

Sous la direction de Nicolas Florquin et Eric G. Berman

## Small Arms Survey

Institut universitaire de hautes études internationales

47 Avenue Blanc  
1202 Genève  
Suisse

Tél.: + 41 22 908 5777  
Fax: + 41 22 732 2738

Email: [smallarm@hei.unige.ch](mailto:smallarm@hei.unige.ch)  
Site web: [www.smallarmssurvey.org](http://www.smallarmssurvey.org)

ISBN 2-87291-023-9

Sous la direction de Nicolas Florquin et Eric G. Berman

# ARMÉS MAIS DÉSOEUVRÉS

## GROUPES ARMÉS, ARMES LÉGÈRES ET SÉCURITÉ HUMAINE DANS LA RÉGION DE LA CEDEAO

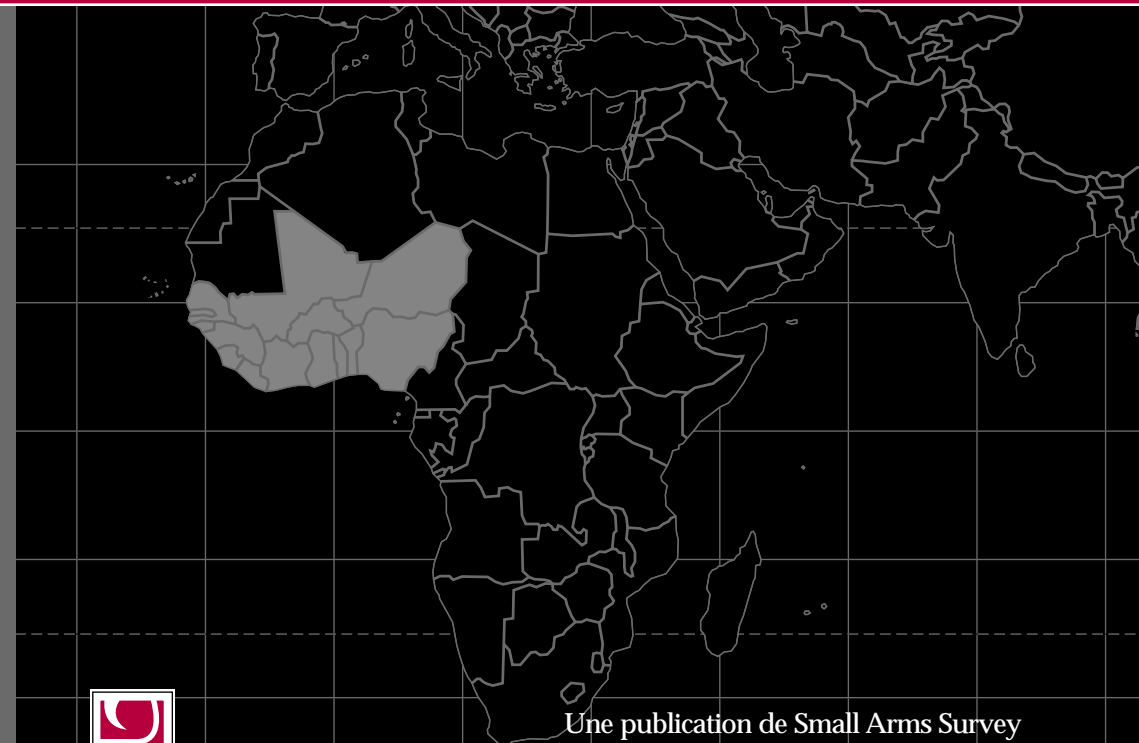
La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est depuis longtemps confrontée aux effets désastreux que la prolifération des armes légères et de petit calibre exerce sur ses citoyens. La plupart d'entre elles sont utilisées non pas pour promouvoir la paix et la sécurité, mais se trouvent plutôt aux mains de groupes armés, notamment des insurgés, et d'individus qui perpètrent des activités illicites, dont le crime organisé, le trafic de stupéfiants, l'exploitation illégale des ressources naturelles et le terrorisme. J'espère que l'étude détaillée de ces thématiques permettra d'élaborer de bonnes politiques, d'attirer l'attention sur les problèmes auxquels nous et nos citoyens sommes confrontés – et de soutenir nos efforts permanents afin de les résoudre.

*Dr Mohamed Ibn Chambas  
Secrétariat exécutif  
Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)*

Cet ouvrage renforce considérablement nos connaissances et notre compréhension de la dynamique régionale des conflits armés en Afrique de l'Ouest, et en particulier du dangereux impact des armes légères. Il éclaire avec pertinence une série de conflits plus ou moins oubliés qui menacent de compromettre la stabilité de plusieurs pays, ainsi que les différents groupes armés impliqués dans ces conflits. Les articles rassemblés dans cette étude devraient constituer une aide précieuse pour les gouvernements, les ONG et les acteurs internationaux qui travaillent au rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région.

*Amb. Ahmedou Ould-Abdallah  
Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies  
Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)*

ARMÉS MAIS DÉSOEUVRÉS  
GROUPES ARMÉS, ARMES LÉGÈRES ET SÉCURITÉ  
HUMAINE DANS LA RÉGION DE LA CEDEAO



Une publication de Small Arms Survey

commanditée par



*Sous la direction de Nicolas Florquin et Eric G. Berman*

# ARMÉS MAIS DÉSOEUVRÉS

## GROUPES ARMÉS, ARMES LÉGÈRES ET SÉCURITÉ HUMAINE DANS LA RÉGION DE LA CEDEAO



Une publication de Small Arms Survey  
commanditée par





GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SECURITE

Rue Van Hoorde, 33 B-1030 Bruxelles

Tél.: +32-2-241 84 20

Fax: +32-2-245 19 33

E-mail: [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)

Site Internet: [www.grip.org](http://www.grip.org)

Le GRIP est un centre d'étude indépendant situé à Bruxelles (Belgique).

Depuis sa création en 1979, il informe l'opinion publique européenne et les décideurs politiques par le biais de publications (livres, rapports, articles, site Internet) et par l'organisation de conférences ou de symposiums.

Ses principaux domaines de recherche sont la prévention des conflits,

la reconversion des industries de défense, les transferts d'armes et la prolifération des armes légères.

Les travaux relatifs aux armes légères occupent aujourd'hui cinq chercheurs.

Les régions du monde les plus couvertes sont l'Afrique centrale et occidentale et les Balkans.

Titre original:

*Armed and Aimless: Armed Groups, Guns, And Human Security in the ECOWAS Region,*  
Small Arms Survey, 2005.

© Small Arms Survey, Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, 2005.

Tous droits de reproduction, même partielle, et de traduction réservés pour tous pays.

Mars 2006

ISBN 2-87291-023-9

Imprimé en Belgique  
sur les presses de  
l'imprimerie dv<sup>3</sup> printers

L'édition française de ce livre est publiée avec le soutien financier du ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché du Luxembourg, du ministère des Affaires étrangères de Belgique et du ministère de la Communauté française, service de l'Education permanente et Direction générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

# SMALL ARMS SURVEY

Le Small Arms Survey est un projet de recherche indépendant intégré à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, Suisse. Il est également lié au Programme d'études stratégiques et de sécurité internationale de l'Institut universitaire.

Fondé en 1999 grâce au généreux soutien du Département fédéral suisse des Affaires étrangères, il reçoit actuellement des fonds supplémentaires des gouvernements australien, canadien, danois, finlandais, français, néerlandais, néo-zélandais, norvégien, suédois et britannique. Il collabore avec des instituts de recherche et des organisations non gouvernementales établis dans de nombreux pays, dont l'Afghanistan, l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Belgique, le Brésil, le Burundi, le Cambodge, le Canada, la Colombie, les Etats-Unis, la Fédération russe, la Géorgie, le Ghana, la Guinée, l'Inde, Israël, la Jordanie, le Liberia, le Mali, le Nigeria, la Norvège, l'Ouganda, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle Guinée, le Royaume-Uni, le Sénégal, la Sierra Leone, le Sri Lanka, la Suède, le Tadjikistan et la Thaïlande.

*Armés mais désœuvrés* est la première publication dans la collection de livres de Small Arms Survey. Destinée à compléter l'*Annuaire sur les armes légères* et les rapports thématiques, cette collection présente les conclusions de projets de recherche plus conséquents. Les livres sont disponibles en version imprimée et sur le site Web de Small Arms Survey.

Small Arms Survey  
Avenue Blanc 47  
CH-1202 Genève, Suisse  
[www.smallarmssurvey.org](http://www.smallarmssurvey.org)  
[smallarm@hei.unige.ch](mailto:smallarm@hei.unige.ch)  
Tél. : +41 22 908 5777  
Fax : +41 22 732 2738

# DOCUMENTS THÉMATIQUES

- N° 1 *Re-armament in Sierra Leone: One Year After the Lomé Peace Agreement*, par Eric G. Berman, décembre 2000
- N° 2 *Removing Small Arms from Society: A Review of Weapons Collection and Destruction Programmes*, par Sami Faltas, Glenn McDonald et Camilla Waszink, juillet 2001
- N° 3 *Legal Controls on Small Arms and Light Weapons in Southeast Asia*, par Katherine Kramer (avec Nonviolence International Southeast Asia), juillet 2001
- N° 4 *Shining a Light on Small Arms Exports: The Record of State Transparency*, par Maria Haug, Martin Langvandslien, Lora Lumpe et Nic Marsh (avec NISAT), janvier 2002
- N° 5 *Stray Bullets: The Impact of Small Arms Misuse in Central America*, par William Godnick, avec Robert Muggah et Camilla Waszink, novembre 2002
- N° 6 *Politics from the Barrel of a Gun: Small Arms Proliferation and Conflict in the Republic of Georgia*, par Spyros Demetriou, novembre 2002
- N° 7 *Making Global Public Policy: The Case of Small Arms and Light Weapons*, par Edward Laurance et Rachel Stohl, décembre 2002
- N° 8 *Small Arms in the Pacific*, par Philip Alpers et Conor Twyford, mars 2003
- N° 9 *Demand, Stockpiles, and Social Controls: Small Arms in Yemen*, par Derek B. Miller, mai 2003
- N° 10 *Beyond the Kalashnikov: Small Arms Production, Exports, and Stockpiles in the Russian Federation*, par Maxim Pyadushkin, avec Maria Haug et Anna Matveeva, août 2003
- N° 11 *In the Shadow of a Cease-fire: The Impacts of Small Arms Availability and Misuse in Sri Lanka*, par Chris Smith, octobre 2003
- N° 12 *Kyrgyzstan: A Small Arms Anomaly in Central Asia?*, par S. Neil MacFarlane et Stina Torjesen, février 2004
- N° 13 *Small Arms and Light Weapons Production in Eastern, Central, and Southeast Europe*, par Yudit Kiss, octobre 2004, ISBN 2-8288-0057-1
- N° 14 *Securing Haiti's Transition: Reviewing Human Insecurity and the Prospects for Disarmament, Demobilization, and Reintegration*, par Robert Muggah, mars 2005, ISBN 2-8288-0061-X

# RAPPORTS SPÉCIAUX

- N° 1 *Humanitarianism Under Threat: The Humanitarian Impact of Small Arms and Light Weapons*, par Robert Muggah et Eric Berman, commandité par le Groupe de référence sur les armes légères du Comité permanent interorganisations des Nations unies, juillet 2001
- N° 2 *Small Arms Availability, Trade and Impacts in the Republic of Congo*, by Spyros Demetriou, Robert Muggah et Ian Biddle, commandité par l'Organisation internationale pour la migration et le Programme des Nations unies pour le développement, avril 2002
- N° 3 *Kosovo and the Gun: A Baseline Assessment of Small Arms and Light Weapons in Kosovo*, par Anna Khakee et Nicolas Florquin, commandité par le Programme des Nations unies pour le développement, juin 2003
- N° 4 *A Fragile Peace: Guns and Security in Post-conflict Macedonia*, par Suzette R. Grillot, Wolf-Christian Paes, Hans Risser et Shelly O. Stoneman, commandité par le Programme des Nations unies pour le développement et co-publié par le Bonn International Center for Conversion, le SEESAC à Belgrade et Small Arms Survey, juin 2004, ISBN 2-8288-0056-3

# TABLE DES MATIÈRES

## AVANT-PROPOS

*Par Dr Mohamed Ibn Chambas* ..... xiv

**À PROPOS DES AUTEURS** ..... xv

**REMERCIEMENTS** ..... xviii

## INTRODUCTION

*Par Eric G. Berman et Nicolas Florquin* ..... 1

## 1<sup>RE</sup> PARTIE: CHAPITRES THÉMATIQUES

### Chapitre 1:

#### **Les groupes armés et les conflits dans les États de Rivers et du Plateau, Nigeria**

*Par Shedrack Gaya Best et Dimieari Von Kemedi* ..... 12

**Introduction** ..... 13

**Conflits, groupes armés et armes légères au Nigeria** ..... 15

**Les milices armées et les sectes dans l'État de Rivers** ..... 19

*Le NDPVF, le NDV et les sectes secrètes* ..... 19

*La disponibilité des armes légères et leurs sources* ..... 23

*Protection, pétrole, politique des partis et crime* ..... 26

*Le désarmement et le processus de paix dans l'État de Rivers* ..... 27

**Les groupes armés et la violence ethnique dans l'État du Plateau** ..... 29

*Des milices ethniques au conflit religieux* ..... 30

*La disponibilité des armes légères et leurs sources* ..... 33

*L'état d'urgence et le désarmement dans l'État du Plateau* ..... 36

**Conclusion** ..... 37

**Liste des abréviations** ..... 39

**Notes** ..... 40

**Bibliographie** ..... 43

### Chapitre 2:

#### **Insurrection, désarmement et insécurité dans le nord du Mali, 1990-2004**

*Par Nicolas Florquin et Stéphanie Pézard* ..... 46

**Introduction** ..... 47

**Les armes légères dans l'insurrection (1990-1996)** ..... 49

*Toile de fond historique* ..... 49

*Le problème numéro un: la rareté des armes* ..... 50

<i>Stockage, utilisation et abus</i> .....	54
<b>Désarmement et persistance de l'insécurité (1996-2004)</b> .....	57
<i>L'initiative malienne de DDR ou les limites d'un modèle</i> .....	57
<i>Trafic d'armes et insécurité</i> .....	60
<i>Armes légères et activités terroristes au Sahel</i> .....	62
<b>Conclusion</b> .....	68
<b>Liste des abréviations</b> .....	70
<b>Notes</b> .....	71
<b>Bibliographie</b> .....	74

### Chapitre 3:

#### Les dessous de la fabrication artisanale des armes au Ghana

<i>Par Emmanuel Kwesi Aning</i> .....	78
<b>Introduction</b> .....	79
<b>La nature du problème</b> .....	81
<i>Des tendances inquiétantes</i> .....	81
<i>Le processus de production et les acteurs</i> .....	84
<b>Cartographie de la production d'armes légères artisanales au Ghana</b> ..	88
<i>La région de la Volta: Kpando, Tafi Atome et Ho</i> .....	88
<i>Les régions d'Ashanti et de Brong Ahafo: Kumasi et Techiman</i> .....	89
<i>La région du Centre: Agona Asafo</i> .....	91
<i>La région du Nord: Tamale et Kumbungu</i> .....	92
<i>La région du Grand Accra: Kasoa</i> .....	92
<i>La région de l'Est: Nsawam</i> .....	93
<i>La région de l'Ouest: Takoradi</i> .....	93
<i>Les régions du Nord-Est et du Nord-Ouest: Bolgatanga et Bawku</i> .....	94
<b>Les réponses</b> .....	94
<i>La législation et les initiatives gouvernementales</i> .....	94
<i>L'application des lois</i> .....	98
<i>Les initiatives de la société civile</i> .....	100
<b>Conclusion</b> .....	101
<b>Liste des abréviations</b> .....	102
<b>Notes</b> .....	102
<b>Bibliographie</b> .....	106



**Chapitre 4:****Le désarmement au Liberia: un parcours semé d'embûches**

<i>Par Ryan Nichols</i> .....	108
<b>Introduction</b> .....	109
<b>Gros plan sur le processus de DDRR du Liberia</b> .....	110
<i>Un départ manqué: le désarmement en décembre 2003</i> .....	110
<i>La reprise du processus</i> .....	113
<b>La phase de DD: le bilan</b> .....	118
<i>Les lacunes du processus de contrôle</i> .....	118
<i>Désarmement: que signifie un chiffre?</i> .....	121
<i>La démobilisation</i> .....	125
<i>Gros problèmes en toile de fond</i> .....	127
<b>Les défis à venir</b> .....	132
<i>Les questions d'argent: financer le programme de RR du Liberia</i> .....	132
<i>Les combattants libériens: ni disparus, ni oubliés</i> .....	133
<b>Conclusion</b> .....	135
<b>Liste des abréviations</b> .....	136
<b>Notes</b> .....	138
<b>Bibliographie</b> .....	142

**Chapitre 5:****La militarisation et la démilitarisation des camps de réfugiés en Guinée**

<i>Par James Milner</i> .....	144
<b>Introduction</b> .....	145
<b>Conflit et militarisation des camps de réfugiés en Guinée (1999-2003)</b> ...	147
<i>Les réfugiés et l'éclatement du conflit (1999-2000)</i> .....	147
<i>La militarisation des zones peuplées de réfugiés (2000-2001)</i> .....	149
<i>Les camps de réfugiés guinéens et la guerre civile au Liberia</i> .....	151
<b>La restauration de la sécurité dans les camps:</b>	
<b>un aperçu des solutions (2001-2004)</b> .....	155
<i>Déplacements</i> .....	155
<i>Maintien de l'ordre dans les camps de réfugiés</i> .....	157
<i>La démobilisation des Jeunes Volontaires</i> .....	159
<i>Le contrôle des frontières</i> .....	161
<b>Les zones peuplées de réfugiés au terme du conflit (2004)</b> .....	163
<i>La population de réfugiés en Guinée à la fin de 2004</i> .....	163
<i>Des camps sécurisés?</i> .....	165
<i>La présence persistante d'éléments armés</i> .....	167
<i>Prolifération et trafic d'armes légères</i> .....	169
<b>Conclusion</b> .....	171

<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>173</b>
<b>Notes</b> .....	<b>174</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>177</b>

## Chapitre 6:

### Les enfants soldats et les armes légères dans l'Union du fleuve Mano

<i>Par Christina Wille</i> .....	<b>180</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>181</b>
<b>Les EAFC et les conflits dans l'UFM</b> .....	<b>183</b>
<i>Aperçu historique</i> .....	<b>183</b>
<i>Profil des enfants sondés</i> .....	<b>185</b>
<b>Points de vue sur le processus de recrutement</b> .....	<b>187</b>
<i>Recrutement forcé</i> .....	<b>187</b>
<i>Recrutement volontaire et absence de coercition lors du recrutement</i> .....	<b>190</b>
<i>Armes légères et recrutement</i> .....	<b>193</b>
<b>Choix rationnels d' enrôler des enfants dans des groupes armés</b> .....	<b>194</b>
<i>Démographie, létalité des conflits et EAFC</i> .....	<b>194</b>
<i>Tâches de logistique militaire</i> .....	<b>195</b>
<i>Tâches logistiques et accès aux armes à feu</i> .....	<b>197</b>
<b>Vécu des enfants au combat</b> .....	<b>201</b>
<i>Les stratégies de combat et les enfants</i> .....	<b>201</b>
<i>Contrôle des armes à feu et des enfants faisant partie des forces armées</i> .....	<b>205</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>209</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>212</b>
<b>Notes</b> .....	<b>213</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>219</b>

## 2<sup>E</sup> PARTIE: GROUPES ARMÉS ET ARMES LÉGÈRES DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEDEAO (1998-2004)

*Par Eric G. Berman et Nicolas Florquin*

<b>Bénin</b> .....	<b>224</b>
<b>Burkina Faso</b> .....	<b>228</b>
<b>Cap-Vert</b> .....	<b>234</b>
<b>Côte d'Ivoire</b> .....	<b>238</b>
<i>Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI)</i> .....	<b>240</b>
<i>Mouvement populaire ivoirien pour le Grand Ouest (MPIGO)</i> .....	<b>242</b>
<i>Mouvement pour la justice et la paix (MJP)</i> .....	<b>243</b>
<i>Forces nouvelles</i> .....	<b>243</b>

<i>Groupe des patriotes pour la paix (GPP/CPP/FLN)</i> .....	244
<i>Front pour la sécurité du Centre-Ouest (FSCO)</i> .....	245
<i>Front pour la libération du Grand Ouest (FLGO)</i> .....	246
<i>«Jeunes Patriotes» (FESCI/UPLTCI/COJEP)</i> .....	246
<i>Mercenaires libériens (Lima/MODEL)</i> .....	247
<b>Gambie</b> .....	262
<i>Green Boys</i> .....	263
<b>Ghana</b> .....	270
<b>Guinée</b> .....	278
<i>Dissidents guinéens/Rassemblement des forces</i>	
<i>démocratiques de Guinée (RFDG)</i> .....	279
<i>Jeunes Volontaires</i> .....	280
<b>Guinée-Bissau</b> .....	288
<i>Junta militaire/Partisans de Mané</i> .....	290
<b>Liberia</b> .....	298
<i>Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD)</i> .....	299
<i>Mouvement pour la démocratie au Liberia (MODEL)</i> .....	301
<i>Milices et paramilitaires de l'ex-gouvernement du Liberia (GdL)</i> .....	301
<b>Mali</b> .....	312
<b>Niger</b> .....	318
<i>Groupes rebelles touareg et toubou</i> .....	319
<i>Milices d'autodéfense arabes et peules</i> .....	320
<b>Nigeria</b> .....	328
<i>O'odua People's Congress (OPC)</i> .....	330
<i>Arewa People's Congress (APC)</i> .....	331
<i>Onitsha Traders Association (OTA)</i> .....	331
<i>Bakassi Boys (AVS/AVS/IVS/ASMATA Boys)</i> .....	332
<i>Federated Niger Delta Ijaw Communities (FNDIC)</i> .....	334
<i>Egbesu Boys of Africa (EBA)</i> .....	335
<i>Niger Delta Volunteer Force (NDVF)</i> .....	336
<i>Niger Delta Vigilante (NDV)</i> .....	337
<i>Niger Delta People's Volunteer Force (NDPVF)</i> .....	337
<i>Groupes hisbah</i> .....	338
<i>Zamfara State Vigilante Service (ZSVS)</i> .....	339
<i>Al-Sunna Wal Jamma (Disciples du Prophète,</i>	
<i>également connus sous le nom de «Taliban»)</i> .....	339
<b>Sénégal</b> .....	358
<i>Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC)</i> .....	360
<b>Sierra Leone</b> .....	368
<i>Revolutionary United Front (RUF)</i> .....	369
<i>Civil Defence Force (CDF)</i> .....	370

<i>Armed Forces Revolutionary Council (AFRC)</i> .....	<b>371</b>
<i>West Side Boys (WSB)</i> .....	<b>372</b>
<b>Togo</b> .....	<b>380</b>

## CONCLUSION

<i>Par Eric G. Berman et Nicolas Florquin</i> .....	<b>385</b>
<i>Une menace croissante et persistante pour la sécurité</i> .....	<b>385</b>
<i>Armés mais désœuvrés</i> .....	<b>386</b>
<i>Le lien avec les armes légères</i> .....	<b>387</b>
<i>Des stocks négligés</i> .....	<b>387</b>
<i>Le désarmement en Afrique de l'Ouest</i> .....	<b>388</b>

## CARTES

<b>Nigeria: États de Rivers et du Plateau</b> .....	<b>12</b>
<b>Nord du Mali</b> .....	<b>46</b>
<b>Ghana</b> .....	<b>78</b>
<b>Liberia: sites de cantonnement</b> .....	<b>108</b>
<b>Camps de réfugiés en Guinée en 2000 et 2004</b> .....	<b>144</b>
<b>Union du fleuve Mano</b> .....	<b>180</b>
<b>Bénin</b> .....	<b>224</b>
<b>Burkina Faso</b> .....	<b>228</b>
<b>Cap-Vert</b> .....	<b>234</b>
<b>Côte d'Ivoire</b> .....	<b>238</b>
<b>Gambie</b> .....	<b>262</b>
<b>Ghana</b> .....	<b>270</b>
<b>Guinée</b> .....	<b>278</b>
<b>Guinée-Bissau</b> .....	<b>288</b>
<b>Liberia</b> .....	<b>298</b>
<b>Mali</b> .....	<b>312</b>
<b>Niger</b> .....	<b>318</b>
<b>Nigeria</b> .....	<b>328</b>
<b>Sénégal</b> .....	<b>358</b>
<b>Sierra Leone</b> .....	<b>368</b>
<b>Togo</b> .....	<b>380</b>

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

<b>Tableau 1.1</b>	<b>Les sectes secrètes identifiées par la loi</b> . . . . .	<b>22</b>
<b>Tableau 1.2</b>	<b>Armes à feu restituées au camp militaire de Bori, Port Harcourt, 7 octobre-30 novembre 2004</b> . . . . .	<b>24</b>
<b>Tableau 2.1</b>	<b>Armes légères et de petit calibre utilisées par les groupes armés maliens lors de la rébellion (1990-1996)</b> . . . . .	<b>52</b>
<b>Tableau 2.2</b>	<b>Utilisation d'armes dans le contexte malien, par catégorie</b> . . . . .	<b>55</b>
<b>Tableau 3.1</b>	<b>Principaux acteurs impliqués dans le processus de fabrication des armes</b> . . . . .	<b>84</b>
<b>Tableau 3.2</b>	<b>Prix des armes artisanales et temps de fabrication à Agona Asafo</b> . . . . .	<b>91</b>
<b>Tableau 4.1</b>	<b>Quatorze années de conflit au Liberia: chronologie des principaux événements</b> . . . . .	<b>111</b>
<b>Tableau 4.2</b>	<b>Les programmes de DDRR, de collecte et de destruction d'armes au Liberia</b> . . . . .	<b>115</b>
<b>Tableau 4.3</b>	<b>Les statistiques relatives au programme de DDRR au Liberia – résumé (au 24 novembre 2004)</b> . . . . .	<b>116</b>
<b>Tableau 4.4</b>	<b>Conditions requises pour participer au programme de DDRR</b> . . . . .	<b>117</b>
<b>Tableau 4.5</b>	<b>Nombre total des armes collectées pour les trois groupes au 3 octobre 2004</b> . . . . .	<b>125</b>
<b>Tableau 4.6</b>	<b>Estimation projetée des armes non collectées au 3 octobre 2004</b> . . . . .	<b>125</b>
<b>Tableau 4.7</b>	<b>Liste des cargaisons d'armes exportées de la Yougoslavie vers le Liberia de juin à août 2002, telles que mentionnées par le rapport du Groupe d'experts de l'ONU sur le Liberia (octobre 2002)</b> . . . . .	<b>126</b>
<b>Tableau 5.1</b>	<b>La militarisation et la démilitarisation des camps de réfugiés en Guinée</b> . . . . .	<b>157</b>
<b>Tableau 5.2</b>	<b>Population de réfugiés assistée par le HCR en Guinée, août 2004</b> . . . . .	<b>163</b>
<b>Tableau 5.3</b>	<b>Incidents déclarés dans les camps de réfugiés de Lainé, Kounkan, Kola et Nonah, 1er janvier-31 août 2004</b> . . . . .	<b>166</b>
<b>Tableau 6.1</b>	<b>Affiliations des EAFC sondés</b> . . . . .	<b>185</b>
<b>Tableau 6.2</b>	<b>Âge du recrutement</b> . . . . .	<b>186</b>
<b>Figure 6.1</b>	<b>Recrutement volontaire et forcé d'EAFC en Sierra Leone</b> . . . . .	<b>188</b>
<b>Tableau 6.3</b>	<b>Recrutement forcé au Liberia, par groupe</b> . . . . .	<b>189</b>

---

<b>Figure 6.2</b>	<b>Enrôlement volontaire et forcé dans les forces rebelles, militaires et gouvernementales au Liberia . . . . .</b>	<b>189</b>
<b>Figure 6.3</b>	<b>Enrôlement volontaire et forcé dans les comités d'autodéfense en Guinée . . . . .</b>	<b>190</b>
<b>Figure 6.4</b>	<b>Motivations évoquées spontanément pour l'enrôlement dans des groupes armés . . . . .</b>	<b>191</b>
<b>Figure 6.5</b>	<b>Tâches de tous les enfants au sein des groupes armés. . . . .</b>	<b>195</b>
<b>Figure 6.6</b>	<b>Activités des filles et des garçons dans les unités armées . . . . .</b>	<b>197</b>
<b>Tableau 6.4</b>	<b>Accès des EAFC aux armes à feu . . . . .</b>	<b>198</b>
<b>Figure 6.7</b>	<b>Types d'armes auxquelles les EAFC avaient accès . . . . .</b>	<b>200</b>
<b>Figure 6.8</b>	<b>Armes légères mises à la disposition des adultes mais non des EAFC . . . . .</b>	<b>200</b>
<b>Figure 6.9</b>	<b>Utilisation d'armes pour l'exécution d'activités . . . . .</b>	<b>201</b>
<b>Figure 6.10</b>	<b>Liberia et Sierra Leone: EAFC portant atteinte à la sécurité humaine . . . . .</b>	<b>204</b>
<b>Figure 6.11</b>	<b>Disponibilité de munitions . . . . .</b>	<b>208</b>
<b>Figure 6.12</b>	<b>Utilisation des armes et surveillance. . . . .</b>	<b>209</b>

# AVANT-PROPOS

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est depuis longtemps confrontée aux effets désastreux que la prolifération des armes légères et de petit calibre exerce sur ses citoyens. On estime à plus de huit millions le nombre d'armes à feu en circulation dans notre région. La plupart d'entre elles seraient utilisées non pas pour promouvoir la paix et la sécurité, mais seraient aux mains de groupes armés, notamment des insurgés, et d'individus qui perpètrent des activités illicites, dont le crime organisé, le trafic de stupéfiants, l'exploitation illégale des ressources naturelles et le terrorisme. Ce fléau a des conséquences profondes pour le développement économique, social et politique.

Nos Etats membres s'efforcent inlassablement de résoudre efficacement les problèmes que pose la prolifération des armes légères. Le gouvernement malien, par exemple, a entamé un dialogue avec des groupes rebelles, qui s'est soldé par la résolution pacifique de tensions de longue date et la destruction de milliers d'armes. Le Moratoire de la CEDEAO sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères en Afrique de l'Ouest a été conclu dans la foulée et un Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement (PCASED) élaboré pour soutenir cette initiative inédite. Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont également approuvé un Code de conduite visant à faciliter les progrès et la responsabilisation. Le Programme de contrôle des armes légères (ECOSAP) de la CEDEAO, qui a succédé au PCASED, représente encore un autre témoignage de l'engagement de la région.

La CEDEAO et ses Etats membres reconnaissent le rôle important que jouent les organisations de la société civile – dans la région et à l'étranger – en aidant les gouvernements à atteindre leurs objectifs. La présente étude, initiée par le Mali et soutenue par le Secrétariat de la CEDEAO, est un exemple notoire des résultats susceptibles d'être obtenus lorsque les peuples et les gouvernements œuvrent ensemble pour un objectif commun. Elle soulève de nombreuses inquiétudes qui méritent une étude complémentaire, notamment la nécessité d'insister davantage sur une gestion plus rigoureuse des stocks afin d'éviter que les transferts légaux d'armes ne tombent aux mains de criminels et de rebelles. L'étude révèle également que les groupes armés par l'Etat, prétendument pour sa défense, peuvent souvent menacer involontairement la paix et la sécurité.

Le cadre du présent rapport est ambitieux et soulève de nombreux points intéressants qui méritent d'être examinés plus en détail. J'espère que cette initiative permettra d'élaborer de bonnes politiques, d'attirer l'attention sur les problèmes auxquels nous et nos citoyens sommes confrontés – et de soutenir nos efforts permanents afin de les résoudre.

**Dr Mohamed Ibn Chambas**

Secrétariat exécutif

Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

# À PROPOS DES AUTEURS

**Emmanuel Kwesi Aning** a obtenu une licence ès lettres en histoire à l'Université du Ghana en 1986. Il a ensuite décroché un DEA en histoire et un doctorat en sciences politiques à l'Université de Copenhague respectivement en 1988 et en 1998. Depuis, il a enseigné dans les Universités de Copenhague et de Aarhus, au Danemark, à l'Université européenne de la paix (Autriche) ainsi qu'en Afrique du Sud et au Nigeria. Actuellement, le Dr Aning est directeur de recherches au groupe de réflexion d'African Security Dialogue and Research établi au Ghana. Il enseigne au Centre Legon pour les affaires internationales de l'Université du Ghana ainsi qu'au Collège de commandement et de l'Etat-major des forces armées ghanéennes. Le Dr Aning a publié de nombreux ouvrages dans des journaux académiques et apporté sa contribution à plusieurs collections publiées. Ses publications les plus récentes sont parues dans *Journal of Conflict, Security and Development*, *Review of African Political Economy*, *Journal of Asian and African Studies* et *Encyclopaedia of African History*.

**Eric G. Berman** est directeur des projets du Small Arms Survey. Il a très récemment été invité comme visiteur scientifique à l'Institut d'études internationales Thomas J. Watson Jr. de l'Université Brown, à Providence, Rhode Island. Il a rejoint le département des Affaires de désarmement des Nations unies en 1990, avant d'exercer les fonctions de porte-parole adjoint pour l'Autorité transitoire des Nations unies au Cambodge, d'assistant spécial du directeur général du Bureau des Nations unies à Genève et de conseiller politique à la Commission d'enquête internationale des Nations unies (Rwanda). Il a publié de nombreux ouvrages sur les questions sécuritaires onusiennes et africaines, dont: «The Security Council's Increasing Reliance on Burden-Sharing: Collaboration of Abrogation?», *International Peacekeeping*, vol. 4, n° 1, printemps 1998; *Peacekeeping in Africa: Capabilities and Culpabilities*, Genève: Institut des Nations unies pour la recherche sur le développement, 2000 (avec Katie E. Sams); «*Re-armament in Sierra Leone: One Year After the Lomé Peace Agreement*», document hors-série, numéro 1, Genève: Small Arms Survey, 2000, et «The Provision of Lethal Military Equipment: French, UK, and US Peacekeeping Policies Toward Africa», *Security Dialogue*, vol. 34, n° 2, 2003.

**Shedrack Gaya Best** détient un doctorat en études sur la paix de l'Université de Bradford, Royaume-Uni. Il est actuellement maître de conférences en sciences politiques à l'Université de Jos, ainsi que directeur du Centre de gestion des conflits et des études sur la paix de l'université. Il a obtenu de nombreuses bourses d'études et récompenses et publié des ouvrages dans des journaux locaux et internationaux. Le Dr Best publie actuellement un recueil intitulé *Introduction to Peace and Conflict Studies in West Africa*, un projet du programme de l'Université pour la paix en Afrique.



**Nicolas Florquin** a rejoint le Small Arms Survey en qualité de chercheur en septembre 2002. Pendant sa mission au sein de Small Arms Survey, il a dirigé et coordonné des projets de recherche consacrés à différents pays d'Afrique, aux Balkans, à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Il rédige régulièrement des chapitres de l'Annuaire sur les armes légères du Small Arms Survey et écrit pour une variété d'autres publications. N. Florquin a travaillé sur le terrain dans différents pays d'Afrique, dont l'Angola, la République centrafricaine, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et l'Afrique du Sud. Avant de rejoindre le Small Arms Survey, il a travaillé pour l'Association arabe des droits de l'homme à Nazareth, en Israël, le Programme de sécurité et de développement, le Centre pour les études sur la non-prolifération à Monterey, en Californie, ainsi que pour le département des affaires de désarmement des Nations unies et l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, à Genève, en Suisse. Il détient un masters d'administration publique en gestion internationale de l'Institut des études internationales de Monterey.

**Dimieari Von Kemedi** est actuellement directeur de Our Niger Delta, une ONG établie à Port Harcourt et à Yenagoa, au Nigeria. Il s'est consacré longuement à des projets liés au développement communautaire et à la transformation des conflits dans de nombreuses communautés du Delta du Niger, dont celle de Nembe, Akassa, Anyama, Koluama, Bonny, Egweama, Bille, Ke et Peremabiri, avec le soutien de l'ambassade néerlandaise au Nigeria, du Commonwealth et du ministère des Affaires étrangères britanniques, de l'Institut des études internationales de l'Université de Californie, Berkeley, entre autres. Au cours de la dernière décennie, il a été une figure centrale dans différentes interventions visant à résoudre des conflits dans des communautés productrices de pétrole affectées par des conflits et possède une expérience considérable en matière de collaboration avec des groupes de jeunes et des organisations civiques du Delta du Niger.

**James Milner** est doctorant et boursier Trudeau au Centre d'études sur les réfugiés, à l'Université d'Oxford. De 1999 à 2002, il a été consultant auprès du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il a présenté des exposés lors de conférences et de séminaires en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique du Nord sur les implications des mouvements de réfugiés pour la sécurité et a occupé la fonction de conseiller au ministère de l'Intérieur britannique et au Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (CERE). Il a récemment publié des articles avec Gil Loescher dans *International Affairs*, *Survival* et *Journal of Conflict, Development and Security*. Ses recherches actuelles se concentrent sur la relation entre les situations prolongées de réfugiés et les politiques d'asile en Afrique.

**Ryan Nichols** est actuellement consultant en recherches auprès de Small Arms Survey. Il est diplômé de l'Université de Bradford, Royaume-Uni, et titulaire d'une maîtrise en politique internationale et en études sur la sécurité. Son travail sur le terrain et ses recherches se sont largement concentrés sur le contrôle des armes légères et le désarmement en Afrique de l'Ouest. Plus récemment, R. Nichols a travaillé au Liberia dans le cadre du Programme de développement des Nations unies, en qualité d'attaché au désarmement, à la démobilisation, à la réhabilitation et à la réinsertion. Il était auparavant en poste au Togo, au Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique.

**Stéphanie Pézard** est chercheur associé au Small Arms Survey. Elle a participé à de nombreux projets, en particulier sur la question des munitions, sur les groupes armés et sur la demande en armes légères et écrit régulièrement pour différentes publications, dont l'Annuaire sur les armes légères du Small Arms Survey. Elle est également doctorante à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève, où elle étudie les stratégies de désengagement dans le contexte des interventions militaires extérieures. Elle est diplômée de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris.

**Christina Wille** est actuellement chercheur qualifié auprès du Small Arms Survey à Genève. Elle a effectué des missions sur le terrain en Asie centrale et du Sud-Est, en Europe centrale et en Afrique sub-saharienne portant sur les problèmes de sécurité humaine liés à l'utilisation des armes légères et à la migration. Elle a occupé la fonction de Junior Expert à la Commission européenne en Slovénie et travaillé comme chercheur pour l'Asian Research Center for Migration à Bangkok et le Migration Policy Group à Bruxelles. Elle est diplômée des Universités de Cambridge et de Durham au Royaume-Uni.

# REMERCIEMENTS

Le présent ouvrage est le fruit d'une initiative du gouvernement du Mali et du généreux soutien financier des gouvernements canadien, norvégien et suisse. Le projet a également bénéficié de l'appui politique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). A cet égard, nous sommes particulièrement reconnaissants envers le Dr Mohamed Ibn Chambas, secrétaire exécutif de la CEDEAO, le général Cheikh Oumar Diarra, secrétaire exécutif adjoint, et l'ambassadeur Ahmedou Ould-Abdallah, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Nous remercions particulièrement Mahamadou Nimaga, du ministère malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et Urs Beer du département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) en Suisse. Sans leur vision, leurs réseaux diplomatiques et leur aide logistique, ce projet n'aurait jamais vu le jour.

Nous remercions Mohammed Sadique Abubakri, Peter Andersen, Judith Asuni, Anatole Ayissi, Prosper Bani, Samba Fall, Andrew Gilmour, Lisa Misol et Paul Stromberg pour nous avoir fourni des contacts obligeants, facilité des réunions utiles ou pour le temps qu'ils nous ont généreusement consacré. A cet égard, nous souhaitons remercier une personne en particulier, Mohamed Coulibaly, qui a manifesté un vif intérêt pour le projet, a généreusement partagé ses connaissances et nous a présentés à ses collègues dans la région.

Le manuscrit a bénéficié d'un processus de relecture énergique et important par des pairs. Nous avons apprécié les commentaires et les critiques constructives de Napoléon Abdoulay, Innocent Adjenughure, Sébastien Agbota, Christiane Agboton-Johnson, Ibrahim Assaleh, Alhaji Bah, Albert Chaibou, Justus Demeyai, Abdourahmane Dieng, Adedeji Ebo, Martin Evans, Jeremy Ginifer, Jeffrey Isima, Maï Moctar Kassouma, Firhouroun Mahamar Maiga, Sonya Maldar, Abdel-Fatau Musah, Patrick Naangbaton, Sharmala Naidoo, Cyril Obi, F. A. T. Oreagba, Dickson Nkemakonam Orji, Pablo Policzer, Maureen Poole, Robin-Edward Poulton, David Pratten, Carlos Reis, Christiana Solomon, Carina Tertsakian, Léonard Vincent, Alex Vines, Taya Weiss et Afi Yakubu. Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance spécifique envers plusieurs personnes, qui sont allées au-delà de l'appel du devoir, et en particulier Ineba Bob-Manuel, Darren Kew, Baz Lecocq, Mike McGovern, Nnamdi Obasi, Gilles Yabi, ainsi que les chargés de relations internationales du ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Nous souhaitons également remercier Mahmoud Cissé, Bela Hovy, Yvon Orand et Assiah Toyi pour nous avoir aidés à réunir et à collationner les données, qui, sans cela, n'auraient pas été disponibles.

Cet ouvrage n'aurait pas été possible sans l'aide de l'équipe du Small Arms Survey. Une pensée particulière est dédiée à Tania Inowlocki, dont nous avons reçu le soutien permanent tout au long du projet. Carole Touraine et Delphine Zinner ont apporté un soutien administratif irréprochable. James Bevan, Anne-Kathrin Glatz, Sahar Hassan, Glenn McDonald et Ruxandra Stoicescu ont tous apporté une aide précieuse en matière d'édition et de recherches. Paola Matulli et Julio Bacio Terracino de l'Institut universitaire de hautes études internationales ont participé à la relecture du manuscrit.

Comme pour toute étude de cette nature, nous ne pouvons citer toutes les personnes que nous aimerions remercier. Nous pouvons toutefois exprimer notre gratitude aux auteurs avec qui nous avons eu grand plaisir à collaborer.

Nous sommes également reconnaissants envers Michael James, Pat Leidl, Louisa Lombard et l'équipe de Latitudesign de Vick Arnò, Nicoletta Forni et Nicholas Cuthbert pour la bonne humeur, le talent et l'empressement dont ils ont fait preuve pour assurer l'achèvement de cet ouvrage dans les délais.

Enfin, sur une note personnelle, Eric tient à remercier son épouse, Elizabeth Umlas et ses enfants, Rachel et Jonah, pour leur compréhension et leur soutien – en particulier durant les dernières phases de l'ouvrage.

Pour la traduction française, la coordination générale a été assurée par le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité), situé à Bruxelles, Belgique, et plus particulièrement par Danièle Fayer-Stern et Marc Schmitz. La traduction elle-même et les relectures avant publication ont été menées par l'équipe de chercheurs du GRIP composée d'Ilhan Berkol, Georges Berghezan, Claudio Gramizzi, Pamphile Sebahara et Xavier Zeebroek.

Enfin, sous la coordination de Marc Schmitz du GRIP, la mise en page a été assurée par Elisabeth Drevet et l'impression par l'imprimerie dv3 printers. La diffusion du présent ouvrage est assurée par le GRIP.

Eric G. Berman  
Genève

Nicolas Florquin  
Genève

*Nous dédions cet ouvrage à la mémoire du **général Cheikh Omar Diarra**, Secrétaire exécutif adjoint chargé des affaires politiques, de défense et de sécurité auprès de la CEDEAO, décédé accidentellement le 22 octobre 2005. Le général Diarra avait manifesté un intérêt personnel pour cette étude et soutenait avec enthousiasme les initiatives visant à réduire l'impact de la prolifération des armes sur la sécurité humaine dans la région.*



---

# INTRODUCTION

Par Eric G. Berman et Nicolas Florquin

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et ses 15 membres<sup>1</sup> ont compris depuis bien longtemps les effets déstabilisants et destructeurs qu'exercent les armes légères et de petit calibre<sup>2</sup> sur la région. Leur décision d'entreprendre six opérations pour le maintien de la paix depuis 1990 est une réponse à ces problèmes et souligne leur détermination à y faire face<sup>3</sup>. En effet, les membres ont été, de manière unilatérale ou collégiale, à l'avant-scène des efforts internationaux visant à combattre ce fléau. L'initiative sans précédent du gouvernement malien, qui a consisté à entamer un dialogue sérieux avec les membres de ses minorités touaregs et arabes et qui s'est soldée par le désarmement volontaire de 3.000 combattants en 1996, en constitue un exemple frappant (Poulton et ag Youssouf, 1998). Le *Moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères en Afrique de l'Ouest* signé par la CEDEAO en 1998 a représenté une étape importante dans la lutte contre la prolifération des armes légères dans la région<sup>4</sup>. Parmi les développements notoires récents, il convient de citer les projets visant à transformer le Moratoire en un instrument légalement contraignant, la décision de mettre fin au Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement (PCASED) et de le remplacer par le Programme pour le contrôle des armes légères (ECOSAP) de la CEDEAO, ainsi que la création d'une Unité armes légères (UAL) au siège de la CEDEAO<sup>5</sup>.

En réponse à une initiative lancée par le ministère des Affaires étrangères du Mali, qui préside le Réseau de la sécurité humaine (RSH), et soutenue par les gouvernements canadien, norvégien et suisse<sup>6</sup>, le Small Arms Survey a accepté de réaliser une étude des groupes armés et des armes légères dans la région de la CEDEAO. Les «groupes armés» dont le rapport fait état, font référence aux groupes équipés d'armes légères qui ont la capacité de contester à l'Etat<sup>7</sup> son monopole de l'usage de la force. Nous avons considéré qu'une étude axée exclusivement sur les groupes armés opposés aux gouvernements présenterait une utilité limitée et ce, pour trois raisons fondamentales. Premièrement, l'Histoire montre que les gouvernements de la région se succèdent rapidement, et souvent dans la violence. En effet, tous les pays de la CEDEAO ont connu un coup d'Etat militaire, sauf deux: le Cap-Vert et le Sénégal. Par conséquent, un groupe armé formé dans le but de protéger l'Etat peut rapidement se retrouver opposé à celui-ci à la suite d'un renversement de situation. Deuxièmement, les allégeances des groupes peuvent évoluer indépendamment des événements survenus dans la capitale. Troisièmement, un groupe peut soutenir l'Etat politiquement tout en contestant son monopole de la coercition. L'étude ne couvre toutefois pas le petit banditisme, ni les activités criminelles mineures, pas plus qu'elle ne porte sur les sociétés de sécurité privée

qui, bien que plus nombreuses, ne sont pas censées être équipées d'armes à feu en Afrique de l'Ouest.

Le projet de recherche consistait en deux phases. Durant la première phase, le Small Arms Survey a mené des recherches documentaires afin d'examiner et d'attester l'étendue du problème. Le Small Arms Survey s'est basé principalement sur des informations publiques, notamment des rapports des Nations unies (ONU), des rapports de presse et des études réalisées par des ONG et des instituts de recherche réputés.

Le Small Arms Survey a complété cette recherche par des interviews, sur le terrain, de fonctionnaires du gouvernement, de travailleurs humanitaires et de membres d'organisations de la société civile chargées de promouvoir la paix. Dix pays de la CEDEAO ont été visités durant la première phase. Eric Berman, alors consultant et aujourd'hui directeur des projets du Small Arms Survey, a réalisé des interviews au Ghana, au Nigeria et en Sierra Leone du 22 février au 6 mars 2004. Nicolas Florquin, chercheur du Small Arms Survey, s'est rendu en Guinée, en Guinée-Bissau et au Sénégal du 3 au 20 mars de la même année. Enfin, Mahamadou Nimaga, conseiller des Affaires étrangères auprès du ministère malien des Affaires étrangères, en poste à Bamako et choisi pour assister le Small Arms Survey, s'est rendu au Bénin, au Burkina Faso et au Niger, du 1er au 21 mars.

Un rapport préliminaire a été présenté en mai 2004 lors de la 6e réunion ministérielle du Réseau de la sécurité humaine à Bamako. Il fournissait des informations sur les groupes armés présents dans neuf pays de la CEDEAO. Le projet contenait également quelques observations et recommandations initiales, mais il insistait sur les premières mesures à prendre pour recenser la situation sur le terrain, initier un dialogue et préparer la seconde phase. Le rapport final a été publié et présenté officiellement lors de la 7e réunion ministérielle du RSH à Ottawa en mai 2005.

La deuxième phase s'est concentrée sur les recherches menées dans la région. A cette fin, le Small Arms Survey a commandité des études sur le terrain suivant les lignes définies dans son rapport préliminaire. Les institutions locales, les chercheurs et les consultants indépendants ont mené leurs recherches de juin à décembre 2004. Le Small Arms Survey a effectué deux visites supplémentaires sur le terrain pour contrôler l'évolution des recherches pratiques. Nicolas Florquin s'est rendu à Bamako du 30 août au 3 septembre, accompagné d'autres membres de l'équipe de Small Arms Survey, afin de former les chercheurs des trois Etats membres de l'Union du fleuve Mano (la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone)<sup>8</sup> qui devaient enquêter sur les enfants associés aux forces combattantes (soldats, ou plus exactement, les enfants). Dans l'intervalle, des débats intensifs avec des groupes de discussion composés d'anciens combattants maliens ont également été organisés au Mali. Du 2 au 5 septembre, Eric Berman s'est rendu au Nigeria pour participer à des groupes de discussion organisés par le partenaire local du Small Arms Survey à Jos et à Port Harcourt.

Le Small Arms Survey a tenu la CEDEAO informée du projet depuis le début. Eric Berman a rendu une première visite au siège de la CEDEAO en mars 2004, où il a informé le général Cheick Oumar Diarra, secrétaire exécutif adjoint chargé des Affaires politiques, de la Défense et de la Sécurité et d'autres hauts fonctionnaires de l'évolution de l'étude prévue. Il a rencontré le Dr Mohamed Ibn Chambas, secrétaire exécutif, lors d'une visite ultérieure en juin. La CEDEAO a accueilli favorablement l'initiative et promis son soutien.

## Partie 1

Le présent ouvrage contient deux parties. La première présente les résultats des recherches menées sur le terrain durant la seconde phase. Elle comprend six études approfondies dont chacune fait l'objet d'un chapitre thématique indépendant. Les thèmes ont été sélectionnés en fonction de l'importance des problèmes explorés et de facteurs complémentaires tels que les contraintes logistiques, les questions sécuritaires et la disponibilité des chercheurs locaux.

Les deux premiers chapitres soulignent la grande variété des groupes armés qui continuent à menacer la région, à la lumière des études de cas du Nigeria et du Mali. Le chapitre 1 étudie les groupes armés dans les Etats de Rivers et du Plateau au Nigeria. La violence armée impliquant différents types de groupes a atteint des niveaux dramatiques dans ce pays, le plus peuplé du continent, qui compte davantage de citoyens que les 14 autres Etats membres de la CEDEAO réunis. En 2004, le président Olusegun Obasanjo a déclaré l'état d'urgence dans l'Etat du Plateau, suspendant le gouverneur de l'Etat pour une durée de six mois, et négocié directement avec les groupes armés de l'Etat de Rivers. Le chapitre 2 aborde l'expérience du Mali, confronté à des groupes armés très disparates depuis 1990. Ces groupes sont composés d'insurgés et de milices d'auto-défense impliqués dans la rébellion touareg et arabe, qui a eu lieu de 1990 à 1996, ainsi qu'un mouvement terroriste nord-africain, qui a infiltré le nord du pays ces dernières années.

Les chapitres 3 et 4 examinent une série de problèmes liés à l'armement des groupes et analysent plus spécifiquement la production d'armes à feu artisanales et le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) des anciens combattants. La production des armes légères artisanales est un phénomène régional<sup>9</sup> qui menace de devenir une source d'approvisionnement pour les groupes armés. Le chapitre 3 examine cette activité clandestine au Ghana, un pays qui abrite des armuriers particulièrement bien organisés et à la pointe de la technologie. Les programmes de DDR font partie des principales initiatives proposées actuellement pour récupérer les armes illicites aux mains des groupes armés et promouvoir la stabilité régionale. Le programme mis en œuvre depuis décembre 2003 au Liberia est abordé au chapitre 4.



Les deux derniers chapitres commentent la façon dont les groupes armés et les armes légères affectent la sécurité humaine dans la région. Le chapitre 5 présente les résultats d'une étude indépendante commanditée par Small Arms Survey et le Bonn International Center for Conversion (BICC) sur la militarisation et la démilitarisation des camps de réfugiés guinéens<sup>10</sup>. Il décrit la façon dont l'importante population réfugiée guinéenne a été prise pour cible durant les combats à la frontière méridionale du pays en 2000-2001 et comment différents groupes armés ont infiltré les camps de réfugiés. Le chapitre 6 examine les liens complexes entre la disponibilité des armes légères et les enfants associés aux forces combattantes. L'analyse repose sur plus de 250 interviews d'enfants soldats menées dans les Etats membres de l'Union du fleuve Mano, à savoir la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

## Partie 2

La seconde partie de l'étude consiste en un recensement des groupes armés de la région. Elle actualise et développe le rapport préliminaire (Phase 1) de façon à couvrir l'ensemble des 15 Etats membres actuels de la CEDEAO. Elle recense les groupes actifs à un moment donné entre 1998 et 2005 (date à laquelle le Moratoire de la CEDEAO a été adopté).

Le Small Arms Survey a créé un modèle permettant de documenter chaque cas. Le format est conçu pour présenter les informations collectées de manière claire et précise. Il est facile à mettre à jour. Cette structure pourra servir à constituer une base de données plus complète et détaillée des groupes armés présents au sein de la CEDEAO et dans d'autres régions.

Chaque étude est structurée en trois sections. La première identifie les groupes armés actifs dans le pays concerné. La seconde passe en revue les armes légères et de petit calibre supposées être en leur possession. La troisième recense les effets des activités de ces groupes sur la sécurité humaine<sup>11</sup>.

La première section sur les *Groupes armés* répertorie chaque groupe séparément. Chaque entrée est subdivisée en cinq sous-sections: (1) *Origines/composition*; (2) *Dirigeants*; (3) *Zones de contrôle/d'activité*; (4) *Sources de financement/soutien*; et (5) *Situation actuelle*. La section relative aux *origines/composition* explicite la création de l'organisation ainsi que sa taille et sa structure. Toutes les informations relatives au recrutement, notamment les primes versées, y sont consignées. Le commandement politique et militaire du groupe (s'il est séparé) est abordé dans la sous-section réservée aux *dirigeants*, en insistant sur la situation actuelle. La sous-section *zones de contrôle/d'activité* identifie la base géographique de chaque groupe ainsi que ses opérations récentes. Les ressources financières et naturelles dont dispose une organisation pour assurer son fonctionnement, ainsi que le soutien politique (étranger ou national) dont elle bénéficie, sont indiqués dans la sous-

section *financement/soutien*. La dernière sous-section décrit la *situation actuelle* de l'organisation au 31 décembre 2004.

La seconde section relative aux *armes légères et de petit calibre* présente trois aspects: (1) *Stocks*; (2) *Sources*; et (3) *Armes récupérées*. La sous-section consacrée aux *stocks* recense les armes contenues dans les arsenaux des différents groupes armés abordés plus haut. La sous-section relative aux *sources* note la manière dont ces groupes ont obtenu leurs armes et se concentre sur les sources d'approvisionnement nationales et étrangères. La sous-section consacrée aux *armes récupérées* examine les processus de DDR. Dans cette étude, DDR fait référence aux processus négociés politiquement, qui comprennent un volet consacré à la collecte des armes et visent à assurer la transition des combattants vers la vie civile. D'autres initiatives destinées à récupérer les armes aux mains de ces groupes, dont les projets «armes contre développement», les rachats d'armes, les amnisties et les confiscations par les forces de sécurité, sont également mentionnées.

La troisième section relative aux questions de *sécurité humaine* comprend trois parties: (1) *Enfants soldats*; (2) *Déplacement*; et (3) *Autres violations ou abus*. La première sous-section sur les *Enfants soldats* examine si les groupes armés enrôlent, recrutent ou utilisent des enfants pour participer activement aux hostilités<sup>12</sup>. Elle précise l'étendue du recrutement et, si possible, les fonctions pratiques assurées par les enfants au sein des groupes armés. La seconde sous-section souligne l'importance du *déplacement*<sup>13</sup>. Elle fournit des informations sur les personnes déplacées dans leur propre pays et sur les ressortissants nationaux enregistrés comme réfugiés à l'étranger. Le cas échéant, les chiffres disponibles reflètent la situation à la fois à l'apogée du conflit et la situation la plus récente recensée par les organismes spécialisés ou par les ONG. Par ailleurs, elle reprend les derniers chiffres connus concernant les réfugiés étrangers accueillis par le pays étudié. La dernière sous-section développe l'implication des groupes armés dans les *autres violations ou abus* relevant de la définition des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre<sup>14</sup>, en insistant en particulier sur les meurtres, les viols et les tortures.

Les médias et les ONG ont largement dénoncé les crises en Afrique de l'Ouest. La population de la région a énormément souffert d'une succession de guerres civiles longues et brutales, dont les effets sont ressentis largement au-delà des pays en conflit. Les images de jeunes enfants sous les armes et les histoires atroces de violations des droits de l'homme sont gravées dans nos consciences collectives. La CEDEAO, la communauté internationale et la société civile multiplient les efforts pour remédier aux problèmes que posent les groupes armés en terme de promotion de la sécurité humaine. De nombreux progrès ont été réalisés et d'immenses ressources – humaines et financières – ont été dépensées. Comme l'indique le présent ouvrage, la situation pourrait toutefois se détériorer si on se contente des efforts actuels.

## Liste des abréviations

BICC	Bonn International Center for Conversion
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
ECOSAP	Programme de la CEDEAO pour le contrôle des armes légères
IDP	Internally displaced person – Personne déplacée au sein de son pays
PCASED	Programme de coordination et d’assistance pour la sécurité et le développement
RSH	Réseau de la sécurité humaine
UAL	Unité armes légères

## Notes

1. La CEDEAO, créée en 1975, comptait à l’origine 15 membres: le Bénin (connu à l’époque sous le nom de Dahomey), le Burkina Faso (connu à l’époque sous le nom de Haute-Volta), la Côte d’Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Le Cap-Vert a rejoint la CEDEAO en 1977 et la Mauritanie a quitté l’organisation en 2000.
2. Le Small Arms Survey utilise les termes «armes légères et de petit calibre» au sens large pour désigner les armes légères destinées à un usage civil et militaire, ainsi que les armes de petit calibre de type militaire. Le cas échéant, elle adopte la définition utilisée par les Nations unies dans le Rapport du groupe d’experts gouvernementaux sur les armes de petit calibre (Assemblée générale des Nations unies, 1997):

- Armes de petit calibre: revolvers et pistolets à chargement automatique, fusils et carabines, pistolets-mitrailleurs, fusils d’assaut et mitrailleuses légères.
- Armes légères: mitrailleuses lourdes, lance-grenades portatifs amovibles et montés, canons antichars et antiaériens portatifs, fusils sans recul, lance-missiles antichars et lance-roquettes, lance-missiles antiaériens portatifs et mortiers d’un calibre inférieur à 100 mm.

Le Small Arms Survey utilise les termes «armes à feu» pour désigner des armes portatives civiles et militaires, qui tirent un projectile à travers un canon par la mise à feu d’une charge explosive. Sauf indication contextuelle contraire, Small Arms Survey utilise le terme «arme légère» pour désigner à la fois les armes légères et de petit calibre, tandis que le terme «arme de petit calibre» se réfère spécifiquement à cette catégorie d’armes.

3. Une opération de maintien de la paix, une mission de la CEDEAO envisagée à la frontière entre la Guinée et le Liberia (autorisée en 2000), n’a jamais été déployée. Les cinq autres concernaient le

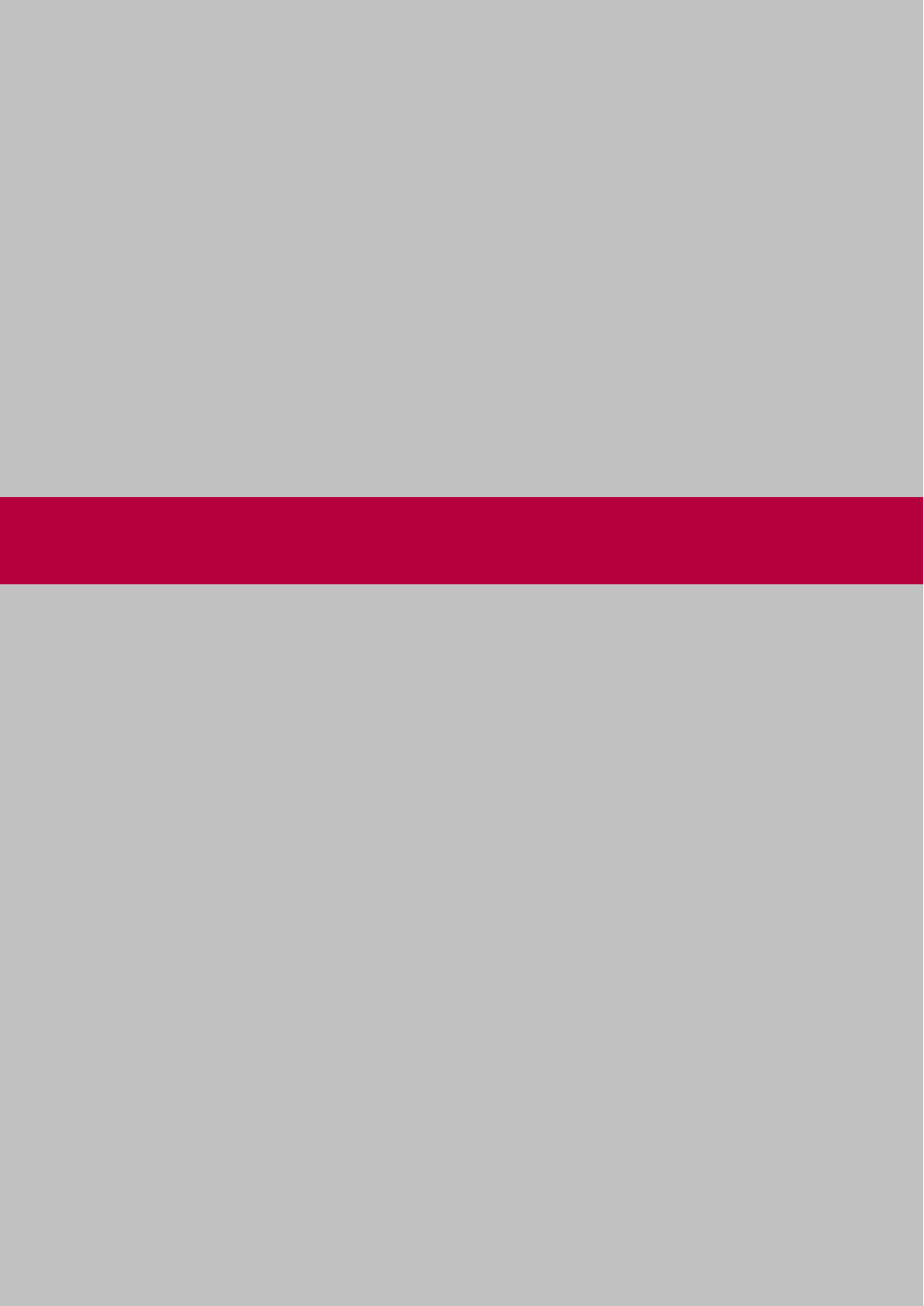
- Liberia (1990-99), la Sierra Leone (1997-2000), la Guinée-Bissau (1998-99), la Côte d'Ivoire (2002-04) et à nouveau le Liberia (2003). Voir Berman et Sams (2003).
4. Pour un résumé du Moratoire de la CEDEAO et des autres initiatives de contrôle des armes légères dans la région, voir Ebo (2003).
  5. En décembre 2004, le rôle de l'ECOSAP et sa relation avec l'UAL étaient toujours en cours de définition. La définition correcte de cette relation et l'assurance d'un engagement approprié de la part de la société civile et des commissions nationales détermineront dans une large mesure l'efficacité de ces développements.
  6. Plus spécifiquement, le soutien a été apporté par le biais du Programme pour la sécurité humaine du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Canada), du ministère royal des Affaires étrangères (Norvège) et du département fédéral des Affaires étrangères (Suisse).
  7. Pour une discussion détaillée des raisons qui sous-tendent cette définition, voir Policzer (2004).
  8. L'Union du fleuve Mano (UFM) a été créée en 1973 en vue d'une intégration économique subrégionale. L'Union visait à créer une union douanière entre ses membres. Les Etats membres de l'UFM ont été témoins de quelques-uns des conflits les plus violents qui ont secoué la région depuis le début des années 90. Par conséquent, la plupart de ses activités se sont concentrées ces dernières années sur des questions sécuritaires.
  9. Par opposition à la production légale ou gouvernementale, qui, en 2002, était limitée au Burkina Faso, à la Guinée et au Nigeria. Voir Small Arms Survey (2003). L'usine guinéenne qui produisait des munitions de chasse de calibres 12 et 16 est située à Boké. Elle a été fermée en juillet 2004 pour cause de rénovation mais devrait avoir rouvert ses portes en avril 2005. Correspondance écrite avec Cissé Mahmoud, secrétaire national de la Commission nationale guinéenne sur les armes légères, 17 mars 2005.
  10. L'étude réalisée par le Small Arms Survey et le BICC sur la militarisation des camps de réfugiés a été publiée au cours du second semestre de 2005. Outre la Guinée, elle reprendra des études de cas du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Ouganda.
  11. Le RSH (1999) définit la sécurité humaine comme «l'absence de menaces permanentes contre les droits des personnes, leur sécurité voire leur vie». Il constate par ailleurs que «un engagement pour les droits de l'homme et le droit humanitaire est le fondement de l'édification de la sécurité humaine. La sécurité humaine progresse dans chaque pays par la protection et la promotion des droits de l'homme, le respect de la loi, la gouvernance démocratique et les structures démocratiques, une culture de paix et la résolution pacifique des conflits».
  12. Il s'agit d'un crime de guerre en vertu du *Statut de la Cour pénale internationale* lorsqu'il implique les enfants «âgés de moins de 15 ans» (ONU, AG 1998, art. 8.2.e.vii). Toutefois, à l'instar d'un certain nombre d'institutions traitant le sujet, le Small Arms Survey utilise la définition contenue dans les *Protocoles facultatifs se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés*, qui fixe l'âge limite à 18 ans (ONU, AG 2000, art. 4).
  13. Le *Statut de la Cour pénale internationale* définit la «déportation ou le transfert forcé de populations» comme un crime contre l'humanité (ONU, AG 1998, art. 7.1.d) et «le fait d'ordonner le déplacement de la population civile» comme un crime de guerre (ONU, AG 1998, art. 8.2.e.viii).

Toutefois, la présente étude utilise les chiffres sur les personnes déplacées communiqués par les organes internationaux et les ONG. Il se peut que ces chiffres ne correspondent pas toujours à cette définition particulière.

14. Ceux-ci comprennent les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre définis par l'Assemblée générale de l'ONU (1998, art. 7 et 8).

## Bibliographie

- Assemblée générale des Nations unies (ONU, AG) 1997. Rapport du groupe d'experts gouvernementaux sur les armes de petit calibre. A/52/298 du 27 août.
- . 1998. Statut de la Cour pénale internationale. A/CONF. 183/9 du 17 juillet.
- . 2000. Protocoles facultatifs se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. A/RES/54/263 du 25 mai.
- Berman, Eric G. et Katie E. Sams. 2003. «The Peacekeeping Potential of African Regional Organisations». Dans Jane Boulden, éd. *Dealing with Conflict in Africa: The United Nations and Regional Organisations*. New York: Palgrave Macmillan, p. 43-49.
- Development and African Peacemaking. UNIDIR/98/2. Genève: Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement.
- Ebo, Adedeji et Laura Mazal. 2003. *Small Arms Control in West Africa*. West Africa series n° 1. Londres: Security and Peacebuilding Programme, International Alert. Octobre. Consulté en mars 2004 <[http://www.international-alert.org/pdf/pubsec/MISAC\\_west\\_africa\\_english.pdf](http://www.international-alert.org/pdf/pubsec/MISAC_west_africa_english.pdf)>
- Policzer, Pablo. 2004. «Neither Terrorists nor Freedom Fighters». Document présenté lors de la Conférence de l'Association de science politique américaine, Chicago, 2-5 septembre. <<http://www.armedgroups.org/images/stories/pdfs/policzer%20neither%20terrorist%20nor%20freedom%20fighters.pdf>>
- Poulton, Robin Edward et Ibrahim ag Youssouf. 1998. *A Peace of Timbuktu: Democratic Governance*. Réseau de sécurité humaine (RSH). 1999. *A Perspective on Human Security: Chairman's Summary*. Ire réunion ministérielle du Réseau de sécurité humaine. Lysøen, Norvège. Le 20 mai. Consulté en janvier 2005. <<http://www.humansecuritynetwork.org/menu-e.php>> et <<http://www.humansecuritynetwork.org/principles-e.php>>
- Small Arms Survey. 2003. *Small Arms Survey 2003: Development denied*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2003. *Annuaire sur les armes légères: Impasse sur le développement*. Bruxelles. GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).



# PARTIE 1

## CHAPITRES THÉMATIQUES





## LES GROUPES ARMÉS ET LES CONFLITS DANS LES ÉTATS DE RIVERS ET DU PLATEAU, NIGERIA

*Par Shedrack Gaya Best et Dimieari Von Kemedi*

### Introduction

Si les conflits armés ont jalonné l'histoire du Nigeria depuis l'ère précoloniale, ils se sont intensifiés après son indépendance en 1960. En 1967, la guerre civile, qui a éclaté entre le gouvernement fédéral nigérian et les sécessionnistes du Biafra, a rapidement dégénéré en un conflit armé généralisé qui ne s'est achevé qu'en 1970. Depuis lors, le Nigeria est déchiré par des dissensions religieuses, communautaires et civiles.

Les affrontements religieux dans les villes septentrionales durant les années 80, les protestations qui ont suivi l'annulation des élections présidentielles de juin 93 par le général Ibrahim Babangida (1985-93) et la répression sous le régime de Sani Abacha (1993-98) ont attisé des conflits sporadiques dans différentes régions du pays. Après environ 30 années de régime militaire, le retour à la démocratie en mai 1999 fut une évolution positive. La liberté accrue et le relâchement de la répression ont toutefois permis à des groupes armés hostiles au gouvernement ou à d'autres communautés nigérianes de s'organiser et de se mobiliser dans une impunité relative.

Dans deux des 36 États que compte le Nigeria – l'État de Rivers, dans le sud du Delta du Niger, et l'État du Plateau, dans la région du Centre-Nord – la situation est devenue particulièrement tendue en 2004. Dans l'État de Rivers, riche en pétrole, la prolifération d'importants groupes armés à connotation politique, tels que la Force des volontaires du peuple du Delta du Niger (Niger Delta People's Volunteer Force [NDPVF]) et les Groupes d'autodéfense du Delta du Niger (Niger Delta Vigilante [NDV]), suscitent de vives inquiétudes. Dans l'État du Plateau, la recrudescence de la violence et les effusions de sang ont incité le gouvernement fédéral à proclamer un état d'urgence de six mois le 18 mai 2004.

Ce chapitre explicite la diversité et la nature complexe des groupes armés au Nigeria, à la lumière des événements récents survenus dans les États de

Rivers et du Plateau. Il est subdivisé en trois sections. La première section définit le cadre historique et contextuel du conflit, des groupes armés et des armes légères au Nigeria. La seconde section examine la situation actuelle dans l'Etat de Rivers, tandis que la troisième est consacrée à l'Etat du Plateau. Ces deux études de cas spécifient la nature des groupes armés, font l'inventaire des armes qu'ils détiennent, analysent les causes premières du conflit et examinent les tentatives de désarmement.

Différentes sources ont documenté l'analyse. Les auteurs ont organisé deux réunions d'experts à Port Harcourt, Etat de Rivers, le 30 août 2004 (avec 10 participants) et à Jos, Etat du Plateau, le 1er septembre 2004 (avec 12 participants). Des universitaires, des membres de groupes de la société civile ainsi que du personnel de la police et de l'armée à la retraite ont participé aux débats. Ils se sont concentrés sur les thèmes explorés dans ce chapitre et ont cherché à fournir des conseils pour les recherches de suivi. Les auteurs ont ensuite mené des recherches sur le terrain dans les Etats de Rivers et du Plateau de septembre à décembre 2004. Ils ont interrogé une grande variété d'acteurs, dont des leaders et des membres de groupes armés ainsi que des fonctionnaires des gouvernements locaux et des organisations communautaires. La recherche a également bénéficié des informations partagées avec Our Niger Delta<sup>1</sup> et Academic Associates Peace Work (AAPW)<sup>2</sup>, qui jouent un rôle prépondérant dans l'émergence du processus de paix aujourd'hui en cours dans l'Etat de Rivers. Parmi les autres sources, il convient de citer les journaux nigériens ainsi que les pétitions et notes des communautés faisant état des victimes et des pertes matérielles dues à la violence dans l'Etat du Plateau.

Voici quelques-unes des principales conclusions de ce chapitre:

- Le Nigeria abrite une large variété de groupes armés, y compris des gangs politiques, des milices ethniques, des groupes de défense communautaire, voire, paraît-il, des mercenaires étrangers.
- Les groupes armés nigériens sont nettement plus nombreux qu'on ne le pensait précédemment. Les autorités locales ont identifié officiellement quelque 100 «sectes secrètes» dans le seul Etat de Rivers.
- Les allégeances des groupes peuvent évoluer – démontrant l'importance d'inclure les milices pro-gouvernementales et les groupes d'autodéfense communautaires dans le débat sur les groupes armés.
- Malgré les prix particulièrement élevés au marché noir, on peut compter dans les armes en circulation des fusils d'assaut modernes de type AK-47. Les groupes nigériens recourent également à des armes artisanales moins chères.

- Les trafics d'armes avec des pays voisins ou d'autres Etats nigériens, les armes saisies ou achetées à des membres corrompus des services de sécurité nigériens et les armes légères issues de la production locale comptent parmi les sources d'approvisionnement.
- La perception de l'injustice perpétrée par le gouvernement nigérien, l'insécurité, l'absence de liberté politique, le chômage et la marginalisation économique sont quelques-uns des facteurs clés qui motivent l'augmentation du nombre de groupes armés.

### Conflits, groupes armés et armes légères au Nigeria<sup>3</sup>

Chacun des 370 groupes ethniques identifiables du Nigeria (Otite, 2000, p. 20) se perçoit comme linguistiquement, culturellement et historiquement distinct, bien que quatre communautés – les Haoussa et les Fulani au Nord, les Yorouba au Sud-Ouest et les Igbo au Sud-Est – représentent la majorité de la population. Les tensions entre ces quatre ethnies sont attestées par des documents. Il en va de même des hostilités qui opposent d'autres groupes moins connus aux deux principaux groupes ethniques, à l'Etat nigérien (qu'ils perçoivent comme insensible à leurs intérêts) et de leurs inimitiés réciproques.

Plusieurs conflits armés ont éclaté au Nigeria depuis le début de la politique du multipartisme mise en place durant l'ère coloniale (les années 20 dans le Sud et les années 40 dans le Nord). En 1960, le compte à rebours de l'indépendance engendra des conflits parmi les groupes qui utilisaient des armes rudimentaires, telles que des machettes, des arcs et des flèches; ces conflits s'intensifièrent peu de temps après, dégénérant en guerre civile de 1967 à 1970. Le Royaume-Uni exporta des armes vers le gouvernement fédéral, tandis que la France soutint et arma les sécessionnistes du Biafra (Musah et Thamson, 1999, p. 112). Par ailleurs, l'artisanat et la fabrication d'armes légères continuèrent à se développer dans la région, en particulier à Awka au Sud-Est, dont l'industrie locale de la forge, ancienne mais relativement rudimentaire, a fourni aux sécessionnistes les ressources nécessaires pour pallier la difficulté d'obtenir des armes de sources extérieures. Après la guerre civile, la violence se modéra largement – bien que des bandits armés continuèrent d'opérer dans les campagnes.

En décembre 1980, la secte fondamentaliste islamique Maitatsine perpétra une série de violents attentats à motivation religieuse dans le nord du Nigeria. Le groupe se servait principalement d'armes traditionnelles comme des arcs, des flèches empoisonnées et des machettes. Un religieux d'origine camerounaise dirigeait la secte Maitatsine, qui enseignait et prônait les principes fondamentalistes, contestait et s'opposait à l'Etat nigérien. Les violentes



© PANOS PICTURES / Martin Adler

Mujahid Asari Dokubo, leader de la Force des volontaires du peuple du Delta du Niger (NDPVF).

insurrections de la secte Maitatsine à Kano en décembre 1980 coûtèrent la vie à 4.177 personnes en moins de dix jours d'hostilités (Tamuno, 1993). Il fallut attendre une opération conjointe de l'armée, de la force aérienne et de la police pour reprendre le contrôle de la situation. Cette même secte participa à des actes de violence armée similaires dans les villes septentrionales de Maiduguri/Bulumkutu en 1982, de Rigassa/Kaduna en 1982, de Jimeta/Yola en 1984, de Gombe en 1984 et de Funtua en 1993-4 (Best, 2001). Il était fondamentalement opposé à l'Etat et, en particulier, au rôle des leaders traditionnels<sup>5</sup>. Les crises provoquées par Maitatsine étaient toutefois généralement intra-islamiques et ne visaient que rarement et délibérément les non-musulmans.

Les conflits interreligieux et ethniques s'intensifièrent vers le milieu des années 80. Parmi les affrontements notoires, il convient de citer ceux de Kafanchan, de Kaduna et de Zaria en 1987, qui opposèrent violemment les chrétiens aux musulmans dans l'Etat de Kaduna (Kukah, 1993). De 1988 à 1994, de violentes querelles éclatèrent entre des étudiants musulmans et non musulmans dans plusieurs universités, notamment à l'Université Ahmadu Bello (Zaria), à l'Université Bayero (Kano), à l'Université d'Ibadan et à l'Université de Sokoto (Kukah, 1993). Bien qu'elles n'aient pas impliqué l'usage d'armes légères, la violence et l'insécurité, conjuguées à l'incapacité répétée des organes de sécurité à protéger les vies et les biens matériels, ont créé une demande pour des armes parmi les citoyens et dans les communautés. Dans la région du nord-est du Nigeria, les tensions liées au vol de bétail et les conflits entre fermiers et éleveurs n'ont fait qu'intensifier la demande pour des armes légères parmi les pasteurs sédentaires et nomades traversant ou vivant dans la région (Williams *et al.*, 1999).

D'une manière générale, les années 90 ont vu l'intensification de la violence armée comme moyen de réaliser les objectifs collectifs. L'économie nigériane chancelante, combinée à une crise socioéconomique concomitante et à un Etat nigérian affaibli (Egwu, 1998; Suberu, 1996) ont intensifié le recours du gouvernement à la coercition – par opposition au dialogue – pour apaiser les troubles. Ce phénomène encouragea à son tour la population à s'organiser et à acquérir des armes, soit pour se défendre, soit pour riposter. Dans les Etats Yorouba du Sud-Ouest, les groupes armés s'opposèrent à l'annulation des élections du 12 juin 1993 – dont ils pensaient que leur candidat yorouba, Moshood Abiola, les avaient remportées – et contestèrent la légitimité de la prise de pouvoir d'Abacha (1993-98). A mesure que le pays évolua du régime militaire à la démocratie au cours des années 90, certains groupes se mirent à contester ce qu'ils considéraient comme l'absence de justice dans le système politique nigérian. On estime entre un (Small Arms Survey, 2003, p. 2)

et trois millions (Obasi, 2002, p. 69) le nombre d'armes légères en circulation dans le pays au début des années 2000.

Dans les années 90, la région du Centre-Nord (le Middle Belt – la Ceinture médiane) fut le théâtre d'affrontements intenses et violents entre les Sayawas-Haoussa et les Fulani à Tafawa Balewa, une zone de gouvernement local de l'Etat de Bauchi, entre les communautés tiv et jukun dans l'Etat de Taraba (Otite et Albert, 1999), entre les Chambres et les Jukuns-Kutebs dans l'Etat de Taraba (Best, 1998) et entre les Bassas et les Egburas dans l'Etat de Nasarawa. Le conflit entre les communautés ife et modakeke dans l'Etat d'Osun au Sud-Ouest, bien qu'un conflit intra-Yorouba multiplia la formation de milices armées des deux côtés. Parallèlement, le conflit entre les Ijaw, les Itsekiris et les Urhobos à Warri engendra l'émergence de quelques-unes des milices ethniques armées les plus violentes de tout le Delta du Niger. Dans l'ensemble, les institutions publiques ne parvinrent guère à faire respecter la loi et l'ordre public, ni à gérer ces crises. Certains de ces conflits se sont caractérisés par l'utilisation sans précédent des armes légères. Vu la proximité de ces communautés, et en raison des associations ethno-linguistiques et culturelles entre les parties, les armes légères circulaient librement dans et entre les zones de conflit.

L'émergence du Congrès du peuple O'odua (O'odua Peoples' Congress – OPC) dans le Sud-Ouest, des Egbesu Boys dans le Delta du Niger et des Bakassi Boys dans les Etats du Sud-Est a contribué à généraliser l'utilisation des armes légères au Nigeria<sup>6</sup>. De 1997 à 2001, dans le Sud, l'OPC, une aile militante du groupement politico-culturel yorouba, a assailli et incendié à maintes reprises des bureaux de police, assassiné des agents et emporté des armes volées. Dans le Delta du Niger, les Egbesu Boys, qui se réclamaient à l'origine d'un groupe culturel religieux ijaw, ont successivement pris les armes afin de contester l'injustice perçue dans la gestion de l'exploitation des ressources pétrolières par l'Etat nigérian et les sociétés multinationales en territoire ijaw et dans le Delta du Niger. Les Bakassi Boys, dans le Sud-Est igbo-phonie, se sont constitués dès le départ en groupe d'autodéfense dans le but de contribuer à protéger les commerçants de la région et leurs clients des attaques perpétrées par des voleurs armés, une situation générée par l'incapacité de la police nigériane à s'acquitter efficacement de sa mission. Après 1999, les gouvernements du Sud-Est ont cautionné les Bakassi Boys, qui sont rapidement devenus une force puissante dans les villes où ils opéraient (HRW et CLEEN, 2002, p. 10). Plus tard, les plaintes portant sur les moyens extrajudiciaires utilisés par les Bakassi Boys, notamment les meurtres, les «supplices du collier» et la torture, ont incité les groupes d'autodéfense à agir dans la clandestinité (HRW et CLEEN, 2002). Les détracteurs craignaient également

que plusieurs gouverneurs du Sud-Est ne déploient le groupe afin de terroriser la population dans l'hypothèse où ils perdraient les élections de mai 2003.

### Les milices armées et les sectes dans l'Etat de Rivers

Les hostilités dans les neuf Etats producteurs de pétrole, dont les Etats du Delta du Niger, ont été motivées par la lutte permanente pour le contrôle des richesses pétrolières, la colère suscitée par la dégradation de l'environnement et les taux de chômage élevés apparus dès le début de l'exploitation pétrolière en 1956. Warri, dans l'Etat du Delta (à la fin des années 90) et plus récemment Port Harcourt, la capitale de l'Etat de Rivers, constituaient les épicentres du conflit. En 2003 et 2004, deux grands groupes armés rivaux, le NDPVF, le NDV et une série de groupuscules associés se sont affrontés pour le contrôle du territoire et des voies de détournement de pétrole<sup>7</sup> dans et autour de Port Harcourt. Les hostilités ont causé la mort de centaines de personnes et engendré le déplacement de dizaines de milliers d'autres (HRW, 2005, p. 1).

La situation ne s'est apaisée qu'à la fin du mois de septembre 2004, lorsque le chef du NDPVF, Alhaji Mujahid Abubakar Asari Dokubo, a menacé de lancer une guerre totale, à moins que le gouvernement nigérian n'accorde un contrôle accru des ressources pétrolières de la région au peuple ijaw, le principal groupe ethnique du Delta du Niger. Cette manœuvre a attiré l'attention internationale, en particulier dans l'industrie pétrolière, et incité le gouvernement nigérian – qui avait déployé des troupes dans la région pour une mission de sécurité intérieure, dont le nom de code était «Opération Hakusi» – à négocier avec les deux principaux groupes armés. Le 1er octobre 2004, l'épisode s'est soldé par un accord de cessez-le-feu et un appel au désarmement de tous les groupes et milices (HRW, 2005, p. 1-3).

### ***Le NDPVF, le NDV et les sectes secrètes***

Si de nombreux groupes armés étaient actifs au Nigeria en 2004, le NDPVF dans l'Etat de Rivers comptait parmi les mieux organisés, les mieux armés et les plus meurtriers. En 2004, Asari, originaire de la ville de Buguma (HRW, 2005, p. 6) a déclaré que son organisation était forte de quelque 168.000 combattants volontaires et que ses effectifs ne cessaient de s'accroître chaque jour (*The News*, 2004, p. 20) – une affirmation que la plupart des experts considèrent aujourd'hui comme largement exagérée. Le NDPVF a également affirmé qu'il avait entamé le dialogue avec des groupes qui partageaient des idées similaires dans d'autres parties du Nigeria<sup>8</sup>.

A l'origine, le gouverneur de l'Etat de Rivers, Peter Odili, a appuyé Asari dans ses ambitions de «contenir» l'influence grandissante du Conseil de la



jeunesse ijaw (Ijaw Youth Council (IYC)), une organisation ijaw<sup>9</sup> constituée en 1998 pour faire pression en vue d'obtenir un contrôle accru des ressources et une durabilité environnementale (HRW, 2005, p. 4-5). En 2001, Odili aurait soutenu Asari dans sa tentative de devenir le président du IYC afin de restreindre l'influence politique du mouvement dans la course aux élections de l'Etat en avril 2003 (HRW, 2005, p. 5). Malgré sa réélection, la stratégie d'Odili a eu l'effet inverse, vu qu'Asari a utilisé ultérieurement sa position au sein du IYC pour s'arroger le soutien populaire et critiquer publiquement les élections (HRW, 2005, p. 7, 10). Asari abandonna sa fonction de président du IYC le 10 juillet 2003, sous l'effet de pressions exercées par des personnalités haut-placées du IYC<sup>10</sup>, pour créer ensuite le NDPVF. Les paroles d'Asari en personne illustrent peut-être mieux le discours du groupe:

Je ne pratique pas le détournement illégal de pétrole. Je rends à mon peuple ce qui lui appartient. Comment le pétrole peut-il se vendre 45 naira à Abuja et à Lagos alors qu'à Buguma et à Nembe (dans le Delta du Niger), il se vend 200 naira le litre? ... Je le raffine et je le vends 15 naira le litre dans les régions riveraines. Le peuple est content car je l'ai émancipé de l'esclavage d'Obasanjo et d'Odili. Je rends au peuple le pétrole qui lui appartient. Qui, parmi ceux qui nous accusent de détourner du pétrole, n'y est pas impliqué, du plus haut niveau au plus bas. (*The News*, 2004, p. 20)

Dirigé par Ateke Tom, le NDV a vu le jour à Okrika, une grande ville de l'Etat de Rivers, durant l'état général de non-droit engendré par l'activité des gangs criminels. Le groupe, connu avant 2003 sous le nom de Milice d'Okrika ou des Icelanders, a obtenu le soutien de la communauté après être parvenu à neutraliser la mafia locale. Il a gagné sa popularité suite à l'incapacité des forces de police nigérianes à faire respecter la loi et l'ordre public. Son influence était telle, qu'elle n'est pas passée inaperçue aux yeux des politiciens locaux. Certaines sources rapportent que l'ancien secrétaire du gouvernement de l'Etat et l'actuel ministre fédéral des Transports, Abiye Sekibo, a offert une protection politique à Ateke dès 2001, à la condition que le NDV rende des services coercitifs – comme l'intimidation d'opposants politiques – durant les élections de 2003 (HRW, 2005, p. 4). La politisation accrue du NDV

lui a permis d'étendre son influence au-delà d'Okrika et de jouer un rôle essentiel dans la crise armée de l'Etat de Rivers, en s'opposant au contrôle des voies de détournement de pétrole par le NDPVF, à la suite de la querelle entre Asari et Odili (HRW, 2005, p. 7, 10). Odili aurait soutenu le NDV durant les affrontements de 2003-04 (HRW, 2005, p. 10, 16).

Les différents groupuscules gravitant autour du NDPVF et du NDV sont communément appelés des «sectes» et des «milices». Il s'agit essentiellement de groupes ou d'individus qui ont pour vocation de pourvoir à la sécurité et de profiter des opportunités économiques pour eux-mêmes et leurs communautés respectives, en prêtant un serment d'allégeance et de secret et en recourant généralement à la violence pour arriver à leurs fins. Néanmoins, toutes les sectes ne sont pas violentes – bien que la plupart soient armées à différents degrés. Les effectifs varient de 20 à 3.000 personnes. La Loi d'interdiction des sectes secrètes et des activités semblables (Secret Cult and Similar Activities Prohibition Law) (ci-après désignée comme la Loi sur les sectes secrètes) votée en juin 2004 identifie officiellement quelque 100 sectes, aujourd'hui interdites. Ces sectes comprennent des bandes criminelles, des groupes d'inspiration spirituelle et politique à la recherche de pouvoir et de contrôle, des gangs qui contrôlent les voies navigables et les lieux de passage, ainsi que des individus impliqués dans des activités de détournement de pétrole.

L'adhésion aux sectes, les modes opératoires et les rites initiatiques, dont les serments d'allégeance, restent secrets. Certaines sont proétatiques ou pro-gouvernementales, d'autres antiétatiques, et d'autres encore n'ont pas d'objectifs politiques clairement définis. Les groupuscules, eux-mêmes sujets à des divisions internes, se sont ralliés pour la plupart aux groupes prépondérants dirigés par Asari et Ateke durant les élections de 2003 afin de faciliter l'accès aux armes et aux ressources (HRW, 2005, p. 3). Il est intéressant de noter que ni le NDPVF d'Asari, ni le NDV d'Ateke n'ont été recensés dans la liste qui accompagne la Loi sur les sectes secrètes. En revanche, les groupuscules affiliés, tels que les *Icelanders*, y figurent. Les *Dey Gbam* se rangeraient aux côtés du NDPVF, tandis que les *Germans* entretiendraient une relation privilégiée avec le NDV (HRW, 2005, p. 11-14).

De nombreux actes de violence dans l'Etat de Rivers, en particulier ces dernières années, ont été associés à ces groupes. Bien que la fiabilité des données fédérales sur la santé publique soit discutable, certains chercheurs estiment que la violence perpétrée entre octobre 2003 et octobre 2004 à Okrika, Buguma, Tombia, Ogakiri et Port Harcourt aurait coûté la vie à des douzaines de résidents locaux et fait des centaines de victimes parmi les

Tableau 1.1 Les sectes secrètes identifiées par la Loi

Agbaye	Elegemface	Odu Cofraternity
Airwords	Executioners	Osiri
Amazon	Fangs	Ostrich Fraternity
Baccaneers (Sea Lords)	FF	Panama Pyrate
Barracuda	Fliers	Phoenix
Bas	Frigates	Predators
Bees International	Gentlemen's Club	Red Devils
Big 20	Green Berets Fraternity	Red Fishes
Black Axe	Hard Candies	Red Sea Horse
Black Beret Fraternity	Hell's Angels	Royal House of Peace
Black Brasserie	Hepos	Royal Queens
Black Brothers	Himalayas	Sailors
Black Cats	Icelanders	Scavengers
Black Cross	Jaggare Confederation	Scorpion
Black Ladies	KGB	Scorpion
Black Ofals	King Cobra	Scorpion Fraternity
Black Scorpions	Klam Konfraternity	Sea Vipers
Black Sword	Klansman	Soiree Fraternity
Blanchers	Ku Klux Klan	Soko
Blood Hunters	Knite Cade	Sunmen
Blood Suckers	Mafia Lords	Temple of Eden Fraternity
Brotherhood of Blood	Mafioso Fraternity	Thomas Sankara Boys
Burkina Faso: Revolution	Malcolm X	Tikan Giants
Fraternity	Maphites/Maphlate	Trojan Horses Fraternity
Canary	Mgba Mgba Brothers	Truth Seekers
Cappa Vandetto	Mob Stab	Twin mate
Daughters of Jezebel	Musketeers Fraternity	Vikings
Dey Gbam	National Association of	Vipers
Dey Well	Adventurers	Vultures
Dolphins	National Association of Sea	Walrus
Dragons	Dogs	White Bishop
Dreaded Friends of Friends	Neo-Black Movement	
Eagle Club	Night Mates	
Egbe Dudu	Nite Hawks	
Eiye of Air Lords Fraternity	Nite Rovers	

Remarque: Amazon, Black Brasserie, Black Ladies et Daughters of Jezebel sont des sectes de femmes.

combattants (HRW, 2005, p. 10)<sup>11</sup>. La violence des sectes est à l'origine de la destruction, totale ou partielle, de plusieurs communautés, dont Njemanze, un faubourg de Port Harcourt et la communauté Okuru, de nombreux quartiers d'Okrika, pratiquement la totalité d'Ogbakiri et plusieurs habitations de Buguma, Bukuma et Tombia. La plupart des anciens habitants étaient toujours enregistrés comme personnes déplacées dans le pays à la fin de 2004. Bien qu'il n'existe pas d'estimations fiables à ce sujet, les interviews des membres des communautés font état de plus de 50.000 sans abri, toutes communautés confondues.

### ***La disponibilité des armes légères et leurs sources***

Les groupes armés de l'Etat de Rivers déploient un arsenal comprenant des fusils d'assaut (AK-47, le modèle tchèque SA Vz. 58, G3, FN FNC et FN FAL), des fusils à pompe, des mitrailleuses légères et des armes artisanales<sup>12</sup>. Les types d'armes restituées dans le sillage du processus de paix (voir le tableau 1.2) le confirment. Par ailleurs, les fusils d'assaut AK-47 fabriqués en Europe orientale deviennent plus populaires que les modèles Beretta AR-70, FNC et les mitrailleuses légères préférés antérieurement. Près de 75% des AK-47 restitués ne possédaient pas de crosse, ce qui affecte l'équilibre et la précision du fusil. Cet élément indique également que les milices accordent moins d'importance à la précision qu'à la portabilité.

En 2004, un nouveau AK-47 équipé de deux chargeurs pouvait s'acheter dans le Delta du Niger à un prix approximatif de 1.700 USD et une mitrailleuse à 200 cartouches pour 7.400 USD – des prix excessifs qui suggèrent que la demande particulièrement élevée pour les armes automatiques excède l'offre actuelle<sup>13</sup>. En 1999, les prix des pistolets et des armes automatiques auraient oscillé entre 200 et 400 USD (Musah et Thamson, 1999, p. 131).

Nous ne disposons que de peu d'informations sur les arsenaux des groupes spécifiques. Le NDPVF semble toutefois plus ouvert et communicatif, bien qu'il soit nécessaire de considérer ses affirmations avec circonspection. Il semble toutefois certain que, en raison de ses liens avec le détournement de pétrole, le groupe a pu investir dans des achats considérables d'armes. Asari, par exemple, a déclaré en 2004 détenir 67 bateaux, tous armés de deux mitrailleuses légères (*Newswatch*, 2004, p. 10) et plus de 3.000 fusils d'assaut (IRIN, 2004d). Le «Commandant général» du NDPVF, British Columbus Epebada, qui affirme être un ancien militaire de l'armée nigériane, se serait targué «de posséder des MAG (mitrailleuses d'appui général), des FCA (fusils à chargeement automatique), des Kalachnikovs AK-47, des mitrailleuses et plusieurs

**Tableau 1.2 - Armes à feu restituées au camp militaire de Bori,  
Port Harcourt, 7 octobre - 30 novembre 2004**

Type d'arme	Nombre
<b>Fusils d'assaut</b>	<b>778</b>
<i>AK-47</i>	<i>324</i>
<i>SA Vz. tchèque 58</i>	<i>429</i>
<i>HK G3</i>	<i>22</i>
<i>FN-FAL</i>	<i>3</i>
<b>Fusils</b>	<b>19</b>
<b>Mitrailleuses légères</b>	<b>12</b>
<i>Beretta 12S</i>	<i>2</i>
<i>MAT 49</i>	<i>2</i>
<i>Modèle tchèque 26</i>	<i>7</i>
<i>Sten MK 2</i>	<i>1</i>
<b>Mitrailleuses</b>	<b>3</b>
<i>Modèle tchèque 59 (Rachot)</i>	<i>2</i>
<i>MG 36</i>	<i>1</i>
<b>Carabines de chasse</b>	<b>3</b>
<b>Pistolets</b>	<b>9</b>
<b>Revolvers</b>	<b>4</b>
<b>Armes artisanales</b>	<b>17</b>
<i>Fusils</i>	<i>10</i>
<i>Revolvers</i>	<i>7</i>
<b>Fusils à air comprimé</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>846</b>

Source: Safer Africa (2004)

autres armes. Nous possédons plus de 5.000 armes, dont les seules MAG sont au nombre de 273» (Abubakar et Bello, 2004, p. 17).

Plusieurs des principales sources d'approvisionnement en armes identifiées au cours des recherches sont mentionnées ci-dessous<sup>14</sup>.

- Un certain nombre d'armes légères proviennent d'autres parties de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ravagées par la guerre, en particulier la Sierra Leone et le Liberia. Certains membres de l'armée nigériane auraient ramené des armes de Sierra Leone, où ils ont participé à l'ECOMOG (Groupe de surveillance de la CEDEAO), pour les revendre

- après leur redéploiement dans l'Etat (Musah et Thamson, 1999, p. 131).
- Des sympathisants des groupes armés dans l'industrie pétrolière (voir Von Kemedi, 2003) ou des partis politiques, voire même des membres du gouvernement de l'Etat (HRW, 2005, p. 8; NDPEHRD, 2004, p. 5-6) ont fourni des armes ou des capitaux et chargé des agents de liaison de les acheter. Certains leaders traditionnels recherchant la protection des groupes armés ont également fourni des armes, notamment un chef local d'Okrika, dont Ateke affirme qu'il achetait des armes pour le NDV (HRW, 2005, p. 6).
  - Les armes échangées contre du pétrole volé ou détourné sont une autre source d'approvisionnement non négligeable<sup>15</sup>. Le détournement illégal de pétrole constituerait une source de revenus considérable pour le NDPVF comme pour le NDV (HRW, 2005, p. 7).
  - Les armes confisquées ou saisies dans les stocks locaux ou achetées à des individus corrompus viennent également gonfler les stocks des groupes armés. Il s'agit notamment d'armes confisquées (ou vendues) par la police mobile du Nigeria et le personnel de l'armée nigérienne, d'armes saisies ou achetées à des soldats camerounais stationnés dans la péninsule de Bakassi (dont le Nigeria et le Cameroun se disputent la juridiction) et d'armes achetées à d'anciens soldats nigériens également déployés dans cette région<sup>16</sup>.
  - Un leader de groupe affirme que des armes sont fournies par les navires amarrés au large des côtes de l'Etat de Rivers et peuvent être achetées par quiconque peut se les offrir. Warri, la capitale de l'Etat du Delta, est également connue comme une importante plaque tournante du trafic d'armes. Les contrebandiers de Guinée-Bissau, du Gabon et du Cameroun utiliseraient des hors-bords pour rejoindre les bateaux amarrés au large et acheter des armes qu'ils revendent ensuite à leurs communautés respectives à Warri, où elles sont souvent passées en contrebande ailleurs (voir Obasi, 2002, p. 74-75).
  - Si la présence d'armes artisanales parmi celles restituées à Port Harcourt apporte la preuve de l'existence d'une industrie clandestine, les données relatives aux produits, aux niveaux de production, à la qualité et au prix de ces armes sont rares. Awka, la capitale de l'Etat d'Anambra, semble aujourd'hui se profiler comme le principal centre de production artisanale d'armes légères au Nigeria. On rapporte également que des armuriers ghanéens se rendraient au Nigeria pour former les forgerons locaux à l'art de façonner des armes (voir chapitre 3).

### ***Protection, pétrole, politiques des partis et crime***

L'essor d'une industrie de protection informelle, alors que le personnel de police et militaire est absent ou perçu comme partial, contribue à l'augmentation du nombre de groupes armés et à la prolifération concomitante des armes légères dans l'Etat de Rivers. Ce phénomène s'est vérifié durant la course aux élections de 2003, qui fut entachée par plusieurs meurtres inexplicables d'éminentes personnalités politiques. Asari, le leader du NDPVF, a justifié la prise des armes en citant une longue liste de personnes que les dirigeants de l'Etat avaient supprimées pour des raisons politiques (*Newswatch*, 2004, p. 14). Il a déclaré avoir survécu à plusieurs tentatives d'assassinat et accusé la police de manquer à son devoir d'appréhender des coupables connus. Il en a conclu: «J'ai décidé, à contrecœur, mais avec l'aide de Dieu, de défendre les indigènes et les résidents sans défense de l'Etat de Rivers, qui chaque jour craignent la mort, l'extorsion et l'intimidation ... et j'ai réussi à mettre un terme à toutes les activités sectaires ...» (*Newswatch*, 2004, p. 16).

L'économie pétrolière et son impact sur l'environnement dans le Delta du Niger ont exercé une influence considérable sur la croissance du nombre de groupes armés opérant dans la région. Les communautés productrices de pétrole ont engagé des groupes armés pour imposer leur suprématie dans la représentation de l'Etat et se protéger. Les compagnies pétrolières, comme Shell Petroleum Development Company, ont indirectement financé ces groupes (voir Christian Aid *et al.*, 2004, p. 7; HRW, 2005, p. 5-6, 8; Musah et Thamson, 1999, p. 130) en payant des «collaborateurs sur qui on peut compter» travaillant à domicile ou par des contrats fictifs, payés mais jamais exécutés. Au fil du temps, les groupes armés se sont étendus à d'autres communautés appartenant au même clan. Parmi ceux-ci, les groupes Esenasawo de Nembe-Ogbolomabiri (Etat de Bayelsa), qui sont progressivement devenus actifs dans d'autres communautés de Nembe avant de s'allier sur le NDPVF d'Asari.

Les enjeux politiques augmentent progressivement à mesure que les fonctionnaires de l'Etat élus accèdent aux ressources pétrolières et aux subsides fédéraux qui tendent à se montrer relativement généreux. Après les Etats du Delta et de Bayelsa, l'Etat de Rivers occupe la troisième place en termes de subsides versés par le Compte de la Fédération nigérienne. La population locale partage toutefois largement le sentiment que ces recettes colossales ne lui profitent guère.

Au cours des élections générales de 1999, plusieurs parties se sont réunies pour armer la jeunesse. Certains observateurs prétendent que des membres

du gouvernement de l'Etat de Rivers de Peter Odili et les partis politiques de l'opposition ont financé et armé des membres du groupe (HRW, 2005, p. 8). A Okrika, l'ancien secrétaire du gouvernement de l'Etat, le Dr Abiye Sekibo, aujourd'hui ministre nigérian du Transport, aurait soutenu le NDV d'Ateke dans une tentative de contrer l'opposition appuyée par le Parti de tous les peuples du Nigeria (All Nigeria People's Party's [ANPP]), durant les élections prévues au niveau fédéral et des Etats en 2003 (HRW, 2005, p. 4). Suite à une vague de violence en septembre 2004, le gouverneur Odili a dissous le conseil des ministres, dans ce qui s'avéra être une tentative de débarrasser le gouvernement des «parrains» des sectes.

La nécessité d'utiliser les armes pour contrôler les voies fluviales qui facilitent le transfert illégal des ressources pétrolières constitue un autre facteur important qui a favorisé l'émergence des gangs armés. Les auteurs de détournements de pétrole paient des loyers et autres charges aux groupes armés qui régissent les voies et un contrôle sans armes n'est guère possible. Dans la ville de Port Harcourt, les trafiquants de stupéfiants achètent également leur protection à des sectes, qui s'arment elles aussi afin de prévenir les incursions d'autres gangs résolus à s'emparer d'une partie de leur territoire. Deux cartels prépondérants offrent une protection aux trafiquants de stupéfiants: les milices urbaines Dey Gbam et Dey Well, toutes deux identifiées par la Loi sur les sectes secrètes. Toutefois, bien d'autres sectes sont également impliquées dans la protection de la filière de la drogue.

Les conflits relatifs aux titres ou à l'autorité traditionnels constituent une autre raison qui sous-tend l'accumulation des armes. Les prétendants rivaux et leurs sympathisants cherchent souvent à imposer leur volonté aux autres gangs, généralement en délogeant violemment leurs sympathisants au cours du processus. Ce fut le cas à Okrika, où le conflit a pris également une dimension politique lorsque les sympathisants des chefs rivaux se sont affiliés à deux partis politiques différents: l'ANPP, le parti de l'opposition et le PDP, le parti au pouvoir. Les versements des revenus du pétrole exacerbent les conflits de chefferie, vu que les sociétés paient non seulement le gouvernement, mais également les «communautés d'accueil», ce qui en pratique signifie les leaders ou chefs traditionnels (HRW, 2005, p. 5).

### **Le désarmement et le processus de paix dans l'Etat de Rivers**

D'une manière générale, la réponse de l'Etat nigérian fut d'ordre répressif (voir HRW, 2005, p. 15-19), bien que le dialogue entamé en septembre 2004 s'écarte de ce modèle. Lors d'une réunion entre les fonctionnaires du gouvernement fédéral nigérian et les leaders du NDPVF et du NVD à Abuja, le 1<sup>er</sup>



octobre 2004 (voir HRW, 2005, p. 19-20), les leaders ont accepté de démanteler leurs milices et de désarmer totalement. Ils ont également accepté un cessez-le-feu immédiat et se sont engagés à maintenir la paix et à respecter la loi. En examinant la violence dans l'Etat de Rivers, tous les participants, y compris le président nigérian, ont convenu que des efforts devaient être consentis pour réconcilier les forces ennemies à Okrika et faciliter la résolution de la question de la chefferie. Ils ont admis qu'un processus de réconciliation similaire serait également utile en territoire kalabari. La nécessité de réhabiliter et de réintégrer la jeunesse désarmée fut également soulignée.

Après une seconde réunion, le Président a mis en place un comité de suivi, présidé par le général de division (à la retraite) Abdulahi Muhammed. Deux sous-comités ont également été constitués: le Sous-comité du désarmement, présidé par le gouverneur Odili, et le Sous-comité communautaire, dirigé par le gouverneur adjoint de l'Etat de Bayelsa, le Dr Jonathan Goodluck. Un Comité communautaire fut également constitué pour Okrika, présidé par le professeur Tekena Tamuno, un homme cultivé et respecté. A Buguma, un comité similaire sera probablement mis en place. Les deux sous-comités ont tenu une série de réunions entre octobre et décembre 2004.

Vers la mi-décembre 2004, le Sous-comité du désarmement avait recueilli 1.100 fusils (HRW, 2005, p. 19). Le gouvernement de l'Etat a offert 1.800 USD pour chaque fusil d'assaut restitué et promis l'immunité de poursuites judiciaires aux membres de groupes armés et la libération des membres détenus en échange des armes (HRW, 2005, p. 19). Conformément à l'accord conclu le 1er octobre 2004 à Abuja, différentes milices, dont les groupes d'Asari et d'Ateke, ont restitué des armes. Une amnistie générale fut proclamée jusqu'au 31 décembre 2004, date après laquelle les personnes et les groupes découverts en possession d'armes tomberaient sous le coup de la loi.

Le programme de désarmement a montré ses limites; les observateurs affirment que les armes restituées étaient obsolètes et que les milices étaient toujours en possession d'armes plus récentes et plus sophistiquées – par ailleurs, le processus n'a pas traité les causes profondes de cet état des choses (HRW, 2005, p. 19). En octobre 2004, les observateurs se sont inquiétés du nombre relativement faible des armes restituées par le NDPVF (200 armes sur un nombre estimé à 3.000) (IRIN, 2004d). Malgré ces problèmes et bien d'autres, le processus de paix a néanmoins apporté un certain degré de sérénité.

Toutefois, un calme apparent peut ne pas durer si la tendance actuelle au désordre continue à augmenter. Deux incidents liés, survenus récemment, ne font que souligner la fragilité de la paix dans la région. Le 5 novembre 2004, des individus suspectés d'être des membres du groupe d'Ateke ont assassiné

trois membres de la faction d'Asari (IRIN, 2004c). Environ une semaine auparavant, les membres du groupe d'Asari avaient grièvement blessé plusieurs partisans d'Ateke. Bien que les deux leaders de faction se soient pour l'heure abstenus de s'accuser mutuellement et maintiennent leur engagement pour la paix, des dissensions évidentes pourraient dégénérer en conflit ouvert.

Une paix durable dans l'Etat de Rivers est inévitablement liée aux perspectives économiques viables dont bénéficieront les anciens combattants et autres jeunes qui restent susceptibles de faire l'objet d'un recrutement futur par des gangs violents. Lors de la réunion du 5 octobre 2004, il a été demandé à l'équipe de facilitation de préparer un cadre pour un programme de réhabilitation rapide et massif qui recueillerait la confiance des anciens combattants, des communautés affectées et de la population de l'Etat de Rivers dans son ensemble. Port Harcourt, Ogbakiri, Tombia, Okrika et Buguma ont été identifiées comme les communautés nécessitant une attention immédiate.

### Les groupes armés et la violence ethnique dans l'Etat du Plateau

Les tensions existant entre les bergers musulmans et les fermiers chrétiens concernant les terres et le bétail ont donné lieu à plusieurs offensives et représailles violentes en 2001 et en 2004 – ayant notamment dégénéré en un cortège sanglant d'échauffourées entre février et mai 2004. Le conflit de septembre 2001 a fait plus 1.000 victimes et des milliers de déplacés (Global IDP Project, 2004) dans et autour de Jos, la capitale de l'Etat. Les tueries de mai 2004 à Yelwa, au cours desquelles une milice chrétienne a assassiné plusieurs centaines de musulmans en représailles au massacre de 67 personnes perpétré dans une église en février 2004, a incité le président Obasanjo à déclarer l'état d'urgence dans l'Etat: il s'agissait de la première fois que de telles mesures étaient prises depuis la transition du Nigeria vers la démocratie en 1999.

L'instauration de la Sharia (loi islamique stricte) dans 12 Etats du nord en 2000 a intensifié la suspicion et introduit des connotations religieuses dans ce qui était, à l'origine, une querelle classique entre des fermiers, des commerçants et des éleveurs indigènes (IRIN, 2004a). Cet événement a déclenché une vague d'assassinats par vengeance à l'égard de la minorité chrétienne dans le nord de l'Etat de Kano (Global IDP Project, 2004). Une publication officielle du gouvernement de l'Etat du Plateau fixe le nombre de déplacés au cours de la période 2001-04 à 150.000 personnes, et fait état de 150 villages détruits et de 50.000 foyers complètement déracinés (gouvernement de l'Etat du Plateau, 2004a, p. 5).

### ***Des milices ethniques au conflit religieux***

De 2001 à 2004, l'Etat du Plateau, qui constitue un fief de la chrétienté nigériane au Nord, fut bouleversé par une série de violents conflits armés impliquant différents groupes ethniques. La violence a éclaté principalement dans les régions septentrionales et méridionales. La région septentrionale est constituée de six zones de gouvernement local: Jos Nord, Jos Sud, Jos Est, Barkin Ladi, Riyom et Bassa. Seul Jos Est a été épargnée par le conflit. La région méridionale se compose également de six zones de gouvernement local: Wase, Langtang Nord, Langtang Sud, Shendam, Qua'an Pan et Mikang, toutes ébranlées par des épisodes de violence. Dans la région centrale, les zones de gouvernement local de Pankshin, Kanke et Kanam ont été affectées en raison de leur proximité avec les principales zones de combat et leur parenté avec les peuples du nord et du sud. Ce conflit particulier s'est avéré plus long, plus intense et destructeur que dans le nord.

Les groupes ethniques minoritaires ont exploité l'aspect religieux de ces conflits afin de s'impliquer davantage dans les querelles liées à l'agriculture et au vol de bétail dans cet Etat majoritairement agricole. Si les chrétiens (essentiellement des fermiers) et les musulmans (principalement des éleveurs) ont désigné les cartes d'identité retrouvées durant les combats comme la preuve des motivations religieuses de leurs adversaires, leur rôle véritable est insignifiant si ce n'est que plusieurs groupes ethniques impliqués se trouvaient par hasard appartenir à l'un ou l'autre groupe. Les milices fulani et de Wase sont exclusivement musulmanes, par exemple, tandis que les milices tarok et gamai sont non musulmanes – et se composent de chrétiens et de pratiquants de religions traditionnelles africaines. Certains habitants, plus cyniques, pensent que les manœuvres politiques de politiciens locaux, visant à exploiter les tensions locales avant les élections de 2007, ont contribué à l'escalade du conflit (Global IDP Project, 2004).

Pratiquement tous les groupes ethniques résidant dans les régions affectées par le conflit ont formé des milices armées ou des groupes de défense communautaires – généralement formés par des membres ayant bénéficié d'une expérience militaire antérieure. Il s'agit des peuples berom, anaguta, afizere, irigwe, haoussa et fulani au Nord et des peuples tarok, gamai, merynyang, demak, kwalla, yom, ter, montol, haoussa de Wase et haoussa de Yelwa au Sud. En raison de ressources limitées, tous ne peuvent pas se procurer des armes légères et doivent recourir aux armes traditionnelles comme les machettes et les arcs. En revanche, les ethnies plus importantes, comme les Haoussa, les Fulani, les Taroks et les Gamais, peuvent accéder à différentes catégories d'armes d'assaut de type militaire. Plusieurs groupes peuvent

également défendre les intérêts d'une même ethnie. Dans le nord de l'Etat du Plateau, la milice berom n'était pas centralisée, mais disséminée de manière à assurer la sécurité de différents villages de Jos, Du, Gyel, Vom, Barkin Ladi, Riyom et Bachit, entre autres<sup>17</sup>.

Si les recherches sur le terrain confirment que la résistance armée était organisée généralement le long des lignes ethniques<sup>18</sup>, la croissance de la suspicion mutuelle depuis 2001 a donné lieu à d'importants clivages religieux et à des actes de violence graves. Les opérations à motivation religieuse, telles que la protection ou la destruction de lieux de culte, se sont répandues. Des chefs de groupes, de jeunes indigènes d'ethnies non musulmanes interviewés ont pressenti la menace que présentait l'enclave musulmane de Yelwa pour la stabilité et la paix de l'ensemble de la région méridionale après les massacres des chrétiens en 2002 et 2004<sup>19</sup>. Ils ont perçu l'expansion progressive de l'influence islamique à chaque nouvelle vague d'offensives.

La violence aurait également impliqué des incursions de groupes armés venus de l'extérieur pour s'en prendre aux communautés locales. Les communautés ethniques locales de l'Etat du Plateau – notamment les Taroks, les Gamais et les Beroms – ont accusé les Fulani d'engager des mercenaires du Tchad, du Niger, du Cameroun et d'autres pays voisins pour les combattre. Malgré les accusations portées par les leaders berom, gamai et tarok, aucune preuve irréfutable ne confirme ces allégations<sup>20</sup>.

Certains habitants et membres du personnel d'organisations établies dans la communauté et actives dans la zone méridionale pensent que les forces de sécurité envoyées pour faire respecter la loi et l'ordre public ont souvent été soudoyées pour permettre aux assaillants venus de l'extérieur de venir ravager les communautés locales<sup>21</sup>. Les non-musulmans prétendent également que les communautés islamiques hors de l'Etat soutiennent leurs frères dans l'Etat du Plateau en fournissant des ressources et des armes. D'autre part, les musulmans reprochent à l'église et à certains leaders chrétiens de perpétrer et de promouvoir la violence armée à leur égard. Les plaintes et les contre-plaintes, bien que communes, peuvent être attribuées à des réactions légitimes à la violence commise par au moins un, sinon les deux groupes.

Il est inutile de préciser que les civils ont grandement souffert. Une étude basée sur les données hospitalières a révélé que 16% des victimes des hostilités dans et autour de Jos en 2001-02 étaient âgées de 3 à 19 ans, et que plus d'un quart d'entre elles étaient des femmes (Uba *et al.* 2003). Durant l'état d'urgence, le gouvernement de l'Etat du Plateau a constitué un comité de 23 membres, dirigé par M. Thomas Kangna'an, pour effectuer le recensement des personnes déplacées dans et hors de l'Etat. Le comité a collaboré avec la

Commission nationale des réfugiés pour élaborer des questionnaires. Il a également formé du personnel à la gestion des enquêtes avant de les soumettre aux personnes déplacées. Toutes n'ont pas pu être contactées, ce qui a laissé quelques lacunes dans la couverture du recensement (gouvernement de l'Etat du Plateau, 2004a, p. 77-78). Ce comité a finalement estimé à quelque 53.000 le nombre total de victimes entre septembre 2001 et mai 2004 (IRIN, 2004a). Les fonctionnaires du régime démocratique civil suspendu ont toutefois contesté ce chiffre, prétendant que ces données provenaient de déclarations non vérifiées faites par des groupes locaux affectés.

Il semble en effet que la plupart des pétitions soumises par les communautés affectées aient été exagérées. Par exemple, la communauté musulmane de Yelwa Shendam, dont l'offensive a précipité l'état d'urgence (les chrétiens ont fui après les assassinats commis dans une église en 2004), a fourni l'évaluation suivante – probablement exagérée – de l'impact des attaques de représailles des milices chrétiennes<sup>22</sup>.

- Six cent trente personnes tuées par balles et coups de machette, dont 50 étaient des femmes mariées ou célibataires et des filles; 250 étaient des jeunes gens et 100 des personnes âgées, dont le chef traditionnel de la ville, âgé de 66 ans.
- Mille cinq cents personnes ont été blessées par balles ou à coups de machette.
- Des biens d'une valeur de 800 millions NGN (6 millions USD) ont été détruits.
- Douze mosquées, dont deux mosquées centrales, ont été détruites.
- Trois marchés ont été réduits en cendre.
- Trois hôpitaux et un parc automobile ont été détruits.
- Trente-deux voitures et camions et 70 motos ont été volés; 42 voitures et camions et 5 motos ont été incendiés.
- Douze stations de distribution de carburant ont été détruites.
- Cinq cents enfants ont été enlevés à la communauté par les assaillants comme butin de guerre, et bon nombre de femmes violées par leurs ravisseurs.
- Dix mille personnes déplacées se trouvent dans des Etats voisins.
- Cent vingt femmes sont portées disparues<sup>23</sup>.

Pour sa part, la tribu indigène gamai maintient que les musulmans Haoussa et Fulani, avec le soutien de mercenaires étrangers, ont lancé 42 offensives armées<sup>24</sup>. Les Gamais ont également produit une longue liste de centaines de personnes tuées, blessées, déplacées ou enlevées durant le

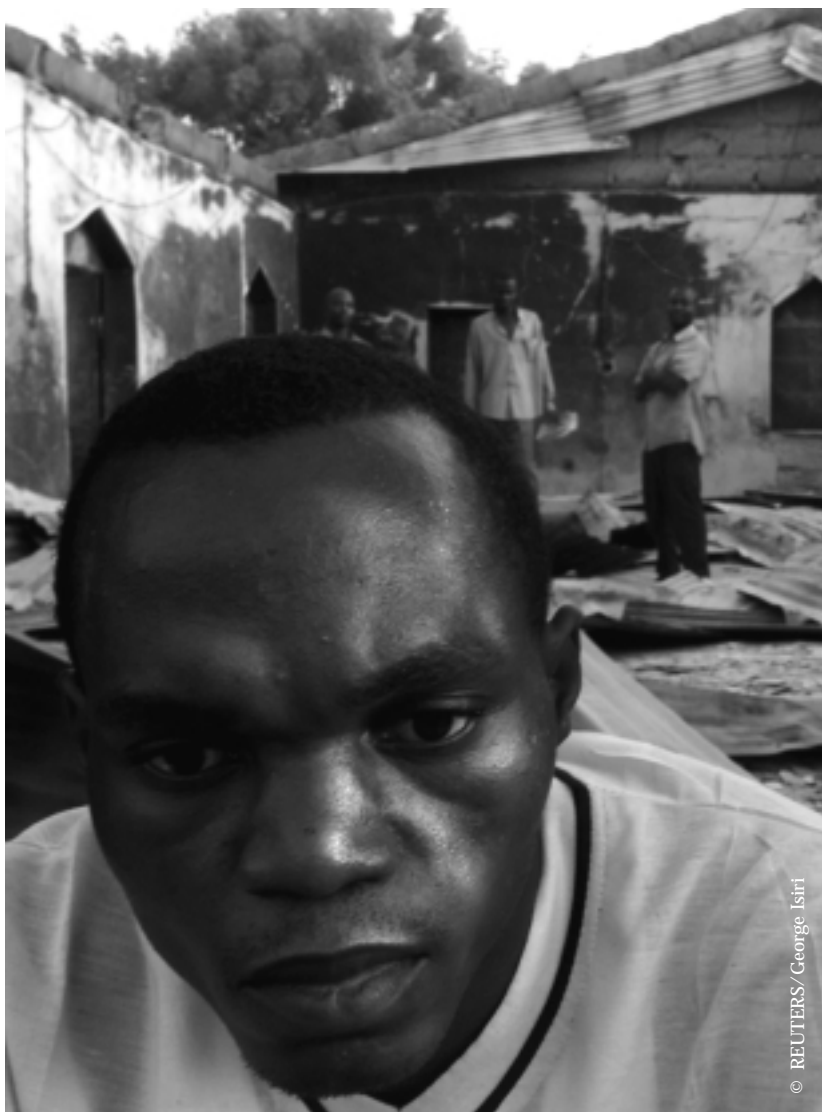
conflit. Au 3 mai 2004, les musulmans avaient intimidé, tué et chassé de leurs maisons l'ensemble de la population non musulmane de Yelwa. Pas une seule église ne restait debout<sup>25</sup>. D'autres communautés ethniques, notamment les peuples tarok, demak, kwalla, mernyang, ter et montol déplorent également la perte de vies humaines et la destruction de biens matériels.

Des violations des droits de l'homme impliquant l'usage d'armes légères ont également été enregistrées. La privation du droit de culte, l'enlèvement de femmes, les exécutions sommaires et les viols – souvent sous la menace d'une arme – en font partie. Toutes les communautés ethniques locales interviewées – Haoussa, Fulani, Gamais, Taroks, etc. – ont porté des accusations semblables. Les affrontements ont engendré le déplacement massif des populations locales dans le pays. Le peuple Fulani dans les zones de gouvernement local du nord et du sud de Langtang a été totalement pillé et seules des portions de villages musulmans ont été épargnées. De la même manière, les populations non musulmanes ont fui les zones du gouvernement local de Shendam, Qua'an Pan Wase et du sud de Langtang.

Les vols de bétail se sont également intensifiés durant le conflit. Alors que les Fulani sont des éleveurs et des propriétaires de bétail traditionnels, les Taroks et les autres tribus indigènes se tournent également de plus en plus vers les animaux d'élevage. Les vols de bétail mutuels n'ont fait qu'aggraver les animosités engendrées par le conflit. Si le vol de bétail fournit les ressources nécessaires à l'achat d'armes, il pousse également les propriétaires, soit à prendre les armes, soit à engager des groupes armés pour défendre leur cheptel. La communauté haoussa de Yelwa a affirmé que près de 700.000 têtes de bétail avaient été volées durant la crise<sup>26</sup>. Pour les Fulani en particulier, mais également pour les Taroks, les vaches et les bêtes d'élevage ne représentent pas de simples animaux et sont essentiels à leur autodéfinition de culture distincte, à leur dignité et à leur vie.

### **La disponibilité des armes légères et leurs sources**

Bien que les armes artisanales aient longtemps été présentes dans la région, l'État fut relativement sûr durant les années 90, la prolifération des armes légères n'étant devenue un problème que durant les récents affrontements ethniques. La réunion du groupe de discussion organisée le 1<sup>er</sup> septembre et les recherches sur le terrain qui ont suivi ont identifié les armes suivantes comme les principaux types d'armes disponibles dans l'État du Plateau: fusils d'assaut AK-47 et G3, FCA, pistolets-mitrailleurs, mitrailleuses légères<sup>27</sup>, pistolets et revolvers, fusils de chasse artisanaux à canon simple et double et fusils à silex, bombes fabriquées sur place<sup>28</sup> ainsi que des armes



© REUTERS/George Isiri

Le pasteur Anifowoshe Caleb, assis devant l'Eglise apostolique du Christ incendiée à Kazaure, dans l'Etat de Jigawa (nord du Nigeria), le 21 novembre 2003. Les affrontements religieux au Nigeria ne se limitent pas à l'Etat du Plateau.

traditionnelles comme les épées, les machettes, les arcs et les flèches. Des instruments traditionnels, auxquels le peuple prête des pouvoirs mystiques, comme les bâtons de bambou<sup>29</sup>, étaient également utilisés. L'AK-47 était le fusil d'assaut le plus communément utilisé. L'origine de ces armes reste toutefois incertaine, vu que les organes de sécurité et les groupes armés n'ont pas autorisé les auteurs à inspecter les armes.

Les indigènes non musulmans possèdent de grandes quantités d'armes légères artisanales, notamment des fusils de chasse et des fusils à silex – à l'instar de certains musulmans. Leurs propriétaires les utilisent traditionnellement pour la chasse, un loisir local populaire. Les non-musulmans affirment que c'est précisément le nombre de ces fusils de chasse qui a atterré les musulmans, qui détenaient des AK-47<sup>30</sup> technologiquement supérieurs, mais en nombre relativement restreint. Les musulmans interviewés, quant à eux, balaient cette affirmation et soulignent que les non-musulmans indigènes, dirigés par la milice ethnique tarok, ont attaqué des villages musulmans avec des fusils d'assaut militaires sophistiqués et tué plusieurs personnes<sup>31</sup>. Dans l'État du Plateau, les armes légères artisanales sont largement répandues, peu coûteuses, même selon les normes locales, et fabriquées sur place. Elles sont utilisées essentiellement pour la chasse et seule l'intensification extrême du conflit a incité les gens à les utiliser pour attaquer d'autres citoyens. Les munitions ne sont pas produites localement<sup>32</sup>.

Les combattants ont acheté des armes avec les contributions des membres de la communauté qui craignaient pour leurs vies. Le fait que des lieux de culte et des chefs religieux aient été rapidement pris pour cible tend à suggérer que les groupes musulmans et chrétiens puisant dans leurs propres ressources étaient également impliqués dans l'acquisition d'armes. Des chefs et commandants de confiance de milices ethniques et religieuses conservaient ces armes et gardaient leur cache secrète<sup>33</sup>.

Les interviews des chefs de milices ethniques et des participants aux groupes de discussion ont révélé qu'un certain nombre d'armes utilisées dans l'État du Plateau provenaient d'un trafic national et transfrontalier. Des mercenaires et combattants engagés ont introduit quelques armes, généralement en location, des États voisins de Nasarawa, Bauchi et Taraba. Les groupes armés non musulmans achetaient apparemment la plupart de leurs armes dans le Sud-Est, alors que les groupes musulmans se tournaient vers le Tchad et le Niger, au nord, et vers le Cameroun, à l'est, pour se procurer leurs armes. D'autres zones de conflit au Nigeria – notamment Kaduna, Nasarawa et Taraba – ont également fourni des armes<sup>34</sup>. D'influents courtiers en armes locaux facilitaient le trafic.



Le sud-est du Nigeria, où la fabrication artisanale locale d'armes est largement développée et répandue, fut une autre source d'approvisionnement. Awka fut le centre de l'industrie armurière des sécessionnistes du Biafra au cours de la guerre civile qui a ébranlé le Nigeria de 1967 à 1970. A la fin des hostilités, l'industrie locale, bien qu'entrée dans la clandestinité, a progressé et s'est davantage sophistiquée. Des armes artisanales sont vendues à Onitsha, un bourg situé sur les rives du fleuve Niger dans l'Etat d'Anambra.

Des agents de sécurité corrompus louaient parfois également leurs armes, bien que pour de courtes périodes, parfois pour une seule nuit. D'anciens militaires ont également donné de grandes quantités d'armes. Après la déclaration de l'état d'urgence en mai 2004, certains participants à l'enquête ont affirmé que le personnel de sécurité régulier et en exercice, y compris la police, participait aux combats aux côtés des parties en conflit et ont fourni des photos qui l'attestaient<sup>35</sup>. Les témoignages tendent à suggérer que des fusils d'assaut du gouvernement officiel ont été utilisés dans le conflit de l'Etat du Plateau.

Vu que ces allégations doivent encore faire l'objet d'une enquête et d'une vérification officielles, elles ne peuvent être ni confirmées, ni infirmées.

### ***L'état d'urgence et le désarmement dans l'Etat du Plateau***

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le gouvernement fédéral a déclaré l'état d'urgence en mai 2004 – suspendant le gouverneur de l'Etat, Joshua Dariyé, pour le remplacer par un ancien général d'armée, Chris Ali, pour une période de six mois (Global IDP Project, 2004). Durant l'état d'urgence (du 18 mai au 18 novembre 2004), le gouvernement du Plateau a constitué des comités spéciaux pour examiner les problèmes résultant du conflit – notamment le déplacement de la population dans le pays, la perte de vies humaines, les pertes matérielles et une possible réconciliation. Le régime d'urgence a permis d'instaurer un cessez-le-feu, toujours en vigueur à la fin de 2004.

L'administration d'urgence a également initié un programme qui appelait les citoyens à rendre volontairement leurs armes et leurs munitions en échange d'argent. Le gouvernement a décrété une période d'amnistie de 30 jours avant de l'étendre ultérieurement. Finalement, le gouvernement de l'Etat du Plateau a annoncé que les combattants avaient restitué 300 armes de catégories différentes. La police, qui supervisait le processus et réceptionnait les armes restituées, était réticente à fournir des informations supplémentaires concernant le nombre, le type et l'état des armes rendues, voire même l'endroit où elles avaient été collectées. Des fonctionnaires ont affirmé que la

collecte d'armes était un exercice permanent et qu'ils n'étaient pas en position de fournir des commentaires. La plupart des armes ont été apparemment récupérées dans la zone méridionale de l'Etat et le bruit court que bon nombre d'entre elles étaient inutilisables.

Outre la récupération des armes restituées volontairement, le gouvernement fédéral a également ordonné la mise en place d'un cordon de sécurité et d'une opération de recherche dans les zones de gouvernement local de Langtang nord, Dengi, Wase, Qua'an Pan et Shendam. Le 28 août 2004, par exemple, la police nigériane, l'armée et les services de sécurité de l'Etat ont récupéré 75 cartouches de munitions à balles réelles et 10 cartouches de munitions tirées (gouvernement de l'Etat du Plateau, 2004b, p. 60). Les armes saisies à ce jour sont des pistolets de fabrication locale, des carabines et fusils de chasse, des fusils à double canon, des fusils d'assaut AK-47 et G3 et des pistolets-mitrailleurs (gouvernement de l'Etat du Plateau, 2004a, p. 59-60).

D'une manière générale, aucun des groupes de la zone ne peut définir avec certitude si la paix fragile est authentique et durable. Au fil des recherches sur le terrain, il est apparu clairement que les populations civiles craignaient toujours l'éventualité d'attaques futures, ce qui rend les parties impliquées réticentes à désarmer. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas institué un désarmement obligatoire visant à forcer les milices à rendre les armes. La question fut également abordée lors de la conférence de paix de l'Etat du Plateau qui s'est tenue du 18 août au 21 septembre 2004. Alors que les membres des communautés affectées ont reconnu la nécessité d'un désarmement et son importance dans le cadre du processus de paix, certains ont déclaré que ce désarmement permettrait à des mercenaires extérieurs à l'Etat du Plateau de lancer de nouvelles attaques contre les communautés locales. Ils ont recommandé que le gouvernement fédéral initie un programme national de collecte des armes, cible les Etats voisins et empêche les attaquants armés d'entrer dans l'Etat du Plateau (gouvernement de l'Etat du Plateau, 2004b, p. 92).

## Conclusion

L'incidence accrue des conflits armés au Nigeria, en particulier depuis le milieu des années 80, a intensifié la prolifération des armes légères. Le déclin économique, qui a aggravé la pauvreté et augmenté l'agitation parmi les jeunes, a indubitablement encouragé cette tendance. Après le décès d'Abacha en 1999 et l'émergence de la démocratie, la frustration de la population suscitée par le gouvernement civil dirigé par Obasanjo, a probablement contribué à une recrudescence de la violence armée.

Les circonstances générales ont joué un rôle significatif dans l'émergence de groupes armés disparates dans l'ensemble du pays – comme le montrent les deux études de cas examinées dans ce chapitre. Les conflits liés au pétrole, au pouvoir politique et au contrôle des ressources agricoles ont impliqué des acteurs très différents. Les groupes armés des Etats de Rivers et du Plateau sont de forces différentes et représentent tous les peuples, depuis les petits groupes ethniques aux grandes communautés urbaines. Leurs allégeances sont également variées et complexes – et impliquent des hommes politiques, des leaders traditionnels et religieux, des seigneurs de la drogue ainsi que des gangs du crime organisé. Ces allégeances peuvent également évoluer – à mesure que les groupes communautaires sont motivés politiquement et financièrement.

Bien que l'offre d'armes ne corresponde pas à la demande importante générée par l'actuel état de gabegie politique et économique, les tendances historiques tendent à suggérer que les armes deviennent de plus en plus accessibles. Le trafic entre les zones de conflit, la corruption régnant parmi les fonctionnaires de la sécurité et les hommes politiques, ainsi que l'essor de la production artisanale sont les principales sources d'approvisionnement en armes identifiées dans ce chapitre. L'armement acquis par différents groupes au fil du temps leur a permis de lancer des offensives sporadiques et de mener une résistance organisée. Aucun groupe n'a toutefois montré sa capacité à s'engager dans un combat durable avec l'armée nigériane.

La situation pourrait toutefois continuer à se détériorer si les tendances actuelles persistaient. La nécessité de mettre fin au flux continu de groupes armés deviendra plus urgente à l'approche des élections présidentielles de 2007. L'efficacité des efforts consentis par le gouvernement nigérian pour résoudre les conflits dans les Etats de Rivers et du Plateau dépendra largement de plusieurs facteurs – dont principalement la capacité de créer des opportunités socio-économiques pour une jeunesse désœuvrée et de rétablir la sécurité dans des régions où la confiance s'est évaporée depuis longtemps. Ni le désarmement, ni les initiatives de paix, bien que louables, ne perdureront avant que les problèmes plus profonds qui affectent la société nigériane ne soient abordés et résolus.

## Liste des abréviations

AAPW	Academic Associates PeaceWorks
ANPP	All Nigeria People's Party – Parti de tous les peuples du Nigeria
CAN	Christian Association of Nigeria – Association chrétienne du Nigeria
ECOMOG	Groupe de surveillance de la paix de la CEDEAO
FCA	Fusils à chargement automatique
IDP	Internally displaced person – Personne déplacée au sein de son pays
IYC	Ijaw Youth Council – Conseil de la jeunesse ijaw
JIBWIS	Jama'atu Izalatil Bidia Wa'I Kamatus Sunnah
JNI	Jama'atu Nasril Islam
MAG	Mitrailleuse (légère) d'appui général
MASSOB	Movement for the Actualization of the Sovereign state of Biafra – Mouvement pour l'actualisation de l'Etat souverain du Biafra
MG	Machine gun – mitrailleuse
NDPVF	Niger Delta People's Volunteer Force - Force de volontaires du peuple du Delta du Niger
NDV	Niger Delta Vigilante – Groupes d'autodéfense du Delta du Niger
OPC	O'odua People's Congress – Congrès du peuple O'odua
PDP	People's Democratic Party – Parti démocratique du peuple
TAPYA	Taroh Progressive Youth Association – Association de la jeunesse progressiste tarok
ZGL	Zone de gouvernement local

## Notes

1. Our Niger Delta est une ONG influente travaillant pour la paix et le développement démocratique dans la région, qui englobe des chefs de groupes de jeunes et des leaders de la société civile bien connus dans le Delta du Niger.
2. L'AAPW est une ONG nigérienne importante spécialisée dans la gestion des conflits. Elle est intervenue dans bon nombre de situations explosives issues du conflit qui a ébranlé le pays, y compris dans le Delta du Niger.
3. Pour des informations complémentaires, voir «Nigeria» dans la 2e partie du présent ouvrage.
4. Certains éléments indiquent que des vestiges des Maitatsine subsistent dans d'autres régions du Nigeria. Ainsi la police nigérienne a appréhendé un groupe à Rafin Pa dans la zone de gouvernement local de Jos nord, en décembre 2003, et tué plusieurs membres d'un groupe que le gouvernement de l'Etat du Plateau a désignés comme étant des membres de la secte Maitatsine. Toutefois, aucun conflit armé de grande envergure n'a été mené par ce groupe depuis 1993.
5. Egalement appelés chefs traditionnels. Le gouvernement nigérian a utilisé ces chefs locaux dans une tentative de conserver les institutions politiques et culturelles pré-coloniales. Ils présentent différents noms et désignations en fonction de la partie du Nigeria concernée. Dans le nord musulman, la plupart sont des Emirs, dans le sud-ouest, des Obas, dans les régions ibos du sud-est, des Eze, etc.
6. Voir également la cartographie du Nigeria dans la seconde partie du présent ouvrage. Le mouvement «shiiite» au nord du Nigeria (Best, 1999), formel mais non armé, et l'organisation «talibane», active principalement dans les Etats de Borno et de Yobe, dans le nord-est, sont d'autres groupes récents (IRIN, 2004b).
7. Le «détournement de pétrole» signifie le vol de pétrole brut.
8. Le plus éminent de ces groupes est le Mouvement pour l'actualisation de l'Etat souverain du Biafra (MASSOB) établi dans le sud-est du pays. Ce mouvement, bien que non armé et engagé dans une lutte non violente, vise à reproduire la tentative sécessionniste du sud-est des années 1967-70 en vue de lutter contre la sous-représentation politique perçue par les communautés d'ethnie Igbo.
9. Les Ijaw représentent l'ethnie dominante dans le Delta du Niger.
10. Onyefie Jon Jon fut ensuite élu nouveau président du IYC.
11. Une étude réalisée en 2003 à partir de 610 rapports d'autopsie a révélé que 86% des victimes d'homicides perpétrés dans l'Etat de Rivers entre 1986 et 2000 étaient de sexe masculin, et pratiquement 60% d'entre elles étaient âgées entre 20 et 40 ans. L'étude a également démontré que les armes à feu étaient les armes les plus couramment utilisées et que les cas d'homicide étaient motivés principalement par les conflits communautaires et le banditisme armé (Seleye-Fubara et Etebu, 2003).
12. Fondé sur les observations des auteurs sur le terrain.
13. L'argent ne suffirait pas à acheter des armes automatiques dans l'Etat de Rivers. Le NDPEHRD (2004, p. 5) rapporte que le marché est hautement protégé et sérieusement restreint et implique des assistants de hauts fonctionnaires de l'Etat.

14. Ces sources d'approvisionnement des armes ont été identifiées au cours des débats des groupes de discussion organisés à Port Harcourt le 30 août 2004. Le cas échéant, des références complémentaires ont été fournies pour étayer les résultats du groupe de discussion.
15. Confirmé durant des discussions privées des auteurs avec des militants, septembre 2004.
16. Voir, par exemple, la restitution de deux armes de l'Armée nigérienne par un groupe armé le 14 juillet 2004, attestée par des documents par le NDPEHRD (2004, p. 3).
17. Interview d'un chef de groupe de jeunes berom, Jos, le 1er octobre 2004.
18. Discussions avec le capitaine de marine à la retraite Ishaku Fanto et l'Honorable Ishaya Nankap à Garkawa et Langtang respectivement, en novembre 2004.
19. Interviews des chefs de groupes de jeunes ethniques à Langtang et Garkawa, le 15 novembre 2004.
20. Discussions avec Nanyak. Une lettre de Ngwang Ishi O Taroh, une organisation culturelle de l'ethnie tarok à Wase, adressée au gouverneur de l'Etat du Plateau et intitulée «Panacea Peace in Plateau state», a accusé l'Emir de Wase d'importer ces mercenaires, le 20 juillet 2004, p. 2.
21. Interviews confidentielles de résidents locaux et d'organisations de la société civile, au sud de l'Etat du Plateau, novembre 2004.
22. Compilation de la communauté musulmane sous les auspices du Conseil Ulama/Elders, Etat du Plateau, juin 2004.
23. Les milices belligérantes dans la zone méridionale de l'Etat du Plateau utilisent couramment l'arme psychologique consistant à enlever des femmes pour les marier de force, les soumettre à l'esclavage sexuel ou à d'autres formes d'humiliation.
24. Les quatre offensives principales ont eu lieu le 24 février et le 26 juin 2002 ainsi que les 2 et 18 mai 2004.
25. «Road Map to Peace in Plateau state: The Yelwa-Shendam LG Case». Communauté gamai à Yelwa-Inshar, Etat du Plateau, 2004. Note adressée au Comité spécial «C» du gouvernement de l'Etat du Plateau, juin.
26. Lettre de Alhaji Danbaba Abdullahi II de la part du Comité de réhabilitation de Yelwa, adressée au Secrétaire, Comité spécial «C» du gouvernement de l'Etat du Plateau, le 7 juin 2004.
27. Une MAG a notamment été utilisée au village de Rim, dans la zone de gouvernement local de Riyom, dans l'Etat du Plateau.
28. Il s'agit notamment de bombes à l'essence et au kérosène et d'autres explosifs puissants utilisés pour attaquer des gens et abattre des bâtiments. Le marché principal de Jos a été démoli par des explosifs très puissants. Nous ne disposons pas de détails, vu que le gouvernement a négligé d'ouvrir une enquête sur la destruction du marché. Un pont a fait l'objet d'une tentative d'explosion à l'aide d'explosifs similaires.
29. La population rurale et âgée du groupe ethnique berom, appelée Gwelle, est connue pour utiliser des bâtons de bambou. Le bâton est un instrument de défense traditionnel qui augmente la puissance protectrice de ceux qui le tiennent.
30. Par exemple, interview du capitaine (à la retraite) Ishaku Fanto, d'un habitant de Garkawa, au

sud de l'Etat du Plateau, le 15 novembre 2004 et d'Ishaya Namkap, leader d'un groupe de jeunes à Langtang.

31. Discussion avec Dauda Damparimi de la zone de gouvernement local de Wase, à Langtang et Jos, décembre 2004.
32. Le débat du groupe de discussion organisé le 1er septembre 2004 a confirmé qu'il n'existait pas de fabricants de munitions dans la région. Cette information a été confirmée au cours des recherches sur le terrain, lors de discussions informelles dans la zone méridionale de l'Etat.
33. Les chrétiens interviewés maintiennent que les organisations musulmanes, telles que Jama'atu Izalatil Bidia Wa'I Kamatus Sunnah (JIBWIS) et Jama'atu Nasril Islam (JNI) stockent des armes. Les musulmans pensent que l'Association chrétienne du Nigeria (CAN) en fait autant.
34. Taraba, qui jouxte le Cameroun, a été affecté par des vols et des conflits armés endémiques à la fin des années 80 et dans les années 90. Les autorités ne se sont guère donnés la peine de récupérer ces armes, qui comprenaient notamment des fusils d'assaut.
35. Voir par exemple, une lettre de l'Association de la jeunesse progressive tarok (Taroh Progressive Youth Association [TAPYA]), «Breach of Fundamental Human Rights and Freedom by the Army in Langtang North and South Local Government Areas, April 2004 to June 2004», adressée au chef du personnel des armées, Quartier-général de l'Armée d'Abuja, le 21 juin 2004. Des photographies de kits et d'uniformes de l'armée étaient jointes en annexe.

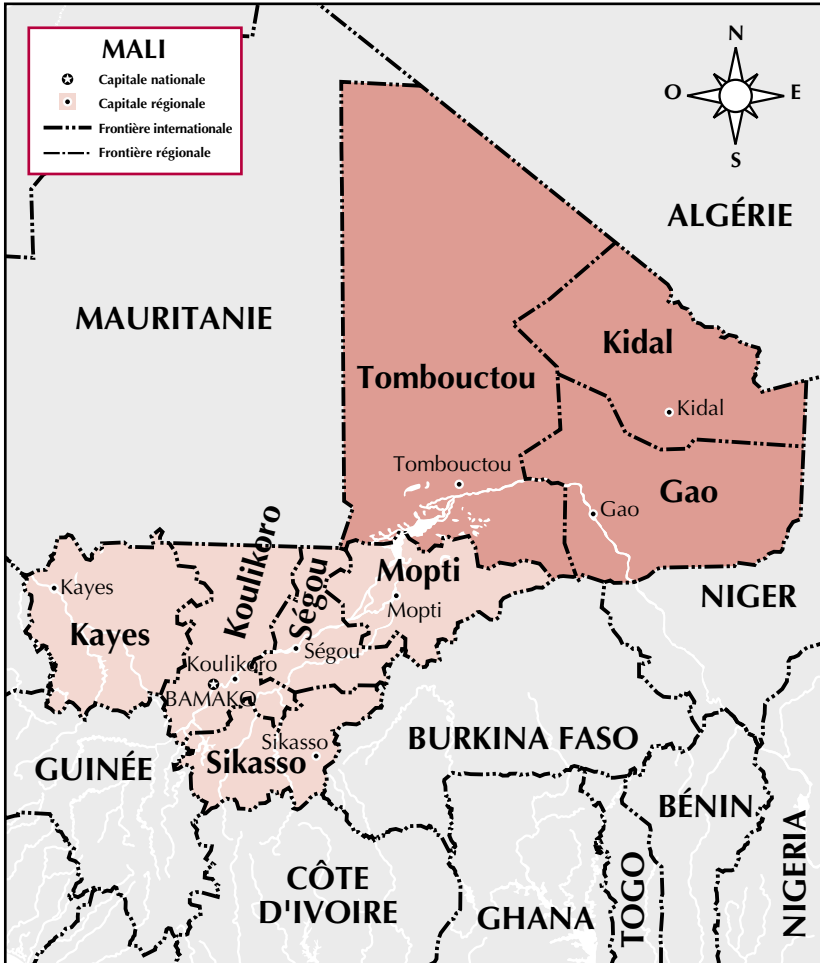
## Bibliographie

- Abubakar, Shehu et Emmanuel Bello. 2004. «I Resigned from the Nigerian Army to Join Dokubo—General British Columbus». *Weekly Trust* (Abuja), 23-29 octobre, p. 17.
- Best, S. G. 1998. *Communal Conflict and the Neglect of Conflict Management: A Case Study of the Kuteb-Jukun/Chamba Conflict in Takum, Taraba state*. Rapport de recherche sponsorisé par la British High Commission et le British Council, Nigeria. Abuja: Academic Associate PeaceWorks. Décembre.
- . 1999. «The Islamist Challenge: the Nigerian “Shiite” Movement». Dans Monique Makenkamp, Paul van Tongeren et Hans van de Veen, éd. 1999. *Searching for Peace in Africa: An Overview of Conflict Prevention and Management Activities*. Utrecht: The European Platform, p. 345-52.
- . 2001. «Religion and Religious Conflicts in Northern Nigeria». *University of Jos Journal of Political Science*, vol. 2, n° 3. Décembre, p. 63-81.
- . 2004. *Protracted Communal Conflict and Conflict Management: The Bassa-Egbura Conflict in Toto Local Government Area, Nasarawa state, Nigeria*. Ibadan: John Archers Publishers.
- Christian Aid, Friends of the Earth, Platform et Stakeholder Democracy Network. 2004. «Shell in Nigeria. Oil and gas reserves crisis and political risks: shared concerns for investors and producer communities». Informations destinées aux parties intéressées à Shell. London et Lewes: Christian Aid, Friends of the Earth, Platform et Stakeholder Democracy Network. Juin. Consulté en janvier 2005. <[http://www.carbonweb.org/documents/shell\\_nigeria.pdf](http://www.carbonweb.org/documents/shell_nigeria.pdf)>
- Egwu, Sam. 1998. *Structural Adjustment, Agrarian Change and Rural Ethnicity in Nigeria*. Rapport de recherche n° 103. Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet.
- Global IDP Project. 2004. «Nigeria, Causes and Background; Overview; Plateau State, Epicentre of Unrest». Consulté en décembre 2004. <<http://www.idpproject.org>>
- HRW (Human Rights Watch). 2005. *Violence in Nigeria's Oil Rich Rivers state in 2004*. Document d'information. New York: HRW. Février.
- . et CLEEN (Centre for Law Enforcement Education). 2002. *The Bakassi Boys: The Legitimization of Murder and Torture*. Human Rights Watch. Vol. 14, n° 5. Mai. Consulté en mars 2004. <<http://www.hrw.org/reports/2002/nigeria2/>>
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2004a. «Nigeria: Plateau State Violence Claimed 53,000 Lives – Report». Le 8 octobre. Consulté en décembre 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Nigeria](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Nigeria)>
- . 2004b. «Nigeria: Islamic Militants Kill Three Policemen, Take 12 Hostage». Le 11 octobre. Consulté en décembre 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Nigeria](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Nigeria)>
- . 2004c. «Nigeria: Fresh militia attack kills two, threatens truce in oil region». Le 5 novembre. Consulté en décembre 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Nigeria](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Nigeria)>
- . 2004d. «Nigeria: Militia Leader Puts Freeze on Voluntary Disarmament». Le 16 novembre. Consulté en décembre 2004.



- <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Nigeria](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Nigeria)>
- Kukah, Mathew Hassan. 1993. *Religion, Politics and Power in Northern Nigeria*. Ibadan: Spectrum Books.
- Mews, S., éd. 1991. *Religion in Politics: A Country Guide*. Londres: Longman.
- Musah, Abdel-Fatau et Niobe Thamson, éd. 1999. *Over a Barrel: Light Weapons and Human Rights in the Commonwealth*. Inde: Commonwealth Human Rights Initiative. Novembre. Consulté en janvier 2005.
- <[http://www.humanrightsinitiative.org/publications/chogm/over\\_a\\_barrel/over\\_a\\_barrel.zip](http://www.humanrightsinitiative.org/publications/chogm/over_a_barrel/over_a_barrel.zip)>
- NDPEHRD (Niger Delta Project for Environment, Human Rights and Development). 2004. *Rivers State (Niger Delta, Nigeria): A Harvest of Guns*. Small Arms Project Brief Report. Ogale-Nchia: NDPEHRD.
- The News* (Lagos). 2004. «Our Links with Biafra». Le 20 septembre.
- Newswatch* (Lagos). 2004. «The Niger Delta Rebellion: Why We Are Fighting». Le 20 septembre, p. 10.
- Obasi, Nnamdi K. 2002. *Small Arms Proliferation and Disarmament in West Africa. Progress and Prospects of the ECOWAS Moratorium*. Abuja: Apropyl Productions. Otite, O. 1990. *Ethnic Pluralism and Ethnicity in Nigeria*. Ibadan: Shaneson Limited.
- . 2000. «Nigerian Peoples and their Culture». Dans H. I. Ajaegbu, B. J. St Matthew-Daniel et E. O. Uya. *Nigeria, A People United, A Future Assured*. Abuja: Publishing Company Limited et le ministère fédéral de l'Information.
- , et I. A. Albert, éd. 1999. *Community Conflicts in Nigeria: Management, Resolution and Transformation*. Ibadan: Spectrum, Academic Associates PeaceWorks.
- Gouvernement de l'Etat du Plateau. 2004a. *Making Peace, The Plateau Experience: An Official Account of the state of Emergency, May-November 2004*. Jos: Government Printer.
- . 2004b. *Plateau Resolves: Report of the Plateau Peace Conference 200, du 18 août au 24 septembre 2004*. Jos: Government Printer.
- Safer Africa. 2004. *Firearms submitted at Bori Army Camp, Port Harcourt, 7 octobre-30 novembre 2004*. Document d'information non publié. Abuja: AAPW. Décembre.
- Schwarz, F. A. O. 1965. *Nigeria, the Tribes, the Nation of the Race: The Politics of Independence*. Londres: Pall Mall.
- . 1968. *Nigeria*. Londres: Pall Mall.
- Seleye-Fubara, D et E. N. Etebu. 2003. «Homicide in Port Harcourt Rivers State». *Nigerian Journal of Orthopaedics and Trauma*, vol. 2, n° 2, p. 120-23.
- Small Arms Survey. 2003. *Small Arms Survey 2003: Development denied*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2003. *Annuaire sur les armes légères 2003: Impasse sur le développement*. Bruxelles. GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- Suberu, Rotimi. 1996. *Ethnic Minority Conflicts and Governance in Nigeria*. Ibadan: Spectrum Books.
- Tamuno, Tekena N. 1993. *Peace and Violence in Nigeria: Conflict Resolution in Society and state*. Ibadan: Panel on Nigeria Since Independence Project.

- Uba, A. F., A. T. Kidmas, A. Z. Sule et H. C. Nwadiaro. 2003. «Children in Civil Crisis: The Jos Experience». *Nigerian Journal of Orthopaedics and Trauma*, vol. 2, n° 2, p. 109-11.
- Von Kemedi, Dimieari. 2003. *Communal Conflicts in the Niger Delta: Petro-weapon or Policy Failure?* Document de travail 03-12. Berkeley: Berkeley Workshop on Environmental Politics, UC Berkeley. Consulté en mars 2005. <<http://globetrotter.berkeley.edu/EnvirPol/pubs.html>>
- Williams, Ishola *et al.* 1999. «Conflicts Between Pastoralists and Agriculturalists in North-Eastern Nigeria». Dans Otite et Albert, p. 184-221.



## INSURRECTION, DÉSARMEMENT ET INSÉCURITÉ DANS LE NORD DU MALI, 1990-2004

*Par Nicolas Florquin et Stéphanie Pézard*

### Introduction

En dépit d'une approche avant-gardiste du désarmement et de la paix, ainsi que d'un engagement soutenu dans les initiatives régionales et internationales de contrôle des armes légères, la prolifération des armes de petit calibre continue de menacer la stabilité du Mali. En 1996, la cérémonie de la «Flamme de la paix» à Tombouctou – au cours de laquelle 3.000 armes légères ont été symboliquement brûlées – et la démobilisation de quelque 12.000 anciens combattants ont officiellement marqué la fin de la rébellion touareg-arabe des années 90-96. Néanmoins, la poursuite du trafic d'armes, de l'activité terroriste, ainsi que le renforcement de l'insécurité nous rappellent que la situation dans le nord du Mali est encore loin d'être sécurisée.

Ce chapitre examine les racines des menaces que les armes légères font actuellement planer sur la stabilité interne du Mali. Il montre, documents à l'appui, comment les groupes armés impliqués dans la rébellion de 1990-96 ont acheté leurs armes dans un environnement initialement caractérisé par la rareté des armes. Il fournit également un aperçu de la manière dont les groupes ont géré et contrôlé leurs arsenaux et dont les niveaux d'approvisionnement en armes et leur utilisation abusive peuvent avoir fluctué durant le conflit. Enfin, ce chapitre évalue la mesure dans laquelle le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des anciens combattants maliens ont permis de réinstaurer un climat de sécurité dans le nord du Mali et comment les armes utilisées lors de la rébellion se sont retrouvées dans les mains de civils et de criminels.

Les ouvrages de référence disponibles, ainsi que de nouvelles recherches sur le terrain menées dans le cadre de ce projet, sont à la base des informations et des analyses contenues dans ce chapitre. Citons notamment dans ce cadre, les entretiens et les études de terrain menés au Mali et au Niger et coordonnés

par Mahamadou Nimaga pour le Small Arms Survey en septembre 2004. Cette analyse se fonde aussi largement sur deux journées d'entretiens au sein de groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, organisées par Small Arms Survey à Bamako les 2 et 3 septembre 2004, avec l'aide du ministère malien des Affaires étrangères.

En juillet 2004, Firhouroun Mahamar Maiga, un ancien combattant du Mouvement patriotique de Ganda Koy (MPGK) et actuellement membre actif de la société civile malienne, a voyagé jusqu'à Tombouctou, Gao et Kidal afin d'identifier 25 participants potentiels. Il a ensuite sélectionné sept anciens combattants<sup>1</sup> sur la base de leur niveau d'influence au sein de groupes armés donnés et de leur capacité à communiquer en français. Les discussions se sont concentrées sur les armes actuellement à la disposition des groupes armés, le rôle et le symbolisme traditionnel des armes, l'utilisation d'armes légères durant les combats et le programme de DDR malien<sup>2</sup>.

Les principaux constats étaient les suivants:

- Depuis 1990, le Mali a été confronté à divers degrés de violence armée, perpétrée par des forces insurgées et des milices communautaires impliquées dans la rébellion touareg-arabe de 1990-96, ainsi qu'aux incursions armées menées par l'organisation terroriste algérienne Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC).
- Au début de l'insurrection, les groupes armés maliens utilisaient presque exclusivement des armes saisies lors de combats ou prélevées dans les arsenaux de l'Etat.
- L'approvisionnement en armes et en munitions était une préoccupation majeure des groupes armés maliens. Le manque d'armes et de munitions les contraignait dès lors à entreprendre périodiquement des opérations spécifiques destinées à s'emparer ou à en acheter du matériel.
- La rareté des munitions incitait les groupes armés à ne pas les gaspiller, ce qui limitait dès lors le risque de dommages collatéraux. Parmi les mesures spécifiques adoptées, citons notamment le réglage des fusils d'assaut en mode coup par coup et l'imposition de lourdes sanctions aux combattants gaspillant des munitions.
- A mesure que le conflit se prolongeait, de nombreuses armes ont abouti dans les mains de civils et de bandits n'appartenant à aucun groupe armé. Les réseaux de trafic d'armes, en activité depuis les années 30, ont étendu leur champ d'action et prospéré.
- L'incapacité à récupérer les munitions lors des opérations de DDR, liée à un approvisionnement abondant en armes entrant au Mali depuis les

zones de conflit sensibles de l'Afrique occidentale ont contribué à la prolifération ininterrompue des armes dans le nord du pays. Compte tenu des récentes incursions du GSPC et sur fond de persistance des tensions intertribales, ce constat crée une menace sérieuse pour la sécurité régionale.

## Les armes légères dans l'insurrection (1990-1996)

### **Toile de fond historique**

La frustration parmi les Touareg nomades et les populations arabes, désireux, depuis longtemps, d'obtenir une plus grande autonomie des autorités centrales du Mali et du Niger, a été l'élément déclencheur de la rébellion de 1990-96 dans le nord du pays. En 1963-64, l'armée avait maté un soulèvement antérieur, forçant les chefs de la rébellion à trouver l'exil en Algérie et en Libye. Du milieu des années 60 jusqu'au début des années 80, la persistance de la sécheresse au Sahel incita un nombre croissant de réfugiés touareg à se joindre aux groupes de guérilla. Plusieurs exilés se portèrent ensuite volontaires et reçurent un entraînement dispensé par la section du commandement général du Front populaire pour la libération de la Palestine et, dans les années 80, lors de la campagne libyenne au Tchad (Lecocq, 2004). Ils créèrent également le Front populaire pour la libération du Sahara arabe central (qui deviendra par la suite l'Armée de libération du nord du Mali), une organisation luttant pour l'indépendance des zones septentrionales du Mali et du Niger. En 1988, la section malienne se scinda de son homologue nigérienne pour former le Mouvement populaire de libération de l'Azawad (MPLA) (Humphreys et ag Mohamed, 2003, p. 19). Sous le régime du président Moussa Traoré, la répression gouvernementale dans le nord conduisit le MPLA à planifier une nouvelle rébellion, initialement prévue pour 1992 ou 1993.

En raison de la fin du boom pétrolier des années 80, du marasme économique subséquent et de la défaite du président libyen Kadhafi au Tchad en 1986, les immigrants touareg furent de plus en plus souvent considérés comme *persona non grata* en Libye et poussés à regagner leur pays. L'armée malienne, informée de l'activité insurrectionnelle et des plans visant à lancer une rébellion, harcela et arrêta en mai 1990, les migrants de retour à Gao et à Kidal (Lecocq, 2002, p. 231). Cette pression supplémentaire poussa les rebelles à lancer des attaques préventives sur des postes gouvernementaux maliens en juin 1990, avec deux années d'avance sur le calendrier établi. A cette époque, certains experts estimaient que les effectifs des forces insurgées étaient relativement réduits (quelque deux cent membres<sup>3</sup>), tandis que d'autres rapports indiquaient que l'armée malienne comptait en ses rangs quelque 7.000 hommes (Heyman, 2000).

Les six premiers mois de la rébellion ont été caractérisés par une série d'attaques bien planifiées et couronnées de succès, lesquelles ont en définitive contraint le gouvernement à admettre que l'anéantissement des forces insurgées ne serait guère aisé. A la fin de 1990, les estimations de leurs effectifs oscillaient entre 2.000<sup>4</sup> et 3.000 hommes (Humphreys et ag Mohamed, 2003, p. 20). Les négociations, menées les 5 et 6 janvier 1991 à Tamanrasset en Algérie (Lecocq, 2002, p. 236), se sont soldées par la conclusion des Accords de Tamanrasset, qui prévoyaient un renforcement de la décentralisation, la reconnaissance d'une autonomie accrue pour le nord, ainsi que l'intégration des combattants rebelles dans l'armée malienne. Ces Accords n'ont cependant jamais été appliqués, car, deux mois plus tard, un soulèvement populaire renversa le gouvernement de Traoré, signataire de ces Accords. Un nouveau round de négociations déboucha sur la signature du Pacte national en avril 1992. A cette époque, le mouvement rebelle s'était scindé en quatre factions, constituées sur la base de l'affiliation tribale et clanique: le Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), le Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA), le Front populaire pour la libération de l'Azawad (FPLA) et l'Armée révolutionnaire pour la libération de l'Azawad (ARLA).

L'incapacité à mettre en œuvre le Pacte national, ainsi que les divisions internes au sein des mouvements rebelles débouchèrent sur d'après combats internes entre groupes armés, qui, à leur tour, générèrent une insécurité généralisée et la création, en 1994, du MPKG, une milice armée composée essentiellement de Songhoy sédentaires et soutenue tacitement par l'armée malienne. En 1994, sur fond de tensions ethniques exacerbées, une vague de violence sans précédent opposa l'armée et le MPKG d'une part et les mouvements rebelles d'autre part. L'intensité des troubles diminua progressivement sous l'effet d'une série d'initiatives locales de paix et de réconciliation lancées par les leaders des communautés songhoy et touareg, préludes à plusieurs accords conclus entre les différentes parties – dont la cérémonie de la Flamme de la paix organisée le 27 mars 1996 à Tombouctou et la démobilisation de 12.000 anciens combattants (Boukhari, 2000; Kivimaki, 2003). En 1999, le gouvernement lança d'autres initiatives de décentralisation et d'autonomie accrues pour le nord du Mali (Lecocq, 2004).

### ***Le problème numéro un: la rareté des armes<sup>5</sup>***

Au début de la rébellion, les forces insurgées maliennes ne disposaient que de peu d'armes, à tel point que certains chercheurs suggèrent que le MPLA a déclenché le soulèvement avec un seul AK-47 (Humphreys et ag Mohamed, 2003, p. 3). En effet, d'aucuns affirment que les rebelles ne dis-

posaient essentiellement que de couteaux lors de la première série d'attaques (Humphreys et ag Mohamed, 2003, p. 3). Au cours des six premiers mois de la rébellion, le principal objectif des forces insurgées était de s'emparer d'armes, de munitions, de carburant, de voitures et de nourriture (Lecocq, 2002, p. 232). Lors du premier raid lancé sur un poste gouvernemental à Tidaghmene le 29 juin 1990, la MPLA s'empara d'une dizaine de fusils d'assaut, alors qu'au cours d'une attaque ultérieure perpétrée à Ménaka, les combattants du MPLA faisaient main basse sur quelque 500 armes, dont 124 fusils d'assaut (Humphreys et ag Mohamed, 2003, p. 3).

Les arsenaux des forces rebelles se composaient pour l'essentiel d'armes subtilisées et prélevées dans les réserves de l'armée malienne. Cette affirmation est étayée par le fait que les armes des groupes étaient principalement d'origine russe et chinoise (voir tableau 2.1), et l'on sait que les autorités maliennes ont bénéficié du soutien soviétique au cours des années 70 et 80 (Heyman, 2000, p. 460)<sup>6</sup>. En conséquence, des armes telles que le fusil d'assaut belge FN CAL, et son successeur, le FN FNC, que les rebelles avaient achetés en faibles quantités en Mauritanie, ne furent guère utilisées, car elles fonctionnaient avec des munitions de type OTAN (calibre de 5.56 x 45 mm). De telles munitions étaient inhabituelles au Mali – et dès lors, difficiles à trouver.

L'armée malienne aurait également fourni des armes aux unités d'autodéfense créées en réponse à la rébellion touareg, embryon du futur MPGK (K. Keita, 1998, p. 20). A l'instar de leur pendant touareg, elles comptaient en leurs rangs des soldats déserteurs de l'armée malienne (Lecocq, 2004), qui avaient emporté leurs armes (Poulton et ag Youssouf, 1998, p. 71; K. Keita, 1998, p. 20; Baqué, 1995). De plus, certains soldats ont également vendu leurs armes à des combattants du MPGK au cours de la rébellion.

Plus généralement, l'arsenal des rebelles et du MPGK se composait notamment d'AK-47, de fusils, de pistolets et de quelques lance-grenades, mitrailleuses et mortiers (Poulton et ag Youssouf, 1998, p. 116-117). L'arsenal plus détaillé présenté au tableau 2.1 illustre la pénurie généralisée en armes modernes, ainsi que l'absence d'armes légères (mitrailleuses lourdes, par exemple) et de munitions pour armes légères (voir également tableau 2.2). Les cartouches de 12.7 mm étaient plus difficiles à trouver que les plus petits calibres, ce qui limitait l'utilisation d'armes telles que les mitrailleuses lourdes russes de type DShk ou chinoises de type 77. Toutefois, le type de munitions le plus difficile à trouver était celui utilisé pour les mortiers et les lance roquettes antichar (RPG), car les forces armées maliennes n'en possédaient que quelques exemplaires.



**Tableau 2.1 Armes légères et de petit calibre utilisées  
par les groupes armés maliens lors de la rébellion (1990-1996)**

Armes de petit calibre (pays de fabrication - année de production ou d'utilisation)	
Revolvers	Arminius Modèle 10 (Allemagne, 1895-1945), Astra 357 Police (Espagne, 1980-), Manurhin MR73 (France, 1973-), Nagant: Modèle russe 1895 (Belgique et Fédération de Russie, 1895-1950)
Pistolets	Astra A-50 (Espagne, 1960-), Modèle Beretta 1931 (Italie, 1931-45), Modèle Beretta 1934 (Italie, 1934-45), Beretta M 951 (Italie, 1953-82), Browning 1903 (Belgique, 1903-), Browning 1910 (Belgique, 1910-), Browning Modèle de forte puissance 1935 (Belgique, 1935-), MAB PA-15 (France, 1975-90), Makarov (Fédération de Russie, 1952-), Sauer M38H (Allemagne, 1938-45), Stechkin (Fédération de Russie, 1951-75), Tokarev (Fédération de Russie, 1930-)
Fusils et carabines	Mannlicher-Carcano TS (Italie, 1891-1918), MAS M1e 1936 (France, 1936-55), Mauser Karabiner 98k (Allemagne, 1935-45), Mosin-Nagant rifle (Fédération de Russie, 1892-1950)
Fusils d'assaut	Fusil 68 type chinois (Chine, 1970-), FN Cal (Belgique, 1966-75), FN FNC (Belgique, 1979-), FN Minimi (Belgique, 1982-), Heckler and Koch G3 (Allemagne, 1964-), Kalashnikov AK-47 (Roumanie et Fédération de Russie, 1947-), Type 56 (Chine, 1958-), Simonov SKS (Fédération de Russie, 1946-)
Mitrailleuses légères	Gepard M2 12.7 mm (Hongrie, 1994-), PK (Fédération de Russie, 1964-), RPK (Fédération de Russie, 1955-), RPD 7.62 mm (Fédération de Russie, 1962-)
Armes légères (pays de fabrication - année de production ou d'utilisation)	
Mitrailleuses lourdes	DShK (Fédération de Russie, 1938-80), Type 77 (Chine, 1980-)
Lance-roquettes antichar portatifs*	RPG-7
Mortiers*	60 mm et 81/82 mm

\* Contrairement aux autres types d'arme, les anciens combattants n'ont fourni aucune donnée qui permettrait de déterminer le pays de fabrication et les années de production ou d'utilisation des mortiers et des canons antichar portatifs.

Sources: Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004. Pays et date de production ou de mise en service fournis par Hogg (2002).

Les raids sur les arsenaux de l'armée et les ventes illégales par des soldats et des officiers maliens étaient les principales sources d'approvisionnement en armes au cours de la rébellion. En règle générale, au cours de ce conflit, les groupes armés maliens n'ont bénéficié d'aucun appui matériel de la part de gouvernements étrangers. Alors que, dans les années 80, certains combattants touareg avaient reçu une formation de la Libye (mais pas d'armes<sup>7</sup>) (M. Keita, 2002, p. 9), ce soutien s'était tari au moment du déclenchement de la rébellion (Lecocq, 2004).

Une partie importante des revolvers, pistolets et carabines plus anciens, notamment le Mauser 98K, le MAS 36 et les Beretta, ainsi que la carabine Mannlicher Carcano, était en règle générale détenue dans les cercles familiaux. En effet, les racines du trafic d'armes au Sahara remontent bien avant l'éclatement de rébellions. Les Mauser et Mannlicher ont fait l'objet d'un commerce soutenu depuis les années 30 dans la région du Sahara, lequel s'est intensifié dans les années 40 et lors de la guerre d'indépendance algérienne, dont l'épilogue coïncida avec la disponibilité de grandes quantités d'armes légères. Les forces militaires et policières coloniales et des Etats nouvellement indépendants utilisaient le MAS-36 – l'arme de prédilection des rebelles lors des soulèvements de 1963. Dans les années 80, les combattants en exil en Libye achetaient des armes sur le marché du Passe de Salvador, à la frontière entre le Tchad, la Libye et l'Algérie<sup>8</sup>.

Le soutien extérieur aux groupes armés maliens, qui ne représentait qu'une source limitée en armes au cours de la rébellion, émanait pour l'essentiel de communautés de la diaspora vivant dans les pays limitrophes. C'est ainsi que plusieurs sources indiquent que les Songhoy au Nigeria et au Ghana fournissaient des armes au MPGK (K. Keita, 1998, p. 20, nbp. 54) et rémunéraient des «transporteurs» privés pour acheminer et fournir les armes aux membres du groupe à Gao. La diaspora songhoy au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Niger et au Nigeria fournissait pour sa part un soutien financier actif (Lecocq, 2002, p. 273).

Les groupes touareg et arabes mettaient en outre sur pied des expéditions spéciales, destinées à acheter des armes sur le marché parallèle en Mauritanie. Les armes étaient transportées par caravanes de chameaux et d'ânes ou, en cas de disponibilité, à bord de véhicules tout terrain. Aux prémices de la rébellion, l'importance de ces expéditions était relativement insignifiante et limitée aux itinéraires de contrebande traditionnels. Toutefois, au fil des années, les réseaux ont été étoffés et ont englobé d'autres pays de la région (y compris les pays du bassin de l'Union du fleuve Mano). Plusieurs itinéraires sont toujours utilisés à l'heure actuelle et contribuent à la prolifération permanente d'armes dans tout le nord.

Enfin, les rebelles et le MPJK se sont également emparés d'armes détenues par la population civile. Même si certains rapports font état de l'existence d'ateliers illicites produisant des fusils de chasse, des carabines et des pistolets artisanaux au Mali (Nimaga, 2003; Kante, 2004), il convient d'observer que l'approvisionnement des groupes armés maliens semblait dépendre principalement d'armes de production industrielle.

### ***Stockage, utilisation et abus***

Au cours des premières années de la rébellion, la rareté des armes et des munitions contraignait les groupes armés maliens à maintenir une certaine discipline en matière de recensement, de distribution et d'utilisation des armes et des munitions. S'agissant du stockage des armes, chaque base désignait une personne chargée du comptage systématique des armes et de leur distribution aux combattants. La base exerçait un contrôle scrupuleux sur toutes les armes légères, sauf en cas d'alerte, auquel cas tous les combattants recevaient une arme pour assurer la défense. Toutes les armes récoltées lors des combats devenaient *de facto* la propriété du mouvement – même si il s'est avéré que tous les responsables d'opération ne déclaraient pas au commandant de base l'intégralité des armes confisquées, mais en conservaient quelques-unes pour eux. Lorsqu'une nouvelle recrue apportait son arme personnelle, elle devenait automatiquement la propriété du groupe.

Les responsables fournissaient plusieurs armes aux combattants et déterminaient des quantités de munitions en fonction du type d'opérations auxquelles ils participaient (attaques d'envergure, embuscades et opérations de sabotage) et du rôle qui leur était imparti. Le tableau 2.2 illustre, dans le contexte de la rébellion malienne, les usages spécifiques auxquels étaient destinées les différentes catégories d'armes. Chaque combattant était responsable des armes fournies et la base conservait des fiches avec, en regard du nom, le nombre d'armes utilisées. Les membres du groupe peu fiables ou piètres tireurs ne recevaient aucune arme de peur qu'ils les subtilisent ou en fassent un mauvais usage.

Les quantités de munitions distribuées par les commandants dépendaient du type d'arme: les combattants disposant d'une mitrailleuse avaient besoin en moyenne chacun de six ceintures de 30 cartouches; un pistolet automatique était fourni avec deux chargeurs et un RPG, avec au maximum deux obus. Les autres critères de sélection déterminant les armes les plus appropriées pour les combattants dépendaient de leur force physique et de la nécessité de ne pas les surcharger.

<b>Tableau 2.2 Utilisation d'armes dans le contexte malien, par catégorie</b>			
<b>Catégorie d'arme</b>	<b>Type d'opération</b>	<b>Avantages</b>	<b>Inconvénients</b>
Revolvers et pistolets	Petites opérations (pillage, kidnapping, car-jacking), garde des prisonniers	Faciles à dissimuler, disponibilité des munitions	Aucun
Fusils et carabines	Opérations de courte durée	Disponibilité des munitions - précision	Pas prévus pour des combats soutenus et/ou d'intensité élevée
Fusils d'assaut	Opération de courte et longue durée, combats d'intensité moyenne à élevée	Disponibilité des munitions	Certaines marques (comme le Type 56 de fabrication chinoise) ne résistent pas aux longues opérations
Mitrailleuses légères	Opérations de courte et longue durée, combats d'intensité élevée	Disponibilité des munitions	Certains modèles (DSHK/M, M2, M2A1) nécessitent un canon de rechange
Mitrailleuses lourdes	Opérations de longue durée, combats d'intensité élevée	Puissance de feu	Rareté des munitions
RPG	Combat avec des véhicules blindés	Puissance de feu	Faible portée, rareté des munitions
Mortiers	Guérilla urbaine, destruction de véhicules blindés et de bâtiments	Puissance de feu	Poids, faible mobilité, rareté des munitions

Sources: Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.

Le mode d'utilisation des armes par les combattants était largement conditionné par le manque relatif d'armes et de munitions et par la nécessité d'éviter les pénuries. En cas d'insuffisance des munitions, les groupes armés réglait leurs fusils sur le mode coup par coup et menaient des raids pour reconstituer leurs stocks. Lors d'assauts de faible envergure contre des postes de police par exemple, ils n'envoyaient que leurs meilleurs tireurs afin d'utiliser le moins de munitions possible. Ils récupéraient aussi systématiquement

les armes et les munitions des combattants tombés lors des affrontements. Certains membres du groupe étaient spécifiquement désignés pour ramasser les combattants décédés et blessés sur le champ de bataille et récupérer toutes les armes et munitions susceptibles de l'être.

La rareté relative des munitions explique également pourquoi les groupes armés appliquaient des règles strictes à propos des cibles et des modalités d'ouverture du feu par les combattants<sup>10</sup>. Les tirs en l'air, par exemple, s'apparentaient à un gaspillage de munitions et étaient punis de sanctions telles que l'isolement temporaire (et l'interdiction d'aller en mission), le rasage de la tête (considéré comme un signe de honte), voire de lourds châtiments corporels<sup>11</sup>. S'agissant de l'usage indu d'armes contre des populations civiles, il est intéressant d'observer qu'aux premières heures de la rébellion, les rebelles recherchaient activement le ralliement des civils à leur cause – la rébellion des années 60 n'avait pas su gagner le soutien de la population et avait conféré aux rebelles l'image de «bandits touareg» agissant pour leur propre compte. Parmi les stratégies utilisées, citons la communication de l'emplacement de leurs bases, situées à l'écart des zones civiles, afin d'empêcher que l'armée malienne ne harcèle la population (Lecocq, 2002, p. 235). Les rebelles appliquaient également de lourdes sanctions (similaires à celles appliquées aux membres du groupe gaspillant des munitions) à l'encontre de combattants infligeant de mauvais traitements aux civils. En outre, nous ne disposons d'aucun rapport étayant le recours ou le recrutement par des groupes armés maliens d'enfants soldats, bien que de nombreux combattants aient été admis dans des camps d'entraînement libyens à un âge précoce<sup>12</sup>.

L'éthique guerrière touareg et la discipline relative dans le déploiement d'armes pourraient expliquer pourquoi le bilan humain des premières années de la rébellion malienne n'a été en aucune manière comparable à celui des conflits armés au Liberia ou en Sierra Leone. Une autre explication pourrait être que la rébellion a été motivée par des raisons politiques, alors que les guerres en Sierra Leone et au Liberia étaient pour l'essentiel des conflits de pillage économique. Il semble toutefois que, dans une large mesure, les combattants maliens appliquaient leurs propres règles d'engagement (voir également Lecocq, 2002, ch. 4). Bien qu'ils aient été informés des Conventions de Genève, ils ne se sentaient pas, en leur qualité d'acteurs non étatiques, particulièrement liés par leurs dispositions.

Les premières indications à propos de pillages et de massacres inter-tribaux de civils commis par le MPKG, le FIAA et le MPLA datent de 1994, au moment de l'enlisement du conflit et de la création de plusieurs factions rebelles (Lecocq, 2002, p. 275-76, citant divers articles de presse et des rapports

d'Amnesty International; voir aussi Humphreys et ag Mohamed, 2003, p. 27). Les commandants de groupe affirment de leur côté que la majorité de chaque groupe a continué à observer un code d'honneur strict, et qu'une poignée de bandits, affirmant leur affiliation aux forces insurgées, tirait profit de la rébellion pour piller des villages<sup>13</sup>. Alors que cette période coïncidait effectivement avec une recrudescence des actes de banditisme (Humphreys et ag Mohamed, 2003, p. 26), les dissensions au sein du mouvement rebelle à propos de la hiérarchie et de la représentation des divers clans éclipsaient les objectifs politiques initiaux, rendant davantage plausibles les excès commis à l'encontre des civils.

Le conflit inter-communautaire et l'insécurité qui en découla exacerbèrent les combats et débouchèrent sur des atrocités sans précédent entre le MPGK et l'armée d'une part et les divers mouvements rebelles d'autre part. Cette vague de violence ne cessa qu'après l'organisation, par les responsables communautaires, d'une série d'initiatives locales pour la paix à la fin de l'année 2004 (Lecocq, 2002, p. 265, 275-76). Au total, la rébellion a coûté la vie à 2.500 à 3.000 personnes<sup>14</sup>, a généré 200.000 réfugiés maliens (Refugees International, 2003), et a jeté sur les routes quelque 50.000 déplacés internes (WFP, 1997).

## Désarmement et persistance de l'insécurité (1996-2004)

### *L'initiative malienne de DDR ou les limites d'un modèle*

Sur fond d'initiatives locales en faveur de la paix, le gouvernement, avec l'aide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a organisé une table ronde des donateurs à Tombouctou en juillet 1995. Lors de cette réunion, les représentants du gouvernement ont présenté leur Programme de normalisation et de réhabilitation du nord, qui exposait un plan ambitieux de démobilisation et de réintégration des anciens combattants et d'octroi d'une aide au développement pour la région nord, par le biais du Programme d'appui à la réinsertion économique des ex-combattants du nord Mali (PAREM). Cette réunion permit également de constituer un Fonds d'affectation spécial DDR, que les donateurs avaient alimenté à concurrence de quelque 10 millions USD à la fin de 1997 (voir Poulton et ag Youssouf, 1998).

Les efforts de désarmement reposaient sur la remise volontaire des armes. Les anciens combattants déposaient en effet leurs armes en échange de la possibilité de participer à des programmes de développement communautaire. Lors de la cérémonie de la Flamme de la Paix organisée à Tombouctou, quelque 3.000 armes avaient été détruites devant 10.000 spectateurs. Depuis lors,



© PANOS PICTURES / Crispin Hughes

Assemblée de leaders touareg, songhoy et d'autres responsables en vue d'aborder, au terme de la rébellion, les questions de paix et de désarmement.

ce type d'événement a fait tache d'huile et est désormais organisé dans le monde entier. Conçu comme un événement national grandiose, la Flamme de la Paix avait été organisée pour marquer symboliquement la fin des hostilités, la réintégration des anciens rebelles dans la nation malienne et la réconciliation des communautés nomades (touareg et arabe) et sédentaires (songhoy) (Poulton et ag Youssouf, 1998, p. 120-22).

Quelque 12.000 anciens membres de groupes<sup>15</sup> bénéficièrent du programme de DDR malien entre 1995 et la fin de 1997, date de sa clôture officielle<sup>16</sup>. Quelque 2.400 anciens combattants ont adhéré aux forces armées maliennes, alors que 9.530 autres ont reçu trois versements distincts de 100.000 francs CFA (environ 200 USD)<sup>17</sup> pour créer de petites entreprises. Ces aides financières à la démobilisation ont parfois été complétées par des micro-crédits destinés à financer des projets individuels spécifiques (Boukhari, 2000). L'ensemble du processus de paix malien a permis de mettre un terme à la rébellion, de démanteler les divers groupes armés impliqués et de jeter les bases d'une paix durable. La réintégration notamment a été une expérience relativement réussie; en effet, en 2000, 90% des anciens combattants réintégréés gagnaient déjà leur vie grâce à un emploi obtenu dans le cadre du processus de réintégration (Boukhari, 2000).

L'efficacité de la composante désarmement a cependant été plus douteuse, hormis la portée réconciliatrice symbolique de la Flamme de la Paix (voir, par exemple, Kopel, Gallant et Eisen, 2003). Des anciens combattants des diverses parties en présence affirment en effet qu'une partie seulement des 3.000 armes brûlées lors de la cérémonie de la Flamme de la Paix ont réellement été utilisées lors de la rébellion; d'aucuns ont remis de vieilles armes, pratiquement hors d'usage, alors que d'autres, qui n'avaient jamais combattu, remirent des armes aux seules fins d'être éligibles à la qualité d'anciens combattants et de bénéficier de ce fait du programme de réintégration<sup>18</sup>.

A l'instar de la plupart des programmes de DDR, de nombreuses armes n'ont pas abouti dans la Flamme de la Paix. Certaines se sont en effet retrouvées dans d'autres zones de conflit, en raison de la présence de frontières – avec la Mauritanie, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire – particulièrement perméables aux trafics d'armes<sup>19</sup>. La persistance de l'insécurité et la méfiance vis-à-vis du processus de paix incitèrent de nombreux anciens combattants et civils à garder leurs armes. Plusieurs responsables de communauté, notamment, conservèrent de nombreux arsenaux – dans l'hypothèse où les hostilités reprendraient. De même, la désillusion relative au processus de paix et les tensions résiduelles entre communautés incitèrent de nombreux civils à conserver leurs armes<sup>20</sup>. La plupart des bandits qui opéraient en se faisant passer pour des



combattants et tiraient profit de la rébellion pour dépouiller les civils et piller les villages gardèrent leurs armes et poursuivirent leurs activités illicites.

Il convient également d'observer que le processus de désarmement ne s'est traduit que par la collecte de faibles quantités de munitions. Les armes n'étaient en règle générale remises qu'avec une seule cartouche; la plupart des personnes conservant leurs munitions en un lieu sûr<sup>21</sup>. En outre, la Flamme de la Paix ne s'est pas accompagnée de la destruction des munitions, qui – pour des raisons de sécurité – avaient été ôtées des armes avant leur incinération (Poulton et ag Youssouf, 1998, p. 120, nbp. 11). Pour les anciens combattants et les civils, les stocks de munitions disponibles constituaient autant d'incitations à acquérir les armes correspondantes – ce qui dans les faits, contrecarra les efforts de désarmement<sup>22</sup>. Outre l'initiative DDR, le gouvernement du Mali, soutenu par la Belgique, mit sur pied, entre décembre 2000 et juin 2003, un programme «armes contre développement»<sup>23</sup>. Le personnel affecté à ce projet récolta et détruisit 850 armes, 12.548 munitions et 230 grenades (GdM, 2003).

Cinq communes de la région de Tombouctou (Léré, Dianké, Soumpi, Tienkour et Diré) participèrent au programme et bénéficièrent de fonds communautaires pour établir de petits projets de développement en contrepartie de la restitution de leurs armes. Les 850 armes collectées ont été détruites lors de «mini-Flammes de la Paix» à Léré (9 juillet 2001), Diré (10 juillet 2001) et Soumpi (3 mai 2003) (GdM, 2003).

### ***Trafic d'armes et insécurité***

En dépit du processus de paix et de désarmement, la partie nord du Mali, qui jouxte la Mauritanie, l'Algérie et le Niger, est toujours confrontée à un trafic d'armes et à une insécurité persistante. Les armes légères y sont à l'heure actuelle abondamment disponibles. Des données non scientifiques indiquent que chaque famille dans la région possède au moins une arme<sup>24</sup>, certaines familles et responsables de communauté détenant même, selon ces mêmes sources, plusieurs dizaines d'armes<sup>25</sup>.

Bien que le Mali ne soit pas un pays producteur d'armes légères, il semble être devenu un point de chute pour les armes introduites frauduleusement en provenance d'autres pays de la région. Citons parmi les exemples récents, la saisie opérée le 25 novembre 2004 dans un magasin de Bamako, d'une cache de 32 armes, dont des mitrailleuses lourdes et des fusils automatiques (Maliweb, 2004). Depuis la rébellion, le nombre de réseaux et d'itinéraires de contrebande d'armes légères a augmenté. Au début des années 90, les gangs criminels de Mauritanie et du Nigeria étaient les principaux fournisseurs

d'armes illégales au nord du Mali, avec d'autres groupuscules préférant les anciens itinéraires de contrebande au départ du Tchad. En raison notamment des réseaux établis durant et après la rébellion, l'approvisionnement illégal en armes est à l'heure actuelle plus diversifié; c'est ainsi que les armes proviennent désormais de plusieurs zones de conflit d'Afrique occidentale et que les réseaux de trafic s'étendent jusqu'au Soudan<sup>26</sup>.

Les principales sources d'armes de contrebande sont aujourd'hui la Mauritanie, l'Algérie, le Niger<sup>27</sup>, ainsi que la Sierra Leone, le Liberia et la Guinée (Maliweb, 2004). En Guinée, par exemple, la saisie d'armes légères la plus importante opérée en 2004 s'est déroulée à la frontière avec le Mali (Milner, 2004). De février à septembre 2004, les autorités ont régulièrement confisqué à la frontière de petits chargements d'armes légères (composés en règle générale de six à douze AK-47), avec Bamako pour destination (Milner, 2004). Au Mali, les sources sont notamment les armes dérobées dans les arsenaux de l'armée malienne (Maliweb, 2004), les armes vendues par des membres corrompus des forces de sécurité maliennes<sup>28</sup> et la production d'armes artisanales (Kante, 2004). Le fleuve Niger est un itinéraire fréquemment emprunté par les trafiquants d'armes: les armes sont placées dans des sacs imperméables fixés sous les bateaux. Le volume de ce trafic sur le fleuve et la facilité avec laquelle certains responsables douaniers acceptent des pots-de-vin expliquent l'impunité relative dont bénéficient les trafiquants (Boukari, 2000).

Le maintien du sous-développement, lié à l'absence de contrôle administratif et gouvernemental sur le désert du Sahel, a également généré une hausse du banditisme dans le nord du Mali. Cette partie du pays a traditionnellement été un paradis pour les bandits et les trafiquants – à cette différence près qu'ils disposent désormais d'un armement complet, bâti sur les cendres de la rébellion et la prolifération persistante des armes légères (Nimaga, 2004). Les groupes criminels et les bandits (les *coupeurs de routes*), actifs dans le nord du Mali, ciblent en règle générale la propriété individuelle (le bétail, par exemple), les véhicules et les personnes.

La criminalité a entravé les perspectives de développement de la population locale et s'est avérée problématique pour l'action de certaines organisations humanitaires sur place. C'est ainsi qu'en 2004, des véhicules appartenant à la Croix-Rouge malienne et à l'ONG canadienne Solidarity, Union, Cooperation (SUCO) ont été détournés (IRIN, 2004b). Des enlèvements ont également été perpétrés; en décembre 2004, des ravisseurs ont enlevé deux ressortissants qataris et ont exigé une rançon de 375.000 USD d'un prince du Qatar en échange de leur libération. L'armée malienne a finalement libéré ces deux otages (Sylla, 2005).

En marge ou sous couvert du banditisme, se profilent plusieurs conflits armés intertribaux de petite envergure, portant sur le contrôle des ressources naturelles locales et soutenus par les responsables politiques et tribaux locaux; citons notamment dans ce cadre le conflit entre Arabes et Kunta et les escarmouches entre pasteurs fulani et daoussahak dans le nord-est du Mali. Le premier a repris de plus belle depuis 1999 et s'est traduit par la mort de 40 personnes au cours de cette même année (Boukhari, 2000). En septembre 2004, 16 Arabes et Kunta emprisonnés pour leur implication dans des actes de violence précédents se sont échappés de la prison de Gao. Le bilan de la reprise des combats – cinq jours plus tard – a été de 13 morts (IRIN, 2004b). Dans un incident distinct survenu en juin 1999, l'ancien rebelle Ibrahim Bahanga du clan Iforgoumoussen a enlevé par la force tout le comité électoral constitué à l'occasion des élections municipales, en réponse à des heurts entre clans rivaux survenus aux puits de Tejerert en 1997 et en 1998. Cet événement est le dernier épisode en date dans un litige territorial latent depuis les années 1910 et qui a été marqué par des sursauts de violence en 1948 et en 1973<sup>29</sup>.

La recrudescence des troubles a généré une course aux armements entre des communautés désireuses de renforcer leurs arsenaux pour se protéger, ce qui alimente en retour la suspicion mutuelle et renforce d'autant l'insécurité<sup>30</sup>. Une tendance particulièrement inquiétante concerne non seulement la prolifération des armes de petit calibre, mais aussi la disponibilité généralisée d'armes plus lourdes et plus destructrices comme les mortiers et les RPG<sup>31</sup>. On note parmi les jeunes, même ceux qui ne sont pas impliqués dans le banditisme, une propension croissante à disposer de leurs propres armes – parfois des armes lourdes<sup>32</sup>. L'accroissement du nombre de civils en armes fait craindre la résurgence de combats intertribaux. L'insécurité a conduit de nombreux habitants de la région nord à demander au gouvernement de réinstaller, tout au moins temporairement, les postes militaires démantelés en 1991 dans le cadre du processus de paix (Boukhari, 2000; IRIN, 2004b; ICG, 2005b, p. 19).

### ***Armes légères et activités terroristes au Sahel***

L'insécurité et la disponibilité en armes ont fait naître des craintes que la région septentrionale du Mali en particulier – plus généralement, la région du Sahel – puisse devenir un centre de l'activité terroriste du nord de l'Afrique. Ces craintes ont été justifiées par les récentes activités du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), originaire d'Algérie. La région du Sahel est un endroit particulièrement attrayant pour les groupes terroristes tels que le GSPC, en raison de l'absence de contrôle étatique sur de vastes



© PANOS PICTURES / Crispin Hughes

Un berger touareg gardant son troupeau avec une AK-47 dans les lointaines et dangereuses contrées au nord de Gao.

pans du désert et la perméabilité des frontières entre l'Algérie, le Mali, le Niger et le Tchad – ces deux éléments facilitant les déplacements de groupes non étatiques et des trafiquants d'armes.

En 1997, Hassane Hatab a quitté le Groupe islamique armé algérien (GIA) pour former le GSPC. L'objectif de ce groupe est de renverser le gouvernement algérien et d'établir à la place un Etat islamique (BBC News, 2003). Les estimations de ses effectifs varient de 300 (BBC News, 2003; ICG, 2005a)<sup>33</sup> à 4.000 combattants (Schanzer, 2003). Confrontés à la répression de l'armée algérienne et à des difficultés de recrutement à l'intérieur du pays, certains membres se sont réfugiés dans le nord du Mali et du Niger sous la direction du commandant en second du groupe, Abderrazak El Para (RFI, 2005; Nimaga, 2004).

Il convient d'opérer une distinction entre les activités du GSPC et du «Dawa», qui est constitué de prédicateurs pakistanais et bangladaïsi chargés d'une mission de conversion islamique et désireux de propager leur vision de l'islam au Mali et au-delà (Anderson, 2004). Les prédicateurs Dawa, qui sont des membres du mouvement populaire musulman Tabligh I Jama'at, consacrent une année de leur vie à voyager et à prêcher à l'étranger les principes de leur mouvement. Bien que le mouvement Tabligh I Jama'at soit fondamentaliste, il s'abstient explicitement de participer à la vie politique et ne prêche ni ne pratique la violence. Toutefois, ses enseignements sont perçus dans certains cercles comme le prélude à une forme d'islam plus violente et plus radicale, alors que d'autres pensent que ce mouvement Tabligh I Jama'at a des connexions avec le GSPC (Anderson, 2004, citant l'ambassadeur américain au Mali). Au Mali, ce mouvement religieux s'est activement attelé au recrutement de Touareg et, plus particulièrement, d'anciens responsables de la rébellion touareg (ICG, 2005b, p. 9, 17). A la suite des attentats du 11 septembre, le gouvernement malien a essayé d'extrader tous les prédicateurs pakistanais actifs dans le pays<sup>34</sup>.

Le GSPC est quant à lui répertorié depuis 2002 comme une organisation terroriste par le département d'Etat américain et figure sur la liste – établie par le département du Trésor américain – des organisations dont les actifs doivent être gelés (département du Trésor américain, 2001; BBC News, 2003; département d'Etat américain, 2004). Le GSPC est soupçonné d'entretenir des liens avec Al-Qaida<sup>35</sup> et a publié, le 11 septembre 2003, une déclaration d'allégeance au Mollah Omar, le leader taliban (Schanzer, 2004; ICG, 2005b, p. 1, nbp. 9). Les Nations unies ont en outre inscrit ce groupe sur la liste jointe à la Résolution 1333 du Conseil de sécurité, en compagnie de plusieurs organisations réputées liées à Oussama Ben Laden (Conseil de sécurité des Nations unies, 2000, para. 8c; ONU, 2001).

En 2001, un membre d'Al-Qaida, Imad Alwan (également connu sous le nom d'Abou Mohamed), a rencontré Mokhtar Belmokhtar, un trafiquant de cigarettes, d'armes et de voitures établi dans le sud de l'Algérie et lié au GSPC<sup>36</sup>, afin d'établir éventuellement une zone d'opérations pour Al-Qaida dans le nord du Mali et au Niger. L'objectif de cette zone était de constituer un refuge pour les membres d'Al-Qaida fuyant l'Afghanistan et le Moyen-Orient (Nimaga, 2004). En outre, selon certains renseignements, ces deux hommes auraient planifié une attaque au camion piégé contre l'ambassade des Etats-Unis à Bamako (Belida, 2003; Debat, 2003; Smith, 2004). D'autres personnes, à l'instar de Cheikh Omar Mahmud Muhammad Othman (également connu sous le nom d'Abou Qatada), établi à Londres, sont considérés comme lié au GSPC et au réseau Al-Qaida (Australie, 2005). Les unités du GSPC dans le nord du Mali étaient composées d'Algériens de la région de Batna, dans le nord de l'Algérie, et non de membres des peuplades sahariennes locales d'Algérie ou du Mali. Cela n'exclut cependant pas la possibilité que certains habitants de cette région, sensibilisés aux idées salafistes, aient ultérieurement adhéré au GSPC<sup>37</sup>.

Le GSPC a fait la une de la presse au début de 2003 lors de l'enlèvement de 31 touristes dans le désert du Sahara. L'armée algérienne libéra un groupe d'otages à l'occasion d'un raid, mais les 14 autres captifs (neuf Allemands, quatre Suisses et un Néerlandais) ont été détenus durant cinq mois dans la région de Taoudenit, dans le nord du Mali, durant la saison chaude. Une Allemande est décédée d'un coup de chaleur<sup>38</sup> et l'Allemagne aurait versé une rançon de 6 millions USD pour la libération des otages (Smith, 2004; Anderson, 2004).

Le groupe aurait utilisé l'argent de la rançon pour acheter des véhicules tout terrain et des armes, dont des mortiers, des RPG et des missiles sol-air (Duteil, 2004; Smith, 2004). Le GSPC a également acheté de l'armement avec des fonds obtenus par le biais d'autres trafic illégaux, tels que le trafic de cigarettes (Boukhari, 2000). Au début de 2004, l'arsenal du GSPC se composait de pistolets automatiques, de fusils d'assaut AK-47, de mitrailleuses lourdes (calibres 12.7 mm et 14.5 mm), de RPG et de missiles sol-air (Smith, 2004). De nombreuses armes auraient été achetées au Mali et acheminées en contrebande de pays voisins tels que la Mauritanie<sup>39</sup>, la Sierra Leone, le Liberia et le Tchad (Nimaga, 2004). Une autre source probable était constituée par les armes subtilisées aux forces de sécurité maliennes<sup>40</sup>.

En mars 2004, 35 membres du GSPC, d'origine algérienne, nigérienne, malienne, tchadienne, mauritanienne et burkinabé, dont El Para, se sont infiltrés depuis le Mali vers le nord du Niger et du Tchad, où ils se sont heurtés

aux forces armées nigériennes et tchadiennes. Outre la perte de vingt hommes environ, ils laissèrent derrière eux des armes antiaériennes de 14.5 mm, six mortiers, des AK-47 et d'autres types d'armes et de munitions (IRIN, 2004a; *Le Quotidien d'Oran*, 2004; Smith, 2004). Les autorités nigériennes ont indiqué que des membres du GSPC collaboraient avec les bandits armés nigériens et «utilisaient des planques et des caches aménagées à l'époque de la rébellion touareg» (IRIN, 2004a).

Cet incident a été un sérieux revers pour le GSPC. Les rebelles tchadiens appartenant au Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT) capturèrent plusieurs survivants, dont El Para. La Libye, multipliant les bons offices, remit finalement El Para aux autorités algériennes en octobre 2004 après des mois de tergiversations et de captivité au Tchad (RFI, 2005). En dépit de la capture d'El Para, de récents rapports laissent entendre que le GSPC est toujours actif dans les régions de Gao et de Tombouctou. Mokhtar Belmokhtar aurait été vu au nord de Tombouctou à la fin du mois d'août 2004 à la tête d'un convoi composé de six véhicules et de quelque 40 hommes (*Le Quotidien d'Oran*, 2004, citant l'AFP). Depuis lors toutefois, il serait retourné en Algérie pour lancer de nouvelles attaques dans la région de Biskra (ICG, 2005a).

Le gouvernement américain considère que l'activité du GSPC est suffisamment sérieuse pour inscrire l'ensemble de la région du Sahel dans ses activités mondiales de contre-terrorisme. Par le biais de son Initiative pan-sahélienne (Pan Sahel Initiative - PSI), dotée de 6,25 millions USD en 2004, le département d'Etat américain fournit un soutien en formation et en matériel (véhicules, radios, équipement GPS) à la police et aux forces militaires au Mali, au Niger, au Tchad et en Mauritanie (Smith, 2004; ICG, 2005b, p. 30). Le Mali est le principal bénéficiaire de la PSI, avec 3,5 millions USD (Harris, 2004b). Cette initiative, lancée en 2002, aide les pays concernés à «détecter les mouvements suspects de personnes et de marchandises au travers de leurs frontières et à y répondre» (département d'Etat américain, 2002) et est destinée à améliorer la coopération entre les nations participantes.

Le quartier général de la PSI est établi dans une base près de Gao, dans le nord du Mali (Ulmer, 2004). Deux cents soldats américains ont été déployés au Mali et en Mauritanie. Au Mali, le 1er Bataillon, 10<sup>ème</sup> groupe des Forces Spéciales du Special Operations Command Europe (SOCEUR) est chargé de la formation de 120 militaires maliens (Harris, 2004a). Ces équipes d'entraînement des forces spéciales sont également actives à Bamako et à Tombouctou (Ulmer, 2004; ICG, 2005b, p. 30). En collaboration avec les autorités douanières maliennes et l'armée algérienne, ils ont organisé des

patrouilles, qui, au début de 2004, étaient soutenues par des avions de reconnaissance (Smith, 2004)<sup>41</sup>. Les forces américaines fournissent également un appui en matière de renseignements. En décembre 2003, les forces maliennes, agissant à la suite de renseignements américains, ont été en mesure d'intercepter un groupe de quelque 100 combattants du GSPC qui venait de franchir la frontière malienne à bord de 20 pick-ups Toyota (Harris, 2004b).

En mars 2004, peu de temps après les attentats à la bombe de Madrid, le United States European Command (EUCOM) a organisé une entrevue avec les responsables de la défense de sept pays du Maghreb et du Sahel (Algérie, Tchad, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger et Tunisie) plus le Sénégal. L'objectif de cette rencontre était de promouvoir une coopération pan-saharienne dans le domaine du contre-terrorisme s'inscrivant dans la future Trans-Saharan Counter Terrorism Initiative (TSCTI) (Cherfaoui, 2004; Powell, 2004; Whitmore, 2004). La TSCTI serait le prolongement de la PSI – élargie à un plus grand nombre de pays et impliquant un renforcement de leur collaboration (ICG, 2005b, p. 30). EUCOM a demandé un budget quinquennal de 125 millions USD pour l'ensemble de la région (Smith, 2004).

Entre 1995 et 2003, le gouvernement malien, avec l'appui de la France, a créé cinq «Unités Méharistes» et a recruté des hommes parmi la population locale; ces unités sont chargées de patrouiller les régions désertiques du nord du pays. Chaque unité est composée de 100 à 140 hommes, disposant d'un équipement moderne, et notamment de GPS (*Frères d'Armes*, 2003, p. 32-33). Le Mali et le Niger participent également à une série de rencontres bilatérales en matière de sécurité frontalière et de circulation des personnes et des marchandises entre ces deux pays (Nimaga, 2004). Il convient également d'observer que le Mali, le Niger, l'Algérie et la Mauritanie ont adopté des mesures régionales telles que la création d'un bureau de recueil de renseignements, basé à Tamanrasset en Algérie, en plus de la mise sur pied d'initiatives bilatérales destinées à améliorer le contrôle des frontières (ICG, 2005b, p. 30)<sup>42</sup>.



## Conclusion

Le nord du Mali, région initialement pauvre en armes, a vu ses groupes armés axer leur stratégie sur la recherche d'équipement militaire. La rébellion de 1990-96 a donc fortement contribué à la prolifération actuelle des armes dans la région, même si le sous-développement et le banditisme traditionnel en sont également des facteurs importants. Le nord du Mali fait désormais partie intégrante des réseaux régionaux de trafic d'armes.

Si le conflit avait trouvé son épilogue dans les accords de Tamanrasset conclus en 1991, à une période où le mouvement rebelle était uni et discipliné et où les armes étaient relativement difficiles à trouver, la situation actuelle aurait pu être toute différente. Ce n'est que lorsque les rebelles ont été confrontés à des scissions internes que l'insécurité et les conflits intertribaux se sont aggravés, poussant en 1994 la région dans des niveaux d'insécurité et de violence sans précédent. Cette insécurité créa à son tour un environnement favorable à la prolifération des bandits et des trafiquants armés actifs dans la région.

Alors que le processus de paix mis en œuvre au Mali a permis de démanteler les mouvements rebelles et de mettre un terme à la violence intertribale, il n'a pas restauré la sécurité dans le nord du Mali. L'éloignement géographique de cette région, qui rend le maintien de l'ordre particulièrement difficile et exigeant en termes de ressources, ainsi que l'instabilité dans les pays voisins permettent d'expliquer cette situation. Les autres facteurs contributifs résident dans l'expérience du Mali en matière de DDR et, plus spécifiquement, dans les lacunes du processus de désarmement. L'incapacité à collecter les munitions, notamment, a incité les anciens combattants et les civils à acquérir de nouvelles armes. La persistance de l'insécurité a également contribué à l'armement des civils à des fins d'autoprotection.

Un regain d'attention de la part de la communauté internationale serait souhaitable à la suite des récentes incursions du GSPC. Il est peu probable pendant que les populations locales, dont les avoirs – limités – proviennent essentiellement du trafic international et du transport, apprécieront la présence des troupes américaines. La majorité de la population n'est pas favorable à la présence des membres du GSPC qu'elle redoute. Toutefois, les opérations américaines, en perturbant les activités traditionnelles de trafic, pourraient également générer un sentiment de colère et inciter les populations locales à répondre favorablement aux campagnes de recrutement du GSPC<sup>43</sup>.

La poursuite de la prolifération des armes et le maintien de l'insécurité dans le nord du Mali pourraient avoir des répercussions explosives. Les

infiltrations du mouvement terroriste algérien GSPC et la résurgence des tensions tribales entre Kuntas et Arabes devraient nous rappeler que, pratiquement une décennie après la cérémonie de Tombouctou, le nord du Mali doit bénéficier d'une attention et d'un appui sans relâche pour assurer une paix durable.

## Liste des abréviations

ARLA	Armée révolutionnaire de libération de l'Azawad
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
EUCOM	United States European Command
FIAA	Front islamique arabe de l'Azawad
FPLA	Front populaire de libération de l'Azawad
GIA	Groupe islamique armé
GPS	Global Positioning System – Système mondial de localisation
GSPC	Groupe Salafiste pour la prédication et le combat
IDP	Internally displaced person – Déplacés internes
MDJT	Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad
MPA	Mouvement populaire de l'Azawad
MPGK	Mouvement patriotique de Ganda Koy
MPLA	Mouvement populaire de libération de l'Azawad
PAREM	Programme d'appui à la réinsertion économique des ex-combattants du Nord Mali
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PSI	Pan Sahel Initiative – Initiative pan-sahélienne
RPG	Rocket-Propelled Gun – Lance-roquettes antichar
SOCEUR	Special Operations Command Europe
SUCO	Solidarity, Union, Cooperation
TSCTI	Trans-Saharan Counter Terrorism Initiative
UNOWA	UN Office for West Africa – Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest

## Notes

1. Parmi les groupes représentés, citons: le Mouvement populaire de l'Azawad (MPA, un représentant), le Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA, deux représentants), l'Armée révolutionnaire de libération de l'Azawad (ARLA, un représentant), le Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA, un représentant) et le Mouvement patriotique de Ganda Koy (MPGK, deux représentants). Les anciens combattants ont souhaité conserver l'anonymat.
2. Note méthodologique: tous les participants exerçaient d'importantes responsabilités dans leurs groupes respectifs, la majorité étant d'anciens commandants d'unité. Mahamar Maïga présida la réunion, à laquelle participaient également trois chercheurs de Small Arms Survey (Nicolas Florquin, Stéphanie Pézard et Christina Wille). Mahamadou Nimaga, du ministère des Affaires étrangères maliennes, a été présent lors des sessions d'inauguration et de clôture; il s'est abstenu de participer aux discussions de fond afin de garantir aux participants l'espace de liberté nécessaire pour aborder sans contraintes les questions sensibles. L'équipe de Small Arms Survey et Mahamar Maïga ont rédigé ensemble une liste de questions à aborder lors de chaque session thématique. Les participants ont reçu une copie de ces questions lors de l'ouverture de la réunion et ont eu la possibilité de les examiner et de les commenter. A l'occasion des sessions de groupes de discussions, chaque participant a eu l'opportunité de répondre aux questions.
3. Correspondance écrite avec Robin Edward Poulton, consultant international et chargé de recherche à l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), février 2005.
4. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, juillet 2004.
5. Sauf indication contraire, cette section a été rédigée sur la base des résultats des groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, organisées à Bamako les 2 et 3 septembre 2004.
6. En dépit des pertes en armes encourues par l'Armée malienne durant le conflit, aucun rapport ne confirme l'acquisition par le Mali de nouvelles armes légères au cours de cette période (Heyman, 2000, p. 461-62). Même si de tels achats ne peuvent pas être exclus, il semble que l'armée malienne s'appuyait largement sur les armes acquises par le Mali auprès de l'Union soviétique et des pays du Bloc de l'Est dans les années 70 et 80, ainsi que sur les stocks datant de l'époque coloniale française.
7. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, janvier 2005.
8. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, janvier 2005.
9. Sauf indication contraire, cette section a été rédigée sur la base des résultats des groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, organisées à Bamako les 2 et 3 septembre 2004.
10. Le contrôle strict des munitions exercé par les groupes maliens semble s'opposer à ce qui a pu être observé ailleurs dans la région. Au Liberia par exemple, la disponibilité en munitions parmi les groupes armés (notamment les munitions des armes de petit calibre) coïncidait avec de nombreux massacres sans discernement de civils (voir, par exemple, HRW, 2003).
11. Une de ces techniques consistait à faire des entailles et à déposer du sel sur le cuir chevelu blessé, ce qui faisait gonfler le corps.

12. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, janvier 2005.
13. Les anciens combattants ont en outre affirmé que ces groupes criminels incontrôlés représentaient une menace pour les groupes rebelles, dans la mesure où ils attiraient certains combattants qui désertaient ensuite les rangs des rebelles, en emportant souvent leurs armes avec eux. En outre, les anciens combattants acceptaient mal d'être assimilés, parmi la population, à ces criminels.
14. Selon Klute (2001, Annexe: «Opferzahlen»), le décompte général des décès se présente comme suit: au moins 500 soldats de l'armée régulière; environ 150 combattants des différents mouvements rebelles; au moins 300 victimes civiles parmi la population songhoï et au moins 1.500 victimes parmi les civils arabes et touareg. Ces chiffres concernent les personnes décédées lors des combats et directement en raison de l'usage d'armes. Ils ne prennent pas en compte les personnes décédées ultérieurement (des suites de leurs blessures) ou indirectement (en raison d'un manque de nourriture ou de médicaments); dès lors, le nombre réel de décès directs liés au conflit devrait selon toute vraisemblance être légèrement inférieur à 4.000.
15. Lode (1997, ch. 8) estime que le nombre de personnes ayant bénéficié du programme DDR avoisine les 10.000.
16. Entretien téléphonique avec le colonel Sirakoro Sangaré, président de la Commission nationale malienne sur les armes légères, 22 mars 2005.
17. Si leur projet ne progressait pas, le second paiement leur était refusé. Les coordinateurs du PAREM à Gao et à Kidal, par exemple, se sont plaints en 1996 que d'anciens combattants considéraient ces primes comme un fait acquis et qu'ils pensaient être libres de les utiliser à leur guise. Certains ont par exemple utilisé ce premier versement pour se marier; étant donné qu'ils ne pouvaient rien montrer pour justifier le second versement, les autorités le leur ont refusé. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, janvier 2005.
18. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
19. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
20. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
21. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
22. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
23. Entretien téléphonique avec le colonel Sirakoro Sangaré, président de la Commission nationale malienne sur les armes légères, 22 mars 2005.
24. Correspondance écrite confidentielle avec plusieurs experts internationaux sur le Nord Mali, février 2005. Un récent rapport observe que «Chaque chef de famille dans la région de Kidal disposerait d'une arme automatique. Ce constat n'est guère surprenant, étant donné que nombre d'entre eux ont participé à la rébellion et participent toujours, dans une certaine mesure, au pâturage nomade, où les risques de vol de cheptel ou d'attaque par des animaux sauvages sont permanents.» (ICG, 2005b, p. 19).
25. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
26. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.

27. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
28. Des armes auraient notamment «disparu» des arsenaux de Sévaré et Kidal. Correspondance écrite confidentielle avec experts internationaux sur le Nord Mali, janvier et février 2005.
29. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, janvier 2005.
30. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
31. Entretiens avec d'anciens combattants maliens (ARLA, FIAA, and MPA), Bamako, 3 septembre 2004.
32. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
33. Les estimations d'Anderson (2004) sont encore plus faibles (entre 50 et 80 combattants).
34. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, janvier 2005.
35. ONU (2001); Schanzer (2003); Nimaga (2004); Australie (2005).
36. BBC News (2003); Nimaga (2004); Abdoun (2004); Ghioua (2004); *Le Quotidien d'Oran* (2004).
37. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, janvier 2005.
38. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, janvier 2005, et Connolly (2003).
39. Groupes de discussions avec d'anciens combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
40. Correspondance écrite confidentielle avec plusieurs experts internationaux sur le Nord Mali, janvier et février 2005. Un récent rapport établi par l'International Crisis Group précise que «Plusieurs officiers de la garnison de l'armée malienne ont été punis en 2003 lors de la découverte, par les commandants de Bamako, de la vente de la majorité des armes de l'arsenal» (ICG, 2005b, p. 19).
41. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, janvier 2005.
42. Lors de la mise sous presse de cet ouvrage, le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) a convoqué une réunion de responsables du Mali, de Mauritanie et du Niger, ainsi que des principaux partenaires du développement, les 19-20 avril 2005 à Tombouctou. L'objectif de cette réunion était d'élaborer une approche intégrée et transfrontalière pour aborder les nombreux et divers problèmes urgents observés dans ces zones frontalières, y compris la nature transfrontalière des questions de sécurité et les relations entre l'absence de sécurité et le retard de développement dans ces zones.
43. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Moderner Orient, Berlin, janvier 2005.

## Bibliographie

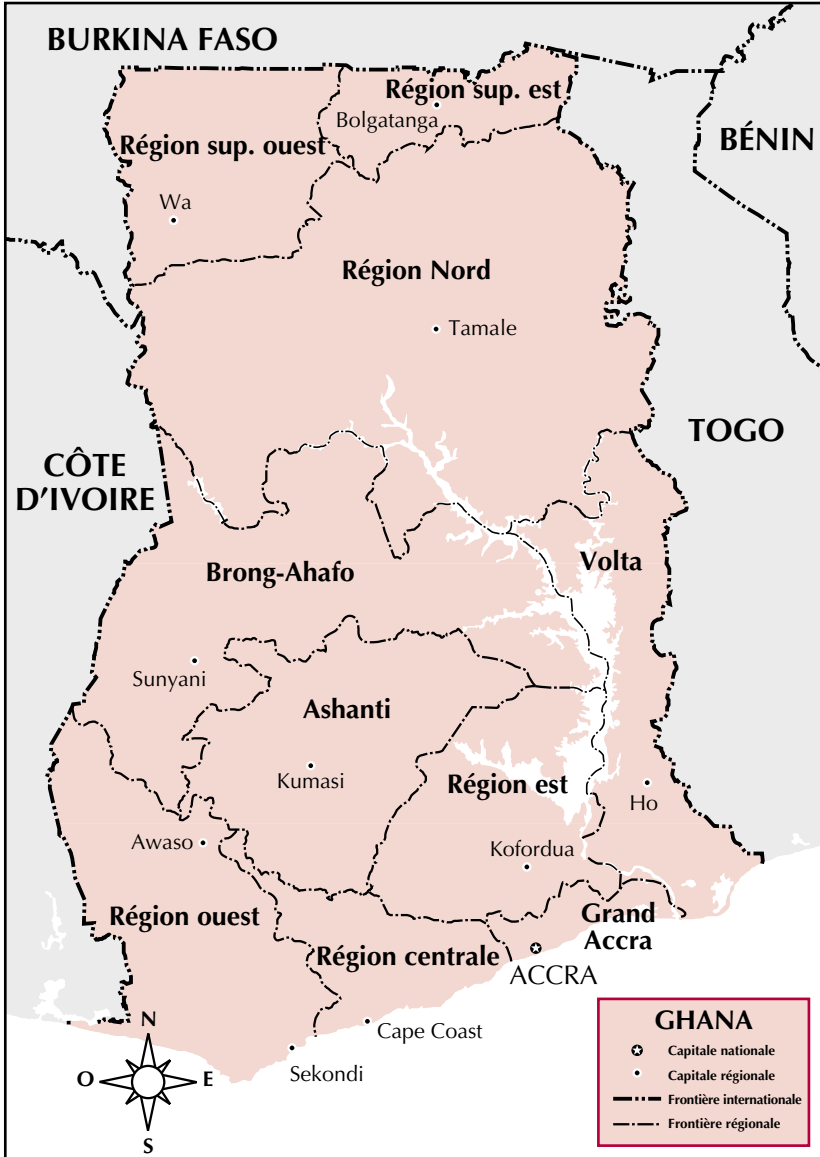
- Abdoun, Mohamed. 2004. «Alerte rouge chez les forces de sécurité: le GSPC infiltre la capitale». *L'Expression* (Alger). 6 mai. Consulté en mars 2005.  
<<http://www.lexpressiondz.com/archat.php3?category=4&id=24109&datedeb=2004-05-06>>
- Anderson, Lisa. 2004. «Democracy, Islam Share a Home in Mali». *Chicago Tribune*. 15 décembre. Consulté en mars 2005. <<http://www.chicagotribune.com/news/specials/chi-0412150328dec15,1,6344162.story?coll=chi-site-nav&ctrack=3&cset=true>>
- Australie. 2005. «Salafist Group for Call and Combat (GSPC)». Gouvernement australien, Sécurité nationale. 28 février. Consulté en mars 2005.  
<[http://www.nationalsecurity.gov.au/agd/WWW/nationalsecurityHome.nsf/Page/Listing\\_of\\_Terrorist\\_Organisations\\_terrorist\\_listing\\_Salafist\\_Group\\_for\\_Call\\_and\\_Combat\\_-\\_Listed\\_14\\_November\\_2002](http://www.nationalsecurity.gov.au/agd/WWW/nationalsecurityHome.nsf/Page/Listing_of_Terrorist_Organisations_terrorist_listing_Salafist_Group_for_Call_and_Combat_-_Listed_14_November_2002)>
- Baqué, Philippe. 1995. «Dérèpages de la répression, nouvel enlèvement des espoirs de paix dans le conflit touareg au Mali». *Le Monde diplomatique*. Avril.
- BBC (British Broadcasting Corporation) News. 2003. «Profile: Algeria's Salafist Group». 14 mai. Consulté en mars 2005. <<http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/3027621.stm>>
- Belida, Alex. 2003. «West Africa/Terror». Voice of America. Consulté en mars 2005.  
<<http://www.globalsecurity.org/security/library/news/2003/06/sec-030610-2de4afc4.htm>>
- Boukhari, Sophie. 2000. «Mali: A Flickering Flame». *Courrier de l'UNESCO*. Janvier. Consulté en mars 2005. <[http://www.unesco.org/courier/2000\\_01/uk/dossier/txt06.htm](http://www.unesco.org/courier/2000_01/uk/dossier/txt06.htm)>
- Cherfaoui, Zine. 2004. «Le général Lamari au sommet antiterroriste à Stuttgart: Les Américains réunissent les chefs des états-majors des armées des pays du Maghreb et du Sahel». *Le Quotidien d'Oran*. Le 27 mars. Consulté en mars 2005. <<http://www.algerie-dz.com/article292.html>>
- Cannolly, Kate. 2003. «Germany Accused of Buying Hostages' Release». *Daily Telegraph* (Londres). 20 août. Consulté en mars 2005.  
<<http://www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=/news/2003/08/20/wmali20.xml>>
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2000. Résolution 1333 (2000). S/RES/1333 (2000). Adoptée le 19 décembre. Consulté en mars 2005. <<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N00/806/62/PDF/N0080662.pdf?OpenElement>>
- Debat, Alexis. 2003. «Truck Bomb Plot Targeted U.S. Embassy». ABCNews.com. 5 juin.
- Département d'Etat américain. 2002. «Pan Sahel Initiative». Washington, DC: Bureau du Contre-terrorisme. 7 novembre. Consulté en mars 2005.  
<<http://www.state.gov/s/ct/rls/other/14987.htm>>
- Duteil, Mireille. 2004. «Des forces américaines au Sahara». *Le Point* (Paris). 10 juin.
- Frères d'Armes*. 2003. «Les unités méharistes de la garde nationale du Mali». Second trimestre. Revue n° 239. Paris: ministère des Affaires étrangères. Consulté en mars 2005.  
<<http://www.diplomatie.gouv.fr/mae/freres-armes/239/845.html>>

- Ghioua, Ikram. 2004. «Traque au cœur de l'empire de la contrebande: Mokhtar Belmokhtar encerclé par l'ANP». *L'Expression* (Alger). 15 juillet. Consulté en mars 2005. <<http://www.lexpressiondz.com/archives.php?category=4&date=2004-07-15>>
- GdM (Gouvernement du Mali). 2003. *Rapport du Mali sur la mise en œuvre du programme d'action de l'ONU sur les armes légères*. 23 juin. Consulté en mars 2005. <<http://disarmament.un.org:8080/cab/nationalreports/2002/Mali.pdf>>
- Harris, Edward. 2004a. «U.S. Green Berets Train Mali Troops to Guard Desert Interior Against Terrorists, Bandits». Associated Press. 17 mars. Consulté en mars 2005. <<http://www.sfgate.com/cgi-bin/article.cgi?f=/news/archive/2004/03/17/international1401EST0688.DTL>>
- . 2004b. «U.S. Takes Antiterror Training to Africa». Associated Press. 22 mars. Consulté en mars 2005. <[http://www.boston.com/news/world/africa/articles/2004/03/22/us\\_takes\\_anti\\_terror\\_training\\_to\\_africa/](http://www.boston.com/news/world/africa/articles/2004/03/22/us_takes_anti_terror_training_to_africa/)>
- Heyman, Charles, éd. 2000. *Jane's World Armies*. Numéro huit. Southampton: Hobbs The Printers. Décembre.
- Hogg, Ian. 2002. *Jane's Guns Recognition Guide*. Glasgow: Harper Collins.
- Humphreys, Macartan et Habaye ag Mohamed. 2003. «Senegal and Mali». Document présenté lors de l'Atelier sur le Conflit civil organisé par la Banque mondiale/PRIO (Institut de recherche pour la paix dans le monde), Oslo, juin 2001. Janvier. <[http://www.columbia.edu/~mh2245/papers1/sen\\_mali.pdf](http://www.columbia.edu/~mh2245/papers1/sen_mali.pdf)>
- HRW (Human Rights Watch). 2003. *Weapons Sanctions, Military Supplies, and Human Suffering: Illegal Arms Flows to Liberia and the June-July 2003 Shelling of Monrovia*. Document préparatoire. New York: HRW. 3 novembre.
- ICG (International Crisis Group). 2005a. «Crisis Watch: Algeria». Février. Consulté en mars 2005. <[http://www.icg.org/home/index.cfm?action=cw\\_search&l=1&t=1&cw\\_country=3&cw\\_date=](http://www.icg.org/home/index.cfm?action=cw_search&l=1&t=1&cw_country=3&cw_date=)>
- . 2005b. *Islamic Terrorism in the Sahel: Fact or Fiction?* Africa Report n° 92. 31 mars. Consulté en mars 2005. <[http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/west\\_africa/092\\_islamist\\_terrorism\\_in\\_the\\_sahel\\_\\_fact\\_or\\_fiction.pdf](http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/west_africa/092_islamist_terrorism_in_the_sahel__fact_or_fiction.pdf)>
- IRIN (Réseaux régionaux intégrés d'information des Nations unies). 2004a. «Niger: Government Reports Clashes with Islamic Militants». 17 mars.
- . 2004b. «Mali: 13 Killed in Fresh Violence between Kuntas and Arabs in East». 16 septembre. Consulté le 5 janvier 2005. <[http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=43206&SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=MALI](http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=43206&SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=MALI)>
- Kante, Mamadou Sekouba. 2004. *De la fabrication locale d'armes au Mali: A travers la prolifération des armes légères*. Monographie FOSDA n° 8. Accra: La Fondation pour la sécurité et le développement en Afrique (FOSDA). Janvier.
- Keita, Kalifa. 1998. *Conflict and Conflict Insurgency in the Sahel: The Tuareg Insurgency in Mali*.



- Carlisle: Strategic Studies Institute, Ecole supérieure de guerre de l'armée américaine. 1er mai. Consulté en mars 2005. <<http://www.carlisle.army.mil/ssi/pdf/PUB200.pdf>>
- Keita, Modibo. 2002. *La résolution du conflit touareg au Mali et au Niger*. Montréal: GRIPCI. Juillet. Consulté en mars 2005. <<http://www.dandurand.uqam.ca/download/pdf/etudes/keita/200207-10.pdf>>
- Kivimäki, Timo. 2003. *Mali. Integrated Approach to Security in Northern Mali*. Helsinki et Copenhague: CTS Conflict Transformation Service. <<http://www.conflicttransform.org/>>
- Klute, Georg. 2001. *Die Rebellionen der Tuareg in Mali und Niger*. Manuskript 629 S. (Habilitationsschrift). Siegen: Universität de Siegen.
- Kopel, Dave, Paul Gallant et Joanne Eisen. 2003. «Up in Flames. Mali's Gun Show». *National Review Online*. 5 décembre. Consulté en septembre 2004. <http://www.nationalreview.com>
- Lecocq, Baz. 2002. «That Desert is Our Country». Tuareg Rebellions and Competing Nationalisms in Contemporary Mali (1946-1996). Thèse de doctorat. Amsterdam: Université d'Amsterdam. Novembre. —. 2004. «Mali». In Bogdan Szajkowski, p. 312-13.
- Le Quotidien d'Oran*. 2004. «L'Emir Mokhtar Belmokhtar refait surface au Mali: Le GSPC se déploie au Sahel». 27 octobre. Consulté en février 2005. <<http://www.planetafrique.com/mali/Index.asp?cmd=articledetail&articleid=162>>
- Lode, Kåre. 1997. «Civil Society Takes Responsibility: Popular Involvement in the Peace Process in Mali». Oslo: Norwegian Church Aid/PRIO. Consulté en mars 2005. <<http://www.prio.no/page/preview/preview/9429/38063.html>>
- Maliweb. 2004. «Saisie d'armes de guerre en plein cœur de Bamako: Qui veut déstabiliser le Mali?». Consulté en décembre 2004. <<http://www.maliweb.net/news/news.php?postdate=2004-12-02>>
- Milner, James avec Astrid Christoffersen-Deb. 2004. *The Militarization and Demilitarization of Refugee Camps and Settlements in Guinea: 1999-2004*. Document de référence. Genève: Small Arms Survey. Décembre.
- Nimaga, Mahamadou. 2003. «Etude sur la problématique des armes légères au Mali; Cas de Bamako-Gao et Nioro du Sahel». Article non publié commandé par Oxfam. Mars. —. 2004. *Etude sur le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) au Mali et au Niger*. Document de référence. Genève: Small Arms Survey. Octobre.
- ONU (Nations unies). 2001. «Security Council Committee Concerning Afghanistan Issues List Pursuant to Paragraph 8 (c) of Resolution 1333 (2000)». Communiqué de presse AFG/150, CS/7166. 8 octobre. Consulté en mars 2005. <<http://www.un.org/News/Press/docs/2001/afg150.doc.htm>>
- Poulton, Robin-Edward et Ibrahim ag Youssouf. 1998. *A Peace of Timbuktu: Democratic Governance, Development and African Peacemaking*. UNIDIR/98/2. Genève: UNIDIR.
- Powell, Stewart M. 2004. «Swamp of Terror in the Sahara». *Air Force Magazine*, vol. 87, n° 11. Novembre, p. 50-54. Consulté en mars 2005. <<http://www.afa.org/magazine/Nov2004/1104sahara.asp>>

- Refugees International. 2003. *Mali*. Washington: Refugees International. Avril. Consulté en avril 2004. <[http://www.refugeesinternational.org/cgi-bin/ri/country?mv\\_session\\_id=AQJgD72R&mv\\_pc=14&cc=00011](http://www.refugeesinternational.org/cgi-bin/ri/country?mv_session_id=AQJgD72R&mv_pc=14&cc=00011)>
- RFI (Radio France Internationale). 2005. «Que reste-t-il des GIA?» 4 janvier.
- Schanzer, Jonathan. 2003. «Countering Algerian Terror: Increased U.S. Involvement?» PolicyWatch #801. Washington DC: The Washington Institute for Near East Policy. 28 octobre. Consulté en mars 2005. <<http://www.washingtoninstitute.org/templateC05.php?CID=1679>>
- Smith, Craig S. 2004. «U.S. Training African Forces to Uproot Terrorists». *New York Times*. 11 mai.
- Sylla, Chieck Hamalla. 2005. «Insécurité: Première prise d'otage à Bamako». *Le Républicain*. 4 janvier. Consulté en mars 2005. <[http://www.malikounda.com/nouvelle\\_voir.php?idNouvelle=2472&PHPSESSID=6b4b2a9928ee2d236bffe8250c24aa8](http://www.malikounda.com/nouvelle_voir.php?idNouvelle=2472&PHPSESSID=6b4b2a9928ee2d236bffe8250c24aa8)>
- Szajkowski, Bogdan, éd. 2004. *Revolutionary and Dissident Movements of the World*. 4e édition. Londres: John Harper Publishing.
- Ulmer, Philip. 2004. «Special Forces Support Pan Sahel Initiative in Africa». *American Forces Information Service*. 15 mars. Consulté en mars 2005. <[http://www.defense.gov/news/Mar2004/n03082004\\_200403085.html](http://www.defense.gov/news/Mar2004/n03082004_200403085.html)>
- . 2004. «Foreign Terrorist Organizations». Washington DC: Bureau du Contre-terrorisme. 29 décembre. Consulté en mars 2005. <<http://www.state.gov/s/ct/rls/fs/2004/37191.htm>>
- Département américain des Finances. 2001. «Office of Foreign Assets Control: Recent OFAC Actions – Cumulative». 24 septembre. Consulté en mars 2005. <<http://www.treas.gov/offices/enforcement/ofac/actions/2001cum.html>>
- PAM (Programme alimentaire mondial). 1997. «Protracted Refugee and Displaced Person Projects for Executive Board Approval». Point 8 de l'ordre du jour: Région du Mali. WFP/EB.2/97/8/Add.3. 20 février. [http://www.wfp.org/country\\_brief/projects/580400.pdf](http://www.wfp.org/country_brief/projects/580400.pdf)
- Whitmore, Brian. 2004. «US Pushes Antiterror Alliance for North African Nations». *The Boston Globe*. 11 avril. Consulté en mars 2005. [http://www.boston.com/news/world/africa/articles/2004/04/11/us\\_pushes\\_antiterror\\_alliance\\_for\\_north\\_african\\_nations/](http://www.boston.com/news/world/africa/articles/2004/04/11/us_pushes_antiterror_alliance_for_north_african_nations/)



## LES DESSOUS DE LA FABRICATION ARTISANALE DES ARMES AU GHANA

*Par Emmanuel Kwesi Aning<sup>1</sup>*

### Introduction

Bien que la production d'armes légères artisanales soit omniprésente en Afrique de l'Ouest<sup>2</sup>, le Ghana, par sa tradition armurière séculaire et bien ancrée dans la société, est un pays particulièrement préoccupant. Les armes «fabriquées au Ghana» sont aujourd'hui réputées dans la région pour leurs prix concurrentiels, leur efficacité et leur accessibilité – ce qui fait craindre qu'elles pourraient un jour représenter une source d'armement significative pour les groupes armés. En effet, certains forgerons locaux possèdent aujourd'hui les compétences requises pour reproduire des fusils d'assaut AK-47 importés.

Le présent chapitre décrit l'importance, la nature et les effets de la production d'armes légères artisanales au Ghana et analyse les réponses données et à donner. Il est subdivisé en trois sections principales. La première tente de mesurer l'ampleur des activités au niveau national et identifie les tendances du processus de production ainsi que les différents acteurs impliqués. Elle souligne également les implications nationales et internationales de l'activité armurière, en accordant une attention particulière à la contrebande transfrontalière et à l'usage criminel. La seconde section retrace la production d'armes légères dans quelques villes des dix régions du pays et tente d'identifier les zones d'intervention critiques. La dernière section évalue les réponses actuelles au problème. Elle examine la législation et les politiques gouvernementales en la matière et conclut par une analyse des approches alternatives préconisées par la société civile.

Sauf mention contraire, les informations et analyses contenues dans le présent chapitre reposent sur des recherches approfondies menées sur le terrain au Ghana de juin à novembre 2004. Au cours de cette période, l'auteur a coordonné

une équipe de 12 enquêteurs, qui se sont rendus dans 25 villes des régions d'Ashanti, de Brong Ahafo, du Centre, de l'Est, d'Accra et sa périphérie, du Nord, du Nord-Est, du Nord-Ouest, de la Volta et de l'Ouest. Une quarantaine d'armuriers, d'intermédiaires et de clients ont été interrogés. Les contacts établis par Africa Security Dialogue and Research (Dialogue et recherche sur la sécurité africaine [ASDR])<sup>3</sup> ont largement facilité la mise en confiance nécessaire pour interroger les armuriers sur ce qui reste une activité prohibée. Bien que l'équipe de recherche ait élaboré à l'origine un questionnaire semi-structuré pour guider le processus d'interview, il est apparu, à mesure que les recherches évoluaient, que les artisans étaient plus à l'aise dans des discussions ouvertes. Par conséquent, les notes n'ont été prises qu'à la fin des interviews.

La présente analyse ne peut être considérée comme une étude exhaustive de la production artisanale ghanéenne. En revanche, les découvertes suivantes doivent servir à induire, en connaissance de cause, des recherches plus approfondies sur la question.

- L'ensemble des 10 régions du Ghana abrite des ateliers dans lesquels il est possible de fabriquer des armes.
- En moyenne, chacun d'eux permet de produire quelque 80 armes par an – bien que la production varie largement en fonction de la demande.
- Les armes sont fabriquées en conformité avec les munitions d'importation disponibles sur le marché libre.
- Les armuriers sont également impliqués dans la production d'une série d'autres produits, principalement agricoles, ce qui offre des opportunités de reconversion technologique. Néanmoins, la production d'armes représente de toute évidence leur activité la plus lucrative.
- Des intermédiaires exportent des armes artisanales vers d'autres pays de la région, notamment vers le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Togo. Ce commerce semble toutefois se limiter à des individus, et rien ne permet d'affirmer que des groupes armés, ailleurs dans la région, cherchent activement à se procurer des armes artisanales ghanéennes.
- Les armes artisanales sont utilisées par certains groupes d'autodéfense, des gardes privés et des criminels du Ghana.
- Au Ghana, l'interdiction de produire des armes artisanales n'a pas empêché l'industrie de prospérer. Au contraire, elle a contraint les armuriers à s'organiser en réseaux complexes et impénétrables.

## La nature du problème

### ***Des tendances inquiétantes***

La production d'armes au Ghana remonte à plusieurs centaines d'années, dès l'apparition de la métallurgie du fer. Dans la société ghanéenne précoloniale et coloniale, les armes étaient utilisées dans de nombreux contextes différents. La plupart du temps, elles servaient dans le cadre du commerce d'esclaves, pour terroriser et soumettre des milliers de personnes, afin de les forcer à creuser et extraire l'or destiné à acheter et/ou à fabriquer d'autres armes ou pour capturer davantage d'esclaves. Pour les différents groupes ethniques ghanéens impliqués dans les expéditions de recrutement d'esclaves, les armes sont le symbole d'un passé «glorieux» que l'on recrée aujourd'hui de manière pittoresque à l'occasion des fêtes<sup>4</sup>.

La production d'armes a été criminalisée pour la première fois vers le milieu du dix-neuvième siècle, lorsque les puissances coloniales (le Danemark, puis la Grande-Bretagne) ont progressivement perçu la prolifération des armes légères comme une sérieuse menace contre leur hégémonie<sup>5</sup>. La loi n'a toutefois eu pour effet que d'enfoncer l'industrie dans une clandestinité plus profonde. Sous le couvert de la production de bibelots, d'objets d'orfèvrerie et d'équipements agricoles élémentaires, les armuriers ont secrètement continué à fabriquer des armes légères, plus lucratives, qui échappaient ensuite au contrôle de la loi et de l'Etat. Non seulement la production clandestine n'a cessé de croître, mais elle a également engendré des réseaux et des mécanismes destinés à échapper aux forces de l'ordre.

Aujourd'hui, les armes «fabriquées au Ghana» sont réputées pour leurs prix concurrentiels, leur fiabilité et leur accessibilité. En effet, les armes produites ailleurs rivalisent rarement avec celles des armuriers ghanéens sur leur propre marché. Outre les pistolets, les fusils à canon simple, les fusils de chasse à canon double, les fusils à pompe, les fusils à silex traditionnels, des témoignages tendent à suggérer que certains armuriers seraient aujourd'hui capables de reproduire des fusils d'assaut AK-47 importés<sup>6</sup>. Les armes artisanales utilisent des munitions disponibles localement – dont la plupart sont toutefois toujours importées de l'étranger. En effet, il n'est pas rare que des clients apportent des munitions afin que les armuriers créent l'arme à feu appropriée. Les cartouches de fusils de chasse de calibre 12 et les cartouches de calibre 410 sont les types de munitions les plus populaires et les plus faciles à obtenir<sup>7</sup>.

Bien que l'auto-défense, la collection et le tir sportif (essentiellement la chasse) motivent clairement la demande en armes artisanales, des quantités importantes d'armes de fabrication locale sont également tombées entre des

mains criminelles. Leurs prix démocratiques, leur efficacité et leur facilité d'accès font des armes artisanales ghanéennes des armes de choix utilisées dans quelque 30% des crimes armés (*Ghanaian Chronicle*, 2002). Selon les forces de l'ordre, ceux-ci ont considérablement augmenté depuis 1998<sup>8</sup>. Sur les 60 vols à main armée signalés dans la région du Grand Accra au mois de juin 2001, quelque 15 cas impliquaient des armes légères fabriquées localement (*Accra Mail*, 2003b).

Outre les voleurs et les bandits armés (*Accra Mail*, 2003a), les groupes d'autodéfense, les gardes privés et les «mercenaires politiques» – notamment les gangs armés recrutés par des politiciens – sont les principaux utilisateurs organisés d'armes artisanales au Ghana<sup>9</sup>. Les querelles de chefferie récurrentes dans la région du Nord – dont le conflit entre les Nanumbas et les Konkombas en 1994 et la crise plus récente de Dagbon – ont également intensifié la demande en armes légères.

L'insécurité au Ghana et l'instabilité qui règne au Togo, au Nigeria et en Côte d'Ivoire ont fait grimper les prix – ce qui a des conséquences transnationales pour la production ghanéenne. Dans ces pays, non seulement les clients importent des armes artisanales ghanéennes, mais ils invitent aussi les armuriers à enseigner leur art à d'autres. Sous le couvert du transfert de compétences, les producteurs échappent ainsi à la surveillance des forces de sécurité ghanéennes. Les armuriers utilisent cette tactique pour augmenter leurs revenus, et réduire le recours à la corruption et le risque d'une arrestation.

Malgré ces tendances inquiétantes, les informations fiables sur l'importance de la production d'armes artisanales au Ghana font cruellement défaut. Les analystes se heurtent non seulement à l'extrême discrétion qui entoure cette activité, mais ils doivent également tenir compte de la nature politique du débat, qui semble être à l'origine d'une sous-estimation de la part de l'Etat de l'importance et de l'ampleur réelles de la production et du commerce des armes légères. L'extrait suivant, paru dans le rapport provisoire du Comité d'inventaire des armes et des munitions de novembre 1999, illustre peut-être mieux ce manque de fiabilité des informations fournies par les fonctionnaires ghanéens:

Le Service de police et des douanes, des accises et de la prévention (Police and Customs, Excise & Preventive Service [CEPS]) a remis au Comité la liste de tous les revendeurs d'armes actifs et inactifs. Au cours de la mission du Comité, il a été constaté que les listes n'étaient pas actualisées.

Plusieurs revendeurs, répertoriés comme «actifs» étaient en réalité des opérateurs inactifs, qui renouvelaient leur licence chaque année dans l'espoir de reprendre une activité commerciale à un moment ultérieur. Par ailleurs, certains revendeurs, dont les noms figuraient sur la liste des inactifs se sont avérés être des opérateurs actifs<sup>10</sup>.

Il s'avère pratiquement impossible de quantifier l'ampleur réelle de la production d'armes artisanales au Ghana, principalement en raison du fait qu'il s'agit d'une activité illégale et que les armuriers n'ont aucun intérêt à conserver des documents. Par conséquent, les chercheurs ont tenté d'estimer la capacité de production sur la base du nombre d'armuriers identifiés et du temps moyen nécessaire pour fabriquer des armes individuelles. De fin 2000 à mi-2001, les premières estimations évaluent la capacité de production entre 35.000 et 40.000 unités. Ce résultat repose sur les informations disponibles pour seulement cinq des dix régions et a été calculé en fonction de la capacité de production estimée des 500 armuriers actifs dans les 70 villes que l'on sait impliquées dans la production d'armes (Aning *et al.*, 2001).

Les nouvelles informations recueillies au cours de la présente étude tendent à suggérer que la capacité de production pourrait même présenter une envergure nettement plus importante. Il est établi aujourd'hui que plus de 2.500 armuriers sont capables de produire des armes dans les seules régions d'Ashanti et de Brong Ahafo<sup>11</sup>. Ce chiffre ne tient pas compte de leurs apprentis, qui sont également capables de fabriquer des armes sous supervision. Les interviews sur le terrain semblent indiquer que chaque armurier est capable de produire environ 80 armes par an. Sur la base de cette information, on estime à 200.000 le nombre d'armes illicites que le Ghana pourrait potentiellement produire chaque année. En raison des disparités de la production et de la demande, la production réelle reste toutefois inconnue.

Au cours des 10 à 15 dernières années, le profit est devenu une source de motivation, même si les armuriers qui l'admettent sont rares<sup>12</sup>. Les interviews tendent à suggérer que l'activité criminelle, les exportations et la protection personnelle incitent à une rentabilité accrue. Si l'on en croit un armurier d'Akyem Manso, dans la région de l'Est, un fusil à canon simple peut se vendre au prix de 100 USD. Vu que le coût de production de l'arme ne s'élève qu'à 25 USD, cela signifie une marge bénéficiaire de 75 USD<sup>13</sup>. Auparavant, la fierté engendrée par le transfert des compétences artisanales traditionnelles de père en fils motivait largement l'industrie des armes artisanales. En effet,



bon nombre de fabricants soulignent que leurs familles produisent des armes depuis plus de 100 ans.

### Le processus de production et les acteurs

Au Ghana, la production d'armes implique une hiérarchie de différents acteurs et ne se limite pas uniquement à des artisans individuels. Le processus de production est généralement dirigé par une guilde<sup>14</sup>, un patriarche familial ou une association libre de leaders, qui coordonnent un réseau complexe de 10 à 50 personnes possédant les compétences spécifiques nécessaires pour concevoir, fournir, commercialiser et développer davantage les armes légères (voir tableau 3.1). Outre l'apport de compétences pratiques, les membres fournissent également le type d'aide suivants:

- analyse de marché et des informations relatives à la fiabilité des partenaires commerciaux; mécanismes d'application des contrats afin de résoudre les litiges liés aux produits et aux prix convenus;
- soutien financier et crédit informel en temps de crise par le biais de la parenté et des réseaux urbains-ruraux; et
- renseignements concernant les prochaines descentes de police ou d'autres organes de sécurité. Il va sans dire que ces éléments semblent indiquer que certains membres ont accès à ces secteurs.

**Tableau 3.1 Principaux acteurs impliqués dans le processus de fabrication des armes**

Acteur	Rôle
Guilde	Coordination de l'ensemble du processus Définition des règles et des sanctions
Serrurier et forgeron	Fabrication des armes et assemblage Réparation et entretien Accessoires
Menuisier	Façonnage de la crosse
Façonneur	Gravures sur la crosse et le canon Détente
Mécanicien	Ressorts
Intermédiaire	Mise en relation des acheteurs potentiels Vente du produit Présentation des acteurs

Il convient de remarquer en particulier que les compétences de certains fabricants ne se limitent pas à la fabrication d'armes et peuvent être utilisées pour produire des objets non meurtriers. Par exemple, les serruriers ou les forgerons impliqués dans l'activité armurière fabriquent généralement aussi une série d'outils<sup>15</sup> comme des chaises métalliques, des cintres, des coupe-tuiles, des chaînes, des soufflets (pour fabriquer des objets d'orfèvrerie), des lits en fer, des couteaux, des pinces, des moulins à maïs, des charrues, des herse (pour labourer les champs avant de semer) et des menottes. Certains fabriquent également des pièces de motos, de voitures et de vélos à très petite échelle, notamment des disques, des sonnettes et des avertisseurs. Les petits forgerons se consacrent plus couramment aux réparations et à l'assemblage qu'à la véritable production d'armes.

Bien que les réseaux puissent être de grande envergure, les acteurs individuels ne sont habituellement informés que d'une partie du processus de fabrication et ne connaissent généralement pas les autres protagonistes – la raison étant que cela limite le risque de démantèlement de l'ensemble de l'opération en cas d'arrestation d'un seul membre. Si le mystère qui entoure la capacité des artisans ghanéens ne se limite en aucun cas à la fabrication d'armes et persiste depuis des siècles, sa criminalisation l'a rendue encore plus secrète. Par conséquent, les techniques et les compétences relatives à la fabrication d'armes sont aujourd'hui étroitement contrôlées et limitées à une poignée d'individus.

L'adhésion aux réseaux de l'activité armurière fait l'objet de restrictions sévères, ce qui garantit encore davantage la confidentialité. Traditionnellement, l'adhésion était transmise de père en fils ou d'oncle en neveu. Toutefois, la rentabilité de l'industrie a engendré une demande de travail accrue. Par conséquent, certaines guildes ont mis en place des procédures strictes de formation d'apprentis afin de permettre le recrutement de membres extérieurs à la famille. Néanmoins, il convient de noter que les règles et les conditions d'adhésion au groupe ne sont pas homogènes au travers des régions.

Vu le caractère souvent illégal de la production d'armes, les armuriers recourent aux règles et aux mesures punitives pour résoudre les conflits internes et punir les contrevenants. Les sanctions peuvent impliquer le bannissement du village ou de la ville ou le refus d'accès aux informations et aux crédits. Les litiges sont généralement liés à l'accès du marché, au recrutement d'intermédiaires efficaces pour identifier des acheteurs potentiels et à l'établissement des mécanismes de tarification. Les présentes recherches ont toutefois fait apparaître clairement que, depuis l'augmentation des revenus

financiers et l'accèsion des petits armuriers à l'indépendance financière, beaucoup sont de plus en plus réticents à se conformer aux règles de la guilde. En l'occurrence, à Ashanti, une querelle entre deux forgerons a incité l'un d'entre eux à dénoncer l'autre à la police pour fabrication présumée d'armes destinées à approvisionner des bandits armés<sup>16</sup>.

La difficulté de la lutte contre la fabrication d'armes réside en partie dans le fait qu'elle s'exerce principalement sous le couvert d'activités de production légitimes. La plupart des armuriers ghanéens ont débuté leur carrière comme forgerons ou orfèvres légitimes et ne se sont tournés vers l'armurerie que progressivement et pour des raisons pécuniaires. La majorité d'entre eux poursuivent leurs activités légales. La production d'objets décoratifs et d'at-tirail liés aux rites traditionnels des chefs reste une motivation puissante pour se maintenir au sein de l'économie légitime. Les forces du marché et le désir de réaliser des revenus supérieurs ont toutefois encouragé certains armuriers à fabriquer des armes pour répondre à la demande criminelle, un acte pourtant condamné par les règles et les réglementations de la plupart des guildes légitimes.

Bien que les armuriers disposent de vastes réseaux, ils ne semblent pas soucieux d'étendre leur influence aux sphères politiques ou judiciaires. Ce groupe n'est pas directement représenté au Parlement, ni au gouvernement, ni dans les services diplomatiques du Ghana. La nature très secrète de ces réseaux est telle qu'il est pratiquement impossible de les influencer. Le contact le plus étroit établi par le Ghana avec les groupes armés à connotation politique se fait par le biais des mercenaires recrutés par les politiciens ou les chefs afin d'intimider leurs adversaires (Hope, 2002; Vinokor, 2002).

Les armuriers entretiennent néanmoins de bonnes relations avec les forces publiques locales, en particulier avec la police, qui, au niveau du village, est souvent réticente à les arrêter en raison de leur degré d'intégration sociale et de l'absence de menace immédiate. Les contradictions manifestes contenues dans la législation actuelle qui, d'une part, criminalise la fabrication d'armes locale et, d'autre part, autorise les armuriers à réparer des armes importées, ne font que compliquer davantage l'application des lois.



© ASSOCIATED PRESS / Geirge Osodi

Le chef Mahamadu, 20 ans, s'adresse aux journalistes le 14 décembre 2004. Mahamadu est le successeur potentiel du roi de la région ghanéenne du Dagbon, Ya-Na Yakubu, qui a été tué lors d'une fusillade, dans une lutte de pouvoir opposant les clans Abudu et Andani depuis 30 ans.

## Cartographie de la production d'armes légères artisanales au Ghana

### ***La région de la Volta: Kpando, Tafi Atome et Ho***

Kpando, Tafi Atome et Ho sont des villes qui entretiennent des niveaux de fabrication d'armes appréciables. Si Ho est la capitale régionale de la Volta, Kpando est une ville de taille importante et Tafi Atome, une localité plus rurale.

La région de la Volta, située dans la partie orientale du pays, à la frontière togolaise, compte quelques-uns des meilleurs armuriers du Ghana. La fabrication d'armes est profondément ancrée dans l'histoire coloniale de la région, de sorte que les communautés d'accueil acceptent et protègent leurs armuriers. La tradition orale veut que le premier fabricant d'armes de la Volta, un homme dénommé Asamoah, ait appris son métier en travaillant avec des Européens et en faisant des études en Inde. Certains affirment même qu'Asamoah savait façonner des armes avant l'arrivée des Européens.

Au cours des 50 dernières années, les conflits opposant les citoyens d'Alavanyo et de Nkonya ont contribué à diffuser les compétences des armuriers à travers les villes de la région, voire au-delà, après les récents conflits survenus en 1996-97, en mai 2001 et en 2004<sup>17</sup>. Parmi ces deux groupes, les armuriers originaires d'Alavanyo sont généralement reconnus comme les plus habiles fabricants d'armes artisanales et assembleurs/monteurs. D'autres ont toutefois largement copié leurs techniques et les forces de sécurité menacent aujourd'hui de dévoiler leurs opérations et de leur nuire. Les artisans de Nkonya auraient migré vers Nkawkaw et Hordzor, à proximité de Ho et de Tafi Atome, dans le district de Hohoe. La migration de ces fabricants d'armes itinérants révèle la manière dont les compétences se sont répandues et a des répercussions plus larges sur la diffusion de la technologie armurrière<sup>18</sup>.

Aujourd'hui, les armuriers de la région produisent des pistolets (connus localement sous le nom de «Klosasa» ou «Tukpui») qui se vendent au prix approximatif de 25 USD, des fusils à canon simple («Aprim») au prix de 115 USD<sup>19</sup>, des fusils de chasse à canon double («Nueze») pour 20 à 35 USD, des fusils à pompe («Gadoe») pour 15 USD et des fusils traditionnels à silex («Nueze») pour 6 USD. Bien qu'utiles aux chercheurs, il est important de noter que ces prix tendent à fluctuer au cours des périodes d'insécurité et de tension dans la région.

Aujourd'hui, il est pratiquement impossible de distinguer les armes fabriquées dans la Volta de celles qui sont importées. En achetant, en démontant et en examinant les armes importées, les forgerons ont réussi à créer des répliques

quasi parfaites des originaux – la seule différence résidant dans l'aspect plus ou moins lisse de l'âme du canon. La plupart des armes artisanales sont de bonne qualité et présentent une durée de vie de quelque 20 à 30 ans. Par ailleurs, les armuriers conçoivent aujourd'hui leurs propres modèles, dont la qualité et la durabilité sont comparables à celles des armes industrielles. Les clients venus d'autres régions ont montré qu'ils étaient prêts à parcourir de longues distances pour acheter des armes fabriquées dans la Volta, simplement en raison de la maîtrise et de l'habileté des armuriers locaux<sup>20</sup>.

Les armuriers de la région de la Volta ont établi des règles et des codes de conduite particulièrement stricts, tous motivés par le besoin de confidentialité et de discrétion. La commercialisation comme la fabrication sont confiées aux réseaux de personnes de confiance. Il est impossible pour un étranger d'acheter une arme dans la région de la Volta. Pour éviter les soupçons, les armuriers de la région ont recours à des réseaux sécurisés pour l'achat des matières premières. Ils n'achètent le métal qu'en faible quantité à Accra, tandis que des menuisiers locaux de confiance fournissent les pièces en bois. La plupart des fabricants ne marquent pas leurs produits de leur signature personnelle, car elle révélerait la ville et l'atelier d'origine. En revanche, ils copient les marques industrielles pour les faire ressembler aux véritables armes importées.

Les ateliers d'armurerie de la région de la Volta sont généralement dirigés par une guilde qui occupe entre 10 et 20 travailleurs. Les apprentis doivent être originaires de la ville dans laquelle ils souhaitent apprendre l'art de l'armurerie et sont tenus de respecter les règles de la guilde. Pour acquérir les connaissances liées à l'ensemble du processus de fabrication, les apprentis apprennent à produire différentes pièces tout en s'acquittant d'une grande variété de tâches: il appartient en fin de compte à la guilde de décider si l'apprenti répond aux exigences nécessaires pour fonder son propre atelier. Dans le cadre de la cérémonie de remise des diplômes, tous les apprentis achètent collectivement un mouton blanc. Le mouton est sacrifié et des fragments de pièces d'armes sont disposés symboliquement sur sa dépouille. Les apprentis jurent ensuite de préserver les secrets du métier. Ce serment renforce la cohésion sociale entre les forgerons et exige formellement des membres qu'ils partagent les informations relatives aux menaces potentielles et coopèrent pour établir des mécanismes de tarification communs.

### ***Les régions d'Ashanti et de Brong Ahafo: Kumasi et Techiman***

Suame-Magazine à Kumasi, la région d'Ashanti, et Techiman dans la région de Brong Ahafo comptent un grand nombre de fabricants organisés sous le

nom de l'Association des forgerons de la région d'Ashanti (Ashanti Region Association of Blacksmiths [ARAB]). Si Suame a la réputation d'être une plaque tournante technologique du Ghana, Techiman, mieux connue comme centre commercial régional, attire des clients de l'ensemble de la sous-région ouest-africaine.

Les matières premières peu coûteuses et les prix de détail élevés font de la fabrication d'armes une activité lucrative. En fonction de la demande, chaque fabricant peut produire plus d'une centaine d'armes par an – principalement des fusils et des armes à canon simple. A Techiman, les clients se composent à la fois de négociants internationaux et d'utilisateurs locaux, tandis qu'à Suame, ils sont principalement originaires de la région (y compris certains membres de la diaspora libanaise locale). Des amis et des intermédiaires de confiance facilitent les ventes. Peu d'informations filtrent toutefois concernant la destination réelle des armes. Des interviews ont révélé que certains fabricants et apprentis reconnaissent produire des armes commanditées par des bandits armés, des mercenaires<sup>21</sup>, des gardes privés et des trafiquants d'armes résolus à les faire sortir clandestinement du pays.

La région de Suame-Magazine à Kumasi constitue probablement l'un des centres de fabrication d'armes les mieux établis du Ghana. Ce phénomène est dû en grande partie à la présence de nombreux ateliers mécaniques spécialisés dans différents produits. Cette grande capacité de production a attiré d'innombrables artisans hautement qualifiés, ce qui, à son tour, a facilité la prolifération des fabricants produisant des armes de grande qualité. En réalité, bien que la région de Suame-Magazine soit relativement ouverte au commerce public, elle fait également partie des quelques régions qui appliquent un code de conduite professionnel destiné spécifiquement à restreindre les informations inhérentes à la fabrication d'armes aux seuls initiés<sup>22</sup>.

Les associations influencent l'ensemble du processus de production. La fabrication d'un pistolet ou d'un fusil à pompe ne s'effectue pas dans un atelier unique. En revanche, différents artisans produisent et fournissent des pièces à un point d'assemblage central. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. Premièrement, sous-traiter la fabrication de différentes pièces à des artisans spécialisés améliore la qualité et augmente le calibre des produits. Deuxièmement, vu que les gouvernements de l'ère post-indépendance perçoivent la fabrication locale d'armes comme une menace potentielle pour la stabilité, la sous-traitance des pièces individuelles garantit la survie financière des fabricants vu que certaines pièces des armes ne sont pas identifiables en tant que telles et peuvent passer pour d'autres objets<sup>23</sup>.

### **La région du Centre: Agona Asafo**

Agona Asafo, une ville de taille moyenne de quelque 30.000 habitants, est considérée comme l'une des villes les plus anciennes de la région du Centre. Agona Asafo est dotée de deux ateliers comptant chacun deux ou trois armuriers et apprentis. Certains existent depuis plus d'un siècle et leurs principaux clients sont des sociétés *Asafo* (guerriers), qui déploient des armes pour les démonstrations de tir durant la fête annuelle *akwanbo* (littéralement, «dégageant la voie»).

Malgré les risques, les armuriers interviewés affirment que la fabrication d'armes légères se révèle considérablement plus lucrative que l'agriculture (l'activité économique dominante dans la région) ou le commerce. Les fabricants de cette région ne conservent aucune structure organisationnelle, persuadés que l'arrestation de l'un de ses membres serait une catastrophe. La fabrication d'armes légères étant une entreprise plus ou moins familiale, les compétences sont généralement transmises de père en fils. En raison des pressions accrues de la police, les artisans achètent les pièces des armes hors de la ville pour éviter d'être découverts. Les acheteurs paient en deux fois – au moment de la commande et à la livraison. Après l'assemblage, les armuriers cachent les armes en lieu sûr dans des villages éloignés et ne livrent leur produit qu'au moment du paiement final des clients.

Les armes fabriquées à Agona Asafo ne diffèrent des armes importées que par l'aspect de la gâchette et par l'absence de marques distinctives. Les crosses et les canons sont extrêmement brillants et lisses. Sur les cinq jours qu'ont duré les recherches sur le terrain, plus de 70 armes ont été commandées, finalisées et stockées dans l'attente d'une livraison. La ville est impliquée dans la fabrication de quatre types d'armes différents. Sa clientèle semble davantage se composer d'individus que de groupes. Il s'agit à la fois d'étrangers et d'autochtones originaires de toutes les grandes villes du sud du Ghana (en particulier Accra, Takoradi et Cape Coast)<sup>24</sup>. Si la plupart des Ghanéens exigent des armes non marquées, il est courant que les étrangers demandent une identification spécifique, y compris un faux pays d'origine.

**Table 3.2 Prix des armes artisanales et temps de fabrication à Agona Asafo**

Type d'arme	Prix (en USD)	Temps nécessaire à la fabrication
Pistolets	35-45	3 jours
Canon simple	95	2 semaines
Fusil à pompe à canon court	65	1 semaine
Fusil à silex traditionnel	20	2 jours



Les acheteurs affirment habituellement que les armes seront utilisées pour la chasse, comme pièces décoratives ou durant les fêtes annuelles locales. Interrogé à propos de l'enregistrement et des permis, un client a affirmé que des contacts dans la police lui permettaient d'enregistrer rapidement une arme artisanale contre la somme de 120.000 cédis (environ 13 USD). Ce prix correspond au pot-de-vin payé pour enregistrer les armes artisanales. Au Ghana, le droit d'enregistrement officiel s'élève à 250.000 cédis (24 USD).

### **La région du Nord: Tamale et Kumbungu**

Les habitants de Tamale, la capitale de la région du Nord, sont connus et réputés pour leurs compétences de forgerons, ainsi que pour la fabrication de tambours en fer-blanc et d'outils agricoles. Les artisans locaux peuvent également produire des pistolets et transformer des déchets de tuyaux d'acier en armes meurtrières. Le nom de l'un des faubourgs de Tamale, Sabunjida-Machelene, signifie littéralement «une colonie de forgerons à Sabunjida»<sup>25</sup>. Un fusil artisanal coûte entre 100 et 200 USD et peut être fabriqué en trois jours. Les armuriers de Tamale ont trouvé des marchés prêts à accueillir les armes artisanales après les troubles civils survenus dans plusieurs districts de la région du Nord, en particulier dans et autour de Yendi<sup>26</sup>. Dans la zone de Kumbungu, dans la partie centrale de la région du Nord, la demande en armes émane des guerriers Dagomba, dont la profession, l'identité et la virilité reposent sur la détention d'armes. Les guerriers et les forgerons ont donc développé une relation symbiotique et reconnaissent l'importance de leurs compétences mutuelles pour garantir la survie collective du clan.

### **La région du Grand Accra: Kasoa**

Bien qu'on ne puisse établir avec certitude la présence d'une production d'armes dans la capitale elle-même, qui est relativement bien contrôlée par la police, Kasoa, l'une des agglomérations rurales attenant à Accra est un centre de production et de commercialisation d'armes bien connu et technologiquement avancé. Selon des sources officielles, un atelier qui a fait l'objet d'une descente de police avait développé la capacité de reproduire des AK-47 ainsi que des revolvers qui pouvaient contenir jusqu'à huit balles chacun<sup>27</sup>. La proximité de la capitale a facilité les progrès technologiques de deux manières: premièrement, la base industrielle importante d'Accra permet le transfert de compétences technologiques largement disponibles. Deuxièmement, la capitale enregistre une demande importante de la part des gardes privés, des mercenaires, des groupes d'autodéfense et des clients originaires du Nigeria, du Togo et du Bénin.

***La région de l'Est: Nsawam***

La production d'armes dans la région de l'Est est restreinte et tend à se limiter aux villages et villes de petite taille. Les fabricants se spécialisent essentiellement dans la réparation et l'entretien des armes mais produisent également un large éventail d'outils domestiques «non meurtriers» tels que des houes, des coutelas et des outils agricoles.

La plupart des armuriers semblent produire principalement leurs armes pour les fermiers et les chasseurs situés dans les régions forestières ou pour des acheteurs qui souhaitent des gravures spécifiques. Cette uniformité de la demande encourage une collaboration et une entraide accrues entre les fabricants. Des intermédiaires vendent les fusils artisanaux passés en contrebande dans des villes plus importantes, comme Nsawam, qui compte 300.000 habitants. Outre la clientèle locale, les routiers qui se rendent au Mali, au Burkina Faso et au Niger s'arrêtent également à Nsawam pour acheter des armes. Il est toutefois impossible de définir à qui et à quel usage ces armes seront finalement destinées. Des informations isolées semblent indiquer que la demande internationale a contribué à en faire augmenter les prix.

***La région de l'Ouest: Takoradi***

Takoradi, qui compte quelque 400.000 habitants, est la capitale de la région de l'Ouest et abrite le second port du Ghana, après Tema. Bien qu'une ville industrielle mineure, Takoradi présente toutefois une situation géographique idéale pour l'exportation d'armes vers d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, la demande en armes est importante en Côte d'Ivoire, pays qui jouxte la région par l'Ouest. Par conséquent, les armes artisanales y sont passées en contrebande, tandis que certains armuriers de la région de l'Ouest affirment avoir été invités à démontrer leurs compétences et à former des Ivoiriens à réaliser leurs propres armes. Des intermédiaires de Takoradi facilitent également l'achat d'armes par des étrangers résidant au Ghana.

Contrairement à ceux d'Ashanti et de Brong Ahafo, les armuriers de la région de l'Ouest sont mal organisés et ne collaborent que rarement, même lorsqu'ils fabriquent des produits similaires. Bien que la fabrication d'armes reste une entreprise lucrative, d'importantes fluctuations saisonnières des prix interviennent en fonction de la demande et de l'insécurité régnant dans la région de l'Ouest et d'une manière plus générale dans l'ensemble de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. En septembre 2004, les prix d'un pistolet fluctuaient autour de 10 USD, de 135 USD pour un fusil à canon double et de 100 USD pour une carabine. Les armuriers de la région de l'Ouest produisent également des outils agricoles et de l'équipement ménager élémentaire comme des chaînes, des séchoirs, des pinces et des bassins.

### ***Les régions du Nord-Est et du Nord-Ouest: Bolgatanga et Bawku***

Dans les régions du Nord-Est et du Nord-Ouest, qui jouxtent le Burkina Faso au nord, les armes de chasse fabriquées localement, bien qu'elles soient également disponibles, sont moins problématiques que les armes industrielles importées. La violence armée semble relativement maîtrisée, même si des attaques à main armée et des voleurs de bétail, armés d'AK-47, ont forcé les éleveurs et les communautés à s'armer<sup>28</sup>. Les éleveurs fulani, qui quadrillent la sous-région ouest-africaine à la recherche de pâturages pour le bétail, sont également bien armés en raison des conflits avec les gens du pays pour accéder aux pâtures et aux points d'eau. Par ailleurs, deux gangs professionnels hors-la-loi établis dans la ville de Bawku (Nord-Est) parcourent la majeure partie du Ghana septentrional et sont connus pour pratiquer la contrebande et le moto-jacking<sup>29</sup>. Les fusils d'assaut (AK-47, G3), les pistolets, les fusils de chasse, les fusils à chargement automatique, les mitrailleuses de calibre moyen, les grenades à main et les grenades propulsées par fusée font partie des armes de prédilection<sup>30</sup>. Bolgatanga (Nord-Est) et Bawku représentent les principaux centres de commerce d'armes dans le nord du pays.

## **Les réponses**

### ***La législation et les initiatives gouvernementales***

Le Ghana a criminalisé pour la première fois la fabrication d'armes au milieu du dix-neuvième siècle, lorsque les puissances coloniales (la Grande-Bretagne et le Danemark) se sont mises à la considérer comme une menace. Depuis son indépendance en 1957, le gouvernement ghanéen a voté une nouvelle législation. La section 16 de la Loi sur les armes et les munitions de 1962 (Loi 118) proscrit la détention et l'utilisation d'armes et de munitions et interdit la fabrication d'armes légères. La section 17 autorise les forgerons à réparer des armes importées endommagées au Ghana. La section 6 du Décret sur les armes et les munitions de 1972 (NRCD 9) a amélioré le processus d'enregistrement et renforcé également les sections de la loi de 1962 qui criminalisaient la fabrication locale d'armes. Les bricolages ultérieurs ont conduit à la Loi sur les serruriers de 1994 (Loi 488) et à la Loi (amendement) sur les armes et les munitions de 1996 (Loi 519)<sup>31</sup>. Le projet de loi sur les armes et les munitions de 2003, resté à l'état de projet depuis décembre 2004, prévoit que «une personne ne pourra fabriquer des armes ou des munitions sans le consentement écrit du ministre»<sup>32</sup>. Si la loi interdit clairement la fabrication d'armes, en pratique, le ministre de l'Intérieur peut, à sa discrétion, octroyer des dérogations – bien que les conditions n'en soient pas définies. Aucune dispense connue n'a toutefois été octroyée depuis décembre 2004<sup>33</sup>.

Tandis que la loi interdit la fabrication artisanale, les forces de sécurité nationale et les civils continuent d'acheter des armes à l'étranger. Le régime législatif autorise deux catégories d'importateurs d'armes au Ghana: ceux qu'on décrit comme revendeurs d'armes et de munitions individuels de première catégorie, qui importent entre 1.000 et 2.000 fusils de chasse par an, et les importateurs de seconde catégorie, qui importent moins de 1.000 unités par an. Les importations annuelles de fusils de chasse au Ghana s'élèvent en moyenne à 20.000 unités et sont l'apanage de cinq importateurs d'armes prépondérants: Game Marketing Limited; Yadco Enterprise; Globart Teslria Enterprise; Bradco Trading & Associates<sup>34</sup>; et Ampoma Ahwene Enterprise (GoG, 1999, p. 3). En 2003, les nouveaux enregistrements d'armes ont rapporté 1,4 milliards de cédis (155.000 USD) aux Services de police ghanéens<sup>35</sup>. A 250.000 cédis par enregistrement, ce chiffre signifie que seules quelque 5.600 armes sont enregistrées chaque année, ce qui pose la question de la destination finale des autres armes importées. Selon le rapport sur les armes et les munitions de 1999 (GoG, 1999), un nombre inquiétant d'armes importées au Ghana sont ensuite acheminées clandestinement vers d'autres Etats d'Afrique de l'Ouest.

Les armes légères sont devenues un problème politique important au Ghana, depuis l'ascension au pouvoir du Nouveau parti patriotique (New Patriotic Party [NPP]) en janvier 2001. Pendant qu'il était dans l'opposition, le NPP n'a cessé de souligner les dangers associés à la prolifération des armes légères et de petit calibre (NPP, 2000, p. 40). Par la suite, lorsqu'il a lancé son manifeste de campagne, *An Agenda for Positive Change – Manifesto 2000 of the New Patriotic Party*, le NPP a dénoncé pour la première fois la menace potentielle que constituaient la disponibilité immédiate des armes légères et les niveaux accrus de violence armée pour l'investissement privé au Ghana. Le NPP a promis que s'il gagnait les élections, il accorderait une «amnistie de deux mois afin que toutes les armes d'assaut et les munitions actuellement détenues par des personnes non autorisées dans des habitations privées soient restituées à l'armée régulière et, par la même occasion, que la détention privée de AK-47 et d'armes similaires, que seules la Police et l'Armée peuvent posséder, soit proscrite» (NPP, 2000, p. 40).

Un mois après avoir repris les rênes du gouvernement en janvier 2001, le gouvernement NPP a donné aux services de sécurité la directive opérationnelle d'initier un programme de collecte d'armes légères organisé conjointement par la Police et l'Armée intitulé «*etuo mu ye sum*», ce qui signifie littéralement «le canon d'un fusil est sombre». Cette opération conjointe fut conduite sous le commandement de Yaw Adu Gyimah et du Lt.-col. Issa



© Emmanuel Kwesi Aning

Des forgerons ghanéens présentent des outils agricoles. Outre les armes à feu, la plupart des armuriers ghanéens produisent également une série d'autres produits.

Awuni du 5e Bataillon (*Daily Graphic*, 2001). Au cours de la première phase, les propriétaires d'armes non enregistrées ont obtenu une amnistie de deux semaines pour remettre leurs armes sans faire l'objet de sanctions. Les autorités ont tenté d'encourager, à travers un programme de récompense «argent contre armes», la récupération des armes excédentaires et illicites<sup>36</sup>. L'amnistie a finalement duré six mois et permis de recueillir 2.000 armes, essentiellement détenues par d'anciens fonctionnaires du gouvernement, qui avaient acquis des armes durant le régime militaire de 1979 à 1992 (Bah, 2004, p. 41).

Après la période d'amnistie, les recherches ciblées basées sur des renseignements locaux fournis par des citoyens privés furent les principaux moyens pour la police de débusquer des armes illicites. Parmi les armes confisquées, se trouvaient des fusils d'assaut AK-47, des pistolets, des fusils de chasse (fabriqués localement et importés) et des fusils à pompe. Les rares informations disponibles sur les quantités d'armes entre les mains de personnes privées ne permettent pas d'évaluer si l'opération a été efficace ou non. Néanmoins, en juillet 2004, au cours de la Journée internationale de destruction des armes, le vice-président Aliu Mahama a déclaré que «l'opération de bouclage et de recherche massive mise en place à Accra en février 2001 avait permis de saisir 715 armes légères de types divers. Ces armes font partie des 8.000 armes détruites le 9 juillet 2001»<sup>37</sup>.

En dépit de ces succès mitigés, la contradiction potentielle existant entre la «modernité» et la «tradition» dans l'interprétation de la loi au Ghana a engendré une dualité légale prononcée en matière de contrôle des armes. Premièrement, un système parlementaire et judiciaire légal hérité de la période coloniale constitue le système «officiel». Un second système, officieux, repose sur des normes plus traditionnelles, souvent sous la forme de tabous, qui, à l'instar du système officiel, sont associées à différentes sanctions et systèmes d'appui institutionnel. Par conséquent, les gens «sautent» d'un système à l'autre chaque fois que cela leur convient (voir Aning et Addo, 2005).

Légalement, seul le premier système existe – le second n'étant guère reconnu. Mais en réalité, le premier est intégré dans le second. La manière dont le système officiel est interprété dans une situation donnée dépend de sa relation avec le système traditionnel. Le pouvoir du système traditionnel provient évidemment du fait qu'il est ancré dans les valeurs traditionnelles et les préoccupations éthiques du peuple et sa sanction suprême réside dans ses dimensions invisibles et spirituelles, en particulier auprès des aïeux. On peut être légalement contraint de respecter le premier système et moralement obligé d'appliquer le second. En raison de cette dualité et de cette dichotomie, la police et les forces de l'ordre, en particulier dans les zones rurales, prennent

souvent parti pour les armuriers ou sont bien disposées à leur égard. Ils violent la loi, peut-être, mais il s'agit d'une loi occidentale (*aborofo amamre*) qui, en tant que telle, n'est pas réellement considérée comme favorisant le bien commun. Dans cette perspective, ils véhiculent une tradition importante et rendent un précieux service à la communauté dont ils sont des membres honorables<sup>38</sup>.

### ***L'application des lois***

Les implications familiales (par exemple, les guildes dans la région de la Volta), rituelles (par exemple, les fêtes aboakyir et akwanbo, dans la région du Centre), guerrières (par exemple, les Ashanti et Dagomba dans la région du Nord) et historiques (par exemple, dans les régions d'Ashanti, du Centre et de la Volta) de la production d'armes artisanales décrites précédemment montrent de quelle manière cette activité prohibée a joué un rôle significatif dans la culture ghanéenne depuis l'ère pré-coloniale. Par conséquent, l'industrie armurière est liée par une philosophie culturelle qui mérite une analyse plus approfondie car elle exerce un impact direct sur les raisons qui motivent la pérennité de ces activités – dans certains cas même, au su et avec l'aide tacite de la communauté locale et sans intervention de la police locale. Malgré les discours politiques officiels qui criminalisent la fabrication d'armes, son ancrage social explique souvent la bonne disposition des officiers de police locaux à l'égard des armuriers, vu que les armes artisanales présentent de nombreux usages traditionnels – et dès lors moralement acceptables. Les allégations selon lesquelles la police locale enregistrerait parfois des armes artisanales comme étant importées pour une somme équivalant environ à la moitié des droits d'enregistrement officiels<sup>39</sup> illustrent cette dichotomie entre les attitudes officielles et réelles. Si le discours politique est celui de la criminalisation, en pratique, nombreux sont ceux qui partagent le sentiment que ce type particulier de crime devrait être réévalué.

La qualité discutable des informations officielles empêche elle aussi la police et les Forces armées du Ghana (FAG) d'appliquer l'interdiction. Selon un rapport journalistique, «une équipe conjointe de policiers et de militaires, annoncée à grand renfort de publicité, a saisi au cours d'un exercice neuf pistolets factices et des munitions de fabrication locale ... L'exercice visait à saisir des armes illégales et des armes produites localement dans les deux régions traditionnelles» (*Daily Graphic*, 2003, p. 1, 4). Deux cents officiers de police et de l'armée ont été impliqués dans cette mission qui ne peut être qualifiée que de ratée. Ces fiascos illustrent combien des renseignements et des informations plus précis concernant la fabrication illicite sont nécessaires.

Comme mentionné précédemment, les armes artisanales ne sont pas numérotées. De même, l'absence de registres des acheteurs empêche la police d'identifier les personnes impliquées dans la fabrication, les lieux de production et les utilisateurs finaux. Cette situation ne changera pas à moins d'améliorer les flux d'information.

Le rapport provisoire du Comité d'inventaire des armes et des munitions de 1999 tirait les conclusions suivantes:

Au cours de sa visite dans la région de la Volta, le Comité a pu obtenir certaines informations sur les armes fabriquées localement. Il s'est avéré que, bien que ces fabricants opèrent toujours, la plupart d'entre eux sont entrés dans la «clandestinité» par peur d'être appréhendés. Le Comité a l'intention de recueillir des données complémentaires à ce sujet qui seront incluses dans le rapport définitif. (GoG, 1999, p. 4)

Les données plus récentes fournies par les Services de police du Ghana (SPG), d'anciens membres du Comité d'inventaire des armes et des munitions et de la Commission nationale du Ghana sur les armes légères (CNGAL) sont assurément obsolètes<sup>40</sup>. En témoigne l'affirmation des Services de police du Ghana selon laquelle «les régions suivantes sont réputées pour leurs armes à feu fabriquées localement [sic]; Alavanyo et Nkonya/région de la Volta; Techiman/région de Brong Ahafo; Suame/région d'Ashanti» (GoG, 1999, p. 5). Bien que ces villes produisent des quantités d'armes artisanales relativement élevées, elles ne constituent qu'un infime pourcentage de la base de production de l'ensemble du Ghana. Comme cette étude l'a montré, elle s'étend aux dix régions du pays. Les discours populaires ont qualifié la fabrication d'armes artisanales au Ghana de pratiquement éteinte, au mieux, obsolète, les armes produites fonctionnant toujours à la poudre à canon. Ce chapitre révèle exactement le contraire: l'industrie armurière ghanéenne est plus sophistiquée que jamais et les armes fabriquées sont d'une qualité comparable aux armes produites industriellement.



### ***Les initiatives de la société civile***

La qualité des produits de la forge et leur intégration traditionnelle dans les communautés soulignent les lacunes des approches coercitives qui visent à proscrire la production d'armes et reposent principalement sur des interdictions officielles. De toute évidence, les solutions efficaces et durables consisteront à persuader les communautés locales d'inclure dans leurs codes de conduite traditionnels la condamnation de la vente d'armes pour des activités antisociales – notamment le conflit armé et l'usage criminel.

Dans une tentative inédite d'entreprendre un changement social, certaines organisations de la société civile, comme Africa Security Dialogue and Research (ASDR), ont tenté d'initier un dialogue entre les fabricants, les communautés locales et le gouvernement – en particulier dans la région d'Ashanti. La première étape consistait à organiser les armuriers en associations. A ce jour, l'Association des forgerons de la région d'Ashanti (Ashanti Region Association of Blacksmiths [ARAB]), la principale association existante, a établi son siège à Kumasi. Fondée en 2002, elle fut la première organisation à enregistrer formellement les armuriers de la région et à faire pression pour un changement des mentalités, qui tendent à considérer tous les armuriers comme fournisseurs d'armes aux gangs criminels. Par conséquent, en concertation avec le Commandement de police de la région d'Ashanti, l'ARAB s'est efforcée d'encourager les armuriers à constituer une association formelle, à enregistrer ses membres et à entamer un processus de reconversion vers les produits non meurtriers.

Depuis 2003, plusieurs réunions informelles regroupant la police et les armuriers ont eu lieu sous la direction de l'inspecteur Opoku des Services de police de la région d'Ashanti dans le but avoué d'organiser formellement les armuriers et de changer la culture institutionnelle au sein des Services de police du Ghana. Les campagnes d'information visent également à encourager les armuriers à abandonner la production d'armes – en particulier celles qui sont destinées à un usage criminel. Il est difficile d'évaluer l'efficacité de ces efforts, vu que les quotidiens continuent de signaler des arrestations d'armuriers pour fabrication illégale. Avec l'aide de l'ASDR, certaines initiatives visent actuellement à former des associations similaires dans les régions de Brong Ahafo, de l'Ouest et du Centre du Ghana.

## Conclusion

L'absence d'informations et de recherches sur la fabrication d'armes ghanéennes a inévitablement engendré des politiques inadéquates. Loin d'endiguer la production et le commerce des armes, l'actuelle interdiction et l'approche coercitive générale adoptées par les gouvernements d'hier et d'aujourd'hui n'ont fait que condamner à la clandestinité la fabrication, la vente et le transport des armes légères fabriquées localement. Les artisans impliqués dans la fabrication et la vente de ces armes sont convaincus que, en raison de l'illégalité de leurs activités, l'ampleur réelle de leur production d'armes légères doit être tenue secrète. Par conséquent, le commerce prospère malgré l'interdiction et grâce à l'établissement de réseaux séculaires tenus par l'honneur à protéger l'identité des membres. Le niveau élevé de confiance, de discrétion et de partage des informations entre les participants a permis à ces réseaux de fonctionner efficacement sans intervention de l'Etat.

Une législation éclairée ne doit pas tenter de proscrire la fabrication des armes légères et de petit calibre mais doit établir des réglementations destinées à faire apparaître le commerce au grand jour tout en le plaçant simultanément sous un contrôle gouvernemental plus efficace. La criminalisation de l'activité armurière l'a contrainte à la clandestinité et a dès lors affaibli la capacité de l'Etat à contrôler les fabricants ghanéens et à s'associer à leurs efforts pour régler et endiguer le flux d'armes illicites. Par ailleurs, la criminalisation omet de reconnaître les traditions familiales, rituelles, guerrières et historiques qui sous-tendent la production d'armes artisanales et qui représentent un aspect important de la culture ghanéenne, de sorte qu'elle est plus largement acceptée que la loi ne semblerait l'indiquer.

Néanmoins, l'ancrage social de la fabrication des armes au Ghana ne doit pas éclipser les conclusions plus inquiétantes de cette étude: les armes légères artisanales sont de plus en plus sophistiquées et attirent un nombre croissant d'utilisateurs «illégitimes» – notamment des criminels du Ghana et d'autres régions de l'Afrique de l'Ouest. Bien que cette menace nécessite de prendre bien d'autres mesures, il paraît évident que l'Etat, les fabricants et la société civile ont fait preuve d'une admirable volonté pour initier le difficile et fragile processus de communication et de mise en confiance. Un «premier pas» important consisterait à établir une période d'amnistie afin de permettre une série de débats, organisés sous l'égide de la société civile, entre différents acteurs (services de l'ordre, divers ministères, armuriers) sans crainte d'une arrestation. Les compétences développées par les armuriers ghanéens pourraient être utilisées plus rentablement à des fins agricoles et industrielles. La transformation technologique requiert toutefois un soutien financier

substantiel. Pour remplacer la fabrication d'armes par des produits moins meurtriers, il sera nécessaire de fournir des incitations économiques qui rendent cette reconversion digne d'intérêt.

Enfin, alors que le discours public continue de faire les gros titres, les informations critiques sur l'ampleur du problème des armes légères au Ghana restent très rares. Il est indispensable de compléter ce premier exercice de cartographie générale par une analyse plus exhaustive de l'activité armurière ghanéenne au niveau des districts afin de garantir la mise en œuvre efficace d'un programme de reconversion. L'analyse de l'importance économique de la fabrication d'armes au sein des communautés représente un domaine clé qui nous aiderait à mieux évaluer le défi inhérent au transfert technologique.

### Liste des abréviations

ARAB	Ashanti Region Association of Blacksmiths – Association des forgerons de la région d'Ashanti
ASDR	Africa Security Dialogue and Research – Dialogue et recherche sur la sécurité africaine
CNGAL	Commission nationale du Ghana sur les armes légères – Ghana National Commission on Small Arms
FAG	Ghana Armed Forces – Forces armées ghanéennes
NPP	New Patriotic Party – Nouveau parti patriotique
SPG	Services de police du Ghana

### Notes

1. L'auteur remercie Kojo Brew, Daniel Numetu, Issa Mohammed et Emmanuel Addo Sowatey pour l'aide qu'ils ont apportée dans le cadre de la collecte d'informations sur le terrain. Ces quatre chercheurs principaux ont recruté ultérieurement d'autres personnes disposant de connaissances spécifiques sur la région.
2. Voir la 2e partie pour un aperçu régional et Kante (2004) pour une analyse détaillée de la situation au Mali.
3. L'ASDR est un groupe de réflexion établi à Accra, au Ghana, spécialisé dans les questions de réforme du secteur de la sécurité, les relations entre civils et militaires ainsi que les mécanismes et processus de budgétisation militaire en Afrique. Pour de plus amples informations, voir <<http://www.africansecurity.org>>
4. L'auteur est particulièrement reconnaissant envers un expert ghanéen anonyme pour ce point.

5. Pour une discussion générale sur les menaces des armes et les réactions des puissances coloniales, voir par exemple de Marees *et al.* (1988) et Jones (1985).
6. Interview d'un fabricant, en septembre 2004. Cette personne a affirmé que, dans la région du Centre, les armuriers organisaient des concours pour déterminer celui qui reproduirait le mieux une arme étrangère. Il a indiqué qu'il avait gagné un tel concours en reproduisant un AK-47. Voir également *Ghana Broadcasting Corporation Radio 1* (2001).
7. Cette munition, qui provient principalement du Royaume-Uni, est fabriquée essentiellement par Gamebore Cartridge Company Ltd.
8. Diverses interviews de hauts fonctionnaires du Service de police du Ghana, au siège de la police à Accra, en septembre 2004.
9. Les gardes privés sont des individus ou des groupes de jeunes recrutés par les propriétaires terriens pour empêcher leurs terres d'être envahies. Voir, par exemple, Mingle (2003, p. 3). Selon le rapport, «neuf personnes ... ont cherché refuge ... à la suite d'une attaque perpétrée sur les habitants de la ville par des *gardes privés et des gangsters armés* ... pour éviter de subir des blessures graves ... par les *brutes* brandissant des AK-47 et des machettes». Voir également Arthur (2001). Dans ce cas particulier, «... un *groupe de civils armés*, dirigé par le sergent de police Ansha, a envahi le site [bâtiment] et sans provocation, a commencé à tirer sans discernement, manifestement pour effrayer [les gens] et les faire déguerpir [des] terres» (nous soulignons).
10. Voir GoG (1999, p. 10). Les crimes transfrontaliers et les activités de contrebande impliquant les armes à feu sont largement répandus dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. De la même manière, «[l]e Commandement de la Marine occidentale des Services de douane du Nigeria a intercepté ... à Lagos six Ghanéens dans une pirogue contenant 72.000 cartouches de munitions réelles et 99 sacs de fusils de chasse en provenance du Ghana». Sur <<http://www.nisat.org>> consulté le 16 avril 2003.
11. Interview de la direction de l'Association des armuriers d'Ashanti et de Brong-Ahafo, à Kumasi, le 6 septembre 2004.
12. Dans pratiquement toutes les interviews menées, les armuriers étaient réticents à indiquer dans quelle mesure la rentabilité économique motivait leurs actes. La plupart ont évoqué l'honneur, le développement des compétences et la tradition familiale.
13. Interview d'un armurier à Akyem Manso, le 27 septembre 2004.
14. Les guildes sont des groupes informels d'armuriers qui déterminent ensemble les règles et les règlements qui régissent leurs activités.
15. Tamale Implements Factory Limited, qui a formé dix armuriers à la conversion technologique en vue de produire des outils à traction animale, en constitue un exemple classique. Le bureau régional du ministère de l'Agriculture, dirigé par Sylvester Adongo, fut très favorable à ce projet.
16. Interview d'un armurier à Kumasi, le 20 octobre 2004.
17. Il est important de reconnaître les conflits entre ces deux villes et leur lien avec la diffusion des connaissances des fabricants d'armes. L'auteur est particulièrement reconnaissant envers son collègue, Emmanuel Sowatey, à cet égard.

18. Emmanuel Sowatey (2005) affirme que la diffusion des connaissances par les armuriers itinérants originaires de la région de la Volta est répandue au Ghana.
19. Le coût apparemment élevé des fusils à canon simple est lié à une demande excessivement importante.
20. Interviews menées à différentes périodes entre août et septembre 2004 à Ho, Tafi Atome et Kpando.
21. Il s'agit généralement de voyous engagés pour intimider des opposants.
22. Interview du secrétaire de l'Association des forgerons de la région d'Ashanti, le 15 septembre 2004.
23. Différentes interviews de l'inspecteur Opoku, de juillet à septembre 2004. Depuis août 2004, l'inspecteur Opoku a été muté à la Division Kpeshie des Services de police du Ghana à Accra.
24. A la question de savoir si les clients fournissaient de fausses adresses et identités, les fabricants ont répondu que c'était peu probable, vu que l'achat s'effectuait par le biais de personnes de confiance. Par ailleurs, ils ont expliqué qu'ils ne demandaient pas à leurs clients à quel usage ils réservaient les armes.
25. Interview à Tamale, le 13 août 2004.
26. La ville de Yendi, fief du Yaa Naa (le second chef traditionnel le plus puissant du Ghana après l'Asantehene) est devenue célèbre en mars 2002 lors des affrontements entre deux groupes luttant pour le contrôle du Royaume de Dagbon. Dans la bataille qui a suivi, le Yaa Naa a été assassiné et 40 de ses sujets tués. La ville a fait l'objet d'un couvre-feu et l'état d'urgence a été proclamé jusqu'en août 2004.
27. Interview d'un officier de police à Accra, en septembre 2004.
28. Le problème posé par les voleurs de bétail, bien qu'il ne soit pas encore considéré comme national, commence à prendre des dimensions inquiétantes. Il ressort des interviews d'éleveurs fulani que le vol de bétail et l'usage d'armes militaires dans ce type d'attaque commencent à être rapportés dans d'autres parties du Ghana, essentiellement dans les plaines de Dodowa dans le Grand Accra.
29. Correspondance écrite confidentielle avec un expert du Ghana, le 18 février 2005.
30. Interview d'un fonctionnaire de la Commission nationale pour l'Éducation civique à Tamale, le 10 juillet 2004.
31. Cette loi particulière modifie les montants à payer et spécifie en détail les droits à acquitter lors de l'enregistrement.
32. Projet de loi sur les armes et les munitions de 2003, section 14 i.
33. Interview de plusieurs officiers supérieurs de la police, Elmina, le 15 décembre 2004.
34. Selon le GoG (1999, p. 5), cette société particulière a été impliquée dans un possible transbordement de fusils de chasse et de cartouches destinés à 2 Nigériens, soit 14.672 fusils de chasse et 1.313.453 cartouches.
35. Interview du responsable du bureau d'enregistrement des armes à Accra, le 12 octobre 2004.
36. Voir *Daily Graphic* (2001, p. 1) et l'interview de Yaw Adu-Gyimah, le 22 mars 2001. Yaw Adu-Gyimah était l'officier de police chargé de cet exercice.

37. Discours de Son Excellence Alhaji Aliu Mahama, vice-président de la République du Ghana à l'occasion de la Journée internationale de destruction des armes, le vendredi 9 juillet 2004, p. 2.
38. L'auteur est reconnaissant envers une référence anonyme pour ces points.
39. Interview d'un fabricant de la région du Centre qui aide ses clients à enregistrer leurs armes, septembre 2004.
40. Interviews au cours de juillet et de septembre 2004 à Accra.

## Bibliographie

- Accra Mail. 2003a. «Armed Robbery Gang Busted». 20 février.
- . 2003b. «Armed Robbery: Police Commander Taken to Mallam». 24 février.
- Aning, Emmanuel Kwesi et Prosper Addo. 2005. «Traditional Power and Local Governance: The Case of Ghana». Document préparé à l'occasion d'une conférence intitulée Initiative on Capitalising on Prevention and Governance of Endogenous Capacities, Conakry, Guinée, 9-11 mars.
- , Prosper Nii Nortey Addo et Emmanuel Sowatey. 2002. *Ghana Conflict Vulnerability Assessment*. Accra: African Security Dialogue and Research. Novembre.
- et Nicolas Florquin. 2003. «Ghana's Secret Arms Industry». *Jane's Intelligence Review*, vol. 16, n° 12. Décembre, p. 7-8.
- , Afi Yakubu, Maja Daruwala et Napoleon Abdulai. 2001. «The Problematique of Small Arms in Ghana: The Need for Ghana's Government to Have a Policy». Manuscrit non publié.
- Arthur, Edwin Andrew. 2001. «Shooting Scare at Pokuase-Cop Leads Landguards». *The Independent* (Accra), 4 octobre.
- Bah, Alhaji. 2004. «Micro-disarmament in West Africa. The ECOWAS Moratorium on Small Arms and Light Weapons». *African Security Review*, vol. 13, n° 3, p. 33-46.
- Daily Graphic* (Accra), 2001. 6 février.
- . 2003. «Arms Retrieved at Alavanyo and Nkonya». 23 juin.
- de Marees, Pieter *et al.* 1988. *Description and Historical Account of the Gold Coast Kingdom of Guinea 1602*. Trans. Van Dantzig et Adam Jones. Fontes Historiae Africanae. Series Varia / Union Academique I. 1er janvier.
- Ghana Broadcasting Corporation Radio 1*. 2001. «Ghana: Minister says Ban on Light Weapons Imports, Manufacture Sources». (Transcription d'une interview radiophonique) 16 juin.
- Ghanaian Chronicle* (Accra). 2002. «Ghana: Armed Robbery Cases in Greater Accra region Drop». 12 décembre.
- GoG (Gouvernement du Ghana). 1999. *Interim Report of Arms and Ammunition Inventory Committee*. Accra: Gouvernement du Ghana. Novembre.
- Hope, Kingsley E. 2002. «IGP Warns Youth, Chieftaincy Contractors Against Attacks on Police». *Ghanaian Times* (Accra). 16 janvier.
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2004a. «Ghana: Bonfire of Captured Guns Launches Police Crackdown on Small Arms». 29 octobre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org>>
- . 2004b. «Ghana: Kufuor Likely to Win a Second Term as President, Rival Overshadowed». 26 novembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org>>
- Jones, Adam. 1985. *Brandenburg Sources for West African History, 1680-1700*. Wiesbaden: Franz Steiner Verlag.
- Kante, Mamadou Sekouba. 2004. *De la fabrication locale d'armes au Mali: A travers la prolifération des armes légères*. FOSDA Monograph n° 8. Accra: La Fondation pour la sécurité et le développement en Afrique (FOSDA). Janvier.

- Mingle, Edmund. 2003. «Anyaa Residents Attacked by Thugs». *Ghanaian Times* (Accra). 15 mai.
- NPP (New Patriotic Party). 2000. *An Agenda for Positive Change*. Accra: NPP.
- Sowatey, Emmanuel Addo. 2005. «Small Arms Proliferation and Regional Security in West Africa: The Ghanaian Case». *News from the Nordic Africa Institute*, n° 1. Janvier, p. 6-8.
- Vinokor, Mark-Anthony. 2002. «Minister Dabbles in Stool Affairs». *Ghanaian Times* (Accra). 16 octobre.





## LE DÉSARMEMENT AU LIBERIA: UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES

*Par Ryan Nichols*

### Introduction

La signature de l'Accord de paix global (APG) à Accra, au Ghana, le 18 août 2003, a marqué la fin de plus d'une décennie de guerre civile au Liberia. L'APG réclamait, entre autres, l'établissement d'un gouvernement national transitoire au Liberia (GNL) et la mise en œuvre d'un programme de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réinsertion (DDRR) pour les anciens combattants du pays, estimés au nombre de 38.000. Créée en application de la résolution 1509 du Conseil de sécurité du 19 septembre 2003, la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL) était chargée de maintenir la paix durant la planification et la mise en œuvre du programme de DDRR<sup>1</sup>. Le programme débuta en décembre 2003 et le volet consacré au désarmement et à la démobilisation s'acheva officiellement le 31 octobre 2004.

Ce chapitre montre les progrès réalisés par le programme de DDRR au Liberia jusqu'en décembre 2004, un an après les premières restitutions d'armes par des anciens combattants enthousiastes. L'analyse est subdivisée en trois parties: la première présente le processus opérationnel de DDRR et souligne les principaux résultats enregistrés à ce jour; la seconde se concentre sur les principales difficultés rencontrées au cours du processus; la troisième examine les principaux défis à venir.

Les informations et analyses utilisées dans le présent chapitre reposent largement sur l'expérience de l'auteur en sa qualité de responsable de DDRR au Liberia de mi-2004 à début 2005. Durant son séjour à Monrovia, l'auteur a interrogé un grand nombre de fonctionnaires internationaux, de fonctionnaires chargés du maintien de la paix, d'anciens combattants et de représentants de la société civile. Pour étayer davantage son analyse, l'auteur a procédé à un examen approfondi des documents et des statistiques des Nations unies ainsi que des sources secondaires, telles que les articles de presse.

Ce chapitre aboutit aux conclusions suivantes:

- Le processus de désarmement s'est soldé par la restitution de plus de 27.000 armes, ce qui représente environ les deux-tiers des stocks estimés aux mains des groupes armés libériens.
- Un processus déficient de sélection des anciens combattants a permis à plus de 100.000 personnes de participer au processus de DDRR – plus de deux fois et demie les estimations initiales.
- Un départ précipité et les contretemps opérationnels qui s'ensuivirent ont engendré plusieurs émeutes et manifestations.
- Dès décembre 2004, les fonds destinés à la réhabilitation et à la réinsertion (RR) se sont avérés insuffisants pour réinsérer les nombreuses personnes démobilisées. On craignait que quelque 47.000 anciens combattants soient exclus du programme.
- Malgré la démobilisation, les structures des groupes armés libériens restent pratiquement intactes et les incidents violents menacent toujours le fragile processus de paix.

## Gros plan sur le processus de DDRR du Liberia

### *Un départ manqué: le désarmement en décembre 2003*

Après la cérémonie symbolique de destruction des armes qui a eu lieu le 1er décembre 2003, la MINUL a lancé le processus officiel de DDRR le 7 décembre, malgré les craintes, largement partagées, le lancement du programme ait été prématuré (MINUL, 2003a). Lorsque des anciens combattants frustrés ont fait feu et envahi le site de désarmement, il est apparu clairement que les préparatifs étaient totalement insuffisants. Malgré cet échec inévitable et attendu de tous, le désarmement s'est poursuivi jusqu'au 27 décembre avant d'être suspendu pour une durée indéterminée en raison des menaces de violence accrues et de la détérioration de la sécurité en général.

Le 7 décembre, au Camp Scheffelin, à proximité de Monrovia, des combattants de l'ex-gouvernement du Liberia (ex-GoL) ont commencé à désarmer. Dès le moment de l'annonce de la décision, ceux qui étaient sur le terrain ont su que des problèmes se poseraient. Comme l'a expliqué un fonctionnaire de l'ONU, «chaque technocrate savait que la date était prématurée ... La décision allait à l'encontre de toute logique technique, vu qu'il n'y avait même pas un système de surveillance en place»<sup>2</sup>. Avec moins de 7.000 soldats de la paix déployés dans le pays, le manque de sécurité criant a exacerbé une situation déjà précaire (MINUL, 2003b). Nombreux sont ceux qui ont supposé que la décision d'initier le désarmement avait été prise sous l'effet des pressions exercées sur la MINUL par les bailleurs de fonds afin de

Tableau 4.1 Quatorze années de conflit au Liberia: chronologie des principaux événements	
Date	Événement
Décembre 1989	Charles Taylor appelle le Front national patriotique du Liberia (National Patriotic Front of Liberia [NPFL]) à envahir le nord du Liberia – la première étape d'un projet visant à renverser le président Samuel Doe.
1990	La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) envoie une force d'intervention au Liberia: le Groupe de surveillance de la paix (ECOMOG). Doe est exécuté par une faction dissidente du NPFL, dirigée par Prince Johnson.
Mars 1991	Des rebelles du Front révolutionnaire uni (Revolutionary United Front [RUF]) sous le commandement de Foday Sankoh, un compagnon d'armes de Charles Taylor, envahissent la Sierra Leone à partir du Liberia.
Mai 1991	Les réfugiés libériens de Guinée et de Sierra Leone, qui avaient soutenu l'ancien président Doe, constituent le Mouvement uni de libération pour la démocratie au Liberia (United Liberation Movement for Democracy in Liberia [ULIMO]) – opposé au NPFL de Taylor.
1991-95	Les combats continuent entre les forces du NPFL, de l'ECOMOG et de l'ULIMO. En 1993, l'ULIMO se divise le long des lignes ethniques en deux factions guerrières, l'ULIMO-J et l'ULIMO-K.
Septembre 1993	Le Conseil de sécurité des Nations unies crée la Mission d'observation des Nations unies au Liberia (MONUL).
Août 1995	Un accord de paix, signé à Abuja, prévoit un cessez-le-feu et le désarmement des forces combattantes.
1996	Des affrontements éclatent entre l'ULIMO-J et le NPFL et s'étendent à la ville de Monrovia. Les troupes de l'ECOMOG reprennent le contrôle et un autre cessez-le-feu est déclaré. L'ECOMOG initie un programme de désarmement et de démobilisation.
Mai 1997	Le RUF, soutenu par Taylor, renverse le président Kabbah en Sierra Leone. Les milices Kamajor sierra-léonaises, favorables à l'ex-président Kabbah, fuient vers le Liberia où elles s'unissent aux rebelles de l'ULIMO.
Juillet 1997	Charles Taylor est élu président. Son Parti patriotique national remporte la majorité des sièges à l'Assemblée nationale.
Septembre 1997	La MONUL se retire.
Février 2000	Les groupes anti-Taylor, y compris les Kamajor et l'ULIMO, s'unissent pour former les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (Liberians United for Reconciliation and Democracy [LURD]).
Juillet 2000	Le LURD envahit le nord du Liberia par la Guinée.
Septembre 2000	Taylor contre-attaque le LURD en envoyant des forces du RUF en Guinée.
Mai 2001	Le Conseil de sécurité des Nations unies impose un embargo sur les armes et sanctionne le Liberia pour son soutien continu au RUF.
Février 2002	Le LURD avance jusqu'à 50 km de Monrovia. Taylor déclare l'état d'urgence.
Mars 2003	Le Mouvement pour la démocratie au Liberia (Movement for Democracy in Liberia [MODEL]) apparaît comme un nouveau groupe rebelle libérien, étroitement lié au LURD mais établi en Côte d'Ivoire.
Juin 2003	Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone accuse Charles Taylor de crimes de guerre en raison de son soutien présumé au RUF.
Août 2003	Les soldats de la paix de la CEDEAO se déploient au Liberia. Un accord de paix global est signé à Accra. Taylor accepte une offre d'asile au Nigeria et un gouvernement provisoire est mis en place, dirigé par Gyude Bryant.
Septembre 2003	Le Conseil de sécurité des Nations unies crée la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL).
Décembre 2003	Le programme de DDR du Liberia est initié.



A l'extérieur de l'ambassade américaine, les civils entassent les corps des victimes tuées au cours de la dernière attaque au mortier lancée contre le centre de Monrovia.

montrer l'état de préparation opérationnelle<sup>3</sup>. Néanmoins, des hauts fonctionnaires de la MINUL ont également affirmé que le président du GNTL, Gyude Bryant, avait pressé le désarmement en réaction aux violentes menaces proférées par les combattants de l'ex-gouvernement du Liberia, désireux d'échanger les armes contre de l'argent<sup>4</sup>.

Le premier jour du programme de désarmement, les fonctionnaires de la MINUL s'attendaient à enregistrer 250 anciens combattants, mais ils furent bien plus de 1.000 à se présenter. Il va sans dire que ce nombre était totalement ingérable et que le personnel des Nations unies et des ONG ont été rapidement submergés. Ce lent démarrage a fait qu'à la tombée de la nuit, 500 personnes attendaient toujours à l'extérieur du camp, les armes à la main<sup>5</sup>. L'absence de nourriture et d'eau, associée à la confusion généralisée, a engendré un regain de frustration. De nombreux combattants ont supposé à tort qu'ils encaisseraient immédiatement la somme de 150 USD en échange de leurs armes. Cette désinformation fut clairement attribuée à une sensibilisation inadéquate concernant le processus de DDRR. Lorsque le mécontentement dégénéra, les anciens combattants se mirent à brandir leurs armes et finirent par envahir le Camp Scheffelin. Des coups de feu furent tirés et de nombreux combattants mécontents retournèrent à Monrovia, installés à même le toit des véhicules, en brandissant leurs armes. Des anciens combattants furieux installèrent des barrages routiers et il s'ensuivit une période d'émeutes générales de deux jours dans la capitale et sa périphérie, qui s'est soldée par la mort de neuf citoyens (supposés être des combattants de l'ancien gouvernement du Liberia)<sup>6</sup>.

Malgré le chaos, le désarmement se poursuivit. La MINUL décida d'apaiser les anciens combattants désireux de restituer des armes et des munitions par le paiement sur-le-champ de la somme de 75 USD. Un second versement de 75 USD serait effectué lors de la reprise du désarmement en avril 2004. Dans l'intervalle, les anciens combattants continuèrent à restituer leurs armes au Camp Scheffelin jusqu'au 27 décembre 2003, date à laquelle le processus fut finalement suspendu à la suite de nouveaux problèmes de sécurité. Plus de 13.000 combattants auraient désarmé, bien que les fonctionnaires de la JIU aient estimé à 3.000 au moins ceux qui avaient réussi à «désarmer deux fois» en raison de l'absence de surveillance et de contrôle<sup>7</sup>.

### ***La reprise du processus***

Après le fiasco de décembre, la MINUL est revenue sur son projet et s'est concentrée sur la sensibilisation du public tout en poursuivant les préparatifs sur place. Le 21 janvier 2004, la MINUL lança une campagne d'information

nationale concernant le programme de DDRR (MINUL, 2004a). En avril, Jacques Klein, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Liberia a annoncé que trois conditions préalables à la reprise du programme de DDRR avaient été remplies: une sensibilisation suffisante des combattants, un déploiement de forces approprié avec la construction de sites de cantonnement et la préparation des prestataires de services. Malheureusement, les factions armées avaient omis de remettre les listes complètes des combattants à la MINUL (MINUL, 2004b). Cet élément a non seulement contribué à retarder le processus de DDRR, mais a également empêché d'évaluer le nombre d'anciens combattants susceptibles d'y participer.

Malgré l'absence critique de ces informations cruciales, la MINUL relança le programme de DDRR le 15 avril 2004 et continua de désarmer les anciens combattants sans incident majeur jusqu'à la clôture officielle de la phase de DD le 31 octobre 2004<sup>8</sup>. Au bout du compte, 102.193 anciens combattants ont rendu les armes et la MINUL a rassemblé au total 27.804 armes et 7.129.198 cartouches de munitions d'armes légères (MAL) (CNDDRR, 2004b; MINUL, 2004d, Annexe E). Le tableau 4.3 présente une analyse complète des résultats du programme de DDRR.

Sous l'égide d'une Commission nationale de DDRR (CNDDRR), une unité de pilotage (JIU, Joint Implementation Unit), représentée par la MINUL, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et d'autres partenaires, fut chargée de l'ensemble de la planification et de la mise en œuvre du programme de DDRR<sup>9</sup>. Comme mentionné dans l'Accord de paix global, le DDRR visait les trois principales factions belligérantes, à savoir les combattants de l'ex-gouvernement du Liberia (GoL) (et autres groupes paramilitaires), les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD) et le Mouvement pour la démocratie au Liberia (MODEL).

La phase de désarmement et de démobilisation du programme de DDRR s'est déroulée dans 11 régions distinctes du pays<sup>11</sup>. Le personnel de la MINUL a collecté, trié et détruit les armes et les munitions dans des sites spécifiques. Chaque jour, des équipes de démineurs détruisaient les munitions dans des sites de recyclage à travers le pays, tandis que les armes en tant que telles étaient temporairement entreposées dans des conteneurs jusqu'à leur transfert vers Monrovia. Avant leur destruction, le personnel collectait, recomptait et répertoriait toutes les armes par type et numéro de série. Une société américaine, ORDSafe, démantelait les armes à l'aide de scies circulaires et de grandes déchiqueteuses. Les organisations locales ont utilisé une partie de la ferraille comme pièces de rechange. Le reste fut éliminé<sup>12</sup>.

**Tableau 4.2 Les programmes de DDRR, de collecte et de destruction d'armes au Liberia**

Événement et période	Organisme chargé de la mise en oeuvre	Nombre de combattants désarmés	Nombre d'armes/munitions collectées	Nombre d'armes et de munitions détruites
<b>Programme de désarmement et de démobilisation (DD)<sup>a</sup></b> 22/11/96-9/02/97	ECOMOG / MONUL <sup>b</sup> / HACO	20.332 <sup>c</sup>	7.797 armes (utilisables) <sup>d</sup> 1.782 armes (inutilisables) 1.218.300 cart. de munitions <sup>e</sup>	néant
<b>Opération de bouclage et de recherche</b> 9/02/97-13/08/97	ECOMOG	132 <sup>f</sup>	3.750 armes diverses <sup>g</sup> 152.500 cart. de munitions	néant
<b>Cérémonie d'incinération d'armes</b> 26/07/99	ECOMOG et BANUL <sup>h</sup>	-	-	1.000
<b>Destruction d'armes achevée le</b> 19/10/99 <sup>i</sup>	ECOMOG et BANUL	-	-	18.420 armes légères <sup>j</sup> 626 mitrailleuses lourdes 150 lanceurs antichars 63 mortiers 26 fusils sans recul 9 fusils et howitzers 3 lance-roquettes 3.000.000 cartouches de MAL <sup>k</sup>
<b>DDRR</b> 7/12/03-31/10/04 Remarque: le processus de DDRR a été suspendu de janvier à avril 2004	JIU, MINUL, PNUD, autres organes et partenaires de l'ONU	68.952 hommes 22.020 femmes 8.704 garçons 2.517 filles Total: 102.193 <sup>l</sup>	27.804 armes 7.129.198 cartouches de MAL 32.530 autres munitions <sup>m</sup>	Tous détruits ou voués à la destruction
<b>Programme communautaire de collecte d'armes<sup>n</sup> (calendrier à déterminer)</b>	PNUD	-	-	-

Remarques: a Ce programme de DD fut réclamé par l'Accord d'Abuja de 1995. b La Mission d'observation des Nations unies au Liberia (MONUL) fut créée en application de la résolution 866 du Conseil de sécurité (1993). c CAII (1997, p. 19). d Ces armes comprenaient: des pistolets, des revolvers, des pistolets-mitrailleurs, des carabines-mitrailleuses, des fusils, des mitrailleuses d'appui général, des grenades propulsées par fusées, des armes antichars, de gros calibre et autres (Conseil de sécurité des Nations unies, 1997a, Annexe II). e Les munitions comprenaient des grenades, des MAL, des munitions de gros calibre, des munitions d'artillerie et des mines (Conseil de sécurité des Nations unies, 1997a, Annexe II). f Conseil de sécurité des Nations unies (1997b, par. 17). g Conseil de sécurité des Nations unies (1997c, par. 16). h Le Bureau d'appui des Nations unies pour la consolidation de la paix au Liberia (BANUL) fut créé le 1er novembre 1997 après le retrait de la MONUL (ONU, 2000). i Source de cette section: PCASED (1999). j Les armes de petit calibre étaient réparties comme suit: 25% d'AK-47 (URSS et Chine), 25% de M16 (Etats-Unis), 15% de Famas (France), 15% de Beretta (Italie), 10% d'Uzi (Israël), 5% de fusils (Etats-Unis), 5% d'autres armes (divers). k La valeur de l'ensemble des armes et des munitions détruites a été estimée à plus de 6 millions USD. l CNDDDR (2004b). m MINUL (2004d, Annexe E). n Un programme communautaire de collecte d'armes à mettre en œuvre après l'achèvement du processus formel de DDRR au Liberia a été exigé dans le cadre de la stratégie et de la mise en œuvre du programme de DDRR au Liberia (Draft Interim Secretariat, 2003, p. 16).



Tableau 4.3 Les statistiques relatives au programme de DDDR au Liberia – résumé (au 24 novembre 2004)<sup>10</sup>

Total des anciens combattants enregistrés		
Adultes	M	68.952
	F	22.020
Enfants	M	8.704
	F	2.517
TOTAL		102.193
Total des anciens combattants enregistrés par faction		
AFL <sup>a</sup>		12.246
LURD		33.485
MODEL		13.149
Ex-GoL (y compris les paramilitaires)		15.589
Autres <sup>b</sup>		27.724
TOTAL		102.193
Total des armes collectées		
Fusils/pistolets-mitrailleurs		20.458
Mitrailleuses		690
Pistolets		641
Lance-roquettes RPG		1.829
Mortiers		178
Divers <sup>c</sup>		4.008
TOTAL		27.804
Total des munitions collectées		
MAL		7.129.198
Roquettes RPG		8.703
Mortiers 60/81 mm		12.287
Mortiers 82 mm		15
Grenades à main		10.410
Missiles sol-air		12
Divers		1.103
TOTAL des munitions (sauf MAL)		32.530

a L'APG appelait les Forces armées du Liberia à rester «confinées dans leurs casernes, à placer leurs armes dans des armureries et leurs munitions dans des coffres de stockage» (APG, article VI, par. 3.). Cette recommandation n'a pas été suivie et les membres des forces armées du Liberia ont ensuite été autorisés à participer au processus de DDDR en même temps que les autres factions belligérantes. b Cette catégorie est supposée être largement composée de combattants de l'ex-gouvernement du Liberia. c Les informations fournies par la JIU donnent à penser que plus de 3.000 de ces armes sont effectivement des fusils de chasse.

Source: CNDDRR (2004b); MINUL (2004d, Annexe E)

Tableau 4.4 Conditions requises pour participer au programme de DDDR				
	Description	Nbre de pers. quali- fiées pour chaque type		Remarques
ARME APPROUVEE	Fusil/pistolet	1		Armes utilisables uniquement (inutilisables = pièces manquantes et impossibles à faire fonctionner)
	Lance-roquette RPG	1		-
	Mitrailleuse légère/ moyenne/lourde	2		Uniquement les armes alimentées par des ceintures
	Mortier 60 mm	2		Tube, plate-forme et pied
	Mortier 81 mm	3		Tube, plate-forme et pied
	Mortier/howitzer 106 / 120 / 155	6		-
	Canons antiaériens	4		-
	Description	Nombre de personnes qualifiées pour chaque type	Nombre de munitions requises	Remarques
MUNITIONS APPROUVEES	Grenade	1	2	-
	RPG (roquette et gre- nade) Bombe de mor- tier (120, 60, 81 mm)	1	1	Ensemble sinon pas d'accès (ne peuvent être restituées séparément)
	Grenade fumigène	1	4	-
	Munitions	1	150	Individuelles ou liées

Source: MILOBS

Afin de pouvoir participer au programme de DDDR, les participants devaient:

- présenter une arme ou une munition utilisable, qui répondait aux critères d'admission requis (voir tableau 4.4); ou
- être des enfants (âgés de moins de 18 ans) associés aux forces combattantes (enfants soldats); ou
- être des femmes associées aux forces combattantes (FAFC)<sup>13</sup>.

Après le désarmement, les anciens combattants étaient logés et nourris au site de cantonnement et de démobilisation pour une période globale de cinq jours. Il était prévu qu'un maximum de 250 anciens combattants soit admis chaque jour. A leur arrivée, le personnel du site de cantonnement leur faisait passer une visite médicale, remettait des cartes d'identité, identifiait leur préférence de

réinsertion et leur fournissait un kit de produits non alimentaires<sup>14</sup>. Après leur enregistrement, les hommes et les femmes étaient logés dans des quartiers séparés, tandis que les organismes de protection de l'enfance acheminaient les enfants vers des centres d'accueil provisoires jusqu'à ce qu'ils puissent être rendus à leurs familles<sup>15</sup>. Durant leur séjour, les anciens combattants participaient à une série de sessions d'orientation avant le retour à la vie civile consacrées à des sujets, tels que l'orientation professionnelle, la sensibilisation à la santé, l'éducation civique, la consolidation de la paix et la réconciliation. Les femmes recevaient également des conseils en matière de santé reproductive et de violences sexuelles et sexistes commises à l'égard des femmes. Avant de revenir à la vie civile, les anciens combattants recevaient une ration alimentaire d'un mois et 150 USD, le premier versement de leur indemnité de reclassement (Transitional Safety Net Allowance [TSA])<sup>16</sup>. Les enfants soldats recevaient également une indemnité, qui n'était payée que lorsqu'ils étaient rendus à leurs parents. La seconde tranche de la TSA, à nouveau de l'ordre de 150 USD, était versée aux anciens combattants ultérieurement après une période de trois mois.

### La phase de DD: le bilan

Alors que la phase de RR des anciens combattants libériens est en cours et que l'on ne peut encore définir le succès du résultat final, le temps est venu de faire le bilan du volet de DD, qui s'est clôturé officiellement le 31 octobre 2004.

### *Les lacunes du processus de contrôle*

Dans un premier temps, le nombre incroyablement élevé de participants au processus de DDRR (102.193, soit plus de deux fois et demie l'estimation initiale de 38.000 personnes) peut sans aucun doute être attribué à deux facteurs: une sous-estimation, associée à un processus de sélection déficient. Lors de la planification initiale du DDRR, la MINUL avait présenté une estimation optimiste de 38.000 personnes, vu que les factions armées avaient omis de fournir une liste complète de leurs forces combattantes<sup>17</sup>. Après la première phase de désarmement en décembre 2003, la MINUL et le GNTL ont augmenté ce nombre à 53.000 ex-combattants – bien que ce chiffre se soit également avéré douloureusement inexact (GNTL, 2004, p. 11).

La MINUL n'a pas tardé à découvrir que ce nombre élevé de participants ne résultait pas uniquement d'estimations trop faibles, mais pouvait également être imputé à un processus de sélection déficient. À l'origine, les observateurs militaires (MILOBS) étaient chargés à la fois de désarmer les combattants et de les mettre à l'épreuve au camp de démobilisation en leur



Des soldats du gouvernement, fidèles au président libérien Charles Taylor, sont stimulés avant de partir pour le front de Waterside afin d'affronter les forces rebelles du LURD. Bon nombre se droguent avant d'engager le combat.

posant une série de questions destinées à confirmer qu'ils étaient effectivement des ex-combattants, des femmes ou des enfants associés aux forces belgérantes (FAFC ou enfants soldats). Toutefois, les MILOBS ont délégué ce processus de contrôle postérieur au désarmement au personnel local des ONG, qui ne bénéficiait ni de la formation, ni de l'autorité nécessaire pour identifier effectivement et refuser les participants illégitimes. Par conséquent, dès le moment où les ex-combattants avaient été enregistrés aux sites de désarmement, ils étaient pratiquement assurés d'être admis aux sites de cantonnement, rendant tout processus de contrôle largement superflu<sup>18</sup>.

Aux points de collecte initiaux, les MILOBS ont cependant tenté de contrôler les anciens combattants avant de les autoriser à monter à bord des camions qui les transportaient ensuite vers les sites de désarmement. Ils les ont questionnés quant à leur rôle et à leurs responsabilités durant la guerre et testé leurs connaissances, en leur demandant souvent de démonter leurs armes, d'identifier les pièces et de citer les munitions qu'ils utilisaient. Il n'existait aucune procédure de contrôle normalisée, ni de questionnaire défini, de sorte que le processus a souvent été mis à mal par des barrières linguistiques et des malentendus culturels, malgré l'aide des traducteurs locaux. En réalité, la rigueur avec laquelle les ex-combattants étaient sélectionnés dépendait entièrement de la persévérance et de la capacité des MILOBS à poser les questions adéquates et à obtenir des informations précises. S'il leur incombait en fin de compte de désigner ceux qui montaient à bord des camions, les MILOBS étaient souvent tenus de se fier aux informations fournies par les chefs ou par le personnel local des ONG et de la CNDDRR, qui ont tous été accusés occasionnellement de tenter de manipuler les MILOBS pour faire admettre des non-combattants<sup>19</sup>.

Ce processus de sélection déficient a permis à de nombreux non-combattants de participer au programme<sup>20</sup>. Ce fut d'autant plus facile pour les femmes et les enfants, qui n'étaient pas tenus de remettre une arme ou des munitions – même si beaucoup l'ont fait<sup>21</sup>. Sur les 33.241 femmes et enfants enregistrés, 13.891 ont apporté des armes ou des munitions. Les autres 19.350 furent enregistrés comme FAFC ou enfants soldats<sup>22</sup>. Si les MILOBS sont parvenus à les contrôler, il leur fut extrêmement difficile de distinguer les véritables FAFC et enfants soldats des citoyens ordinaires tentant de s'immiscer dans le programme de DDRR<sup>23</sup>. Comme l'a expliqué l'un des observateurs militaires, «le pays est déchiré par les combats depuis les 14 dernières années ... parfois, il nous semble que tout le monde a été associé, de près ou de loin, aux forces combattantes à un moment donné». On ne peut établir avec certitude le nombre de FAFC ou enfants soldats potentiels refoulés par les MILOBS, mais selon un observateur ils n'étaient «pas très nombreux»<sup>24</sup>.

D'une manière générale, il n'existe aucun moyen de dénombrer les participants illégitimes au programme de DDDR, bien qu'un fonctionnaire de la MINUL ait estimé que sur les 102.193 personnes admises, les combattants effectifs, les FAFC ou enfants ne représentaient pas plus de 60.000 personnes<sup>25</sup>.

Les critères d'admission inadéquats – en particulier les 150 cartouches de munitions – sont également responsables d'avoir généré le grand nombre d'anciens combattants qui ont participé au programme de DDDR. Certains fonctionnaires de l'ONU estiment que les MAL n'auraient pas dû être acceptées en remplacement d'une arme ou que le nombre minimal aurait dû au moins être supérieur à 150 cartouches<sup>26</sup>.

Les listes incomplètes et les critères d'admission inappropriés ont eu notamment pour conséquence d'amener certains chefs de faction à sélectionner et à fournir des armes à des soldats qu'ils envoyaient ensuite participer au programme. Les leaders en tiraient profit en récupérant le paiement de l'indemnité de reclassement. De tels cas ont été rapportés notamment au site de désarmement de Harper, où les chefs ont désarmé les combattants à l'avance puis redistribué les armes et les munitions aux personnes auprès desquelles ils pouvaient facilement récupérer l'argent. Agacés et frustrés, un certain nombre de combattants légitimes exclus du programme de DDDR se sont ouvertement affrontés aux chefs et exigé – en vain – que leurs armes leur soient rendues<sup>27</sup>.

Ce type d'escroquerie implique que le programme de DDDR a effectivement permis à de nombreux chefs de s'enrichir en parvenant à restituer une arme ou des munitions dont la valeur commerciale oscillait entre 30 et 50 USD et à recueillir à la fin du processus jusque 300 USD<sup>28</sup>. Si les anciens combattants toujours sous les ordres de leurs chefs étaient contraints de renoncer à leur paiement en espèces, ils pouvaient toujours bénéficier de la phase de réinsertion. Dans le même ordre d'idée, il a également été rapporté que des chefs et d'autres combattants légitimes ont vendu des armes et des munitions à des non-combattants, qui ont ensuite réussi à passer facilement la procédure de contrôle de DDDR (Conseil de sécurité des Nations unies, 2004b, par. 11).

### ***Désarmement: que signifie un chiffre?***

Le nombre élevé de participants au programme de DDDR n'aurait suscité que peu d'inquiétudes, s'il n'y avait pas eu l'absence manifeste d'un nombre d'armes équivalent: seulement 27.804 pour 102.193 ex-combattants. Comme mentionné ci-dessus, le rapport disproportionné entre les personnes et les armes peut s'expliquer en partie par le fait que près de 20.000 femmes et enfants ont participé au programme sans apporter d'armes ou de munitions et que de



Toutes les armes collectées durant le programme de désarmement ont été systématiquement détruites.

nombreux hommes ont restitué des munitions sans amener leurs armes. Il convient également de noter que 75% au moins des 4.008 armes «diverses» collectées étaient en réalité des fusils de chasse, ce qui représente plus de 10% du nombre total des armes restituées. Certains fonctionnaires de la MINUL estiment que ces armes n'auraient pas dû être acceptées en échange de l'admission au programme de DDRR, en raison de leur qualité extrêmement médiocre et du fait qu'il soit peu probable que les anciens combattants les aient réellement utilisées<sup>29</sup>. De nombreuses armes de plus gros calibre, utilisées notamment lors du siège de Monrovia en août 2003, n'ont jamais été restituées, malgré les promesses faites par les leaders des factions (CNDDRR, 2004a).

Après le début du programme de DDRR, les fonctionnaires de l'ONU ont rapidement remarqué une disparité importante entre le nombre et le type d'armes que la JIU (siège du DDRR) disait recueillir et le comptage physique effectif réalisé avant leur destruction. Cette différence provient apparemment de la confusion entre les MILOBS, qui enregistraient les armes collectées, et le personnel gestionnaire de la base de données qui traitait ensuite les formulaires de désarmement et comptabilisait les chiffres au sein de la JIU. Par exemple: lorsqu'un ex-combattant remettait un mortier de 120 mm, les MILOBS enregistraient un «1» sur le formulaire de désarmement, ce qui représentait son code d'identification. De même, un «7» représentait un fusil d'assaut AK-47. Les personnes qui traitaient les formulaires ont sans aucun doute mal interprété des chiffres très ressemblants lorsqu'ils sont manuscrits, et enregistré un nombre excessivement élevé de mortiers de 120 mm au lieu d'AK-47.

Un autre problème s'est présenté pour les mortiers, qui se composent de trois parties: une plate-forme, un trépied et un tube de tir. Ces trois composants ont souvent été restitués séparément, alors que chaque élément serait ensuite enregistré et comptabilisé comme une arme complète<sup>30</sup>. Les problèmes de composition étaient dus également au fait que certains observateurs militaires ne disposaient pas d'une formation suffisante pour identifier précisément les armes collectés, ce qui a tronqué encore davantage les chiffres.

A la suite de ces erreurs de signalement, les décomptes d'armes et de munitions de la CNDDRR et de la JIU, repris dans leurs Rapports consolidés de DDRR bimestriels, sont devenus imprécis et peu fiables<sup>31</sup>. Pour résoudre ce problème, il a été demandé aux fonctionnaires chargés du DDRR de tenir compte du comptage physique exact des armes et des munitions collectées et enregistrées par les MILOBS (les chiffres repris dans le tableau 4.3). Les données collectées par la JIU à partir des formulaires de désarmement ont été largement ignorées.



Aucune indication ne permet de définir précisément le nombre d'armes que comptait le Liberia avant le processus DDRR, bien que les cargaisons illégales signalées par le Groupe d'experts des Nations unies sur le Liberia pour les seules années de 2002 et de 2003 semblent indiquer que ce nombre était important (Conseil de sécurité des Nations unies, 2002, par. 64-5; 2003, par. 95-7; 2004a, par. 55-6). Depuis août 2003, aucune livraison d'armes par voie aérienne n'a été enregistrée, bien que, comme l'indique le Groupe d'experts, «les réseaux de contrebande internationaux restés en place aient pu être réactivés à tout moment» (Conseil de sécurité des Nations unies, 2004a, par. 4).

Sans chiffres précis concernant les stocks d'armes, il est difficile de mesurer l'efficacité du processus de désarmement. Néanmoins, un calcul approximatif effectué par la MINUL repose sur l'examen des numéros de série et des types d'armes collectées et la comparaison de ceux-ci avec six cargaisons d'armes connues importées de l'ex-Yougoslavie en 2002.

Il s'agissait au total de 5.000 fusils automatiques (7,62 x 39 mm), surlignés dans les encadrés rouges du tableau 4.7. A mesure que le désarmement progressait, il s'est rapidement avéré que bon nombre des fusils automatiques collectés provenaient probablement de ces cargaisons, vu que les numéros de série concordaient et couvraient une tranche exacte de 5.000 unités – de 795.163 à 800.163. Le 3 octobre 2004, à moins d'un mois de la fin du processus de désarmement, les ex-combattants avaient restitué au total 3.175, soit 64%, des 5.000 fusils initiaux. La MINUL a entrepris un comptage similaire des 200 lance-missiles (RB M57), surlignés dans les encadrés noirs. Les numéros de série ont fait apparaître que les ex-combattants en avaient restitué 184, soit 92%. Une analyse complémentaire a également montré que sur le nombre estimé à 791 RGP-7 (non repris dans le tableau 4.7), 459 au total, soit 58%, ont été récupérés<sup>33</sup>.

Combinés, ces chiffres montrent que 64% des armes ont été collectés auprès de ces trois groupes (voir tableau 4.5). Au moment où ces calculs ont été effectués au début du mois d'octobre 2004, le processus de désarmement libérien avait permis de récupérer 25.167 armes au total. En extrapolant ce chiffre et en supposant que les 25.167 armes collectées représentent 64% du total, ce résultat tendrait à suggérer que, début octobre 2004, quelque 14.000 armes restaient introuvables (voir tableau 4.6). (Depuis cette période, les ex-combattants ont restitué 3.000 armes supplémentaires avant la fin officielle du désarmement). Ces calculs sont bien sûr particulièrement sommaires, vu que peu d'éléments semblent indiquer que le taux de collecte de 64% peut être transposé précisément au stock d'armes légères détenu au Liberia.

Il convient de noter que de nombreux ex-combattants, en particulier des chefs de faction, étaient peut-être parfaitement conscients que les armes issues

**Tableau 4.5 Nombre total des armes collectées pour les trois groupes au 3 octobre 2004**

Type d'arme	Nombre collecté
Fusils automatiques	3.175 / 5.000 = 64%
Lance-missiles	184 / 200 = 92%
Roquettes RPG	459 / 791 = 58%
Total	3.818 / 5.991 = 64%

**Tableau 4.6 Estimation projetée des armes non collectées au 3 octobre 2004**

Estimation projetée	Pourcentage et nombre
Armes collectées	64% = 25.167
Total des armes	100% = 39.323
Armes non collectées	36% = 14.156

des cargaisons yougoslaves seraient identifiées par l'ONU et, par conséquent, pourraient avoir été enclins à les restituer en premier lieu. Néanmoins, aussi approximatifs que puissent être les chiffres, un membre du Groupe d'experts sur le Liberia estime que près de 60% des armes du pays ont été collectées<sup>34</sup>.

S'il est certain que de nombreuses armes restent introuvables, peu d'éléments indiquent l'endroit où elles se trouvent. En octobre 2003, la MINUL a découvert de vastes caches d'armes dans un manoir de fonction, dans la résidence de l'ex-président Moses Blah, et dans deux régions de la brousse (l'une à Voinjama, au nord du Liberia et l'autre à proximité de la frontière occidentale avec la Sierra Leone). La MINUL suppose l'existence d'autres caches encore à découvrir<sup>35</sup>. Des rapports sporadiques publiés dans les médias semblent indiquer que tel est le cas<sup>36</sup>. Il est également possible que les trafiquants aient expédié les armes manquantes vers la Côte d'Ivoire. Heureusement, l'enregistrement des numéros de série des armes collectées permettra de découvrir si certaines armes restituées lors de la DDR organisée par la suite en Côte d'Ivoire proviennent du Liberia et de fournir par la même occasion des informations sur le trafic transfrontalier<sup>37</sup>.

### ***La démobilisation***

Bien que relativement complète, la démobilisation a été entravée par sa durée limitée. Certains fonctionnaires considèrent que la période de cinq jours, durant laquelle les combattants étaient logés aux sites de cantonnement, était trop brève pour permettre un changement d'attitude et de comportement

Tableau 4.7 Liste des cargaisons d'armes exportées de la Yougoslavie vers le Liberia de juin à août 2002, telles que mentionnées par le rapport du Groupe d'experts de l'ONU sur le Liberia (octobre 2002)		
Date du vol Arrivée au Liberia	Contenu du vol	Poids (tonnes)
1er juin 2002	1.000 fusils automatiques (7,62 x 39 mm) 498.960 cartouches (7,62 x 39 mm, M67) 2.000 grenades à main (M75)	21
7 juin 2002	1.000 fusils automatiques (7,62 x 39 mm) 1.260.000 cartouches (7,62 x 39 mm, M67) 2.496 grenades à main (M75)	40
29 juin 2002	1.500 fusils automatiques (7,62 x 39 mm) 1.165.500 cartouches (7,62 x 39 mm, M67)	40
5 juillet 2002	120.000 cartouches de munitions (7,62 mm pour M84) 11.250 cartouches de munitions (9 mm OTAN) 75.000 cartouches de munitions (7,65 mm) 100 lance-missiles (RB M57) 4.500 mines pour RB M57 60 pistolets automatiques (M84, 7,65 mm) 20 pistolets (CZ99, 9 mm) 10 fusils longue portée Black Arrow (M93, 12,7 mm) 5 mitrailleuses (M84, 7,62 mm)	33
23 août 2002	100 lance-missiles (RB M57) 1.000 mines pour RB M57 50 mitrailleuses (M84, 7,62 mm) 1.500 fusils automatiques (7,62 x 39 mm) 17 pistolets (CZ99, 9 mm) 92.400 cartouches de munitions (7,62 x 54 mm) 526.680 cartouches de munitions (7,62 x 39 mm) 9.000 cartouches de munitions (9 mm) 6.000 cartouches de munitions (7,65 mm) 9 carabines de chasse	38
25 août 2002	152 lance-missiles 1.000 mines pour RB M57 10 pistolets automatiques (M84, 7,65 mm) 5.200 cartouches de munitions pour fusil longue portée Black Arrow (M93, 12,7 mm) 183.600 cartouches de munitions (7,62 x 54 mm) 999.180 cartouches de munitions (7,62 x 39 mm) 2 jeux de tuyaux de caoutchouc 3 propulseurs 1 tête de rotor 17 étuis de pistolets	38,5

Source: Conseil de sécurité des Nations unies (2002, par. 64-65)

substantiel et durable – et assurément trop courte pour démanteler les structures de commandement et de contrôle existantes au sein des factions armées<sup>38</sup>. Cette lacune est apparue clairement lorsque des rumeurs généralisées ont fait état d'ex-combattants, généralement des enfants, remettant leurs indemnités de reclassement aux «anciens» chefs lorsqu'ils quittaient les sites de cantonnement<sup>39</sup>. Le pouvoir que les chefs de faction continuent d'exercer sur leurs sympathisants est significatif: au cours d'une révolte d'anciens combattants mécontents survenue à la suite du désarmement à Tubmanburg, les soldats de la MINUL ont dû faire intervenir un ancien commandant du LURD pour apaiser l'émeute<sup>40</sup>.

Si l'objectif de «démobilisation» de la période de cantonnement n'a enregistré qu'un succès mitigé, les anciens combattants ont néanmoins bénéficié des services offerts, un aspect qu'il convient de ne pas sous-estimer. Le processus des visites médicales et les conseils prodigués aux femmes en matière de violences sexuelles et sexistes étaient particulièrement utiles. Bon nombre des ex-combattants ont également dit avoir trouvé les sessions d'orientation avant le retour à la vie civile d'un très grand secours. Il était également crucial que les organismes de protection de l'enfance séparent les enfants âgés de moins de 18 ans de leurs commandants – même pour une durée limitée – et confient les enfants à des centres d'accueil provisoires. Les enfants avaient ainsi l'occasion, même brièvement, d'échapper à la structure de contrôle et à l'influence de la faction armée à laquelle ils avaient été liés et recevaient une aide post-conflit dans un environnement bienveillant<sup>41</sup>.

### **Gros problèmes en toile de fond**

D'une manière générale, malgré les problèmes décrits ci-dessus, et une organisation très imparfaite, la phase de DD s'est achevée sans contretemps majeurs – outre le fiasco de décembre 2003. Il ne s'agit pas là d'un mince exploit, vu le nombre inattendu d'anciens combattants et la dynamique complexe existant entre les factions belligérantes. Si le lancement initial du DDRR en décembre 2003 n'avait pas été précipité et si les préparatifs avaient été appropriés, la MINUL aurait peut-être même pu globalement qualifier la phase de DD de succès – malgré le peu d'armes collectées.

Toutefois, outre les lacunes techniques de la DD, il est évident que des problèmes plus importants ont affaibli l'efficacité du programme global de DDRR dès le début. Un haut fonctionnaire de la MINUL a déclaré que le programme avait été pratiquement élaboré à partir de rien et que les politiques qui devaient le guider n'avaient pas pu être définies dès le départ. Pour être véritablement efficace, a-t-il ajouté, le processus de DDRR aurait dû reposer

sur un document simplifié, rédigé en concertation avec les parties appropriées, notamment le Département des Nations unies des opérations de maintien de la paix (DOMP), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM). Des critères spécifiques (concernant les femmes, les enfants et l'admission, notamment) auraient ainsi pu être définis avant la mise en œuvre du DDRR et la majeure partie des débats, des querelles politiques, de la confusion et du retard intervenus durant la phase de conception auraient pu être évités. Ce modèle de DDRR aurait ensuite pu être adapté à la fois aux considérations nationales et régionales et développé avec la participation des bailleurs de fonds<sup>42</sup>.

L'absence de coordination et de communication entre les fonctionnaires de l'ONU dans les pays voisins est apparue lorsque, en mars 2004, la Côte d'Ivoire a annoncé les détails de son éminent programme de DDR – prenant de nombreux fonctionnaires de la MINUL par surprise<sup>43</sup>. Le fait que les anciens combattants de Côte d'Ivoire étaient censés recevoir une somme d'argent nettement supérieure à celle des Libériens quand (le cas échéant) le processus de désarmement aurait finalement lieu, a porté préjudice au processus de DDRR du Liberia (BBC, 2004). Cet événement a fait surgir l'hypothèse que de nombreux combattants libériens pourraient cacher des armes afin de les échanger contre de l'argent dans le pays voisin. Le processus de DDR de la Côte d'Ivoire, qui avait été programmé pour le 15 octobre 2004 avant d'être suspendu pour une durée indéterminée, prévoyait initialement le paiement de 900 USD (IRIN, 2004a).

Malgré les rumeurs faisant état d'une diminution de cette somme à 830 USD, elle n'en reste pas moins une quantité d'argent considérable comparée aux 300 USD payés au Liberia<sup>44</sup>. Cette disparité est non seulement susceptible d'avoir considérablement ébranlé le processus de DDRR au Liberia, en fournissant aux combattants une raison supplémentaire de conserver leurs armes, mais peut également avoir contribué à l'instabilité actuelle en Côte d'Ivoire, en incitant les combattants libériens à traverser la frontière. Un fonctionnaire de la MINUL avance l'hypothèse que les combattants pourraient avoir introduit des armes en Côte d'Ivoire en mars 2004 dès l'annonce des premiers détails du programme de DDR<sup>45</sup>. Bien qu'il ne concerne que les combattants ivoiriens, il est probable que les combattants libériens aient été trop heureux d'offrir une arme à un homologue ivoirien en échange d'une part du butin<sup>46</sup>.

Dans une tentative de promouvoir la coopération entre les missions de l'ONU dans la région, le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), situé à Dakar, a organisé une première réunion en mai 2004, sui-

vie d'une seconde en août, axée sur l'harmonisation des programmes de DDR en Afrique de l'Ouest (UNOWA, 2004a; 2004b). Si ces réunions ont très certainement mené à un échange d'informations utile entre les missions de l'ONU et à la présentation de nombreux programmes et de recommandations politiques, il est peu probable que ces bénéfices se soient traduits par des actions concrètes sur le terrain. Il est également peu probable que ces réunions aient amélioré la planification et la mise en œuvre du programme de DDRR au Liberia, dont le processus de désarmement était déjà bien avancé.

Un fonctionnaire de la MINUL a fait remarquer que, outre les lacunes préparatoires, le programme de DDRR du Liberia était destiné à connaître des problèmes pour deux raisons majeures: premièrement, tous les programmes de DDRR sont uniques et chacun rencontrera inévitablement des défis sérieux et inévitables; deuxièmement, un programme de DDRR ne doit pas être lancé dans la phase initiale d'une mission des Nations unies, en particulier lorsque le nombre de soldats de la paix déployés est insuffisant pour assurer la sécurité<sup>47</sup>.

Le dernier problème qui a paralysé les opérations de DDR est le manque de cohésion dans le fonctionnement de la JIU au niveau politique. Les relations entre certains fonctionnaires de l'ONU ont été particulièrement tendues, plusieurs décideurs se critiquant mutuellement de manière ouverte. Le concept d'effort commun et de responsabilité a rapidement dégénéré en unilatéralisme et en pointage du doigt. La CNDDRR a critiqué la structure de la JIU, affirmant qu'elle avait été mise sur la touche pratiquement tout au long du processus et amenée à faillir à sa mission en se voyant octroyer un mandat énorme sans les moyens de l'accomplir<sup>48</sup>.

D'une manière générale, la MINUL a été critiquée pour avoir adopté l'attitude du «vous êtes soit avec nous, soit contre nous». Cette arrogance a causé des frictions avec les organes de l'ONU et les ONG partenaires établis au Liberia bien avant l'arrivée de la MINUL et qui resteront bien après son départ<sup>49</sup>. Au niveau opérationnel, le programme de DDRR continue de se dérouler relativement bien, mais de nouveaux conflits sont toujours susceptibles d'éclater entre les experts, s'ils ne surmontent pas leurs différends relatifs au programme et aux décisions politiques. Un fonctionnaire à qui il avait été demandé de commenter la situation générale a simplement conclu en disant: «Je sais deux choses: le désarmement au Liberia n'est pas achevé ... et les experts en DDRR n'existent pas.»<sup>50</sup>

Au cours de l'élaboration du programme du Liberia, il est devenu impossible de définir dans quelle mesure les leçons tirées des autres expériences de DDRR, en particulier dans la Sierra Leone voisine, ont été appliquées. Le programme a



© UNDP Liberia

A la grande déception de tous, peu d'armes de gros calibre ont été restituées au cours du programme de désarmement, malgré les promesses des leaders de factions.

également été critiqué pour avoir été conçu et mis en œuvre pratiquement dans le vide, sans avoir accordé une attention suffisante aux voisins du Liberia. Dans une région aussi instable que l'Afrique de l'Ouest, et en particulier dans l'Union du fleuve Mano, cette méthode entraîne de graves répercussions<sup>51</sup>. Les longues frontières poreuses qui séparent le Liberia de ses voisins impliquent que les événements survenant dans un pays affectent invariablement les autres. Ce fut le cas notamment des combattants de passage et de leurs armes. Lorsque le Liberia a lancé son processus de DDRR et commencé à échanger des armes et des munitions contre de l'argent, un marché s'est créé instantanément.

Des armes et les munitions seraient importées dans le pays depuis l'étranger. En Guinée, il est établi que deux individus au moins ont vendu des munitions destinées à être acheminées vers le Liberia. De la même manière, en Sierra Leone, des soldats ont été surpris en train de voler des grenades dans une armurerie dans l'intention de les vendre à des Libériens cherchant à participer au programme de DDRR<sup>52</sup>. Après une visite d'évaluation à Voinjama (dans le nord du Liberia) en septembre 2004, des fonctionnaires de la CNDDRR ont également signalé des cas d'armes et de munitions introduites en contrebande de Guinée vers le Comté de Lofa afin de permettre à des individus de participer au programme de DDRR au site de Voinjama<sup>53</sup>.

Malgré des initiatives telles que l'Opération vigilance bleue – une tentative de la Mission des Nations unies en Sierra Leone (MINUSIL) pour surveiller la frontière entre la Sierra Leone et le Liberia – endiguer le flux de population et leurs armes reste une mission impossible (MINUSIL, 2003). Entre les districts de Boh-Waterside et de Porkpa, une section relativement courte de la frontière qui sépare le Liberia de la Sierra Leone, on estime à 43 le nombre des seuls passages de frontière, dont seulement 15 sont surveillés. La situation est considérablement plus grave à la frontière avec la Côte d'Ivoire, sur laquelle la MINUL n'exerce qu'un contrôle minime malgré des déploiements récents dans la région.

Les fonctionnaires de l'ONU n'ont aucune idée du nombre d'armes ou de combattants susceptibles d'avoir déjà fait la navette entre le Liberia et ses pays voisins, mais il est peu probable que ce flux soit endigué rapidement<sup>54</sup>. Cette certitude s'est imposée très clairement lors de la nouvelle vague de violence qui a frappé la Côte d'Ivoire en novembre 2004, après les rumeurs selon lesquelles le gouvernement ivoirien recrutait des mercenaires libériens pour soutenir le président Laurent Gbagbo (*National Chronicle*, 2004). De la même manière, en septembre 2004, il a été rapporté qu'un groupe rebelle, dirigé par un ancien compagnon d'armes de Charles Taylor, versait à des combattants libériens entre 150 et 200 USD pour l'aider dans sa tentative de renversement du gouvernement guinéen (IRIN, 2004b).



## Les défis à venir

### ***Les questions d'argent: financer le programme de RR du Liberia***

La réinsertion effective des anciens combattants désarmés et démobilisés représente la clé du succès du programme de DDRR au Liberia et de l'établissement d'une paix durable. La phase de RR du programme de DDRR vise à fournir une formation professionnelle et des opportunités d'éducation formelle, indispensables à la réinsertion des ex-combattants dans la société en tant que citoyens ordinaires. En effet, sans une composante de RR globale, la phase de DD pourrait bien s'avérer pratiquement vaine, vu que des ex-combattants mécontents, non qualifiés et indigents sont souvent enclins à reprendre les armes en l'absence de meilleures alternatives.

La réussite de la réinsertion repose largement sur les fonds disponibles qui, à leur tour, dépendent de la générosité des nations donatrices. Le fonds fiduciaire consacré au DDRR, géré par le PNUD, finance l'ensemble des activités de démobilisation et de réinsertion liées aux civils ainsi que la création et le fonctionnement de la JIU. Au 1er novembre 2004, un montant total de 30,4 millions USD avait été promis au fonds fiduciaire, alors que le montant réel perçu ne s'élevait qu'à 24,3 millions USD, soit environ 80% du total (PNUD, 2004).

Le problème du nombre d'anciens combattants désarmés dépassant de loin l'estimation initiale de 38.000 personnes a fait voler en éclat le budget projeté pour le DDRR. Par conséquent, même si les 20% des promesses restantes étaient respectés, les fonds seront insuffisants pour couvrir le coût estimé des activités de réinsertion. Au 1er décembre 2004, le PNUD a estimé que 47.000 ex-combattants seraient exclus du programme de réinsertion, en raison d'un déficit de 44,2 millions USD (PNUD, 2004)<sup>55</sup>. Bien que les bailleurs de fonds soient sollicités pour contribuer à couvrir ces coûts, on ne sait toujours pas quand, ou plutôt si ces fonds arriveront un jour.

Dans l'intervalle, les ex-combattants manifestent une impatience croissante dans l'attente de leur programme de réinsertion – avec des conséquences de plus en plus dangereuses. Nombreux sont ceux qui se sont déjà déplacés des régions éloignées vers la capitale et les crimes et manifestations violents se sont intensifiés engendrant une détérioration générale de la sécurité. Bien que le désarmement officiel soit achevé, les problèmes du pays seront loin d'être résolus, tant que les ex-combattants libériens ne seront pas effectivement réintégrés.

La fragilité de la paix durement gagnée du Liberia s'est manifestée de manière alarmante lorsque le 28 octobre 2004, quelques jours avant la fin officielle du désarmement, la violence a éclaté dans les rues de Monrovia pour

s'étendre à d'autres régions rurales. Ce n'est que trois jours plus tard que les soldats de la paix de la MINUL sont parvenus à restaurer l'ordre après des événements qui ont fait 19 tués, plus de 200 blessés et de nombreuses mosquées, églises, écoles et boutiques incendiées. La violence inattendue a laissé les Libériens ainsi que les coopérants étrangers incrédules, rappelant de manière sinistre que le processus de paix n'en était toujours qu'à ses balbutiements.

Il fut particulièrement déconcertant de voir que certaines armes à feu ont été brandies et utilisées au cours de la vague de violence, confirmant les craintes largement partagées que même la capitale de Monrovia n'était pas «libérée des armes», contrairement à ce que semblait indiquer la MINUL. La cause précise de ces débordements reste obscure, bien que certains l'aient attribuée à une querelle territoriale entre des membres du LURD – majoritairement musulmans – et d'autres chrétiens locaux. L'hypothèse selon laquelle des opposants au processus de paix et/ou à la fin du programme de désarmement seraient responsables d'avoir fomenté la violence, a également été avancée (SCH MINUL, 2004).

### ***Les combattants libériens: ni disparus, ni oubliés***

Le 3 novembre 2004, au cours d'une cérémonie organisée à la suite du désarmement, les représentants du LURD, du MODEL et les milices de l'ex-gouvernement du Liberia signèrent une déclaration formelle proclamant la dissolution et le démantèlement de leurs factions armées respectives, qui cessaient officiellement d'exister comme groupes militaires (MINUL, 2004c). Bien qu'il s'agisse d'un pas rassurant sur la voie qui mène à la paix au Liberia, la question de savoir si cet engagement est compatible avec les intentions des ex-combattants dans les campagnes continue de susciter des inquiétudes.

Le Liberia, relativement calme à la fin de l'année 2004, reste un pays très instable et dangereux, en particulier dans les régions rurales. Bien que la MINUL ait déployé pratiquement la totalité de ses effectifs riches de 15.000 soldats de la paix, les anciennes factions armées conservent une emprise considérable sur de vastes régions du pays. Le LURD contrôle toujours largement la majeure partie de la région du nord-ouest du Liberia (Comté de Lofa) qui s'étend de la frontière guinéenne à Tubmanburg, au sud. L'ampleur de ce pouvoir est telle que, en octobre, les leaders du LURD ont fait découvrir la région de Gola Konneh, proche de la frontière de la Sierra Leone, à des visiteurs munis d'un «laissez-passer» dactylographié leur permettant de circuler<sup>56</sup>.

A ce jour, le MODEL reste relativement passif, même si ses structures sont pratiquement intactes et bien organisées. Il domine de grandes parties du pays, en particulier les régions du Sud-Est qui jouxtent la Côte d'Ivoire (Grand

Gedeh, River Gee, Maryland et Grand Kru)<sup>57</sup>. L'ampleur de son pouvoir persistant n'est pas trop surprenante, vu que les soldats de la paix de la MINUL ne se sont déployés dans le Sud-Est qu'en juin 2004 (Conseil de sécurité des Nations unies, 2004b, par. 2). Le niveau d'organisation du MODEL est tel qu'il contrôle complètement deux grands passages de frontière pour les véhicules. Par exemple, au passage principal situé à proximité de la ville de Harper, dans le district de Pleebo-Sodeken, le MODEL émettrait des visas pour 100 LRD (environ 2 USD) et disposerait même d'un cachet officiel pour les passeports<sup>58</sup>.

Si le processus de désarmement formel est achevé au Liberia, le pays n'en reste pas moins potentiellement instable, en grande partie parce que les factions armées continuent d'opérer et parce que la faible quantité d'armes restituées donne à penser que bon nombre d'entre elles sont restées entre les mains d'anciens combattants. Certains avancent l'hypothèse que les factions armées évaluent la situation politique et attendent leur heure après les élections programmées en octobre 2005<sup>59</sup>. Dans l'intervalle, les rebelles du LURD et du MODEL, en particulier dans les régions rurales écartées, sont frustrés par le rythme lent de la réinsertion et se sentent probablement abandonnés par leurs anciens leaders, dont bon nombre vivraient confortablement à Monrovia<sup>60</sup>.

Un nombre inconnu d'anciens combattants qui, pour diverses raisons, ne disposent pas d'armes et ont dès lors été exclus du programme de DDR, pourraient également poser un problème. Parmi eux se trouvent ceux qui ont rendu leurs armes à l'ECOMIL (la mission de maintien de la paix de la CEDEAO en place avant la MINUL). D'autres affirment que leurs chefs de faction ont confisqué leurs armes avant le DDRR et certains soutiennent qu'ils ont partagé une arme entre plusieurs combattants. La MINUL s'est évertuée à vérifier ces affirmations et à accueillir les anciens combattants en conséquence. Elle a créé une équipe de désarmement mobile qui a fonctionné pendant plusieurs semaines après la clôture officielle de la phase de DD.

Pendant cette période, plus de 5.000 ex-combattants ont été admis dans le programme de DDRR<sup>61</sup>. Néanmoins, selon un fonctionnaire de la CNDDRR, il ne fait aucun doute que de nombreux ex-combattants légitimes ont été laissés pour compte, dont beaucoup sont toujours en possession d'armes<sup>62</sup>. De nombreux Libériens semblent partager ce sentiment, de sorte que, avant la fin du désarmement, les représentants du LURD et du MODEL ont demandé publiquement que la DD soit prolongée<sup>63</sup>. Leurs inquiétudes se sont accrues à la fin de novembre 2004, lorsqu'il a été rapporté que certains ex-combattants de Zwedru établissaient des barrages routiers et harcelaient le personnel de l'ONU pour qu'il s'oppose à la fin de la DD. Ils affirmaient être toujours en possession d'armes et souhaitaient désarmer<sup>64</sup>.

## Conclusion

Le DDRR est un concept qui semble encore n'en être qu'à ses balbutiements. Cette constatation contredit le fait que depuis 1990 les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ont fait partie intégrante de plus de 15 opérations de maintien de la paix. En effet, les expériences permettant d'appuyer la conception et la mise en œuvre de ces programmes ne manquent pas. Et pourtant, l'identification, sans compter l'application, des leçons tirées des initiatives précédentes semble toujours particulièrement fastidieuse.

Le problème réside peut-être essentiellement dans le fait que le DDRR reste un processus terriblement complexe, qui même s'il est bien élaboré, peut être facilement ébranlé par les contraintes de temps, les restrictions financières, les ex-combattants non coopératifs et les agendas personnels de politiciens et de décideurs peu soucieux ou incapables de se concentrer sur les aspects pratiques sur le terrain.

Le cas du Liberia a mis en exergue à la fois la complexité du DDRR et la lenteur avec laquelle les leçons tirées d'une initiative sont appliquées à la suivante, alors que l'une des missions de maintien de la paix de l'ONU les plus importantes de l'histoire et les partenaires de la JIU se sont battus pour faire avancer un programme dont la crédibilité et l'efficacité ont été sérieusement mises en doute dès le début.

Outre ses manquements, le processus de DDRR a permis au Liberia de prendre des mesures significatives pour la paix et la stabilité. Ce n'est pas là un mince exploit – en particulier si l'on considère que le programme de désarmement risquait à tout moment de dérailler en raison de différents facteurs susceptibles d'apparaître durant les transactions avec les factions armées dans un environnement de post-conflit.

Néanmoins, même les fonctionnaires responsables du DDRR les plus optimistes, l'ONU et les autres partenaires ne sont pas naïfs au point de croire que le désarmement est pratiquement total ou que la menace posée par les rebelles libériens armés est un cauchemar définitivement révolu. L'histoire du Liberia a montré de manière implacable que, à moins de résoudre les causes sous-jacentes du conflit – comme la corruption endémique, le chômage généralisé et le désenchantement qu'il provoque parmi le peuple libérien – le cycle de la violence se perpétuera. En effet, dans une sous-région connue pour ses frontières poreuses, l'omniprésence des armes et ses mercenaires impitoyables, les conditions d'une instabilité permanente restent réunies. Il est évident que d'énormes défis continuent de menacer une paix durable et il faudra davantage qu'un programme de DDRR – quel que soit son efficacité – pour parvenir à les surmonter.

## Liste des abréviations

AFL	Armed Forces of Liberia – Forces armées du Liberia
APG	Accord de paix global
BANUL	Bureau d'appui des Nations unies pour la consolidation de la paix au Liberia
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DDRR	Désarmement, démobilisation, réhabilitation et réinsertion
DOMP	Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies
ECOMIL	Mission de la CEDEAO au Liberia
ECOMOG	Groupe de surveillance de la paix de la CEDEAO
FAFC	Femmes associées aux forces combattantes
GNTL	Gouvernement national transitoire du Liberia
GoL	Gouvernement du Liberia
HACO	Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire des Nations unies
JIU	Joint Implementation Unit – Unité commune de mise en oeuvre
JMAC	Joint Mission Analysis Cell – Cellule commune d'analyse de la mission
LURD	Liberians United for Reconciliation and Democracy – Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie
MAL	Munitions d'armes légères
MILOBS	Observateurs militaires
MINUL	Mission des Nations unies au Liberia
MINUSIL	Mission des Nations unies en Sierra Leone
MODEL	Movement for Democracy in Liberia – Mouvement pour la démocratie au Liberia
MONUL	Mission d'observation des Nations unies au Liberia
NCDDRR	Commission nationale chargée du désarmement, de la démobilisation, de la réhabilitation et la réinsertion
NPFL	National Patriotic Front of Liberia – Front national patriotique du Liberia
PCASED	Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RUF	Revolutionary United Front – Front révolutionnaire uni
TSA	Transitional Safety Net Allowance – Indemnité de reclassement

ULIMO	United Liberation Movement for Democracy in Liberia – Mouvement uni de libération pour la démocratie au Liberia
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations unies pour la femme
UNOWA	United Nations Office for West Africa – Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest
UNSECOORD	Bureau du coordonnateur des Nations unies pour les mesures de sécurité

## Notes

1. La MINUL est autorisée à employer au maximum 15.000 militaires, dont 250 observateurs militaires et 160 officiers d'état-major et jusqu'à 1.115 policiers civils. Au 31 octobre 2004, les effectifs de la MINUL comprenaient 14.337 soldats de la paix, 198 observateurs militaires, 1.097 membres de la police civile et 475 membres du personnel civil international. Voir DOMP.
2. Interview d'un fonctionnaire du PNUD chargé du programme de DDRR à Monrovia, le 21 septembre 2004.
3. Une Conférence internationale pour la reconstruction du Liberia fut organisée ultérieurement à New York, les 5 et 6 février 2004.
4. Interview de fonctionnaires de la MINUL à Monrovia, le 22 septembre et le 24 novembre 2004.
5. Contrairement aux opérations de DD ultérieures, en décembre, la zone de désarmement fut établie à côté du site de cantonnement proprement dit, les armes collectées étant entreposées à 30 mètres des anciens combattants qui faisaient la queue.
6. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL à Monrovia, le 28 septembre 2004.
7. Ce chiffre de 3.000 est basé sur le nombre de formulaires non réclamés (une copie était remise au combattant, l'autre était conservée par la MINUL) laissés par les ex-combattants après la poursuite du processus de DDRR en avril 2004. Ceux qui ont désarmé deux fois en décembre ont reçu deux formulaires – un pour chaque arme – mais ne pouvaient en utiliser qu'un pour poursuivre le processus de DDRR.
8. Une équipe de désarmement mobile a continué de désarmer plusieurs groupes résiduels dans le pays jusqu'au 20 novembre 2004. Ces chiffres supplémentaires sont compris dans les totaux présentés dans le tableau 4.3.
9. La CNDDRR est composée de représentants des trois factions armées, de l'ONU, de la CEDEAO, du gouvernement national transitoire du Liberia, de la Commission européenne et des Etats-Unis.
10. Les statistiques ultérieures, présentant de légères variations, ont été reprises dans le rapport du Secrétaire général de l'ONU de décembre 2004. Voir Conseil de sécurité des Nations unies (2004d, par. 23).
11. Les 11 sites étaient: Buchanan, Ganta, Gbarnga, Harper, Kakata, Camp Scheffelin, Tappita, Tubmanburg, VOA, Voinjama et Zwedru.
12. Interview du personnel d'ORDSafe à Monrovia, le 29 septembre 2004.
13. Les FAFC et enfants soldats étaient généralement considérés être les épouses et les maîtresses, les cuisiniers et le personnel d'appui général des factions armées. Il incombait aux observateurs militaires de l'ONU (MILOBS) de définir, par une série de questions, si les femmes et les enfants cherchant à participer au programme de DDRR étaient effectivement des femmes et des enfants associés aux forces combattantes.
14. Le kit de produits non alimentaires comprenait un matelas pour dormir, un bassin pour se laver, quelques vêtements de base et des ustensiles de toilette.
15. Les enfants restaient dans des centres d'accueil provisoires pour une durée moyenne de trois mois.

16. La TSA était censée fournir aux ex-combattants des moyens de survie durant la période qui précédait la phase de réinsertion et réduire la nécessité de dépendre des anciens chefs pour subvenir à leurs besoins.
17. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL chargé du programme de DDRR à Monrovia, le 21 septembre 2004.
18. Interview d'un fonctionnaire du PNUD chargé du programme de DDRR à Monrovia, le 21 septembre 2004.
19. Comme mentionné plus loin, les commandants étaient en position de sélectionner ceux qu'ils voulaient voir participer, soit en fournissant des armes aux non-combattants, soit en trompant les observateurs militaires sur le rôle de certains candidats. Certains membres du personnel local des ONG et de la CNDDRR ont également été accusés de tenter de persuader les observateurs militaires d'accepter des amis et des relations, en particulier des femmes et des enfants, qui ne faisaient pas partie des combattants. Interview d'observateurs militaires de la MINUL à Monrovia, le 17 novembre 2004.
20. Interview d'un fonctionnaire du PNUD chargé du programme de DDRR à Monrovia, le 21 septembre 2004.
21. Un fonctionnaire de l'ONU a rapporté que les femmes prenaient des cours du soir pour apprendre à manier et à démonter des armes, afin de parvenir à convaincre les observateurs militaires qu'elles étaient d'anciennes combattantes lors de la restitution de l'arme. Interview d'un fonctionnaire du PNUD chargé du programme de DDRR à Monrovia, le 21 septembre 2004.
22. Ces chiffres proviennent directement de la base de données de l'Unité d'évaluation et de contrôle de la Joint Implementation Unit, siège du DDRR, Monrovia, le 25 novembre 2004.
23. Les organismes de protection de l'enfance travaillant aux côtés des observateurs militaires ont contribué à démasquer certains enfants qui se faisaient passer pour des enfants soldats, mais on pense que bien d'autres ont été admis.
24. Interview d'observateurs militaires de la MINUL à Monrovia, le 17 novembre 2004.
25. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL à Monrovia, le 24 novembre 2004.
26. Interview de fonctionnaires de la MINUL à Monrovia, les 21 septembre, 28 septembre et 7 octobre 2004. L'acceptation des MAL a présenté un autre problème, lorsqu'il a été découvert que certains ex-combattants remplissaient des cartouches utilisées de sable et de boue avant de les resceller, de telle manière qu'il était souvent difficile de les distinguer des munitions inutilisées.
27. Interview de fonctionnaires du PNUD à Monrovia, le 23 novembre 2004.
28. Certains Libériens auraient affirmé qu'un AK-47 pouvait être acheté pour 40 à 50 USD et que 100 cartouches de fusil de chasse valaient 20 USD. Interviews d'un fonctionnaire de la MINUL chargé du programme de DDRR à Monrovia, le 21 septembre 2004 et interview téléphonique d'un fonctionnaire de la Cellule commune d'analyse de la mission (JMAC) de la MINUL, le 20 novembre 2004.
29. Interview d'observateurs militaires de la MINUL à Monrovia, le 28 septembre et le 17 novembre 2004.
30. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL à Monrovia, le 28 septembre 2004.



31. Des rapports consolidés sur le DDDR continuent de circuler, engendrant la diffusion de chiffres inexacts concernant les armes et les munitions. Le Rapport consolidé sur le DDDR du 24 novembre 2004 ne comprenait aucune section d'analyse des armes et des munitions.
32. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL à Monrovia, le 7 octobre 2004.
33. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL à Monrovia, le 7 octobre 2004.
34. Interview d'un membre du Groupe d'experts des Nations unies sur le Liberia à Monrovia, le 12 octobre 2004. Ces résultats et les conclusions relatives au total des armes collectées ont été repris dans le rapport de décembre 2004 adressé par le Groupe d'experts sur le Liberia au Conseil de sécurité de l'ONU. Voir Conseil de sécurité des Nations unies (2004c, par. 67).
35. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL à Monrovia, le 7 octobre 2004.
36. Un journal local a rapporté, par exemple, que d'anciens combattants du LURD et des milices Kamajor sierra-léonaises cachaient des armes lourdes dans le Comté de Gbarpolu. Voir *The Analyst* (2004b).
37. Interview d'un membre du Groupe d'experts de l'ONU sur le Liberia, à Monrovia, le 12 octobre 2004.
38. Un fonctionnaire du PNUD a expliqué que le temps de cantonnement minimum aurait dû être de trois semaines, mais que les contraintes budgétaires ont rendu cela impossible. Interview d'un fonctionnaire du PNUD chargé du programme de DDDR à Monrovia, le 23 novembre 2004.
39. Propos rapportés par des participants à la réunion du DDDR Weekly Forum, organisée à la JIU à Monrovia, le 29 septembre 2004.
40. Interview d'un fonctionnaire du PNUD chargé du programme de DDDR à Monrovia, le 21 septembre 2004.
41. Interviews d'anciens combattants en avril et mai 2004 aux sites de VOA et de Gbarnga.
42. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL chargé du programme de DDDR à Monrovia, le 21 septembre 2004.
43. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL chargé du programme de DDDR à Monrovia, le 21 septembre 2004.
44. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL à Monrovia, le 28 septembre 2004.
45. Interview d'un coordinateur régional de la MINUL au Liberia, le 11 octobre 2004.
46. Interview d'un membre du Groupe d'experts de l'ONU sur le Liberia, à Monrovia, le 12 octobre 2004.
47. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL à Monrovia, le 24 novembre 2004.
48. Interview d'un fonctionnaire de la CNDDRR à Monrovia, le 20 novembre 2004.
49. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL à Monrovia, le 24 novembre 2004.
50. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL chargé du programme de DDDR à Monrovia, le 21 septembre 2004.
51. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL chargé du programme de DDDR à Monrovia, le 21 septembre 2004.
52. Interview d'un membre du Groupe d'experts de l'ONU sur le Liberia, à Monrovia, le 12 octobre 2004.
53. Interview d'un fonctionnaire de la CNDDRR à Monrovia, le 15 novembre 2004.

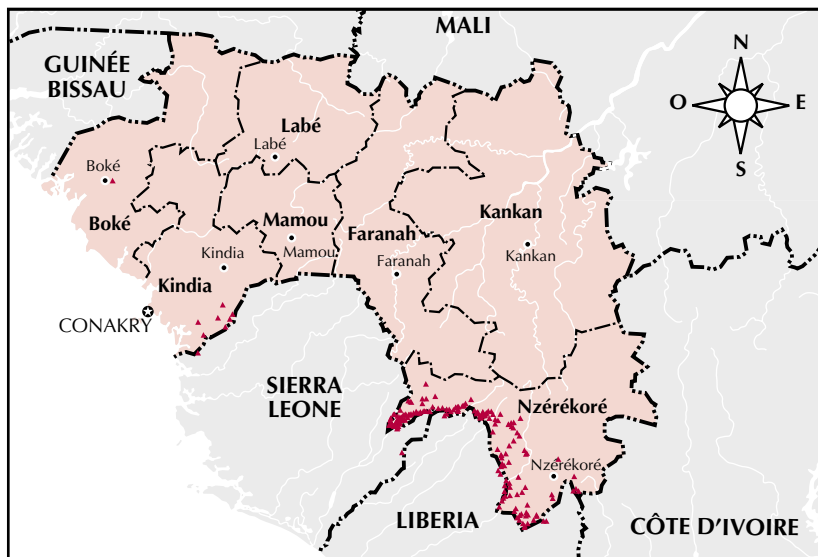
54. Interview d'un membre du Groupe d'experts de l'ONU sur le Liberia, à Monrovia, le 12 octobre 2004.
55. Si ces chiffres ont été obtenus directement du PNUD au Liberia, ils diffèrent légèrement de ceux mentionnés dans le rapport du Secrétaire général des Nations unies de décembre 2004, qui fixait à 43.000 le nombre des ex-combattants nécessitant toujours d'être pris en charge et à 60 millions USD ledit déficit budgétaire. Voir Conseil de sécurité des Nations unies (2004d, par. 25).
56. Interview d'un membre du Groupe d'experts de l'ONU sur le Liberia, à Monrovia, le 12 octobre 2004.
57. Interview d'un fonctionnaire de l'UNSECOORD à Monrovia, le 20 septembre 2004.
58. Interview d'un membre du Groupe d'experts de l'ONU sur le Liberia, à Monrovia, le 12 octobre 2004.
59. Interview d'un fonctionnaire de la Sécurité de l'ONU (UNSECOORD) à Monrovia, le 20 septembre 2004.
60. Interview d'un membre du Groupe d'experts de l'ONU sur le Liberia, à Monrovia, le 12 octobre 2004.
61. Interview d'un fonctionnaire de la MINUL chargé du programme de DDRR à Monrovia, le 22 novembre 2004.
62. Interview d'un fonctionnaire de la CNDDRR à Monrovia, le 20 novembre 2004.
63. Voir, par exemple, *The Analyst* (2004a).
64. Propos rapportés par des observateurs militaires à la réunion du DDRR Weekly Forum, organisée à la JIU à Monrovia, le 1er décembre 2004.

## Bibliographie

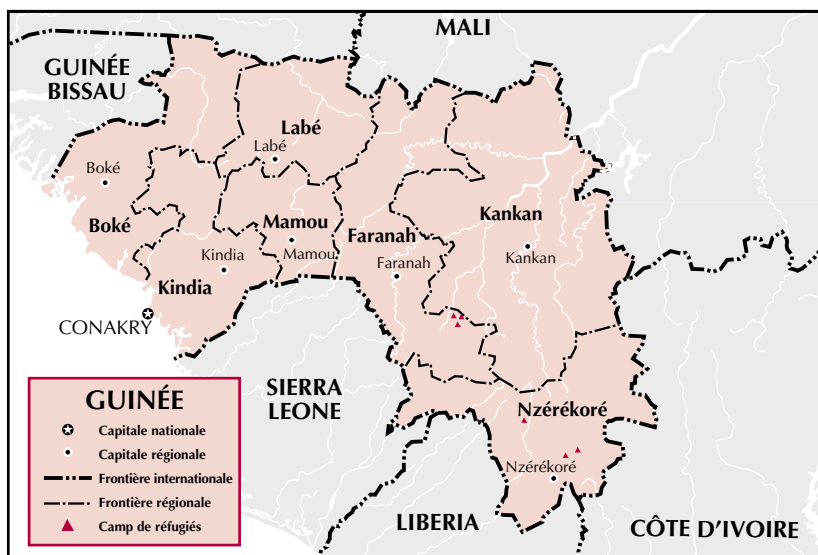
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2004. *BBC News*. «Ivory Coast's Difficult Disarmament». Le 17 mars. <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/3519712.stm>>
- CAII (Creative Associates International Inc.). 1997. *Assessment of the Disarmament and Demobilisation Process in Liberia*. Washington, DC: CAII. Juin.
- Draft Interim Secretariat. 2003. *Liberian Disarmament, Demobilisation, Rehabilitation and Reintegration Programme – Strategy and Implementation Framework*. Monrovia: Draft Interim Secretariat. Le 31 octobre.
- IRIN (UN Integrated Regional Information Networks). 2004a. «Côte d'Ivoire: Hopes of October Disarmament Dashed as Reforms Remain Blocked». Le 30 septembre.
- . 2004b. «Liberia: Un partisan de Taylor recrute des Libériens pour attaquer la Guinée». Le 17 novembre.
- National Chronicle* (Monrovia). 2004. «Hell Breaks Loose in Ivory Coast – Gbargbo Recruits Liberian Mercenaries». Le 8 novembre.
- CNDDRR (Commission nationale de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réinsertion). 2004a. «Warring Groups Pledge to Submit Heavy Weapons». Le 15 juillet. <<http://www.ddrrliberia.org/News/062004/warringGroup.ht>>
- . 2004b. *DDRR Consolidated Report*. Monrovia: CNDDRR. Le 24 novembre.
- GNTL (Gouvernement national transitoire du Liberia). 2004. *Joint Needs Assessment*, Monrovia: GNTL. Février.
- PCASED (Programme for Coordination and Assistance for Security and Development). 1999. *We Want Peace!* Cassette vidéo.
- The Analyst* (Monrovia). 2004a. «DDRR Meets Hasty End?» Le 27 octobre.
- . 2004b. «Heavy Weapons Concealed in Kumgba Town». Le 17 novembre.
- ONU (Organisation des Nations unies). 2000. *United Nations and Liberia*. New York: Section Paix et Sécurité, Département de l'information publique, ONU. Octobre.
- MINUSIL (Mission des Nations unies en Sierra Leone). 2003. *UNAMSIL Launches Operation Blue Vigilance*. UNAMSIL/PIOR 036/2003 du 21 octobre. <<http://www.un.org/Depts/dpko/unamsil/DB/211003.pdf>>
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2004. *UNDP DDRR Trust Fund Financial Update*. Monrovia: PNUD. Novembre.
- DOMP (Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies). *UNMIL Facts and Figures*. <<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unmil/facts.html>>
- MINUL (Mission des Nations unies au Liberia). 2003a. «UNMIL Stages a Symbolic Destruction of Weapons and Formally Launches the DDRR Programme in Liberia». UNMIL/PIO/PR/20 du 1er décembre. <<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unmil/pr20.pdf>>
- . 2003b. «Special Representative Addresses UN Security Council». UNMIL/PIO/PR/25 du 23 décembre. <<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unmil/pr25.pdf>>

- , 2004a. «Nationwide DDDR information campaign launched». UNMIL/PIO/PR/35 du 21 janvier. <<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unmil/pr35.pdf>>
  - , 2004b. «Disarmament program to resume on 15 April». UNMIL/PIO/PR/60 du 10 avril. <<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unmil/pr60.pdf>>
  - , 2004c. «Liberia's warring factions disbanded as disarmament of ex-combatants ends». UNMIL/PIO/PR/142 du 3 novembre. <<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unmil/pr142.pdf>>
  - , 2004d. UNMO SITREP. Monrovia: MINUL. Le 24 novembre. Rapport de situation non publié obtenu auprès de la MINUL.
- MINUL (Section de coordination humanitaire de la Mission des Nations unies au Liberia). 2004. *Situation Report n° 124*. Monrovia: MINUL. 1-7 novembre.
- UNOWA (United Nations Office for West Africa – Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest). 2004a. «First UN Meeting on Disarmament, Demobilisation and Reintegration of Ex-combatants (DDR) in West Africa Calls for Regional DDR Strategy». UNOWA/2004/9 du 24 mai.
- , 2004b. «Second Regional Meeting on the Harmonization of the Disarmament, Demobilisation and Reintegration of Ex-Combatants (DDR) in West Africa». UNOWA/2004/10 du 6 août.
- Conseil de sécurité des Nations unies. 1997a. *Vingt-et-unième rapport du Secrétaire général sur la Mission d'observation des Nations unies au Liberia*. S/1997/90 du 29 janvier.
- , 1997b. *Vingt-troisième rapport du Secrétaire général sur la Mission d'observation des Nations unies au Liberia*. S/1997/478 du 19 juin.
  - , 1997c. *Vingt-quatrième rapport du Secrétaire général sur la Mission d'observation des Nations unies au Liberia*. S/1997/643 du 13 août.
- , 2002. *Lettre datée du 24 octobre 2002 du président du Comité du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 1343 (2001) concernant le Liberia adressée au président du Conseil de sécurité*. S/2002/1115 du 25 octobre.
  - , 2003. *Lettre datée du 28 octobre 2003 du président du Comité du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 1343 (2001) concernant le Liberia adressée au président du Conseil de sécurité*. S/2003/937 du 28 octobre.
  - , 2004a. *Lettre datée du 1er juin 2004 du président du Comité du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 1521 (2003) concernant le Liberia adressée au président du Conseil de sécurité*. S/2004/396 du 1er juin.
  - , 2004b. *Quatrième rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Liberia*. S/2004/725 du 10 septembre.
  - , 2004c. *Lettre datée du 6 décembre 2004 du président du Comité du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 1521 (2003) concernant le Liberia adressée au président du Conseil de sécurité*. S/2004/955 du 6 décembre.
  - , 2004d. *Cinquième rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Liberia*. S/2004/972 du 17 décembre.

Camps de réfugiés en mars 2000



Camps de réfugiés en avril 2004



## LA MILITARISATION ET LA DÉMILITARISATION DES CAMPS DE RÉFUGIÉS EN GUINÉE

*Par James Milner*

### Introduction

Dans la foulée d'une série d'attaques sur des villes frontalières guinéennes par des rebelles soutenus par le Liberia en septembre 2000, le président guinéen Lansana Conté a exhorté ses citoyens à défendre leur pays en repoussant les envahisseurs et en s'en prenant aux 450.000 réfugiés que comptait le pays et qu'il accusait d'être responsables de la poussée de violence. Cet appel fut suivi d'une vague de harcèlement des réfugiés; alors que, d'une part, Conté concluait une alliance avec un groupe d'opposition libérien, de l'autre part, il recrutait et armait un contingent composé de 7.000 à 30.000 jeunes Guinéens (connus sous le nom de «Jeunes Volontaires»), mobilisés en masse en vue de repousser les envahisseurs. En mars 2001, la Guinée retrouvait un calme précaire, même si les implications des événements des années précédentes laissaient une empreinte profonde. Un cinquième de l'ensemble de la population de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone avait en effet été déplacé, la tradition guinéenne d'asile était battue en brèche, alors que d'anciens combattants armés circulaient librement dans les derniers camps de réfugiés et erraient dans le pays en toute impunité.

Le présent chapitre examine le processus de militarisation des zones peuplées de réfugiés en Guinée de 1999 à 2004<sup>1</sup>. Il documente plus spécifiquement l'usage des camps de réfugiés comme bases arrières pour les groupes armés et le ciblage des réfugiés durant les combats. Il se compose de trois sections principales. La première examine les événements sécuritaires et politiques de 1999 à 2003 et atteste de leur impact sur la population de réfugiés en Guinée. La deuxième évalue une série d'initiatives gouvernementales et internationales prises en vue de restaurer la sécurité dans les camps. La troisième se penche sur la situation en octobre 2004 et met en exergue les dernières menaces, y compris la présence persistante d'éléments armés et la prolifération d'armes légères dans les zones peuplées de réfugiés.

La plupart des informations et des analyses présentées dans ce chapitre sont extraites de recherches menées sur le terrain en Guinée par l'auteur et par Astrid Christoffersen-Deb, du 19 septembre au 10 octobre 2004. Quelque 50 rencontres ont été organisées avec des représentants du gouvernement guinéen, des agences de l'ONU, des organisations non gouvernementales (ONG), des Etats donateurs, des responsables communautaires et économiques, des représentants de la société civile et des réfugiés à Conakry et dans la Région forestière du sud de la Guinée, où l'auteur a été en mesure de visiter les camps de réfugiés de Lainé (près de N'Zérékoré) et de Kouankan (près de Macenta). L'auteur s'est également appuyé sur son expérience en qualité de consultant auprès du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Guinée en 2001.

Cette étude permet de tirer les constats suivants:

- Les camps et les centres d'accueil de réfugiés étaient une cible privilégiée des attaques sur la Guinée, perpétrées entre septembre 2000 et mars 2001 par des forces soutenues par le Liberia.
- Le soutien militaire, financier et logistique que le gouvernement de Guinée aurait apporté aux groupes opposés à Taylor – et notamment à l'Union des Libériens pour la réconciliation et la démocratie (*Liberians United for Reconciliation and Democracy* – LURD) – et le déploiement de ces groupes à l'intérieur et aux alentours des camps de réfugiés, ont contribué à la militarisation des camps de 1999 à 2003.
- La fin de la guerre civile au Liberia, le déplacement des camps de réfugiés et la mise en œuvre de dispositions en matière de sécurisation des camps ont entraîné la démilitarisation progressive des camps de réfugiés de la Région forestière.
- Des initiatives telles que les «Brigades mixtes» et le déploiement d'officiers de police canadiens ont eu un impact positif sur la sécurité des camps, mais leur efficacité demeure limitée en raison d'un mandat qui ne leur permet pas de procéder à une planification sécuritaire plus complète à l'extérieur des camps de réfugiés et d'une pénurie en matériaux et équipement de base.
- Alors que les camps de réfugiés officiels – contrôlés par le HCR – ne sont plus militarisés, la présence persistante d'éléments armés et la prolifération des armes légères dans l'ensemble de la Région forestière demeurent d'importantes sources de criminalité et d'insécurité.
- Les réfugiés ne sont pas responsables de la prolifération actuelle d'armes légères en Guinée. Parmi les principales sources d'approvisionnement en armes dans le pays, citons le pillage d'un arsenal de l'armée nationale à

- Conakry, la non-restitution d'armes officiellement distribuées, la production artisanale locale et le trafic entre le Liberia, la Côte d'Ivoire et le Mali.
- Plus de 3.800 Jeunes Volontaires doivent encore être démobilisés et réintégrés, ce qui renforce l'insécurité dans la Région forestière et fait naître des craintes de les voir recrutés par des groupes politiques armés.
  - Les rumeurs persistantes quant à l'existence de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) plus lucratifs en Côte d'Ivoire ont généré un flux d'armes et d'éléments armés du Liberia vers la Côte d'Ivoire, via le sud de la Guinée.

## Conflit et militarisation des camps de réfugiés en Guinée (1999-2003)<sup>2</sup>

### ***Les réfugiés et l'éclatement du conflit (1999-2000)***

Depuis les premiers arrivages de réfugiés fuyant la guerre civile au Liberia en 1990 jusqu'à l'éclatement du conflit en Sierra Leone (1991), le coup d'Etat organisé à Freetown en 1997 et la reprise de la guerre au Liberia en 2000, la Guinée a abrité plus de 500.000 réfugiés durant les années 90. La population de réfugiés en Guinée a vécu dans une relative sécurité durant la majeure partie des années 90 et a été en mesure de maintenir son auto-suffisance économique par le biais de la production agricole et du commerce avec les communautés locales (Van Damme, 1999, p. 36-42). En 1999, la Guinée comptait au total quelque 450.000 réfugiés, c'est-à-dire la population de réfugiés la plus élevée d'Afrique au cours de cette année (USCR, *World Refugee Survey*, 2000)<sup>3</sup>. Quelque 300.000 Sierra-Léonais vivaient dans les environs de Guékédou et 50.000 à proximité de Forécariah; de plus, environ 100.000 Libériens se cachaient dans la Région forestière de Guinée entre Macenta et N'Zérékoré.

Cette tranquillité relative<sup>4</sup> fut progressivement battue en brèche à la fin des années 90 à la suite d'une série de raids transfrontaliers menés sur les campements par le Front révolutionnaire uni (*Revolutionary United Front – RUF*) de Sierra Leone (Amnesty International, 2001, p. 3) et de la présence signalée de membres de la milice pro-gouvernementale sierra-léonaise *Kamajors* dans le camp de Massakoundou dans le sud de la Guinée (LCHR, 2002, p. 64)<sup>5</sup>. Le US Committee for Refugees (USCR – Comité américain pour les réfugiés) a précisé que les camps de réfugiés dans la région étaient « dangereusement proches de la frontière » et que « à la suite de plusieurs raids transfrontaliers meurtriers commis par des rebelles sierra-léonais, les autorités guinéennes avaient décrété dans certaines zones un couvre-feu de minuit



à l'aube» (USCR, *World Refugee Survey*, 2000)<sup>6</sup>. En réponse à ces attaques, le HCR commença à éloigner certains réfugiés de la frontière en déplaçant quelque 14.000 réfugiés sierra-léonais avant le début de la saison des pluies en juillet 1999.

Alors que les Sierra-Léonais étaient réinstallés, les réfugiés libériens devaient se préparer au rapatriement. A la suite du succès relatif des élections organisées en juillet 1997 au Liberia, le HCR annonça la cessation de l'assistance aux Libériens en Guinée pour la fin de 1999 et procéda au rapatriement de quelque 13.000 Libériens au cours des huit premiers mois de 1999. Ce rapatriement n'était cependant pas durable, car plus de 10.000 Libériens avaient fui en direction de la Guinée entre avril et août à la suite de la reprise des combats dans le nord du Liberia. Cette vague de violence se propagea à nouveau en Guinée, lorsque des éléments libériens déclenchèrent une attaque sur une ville frontalière guinéenne près de Macenta en septembre 1999, qui se solda par la mort de 27 Guinéens (FEWER, 2000). Comme conséquence directe, la frontière fut ensuite fermée et la campagne de rapatriement suspendue.

A mesure de l'exacerbation de la guerre civile au Liberia et en réponse aux attaques menées au Liberia et depuis la Guinée par le LURD en juillet 2000, le président libérien Charles Taylor initia une série d'incursions sur le territoire guinéen menées par le RUF, avec l'aide des forces armées libériennes et de dissidents guinéens (regroupés au sein du Rassemblement des forces démocratiques de Guinée, RFDG) en septembre 2000 (Szajkowski, 2004, p. 298). Le 2 septembre 2000, une première attaque sur la ville frontalière de Massadou, à l'est de Macenta, se solda par la mort d'au moins 40 Guinéens (Amnesty International, 2001, p. 3). Le 4 septembre, Madina Woula, située à la frontière avec la Sierra Leone et au sud-est du centre régional de Kindia, fut à son tour attaquée; on y déplora à nouveau 40 victimes (Amnesty International, 2001, p. 3). Deux jours plus tard, le 6 septembre à Pamalap, une ville frontalière proche de Forécariah et située à 100 km seulement de Conakry, fut prise pour cible et occupée, selon toute vraisemblance par le RUF (IRIN, 2000a; 2000b).

Ces attaques, apparemment coordonnées sur toute la longueur de la frontière entre la Guinée et la Sierra Leone et le Liberia, occasionnèrent des mouvements de panique dans la capitale. Le 9 septembre 2000, le président Conté prononça un discours à la nation, diffusé à la télévision et à la radio:

J'ordonne le regroupement de tous les étrangers  
... ainsi que la recherche et l'arrestation de tous  
les suspects... Ils doivent rentrer chez eux. Nous

savons que des rebelles se cachent parmi les réfugiés. Civils et soldats, défendons ensemble notre pays. (LCHR, 2002, p. 74)

Selon Amnesty International (2001, p. 3), « le discours du Président est généralement considéré comme un tournant décisif dans la politique nationale, mais aussi comme une autorisation implicite donnée aux militaires et aux civils guinéens de passer à l'offensive à l'encontre des réfugiés en Guinée ». Les réfugiés présents à Conakry ont été tout particulièrement concernés. Quelque 6.000 réfugiés urbains ont en effet été détenus dans la capitale durant les jours qui ont suivi ce discours. De nombreux autres ont été chassés de leurs maisons et soumis à des actes de harcèlement et de mauvais traitements, tant physiques que sexuels, commis par leurs voisins, les forces de police et les Jeunes Volontaires.

### ***La militarisation des zones peuplées de réfugiés (2000-2001)***

Le discours de Conté traduisait également le sentiment du gouvernement, selon lequel les soldats guinéens – peu motivés, faiblement entraînés et sous-équipés – ne seraient pas en mesure de repousser l'invasion sans aide extérieure. Le gouvernement chercha dès lors le soutien de deux groupes. Tout d'abord, l'alliance entre les forces guinéennes et des groupes étrangers basés en Guinée a été renforcée. D'anciens combattants du groupe libérien opposé à Taylor – le United Liberation Movement of Liberia for Democracy (ULIMO), qui avait été reconstitué en 2000 sous l'appellation Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD) – avaient été mobilisés au côté de l'armée guinéenne pour la défense de Macenta et de Guékédou (HRW, 2001; 2002). Nombre de ces combattants, ayant jadis trouvé refuge en Guinée, provenaient directement des camps de réfugiés ou avaient des membres de leur famille dans les camps de réfugiés, notamment dans celui de Kouankan, à proximité de Macenta<sup>7</sup>.

Ensuite, des milliers de jeunes Guinéens ont été recrutés au sein de milices locales pour renforcer le système de défense frontalier. Ces Jeunes Volontaires provenaient essentiellement des préfectures situées le long de la frontière. Ils étaient recrutés et armés par les préfets locaux et envoyés sur le front sans entraînement ou avec une formation réduite à sa portion congrue<sup>8</sup>. Aucun registre central des Jeunes Volontaires n'était tenu, de sorte qu'il est impossible de connaître avec exactitude le nombre de recrues, bien que les estimations varient de 7.000<sup>9</sup> à 30.000<sup>10</sup>. En plus de participer aux combats à la frontière, ces Jeunes Volontaires organisaient des barrages routiers dans tout

le pays et pénétraient dans les centres et les camps de réfugiés à la recherche d'éléments rebelles<sup>11</sup>.

Avec l'aide des Jeunes Volontaires et de l'ULIMO-LURD, les forces armées guinéennes luttèrent pendant sept mois contre ces incursions. Le 17 septembre 2000, des éléments basés au Liberia attaquèrent la ville de Macenta, causant la mort de nombreux civils, dont Mensah Kpognon, le responsable du bureau du HCR à Macenta. Un autre collaborateur du HCR, Sapeu Laurence Djeya, fut enlevé avant d'être relâché au Liberia. Au cours de cette attaque, le bureau du HCR à Macenta fut mis à sac.

D'autres attaques sur Macenta et Forécariah eurent lieu en septembre. En octobre et en novembre, les combats se déplacèrent dans la région de Languette dans le sud de la Guinée, qui s'étend du sud de Guékédou jusqu'au Sierra Leone et possède une frontière partiellement commune avec le Liberia. A la fin du mois de novembre, les combattants du RUF étaient sur le point de s'emparer de Kissidougou, un important centre régional, après avoir détenu la ville de Yendé pendant une semaine. Les centres de réfugiés étaient également ciblés lors de ces combats: selon Amnesty International, le «camp de Katkama, où le RUF aurait tenté de recruter des réfugiés, avait été très durement touché» (2001, p. 4).

Guékédou fut le théâtre de combats le 6 décembre. Les combattants du RUF attaquèrent depuis le sud et l'ouest et firent la jonction avec des dissidents libériens et des guinéens pro-Taylor arrivant, selon toute vraisemblance, de l'Est. Le sous-bureau du HCR à Guékédou, le centre de l'une des opérations relatives aux réfugiés les plus importantes d'Afrique, fut attaqué, pillé et partiellement incendié. Du matériel pillé dans les locaux du HCR et dans l'hôpital régional, notamment des véhicules Land Cruiser et de l'équipement de communications, a été visiblement utilisé par les deux camps dans le cadre des combats, renforçant davantage, dans l'esprit de la population, le sentiment de l'existence d'un lien entre les camps de réfugiés et les incursions de rebelles<sup>12</sup>. Les combats pour Guékédou, qui durèrent plusieurs semaines, entraînèrent une destruction presque totale de la ville. L'hôpital, le bureau de poste et d'autres équipements d'utilité publique furent notamment détruits. De plus, quelque 100.000 Guinéens auraient fui les combats et seraient devenus des personnes déplacées au sein même des frontières de leur pays.

Les combats dans cette zone se sont poursuivis jusqu'en mars 2001, lorsque les combattants du RUF attaquèrent la région de Nongoa, à 30 km à l'ouest de Guékédou. Il s'agissait en réalité de la dernière attaque d'importance dans la région de Languette et de la dernière escarmouche de plusieurs mois de combats localisés dans la Région forestière du sud de la Guinée –

depuis Kissidougou jusqu'à N'Zérékoré – ainsi qu'à l'intérieur et aux alentours de Forécariah. Des responsables gouvernementaux estiment que le conflit a coûté la vie à quelque 1.500 Guinéens et a engendré le déplacement interne de plus de 350.000 ressortissants nationaux<sup>13</sup>. L'USCR a indiqué en 2002 que «les travailleurs humanitaires considéraient en règle générale» que les estimations du gouvernement «étaient largement gonflées» et précisait que, selon eux, le nombre de personnes déplacées à la fin de 2001 était plutôt proche de 100.000 (USCR, 2002, p. 79). Au cours des actes de violence, plus de 5.000 bâtiments ont été endommagés ou détruits, plus particulièrement à Guékédou, Macenta et Forécariah<sup>14</sup>.

Le conflit guinéen a également eu des implications majeures pour la population réfugiée.

Des dizaines de milliers de réfugiés ont été déplacés par les combats. A la suite des attaques sur Forécariah en octobre 2000, un responsable du HCR a estimé que quelque 32.000 réfugiés avaient été chassés de la ville<sup>15</sup>. La majorité des 90 centres de réfugiés dans la région de Languette avaient été détruits, ainsi que les moyens de subsistance des réfugiés. Durant le conflit, les réfugiés ont fait l'objet d'actes de harcèlement, de recrutement forcé – en tant que combattants et porteurs pour transporter les marchandises pillées en Sierra Leone –, de mauvais traitements physiques et d'abus sexuels, de détention arbitraire et d'attaques directes par toutes les parties au conflit (Amnesty International, 2001; USCR, 2001; 2002; HRW, 2002). Finalement, le meurtre du Responsable du bureau du HCR à Macenta a entraîné l'évacuation de tout le personnel du HCR de Forécariah, Guékédou, N'Zérékoré et Macenta, ainsi que la suspension de toutes les activités du HCR en dehors de Conakry, laissant quelque 400.000 réfugiés sans assistance pendant plusieurs mois. En outre, quelque 100.000 Guinéens ont été déplacés à l'intérieur des frontières de leur propre pays.

### ***Les camps de réfugiés guinéens et la guerre civile au Liberia***

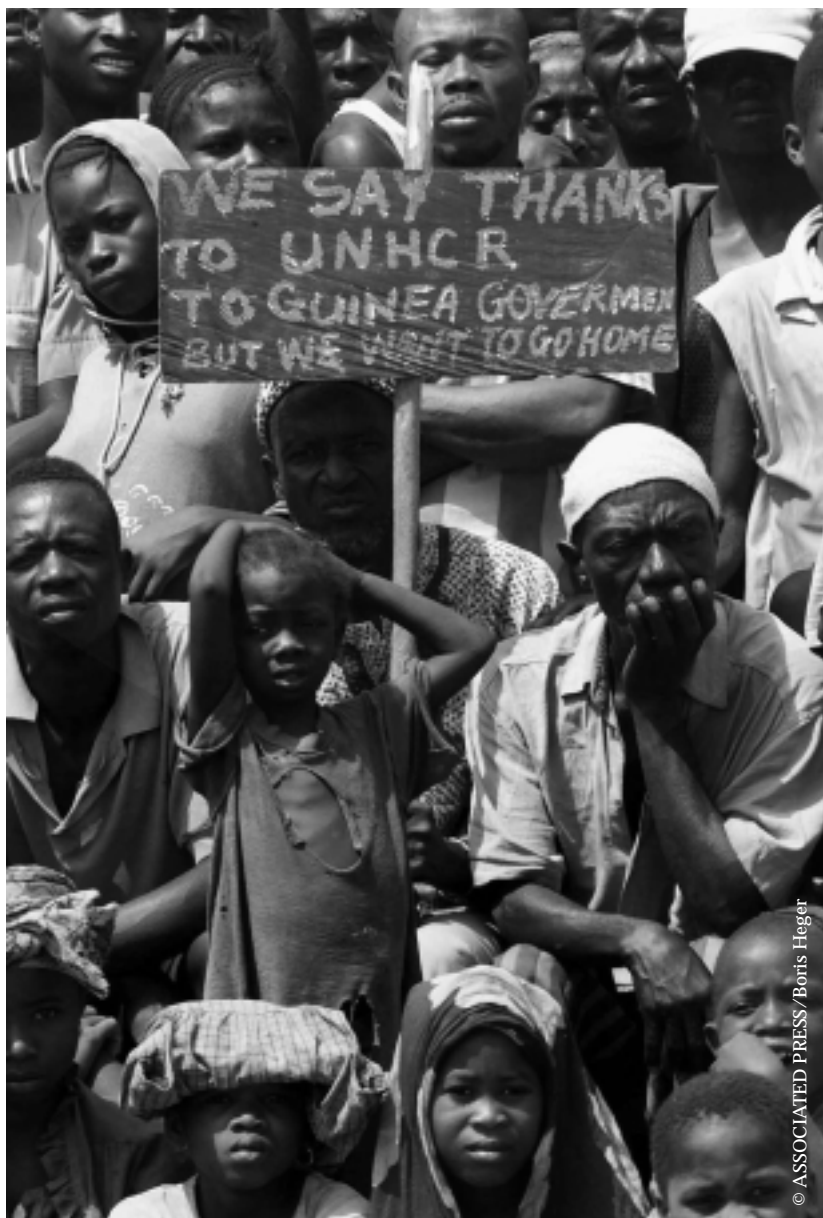
La reprise des combats dans le nord du Liberia en novembre 2001 a exacerbé la situation – déjà critique – de la population réfugiée en Guinée. A mesure que les combats se rapprochaient de Monrovia en février 2002, forçant Taylor à décréter l'état d'urgence, quelque 26.000 réfugiés libériens se rendirent en Guinée, alors que de nombreux autres ne pouvaient pas traverser la frontière. Human Rights Watch (HRW) a signalé que le LURD arrêtaient les civils libériens cherchant refuge en Guinée et les renvoyait au Liberia depuis les points de passage frontaliers de Ouet-Kama et Tekoulo. De nombreuses personnes refoulées au Liberia étaient contraintes de transporter des fournitures et des

armes au Liberia depuis la Guinée, au vu et au su des militaires guinéens (HRW, 2002, p. 10-15).

Les activités du LURD s'effectuaient pour l'essentiel depuis la ville de Macenta et le camp de réfugiés de Kouankan. HRW a indiqué que «de nombreux réfugiés donnaient des descriptions détaillées de la présence de combattants armés du LURD dans le camp de réfugiés de Kouankan, où des rebelles du LURD – souvent en uniforme et parfois armés – entraient et sortaient librement» (HRW, 2002, p. 10). Le LURD a également utilisé le camp comme base arrière pour les membres des familles de ses effectifs, comme un lieu de repos et de relaxation et comme une source d'approvisionnement, notamment en nourriture et en médicaments. En 2002, «le HCR exhortait les responsables guinéens à expulser les rebelles du camp et menaçait de quitter Kouankan si la situation ne s'améliorait pas» (USCR, 2003).

Bien qu'officiellement niés par le gouvernement, la présence du LURD dans le pays et l'appui tacite de la Guinée au mouvement rebelle sont prouvés à suffisance (UNSC, 2001, paras. 174-178; 2003a, para. 68; 2003b, para. 105; ICG, 2002, p. 11; HRW, 2002, p. 10; 2003, p. 18-25). Comme indiqué par HRW, «le gouvernement guinéen a longtemps alimenté le conflit libérien en fournissant un support logistique, financier et militaire aux rebelles du LURD» (HRW, 2003, p. 15). HRW a en outre précisé que des combattants blessés du LURD étaient évacués vers Conakry pour y être soignés, que des responsables militaires guinéens fournissaient un support technique au LURD et que les bases arrière du LURD avaient pendant longtemps été établies à Macenta.

De nombreux observateurs font également observer le lien personnel unissant le président Conté et Sekou Conneh, le leader du LURD. Conneh se serait «établi en Guinée pendant la majeure partie de ces 13 dernières années» et aurait tissé «des liens étroits avec le président guinéen Lansana Conté» (IRIN, 2003b). L'épouse de Conneh, Aisha, est la voyante personnelle de Conté et Conneh aurait dès lors été «convié à occuper le poste de président de la LURD en raison de ses contacts à un niveau élevé avec le gouvernement guinéen» (IRIN, 2003a). Il est également significatif d'observer qu'à son retour au Liberia à la fin de 2003 afin de participer à la formation d'un gouvernement de transition, «Conneh avait voyagé dans une jeep tout terrain aux vitres fumées et avec plaques d'immatriculation du gouvernement guinéen» et était accompagné «d'une escorte de véhicules gouvernementaux guinéens» (IRIN, 2003b).



© ASSOCIATED PRESS/Boris Heger

Réfugiés désireux de rentrer dans leur pays d'origine, la Sierra Leone, le 11 février 2001.

Plus grave, cependant, est le rôle prétendument joué par la Guinée dans la facilitation de l'accès à des armes et des munitions pour le LURD, en violation de l'embargo sur les armes décrété à l'encontre du Liberia par le Conseil de sécurité de l'ONU (Conseil de sécurité des Nations unies, 2001, paras. 174-178; 2003a, para. 68; 2003b, para. 105; ICG, 2002, p. 11; HRW, 2002, p. 10; 2003, p. 18-25). Un rapport de HRW daté de novembre 2002 indique de manière détaillée que les responsables guinéens arrêtaient un nombre important de demandeurs d'asile libériens aux villes frontalières en les empêchant d'entrer sur le territoire de l'Etat guinéen et en les remettant aux commandants du LURD (HRW, 2002). Ces demandeurs d'asile ont ensuite été contraints de transporter des armes, des munitions et des fournitures diverses vers des bases du LURD implantées dans le comté de Lofa. De nombreux demandeurs d'asile auraient pris les armes dans des camions militaires guinéens, dont certaines étaient toujours dans leur emballage d'origine, et auraient ensuite été contraints d'effectuer plusieurs voyages aller-retour avant d'être autorisés à trouver refuge en Guinée (HRW, 2002, p. 15-17). A la fin de 2002, la présence d'éléments armés dans les camps, conjuguée aux Jeunes Volontaires errant dans les zones autour des camps, posait un problème majeur en termes de protection des réfugiés et de bon déroulement des activités des agences humanitaires, dont le HCR.

L'éclatement de la violence en Côte d'Ivoire à la fin de l'année 2002, parallèlement au déferlement de milliers de réfugiés ivoiriens et au retour de Côte d'Ivoire de quelque 30.000 ressortissants guinéens, provoqua un regain de tension (USCR, 2003). Le gouvernement guinéen boucla brièvement sa frontière avec la Côte d'Ivoire, en invoquant des problèmes de sécurité; toutefois, à la fin de l'année 2002, la communauté internationale le contraignit à la rouvrir pour permettre aux réfugiés libériens en Côte d'Ivoire de se rendre en Guinée. La communauté humanitaire craint, de manière générale, que la poursuite des conflits au Liberia et en Côte d'Ivoire n'ait de graves incidences en termes de militarisation des camps de réfugiés près de N'Zérékoré, la deuxième ville de Guinée, située à moins de 100 km du Liberia et de la Côte d'Ivoire et abritant un florissant marché sous-régional.

## La restauration de la sécurité dans les camps: un aperçu des solutions (2001-2004)

### ***Déplacements***

Alors que l'intensité de la violence baissait au début de l'année 2001, le HCR commença à esquisser sa réponse pour faire face au bouleversement. Il mit au point une stratégie en trois volets destinée à restaurer la stabilité dans la population réfugiée et à répondre aux besoins en matière de protection des réfugiés. Tout d'abord, un exercice de réinstallation à grande échelle fut planifié, afin de trouver les réfugiés éparpillés dans tout le sud de la Guinée et de les acheminer vers de nouveaux camps de réfugiés dans les préfectures d'Albadaria et de Lola, distantes toutes deux de plus de 50 km de la frontière séparant la Guinée de la Sierra Leone ou du Liberia. Ensuite, plusieurs sites de transit furent construits sur la route reliant Kissidougou à Conakry afin de faciliter le rapatriement des réfugiés sierra-léonais vers Freetown par la mer. Enfin, un système fut conçu afin d'identifier et assister les quelque 30.000 réfugiés devant être relogés dans un pays tiers.

Le déplacement des réfugiés de la région de Languette et d'autres régions frontalières vers de nouveaux camps de réfugiés s'est avéré l'opération de déplacement de population la plus importante et la plus ambitieuse jamais mise sur pied par le HCR en Afrique. Elle était spécifiquement destinée à garantir l'intégrité physique des réfugiés et à restaurer le caractère civil et humanitaire de la population réfugiée. Il était en effet communément admis que des éléments armés s'étaient fondus dans la population des réfugiés et que le précédent modèle d'établissement pour réfugiés le long de la frontière sud du pays n'était plus pertinent. Entre avril et mai 2001, quelque 60.000 réfugiés furent déplacés de Languette vers les camps nouvellement aménagés de Kountaya (26.000 réfugiés), Boréah (13.000 réfugiés) et Telikoro (11.500 réfugiés) près de Kissidougou. Le camp de Sembakounya (7.500 réfugiés), près de Dabola, avait été aménagé pour accueillir les réfugiés déplacés de Forécariah et Conakry (UNOCHA, 2002, p. 21). A la fin de 2001 et en 2002, les camps de Kola et Lainé, au nord de N'Zérékoré, furent aménagés pour loger des réfugiés de Yomou et Diéké. Le camp de Kouankan, ouvert en mars 2000 avant les attaques, continua de fonctionner. Fait révélateur, le HCR a néanmoins fermé le camp de Massakoundou, près de Kissidougou, en réponse aux demandes formulées par les autorités locales qui avaient affirmé que le camp était devenu une base rebelle.

Des activités spécifiques ont été prévues lors des déplacements de réfugiés afin d'assurer le caractère civil et humanitaire des nouveaux camps. L'armée guinéenne, sous la supervision du Bureau national pour la coordination des



réfugiés (BNCR), a été impliquée dans ces opérations et était responsable de la recherche d'armes auprès des réfugiés avant leur réinstallation. Lors du processus de réinstallation, des escortes militaires assuraient également la sécurité des convois de réfugiés (dont certains étaient composés de 40 camions)<sup>16</sup>. Enfin, les nouveaux camps bénéficiaient d'une planification davantage proactive pour les stratégies de sécurité des réfugiés. Avec la coopération du BNCR, une Brigade mixte (voir ci-dessous), se composant de 100 membres de la police et de la gendarmerie, avait été formée afin de maintenir la sécurité dans les camps.

Selon un responsable du HCR, «la principale décision stratégique ayant généré l'amélioration générale la plus significative des conditions de sécurité des réfugiés en Guinée a été l'autorisation du gouvernement et la mise en œuvre conjointe de la proposition de réinstallation du HCR» (HCR, 2002). Lors d'une visite des camps en février 2002, une mission conjointe de la Commission pour la Sécurité humaine et de la Section Urgence et Sécurité du Quartier général genevois du HCR «a rapidement conclu que le niveau général de sécurité et de sûreté des réfugiés dans les six camps est incomparable par rapport à la situation connue à la fin de l'année 2000 / au début de l'année 2001» (HCR, 2002, p. 2). La mission a relevé que la mise en œuvre des stratégies mises au point par le HCR et le gouvernement guinéen se traduisait par un maintien général de la loi et de l'ordre dans les camps. Elle concluait en particulier que la formation des Brigades mixtes permettait de concentrer les efforts de sécurité dans les camps et, avec la participation des comités de réfugiés élus, de garantir la nature civile et humanitaire des camps de réfugiés.

Les organisations de défense des droits de l'homme et les défenseurs des réfugiés mettaient cependant en exergue que l'établissement des nouveaux camps n'était pas la panacée pour résoudre les problèmes d'insécurité et de militarisation des camps de réfugiés (HRW, 2002). En juin 2001, une vague de violence opposant des réfugiés à la Brigade mixte (BMS) agita le camp de Telikoro, près de Kissidougou. Six officiers furent blessés et 120 réfugiés sierra-léonais arrêtés; toutefois, les six armes subtilisées aux officiers ne furent jamais récupérées. Le problème du phénomène de la militarisation était cependant le plus aigu dans le camp de Kouankan, près de Macenta, où des éléments du LURD circulaient librement. L'ONG Action for Churches Together (ACT), chargée de la gestion de Kouankan en tant que partenaire du HCR, a été contrainte de se retirer en juin 2001 après des allégations selon lesquelles elle transmettait des renseignements à Monrovia à propos des activités du LURD dans le camp<sup>17</sup>. Les tentatives de fermeture du camp en août

2001 et de réinstallation des civils dans le camp de Kola ont été suspendues en raison d'un manque de financement. En outre, alors que 60.000 réfugiés étaient réinstallés, quelque 75.000 autres décidèrent de rester dans la région de Languette sans l'assistance du HCR (USCR, 2002, p. 77), car ils s'étaient mariés avec des Guinéens, souhaitaient demeurer dans la zone frontalière ou se méfiaient des camps de réfugiés après leur expérience de 2000-2001<sup>18</sup>.

### ***Maintien de l'ordre dans les camps de réfugiés***

La BMS a été constituée par le gouvernement guinéen dans la foulée du processus de réinstallation de 2001 afin de garantir la sécurité dans les nouveaux camps de réfugiés. Composée de policiers et de gendarmes, les responsabilités et les tâches de la BMS furent établies en novembre 2001 lors de la signature d'un Protocole d'accord entre le BNCR gouvernemental et le HCR. Collaborant étroitement avec le Bureau régional pour la coordination des réfugiés (BCR), la BMS était responsable du maintien de l'ordre dans les camps et assurait la sécurité du personnel et des activités humanitaires, tout en coopérant avec les comités de réfugiés élus et les Refugee Security Volunteers<sup>19</sup> pour garantir le respect de la loi et de l'ordre dans les camps. S'inspirant du succès de l'approche dite des «mesures de sécurité» utilisée en Tanzanie et au Kenya, le HCR espérait que l'équipement et la formation de personnel chargé spécifiquement de la sécurité dans les camps amélioreraient la sécurité dans les camps.

Le Protocole d'accord prévoyait la présence d'un membre de la BMS par 1.000 réfugiés, dont un certain nombre de femmes. Si l'on en croit les derniers chiffres disponibles, ce ratio a été respecté dans tous les camps.

**Tableau 5.1 La militarisation et la démilitarisation des camps de réfugiés en Guinée**

Camp/centre de transit	BMS	Réfugiés volontaires	Démis en 2004 pour mauvaise conduite	Réfugiés	Ratio BMS:Réfugiés
Lainé	25	40	3	25.046	1 : 1.000
Kouankan	23	35	4	22.960	1 : 1.000
Kola	7	20	3	6.177	1 : 880
Nonah	4	20	3	3.979	1 : 975
Kuntaya	16	45	3	9.908	1 : 650
Telikoro	9	45	0	6.185	1 : 680
Boréah	7	25	7	4.063	1 : 580

Source: BCR, N'Zérékoré, octobre 2004

Alors que le nombre d'officiers de la BMS répondait aux normes prévues dans le Protocole d'accord, d'aucuns redoutaient que leur niveau de professionnalisme ne soit pas suffisant<sup>20</sup>. En effet, les enquêtes faisant suite à des incidents étaient sporadiques et incohérentes. De plus, les dossiers et les statistiques n'étaient pas tenus à jour. Il était en outre fait état de violents incidents entre la BMS et des réfugiés, moins intenses cependant que les incidents de juin 2001 au camp de Telikoro. Plus inquiétant, il apparut que certains membres de la BMS exerçaient des activités illégales dans les camps, dont l'exploitation sexuelle des femmes et enfants réfugiés. De quoi conclure, dès lors, que les membres de la BMS n'avaient pas bénéficié de la formation opérationnelle requise pour veiller au maintien effectif de l'ordre dans les camps.

Pour combler cette lacune en matière de formation, le gouvernement canadien conclut un contrat avec le HCR portant sur le déploiement de deux officiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans le sud de la Guinée. Un officier était responsable de la formation des membres de la BMS aux principes fondamentaux du maintien de l'ordre et des droits de l'homme, alors que l'autre était chargé de la coordination effective entre HCR, BMS et BCR. Deux officiers ont été initialement déployés à Kissidougou, en 2003, pour une période de 12 mois. Début 2004, deux nouveaux officiers ont été affectés à N'Zérékoré pour une autre période de six mois.

Les responsables canadiens et du HCR évaluèrent ensemble le programme à mi-parcours, soit en juillet 2003 (Herrmann, 2003, p. 1-14). Leur conclusion était que cet effort s'était soldé par des «résultats mitigés». Ils regrettaient essentiellement l'absence de formation préalable de la BMS et le fait que le programme RCMP aurait dû débiter en appliquant les principes de base du maintien de l'ordre. La politique de rotation des responsables BMS entre les activités dans les camps et les missions régulières faisait également en sorte que les avantages de la formation ne demeuraient pas dans les camps. Le gouvernement canadien avait prévu, au terme du second déploiement à N'Zérékoré en juin 2004, un examen indépendant de ce programme, afin de le mettre éventuellement en œuvre dans d'autres régions d'Afrique.

Même si des lacunes sont encore observées dans le cadre de l'organisation de la sécurité dans les camps – notamment en attente d'une solution officielle de la question de la rotation – il n'en demeure pas moins que la contribution canadienne a porté la sécurité dans les camps guinéens à un niveau sans précédent par rapport à 2001. En effet, l'amélioration de la sécurité a été l'un des constats les plus positifs et les plus marquants de la visite menée en 2004. Plus spécifiquement, la capacité des membres de la BMS à fournir des statistiques à propos des incidents dans les camps était un signe tangible de progrès. En

outre, les relations entre la BMS et les réfugiés s'étaient sensiblement améliorées. Les comités de réfugiés et les comités de femmes réfugiées à Lainé et à Kouankan ont affirmé avoir désormais confiance dans la capacité de la BMS à maintenir l'ordre et à répondre de façon professionnelle aux incidents survenant dans les camps<sup>21</sup>.

Une lacune de ce programme résidait cependant dans le fait qu'il était fondé sur une distinction entre camps de réfugiés et zones peuplées de réfugiés. Comme nous le préciserons ci-dessous, cette distinction est artificielle en Guinée. En effet, l'impact réel de tout renforcement des procédures de maintien de l'ordre dans les camps de réfugiés sur le niveau de protection des réfugiés dépend de leur mise en œuvre dans les zones voisines. En outre, les avantages de la formation fournie par le déploiement canadien ne seront complets que, d'une part, si les membres de la BMS reçoivent l'équipement nécessaire pour remplir leurs missions dans les camps et, d'autre part, si le support à la formation est poursuivi. En octobre 2004, les BMS ne disposaient pas de l'équipement de base nécessaire à l'organisation effective de patrouille dans les camps de réfugiés étendus tels ceux de Lainé et Kouankan. L'équipement de communication de base faisait également défaut. Par voie de conséquence, plus de deux heures pouvaient séparer le signalement d'un incident et l'intervention. Enfin, des fournitures élémentaires nécessaires aux efforts de formation – tels que du papier et des stylos – ne sont pas prévues dans le budget actuel. Il est également significatif que les statistiques fournies à propos du déploiement des BMS dans les camps précisent que, en 2004, 10% des responsables de la BMS ont été démis de leur fonction en raison d'actes de mauvaise conduite.

### ***La démobilisation des Jeunes Volontaires***

La présence d'enfants soldats parmi les Jeunes Volontaires a incité le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) à chapeauter la mise en place d'un programme de démobilisation. En 2002, l'UNICEF a sollicité une aide de 595.000 USD pour soutenir un programme destiné à cibler les besoins en matière de réintégration de 5.000 Jeunes Volontaires en 2002, en précisant que l'incapacité à les réintégrer «constituerait une menace grave pour la stabilité du pays» (UNOCHA, 2002, p. 59). En raison de la réponse timorée des donateurs, l'UNICEF n'a été en mesure de démobiliser et de former que 350 Jeunes Volontaires de Guékédou et Kissidougou dans le cadre d'un projet pilote mené entre 2002 et 2004 (Koudougou et N'Diaye, 2004).

L'UNICEF a déposé une nouvelle demande d'aide en 2003 pour un montant de 936.626 USD afin de soutenir la réintégration de 500 autres Jeunes

Volontaires et d'assurer la protection des enfants guinéens et des jeunes réfugiés contre les risques d'enlèvement et de recrutement par les forces rebelles – sans beaucoup de succès, cependant. Un dernier appel a été lancé en 2004 pour un montant de 778.400 USD en faveur de quatre objectifs liés:

- mettre un terme et empêcher le recrutement d'enfants par les groupes armés;
- sensibiliser les autorités locales, les agents chargés du maintien de l'ordre et le personnel militaire quant aux dispositions du Protocole optionnel sur les enfants dans les conflits armés et à leurs droits;
- mettre au point un mécanisme et une base de données pour le contrôle du nombre d'enfants démobilisés; et
- démobiliser et réintégrer 1.000 Jeunes Volontaires et enfants soldats.

Les auteurs de cet appel de fonds indiquaient que les 3.879 Jeunes Volontaires restants avaient induit «un phénomène de gangs de jeunes, qui intimident et menacent la population et ignorent toute forme d'autorité». Ils précisaient en outre qu'à l'exception de la démobilisation de 350 Volontaires en 2002, peu de mesures avaient été prises pour résoudre ce problème (UNOCHA, 2004a, p. 56). Ils précisaient également craindre que ce problème ne soit exacerbé par le retour de combattants du Liberia et que ces deux groupes ne constituent un terrain de recrutement fertile pour de nouveaux groupes armés.

Alors que l'UNICEF est la seule agence onusienne en Guinée s'occupant de la question des Jeunes Volontaires depuis 2001<sup>22</sup>, elle a éprouvé des difficultés pour assurer le suivi de cette question et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, l'UNICEF n'est mandaté que pour travailler avec les enfants de moins de 18 ans et de nombreux Volontaires qui, en 2001, étaient mineurs d'âge, sont maintenant des adultes. Ensuite, les bailleurs de fonds non pas suffisamment soutenu les programmes de démobilisation. Par conséquent, les programmes de l'UNICEF pour les Jeunes Volontaires ont cessé en juin 2004. La réponse de l'UNICEF a toutefois engendré quelques résultats, bien que limités. Plus important, elle a convaincu le gouvernement guinéen de l'importance du problème et a incité les ministères des Affaires sociales, de la Sécurité et de la Défense à mettre sur pied un groupe de travail inter-départemental chargé de poursuivre les activités de démobilisation.

### ***Le contrôle des frontières***

Comme démontré par la réponse initiale de l'armée aux incursions de 2000, la capacité des forces armées guinéennes à empêcher les attaques transfrontalières a été limitée, principalement en raison de la piètre formation des troupes et de l'absence d'équipement<sup>23</sup>. En 2004, les forces actives de la Guinée se composaient de 9.700 hommes, dont 8.500 pour la seule armée. Il convient d'ajouter à ces chiffres 1.000 gendarmes et 1.600 Gardes républicains (IISS, 2004). Outre ces forces régulières, le gouvernement a formé la Brigade anti-criminalité (BAC) en janvier 2002<sup>24</sup>. Agissant sous les ordres du ministère de la Sécurité, la BAC est chargée du contrôle des zones frontalières afin de lutter contre les trafics des armes légères et de drogues. Même si la BAC a recruté parmi l'élite de la gendarmerie, elle est cependant également cruellement sous-équipée. La division de la BAC à N'Zérékoré par exemple ne dispose que de deux véhicules pour patrouiller la préfecture, lesquels sont à l'heure actuelle en cours de réparation<sup>25</sup>.

Les attaques menées en 2000 ont incité la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à autoriser le déploiement d'une force multinationale composée de deux bataillons, chargés de surveiller les zones frontalières entre la Guinée et le Liberia. A la suite de discussions initiales menées par des membres du Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO, réunis à Abuja en octobre 2000 (AFP, 2000), l'opération – à laquelle le Mali, le Niger, le Nigeria et le Sénégal mirent à disposition des troupes – fut mise sur pied en décembre 2000 (Berman et Sams, 2003, p. 49).

Les réunions prévues à la mi-janvier 2001 afin de planifier le déploiement coïncidèrent cependant avec une nouvelle vague d'attaques sur Guékédou. Les retards subis dans le déploiement de cette force et les doutes quant à sa capacité à accomplir son mandat en cas de déploiement eurent le don d'impatisser Conté, lequel s'engagea dans une stratégie d'attaques à l'artillerie sur le nord de la Sierra Leone et de soutien aux raids menés par le LURD dans la région nord du Liberia afin de créer la zone tampon promise par la CEDEAO. A la fin du mois de janvier 2001, l'armée et les forces aériennes guinéennes lancèrent une série d'attaques sur les enclaves du RUF dans le nord de la Sierra Leone, avec l'accord tacite du gouvernement de Freetown (AFP, 2001a). Le 3 février, le ministre de la Défense libérien confirma que Voinjama, la capitale du comté de Lofa, tout proche de la frontière avec la Guinée, avait été attaquée par les forces du LURD basées en Guinée (AFP, 2001b). Le jour même où il a été communiqué que le déplacement des troupes du Groupe de suivi de la CEDEAO (ECOMOG) était, sans doute compromis (AFP, 2001b), les journaux locaux en Sierra Leone annonçaient la reddition de 15 commandants du RUF en Sierra Leone.



Deux femmes soldats montent la garde alors que des responsables du HCR passent en revue une garde militaire à Lola, dans le sud-est de la Guinée, le 17 mai 2003.

A mesure que les succès militaires de la Guinée, par procuration et autre, se multipliaient en Sierra Leone et au Liberia, le soutien affiché par Conté en faveur de la force de la CEDEAO s'évaporait, jetant définitivement aux oubliettes le déploiement escompté. Force est en effet de constater qu'à compter de mars 2001, le déploiement des troupes de la CEDEAO aurait contre-carré – et non favorisé – les desseins de la Guinée au Liberia. A l'époque où, en mars 2001, l'armée guinéenne, soutenue par des éléments irréguliers et étrangers, reprit le contrôle du sud de la Guinée, ce pays avait cessé d'apporter son appui au plan de la CEDEAO et recherchait exclusivement la défaite du RUF et de Charles Taylor par des moyens militaires. Cette stratégie sembla porter ses fruits; la fin des incursions en Guinée forestière coïncidait avec la capture de Voinjama par le LURD. En mai 2001, des rapports disaient que le RUF avait dû conclure un cessez-le-feu sous la pression conjointe des attaques guinéennes et de l'expansion des activités de la Mission des Nations unies en Sierra Leone (MINUSIL). Enfin, le 11 août 2003, Charles Taylor quitta son poste de président du Liberia et trouva refuge au Nigeria. La semaine suivante, un accord de paix était signé à Accra, mettant un terme à la guerre civile au Liberia.

## Les zones peuplées de réfugiés au terme du conflit (2004)

### *La population de réfugiés en Guinée à la fin de 2004*

En août 2004, le HCR, au terme d'une mission de vérification dans les six camps de réfugiés et le camp de transit que compte la Guinée, a relevé la présence de 78.318 réfugiés assistés par le HCR en Guinée.

**Tableau 5.2 Population de réfugiés assistée par le HCR en Guinée, août 2004<sup>26</sup>**

Préfecture	Camp/centre de transit	Réfugiés
Kissidougou	Boreah	4.063
	Kuntaya	9.908
	Telikoro	6.185
N'Zérékoré	Kola	6.177
	Lainé	25.046
	Nonah (centre de transit)	3.979
Macenta	Kouankan	22.960
TOTAL		78.318

Source: UNOCHA (2004b)



Ce total de 78.318 représente une réduction significative de la population de réfugiés, laquelle était estimée à 103.063 personnes en avril 2004 (UNOCHA, 2004b). Alors que de nombreux réfugiés admettaient que les statistiques avaient été jadis gonflées, ce qui permettait à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de l'assistance du HCR, ils estimaient cependant que les statistiques révisées étaient trop faibles. A Kouankan par exemple, le comité des réfugiés était d'avis que, même si les statistiques préalables à la vérification (32.000 réfugiés) étaient excessives, la population du camp était effectivement comprise entre 27.000 et 28.000, et non 22.960, comme affirmé par le HCR<sup>27</sup>. De même, le BCR estimait que la population du camp était plus proche du chiffre de 25.000<sup>28</sup>. Même si les statistiques de vérification étaient considérées comme une représentation exacte de la population du camp, le nombre exact de réfugiés en Guinée demeurait imprécis. Le gouvernement estime en effet que des dizaines de milliers de réfugiés restent sans assistance en dehors des camps de réfugiés, alors que le HCR n'inclut dans ses statistiques que le nombre total de réfugiés sous son assistance<sup>29</sup>. C'est ainsi par exemple que le préfet de N'Zérékoré affirme que 44.000 réfugiés vivent à N'Zérékoré<sup>30</sup>, alors que les statistiques du HCR n'en mentionnent aucun.

Même si les chiffres exacts font l'objet de discussions, il est cependant possible de décrire de façon générale les conditions des diverses populations de réfugiés en Guinée. Le programme de rapatriement officiel des réfugiés sierra-léonais s'est achevé en juillet 2004; dans ce cadre, plus de 92.000 Sierra-Léonais ont été rapatriés de Guinée avec l'aide du HCR entre les retours d'urgence effectués à la fin de 2000 et le terme du programme de rapatriement organisé. Un programme pour les 1.814 derniers réfugiés sierra-léonais assistés par le HCR, qui se trouvent à l'heure actuelle dans les camps près de Kissidougou, notamment le camp de Boreah, est en cours de développement. Des centaines, voire des milliers de Sierra-Léonais sont toujours à Conakry et dans d'autres grandes zones urbaines<sup>31</sup>. La majorité des Sierra-Léonais de Conakry, qui se considèrent comme des réfugiés, affirment qu'ils ne peuvent pas retourner en Sierra Leone, qu'ils n'ont aucune perspective en Guinée et qu'ils cherchent par conséquent à s'établir dans un pays tiers. Les responsables guinéens tolèrent en règle générale le maintien de la présence de ces Sierra-Léonais, lesquels soulignent qu'en leur qualité de citoyens de la CEDEAO, ils ont le droit de se déplacer et de travailler librement dans n'importe quel Etat membre de la CEDEAO<sup>32</sup>.

En raison des changements apportés à la situation au Liberia depuis le départ de Charles Taylor en août 2003, de l'apparente durabilité du cessez-le-feu signé à Accra peu de temps après la fuite de Taylor et de la stabilité du

gouvernement de transition de Gyude Bryant, le rapatriement facilité des réfugiés libériens a débuté en novembre 2004. A cette date, les réfugiés libériens séjournent dans un des camps de Guinée, notamment autour de N'Zérékoré et de Macenta. Aussi étonnant que cela puisse paraître, de nombreux réfugiés libériens affirmaient préférer leur situation à la fin de 2004 à celle ayant précédé les campements de 2000. Les 12 membres du comité des réfugiés du camp de Lainé ont affirmé qu'ils préféreraient vivre dans le camp plutôt que dans les communautés voisines<sup>33</sup>. En réalité, les conditions dans les camps, notamment dans celui de Lainé, sont nettement meilleures que dans les villages voisins et les réfugiés apprécient la liberté de mouvement qui leur permet d'exercer des activités économiques en dehors des camps.

Les réfugiés ivoiriens en Guinée vivent dans des conditions totalement différentes. Les 3.979 réfugiés ivoiriens reconnus en Guinée demeurent dans le camp de transit de Nonah, plus d'un an après leur arrivée en Guinée. Contrairement aux camps où des terres sont attribuées et où les réfugiés sont incités à construire des logements semi-permanents, les Ivoiriens de Nonah vivent dans de grandes tentes abritant jusqu'à 50 réfugiés. Dès lors, les préoccupations sanitaires y sont plus graves et le nombre déclaré d'infections cutanées et de maladies respiratoires est supérieur à leur prévalence dans les autres camps<sup>34</sup>. Les activités à Nonah sont en outre réduites à leur portion congrue, ce qui, lié aux incertitudes relatives à leur statut, génère des problèmes psychologiques plus importants parmi les réfugiés.

### ***Des camps sécurisés?***

Les représentants du gouvernement de Guinée, des agences onusiennes, d'ONG, des professionnels de la santé, de la société civile et des réfugiés conviennent que la militarisation des camps de réfugiés ne pose plus problème en Guinée. L'équipe de recherche a posé la même question à chaque personne interrogée lors des rencontres de septembre et d'octobre 2004: «Pensez-vous que la présence d'armes légères ou d'éléments armés dans les camps de réfugiés du sud de la Guinée soit, à l'heure actuelle, une source de préoccupation?» Les 50 personnes interrogées ont toutes répondu par la négative. Le BCR<sup>35</sup> et les responsables de la sécurité<sup>36</sup> affirmaient qu'aucun incident lié aux armes légères n'avait été noté dans les camps de réfugiés au cours de la période de 12 mois précédant septembre 2004. Ces informations étaient corroborées par des responsables sanitaires dans les camps de Lainé et Kouankan, ainsi que dans le camp de transit de Nonah, où aucun cas de blessures par arme n'avait été signalé depuis l'ouverture des camps<sup>37</sup>. Des membres des Comités de réfugiés ont en outre rejeté toute utilisation

d'armes légères dans les cas avérés d'intimidation, de violence sexuelle ou d'enlèvement dans et aux alentours des camps<sup>38</sup>.

**Tableau 5.3 Incidents déclarés dans les camps de réfugiés de Lainé, Kouankan, Kola et Nonah, 1er janvier-31 août 2004**

Camps	Vol	Viol	Pugilats	Provocation	Extorsion	Abandon d'enfant	Menu larcin	Meurtre	Possession de drogues	Accidents chasse	Agression avec lésions corporelles
Lainé	17	3	28	5	0	4	22	0	2	2	0
Kouankan	11	3	3	0	0	1	0	0	0	0	1
Kola	16	5	23	0	3	0	0	0	0	0	0
Nonah	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	44	12	59	5	3	5	22	0	2	2	1

Source: BCR, N'Zérékoré, octobre 2004

Force est de constater un glissement remarquable dans les préoccupations en matière de sécurité des comités de réfugiés des camps de Lainé et Kouankan. En 2001, de nombreux réfugiés se plaignaient en effet des mauvais traitements physiques et sexuels, du recrutement forcé et du vol de l'assistance humanitaire – limitée – par des éléments armés. En septembre et en octobre 2004, les réfugiés attribuaient leur insécurité à leur statut juridique précaire, à leur incapacité à rentrer dans leur pays d'origine et à leur volonté d'être réinstallés dans un autre pays. Alors que les statistiques fournies par la BMS indiquent que plusieurs crimes sont encore commis dans les camps (tableau 5.3), le niveau de criminalité ne semble pas être disproportionné par rapport à la taille de la population et ne constitue pas une préoccupation majeure pour les occupants des camps de réfugiés.

Les intervenants convenaient cependant que, même si les camps de réfugiés étaient débarrassés des armes légères et des éléments armés, la Région forestière dans laquelle ils étaient établis ne l'était pas. Il est généralement admis que la Région forestière du sud de la Guinée, qui s'étend de Kissidougou à N'Zérékoré et abrite tous les camps de réfugiés guinéens, était en proie à un problème lié aux armes légères et de petit calibre trouvant son origine dans les événements de 2000-2001. Certaines voix s'élevaient également à propos des derniers Jeunes Volontaires non encore démobilisés. En tant que tel, il convient de mettre en exergue que, même si la militarisation des camps de réfugiés ne semble pas être une source de préoccupation en

Guinée, la militarisation de la zone peuplée de réfugiés – les villes et les villages entourant les camps de réfugiés – est un problème majeur<sup>39</sup>.

Les personnes interrogées ont également attiré l'attention sur la prévalence des carabines de chasse à l'extérieur des camps, citant un récent cas dans lequel un autochtone blessa par balle un réfugié du camp de Kouankan. Des responsables gouvernementaux, des représentants de l'ONU, des agences humanitaires, de la société civile et certains réfugiés conviennent toutefois de l'absence de tout lien entre la présence prolongée de réfugiés en Guinée et la prolifération, ou l'utilisation, d'armes légères. Cette absence d'identification des réfugiés avec le commerce en armes légères en Guinée est également attestée par l'absence d'utilisation présumée d'armes légères dans les camps de réfugiés et dans les communautés voisines.

### ***La présence persistante d'éléments armés***

#### **Les Jeunes Volontaires**

Des responsables gouvernementaux affirment ouvertement que la Guinée a été en mesure de résister aux incursions de 2000-2001 grâce à l'appui de très nombreux Jeunes Volontaires ayant répondu à l'appel du 9 septembre 2000 lancé par le président Conté. Plus récemment toutefois, ils ont admis que le maintien de la présence des Jeunes Volontaires et l'échec des efforts de démobilisation de ces forces expliquaient en grande partie l'insécurité régnant dans la Région forestière<sup>40</sup>.

Le recrutement des Jeunes Volontaires a été très décentralisé. Des officiels pensent que chaque sous-préfecture a recruté au minimum 150 volontaires<sup>41</sup>. Étant donné que chacune des 11 préfectures de Guinée se compose de dix sous-préfectures, il se pourrait que quelque 16.500 Jeunes Volontaires minimum aient été recrutés et armés. Il convient cependant d'ajouter à cette estimation la mobilisation supplémentaire effectuée dans les centres urbains le long de la frontière et le recrutement massif opéré à Conakry. Dans la seule ville de N'Zérékoré par exemple, 4.500 Jeunes Volontaires ont été recrutés<sup>42</sup>. C'est sur cette base que les estimations du nombre de Jeunes Volontaires enrôlés ont été fixées à 30.000<sup>43</sup>.

Les Jeunes Volontaires avaient reçu l'assurance d'une future intégration dans l'armée guinéenne en contrepartie de leurs services<sup>44</sup>. Dans un pays où le chômage fait rage et où les opportunités économiques pour les jeunes sont rares, cette promesse a vraisemblablement été un facteur de motivation majeur pour les recrues. Après mars 2001 toutefois, il s'est avéré évident que tous les Jeunes Volontaires ne pourraient pas être incorporés dans l'armée, étant donné qu'elle ne pourrait pas se permettre une telle hausse des effectifs

et que tous les Jeunes Volontaires n'étaient pas aptes à servir dans ses rangs. En guise d'alternative à un service dans l'armée, les forces armées guinéennes ont constitué des fanfares à N'Zérékoré, Yomou, Lola, Macenta, Guékédou, Kissidougou et Faranah et y ont intégré de Jeunes Volontaires, indépendamment de leurs aptitudes musicales.

De très nombreux Jeunes Volontaires n'ont toutefois jamais été intégrés dans l'armée ou dans les fanfares; une partie d'entre eux est restée dans la Région forestière – en conservant leurs armes. La récente hausse brutale du prix du riz, l'aliment de base en Guinée<sup>45</sup>, a conduit certains anciens Volontaires à reprendre leurs armes et plonger dans la criminalité. Pour reprendre les termes d'un travailleur humanitaire à Conakry, «ils souffrent, ils ont une arme et sont désireux de l'utiliser»<sup>46</sup>.

Des études menées par le Réseau des femmes pour la paix dans l'Union du fleuve Mano a identifié 7.118 anciens Jeunes Volontaires, n'ayant pour la plupart pas été intégrés en dépit des derniers efforts entrepris par l'armée pour les désarmer (juillet 2004)<sup>47</sup>. En fonction des informations recueillies à propos des 1.728 Jeunes Volontaires s'étant inscrits dans le bureau du Réseau établi à N'Zérékoré en 2004<sup>48</sup>, il semble que 94% (1.630) d'entre eux étaient des hommes, 53 % (990) avaient été intégrés dans l'armée ou les fanfares et 7% avaient moins de 18 ans au moment des événements de 2000 – le plus jeune ayant huit ans.

### **Le LURD**

Avec des effectifs variant, selon les estimations, de 3.000 (Brabazon, 2003, p. 7) à 8.000 combattants (IISS, 2004, p. 375), le LURD a joué un rôle majeur dans la chute de Charles Taylor en 2003. En dépit du programme de Désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réintégration du Liberia (voir le chapitre 4 consacré au Liberia), la présence persistante des combattants du LURD a eu un impact significatif sur la sécurité dans la Région forestière de Guinée. En raison de l'inactivité du LURD et de la perte de tout objectif commun pour ses combattants, nombre d'entre eux auraient franchi la frontière, soit pour bénéficier de l'assistance humanitaire<sup>49</sup>, soit pour y mener des activités criminelles (IRIN, 2004b).

C'est ainsi que des éléments du LURD auraient été impliqués dans la vague de violence apparue en juin 2004, qui, deux jours durant, a opposé la communauté Mandingue de N'Zérékoré aux résidents Toma et Gherze des villages environnants et au cours de laquelle des armes légères et de petit calibre ont été utilisées (IRIN, 2004a). Le commandant de la BAC, dont le véhicule avait été touché par des tirs de mitrailleuse durant cet incident, pense

que les hommes du LURD ont joué un rôle dans l'aggravation d'une dispute inter-ethnique initialement circonscrite<sup>50</sup>. Le préfet de N'Zérékoré a indiqué que plus de 20 AK-47 avaient été saisies au terme de cette vague de violence, mais que le marquage des armes avait été falsifié afin d'empêcher la découverte de leur origine.

### **Groupes pro-Taylor et anti-Conté**

Les rumeurs à propos de la formation d'autres groupes armés – milices pro-Taylor ou factions anti-Conté – courent dans la Région forestière. L'agence IRIN a précisé en septembre 2004 que des loyalistes pro-Taylor recrutait d'anciens combattants au Liberia en vue de les emmener en Guinée et de les former dans la région autour du Mont Nimba (IRIN, 2004c). D'après la rumeur, les anciens combattants auraient reçu 200 USD pour rejoindre les rangs d'un groupe armé opposé à Conté.

Cette opposition a en outre reçu le soutien du peu connu Rassemblement des forces démocratiques de Guinée (RFDG), un groupe qui serait dirigé par des officiers de l'armée impliqués dans le coup d'Etat avorté contre Conté de 1996 (Szajkowski, 2004, p. 147, 298) et dont les effectifs seraient de 1.800 hommes (IISS, 2004, p. 375). Des éléments du RFDG auraient combattu aux côtés du RUF et des forces libériennes lors des attaques sur la Guinée en 2000-2001 (Szajkowski, 2004, p. 298). Selon IISS (2004), le RFDG serait démantelé à l'heure actuelle, même si les éléments d'information à propos de ce groupe sont à ce point limités que toute confirmation est difficile, voire impossible. Des responsables gouvernementaux à Conakry mentionnent toutefois fréquemment la menace que font peser les dissidents guinéens en exil et l'utilisent pour justifier les restrictions imposées en matière de participation et de protestation politique au niveau interne. Il se pourrait également que le RFDG n'ait existé que de manière nominale.

### ***Prolifération et trafic d'armes légères***

Même si les parties en présence acceptaient généralement que la prolifération des armes légères et des armes de petit calibre constituait un problème majeur dans la Région forestière de Guinée, aucune statistique fiable quant à l'ampleur du phénomène n'était disponible. Néanmoins, des réunions confidentielles avec des responsables gouvernementaux de haut rang nous ont permis d'obtenir un aperçu utile des diverses sources d'approvisionnement illégal en armes légères en Guinée. Plus important encore, tous les responsables gouvernementaux interrogés ont affirmé l'absence, à leurs yeux, de tout lien entre la présence des réfugiés en Guinée et le trafic d'armes légères. Ce

point de vue est en outre confirmé par toute une série de représentants humanitaires et de la société civile. Alors que les responsables publics sont généralement convaincus que les réfugiés ont joué un rôle dans les incursions de 2000-01 soit en fournissant un refuge aux rebelles, soit en leur servant de guides lors des attaques, plus personne ne doute à l'heure actuelle que le problème des armes légères dans la Région forestière n'est pas lié à la présence des réfugiés. En revanche, les éléments suivants semblent être les principales sources d'armes légères en circulation en Guinée.

### **Le pillage d'un arsenal à Conakry**

En mars 2001, six personnes sont décédées et 41 autres ont été blessées lors de l'explosion d'un entrepôt de munitions dans le camp Alpha Yaya à Conakry (IRIN, 2001). La cause de l'explosion n'a jamais été précisée, mais tout porte à croire à l'heure actuelle que l'arsenal a été pillé peu de temps après. Des armes pillées de cet arsenal ont été retrouvées lors de saisies effectuées dans toute la Guinée. Tout le monde s'accorde cependant à penser que certaines armes sont restées en circulation dans le pays, où elles sont utilisées par des gangs de criminels. Alors que de nombreux responsables considèrent cet épisode comme une source importante d'armes légères, aucune information à propos du nombre et/ou des types d'armes pillées n'est disponible.

### **Les Jeunes Volontaires et les militaires à la retraite**

Les armes ayant été officiellement fournies par l'armée guinéenne, mais conservées au terme de la carrière, constituent la deuxième source importante d'armes légères qui, selon les estimations, représenterait quelque 5.000 armes circulant illégalement en Guinée. Cette catégorie compte également des armes fournies aux Jeunes Volontaires lors des attaques de 2000-2001. Tous les Jeunes Volontaires n'étaient cependant pas armés: un rapport du gouvernement précise en effet que 70% seulement des 2.380 Volontaires interrogés à Guékédou disposaient d'armes et participaient aux combats (République de Guinée, 2001, p. 6). Plusieurs responsables ont également expliqué que des officiers de la police ou de l'armée à la retraite n'étaient pas toujours tenus de restituer leur arme de service lors de leur admission à la retraite. Ces armes aboutissaient dès lors souvent dans les mains de criminels.

### **La production locale**

La Guinée possède une industrie artisanale locale importante dans le domaine de la production d'armes à feu, notamment pour ce qui est des carabines. Ce constat est confirmé par la saisie de 52 carabines artisanales de

calibre 12 opérée par la BAC entre 2001 et 2003 (République de Guinée, 2001-2003). La chasse est une source importante de revenu dans la Région forestière et les carabines sont fréquentes le long des routes principales. Même si l'on ne dispose d'aucune estimation quant à l'ampleur de la production annuelle en Guinée, il est admis que l'utilisation de ces armes à des fins criminelles n'est pas généralisée.

### **Le trafic entre le Liberia et la Côte d'Ivoire par la Guinée**

Les saisies d'armes légères les plus importantes effectuées en 2004 l'ont été à la frontière avec le Mali. De février à septembre 2004, de petites cargaisons d'armes légères – se composant généralement de 6 à 12 AK-47 – ont été interceptées lors de leur acheminement vers Bamako, la capitale du Mali. Le trafic d'armes du Liberia vers la Côte d'Ivoire est cependant plus prolifique, car alimenté par les différents programmes de DDR dans ces deux pays. Les programmes de DDR actuellement en cours au Liberia sont en effet assortis d'un versement initial de 150 USD pour la remise d'une arme et de 150 dollars supplémentaires lorsque le participant se présente pour une aide à la réintégration dans sa région d'origine. Le programme dans le nord de la Côte d'Ivoire devait quant à lui être assorti de deux versements de 450 USD. Ces programmes ont dès lors généré un trafic d'armes et de combattants du Liberia vers la Côte d'Ivoire via le sud de la Guinée (et notamment, N'Zérékoré), car les anciens combattants au Liberia pensent qu'ils pourront obtenir les 150 dollars additionnels en remettant une arme sans devoir participer aux volets de réintégration du programme. Ce trafic a eu un impact majeur sur la sécurité à N'Zérékoré, car les anciens combattants se livrent souvent à des activités criminelles lors de leurs déplacements.

### **Conclusion**

La population de réfugiés de Guinée, qui s'élevait à quelque 450.000 personnes à la fin des années 90, a été durement touchée par les attaques transfrontalières de 2000-2001 et la guerre civile au Liberia. Non seulement les deux camps ont pris les réfugiés pour cible lors des combats, mais l'infiltration de groupes armés dans les camps de réfugiés a jeté la suspicion, exacerbé le harcèlement et intensifié les déplacements de réfugiés.

L'impact global de la militarisation sur la protection des réfugiés en Guinée ne peut cependant être appréhendé que dans le contexte plus large des zones peuplées de réfugiés. Une quote-part importante de la population de réfugiés en Guinée, en effet, ne vit pas dans des camps, mais dans les villages proches.



La prolifération des armes légères et la présence de milliers d'anciens combattants armés et oisifs dans la Région forestière démontrent que même si les camps de réfugiés ont été relativement sécurisés, des préoccupations majeures demeurent en ce qui concerne la protection de réfugiés vivant ailleurs – et des civils en général. En outre, étant donné que les frontières des camps de réfugiés ne sont pas hermétiques, l'insécurité et la prolifération des armes légères en dehors des camps peuvent avoir un impact direct sur les réfugiés à l'intérieur des camps.

Alors que les réponses élaborées par les acteurs nationaux et internationaux dans les camps ont débouché sur des résultats tangibles – en dépit de ressources très limitées – des menaces significatives sur la stabilité de la Guinée nécessitent une attention urgente. L'incapacité à mobiliser des fonds suffisants pour désarmer et réintégrer les Jeunes Volontaires restants pourrait menacer la sécurité interne du pays pour les années à venir, notamment au regard de l'incertitude entourant la succession du président Conté (ICG, 2003). La stabilité de la Guinée est en outre dépendante des effets collatéraux découlant du conflit en Côte d'Ivoire, dont le trafic régional d'armes légères et les déplacements d'éléments armés. Dans ce contexte difficile, le renforcement du contrôle aux frontières et la coopération militaire régionale sont autant de conditions préalables pour éviter la résurgence des souffrances du passé.

### Liste des abréviations

ACT	Action for Churches Together
BAC	Brigade anti-criminalité
BCR	Bureau pour la coordination des réfugiés (bureaux régionaux du BNCR)
BMS	Brigade mixte (police et gendarmerie)
BNCR	Bureau national pour la coordination des réfugiés
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
ECOMOG	Groupe de suivi de la CEDEAO
GRC	Gendarmerie royale du Canada
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HRW	Human Rights Watch
LURD	Union des Libériens pour la réconciliation et la démocratie – Liberians United for Reconciliation and Democracy
MINUSIL	Mission des Nations unies en Sierra Leone
PAM	Programme alimentaire mondial
RFDG	Rassemblement des forces démocratiques de Guinée
RUF	Front révolutionnaire uni (Sierra Leone)
ULIMO-K	United Liberation Movement of Liberia for Democracy – Kromah
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNOCHA	Bureau des Nations unies de la coordination des affaires humanitaires
USCR	US Committee for Refugees

## Notes

1. Ce chapitre a été rédigé sur la base d'un rapport commandé par Small Arms Survey et le Bonn International Center for Conversion (BICC) dans le cadre d'une étude globale consacrée à la militarisation des camps de réfugiés dans plusieurs pays africains. Cette étude, qui sera publiée au cours du second semestre de 2006, propose des études de cas relatives à la Guinée, à l'Ouganda, au Rwanda et à la Tanzanie.
2. Les renseignements de cette section sont extraits d'études d'Amnesty International (2001), de l'USCR (2001; 2002), du LCHR (2002) et d'entretiens avec du personnel du HCR et d'ONG à Genève et à Conakry.
3. De nombreux responsables guinéens pensent que la population de réfugiés excédait, à ce moment, un million de personnes.
4. Certains ont affirmé que cette stabilité relative de la Guinée par rapport à la Sierra Leone et au Liberia masquait le conflit politique en Guinée (lequel s'est poursuivi durant toute la décennie, notamment lors de la tentative de coup d'Etat de 1996 à Conakry) et le rôle actif que la Guinée aurait joué dans le conflit touchant ses voisins méridionaux. Voir McGovern (2002).
5. Au cours de la même période, le United Liberation Movement of Liberia for Democracy (ULIMO-K), dirigé par Alhaji Kromah, recrutait parmi la population libérienne d'origine Mandingue des réfugiés vivant dans la ville de N'Zérékoré. Etant donné que cette population de réfugiés ne vivait pas dans les camps ou les centres du HCR, ce recrutement n'a guère été étudié. Lors de la campagne pour les élections de 1997 au Liberia, l'ALCOP, le parti formé par Kromah, a trouvé ses principaux partisans parmi les réfugiés du sud de la Guinée. Basé sur des entretiens menés par l'auteur avec des réfugiés libériens à N'Zérékoré, 2001. Voir également Ellis (1995; 1998) et Reno (1998).
6. Il est important de noter que plusieurs raids transfrontaliers visant les stocks humanitaires ont été observés au début des années 90.
7. Entretiens avec du personnel de l'ONU, Guinée, août 2001.
8. Entretiens avec des responsables gouvernementaux, Conakry, 27 septembre 2004 et 8 octobre 2004.
9. 7.000 est le chiffre utilisé par l'UNICEF dans le cadre de sa planification des activités de démobilisation pour les Jeunes Volontaires. Voir UNOCHA (2002; 2003).
10. Entretien avec un responsable gouvernemental, Conakry, 27 septembre 2004.
11. Entretiens avec des résidents locaux de Conakry, Macenta et N'Zérékoré, 2001, et avec le Comité de réfugiés de Kouankan, octobre 2004.
12. Entretiens avec des résidents de Guékédou, août 2001. Il est important de noter que la population guinéenne considérait clairement le RUF comme des rebelles, alors que le statut des combattants de l'ULIMO, en tant que rebelles ou défenseurs, était nettement plus ambigu.
13. Entretiens avec des responsables gouvernementaux, Conakry, le 24 septembre 2004 et le 27 septembre 2004.
14. Informations recueillies par le UNOCHA, détenues par l'auteur.

15. Entretien avec un responsable du HCR, Conakry, mars 2001.
16. Cette sécurité s'effectuait nonobstant un certain nombre d'événements lors de la réinstallation, tels que précisés par HRW. Voir HRW (2002).
17. Entretien avec des travailleurs humanitaires, N'Zérékoré, septembre 2004.
18. Sur la base d'entretiens avec des réfugiés restés dans la région de Languette, juillet 2001.
19. Les Refugee Security Volunteers sont des représentants de la population des réfugiés, qui renforcent les capacités de contrôle de la BMS en patrouillant certains secteurs des camps de réfugiés. Ils ne sont pas armés, mais formés pour documenter des incidents et en faire part à la BMS.
20. Entretien avec des responsables de l'ONU, Conakry, 23 septembre 2004.
21. Réunions avec des comités de réfugiés dans les camps de Lainé et Kouankan, 2 octobre et 4 octobre 2004.
22. Entretien avec un responsable de l'ONU, Conakry, 7 octobre 2004.
23. La seule exception à cette règle est probablement celle des quatre compagnies de Ranger formées par les Etats-Unis en réponse notamment aux incursions. Un autre objectif sous-jacent de l'assistance américaine était l'accroissement des capacités militaires de la Guinée dans une tentative de contenir Charles Taylor et le RUF. Aucun équipement légal n'a été fourni lors de la formation mise sur pied par les Etats-Unis en 2002 (Berman, 2002, p. 33). Ce bataillon n'a cependant jamais été déployé dans la région frontalière, comme initialement prévu, mais a été utilisé pour gérer des problèmes de sécurité intérieure. Entretien avec du personnel de l'ambassade des Etats-Unis, Conakry, 7 octobre 2004.
24. Entretien avec un responsable gouvernemental de haut rang, Conakry, 8 octobre 2004.
25. Entretien avec un commandant de la BAC, N'Zérékoré, 4 octobre 2004.
26. Le problème des statistiques fiables et vérifiables a été répété durant toute la recherche sur le terrain. Une série de statistiques – à propos des populations locales et de réfugiés, de données médicales, des rapports de police faisant référence aux armes légères et des renseignements sur les saisies d'armes – soit étaient indisponibles, soit manquaient de crédibilité. Ce problème avec les statistiques, qui résulte de l'absence de formation et des ressources nécessaires pour collecter et conserver des données fondamentales, a longtemps été une source majeure de préoccupation du programme des réfugiés en Guinée (USCR, 2002, p. 76.) Par voie de conséquence, les statistiques données dans ce chapitre sont destinées à justifier les constats extraits des entretiens et de sources secondaires.
27. Réunion avec un comité de réfugiés, camp de Kouankan, 4 octobre 2004.
28. Réunion avec un administrateur de camp, camp de Kouankan, Macenta, 4 octobre 2004.
29. Il ne s'agit cependant pas d'une exception. La Tanzanie par exemple compte 476.000 réfugiés assistés par le HCR et quelque 180.000 réfugiés sans assistance, qui vivent dans des campements depuis plus de 30 ans.
30. Entretien avec le préfet de N'Zérékoré, N'Zérékoré, 1er octobre 2004.
31. Réunion avec des réfugiés urbains, Conakry, 27 septembre et 8 octobre 2004.
32. Rencontre avec un responsable gouvernemental, Conakry, 24 septembre 2004. Alors que les traités

- de la CEDEAO prévoient la libre circulation des citoyens de la CEDEAO entre les Etats membres, notamment en exécution du Protocole de 1979 relatif à la Libre circulation des personnes, ainsi qu'à la Liberté de résidence et d'établissement, ce droit n'est valable que pour une période temporaire de 90 jours, après quoi le séjour du citoyen de la CEDEAO doit être régularisé en vertu des lois sur la nationalité et la citoyenneté de l'Etat membre concerné. L'esprit de cette disposition a été mis en œuvre de façon assez flexible avec les réfugiés sierra-léonais en Guinée.
33. Réunion avec un comité de réfugiés, camp de Lainé, 2 octobre 2004.
  34. Réunion avec des représentants d'ONG chargés de la santé des réfugiés, N'Zérékoré, 30 septembre 2004.
  35. Réunions avec des administrateurs de camp, camp de Lainé, 2 octobre 2004 et camp de Kouankan, 4 octobre 2004.
  36. Réunion avec du personnel de l'ONU, Conakry, 23 septembre 2004.
  37. Réunions avec des représentants d'ONG chargés de la santé des réfugiés, N'Zérékoré, 30 septembre 2004, camp de Kouankan, 4 octobre 2004, et Conakry, 24 septembre 2004.
  38. Réunions avec des comités de réfugiés, camp de Lainé, 2 octobre 2004 et camp de Kouankan, 4 octobre 2004; réunion avec le Comité des femmes réfugiés, camp de Lainé, 2 octobre 2004.
  39. Pour obtenir un aperçu utile de la situation en termes de sécurité dans la Région forestière du sud de la Guinée, voir ICG (2003) et Melly (2003).
  40. Entretien avec des responsables gouvernementaux à Conakry et à N'Zérékoré, 24 septembre, 27 septembre et 29 septembre 2004.
  41. Entretien avec des responsables gouvernementaux, N'Zérékoré, 29 septembre 2004.
  42. Entretien avec le préfet de N'Zérékoré, 1er octobre 2004.
  43. Entretien avec un responsable gouvernemental, Conakry, 27 septembre 2004.
  44. Entretien avec un responsable gouvernemental, Conakry, 27 septembre 2004.
  45. Le prix du riz a pratiquement doublé au cours de l'année écoulée, passant de 50.000 GNF à 90.000 GNF (25,5 USD à 45,9 USD) pour un sac de 50 kilos de riz. Cette hausse rapide a généré des émeutes à Conakry en juin 2004. Voir IRIN (2004b).
  46. Entretien avec un travailleur humanitaire, Conakry, 22 septembre 2004.
  47. Rencontre avec la présidente du Réseau des femmes pour la paix dans l'Union du fleuve Mano, Conakry, 24 septembre 2004.
  48. Il est important d'observer que ce nombre ne représente que 38% du nombre de Jeunes Volontaires mentionné par le préfet de N'Zérékoré.
  49. Le responsable du Programme alimentaire mondial (PAM) en Guinée a cependant affirmé qu'il n'avait eu connaissance d'aucun rapport faisant état du détournement de l'assistance alimentaire vers le LURD au cours des 12 mois précédents. Entretien avec le directeur et représentant national, PAM, Conakry, septembre 2004.
  50. Entretien, commandant de la BAC, N'Zérékoré, 4 octobre 2004.

## Bibliographie

- AFP (Agence France Presse). 2000. «Military observers for Guinea-Liberia-SLeone border: ECO-WAS». 5 octobre.
- . 2001a. «S. Leone, Guinea to set up military contact group over bombings». 31 janvier.
- . 2001b. «Regional peacekeeping force in jeopardy: official». 6 février.
- Amnesty International. 2001. *Guinea and Sierra Leone: No Place of Refuge*. Londres: Index AI AFR 05/006/2001. 24 octobre
- Andrews, B. Lacey. 2003. *When is a Refugee Not a Refugee? Flexible Social Categories and Host/Refugee Relations in Guinea*. Nouvelles questions dans l'étude du phénomène des réfugiés. Document de travail n° 88. Genève: HCR. Mars.
- Berman, Eric G. 2002. *French, UK, and US Policies to Support Peacekeeping in Africa: Current Status and Future Prospects*. Document NUPI n° 622. Oslo: Norwegian Institute of International Affairs. Février.
- et Katie E. Sams. 2003. «The Peacekeeping Potential of African regional Organisations». Dans Jane Boulden, p. 35-78.
- Boulden, Jane, éd. 2003. *Dealing with Conflict in Africa: The United Nations and regional Organisations*. New York: Palgrave Macmillan. Décembre.
- Brabazon, James. 2003. *Liberia, Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD)*. Armed nonstate actors project. Document préparatoire n° 1. Londres: Royal Institute of International Affairs.
- Clapham, Christopher, éd. 1998. *African Guerrillas*. Oxford: James Currey.
- da Costa, Rosa. 2004. *Maintaining the Civilian and Humanitarian Character of Asylum*. Legal and Protection Policy Research Series. Département de la protection internationale, PPLA/2004/02. Genève: HCR. Juin.
- CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). 2001. «Communiqué de presse: le président de la CEDEAO inaugure la réunion des pays fournisseurs de contingent dans l'Union du fleuve Mano». N° 02/2001. 12 janvier.
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2001. *Report of the Panel of Experts concerning Liberia*. S/2001/1015. 26 octobre.
- . 2003a. *Report of the Panel of Experts concerning Liberia*. S/2003/498. 24 avril.
- . 2003b. *Report of the Panel of Experts concerning Liberia*. S/2003/937. 28 octobre.
- Ellis, Stephen. 1995. «Liberia 1989-1994: A Study of Ethnic and Spiritual Violence». *African Affairs*, vol. 94, n° 375. Avril, p. 165-97.
- . 1998. «Liberia's Warlord Insurgency». Dans Christopher Clapham, p. 155-71.
- Englebert, Pierre. 2004. «Guinea: Recent History». *Africa South of the Sahara 2004*. 33e éd. Londres: Europa Publications.
- FEWER (Forum on Early Warning and Early Response). 2000. «Policy Brief: Guinea-Conakry- Causes and responses to possible conflict». 19 septembre.
- HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2001. «Plan des opérations: Guinée». Genève: HCR.

- . 2002. «Refugee Camp Security in Guinea: Rapport de mission SUS – février 2002». Services urgence et sécurité (SUS). Genève: HCR.
- . 2004. «Plan des opérations: Guinée». Genève: HCR.
- Herrmann, Roy. 2003. *Mid-Term Review of a Canadian Security Deployment to the UNHCR Programme in Guinea*. Unité d'Evaluation et d'Analyse politique, EPAU/2003/04. Genève: HCR. Octobre.
- HRW (Human Rights Watch). 2001. *Guinea: Refugees Still at Risk: Continuing Refugee Protection Concerns in Guinea*. New York: HRW. Juillet.
- . 2002. *Liberian Refugees in Guinea: Refoulement, Militarization of Camps and Other Protection Concerns*. vol. 14, n° 8 (A). New York: HRW. Novembre.
- . 2003. *Weapons Sanctions, Military Supplies, and Human Suffering: Illegal Arms Flows to Liberia and the June-July 2003 Shelling of Monrovia*. Document préparatoire. New York: HRW. 3 novembre.
- . 2004. «Small Arms and Conflict in West Africa: Testimony of Lisa Misol, Human Rights Watch Researcher, Before the Congressional Human Rights Caucus». New York. 20 mai.
- ICG (International Crisis Group). 2002. *Liberia: The Key to Ending regional Instability*. Africa Report n° 43. Freetown/Bruxelles: ICG. 24 avril.
- . 2003. *Guinée: Incertitudes autour d'une fin de règne*. Africa Report n° 74. ICG: Freetown/Bruxelles. 19 décembre, p. 18.
- IISS (International Institute for Strategic Studies). 2004. *The Military Balance: 2004-2005*. Londres: Oxford University Press.
- IRIN (Réseau régional intégré d'information). 2000a. «Guinea: Armed men abduct missionaries, attack garrison». 7 septembre.
- . 2000b. «IRIN Update 800 of events in West Africa». 8 septembre.
- . 2001. «IRIN Update 923 of events in West Africa». 5 mars.
- . 2003a. «Liberia: LURD leader Sekou Conneh returns from Guinea». 23 septembre.
- . 2003b. «Liberia: Main rebel group declares end of hostilities in Liberia». 24 septembre.
- . 2004a. «Guinea: Ethnic tensions threaten to explode in southeast». 7 juillet.
- . 2004b. «Guinea: Economic crisis and Liberian gunmen threaten stability». 15 juillet.
- . 2004c. «Liberia: Taylor loyalists recruit Liberians to fight in Guinea – ex-combatants». 22 septembre.
- Jacobsen, Karen. 2000. «A Framework for Exploring the Political and Security Context of Refugee Populated Areas». *Refugee Survey Quarterly*, vol. 19, n° 1, p. 3-22.
- Kamara, Tom. 2001. *Guinea: Confronting Insecurity in the Midst of Unstable Neighbours*. Document WRITENET n° 8/2000. Genève: HCR. Février.
- Kamara, Tom. 2001. *West Africa: Problems and Prospects for Stability in the Mano River States*. Document WRITENET n° 02/2001. Genève: HCR. Octobre.
- Koudougou, Siméon et Idrissa N'Diaye. 2004. *Programme de formation professionnelle des Jeunes Volontaires en Guinée «Demo». Rapport de fin de formation 2003/2004*.
- Kissidougou: GTZ-IS/UNICEF/Gouvernement de Guinée. Avril.
- LCHR (Lawyer's Committee for Human Rights). 2002. *Refugees, Rebels and the Quest for Justice*. New York: LCHR.

- McGovern, Mike. 2002. «Conflit régional et rhétorique de la contre-insurgence: Guinéens et réfugiés en septembre 2000». *Politique africaine*, n° 88, p. 84-102.
- Melly, Paul. 2003. *Guinea: Early Warning Analysis*. Document WRITENET n° 19/2003. Genève: HCR. Août.
- O'Neill, William. 2000. «Conflict in West Africa: Dealing with Exclusion and Separation». *International Journal of Refugee Law*. Vol. 12. Hors-série spécial, p. 171-194.
- Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen. 2000. «Déclaration». 090/CD/OGDH. 13 septembre.
- PNUe (Programme des Nations unies pour l'environnement). 2000. *Environmental Impact of Refugees in Guinea: Report to the Secretary General on the Findings and Recommendations of the Pre-assessment on the Environmental Impact of Refugees in Guinea*. Nairobi: Bureau régional du PNUe pour l'Afrique. Mars.
- Reno, William. 1998. *Warlord Politics and African States*. Londres: Lynne Rienner Publishers.
- République de Guinée. 2001. *Rapport Technique; Mission de sensibilisation et d'évaluation des jeunes volontaires impliqués dans la gestion des conflits armés*. Conakry: ministère des Affaires sociales, de la promotion féminine et de l'enfance. 24 juillet.
- . 2001-2003. *Statistiques des armes saisies par les services de sécurité de 2001 à 2003*. Conakry: ministère de la Sécurité.
- Szajkowski, Bogdan, éd. 2004. *Revolutionary and Dissident Movements of the World*. 4e éd. Londres: John Harper Publishing.
- UNOCHA (Bureau des Nations unies de la coordination des affaires humanitaires). 2001. *Guinea: Consolidated Appeals Process*. Genève: UNOCHA. Annuaire depuis 2001.
- . 2002. *Consolidated Inter-Agency Appeal 2002: Guinea*. Genève: UNOCHA.
- . 2003. «Humanitarian Briefing Pack: Guinea». RCB Africa II. Genève: UNOCHA. Mars.
- . 2004a. *Consolidated Inter-Agency Appeal 2004: Guinea*. Genève: UNOCHA.
- . 2004b. «Humanitarian Situation Report: Guinea, July-August». Genève: UNOCHA.
- USCR (United States Committee for Refugees). Différentes années. «Country Report: Guinea». *World Refugee Survey*. Washington DC: USCR. Annuel.
- . 2000a. «Killings of Humanitarians Underscore Insecurity for Aid Workers». *Refugee Reports*. Vol. 21, n° 9.
- . 2000b. «Threat of Widening War in West Africa: 400.000 Refugees in Guinea Are Vulnerable». Communiqué de presse. Washington, DC: USCR. 19 octobre.
- . 2002. «Guinea», dans *World Refugee Survey 2002*. Washington: USCR.
- Van Damme, Win. 1999. «Field Reports: How Liberian and Sierra Leonean Refugees Settled in the Forest region of Guinea (1990-96)». *Journal of Refugee Studies*. Vol. 12, n° 1, p. 36-53.





## LES ENFANTS SOLDATS\* ET LES ARMES LÉGÈRES DANS L'UNION DU FLEUVE MANO

*Par Christina Wille*

### Introduction

De nombreux conflits en Afrique de l'Ouest évoquent des images d'enfants soldats arpentant les rues, armés de fusils d'assaut Kalachnikov. Alors que l'on rapporte que des enfants ont participé à des actes de violence en Côte d'Ivoire, au Nigeria et, dans une certaine mesure, en Guinée-Bissau et au Sénégal<sup>1</sup>, des groupes armés et des forces gouvernementales opérant dans les Etats membres de l'Union du fleuve Mano – à savoir, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone – encouragent tout particulièrement le recours à des enfants. En raison de la dimension régionale du problème, des efforts ont été tentés pour démobiliser et réintégrer, après la fin des combats, les enfants associés aux forces combattantes. Les enseignements tirés à cette occasion commencent à prendre forme. Toutefois, on ne sait pas grand-chose des facteurs qui encouragent des groupes armés à recruter des enfants. Si on a souvent dit que la disponibilité d'armes légères joue un rôle important<sup>2</sup>, les recherches empiriques qui soutiennent cette thèse sont rares. En outre, les informations disponibles quant aux types d'armes utilisés par les enfants sont purement anecdotiques.

L'objectif de ce chapitre est d'approfondir notre compréhension des liens entre les armes légères et les enfants soldats en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. Ce chapitre comporte quatre parties principales. La première fournit une perspective historique de l'utilisation d'enfants soldats et des conflits dans la région du fleuve Mano et décrit les profils des enfants interviewés au cours de cette étude. La deuxième s'attache spécifiquement au recrutement vu par les enfants et réfléchit au rôle des armes légères dans ce processus. La troisième examine les différentes tâches exécutées par les enfants afin de tenter de déterminer leur rôle et leur «utilité» pour les groupes armés. Le vécu personnel des enfants pendant les combats est commenté dans la quatrième partie.

\*Au sens large, il s'agit en réalité de tous les enfants associés aux forces combattantes, combattants ou non.

L'analyse se base essentiellement sur des interviews de terrain portant sur 270 ex-enfants soldats et menées dans les trois Etats de l'Union entre septembre et novembre 2004. Tous les enfants interviewés avaient moins de 18 ans<sup>3</sup> lorsqu'ils furent recrutés pour la première fois. Ils avaient passé au moins sept mois avec un groupe armé. Trois équipes de chercheurs locaux – des consultants en Guinée, des chercheurs du Centre for Democratic Empowerment (CEDE 24) au Liberia et le personnel de Caritas Makeni en Sierra Leone – ont réalisé les interviews. Celles-ci ont été volontairement dénuées de toute formalité de manière à ne pas intimider les enfants. Toutefois, à la fin de chaque interview, les enquêteurs ont dû compléter un formulaire d'enquête qui a servi de base aux données quantitatives présentées ici<sup>4</sup>.

Les principales conclusions sont les suivantes:

- Les armes à feu jouent un rôle crucial dans le recrutement d'enfants par des groupes armés. Certains sont obligés de s'enrôler sous leur menace, alors que pour d'autres, manier une arme à feu est synonyme de maturité. Les armes à feu permettent également à des enfants de s'enrichir aux dépens de tiers – toujours sous la menace – et constituent aussi un important moyen d'autoprotection vis-à-vis d'autres groupes armés ou gouvernementaux.
- Presque tous les enfants soldats étaient pourvus d'armes, bien que dans une mesure beaucoup plus limitée que les adultes. Ils avaient principalement accès aux fusils d'assaut, en particulier les modèles AK-47<sup>5</sup>, alors que les adultes manipulaient une gamme plus large d'armes, y compris des lance-roquettes antichar (RPG), des mitrailleuses et, dans le cas des groupes qui opéraient en Guinée, des armes de poing.
- Les tâches des enfants soldats étaient généralement diversifiées et n'impliquaient pas nécessairement l'utilisation d'armes à feu. Peu d'enfants ont indiqué avoir fait usage d'armes à feu lors de missions d'espionnage; beaucoup les utilisaient pour dérober la nourriture dans des entrepôts et auprès des villageois, de même que pour assurer la garde et servir comme soldats. Au sein de groupes moins bien organisés et moins équipés, les enfants portaient également les armes et les munitions et entretenaient les armes à feu de leurs supérieurs.
- Les moyens grâce auxquels les groupes armés contrôlaient et surveillaient les enfants soldats armés différaient également. Au sein de groupes mieux organisés, un contrôle strict des munitions limitait leurs possibilités de décharger leurs armes. Dans des groupes où les contrôles étaient relâchés,

les enfants soldats utilisaient les armes et les munitions pour leur profit personnel. Une surveillance relâchée basée sur le favoritisme a permis à certains d'utiliser les armes quand et comme bon leur semblait.

- Pendant les combats, les règles qui régissent l'accès des enfants aux armes légères changent du tout au tout. Lorsque des unités armées sont attaquées, les commandants fournissent des armes à un plus grand nombre de membres du groupe, y compris les jeunes recrues dans un but défensif et offensif.
- La disponibilité d'armes légères et de munitions définit la mesure dans laquelle les commandants envisagent d'armer les enfants soldats. Lorsque les armes et les munitions sont rares, les chefs ne donnent des armes qu'à leurs «meilleurs» combattants. Inversement, lorsque les armes et les munitions sont plus facilement disponibles, même les enfants reçoivent des armes.
- La démographie contribue également à expliquer l'étendue du recrutement des enfants: ceux-ci représentent tout simplement une grande partie de la population dans des régions où les conflits récurrents ont entraîné une forte augmentation des taux de mortalité. En outre, les unités armées qui ne bénéficient pas du soutien d'une infrastructure militaire – par exemple, l'accès à des camions, des logements et du personnel logistique – utilisent des enfants pour exécuter des tâches inférieures comme la corvée d'eau, la collecte de combustibles, le portage, la cuisine et le nettoyage.

## Les enfants soldats et les conflits dans l'Union du fleuve Mano

### *Aperçu historique*

L'utilisation d'enfants soldats dans la région est étroitement liée à la nature des conflits proprement dits. En 1989, le Front national patriotique du Liberia (NPFL) de Charles Taylor envahissait le Liberia depuis la Côte d'Ivoire, déclenchant ainsi une guerre civile de sept ans. Outre le NPFL, le Mouvement uni de libération pour la démocratie (ULIMO qui allait se scinder ensuite entre les factions «ULIMO-J» et «ULIMO-K»), des forces d'autodéfense locale et des restes de l'Armée nationale libérienne participèrent également à la première phase de la guerre civile libérienne.

En 1991, le conflit libérien s'étendit à la Sierra Leone lorsque Fonday Sankoh, le leader du Front révolutionnaire unifié (RUF) sierra-léonais franchit la frontière à la tête d'un groupe mixte de combattants du NPFL de Taylor, de mercenaires burkinabés et de Sierra-Léonais. Le RUF parrainé par Taylor conquiert rapidement des territoires. Des troupes venues du Nigéria et de Guinée et l'ULIMO soutinrent le gouvernement sierra-léonais assiégé, défendant celui-ci avec succès contre le RUF mais ne parvinrent pas à empêcher un

coup d'Etat en Sierra Leone, fomenté en 1992 par des militaires<sup>6</sup>. Plusieurs communautés locales de Sierra Leone constituèrent des milices dénommées Force de défense civile (CDF) afin de se défendre contre le RUF. On y retrouvaient les Kamajor, les Tamaboro, les Donso, les Kapra et les Gbetis.

En 1996, le Nigeria et d'autres Etats d'Afrique de l'Ouest négocièrent un cessez-le-feu entre les factions libériennes en guerre. En 1997, ceci entraîna des élections dont Taylor sortit vainqueur. Des élections furent également organisées en Sierra Leone en 1997, après un autre coup d'Etat fomenté, cette fois-ci, par le Conseil révolutionnaire des forces armées (AFRC) qui invita ensuite le RUF à rejoindre ses rangs pour la formation d'un nouveau gouvernement. Un traité de paix suivit en 1999.

La paix ne dura pas au Liberia. En 2000, le gouvernement de Taylor dut affronter les attaques des Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD)<sup>7</sup>, soutenus par la Guinée et, après 2003, le Mouvement pour la démocratie au Liberia (MODEL). Les Forces armées du Liberia (AFL) et divers groupes paramilitaires et de miliciens soutinrent Taylor. Ces groupes comprenaient l'Unité anti-terroriste (ATU), les Services spéciaux de sécurité (SSS) et un certain nombre de combattants du RUF.

En 2000, le conflit s'étendit après que des rebelles soutenus par Taylor eurent lancé des incursions en Guinée. L'armée guinéenne ne réussit à défaire les agresseurs qu'après avoir recruté des milliers de Jeunes Volontaires et reçu une aide militaire du LURD et de la CDF en Sierra Leone. Les combats prirent fin au Liberia avec le Traité de paix global d'Accra signé en août 2003 et l'exil de Taylor au Nigeria. Depuis les élections de 2002, la Sierra Leone a aussi connu une relative stabilité.

Tout au long de cette décennie de combats, le nombre d'enfants déployés par les forces armées est resté inconnu pour la plus grande part. Toutefois, de nombreuses ONG (HRW, 2004; Watch List, 2004; CSC, 2004a; 2004b) ont décrit la mesure dans laquelle les groupes armés et les forces gouvernementales, au Liberia et en Sierra Leone, ont recruté et déployé des enfants. Au Liberia, un total de 11.221 enfants (8.704 garçons et 2.517 filles) ont été admis dans le programme de Désarmement, démobilisation, réhabilitation et reconstruction (DDRR) (UNMIL, 2004; NCDDDR, 2004)<sup>8</sup>. En Sierra Leone, les enfants démobilisés atteignaient 6.850 bien qu'un nombre beaucoup plus élevé ait participé aux combats (Conseil de sécurité des Nations unies, 2004, par. 21). En Guinée, le nombre d'enfants recrutés reste indéterminé, les estimations faisant état de chiffres compris entre 7.000 et 30.000<sup>9</sup>. Entre 2000 et 2001, les autorités guinéennes ont recruté et organisé des Jeunes Volontaires en comités d'autodéfense après des incursions rebelles dans la partie méridionale du pays.

### **Profil des enfants sondés**

270 enfants, au total, ont été interviewés pour cette étude: 100 au Liberia, 91 en Guinée et 79 en Sierra Leone. Au Liberia, près de la moitié (46) des sondés avaient appartenu récemment à une force rebelle, principalement le LURD (35) et le MODEL (7)<sup>10</sup>. Un nombre quasi égal (39) avait fait partie d'un groupe de miliciens combattant pour Taylor, comme les Jungle Lions (11), l'ATU (9) et la Small Boys Unit (SBU) (6)<sup>11</sup>. Onze Libériens sondés n'ont pas spécifié le nom de la «milice gouvernementale» dont ils faisaient partie. Seuls 12 sondés libériens avaient appartenu aux AFL. Un seul enfant sondé avait fait partie de deux groupes différents (MODEL et ATU).

Un nombre très important (22) des 79 Sierra-Léonais interviewés affirmait avoir fait partie de plusieurs groupes: en réalité, sept d'entre eux avaient été enrôlés dans trois factions différentes. Bien que cette étude ne permette pas de tracer le parcours d'enfants soldats entre les différents groupes armés, elle indique néanmoins que plusieurs jeunes Sierra-Léonais avaient été actifs auparavant au Liberia ou dans des organisations étroitement associées à ce pays. L'écrasante majorité des enfants interrogés avait appartenu au RUF (65 sur 79). Six avaient également appartenu à la SBU ou à la SGU (Unité de filles soldats), 4 aux Lions de la Jungle et 1 à l'ATU. Douze enfants soldats sierra-léonais avaient été membres de l'AFRC/SLA, même si 7 d'entre-eux avaient également appartenu au RUF, à la SBU ou à la SGU. Huit sondés avaient été membres de la CDF et des Gbetis. A une exception près, tous ceux qui avaient été associés à ces comités d'autodéfense avaient également fait partie d'un groupe rebelle (RUF) ou de l'AFRC/SLA. La totalité des 91 volontaires guinéens avaient servi, ou servaient encore, comme Jeunes Volontaires.

**Tableau 6.1 Affiliations des enfants sondés**

	Guinée	Liberia	Sierra Leone
Forces rebelles	0	46	78
Milices	91 *	39	15
Forces gouvernementales	0	12	0
Total	91	100 **	79 ***

\*Tous les sondés de Guinée avaient fait partie des comités d'autodéfense de Jeunes Volontaires, classés ici comme milice étant donné qu'ils avaient le soutien du gouvernement.

\*\* Cinq sondés n'ont pas spécifié l'unité dont ils avaient fait partie. Un seul sondé avait fait partie de deux groupes différents (MODEL et ATU).

\*\*\* Quatorze sondés avaient fait partie à la fois d'un mouvement rebelle et d'un mouvement de milice.

A l'époque des interviews, les 79 enfants sierra-léonais, sauf 3, avaient réintégré leurs familles après avoir été pris en charge par le programme de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). Les trois autres avaient réintégré leurs familles sans être passés par ce processus. Au Liberia, 32 enfants étaient déjà rentrés dans leurs familles après être passés par le DDR alors que 21 enfants exécutaient encore le programme, 11 étaient pris en charge, 20 attendaient d'être sélectionnés pour le programme et 6 étaient mis au travail dans le cadre d'un programme de travaux publics. Sept enfants étaient rentrés dans leur famille sans être passés par le DDR. En Guinée, un peu moins de la moitié (41%) des sondés étaient toujours Jeunes Volontaires à l'époque de l'interview. Les autres sondés avaient quitté les comités d'auto-défense et, soit, entamaient une formation professionnelle ou des études scolaires (38%). 22% travaillaient dans l'agriculture ou le commerce.

A l'époque de l'interview, les sondés du Liberia et de la Sierra Leone étaient plus jeunes que ceux de la Guinée. Au Liberia, l'âge moyen était de 17 ans, de 18 ans en Sierra Leone et de 20 ans en Guinée. L'âge du recrutement le plus bas était en Sierra Leone. En moyenne, les sondés avaient été recrutés à l'âge de 12 ans, contre 14 ans au Liberia et 16 ans en Guinée. L'écrasante majorité était des garçons (plus de 80%). Les filles étaient plus nombreuses parmi les Sierra-Leonais (24%) et les Libériens (21%) que parmi les Guinéens (9%).

**Tableau 6.2 Âge du recrutement**

	Age le plus bas	Age moyen	Age médian
Guinée	15	16,3	16
Liberia	9	14,6	15
Sierra Leone	5	12,3	12

Les enquêteurs ont sélectionné les sondés en se fondant sur leur empressement à s'exprimer. Dans de nombreux cas, l'enquêteur et l'enfant avaient appris à se connaître mutuellement dans le cadre du processus de démobilisation. Cet échantillon n'est donc ni aléatoire ni représentatif de tous les enfants soldats des pays concernés. Néanmoins, les expériences relatées ici sont certainement plus fiables et détaillées que tout échantillonnage aléatoire. Pour la plupart de ces enfants, vivre avec des forces combattantes fut une expérience traumatisante et les entretiens concernant les événements passés devaient se dérouler dans une atmosphère de confiance. Il est très probable,

toutefois, que plusieurs aspects aient été beaucoup trop délicats pour être abordés au cours d'un seul entretien, y compris avec un adulte connu. Des événements particulièrement traumatisants, comme des cas d'abus sexuels, sont donc probablement rapportés de manière insuffisante.

## Points de vue sur le processus de recrutement

L'étude porte sur la mesure dans laquelle les enfants se sont sentis contraints ou forcés de s'enrôler dans les forces armées et sur la latitude avec laquelle ils ont pu prendre leurs propres décisions. Les enfants interviewés ont révélé les divers rôles que les armes à feu jouaient dans le processus de recrutement: certains durent s'enrôler sous la menace, d'autres furent attirés par la possibilité d'utiliser une arme à feu, d'autres encore furent prompts à s'enrôler parce qu'ils craignaient pour leur sécurité personnelle. Les expériences de recrutement, que celui-ci soit forcé ou volontaire, diffèrent considérablement d'un pays à l'autre et en fonction des circonstances. Partout, toutefois, le recrutement forcé a été plus répandu (40%) que l'enrôlement strictement volontaire (20%). Un pourcentage notable (40%) d'enfants a ressenti qu'ils n'avaient rien à dire même si la force n'était pas utilisée.

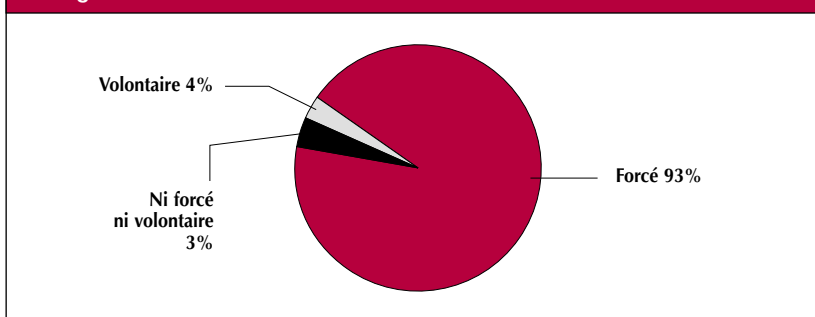
### **Recrutement forcé**

Dans l'ensemble, plus d'un tiers des sondés (40%) s'est déclaré enrôlé de force dans une unité armée. Ceci ne s'est toutefois pas appliqué en Guinée, où pas un seul Jeune Volontaire n'a signalé de recrutement forcé.

Plus de 90% des enfants sierra-léonais ont affirmé avoir été recrutés par la force, notamment par le RUF. Ce dernier enlevait les enfants chez eux et dans les écoles et opérait également des rafles dans les rues. Les récits suivants sont caractéristiques: «Mes parents m'avaient envoyé chercher de l'eau lorsque la ville fut attaquée. J'ai été capturé et enlevé par des combattants du RUF.»<sup>12</sup> «J'ai été capturé lorsque des rebelles ont attaqué mon village. Je dormais lorsqu'un rebelle armé est entré dans ma chambre. J'étais seul et j'ai été emmené.»<sup>13</sup> Un seul des 65 sondés faisant partie du RUF n'a pas décrit le processus de recrutement comme forcé<sup>14</sup>. Toutefois, la possibilité existe que des enfants interviewés aient exagéré étant donné le fait que des enquêteurs travaillant pour le Tribunal spécial pour la Sierra Leone (SCSL) recueillaient des témoignages contre le RUF. L'usage excessif de la force par le RUF, toutefois, est amplement documenté ailleurs et l'on pense généralement que le recrutement volontaire a été limité aux premières années du mouvement (McIntyre *et al.*, 2002 citant Richards, 1996).



Figure 6.1 Recrutement volontaire et forcé d'enfants en Sierra Leone



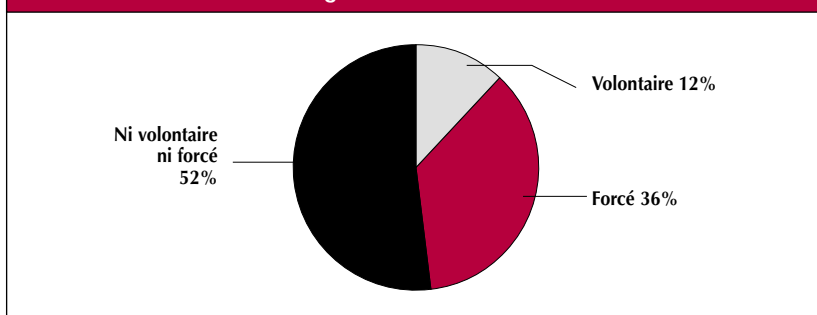
Au Liberia, le pourcentage des enfants qui affirment avoir été forcés de s'enrôler dans une unité armée (36%) était également très important. Le vécu était similaire, même si le recrutement forcé était plus répandu chez les groupes de la milice pro-Taylor (49%) que parmi les groupes rebelles du LURD ou du MODEL (30%). Etant donné que l'étude couvrait un large échantillonnage de groupes libériens, ces tendances sont basées sur des entretiens avec quelques enfants seulement et doivent donc être interprétées avec prudence.

Les enfants enrôlés dans les Jungle Lions ont révélé que des officiers en uniforme militaire procédaient à des recrutements forcés dans la rue. Ils ont fait état d'enfants enlevés sur le chemin de l'école<sup>15</sup> ou tirés de véhicules<sup>16</sup>. Quatre sondés ont mentionné la ville de Gbarnga, proche de la frontière guinéenne, comme l'endroit où les Jungle Lions les recrutaient<sup>17</sup>. Ils ont également cité le général Benjamin Yeaten, directeur des SSS et chef d'état-major adjoint de l'AFL comme responsable<sup>18</sup>. Un enfant âgé de 15 ans à l'époque a déclaré: «Je fuyais les combats entre les forces gouvernementales et le LURD à Gbarnga pour me rendre dans le comté de Nimba lorsque j'ai été capturé sur la route. Ils m'ont accusé d'être un rebelle. J'ai été interrogé et torturé par les milices gouvernementales. Ils m'ont gardé prisonnier pendant deux semaines. Ma docilité m'a permis de m'intégrer au groupe.»<sup>19</sup>

Le LURD procédait à des recrutements forcés après avoir pris le contrôle militaire d'une région donnée ou avant de lancer une attaque importante<sup>20</sup>. Des enfants furent enlevés sur la route, dans des véhicules<sup>21</sup> ou dans des camps pour des personnes déplacées au sein même de leur pays (IDP)<sup>22</sup>. Plusieurs sondés ont déclaré avoir été enrôlés de force au cours des batailles de Gbarnga, Monrovia et de Lofa Bridge.

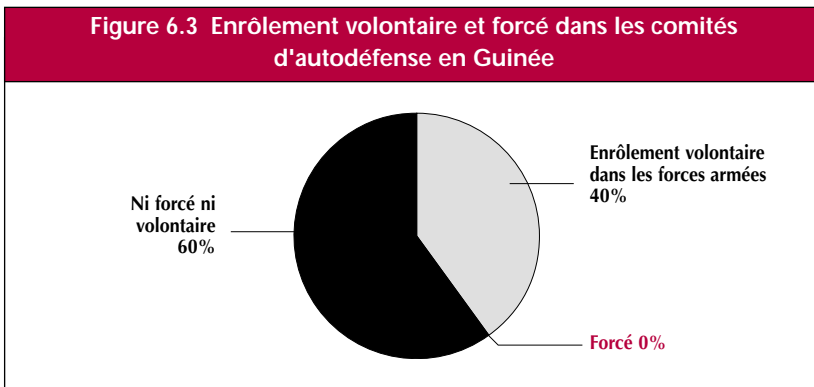
Table 6.3 Recrutement forcé au Liberia, par groupe			
	Recrutements forcés rapportés	en %	Total de sondés par groupe
<b>Rebelles</b>			
LURD	9	26	35
MODEL	2	29	7
ULIMO	1	100	1
Donso	1	100	1
<i>Total</i>	<i>13</i>	<i>30</i>	<i>44</i>
<b>Milices</b>			
ATU	3	33	9
Jungle Lions	7	64	11
«Militia»	7	64	11
SBU	2	33	6
SSS	0	0	2
<i>Total</i>	<i>19</i>	<i>49</i>	<i>39</i>
<b>Forces gouvernementales</b>			
«Forces gouvernementales»	3	27	11
<i>Total</i>	<i>3</i>	<i>27</i>	<i>11</i>

Figure 6.2 Enrôlement volontaire et forcé dans les forces rebelles, militaires et gouvernementales au Liberia



### ***Recrutement volontaire et absence de coercition lors du recrutement***

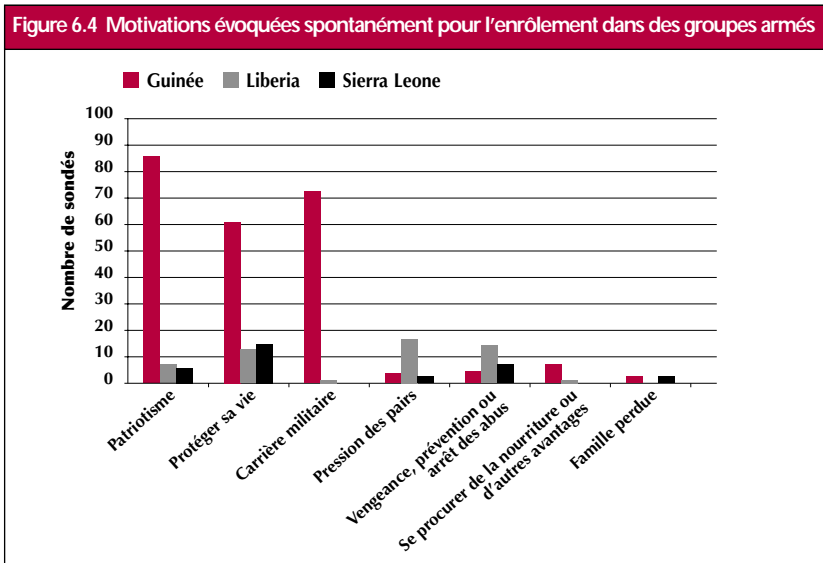
Au total, moins de 20% des enfants ont indiqué avoir rejoint volontairement des groupes armés. Le recrutement volontaire était le plus élevé en Guinée, où près de 40% des sondés ont signalé avoir rejoint les comités de défense civile en tant que Jeunes Volontaires. Au Liberia, par contre, 12% des sondés ont déclaré être volontaires alors qu'en Sierra Leone ce nombre était de trois seulement. (Voir figures 6.1, 6.2 et 6.3)



Le patriotisme et, en particulier, le désir de défendre leur communauté et leur pays contre les rebelles envahisseurs ont motivé les enfants guinéens. Beaucoup caressaient également des espoirs de carrière dans l'armée guinéenne. Le besoin de protection était également important. La vengeance et la pression des pairs, par contre, étaient moins importantes (figure 6.4).

Il est parfois difficile d'interpréter correctement les motivations étant donné qu'elles évoluent avec le temps. Les petits Guinéens, dont la plupart avaient seize ans lorsqu'ils sont devenus Jeunes Volontaires, ont pris conscience du statut privilégié dont leurs supérieurs jouissaient dans la société guinéenne. Ceci peut avoir influencé le choix de rester pour des motifs différents des objectifs initiaux. Il est donc difficile d'opérer une distinction entre les motivations des enfants au stade du recrutement et à l'époque de l'interview.

Au Liberia, les enfants ont parlé de la pression des pairs comme la raison la plus fréquente de leur enrôlement dans un groupe armé<sup>23</sup>. Ils ont fait allusion aux avantages matériels davantage qu'aux idéaux patriotiques et au sens du devoir exprimés par leurs homologues guinéens. Un jeune de seize ans a déclaré: «Dès que vous devenez un combattant, vous recevez votre propre argent et d'autres biens matériels ou tout ce que vous voulez.»<sup>24</sup> L'accès aux



armes à feu et au pouvoir associé à la qualité de membre d'un groupe armé était bien évident: «Lorsque vous êtes en possession d'armes, vous pouvez piller et obtenir tout ce que vous voulez. Vous pouvez dire ou faire n'importe quoi à n'importe qui sans crainte.»<sup>25</sup> «Mes amis m'ont dit de venir piller avec eux et l'on m'a donné une arme à feu pour me protéger.»<sup>26</sup> A partir des données disponibles, il apparaît que la pression des pairs était aussi importante dans tous les groupes libériens<sup>27</sup>.

Toutefois, il est difficile de distinguer entre les enfants qui se sont enrôlés volontairement dans des groupes armés et ceux qui y sont entrés faute d'alternative. Dans les trois pays combinés, près de 40% des enfants sont apparus comme fatalistes, ce qui permet difficilement de qualifier leur enrôlement de «volontaire», même si la force n'a pas été rapportée<sup>28</sup>. Les membres de la famille exerçaient souvent une pression sur les enfants et les jeunes pour qu'ils s'enrôlent dans des unités armées. Un Libérien a déclaré: «J'ai été emmené dans un camp d'entraînement par mon oncle qui était officier dans l'ATU.»<sup>29</sup> Un autre a rapporté: «Mon oncle m'a encouragé à m'enrôler dans les forces [gouvernementales] afin d'empêcher le LURD de pénétrer au Liberia.»<sup>30</sup> En Sierra Leone, un jeune de 11 ans a déclaré aux enquêteurs qu'un frère aîné très admiré, qui avait été promu au rang de commandant en second de son unité avait influencé sa propre décision de s'enrôler<sup>31</sup>.



Un enfant tire en l'air dans le centre de la capitale libérienne Monrovia, le 19 décembre 2003.

D'autres se sont enrôlés en raison de l'insécurité croissante. Pour beaucoup, cette décision n'était pas vraiment volontaire mais plutôt dictée par les circonstances du conflit. Un Guinéen s'exprime ainsi: «On n'avait guère le

choix. Toutes les activités civiles étaient à l'arrêt. Nous nous sommes mobilisés pour défendre notre pays.»<sup>32</sup> Les appels généraux à la mobilisation émis par l'administration locale guinéenne, dans les écoles et d'autres lieux ont débouché sur une pression sociale. Un garçon, âgé à l'époque de 17 ans, a parlé au nom de beaucoup de jeunes lorsqu'il a déclaré: «Comme tous mes amis, j'ai été volontaire.»<sup>33,34</sup>

Au Liberia, 14 enfants ont expliqué qu'ils avaient rejoint les rangs de groupes rebelles ou d'une milice afin de se venger des tueries ou parce qu'ils considéraient cela comme le seul moyen de se protéger et de protéger leurs familles. Ces motivations étaient exprimées par des enfants ayant participé à tous les aspects du conflit: certains se sont enrôlés dans le LURD pour se venger des tueries commises par les milices gouvernementales, alors que d'autres encore rejoignaient des milices en réaction à la violence rebelle<sup>35</sup>. Ces motivations guidaient aussi des enfants guinéens ou sierra-léonais lorsqu'ils s'enrôlaient dans la CDF ou les milices du Gbetis. Un enfant a expliqué qu'il s'était enrôlé à l'âge de 12 ans après que des rebelles eurent tué ses parents et que les anciens du village eurent mobilisé des enfants pour créer une force de défense civile<sup>36,37</sup>. Le fait qu'un nombre si restreint d'enfants ait été en mesure de prendre ses propres décisions soulève des questions quant à la possibilité d'un recrutement véritablement volontaire.

### ***Armes légères et recrutement***

L'utilisation d'armes légères était plus prononcée dans les cas de recrutement forcé. L'écrasante majorité (103 sur 110) de ceux qui ont été enrôlés de force indique l'avoir été sous la menace d'une arme.

Parmi les enfants soldats qui ont été «volontaires», rares sont ceux qui ont directement mentionné les armes à feu. Toutefois, les motivations qui sous-tendent l'enrôlement dans des unités armées étaient souvent liées aux niveaux élevés d'insécurité ainsi qu'aux avantages matériels ou à une perspective de carrière accrue découlant de l'accès aux armes. Pour la plupart des enfants et pour les enfants guinéens en particulier, l'insécurité liée aux conflits a joué un rôle dominant dans les décisions de rejoindre les rangs de groupes armés. Certains enfants, en particulier au Liberia, ont soutenu qu'ils s'étaient engagés volontairement en raison des avantages associés au port d'une arme à feu. Les armes légères ont été décrites comme des symboles de maturité qui conféraient de l'autorité à ceux qui les portaient. Ceci était particulièrement le cas lorsque l'impunité et le chaos permettaient aux enfants de piller, voler et violer. De nombreux enfants interviewés ont également exprimé leur peur des armes à feu.

## Le parfait petit soldat Kalachnikov?

### Recruter des enfants dans des groupes armés: un choix rationnel

Les groupes armés ont délibérément choisi de recruter des enfants dans leurs rangs. Dans cette partie, nous analysons les raisons pour lesquelles les enfants eux-mêmes se croyaient recrutés et abordons la manière dont les groupes armés les utilisaient et les déployaient. La mesure dans laquelle les adultes surveillaient et contrôlaient l'accès des enfants aux armes à feu et l'utilisation de ces dernières révèle la manière dont les groupes armés étaient organisés. Toutefois, les comparaisons entre les trois pays révèlent non seulement des profils communs, mais aussi une très grande diversité. Ceci devrait simplement servir à mettre les chercheurs en garde contre des généralisations dans l'analyse du rôle des enfants dans un conflit armé.

### ***Démographie, létalité des conflits et enfants soldats***

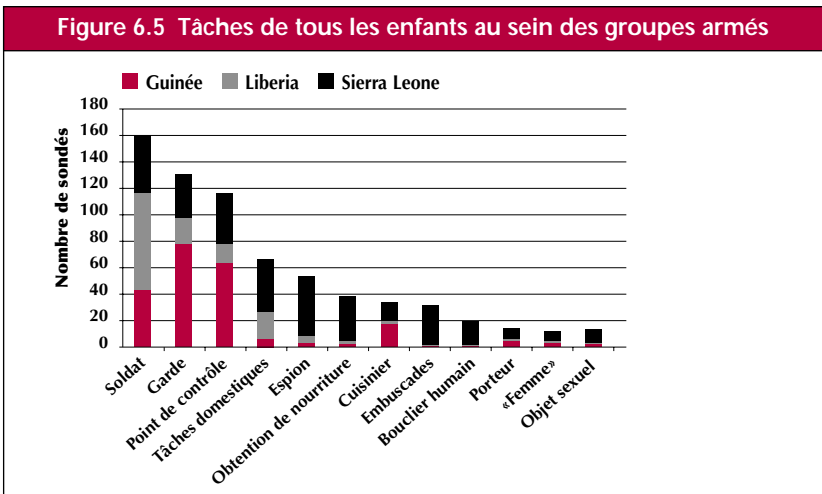
Les pays de l'Union partagent des caractéristiques démographiques fondamentales qui peuvent contribuer à faire participer des enfants à un conflit. Étant donné que les jeunes représentent une part considérable de la population totale d'Afrique de l'Ouest, il n'est pas surprenant que l'on fasse appel à eux pour exécuter des tâches d'adulte à un âge plus précoce que dans des sociétés où les adultes prédominent. Selon UN-HABITAT (1999), plus de 40% de la population d'Afrique de l'Ouest a moins de 15 ans (Sierra Leone 44,2%, Liberia 46%, Guinée 46,9%) – soit plus de deux fois le pourcentage européen<sup>38</sup>. Plusieurs sondés ont confirmé que ceci explique partiellement. Un enfant libérien a soutenu que comme les enfants étaient majoritaires, ils n'avaient pas d'autre choix que de se battre<sup>39</sup>. Un enfant sierra-léonais a déclaré: «Il y a toujours tellement d'enfants dans chaque pays que ceci explique pourquoi le gouvernement s'intéresse spécialement à eux.»<sup>40</sup> En Guinée, un enfant a raconté: «On avait besoin des enfants parce que nous étions tellement nombreux.»<sup>41</sup>

Bien que des chiffres précis n'existent pas, il est certain que les conflits dans l'Union ont entraîné la perte de nombreuses vies et fait en sorte que toutes les forces qui combattaient aient eu besoin de renouveler constamment leurs rangs. Une étude du International Rescue Committee (IRC) a révélé que le taux de mortalité en Sierra Leone atteignait 3,7 pour 1.000 (habitants) par mois pendant le conflit, soit près de trois fois plus (2,8 fois) que le taux de mortalité normal escompté (Fornah *et al.*, 2001)<sup>42</sup>. Les récits des enfants soldats en provenance du Liberia donnent une idée des privations qui ont entraîné un si grand nombre de décès prématurés: «La vie avec les groupes armés était insupportable étant donné que l'on devait être fort ne

serait-ce que pour survivre. Nous devons parcourir de longues distances à pied. La plupart de mes amis sont morts parce qu'ils ne pouvaient pas résister au climat ou à la faim.»<sup>43</sup> Selon un interviewé, le nombre élevé de victimes de la violence a été la principale raison qui explique le recrutement d'enfants: «On a besoin d'enfants pour remplacer les adultes morts au combat.»<sup>44</sup> Des rebelles au Liberia cherchaient également à augmenter leurs effectifs après des gains territoriaux: «Après nous êtres rendus maîtres du comté de Lofa, il nous fallait plus de gens pour opérer de nouvelles progressions.»<sup>45</sup>

### Tâches relatives au soutien militaire

La plupart des enfants soldats exécutaient des tâches logistiques, celles-ci variant toutefois d'un pays à l'autre (voir figure 6.5). Pour la plupart, toutefois, la majorité des enfants déclaraient avoir été «soldats» bien que, comme on le verra ci-après, ce terme ne signifie pas la même chose pour tous les sondés. En Sierra Leone, l'espionnage, les travaux domestiques et la recherche de nourriture étaient les tâches les plus communes exécutées par les enfants soldats. En Guinée, la majorité des Jeunes Volontaires étaient employée comme gardes aux points de contrôle, aucun enfant n'ayant déclaré avoir dû rechercher de la nourriture.



Des différences dans l'infrastructure physique et logistique mise à la disposition des groupes armés, de même que des différences de stratégie militaire et de structures de commandement internes peuvent expliquer la variation des tâches des enfants soldats. En Sierra Leone, la quasi-totalité des



enfants interviewés (93%) a déclaré que les unités étaient mobiles et qu'elles se déplaçaient en permanence d'un endroit à l'autre. La majorité (61%) a déclaré avoir campé dans des zones retirées sans beaucoup d'infrastructure, moins de la moitié (44%) séjournant dans des camps de fortune en forêt. Seule une majorité très réduite (6%) a séjourné dans des casernes en ville. Les analystes ont avancé que le RUF n'était pas intéressé par la mise en place d'institutions économiques et sociales ou d'une infrastructure politique pour les soutenir (Rippon et Willow, 2004) – hypothèse qui devait être confirmée par la nature des tâches demandées aux enfants.

Ceci signifiait que certains groupes armés – et le RUF en particulier – avaient besoin de main-d'œuvre pour construire et entretenir des camps. D'anciens enfants combattants de Sierra Leone ont signalé qu'on les envoyait chercher de l'eau pour la toilette et la cuisine. 44% ont déclaré qu'on leur demandait de voler de la nourriture pour eux-mêmes et les troupes, ce qui impliquait des attaques de villages et autres lieux d'approvisionnement<sup>46</sup>. La dépendance par rapport à la main-d'œuvre manuelle explique en partie pourquoi il était logique que le RUF recrute un si grand nombre d'enfants.

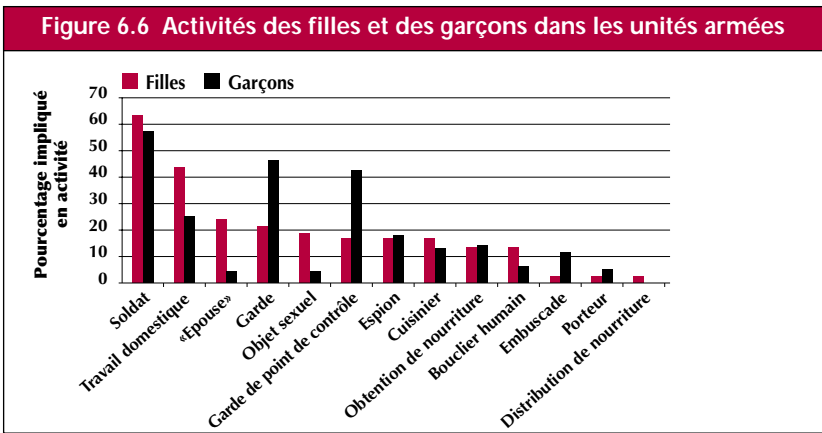
En Guinée, par contre, l'armée nationale soutenait les Jeunes Volontaires qui bénéficiaient donc d'une infrastructure physique supérieure. La majorité d'entre eux logeaient dans des casernes (71% des enfants interviewés), la plupart des activités militaires ayant lieu au sein de communautés locales. Un petit nombre (16%) campait dans la forêt et un tiers (34%) seulement a séjourné un temps dans des régions éloignées sans beaucoup d'infrastructure. Il apparaît aussi que l'infrastructure physique générale était dirigée de manière professionnelle, ce qui signifie que les Jeunes Volontaires pouvaient être déployés pour des tâches militaires comme la garde de points de contrôle, au lieu d'aller chercher de l'eau et de ramasser du bois.

Des différences d'infrastructure ont également influencé les tâches logistiques demandées aux jeunes recrues. En Sierra Leone, transporter des armes à feu (72%) et des munitions (69%) d'un camp à un autre ont été les tâches les plus généralement associées aux armes. En Guinée, ce sont des camions – et non le travail humain – qui transportaient les munitions jusqu'à l'endroit où elles étaient nécessaires<sup>47</sup>.

Le sexe, et cela est remarquable, n'avait guère d'importance lorsqu'il s'agissait de l'attribution des tâches. Alors que les groupes armés recrutaient moins de filles<sup>48</sup>, les garçons et les filles étaient traités de manière similaire, les différences étant plus marquées en fonction du pays que du sexe. La seule exception résidait dans le fait que les travaux domestiques étaient plus souvent assurés par les filles (40% contre 24%) et que les filles étaient moins utilisées comme gardes (22% contre 47%). Toutefois, un pourcentage plus élevé de filles que de garçons affirme

avoir été soldats<sup>49</sup>, les filles étaient plus nombreuses à espionner qu'à faire la cuisine. Globalement, les tâches demandées aux filles étaient similaires à celles demandées aux garçons dans chaque pays. Toutefois, ce que la nature limitée de cette étude – entreprise essentiellement avec des enquêteurs masculins pendant une seule session – ne révèle pas, c'est toute l'étendue des abus sexuels et de l'exploitation généralement associée aux filles. Bien que la figure 6.6 indique qu'un pourcentage significatif d'ex-filles soldats ont été abusées sexuellement, il est probable que les chiffres réels soient nettement plus élevés.

L'UNICEF, Human Rights Watch et d'autres ONG et organisations internationales ont financé des études similaires qui mettent l'accent sur le caractère généralisé de la violence basée sur le sexe, du viol et de l'esclavage sexuel des filles. Il est plus probable que les filles soldats, contrairement à leurs homologues masculins, aient dû être contraintes à avoir des relations avec des commandants et des compagnons d'armes, c'est-à-dire devenir des «épouses de camp» et supporter les grossesses non désirées, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et les autres problèmes qui touchent à l'hygiène de la reproduction et qui sont l'inévitable conséquence de viols multiples et de relations sexuelles imposées.



### Tâches logistiques et accès aux armes à feu

L'écrasante majorité (91%) des jeunes interviewés a affirmé avoir eu accès à des armes à feu lorsqu'ils faisaient partie d'unités combattantes. La plupart du temps, les enfants avaient accès aux fusils d'assaut AK-47, mais ils ont également fait état de la présence d'autres types de fusils d'assaut<sup>50</sup>. En Sierra Leone, le RUF a fourni aux enfants des fusils d'assaut AK-47 (29) mais aussi des G3 (19) et quelques fusils

M16 (7)<sup>51</sup>. Au Liberia, plus de la moitié des jeunes interrogés ont indiqué avoir eu accès à la fois aux AK-47 (54) et aux mitraillettes Uzi (23). Ces dernières étaient dispersées entre différents groupes rebelles et milices, ce qui fait penser à une circulation interne très importante d'armes à feu entre groupes libériens<sup>52</sup>. Cinq Uzi ont également été signalées en Sierra Leone – le tout dans le cadre du RUF.

**Table 6.4 Accès des enfants aux armes à feu**

	Enfants ayant accès aux armes à feu	Pourcentage total d'enfants interviewés
Guinée	82	90
Liberia	94	94
Sierra Leone	72	91
<i>Total</i>	<i>248</i>	<i>92</i>

Peu d'enfants (7%) – et, en règle générale, en Sierra Leone seulement – ont indiqué avoir eu accès à des armes de poing (pistolets et revolvers)<sup>53</sup>. Ceux-ci semblent avoir été particulièrement répandus parmi les filles (31% des filles avaient accès à une arme de poing contre 11% chez les garçons), ce qui peut refléter à la fois des différences de force physique et la nécessité d'une protection personnelle. «On m'a donné des armes à feu légères étant donné qu'elles étaient plus faciles à transporter pour moi.»<sup>54</sup> a expliqué une fille de 13 ans qui avait été enlevée par le RUF à l'âge de sept ans. Une proportion particulièrement élevée de filles a également fait état de sentiments d'insécurité concernant les craintes d'attaques et d'agressions sexuelles de la part de membres du groupe: les armes de poing peuvent avoir assuré une protection personnelle contre des avances non désirées<sup>55</sup>. En Guinée, l'utilisation d'armes de poing – pistolets et revolvers – distinguait également les adultes des enfants. Dans la plupart des forces armées, les armes de poing sont des symboles de prestige réservés à l'usage des membres supérieurs: les fantassins portent des fusils d'assaut. Ceci semble également avoir été le cas parmi les groupes armés sierra-léonais où 16 enfants seulement ont signalé avoir accès à des armes de poing.

La majorité des enfants interviewés (90%) a signalé que les adultes et les enfants avaient accès à différents types d'armes<sup>56</sup>. Il semble que l'armement plus lourd restait de manière prédominante, si non exclusive, entre les mains des adultes. Selon les interviewés, l'accès aux mitrailleuses légères et l'accès aux RPG étaient réservés aux adultes<sup>57</sup>. Aucun enfant n'a signalé avoir utilisé des systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS), même si dix enfants provenant du Liberia et de la Sierra Leone ont indiqué que leurs groupes en possédaient effectivement<sup>58</sup>. L'utilisation de RPG par les enfants était, de manière similaire, rare (5 sur 270) et n'a été signalée qu'au Liberia (4) et en

Sierra Leone (1). Seul un enfant libérien a indiqué avoir utilisé des mortiers<sup>59</sup>.

Les interviewés indiquent clairement que la plupart des groupes armés disposaient de quantités suffisantes d'armes légères et de fusils d'assaut en particulier. L'un d'entre eux a déclaré: «Les armes et les munitions étaient toujours là. Nous n'en avons jamais manqué.»<sup>60</sup> Les sources d'approvisionnement en armes étaient variables. Au Liberia, des enfants soldats ont déclaré aux enquêteurs que les armes étaient livrées la nuit par hélicoptère et par camion. Ils ont également signalé avoir reçu des armes flambant neuves dont certaines se trouvaient encore dans des boîtes hermétiquement fermées<sup>61</sup>. En Sierra Leone, des enfants enrôlés dans le RUF ont décrit la manière dont certaines armes étaient négociées par des intermédiaires qui passaient des armes en contrebande à travers la forêt. Toutefois, de nombreuses armes et munitions mises à la disposition du RUF avaient été prises sur l'ennemi ou dérobées dans les entrepôts d'autres groupes ou lors d'embuscades impliquant des véhicules. Les Jeunes Volontaires guinéens n'avaient guère d'informations sur la provenance des armes et des munitions. Celles-ci étaient tout simplement là.

Vingt-deux sondés ont indiqué qu'ils n'avaient pas accès aux armes légères. Un pourcentage légèrement supérieur de filles, par rapport aux garçons, se voyait interdire l'accès aux armes à feu<sup>62</sup>. Cependant, le facteur le plus significatif en Sierra Leone et au Liberia, semble avoir été l'âge. Les garçons qui ne pouvaient avoir accès aux armes étaient recrutés à un âge nettement inférieur à la moyenne (9 ans contre une moyenne de 13 ans). Ceci suggère que la priorité était accordée à des membres plus mûrs et physiquement plus forts. Ce profil n'apparaissait toutefois pas en Guinée.

La disponibilité d'armes et de munitions est vitale pour toute unité armée, les pénuries ayant une influence sur la manière dont les groupes se procurent leurs armes et les gèrent. Plus les munitions sont rares et plus le commandement a tendance à être prudent lorsqu'il s'agit d'octroyer l'accès aux armes. Les enfants étaient généralement perçus comme plus susceptibles de gaspiller les munitions et de faire un usage moins efficace de leurs armes que des combattants adultes expérimentés. Plusieurs récits font penser que dans les unités armées disposant d'un approvisionnement limité en munitions, celles-ci sont uniquement données aux meilleurs combattants et uniquement pour des missions très spécifiques.

La disponibilité d'armes et de munitions dans l'Union contribue à expliquer pourquoi les groupes armés de cette région pouvaient s'offrir le luxe d'enrôler de grands nombres d'enfants sans mettre en péril leur efficacité. Les preuves disponibles, en outre, indiquent une forte dépendance par rapport aux sources étrangères (malgré l'embargo sur les armes du Conseil de sécurité des Nations unies et le Moratoire de la CEDEAO sur l'importation, l'exportation et la fabri-

cation d'armes légères)<sup>63</sup>. En revanche, les rebelles maliens, qui n'avaient pas de ressources financières ni d'appui étranger, comptaient principalement sur les armes saisies pendant les combats ou pillées dans les armureries nationales ainsi que sur des trafics à petite échelle (Small Arms Survey, 2005, p.165-169)<sup>64</sup>. La pénurie d'armes et de munitions peut expliquer partiellement que ces rebelles n'aient pas recruté d'enfants alors qu'au sein de l'Union, toutes les parties participant aux conflits le faisaient<sup>65</sup>.

Figure 6.7 Types d'armes auxquelles les enfants avaient accès

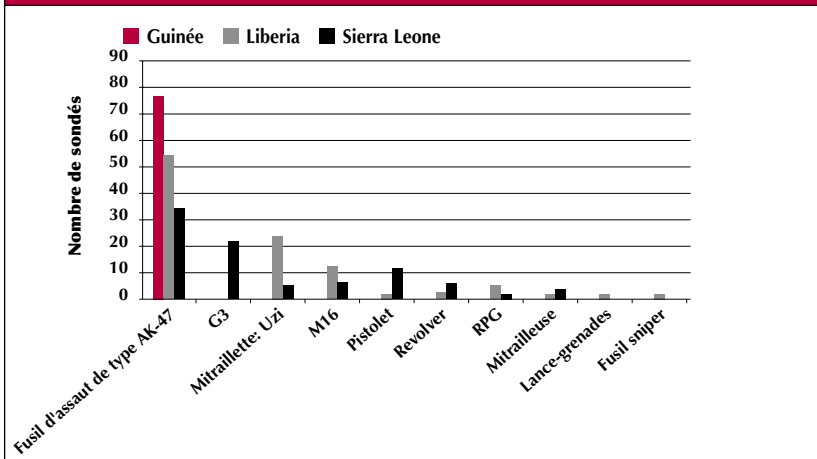
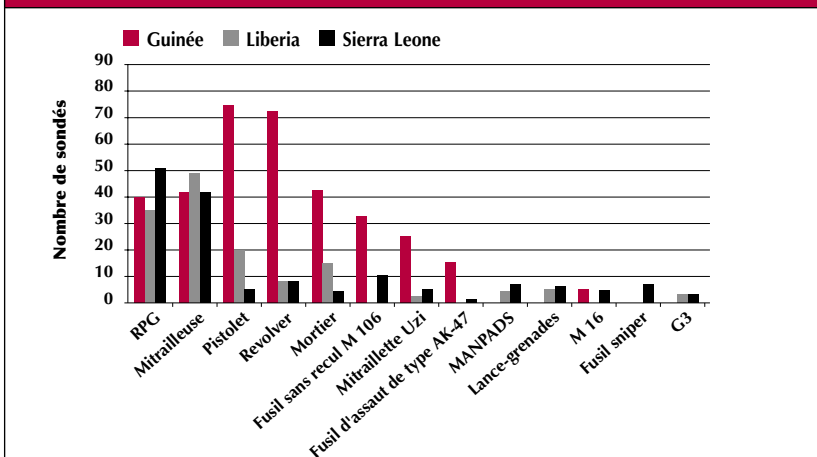
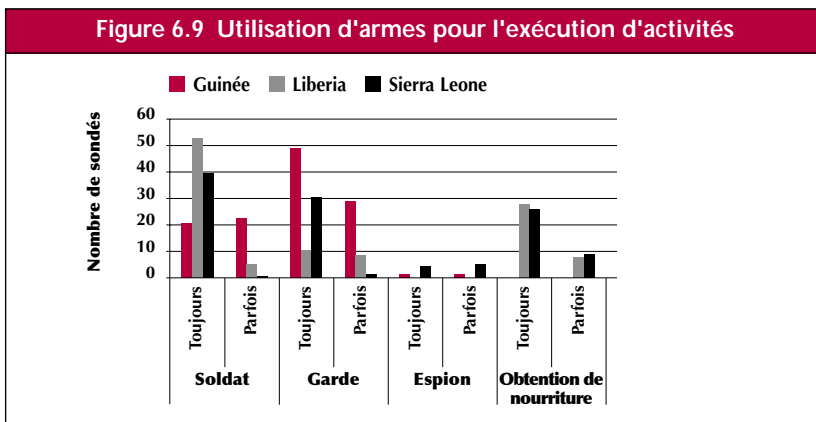


Figure 6.8 Armes légères mises à la disposition des adultes mais non des enfants



Les enfants n'utilisaient pas d'armes à feu pour toutes les activités, de même que l'accès à une arme ne signifiait pas qu'ils gardaient leur arme à feu personnelle sur eux en permanence. Les armes à feu étaient fréquemment utilisées pour le service armé, les gardes et pour l'obtention de nourriture mais rarement pour l'espionnage (figure 6.9). Certains enfants étaient pourvus d'armes à des fins spécifiques et pour une durée prédéterminée (p. ex. tours de garde), tandis que d'autres avaient un accès plus permanent aux armes.



Note: Les informations fournies par les enfants interviewés ont été classées selon qu'ils utilisaient «toujours», «parfois», ou n'utilisaient «jamais» une arme à feu pour l'exécution d'activités dans lesquelles ils indiquent avoir été impliqués. Toutefois, seules les réponses positives, autrement dit «toujours» et «parfois», ont été portées dans cette figure.

## Vécu des enfants au combat

### Les stratégies de combat et les enfants

Parmi la majorité d'enfants (58%) qui affirment avoir été «soldats», 75% seulement ont utilisé les armes à feu. En Guinée, le pourcentage d'enfants qui n'a pas utilisé d'armes légères pour le service a été supérieur à 50% (53% en fait)<sup>66</sup>. Ceci semble indiquer que les fonctions militaires des enfants différaient en fonction des besoins logistiques particuliers du groupe armé. Les enquêtes ont montré que les tâches variaient selon que les enfants étaient impliqués dans des actions défensives ou des conquêtes territoriales. Ils apportaient parfois un soutien psychologique aux adultes pendant les opérations de combat. En Sierra Leone, ils participaient à des missions de reconnaissance. Au Liberia et en Sierra Leone, le «service» incluait l'obtention d'approvisionnement – généralement par la force – et des activités qui seraient classées comme crimes de guerre.

En Guinée, le principal objectif militaire était de défendre les populations frontalières. Par conséquent, la majeure partie des enfants assurait les gardes et occupait les points de contrôle. Moins de la moitié des enfants interviewés ont réellement pris part à des combats, sans doute parce que l'autodéfense était plus importante que la récupération de territoires. Les Jeunes Volontaires étaient intégrés dans des unités de défense civile qui patrouillaient dans les rues la nuit à proximité des frontières de la Sierra Leone et du Liberia que des rebelles franchissaient fréquemment. «Nous étions organisés en groupes de surveillance. Lorsque nous apprenions qu'une attaque s'était produite, nous sortions et bloquions la route.»<sup>67</sup> Des enfants participaient également à des embuscades de groupes rebelles qui étaient entrés en Guinée ainsi qu'à d'autres offensives. Comme l'explique un Jeune Volontaire: «Les rebelles entraient la nuit, mais ne connaissaient pas la région. Ils se retrouvaient pris entre deux bataillons qui leur tendaient une embuscade. Il n'est pas facile de dire ce qui se passait. Certains étaient tués, d'autres capturés, tandis que d'autres encore se frayaient un chemin dans la forêt et disparaissaient.»<sup>68</sup> «Au cours de la deuxième attaque, nous avons encerclé les rebelles; nombre d'entre eux ont été capturés et transportés jusqu'au camp.»<sup>69</sup>

Selon quelques récits en provenance de la Guinée, des Jeunes Volontaires ont également participé à la récupération de territoires frontaliers qui avaient été occupés par les rebelles. Certains récits font état d'avancées territoriales au Liberia. Néanmoins, dans la plupart des cas, ils sont moins détaillés et ont tendance à se concentrer sur les décès et les blessures plutôt que sur les tâches particulières des enfants pendant l'offensive. La relation qui suit est tout à fait caractéristique de la manière dont ils ont rapporté ce qu'ils avaient vécu: «Je me suis battu à Freeport, Vai Town et Gardensville pendant deux semaines. J'ai été légèrement blessé près de l'œil.»<sup>70</sup>

Si on en juge par les différentes armes dont disposaient les adultes et les enfants, on peut extrapoler le rôle réel des enfants, au moins au Liberia. Selon les observateurs, les rebelles et les forces gouvernementales au Liberia ont beaucoup compté sur les armes légères (étant donné que les combats commençaient généralement par des tirs de RPG suivis par des tirs d'armes de petit calibre) (Brabazon, 2003, p. 9). Par conséquent, les adultes qui avaient accès à la puissance de feu supérieure des RPG et des mitrailleuses contrôlaient des positions plus stratégiques et étaient responsables des engagements. Ils étaient responsables de la salve principale, alors que les recrues plus jeunes, équipées de fusils d'assaut, avançaient sur les lignes ennemies<sup>71</sup>. Une telle stratégie est illustrée par le récit d'un enfant libérien: «Il faut du courage pour aller au front, en particulier lorsque l'ennemi est bien équipé.

Nos amis continuaient à se faire tuer, mais il fallait avancer.» Un dicton circulait parmi les jeunes combattants: «Les hommes avancent, les hommes tombent: quoiqu'il arrive à vos amis, continuez à avancer.»<sup>72,73</sup>

Le rôle important joué par les chefs adultes est évident lorsque les enfants se remémorent certaines batailles spécifiques. Un enfant guinéen a déclaré: «Nous venions de Yomburo pour aider nos amis de la commune urbaine. Grâce à la stratégie de notre commandant et d'autres officiers, nous avons libéré Yéndé Milou.»<sup>74</sup> Un jeune Libérien a rapporté: «A Tappita, le MODEL nous a attaqué depuis Grand Gedeh. Le Président est venu pour nous diriger; sa présence nous a comblé de joie et nous nous sommes battus jusqu'à ce que je tue l'un de leurs généraux du nom de Bad Blood. J'ai été blessé au combat.»<sup>75,76</sup>

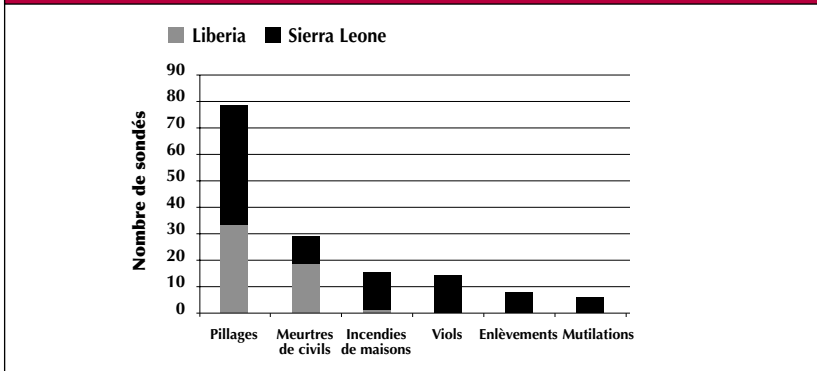
Plusieurs récits en provenance de la Sierra Leone indiquent que des enfants étaient envoyés au front, mais ces récits semblent indiquer que les enfants remplissaient une fonction plutôt psychologique que militaire: «Certains pensaient que cela perturbait l'ennemi de voir un enfant sur la ligne de front étant donné que certains adultes hésitent à tirer sur un enfant. Ceci donne le temps à l'enfant de tuer l'ennemi adulte.»<sup>77</sup> Un exemple plus typique est le suivant: «Les enfants ont de la chance et celui qui a un enfant avec lui peut tout réussir. C'est pourquoi des adultes ont décidé de recruter des enfants pour le front.»<sup>78</sup> De nombreux enfants (plus de 25% des sondés de l'Union du fleuve Mano) étaient passés par des rites traditionnels qui étaient supposés les protéger des balles. Près de la moitié des sondés sierra-léonais étaient passés par de tels rituels. D'autres avançaient simplement que les enfants donnaient confiance aux adultes<sup>79</sup>. Un quart des enfants interviewés de Sierra Leone a déclaré que des enfants avaient été utilisés comme boucliers humains. Ceci a été signalé une seule fois au Liberia et jamais en Guinée.

De manière surprenante, les liens entre les activités des enfants soldats et les objectifs du groupe armé ne sont pas toujours évidents. Des observateurs avancent que le principal objectif du RUF en Sierra Leone était de garder le contrôle des mines de diamants (Conseil de sécurité des Nations unies, 2000, par. 23). Toutefois aucun sondé n'a signalé un événement qui puisse être directement lié à cet objectif<sup>80</sup>. La plupart des enfants (51%) interviewés de Sierra Leone étaient engagés comme espions. Ils étaient utilisés pour localiser les positions «ennemies» et se familiariser avec l'agencement et les particularités des villes et des villages avant les attaques. Les sondés pensaient qu'il était difficile pour les troupes gouvernementales d'identifier des enfants comme espions. Des filles, généralement dénommées «*sweet sixteen*» (filles-fleurs de seize ans), entraient en relation avec des soldats gouvernementaux et étaient chargées d'évaluer la force des camps militaires.



Pour certains enfants du Liberia, et la majorité des interviewés de Sierra Leone, le terme «soldat» était moins lié à la confrontation militaire qu'à des opérations ciblées comme des embuscades impliquant des véhicules, des massacres de civils et d'ennemis capturés, de même que des pillages<sup>81</sup>. Un pourcentage considérable de sondés provenant de la Sierra Leone et du Liberia a admis avoir été impliqué dans des pillages (56% en Sierra Leone), des massacres de civils (17% au Liberia), des incendies de maisons (19% en Sierra Leone), des viols (18% en Sierra Leone) et des enlèvements (10% en Sierra Leone). Aucun Jeune Volontaire n'a admis avoir participé à des atrocités ou des pillages<sup>82</sup>.

Figure 6.10 Liberia et Sierra Leone : enfants soldats portant atteinte à la sécurité humaine



L'abus de drogues semble avoir facilité la perpétration d'atrocités en Sierra Leone et au Liberia. La plupart des enfants (89%) ont admis avoir absorbé des drogues lorsqu'ils faisaient partie du RUF. 65% ont confirmé que leurs propres commandants leur en fournissaient. Au Liberia, près d'un quart (22%) des enfants interviewés se sont fait l'écho des déclarations de leurs homologues de Sierra Leone. Les sondés ont expliqué eux-mêmes pourquoi : «Les enfants sont faciles à contrôler et très vaillants lorsqu'on leur donne des drogues. Ils n'ont aucune arrière-pensée et restent toujours performants.»<sup>83</sup> «Ils commettent facilement des crimes.»<sup>84</sup> La marijuana semble avoir été la plus répandue mais la cocaïne et la poudre à canon mélangée à d'autres drogues et «pilules» ont également été mentionnées au Liberia. En Sierra Leone, des enfants consommaient également une drogue dénommée «*brown brown*» (un mélange de cocaïne et de poudre à canon ou de crack) ou encore «*blue boat*».

L'héroïne et l'opium ont été très rarement mentionnés. En Guinée, les enfants ont indiqué consommer de l'alcool (généralement du vin de palme), mais aucune autre drogue. Les commandants ne fournissaient pas le vin<sup>85</sup>.

### ***Contrôle des armes à feu et des enfants faisant partie des forces armées***

Les comparaisons entre les procédures de contrôle des armes dans les trois pays ont révélé d'importantes différences au niveau de la structure interne des groupes. En Guinée, les comités d'autodéfense étaient comparativement bien structurés et fonctionnaient sur la base d'une hiérarchie et de règles bien établies. En Sierra Leone, ce sont des personnes au sein du RUF, plutôt qu'une organisation hiérarchique claire, qui contrôlaient les enfants. Au Liberia, les récits font état d'un contrôle limité et de niveaux élevés d'anarchie.

Ces structures variables influençaient l'accès aux armes légères. En général, les Guinéens se voyaient remettre des armes à feu pour assurer des tours de garde mais devaient les restituer ensuite. La majorité (85%) des enfants interviewés a signalé que les officiers guinéens gardaient et contrôlaient strictement les stocks d'armes et de munitions et que les enfants pouvaient rarement en disposer (figure 6.11)<sup>86</sup>. Seuls ceux qui portaient pour des missions de combat recevaient des munitions<sup>87</sup>.

En outre, les Jeunes Volontaires ont signalé qu'ils ne tiraient que lorsqu'ils en avaient l'ordre et qu'ils étaient toujours placés sous la direction d'adultes. Un seul enfant a signalé avoir tiré au cours d'un conflit interne et aucun récit de tir par jeu n'est signalé, alors que des enfants du Liberia et de la Sierra Leone ont déclaré le contraire. 85% des Jeunes Volontaires ont déclaré entretenir leurs propres armes à feu.

Au Liberia et en Sierra Leone, les armes étaient distribuées pour l'autodéfense mais aussi pour l'usage personnel et même pour des pillages. Aucun profil défini n'émerge toutefois concernant des procédures cohérentes à propos des stocks, ce qui suggère que la structure d'organisation variait au niveau de la sous-unité et dépendait donc des personnes et du contexte plutôt que de procédures culturelles et spécifiques au groupe. Ceci est illustré par des relations apparemment contradictoires au sein de l'ATU libérienne: «Les stocks de l'ATU étaient gardés par la Section S4 de l'unité. Aucune personne non autorisée n'était admise à tout endroit situé à proximité du stock.»<sup>88</sup> «Une gestion de stock existait mais les armes n'étaient pas contrôlées. En fait, certains recevaient plusieurs armes à feu.»<sup>89</sup> Les interviews indiquent que le RUF était constitué de sous-groupes peu coordonnés dont les structures internes variaient dans une mesure considérable. De nombreux

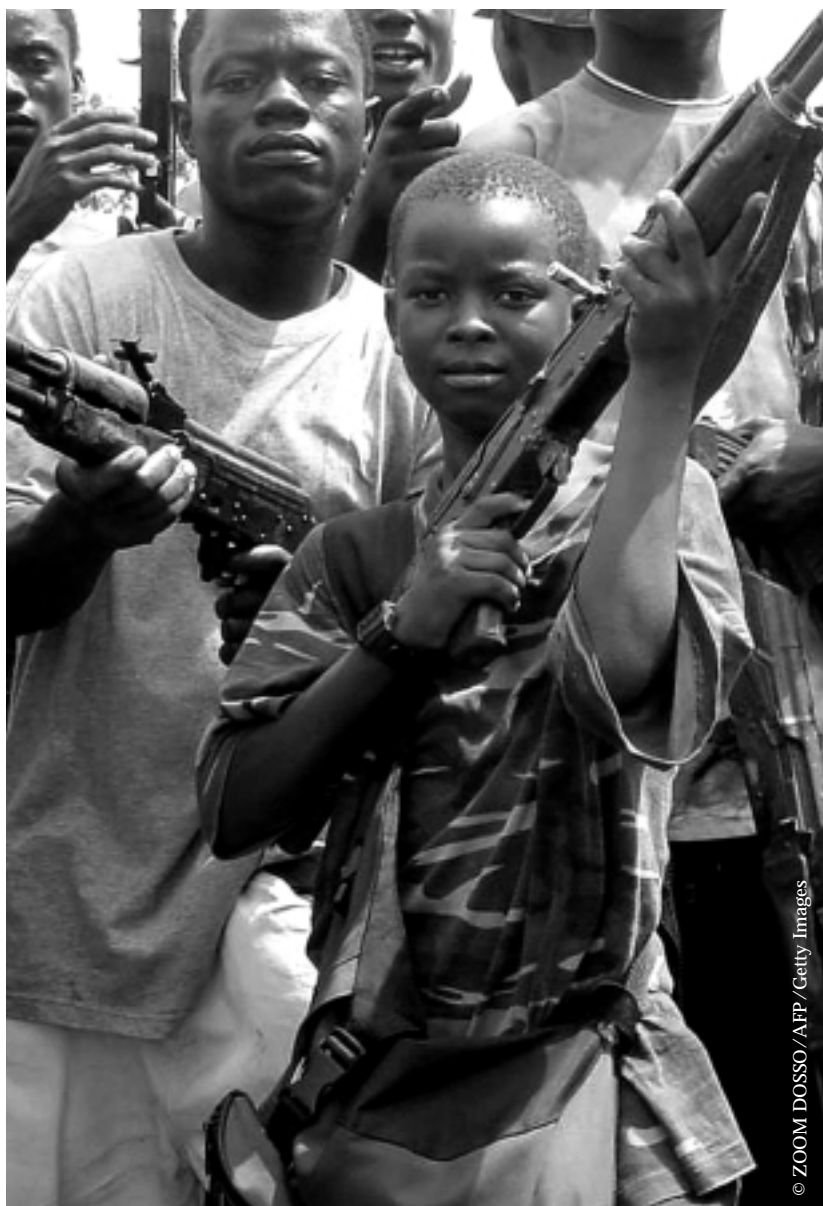
enfants désignaient leurs sous-groupes par leur nom, ce qui montre que chaque unité mettait en avant sa propre identité et ses propres caractéristiques au lieu de s'identifier soi-même comme partie d'une structure RUF unifiée<sup>90</sup>.

Certains groupes étaient bien gardés et préparés: «Notre groupe était bien organisé. Il n'attaquait que la nuit. Le camp était situé près du fleuve et entouré d'hommes armés, ce qui fait que personne ne pouvait le quitter. Notre camp n'a jamais été attaqué.»<sup>91</sup> «Notre groupe possédait un commandement bien structuré. L'Unité d'enfants soldats gardait toujours le camp et personne ne quittait celui-ci sans que le commandant le sache.»<sup>92</sup> D'autres enfants décrivent des groupes non structurés et non organisés: «Le groupe qui m'a capturé n'était pas vraiment un groupe organisé, étant donné qu'il n'avait pas de structure de commandement, notamment lorsque tout le monde avait pris de la drogue.»<sup>93</sup>

Les enfants soldats ont également fait état de différences très importantes au niveau de la taille des unités. Selon certains sondés, certains groupes pouvaient compter jusqu'à 1.000 membres<sup>94</sup>, alors que d'autres décrivaient leur groupe comme «très petit»<sup>95</sup>. Les structures de commandement semblent avoir été basées sur la personnalité des commandants et variaient en fonction des luttes et des affrontements internes entre les différents chefs. Un enfant indique: «Le groupe était trop grand, il y avait quatre commandants et chaque commandant avait son propre groupe.»<sup>96</sup> Plusieurs enfants ont décrit des conflits entre «un trop grand nombre de commandants» comme l'une des caractéristiques définissant leur groupe<sup>97</sup>. Un tiers des Sierra-léonais a fait état de disputes et de tirs dirigés contre des membres de leur propre groupe, incidents qui n'ont été signalés que par 1% seulement de l'ensemble des sondés libériens et guinéens.

Les différentes unités du RUF semblent avoir utilisé de nombreux enfants comme soutien personnel pour des individus adultes. La majeure partie des enfants sierra-léonais (70%) était chargée de transporter des armes à feu pour leurs supérieurs, ce qui n'était pas le cas en Guinée. Ceci signifie également que des adultes contrôlaient l'accès des enfants aux armes légères; seul un tiers des sondés sierra-léonais pouvait entretenir ses propres armes à feu<sup>98</sup>.

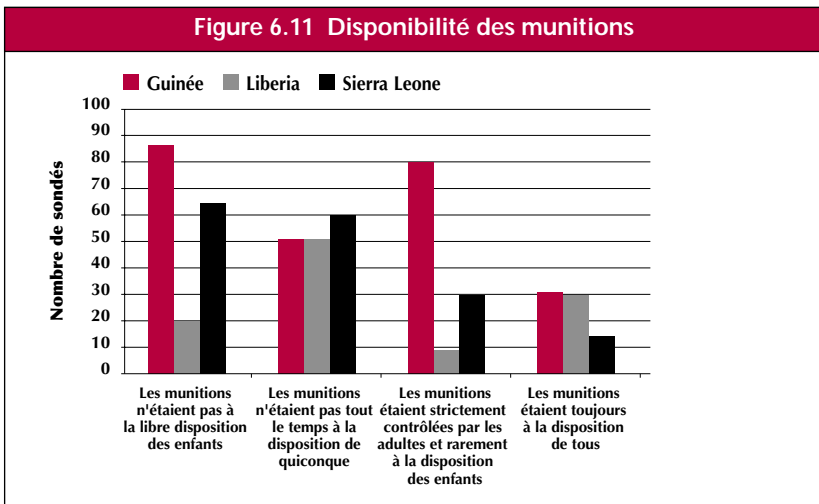
La structure des unités CDF en Sierra Leone semble également avoir été hétérogène. Dans un village, la force armée de défense civile comprenait un groupe plutôt restreint comptant peut-être 30 soldats et faisait partie du groupe plus large de défense civile de la chefferie, constitué d'un millier de personnes<sup>99</sup>. D'autres témoignages indiquent que certaines unités comprenaient jusqu'à 250 soldats par camp. Ces camps semblent avoir été bien gérés et gardés la nuit; la nourriture et les médicaments étaient fournis et «ce n'est que rarement que l'on pouvait entendre un coup de feu»<sup>100</sup>.



© ZOOM DOSSO / AFP / Getty Images

Robert Jack, 13 ans, enfant soldat de Charles Taylor, le président libérien renversé, pose avant de remettre son fusil d'assaut AK-47 au cours de la première journée du programme de désarmement, le 7 décembre 2003.

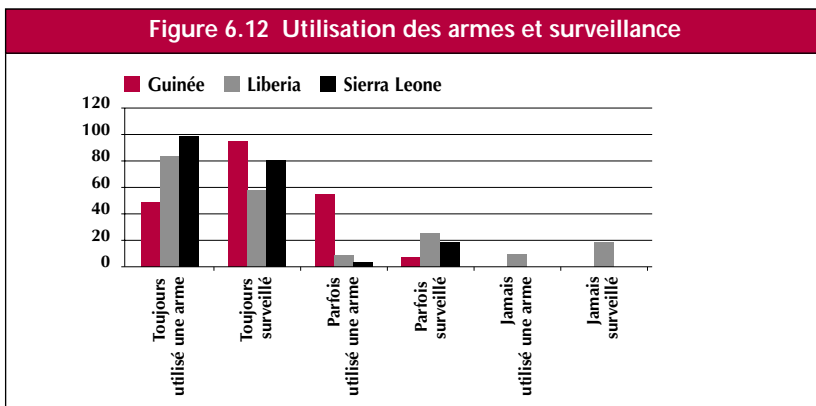
L'étude semble indiquer que la structure d'organisation et les profils de comportement variaient aussi au sein des groupes rebelles libériens. Au cours de la prise de Monrovia entre juillet et août 2003, des observateurs ont affirmé que le LURD semblait mieux organisé que le MODEL et que les soldats du LURD, qui avaient moins recours à l'alcool et aux drogues, commettaient aussi moins de pillages et d'atrocités contre les civils (Itano, 2003). Les 35 enfants enrôlés dans le LURD interviewés au cours de cette étude n'ont pas totalement confirmé cette évaluation, mais ont révélé des différences considérables dans la manière dont les sous-groupes opéraient. Certains ont déclaré que «le LURD était meilleur que d'autres forces parce qu'il avait de la discipline»<sup>101</sup>. D'autres ont indiqué que «le groupe ne contrôlait pas ses propres combattants»<sup>102</sup>. Les récits ont également varié concernant le comportement des troupes. Selon certains, le LURD «était impitoyable pour les civils et parfois pour ses propres soldats»<sup>103</sup>, alors que d'autres ont déclaré que ce groupe ne pillait pas et ne tuait pas, sauf s'il était pris entre deux feux<sup>104</sup>. Des récits de pillages sont fréquents parmi les sondés du LURD (plus de 37%)<sup>105</sup> et plus de la moitié d'entre eux (54%) ont admis s'être drogués. Le contrôle du stock d'armes était légèrement plus strict et mieux organisé, que parmi d'autres groupes libériens, mais la surveillance des enfants armés par les adultes était plus relâchée (31% contre 56%)<sup>106</sup>.



Certaines preuves indiquent aussi que les règles qui régissaient les groupes armés changeaient en fonction des circonstances. «Seuls les commandants en

chef pouvaient distribuer armes et munitions. Toutefois, ceci changeait lorsque le camp était attaqué. A ce moment-là, tout le monde pouvait recevoir des munitions adéquates pour défendre le camp contre les agresseurs.»<sup>107</sup> Des enfants soldats libériens et sierra-léonais se sont ainsi retrouvés dans un environnement assez imprévisible. Ceci semble expliquer pourquoi la quasi-totalité des enfants de ces pays signalent avoir été punis à un moment ou l'autre (95 au Liberia et 74 en Sierra Leone)<sup>108</sup>. En Guinée par contre, les règles étaient beaucoup plus claires et 28% seulement des sondés disent avoir été jamais réprimandés.

La surveillance des adultes sur les enfants armés au Liberia était plus laxiste qu'en Sierra Leone et en Guinée. Un pourcentage particulièrement élevé d'enfants libériens indique avoir utilisé des armes pour le service (82%) mais les adultes n'en surveillaient qu'un peu plus de la moitié. Un quart des enfants libériens a confirmé avoir parfois été surveillé, tandis qu'un cinquième signale ne jamais avoir été surveillé pendant «un service armé». En Guinée, par contre, plus de 90% ont soutenu avoir été surveillés lorsqu'ils étaient «soldats», moins de la moitié d'entre eux ayant reçu une arme à feu.



## Conclusion

Ce chapitre explique les circonstances dans lesquelles les enfants rejoignent volontairement des groupes armés et ainsi que la diversité de leurs motivations. En Guinée, les Jeunes Volontaires ont été incorporés dans un milieu militaire hiérarchisé et ont eu le sentiment d'avoir contribué à un important effort national. Au Liberia, par contre, des enfants ont été attirés par la possibilité d'utiliser des armes à feu pour piller et exercer un pouvoir. Du point de

vue des groupes armés, le recrutement d'enfants a permis à des adultes de consolider leurs propres bases de pouvoir et d'enrôler de jeunes travailleurs sous la menace dans le but délibéré d'exécuter des tâches qu'ils ne voulaient pas exécuter eux-mêmes. Parmi des groupes moins bien dotés, l'enrôlement d'enfants pour assurer les corvées désagréables associées à la gestion d'un camp était relativement logique. En outre, aussi longtemps que la violence et les privations continuaient à engendrer des taux de mortalité élevés, les commandants ressentaient également la nécessité de compléter leurs rangs par des jeunes. De plus, la démographie des jeunes sociétés d'Afrique de l'Ouest assurait un approvisionnement abondant en enfants soldats.

Les stratégies de prévention devront se concentrer sur les volontaires potentiels mais doivent également chercher à réduire le réservoir de recruteurs potentiels. Toutefois, le succès de ces stratégies reposera sur l'analyse des circonstances et des mécanismes qui conduisent à recruter des enfants. Les campagnes de sensibilisation sur les risques et les dangers associés à l'incorporation dans des groupes armés devront prendre en compte la mesure dans laquelle des enfants sont intéressés à tirer profit d'avantages matériels immédiats ou de possibilités d'emploi à long terme au sein d'une structure hiérarchique. Il convient également de se rappeler que dans l'échantillon de cette étude, au moins, les «volontaires» constituaient une minorité parmi l'ensemble des enfants interviewés.

Influencer les groupes armés sera plus difficile. Les motivations qui sont à la base du recrutement d'enfants pendant des périodes de conflit seront particulièrement difficiles à combattre. Un programme qui cible des recruteurs potentiels avant que le processus ne commence a donc plus de chances de réussir. De nombreux recruteurs potentiels sont d'anciens enfants soldats, familiarisés avec le fonctionnement du groupe<sup>109</sup>. Dès lors, les programmes DDR qui visent d'anciens enfants soldats sont cruciaux étant donné que ceux-ci possèdent déjà l'expérience et l'expertise nécessaires pour gérer leurs propres groupes.

La démobilisation d'enfants exige une compréhension correcte de la structure interne des groupes armés. Si on offre à des enfants des possibilités d'avancer socialement ou de s'enrichir, ceci va également influencer les motivations pour s'enrôler auprès d'un groupe armé ou de rester avec celui-ci une fois que l'on a été recruté. En Guinée, la démobilisation des Jeunes Volontaires devrait être entreprise en collaboration avec les forces armées nationales et avec leur soutien institutionnel.

Au Liberia et en Sierra Leone, il sera nécessaire de briser effectivement les relations entre les anciens commandants et leurs jeunes protégés. Étant donné

que les structures de commandement étaient si fortement personnalisées, il est probable que des relations de pouvoir entre adultes et enfants se poursuivront bien au-delà de la fin officielle des hostilités. Il sera également crucial de changer les attitudes des enfants. L'accès aux armes à feu a donné à nombre d'entre eux un sentiment de puissance et d'indépendance qu'ils n'abandonneront qu'à regret, en particulier à cause du traumatisme que la guerre leur a fait subir.

Enfin, la réduction et le contrôle des flux d'armes légères devraient constituer des éléments essentiels de la prévention et de la démobilisation – plus de 90% des enfants interviewés ont eu accès à des armes à feu à un moment ou un autre. Ce chapitre soutient que des groupes armés auraient moins tendance à recruter des enfants si les armes – en particulier les fusils d'assaut – étaient moins accessibles. La prolifération et la grande disponibilité des armes légères doivent être limitées, ne serait-ce que pour les générations futures dont l'innocence et l'existence mêmes sont mises en danger.



## Liste des abréviations

AFL	Forces armées du Liberia
AFRC	Conseil révolutionnaire des forces armées
ATU	Unité anti-terroriste
CDF	Force de défense civile
CEDE 24	Centre for Democratic Empowerment – Centre pour les libertés démocratiques
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DDRR	Désarmement, démobilisation, réhabilitation et reconstruction
IDP	Internally displaced person – Personne déplacée dans son propre pays
LURD	Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie
MANPADS	Système portatif de défense aérienne
MODEL	Mouvement pour la démocratie au Liberia
MST	Maladie sexuellement transmissible
NPFL	Front national patriotique du Liberia
RPG	Lance-grenade à propulsion par fusée
RUF	Front révolutionnaire uni
SBU	Unité de petits garçons
SCSL	Tribunal spécial pour la Sierra Leone
SGU	Unité de petites filles
SLA	Armée sierra-léonaise
SSS	Services de sécurité spéciaux
ULIMO	Mouvement uni de libération pour la démocratie

## Notes

1. Voir la 2<sup>e</sup> partie du présent rapport.
2. «Une conséquence de la disponibilité d'armes légères et de petit calibre et leur utilisation dans les conflits dans le monde est l'utilisation inadmissible d'enfants soldats» (UNICEF, 2001).
3. Dans le présent chapitre, les enfants soldats sont «toute personne de moins de 18 ans qui fait partie de tout type de force armée régulière ou irrégulière à tout titre, y compris, mais sans que cet énoncé soit limitatif, comme cuisiniers, porteurs, messagers et ceux qui accompagnent de tels groupes autrement que comme membres de la famille à part entière. Ceci comprend des jeunes filles recrutées à des fins sexuelles et pour des mariages forcés. En conséquence, le terme ne s'applique pas seulement à un enfant qui porte ou a porté des armes» (UNICEF, 1997).
4. Voir annexe 6.1. Les trois équipes de chercheurs ont testé au préalable les formulaires des interviews avec cinq enfants, chacune en juillet 2004. Ensuite, le formulaire de consignation a été amélioré et finalisé lors d'un atelier de méthodologie qui s'est déroulé les 30 et 31 août 2004 à Bamako et auquel ont participé six chercheurs de terrain (deux de chaque pays) ainsi que trois chercheurs de Small Arms Survey. Le formulaire de consignation permet des réponses multiples et cherche donc à saisir la complexité du vécu au lieu d'imposer des réponses qui se rangeront dans des catégories s'excluant mutuellement. Ce formulaire permet également aux enquêteurs de noter les récits personnels des enfants dans de courts encadrés narratifs de façon à illustrer les profils quantitatifs identifiés.
5. L'expression «modèles AK-47» se réfère à tous les types de fusils d'assaut d'une forme similaire aux Kalachnikov de fabrication russe, ceci comprenant le Model 26 tchèque de même que les versions égyptiennes et chinoises de cette arme.
6. «Malgré le support de 1.200 militaires nigériens et de 300 Guinéens, les efforts déployés par les forces gouvernementales pour contenir les insurgés échouent en l'absence de matériel, de solde et de soutien politique. Des Libériens opposés à Taylor en Sierra Leone et en Guinée offrent leur aide militaire au gouvernement sierra-léonais et forment le Mouvement uni de libération pour la démocratie au Liberia (ULIMO). La Guinée commencerait à former secrètement des combattants de l'ULIMO. L'ULIMO progresse dans les zones d'extraction du diamant et d'exploitation forestière de l'est de la Sierra Leone et de l'ouest du Liberia» (*Accord*, 2000).
7. Voir «Liberia», 2<sup>e</sup> partie.
8. Voir aussi le tableau 4.3.
9. Voir le chapitre 5 de cet ouvrage. Le pourcentage de Jeunes Volontaires de moins de 18 ans qui ont été recrutés reste imprécis.
10. D'autres groupes comprenaient l'ULIMO et le Donso sierra-léonais. Deux sondés n'ont pas spécifié le groupe rebelle particulier dans lequel ils avaient été enrôlés, mais ont indiqué qu'il s'agissait d'un groupe rebelle.
11. Deux d'entre eux avaient fait partie des SSS.
12. Interview 205.
13. Interview 215.

14. Ce garçon, âgé à l'époque de 14 ans, s'est attaché à un groupe rebelle à une époque où la totalité de la population de son village fuyait à la suite d'une attaque, ne sachant pas qu'il rejoignait des rebelles et non un groupe de réfugiés.
15. Interview 131.
16. Interview 145.
17. Interviews 164, 178, 179, et 195.
18. Interview 178.
19. Interview 195.
20. Interviews 148, 122, 126, 147, 159, et 160.
21. Interview 110.
22. Interview 107.
23. Sur l'ensemble des enfants interviewés, 17% ont déclaré qu'ils avaient été influencés par leurs pairs, 26% de ces derniers ne mentionnant pas l'usage de la force lors de leur enrôlement.
24. ATU. Interview 105.
25. Interview 118.
26. Interview 125.
27. Sur les 17 enfants qui ont fait état d'une pression de leurs pairs comme facteur important, cinq avaient rejoint le LURD, trois des milices non spécifiées, un le MODEL, un la SBU, un l'ATU, un les SSS et un, enfin, les Lions de la jungle.
28. On suppose que lorsque la décision n'était ni explicitement volontaire (question 9, réponse b) ni forcée (question 9, réponse n ou o), il était difficile de parler de recrutement volontaire, même si la force n'avait pas été utilisée.
29. Interview 102.
30. Interview 134.
31. Le sondé a déclaré qu'il avait fait partie à la fois de la milice Gbetis et du RUF. L'interview ne fait pas apparaître clairement à quel groupe appartenait le frère qui avait motivé ce jeune garçon de 11 ans à le rejoindre également. Toutefois, il est probable que l'expérience se réfère à la milice Gbetis plutôt qu'au RUF.
32. Interview 38.
33. Interview 49.
34. Pour de plus amples informations sur la mobilisation en Guinée, voir le chapitre 5 du présent ouvrage qui documente l'appel de septembre 2000 du président guinéen Lansana Conté à la mobilisation contre les attaques des insurgés.
35. Sur les 14 interviewés qui ont mentionné la vengeance ou la protection comme facteur de motivation, six ont rejoint le LURD, un le MODEL, deux l'ATU, un les SSS, deux les Lions de la jungle et deux des milices gouvernementales.
36. Interview 244.
37. Interview 257.
38. En 2002, les moins de 15 ans représentaient 16,7% de la population de l'Union européenne selon Eurostat (2004, p. 8).

39. Interview 137.
40. Interview 224.
41. Interview 73.
42. Les incertitudes sont très grandes en ce qui concerne l'estimation du nombre de morts dû au conflit. Ces chiffres ne peuvent donner qu'un ordre de grandeur possible et ne reflètent pas la réalité. Selon des bases de données qui recensent les articles de presse sur le nombre de décès, environ 3.500 personnes au Liberia et plus de 13.000 en Sierra Leone sont mortes des conséquences de la violence directe exercée pendant les conflits. Si le taux accru de mortalité de la population, soit 2,8 à 3 décès sur 1.000 par mois est accepté, le Liberia a probablement perdu 50.000 personnes et la Sierra Leone 75.000 personnes par année de conflit.
43. Interview 112.
44. Interview 222.
45. Interview 104.
46. HRW (2004, p. 25) a observé au Liberia que les enfants enrôlés par le LURD et le MODEL comptaient uniquement sur le vol pour survivre étant donné qu'ils n'étaient pas payés. Toutefois, le rapport n'indique pas s'ils recevaient de la nourriture des groupes armés.
47. «Lorsque nous partions au combat, nous avions un camion pour les munitions et un autre pour les armes à feu qui suivaient.» (Interview 6). «Sur le terrain, nous avions un militaire qui notait les besoins et informait le camp.» (Interview 4).
48. Un peu plus de 80% des enfants interviewés étaient des garçons. Étant donné que l'échantillon n'est pas représentatif, il est possible qu'il ne reflète pas le pourcentage réel de filles au sein des unités armées. Toutefois, il ne fait guère de doute qu'il y avait moins de filles que de garçons.
49. Il est possible que des filles aient exagéré leur vécu du combat lors des interviews dans l'espoir que ceci leur permettrait de retirer plus d'avantages des programmes DDR. Toutefois, le fait que le profil soit semblable dans les trois pays malgré des programmes DDR très différents rend une telle distorsion peu probable.
50. Sur les 270 enfants, 165 (61%) ont signalé avoir accès à un fusil d'assaut du type AK-47. En Guinée, à l'exception de cinq enfants, tous avaient uniquement accès à des AK-47. L'identification des armes à feu a été réalisée en utilisant des aides visuelles. À partir de l'image, il n'est pas possible de définir si des enfants avaient accès à une Kalachnikov ou à tout autre type de fusil d'assaut AK-47 produit ailleurs, comme le Model 26 tchèque ou la version égyptienne ou chinoise.
51. Sur les 65 enfants, 13 ont signalé avoir accès à plusieurs types d'armes. La plupart (neuf) ont eu accès à deux types différents, certains (trois) à trois types et un enfant à quatre types différents.
52. Cinq enfants du LURD, cinq du MODEL, deux du RUF, deux de l'ATU, un des SSS, un de l'ULIMO et six d'une milice gouvernementale ou d'une «troupe gouvernementale» non spécifiée ont indiqué avoir disposé d'un Uzi. Un enfant avec un Uzi n'a pas spécifié son groupe.
53. Aucun jeune en Guinée n'a signalé avoir eu accès à des armes de poing. Pour le Liberia, le chiffre est de trois seulement.

54. Interview 215.
55. Interview 255.
56. Tous les sondés de Sierra Leone et de Guinée ont indiqué qu'il y avait une différence. Toutefois, quatre sondés en Guinée et cinq en Sierra Leone n'ont pas répondu. Au Liberia, par contre, 16 interviewés ont déclaré qu'il n'y avait pas de différence entre les armes auxquelles les adultes et les enfants avaient accès.
57. Environ la moitié (126) des enfants interviewés ont indiqué que les adultes avaient accès aux RPG, alors que 5 enfants seulement (quatre au Liberia et un en Sierra Leone) ont signalé avoir utilisé des RPG. Le tableau est similaire en ce qui concerne les mitrailleuses, à cette exception près que deux des enfants sur les trois qui ont utilisé des mitrailleuses venaient de Sierra Leone. Les enfants ont rarement mentionné les fusils d'assaut comme le type d'arme entre les mains des adultes; ceci reflète probablement le désir des sondés de mettre l'accent sur les types d'armes auxquels ils n'avaient pas accès plutôt que l'absence réelle de fusils d'assaut entre les mains des adultes.
58. Six enfants de Sierra Leone ont signalé que des adultes de leur groupe avaient accès à des MANPADS. Cinq d'entre eux faisaient partie du RUF. Au Liberia, quatre enfants ont signalé que des adultes avaient accès aux MANPADS. Un seul faisait partie du LURD, trois autres de milices gouvernementales. Aucun enfant interviewé en provenance de la Guinée n'a fait état de MANPADS.
59. Sur les quatre enfants qui ont parlé de l'utilisation de RPG, deux faisaient partie du LURD, un de l'ATU et un des Lions de la jungle. Etant donné l'échantillon total de 270 enfants interviewés, il semble raisonnable de supposer que l'utilisation de RPG et de mortiers par des enfants était l'exception plutôt que la règle. Des témoins oculaires indiquent avoir vu des enfants utiliser des RPG pendant l'attaque lancée par le LURD en 2003 sur Gbarnga (Watch List, 2004, p. 28). HRW (2004, p. 26) a affirmé que des enfants «recevaient généralement une formation limitée à l'utilisation d'armes automatiques, de mortiers et de lance-grenades». Les enfants interviewés au cours de cette étude ont confirmé n'avoir reçu qu'une formation très limitée.
60. Interview 101.
61. Interview 110.
62. Cinq enfants seulement sur les 22 qui n'avaient pas reçu d'arme à feu étaient des filles. Parmi les garçons, 8% n'avaient pas reçu d'arme à feu contre 12% pour les filles.
63. Trois rapports du Groupe d'experts des Nations unies sur le Liberia (Conseil de sécurité des Nations unies, 2001; 2002a; 2000b) ont confirmé le mépris systématique de l'embargo des Nations unies sur les armes concernant le Liberia et du Moratoire de la CEDEAO de 1998. Global Witness (2003) a fourni d'autres preuves sur de fréquents transports d'armes à destination du Liberia à raison d'au moins deux ou trois livraisons par mois.
64. Voir également le chapitre 2 sur le Mali et la partie II de la présente étude pour des détails sur les transferts d'armes.
65. La présente étude n'a pas cherché à explorer cette hypothèse de manière plus approfondie, bien qu'il serait utile d'effectuer davantage de recherches sur ce lien.

66. Ceci peut être comparé avec les 17% au Liberia et les 5% en Sierra Leone de tous les enfants qui ont indiqué avoir été soldats sans pour autant avoir toujours utilisé une arme pour le service.
67. Interview 34.
68. Interview 70.
69. Interview 66.
70. Interview 128.
71. L'utilisation d'enfants sur la ligne de front a été signalée par HRW (2004, p. 19), qui a affirmé que des enfants «étaient souvent les premiers à être envoyés au combat sur des positions avancées et dangereuses». Les informations rassemblées au cours de cette étude soutiennent la conclusion générale selon laquelle des enfants équipés de fusils d'assaut ont joué un rôle important au combat en avançant sur l'ennemi.
72. Interview 144.
73. Cette hypothèse est également soutenue par des interviews menées par HRW (2004, p. 21): «Vous étiez envoyé au front parmi les premiers. Vous aviez avancé et vous étiez tué; puis le suivant prenait votre place, ça n'en finissait jamais.»
74. Interview 89.
75. Interview 109.
76. D'autres rapports suggèrent que les officiers de rang supérieur restaient bien à l'écart des combats les plus acharnés. Des journalistes ont indiqué qu'à Monrovia les rues étaient désertes et que des soldats «couraient sporadiquement vers l'entrée d'un pont en lâchant des rafales au jugé pendant quelques secondes avant de retourner se cacher derrière un mur... Il arrivait que l'officier commandant force ses hommes à monter sur le pont en les menaçant de son pistolet». (Itano, 2003, p. 6).
77. Interview 114.
78. Interview 129.
79. Interview 111.
80. Le questionnaire n'a pas interrogé particulièrement les enfants sur ce point. Toutefois, il est frappant de constater que pas un seul enfant n'a mentionné des diamants ou des mines au cours de leurs récits.
81. On ne sait si ce classement reflète la réalité ou simplement le fait que ces actes précis étaient très traumatisants et donc plus susceptibles d'être mémorisés et rapportés par les enfants soldats.
82. Des rapports indiquent que l'armée et les rebelles ont commis des atrocités en Guinée, mais ceci ne se retrouve pas dans les rapports des Jeunes Volontaires.
83. Interview 244.
84. Interview 256.
85. Plus de la moitié des enfants guinéens interviewés ont déclaré que les gens devaient se procurer leurs drogues eux-mêmes. Seuls deux d'entre eux ont mentionné les commandants comme source de drogues.
86. Interview 6.

87. Interview 41.
88. Interview 105.
89. Interview 109.
90. Dix-neuf groupes ont été cités nommément. Il s'agit des groupes suivants: Blow-up-Boys (Interview 203), Born Naked (204 et 266), Night Combat (205), Wonders Boys (206), Scorpion (201), Rogged (202), Demba Squad (207), Black December (208), Hungry Lion (209), Kill Man no Blood (210 et 217), Bullet (211), Snake (218 et 221), Cobra Squad (219), Tiger Boys (224), Blazens (226), Tanks & Armour (234), Death Squad (235), Lion (265), Jungle Lions (269).
91. Interview 227.
92. Interview 223.
93. Interview 220.
94. Interview 231.
95. Interview 232.
96. Interview 238.
97. Interviews 251, 252, et 254.
98. Les interviews menées par HRW (2004) au Liberia indiquent également que de telles structures personnelles existaient au sein de plusieurs groupes agissant dans le cadre du LURD au Liberia. Toutefois, le nombre d'enfants interviewés de chaque groupe était trop restreint pour permettre de tirer des conclusions sur des structures de groupe caractéristiques.
99. Interview 244.
100. Interviews 250 et 239.
101. Interview 125.
102. Interview 104.
103. Interview 148.
104. Interview 142.
105. Ceci est supérieur à la moyenne pour l'ensemble des enfants interviewés au Liberia.
106. La conclusion qui veut que les structures internes du LURD n'étaient pas uniformes est soutenue par les conclusions du rapport HRW sur le Liberia (HRW, 2002) qui a observé des divisions entre le côté politique du mouvement, basé en Guinée, et les commandants actifs sur le terrain.
107. Interview 222.
108. Pour le Liberia, cette conclusion est soutenue par le travail exécuté par HRW qui a découvert que l'on ne savait pas vraiment quels actes pouvaient être tolérés. Le rapport cite un enfant interviewé qui a déclaré que ceci dépendait en partie de la personne qui prenait la décision concernant la punition qui serait appliquée tandis que d'autres ont signalé que dans certaines unités, les coups étaient distribués sans raison apparente (2004, p. 21).
109. Selon des rapports, il est attesté ailleurs que de nombreux enfants qui avaient combattu au Liberia pendant la guerre 1989-97 ont réintégré des groupes armés lorsque les combats ont repris en 2003 (Watch List, 2004, p. 30).

## Bibliographie

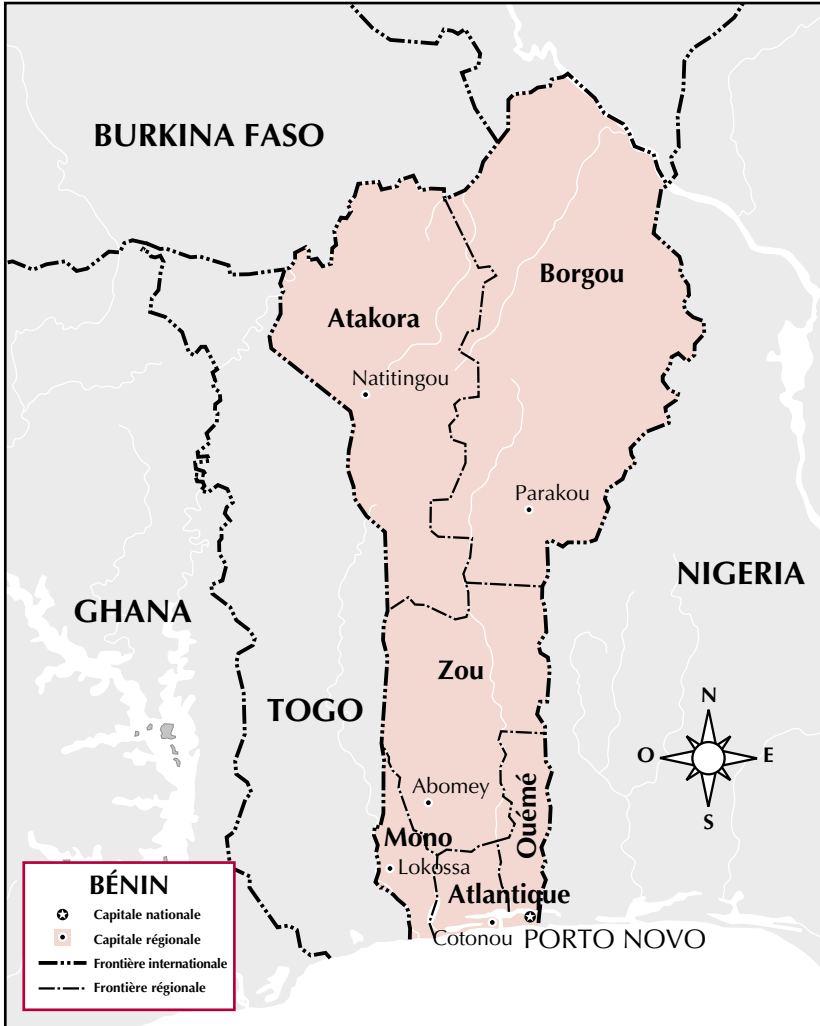
- Accord. 2000. «Chronology». Dans «Paying the Price: The Sierra Leone Peace Process», Accord. 9 septembre. Consulté en février 2005. <<http://www.c-r.org/accord/s-leone/accord9/Chronol.shtml>>
- Brabazon, James. 2003. *Liberia, Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD)*. Non State Armed Actors Project. Briefing Paper No. 1. Londres: Royal Institute of International Affairs.
- CSC (Coalition to Stop the Use of Child Soldiers). 2004a. *Child Soldiers Global Report 2004*. Londres: Coalition to Stop the Use of Child Soldiers. Consulté en mai 2004. <<http://www.childsoldiers.org/resources/global-reports>>
- . 2004b. *Child Soldier Use 2003: A Briefing for the 4th UN Security Council Open Debate on Children and Armed Conflict*. Londres: Coalition to Stop the Use of Child Soldiers. Consulté en mai 2004. <[http://www.child-soldiers.org/document\\_get.php?id=697](http://www.child-soldiers.org/document_get.php?id=697)>
- Convention des droits de l'enfant. Protocole optionnel à la convention des droits de l'enfant sur l'implication des enfants dans des conflits armés. Consulté en février 2005. <<http://www.unhcr.ch/html/menu2/6/protocolchild.htm>>
- Eurostat. 2004. *Living Conditions in Europe. Statistical Pocketbook: Data 1998-2002*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. Consulté en février 2005. <[http://epp.eurostat.ec.eu.int/cache/ITY\\_OFFPUB/KS-53-03-831/EN/KS-53-03-831-EN.PDF](http://epp.eurostat.ec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-53-03-831/EN/KS-53-03-831-EN.PDF)>
- GlobalSecurity.org. Consulté en février 2005. <<http://www.globalsecurity.org/military/world/para/lurd.htm>>
- Global Witness. 2003. *The Usual Suspects: Liberia's Weapons and Mercenaries in Côte d'Ivoire and Sierra Leone*. Londres: Global Witness. Mars.
- HRW (Human Rights Watch). 2002. *Back to the Brink: War Crimes by Liberian Government and Rebels*. Vol. 14, n° 4. New York: HRW. Mai.
- . 2004. *How to Fight, How to Kill: CAFF in Liberia*. Vol. 16, n° 2. New York: HRW. Février.
- ICG (International Crisis Group). 2003a. *Guinée: Incertitudes autour d'une fin de règne*. Rapport Afrique n° 74. Freetown et Bruxelles: ICG. 19 décembre.
- . 2003b. *Liberia: Security Challenges*. Africa Report n° 71. Freetown et Bruxelles: ICG. 3 novembre.
- . 2003c. *Sierra Leone: The State of Security and Governance*. Africa Report n° 67. Freetown et Bruxelles: ICG. 2 septembre.
- . 2004. *Rebuilding Liberia: Prospects and Perils*. Africa Report n° 75. Freetown et Bruxelles: ICG. 30 janvier.
- Fornah, J. S., Patrick Macarthy, S. T. Sawaneh, Ansumana Sillah, Robin Nandy, et Les Roberts. 2001. *Mortality in Kenema District, Sierra Leone: A Survey Covering Jan. 2000-Jan. 2001*. New York: International Rescue Committee.
- Itano, Nicole. 2003. *Small Boys with Florescent Firearms and the Leaders Behind Them: Charles Taylor and the Rebels who Unseated him*. African Security Analysis Programme. Occasional Paper. Pretoria: Institute for Security Studies. 18 octobre.



- CNDDR (Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation, la réhabilitation et la réintégration). 2004. *Rapport consolidé du DDDR*, 24 novembre.
- McIntyre, Angela, Emmanuel Kwesi Aning, et Proper Nii Nortey Addo. 2002. «Politics, War and Youth Culture: An Alternative Interpretation». *African Security Review*, vol. 11, n° 3. Consulté en avril 2005. <<http://www.iss.co.za/Pubs/ASR/11No3/McIntyre.html>>
- Richards, Paul. 1996. *Fighting for the Rainforest: War, Youth and Resources in Sierra Leone*. Oxford: The International African Institute.
- Rippon, Thomas J. and Stan Willow. 2004. «Sierra Leone: A Model for a Program for Action for a Culture of Peace». *OJPCR: The Online Journal of Peace and Conflict Resolution*. Vol. 6, n° 1. Fall, p. 152-69. Consulté en février 2005. <[http://www.trinstitute.org/ojpcr/6\\_1tripwil.htm](http://www.trinstitute.org/ojpcr/6_1tripwil.htm)>
- Small Arms Survey 2005. «Sourcing the Tools of War: Small Arms Transfers to Conflict Zones». Dans *Small Arms Survey 2005: Weapons at War*.
- UN-HABITAT (Programme des Nations unies pour les établissements humains). 1999. «Sierra Leone», «Liberia», «Guinée». Consulté en février 2005. <<http://www.unhabitat.org/harbrdd/condtions/wafrica/sierra/.htm>>, <... /liberia.htm>, <... /guinea.htm>
- UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1997. *Les Principes du Cap et les bonnes pratiques concernant l'enrôlement d'enfants dans les forces armées et la démobilisation ainsi que la réintégration sociale des enfants soldats en Afrique*. Le Cap: UNICEF. 27-30 avril.
- . 2001. *Pas d'armes s'il vous plaît: Nous sommes des enfants*. New York: UNICEF.
- UNMIL (Mission des Nations unies au Liberia). 2004. *UNMO SITREP*. 24 novembre. (Rapport de situation inédit reçu de l'UNMIL).
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2000. *Rapport de la Mission du Conseil de sécurité en Sierra Leone*. S/2000/992 du 16 octobre. Consulté en février 2005. <[http://www.afrol.com/Countries/Sierra\\_Leone/documents/sec\\_council\\_2000.htm](http://www.afrol.com/Countries/Sierra_Leone/documents/sec_council_2000.htm)>
- . 2001. *Lettre du 26 octobre 2001 émanant du président du Comité du Conseil de sécurité constitué à la suite de la résolution 1343 (2001) concernant le Liberia, adressée au président du Conseil de sécurité*. S/2001/1015 du 26 octobre.
- . 2002a. *Lettre du 19 avril 2002 émanant du président du Comité du Conseil de sécurité constitué à la suite de la résolution 1343 (2001) concernant le Liberia, adressée au président du Conseil de sécurité*. S/2002/470 du 19 avril.
- . 2002b. *Lettre du 24 octobre 2002 émanant du président du Comité du Conseil de sécurité constitué à la suite de la résolution 1343 (2001) concernant le Liberia, adressée au président du Conseil de sécurité*. S/2002/1115 du 25 octobre.
- . 2004. *Vingt-et-unième rapport du Secrétaire général concernant la mission des Nations unies en Sierra Leone*. S/2004/228 du 19 mars.
- Watch List (Watch List on Children and Armed Conflict). 2004. *Nothing Left to Lose: The Legacy of Armed Conflict and Liberia's Children*. New York: Women's Commission for Refugee Women and Children.

## **PARTIE 2**

**GROUPES ARMÉS ET ARMES LÉGÈRES DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEDEAO (1998-2004)**



# BÉNIN

## APERÇU

Après une série de coups d'Etat militaires fomentés après l'indépendance, le major Mathieu Kérékou a pris le pouvoir en 1972 et amené progressivement le Bénin à un régime civil. Malgré sa défaite aux élections de 1991, il est retourné au pouvoir après des élections multipartites paisibles en 1996<sup>1</sup>. Aujourd'hui, le pays jouit d'un système politique demeuré ouvert et pluraliste. Toutefois, la stabilité future dépend dans une large mesure de l'économie du pays qui est chancelante, ce qui a contribué aux niveaux croissants de banditisme armé et de trafic d'armes<sup>2</sup>. Kérékou a été réélu en 2001; les prochaines élections présidentielles étant prévues pour 2006.

## PERSPECTIVES

Contrairement à d'autres pays de la sous-région, le Bénin ne connaît pas, à l'heure actuelle, des problèmes sérieux causés par les personnes déplacées au sein même du pays ou par des réfugiés<sup>3</sup>. Mais l'insécurité liée aux armes de petit calibre pourrait gagner en importance. Tout au long de l'année 2004, le banditisme a connu une recrudescence, entraînant notamment le problème majeur des

barrages routiers sur la nationale reliant Cotonou à Malanville. Bien que les déplacements pendant la journée soient relativement sûrs, chaque nuit, des policiers armés escortent deux convois dans chaque sens, car sans cette mesure de protection, le trajet serait devenu trop dangereux<sup>4</sup>.

Heureusement (pour le Bénin, du moins), un grand nombre des armes qui circulent dans le pays n'y restent pas. Par exemple, les Réseaux d'information régionaux intégrés (IRIN) des Nations unies ont signalé que, en 2000, le Bénin a intercepté un transport de 1.000 cartouches de munitions entre le Burkina Faso et le Nigeria et arrêté le chef d'un réseau impliqué dans le trafic d'armes de petit calibre<sup>5</sup>. Divers communiqués de presse suggèrent, toutefois, que le Bénin reste un point de transit pour les armes et les munitions destinées au Nigeria<sup>6</sup>. En août 2003, le Nigeria a d'ailleurs fermé unilatéralement sa frontière avec le Bénin en réaction aux problèmes de contrebande et de vols à main armée<sup>7</sup>. La frontière a été rouverte par la suite, mais le problème subsiste.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

RDC	République démocratique du Congo
IRIN	United Nations Integrated Regional Networks – Réseaux d'information régionaux intégrés des Nations unies

## NOTES

1. BBC News (2004).
2. D'autres rapports attribuent l'augmentation des délits au ralentissement de l'économie, notamment après l'arrêt en 2003, du commerce illégal de voitures d'occasion avec le Nigeria (IRIN, 2004).
3. A la fin de l'année 2003, le Bénin accueillait environ 5.000 réfugiés, dont plus de 1.000 du Togo, 1.000 de la République du Congo, près de 1.000 de la République démocratique du Congo (RDC) et environ 2.000 d'autres pays (USCR, 2004).
4. IRIN (2004).
5. IRIN (2002).
6. Divers reportages extraits de la *NISAT Black Market Archive* (Archives du marché noir NISAT) sont disponibles sur <<http://www.nisat.org>>. Voir aussi Radio Kaduna Nigeria (2003); Bah (2004, p. 36).
7. GdN (2003).

## BIBLIOGRAPHIE

- Bah, Alhaji. 2004. «Micro-disarmament in West Africa: The ECOWAS Moratorium on Small Arms and Light Weapons». *African Security Review*, vol. 13, n° 3, p. 33-46.
- BBC (British Broadcasting Corporation) News. 2004. *Country Profile: Benin*. Consulté en avril 2005. <[http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/country\\_profiles/1064527.stm](http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/country_profiles/1064527.stm)>
- GdN (Gouvernement du Nigeria). 2003. «Government Closes Border with Benin Republic». *Nigeriafirst*. 11 août. Consulté en avril 2005. <[http://www.nigeriafirst.org/article\\_934.shtml](http://www.nigeriafirst.org/article_934.shtml)>
- IRIN (Réseaux d'information régionaux intégrés des Nations unies). 2002. «Benin: Gendarmes seize Nigeria-bound ammunition». 5 février. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=20408>>
- . 2004. «Benin: Growing banditry forces traffic to travel in armed convoys». 10 septembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=43119>>
- Radio Kaduna Nigeria. 2003. «Nigeria: Customs Authorities Recover Arms, Ammunition Smuggled from Benin». Kaduna. 17 novembre. Consulté en avril 2005. <<http://worldnews.xignite.com/xWorldNews.aspx?articleid=AFP20031118000189>>
- USCR (United States Committee for Refugees – Comité des Etats-Unis pour les réfugiés). 2004. *World Refugee Survey 2004. Country Report: Benin*. Consulté en mars 2004. <<http://www.refugees.org/countryreports.aspx?id=70>>



# BURKINA FASO

## APERÇU

L'histoire post-coloniale du Burkina Faso est marquée par de nombreux coups d'Etat militaires. Le dernier en date s'est produit en 1987 et a entraîné la prise du pouvoir de Blaise Compaoré, l'actuel président du pays. Depuis lors, Compaoré a permis au pays de retrouver un régime civil et introduit des élections multipartites qu'il a remportées à deux reprises (en 1991 et à nouveau en 1998). Le pays a soutenu des groupes armés opérant ailleurs sur le continent, dont l'Angola<sup>1</sup>, la Côte d'Ivoire<sup>2</sup>, le Liberia<sup>3</sup> et la Sierra Leone<sup>4</sup> mais aucun groupe armé n'est actif à l'intérieur des frontières du Burkina Faso. Les relations diplomatiques avec d'autres voisins sont également tendues. La Mauritanie a accusé le Burkina Faso d'avoir apporté son aide à deux officiers de l'armée lors d'une tentative de coup d'Etat en 2003. Le Burkina Faso nie farouchement toute implication, mais les responsables mauritaniens restent mécontents<sup>5</sup>. Au sein du Burkina Faso, des tensions éclatent périodiquement entre les éleveurs de bétail et les agriculteurs qui se partagent les terres à l'est de la capitale, Ouagadougou. En juillet 2004, huit personnes sont mortes lors d'affrontements entre les Fulani, éleveurs de

bétail, et les Gourmantche, propriétaires fonciers. Des «armes et des machettes» ont été utilisées à ces occasions<sup>6</sup>.

## PERSPECTIVES

Depuis 1991, l'opposition a boycotté les élections présidentielles et parlementaires ou a protesté contre celles-ci d'une autre façon<sup>7</sup>. De nombreux Burkinabé espéraient que Compaoré remporte un troisième mandat en 2005 (même si la durée de ce mandat est limitée à 5 ans cette fois) et qu'il sorte victorieux des élections. Mais l'avenir semble moins brillant pour la majorité des Burkinabé. La crise ivoirienne a eu de profondes ramifications au Burkina Faso. Plusieurs centaines de milliers de Burkinabé ont cessé d'envoyer chez eux des fonds bien nécessaires. Pour aggraver le tout, on craint que plus de 10% des 3 millions de Burkinabé, ou presque, qui travaillent en Côte d'Ivoire, ne soient rentrés chez eux<sup>8</sup>, représentant ainsi un fardeau sans précédent pour leurs familles et pour l'Etat<sup>9</sup>. Enclavé, le Burkina Faso n'utilise plus les ports de la Côte d'Ivoire pour ses expéditions ou ses transports<sup>10</sup>, ce qui crée des coûts supplémentaires pour une économie déjà fragile. Etant donné les intrusions de Compaoré dans les guerres civiles et les soulèvements d'autres pays, le sentiment de marginalisation de l'opposition politique, les batailles



économiques qu'affronte le pays et la facilité avec laquelle des armes de petit calibre peuvent être achetées dans la région, des groupes armés pourraient très bien se constituer au Burkina Faso.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

MPCI	Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire
RUF	Revolutionary United Front – Front révolutionnaire uni
UNITA	União Nacional Para a Independência Total de Angola – Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola

## NOTES

1. En mars 2000, la Commission Fowler a accusé le Burkina Faso de violer l'embargo sur les armes du Conseil de sécurité des Nations unies en Angola en détournant des armes en direction de l'União Nacional Para a Independência Total de Angola (UNITA). Voir Conseil de sécurité des Nations unies (2000a, par. 21-22).
2. Beaucoup pensent que Compaoré a soutenu le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI). Voir par exemple, ICG (2003a, p. 17, note de fin 123; 2003b, p. 12-14); HRW (2003). Voir aussi le chapitre «Côte d'Ivoire» dans la Partie 2.
3. Voir par exemple, Huband (1998, p. 92); Global Witness (2002, p. 8-9); Conseil de sécurité des Nations unies (2000b, par. 203-204). Voir aussi le chapitre «Liberia» dans la Partie 2.
4. Le Burkina Faso a fourni des armes au Revolutionary United Front (RUF) (Berman, 2000, p. 3-10; Conseil de sécurité

- des Nations unies, 2000b, par. 194-95, 203-11; BBC News, 2003). Voir aussi le chapitre «Sierra Leone» dans la Partie 2.
5. IRIN (2004c).
  6. IRIN (2004b).
  7. Szajkowski (2004, p. 49).
  8. Avant la crise ivoirienne, 2,8 millions de Burkinabé travaillaient en Côte d'Ivoire (WANEP et FEWER, 2003). Le HCR (2003, p. 225) estime que 365.000 de ces travailleurs sont rentrés chez eux.
  9. IRIN (2005). En 2004, le Burkina Faso a également accueilli 466 réfugiés dont la plupart résidaient à Ouagadougou (UNOCHA, 2004, p. 9; USCR, 2001).
  10. IRIN (2004a).

## BIBLIOGRAPHIE

- BBC News. 2003. «Burkinabé Paper Says Ties with Côte d'Ivoire Still Cold Despite Meetings». *World/Africa*. Londres: BBC. 23 mai.
- Berman, Eric G. 2000. *Re-armament in Sierra Leone: One Year After the Lomé Peace Agreement*. Article hors-série n° 1. Genève: Small Arms Survey.
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2000a. *Rapport final des experts des Nations unies sur les violations des sanctions du Conseil de sécurité contre l'UNITA*. («Rapport Fowler»). S/2000/203 du 10 mars.
- . 2000b. *Rapport des experts désignés conformément à la résolution 1306 du Conseil de sécurité des Nations unies (2000)*. S/2000/1195 du 20 décembre.
- Global Witness. 2002. *Logging Off: How the Liberian Timber Industry Fuels Liberia's Humanitarian Disaster and Threatens Sierra Leone*. Londres: Global Witness. Septembre.
- HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2003. *Rapport global du HCR 2003*. 1106/03. Genève: HCR.
- HRW (Human Rights Watch). 2003. *Côte D'Ivoire: Trapped Between Two Wars; Violence Against Civilians in Western Côte D'Ivoire*. New York: HRW. Vol. 15, n° 14A. Août. Consulté en mars 2004. <<http://www.hrw.org/reports/2003/Cotedivoire0803/Cotedivoire0803.pdf>>
- Huband, Mark. 1998. *The Liberian Civil War*. Londres: Frank Cass.
- ICG (International Crisis Group). 2003a. *Tackling Liberia: The eye of the regional storm*. Africa Report n° 62. 30 avril.
- . 2003b. *Côte d'Ivoire: The War is Not Yet Over*. Africa Report n° 72. 28 novembre.
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2004a. «Burkina Faso-Côte d'Ivoire: Le Gouvernement burkinabé accuse la Côte d'Ivoire de survols illégaux de son territoire». 6 juillet. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=42039>>
- . 2004b. «Burkina Faso: Ethnic Clashes Kill Eight in East». 5 juillet. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=42020>>
- . 2004c. «Burkina Faso-Mauritania: Ouagadougou Denies Involvement in Coup Plot». 30 août. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=42930>>
- . 2005. «Burkina Faso: Thousands of Migrants Now Living as Strangers in their

Homeland». 18 février. Consulté en 2005.

<[http://www.irinnews.org/print.asp?](http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=45657)

[ReportID=45657](http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=45657)>

Szajkowski, Bogdan, éd. 2004. *Revolutionary and Dissident Movements of the World*. 4e éd. Londres: John Harper Publishing.

UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2004. *Afrique de l'Ouest 2005 - Processus des appels consolidés*. New York et Genève: UNOCHA.

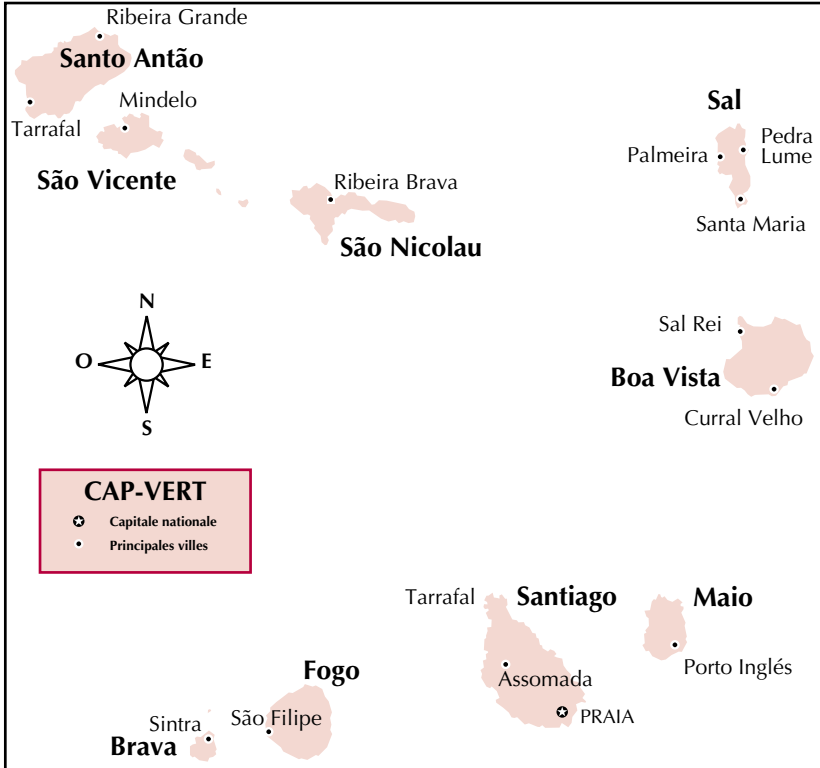
USCR (United States Committee for Refugees). 2001. *World Refugee Survey 2001 Country Report: Burkina Faso*. Consulté en mars 2004. <<http://www.uscr.org/countryreports.aspx?id=784>>

WANEP (West Africa Network for Peacebuilding) et FEWER (Forum on Early Warning and Early Response). 2003. *A Conflict Strategy Framework for West Africa: A Contribution to SIDA's Regional Strategy for West Africa*. La Haye: Unité de recherche sur les conflits, Institut néerlandais des relations internationales (Clingendael). Mai.



© PIUS UTOMI EKPEI / AFP / Getty Images

Soldat du Cap-Vert participant à un exercice de formation au maintien de la paix pour l'Afrique de l'Ouest dirigé par les Français en décembre 2004.



---

# CAP-VERT

---

## APERÇU

Le Cap-Vert, chapelet de petites îles dans l'océan Atlantique, a mené sa lutte armée pour l'indépendance contre le Portugal pour l'essentiel sur le territoire continental où se trouve aujourd'hui la Guinée-Bissau. Par conséquent, l'entrée d'armes légères dans le pays n'a pas constitué un problème aussi important que dans bien d'autres guerres de libération. L'isolement géographique du Cap-Vert a également protégé ce minuscule Etat îlien des conflits sous-régionaux qui ont déferlé sur des pays partageant des frontières poreuses avec leurs voisins ravagés par la guerre. Comparé aux problèmes de la pauvreté croissante<sup>1</sup>, de l'usage de stupéfiants et de la prostitution infantile<sup>2</sup>, le trafic d'armes légères n'est pas un problème important pour le pays, même si des rapports récents indiquent que les vols à main armée sont en augmentation<sup>3</sup>. Etant donné que le gouvernement du Cap-Vert ne pense pas connaître de problème d'armes légères, il a choisi de renoncer à la mise sur pied d'une commission nationale<sup>4</sup>. Toutefois, il possède une structure parallèle reconnue par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)<sup>5</sup>.

## PERSPECTIVES

Récemment, le Cap-Vert a également connu une recrudescence de violence armée et de maux sociaux, même si, depuis 1992, il a été le siège d'une démocratie multipartite qui fonctionne et si les militaires restent bien à l'écart des débats politiques. Sa réputation de point de transbordement critique de stupéfiants comme la cocaïne, l'héroïne et le cannabis, amenés en contrebande d'Amérique latine vers l'Afrique de l'Ouest et l'Europe<sup>6</sup>, incite à penser que les infrastructures existantes pourraient soutenir un trafic d'armes si la demande augmentait. En effet, ceux qui se livrent au trafic d'armes et de stupéfiants ont tendance à se fier aux traditionnels itinéraires de contrebande<sup>7</sup>.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

CEDEAO Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

## NOTES

1. IRIN (2003).
2. IRIN (1999).
3. Correspondance écrite avec Mohamed Lamine Coulibaly, conseiller régional pour la résolution des conflits, Oxfam GB, 11 janvier 2005. Cette situation est due en partie à la position de l'île, liaison aérienne directe unique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique latine via le Brésil, pays exportateur de stupéfiants qui accueille également de nombreux Cap-Verdiens (Reeve, 2004).
4. Correspondance écrite avec Carlos Reis, conseiller du ministre de la Défense du Cap-Vert, 1er avril 2005.
5. Bah (2004, p. 37).
6. Reeve (2004).
7. Certaines armes auraient été amenées en contrebande dans la région de la Casamance, au Sénégal. Voir Ebo (2003, p. 33).

## BIBLIOGRAPHIE

- Bah, Alhaji. 2004. «Micro-disarmament in West Africa: The ECOWAS Moratorium on Small Arms and Light Weapons». *African Security Review*, vol. 13, n° 3, p. 33-46.
- Ebo, Adedeji, avec Laura Mazal. 2003. *Small Arms Control in West Africa*. West Africa series n° 1. Londres: International Alert, Security and Peacebuilding Programme. Octobre. Consulté en mars 2004. <[http://www.internationalalert.org/pdf/pubsec/MISAC\\_west\\_africa\\_english.pdf](http://www.internationalalert.org/pdf/pubsec/MISAC_west_africa_english.pdf)>
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 1999. «Cap-Vert: Usage de stupéfiants et prostitution infantile». 16 avril. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=15226>>
- . 2003. «Cap-Vert: Augmentation de la pauvreté dans les îles malgré une croissance économique soutenue». 24 novembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=38060>>
- Reeve, Richard. 2004. «Senegambia's Trafficking Hubs». *Jane's Intelligence Review*, vol. 16, n° 3. 1er mars, p. 26-29.



© REUTERS / Luc Gnago

Cherif Ousmane, l'un des commandants en chef des rebelles ivoiriens, à la tête de ses troupes sur le fleuve Cavally au cours d'une patrouille - le 17 mai 2003.





# CÔTE D'IVOIRE

## APERÇU

Après le décès du président fondateur Félix Houphouët-Boigny le 7 décembre 1993, la Côte d'Ivoire a plongé dans une lutte pour le pouvoir et une instabilité politique récurrente. Les controverses à propos des lois restrictives sur la nationalité et leurs implications pour l'éligibilité aux élections nationales, qui ont entraîné la disqualification de leaders importants comme Alassane Ouattara du Rassemblement des républicains (RDR), ont augmenté les tensions qui ont culminé avec le renversement du président Henri Konan Bédié par le général Robert Gueï en décembre 1999. Des affrontements mortels ont suivi les résultats contestés des élections présidentielles de 2000<sup>1</sup>. La Cour suprême de Côte d'Ivoire a finalement déclaré Laurent Gbagbo vainqueur devant son principal adversaire, le général Gueï. Toutefois, la situation est restée dangereusement instable.

Le 19 décembre 2002, un groupe d'environ 800 soldats des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) a lancé une tentative de coup d'Etat contre le président Gbagbo, au cours duquel le général Gueï a été tué. Après la prise manquée d'Abidjan, capitale commerciale du pays, les mutins se sont

retirés au nord de la ville de Bouaké, à environ 100 km au nord de la capitale politique, Yamoussoukro, où ils ont été rejoints par des soldats et des civils mécontents. En septembre dernier, ils ont formé le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI)<sup>2</sup>. Les troupes françaises ont empêché les rebelles de s'emparer de ces deux capitales, mais le MPCI s'est emparé d'autres villes dans les régions du Nord et du Centre. Finalement, le groupe a proclamé un cessez-le-feu le 17 octobre 2002. Le 28 novembre 2002, cependant, deux autres groupes rebelles ont émergé: le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la justice et la paix (MJP). Ceux-ci se sont emparés de villes de la région occidentale. Finalement, le MJP et le MPIGO ont conclu un cessez-le-feu avec le gouvernement ivoirien le 13 janvier 2003 à Lomé.

Le 24 janvier 2003, à Linas-Marcoussis, en France, les trois groupes rebelles sont parvenus à un accord avec l'ensemble des partis politiques importants de Côte d'Ivoire afin de créer un nouveau «gouvernement de réconciliation nationale» qui comportait des représentants des mouvements rebelles, unifiés désormais sous le nom commun de «Forces nouvelles». Le programme du gouvernement de réconciliation comportait la préparation d'élections nationales

transparentes, une enquête sur les violations des droits de l'homme, l'organisation du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR) d'ex-rebelles, de même que la restructuration de la FANCI, forte de 20.000 hommes<sup>3,4</sup>. Le 4 avril 2004, l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) était mise sur pied avec un mandat pour la surveillance du cessez-le-feu et pour aider le nouveau gouvernement à mener à bien le programme DDR<sup>5</sup>. La Mission en Côte d'Ivoire (ECOMICI) de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), forte de 1.300 personnes, fut rapidement «intégrée aux Casques bleus» de l'ONUCI dont les forces sous mandat s'élèvent à 6.240 hommes<sup>6</sup>. On estime que 4.000 soldats français sont stationnés en dehors de la mission des Nations unies, mais que ces soldats peuvent fournir un soutien à l'ONUCI en tant que force d'intervention rapide<sup>7</sup>.

La mise en œuvre de l'accord de Linas-Marcoussis a toutefois été lente et difficile, ce qui a entraîné la suspension de la participation de Forces nouvelles au gouvernement de réconciliation en septembre 2003 puis en mars 2004<sup>8</sup>. Des leaders d'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO et des Nations unies ont obtenu par médiation une série de réunions entre les signataires de Marcoussis afin de tenter de relancer le processus de paix. Ceci a entraîné la signa-

ture de l'accord dit d'Accra III le 30 juillet et la reprise de ses fonctions par le gouvernement de réconciliation. Accra III a appelé le président Gbagbo à entreprendre, avant la fin septembre, des réformes constitutionnelles élargissant les critères d'éligibilité à la présidence, toutes les parties s'engageant à entamer le programme DDR avant le 15 octobre 2004<sup>9</sup>.

Aucune de ces dates limites n'a toutefois été respectée et les ministres de Forces nouvelles ont suspendu leur participation le 28 octobre 2004<sup>10</sup>.

## GROUPES ARMÉS

### *Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI)*

#### **Origines/composition:**

Ce groupe rebelle a été constitué peu après la tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002 avec comme objectifs spécifiques la démission du président Gbagbo par la force, la tenue d'élections, y compris nationales, la révision de la constitution et la fin de la domination par le Sud<sup>11</sup>. A l'origine, le mouvement était composé de mutins de l'armée impliqués dans la tentative de coup d'Etat de septembre 2002<sup>12</sup>. Un certain nombre de personnes originaires du Nord se sont ralliées au mouvement après que le MPCI eut obtenu le contrôle

de la moitié nord du pays. Des membres des groupes ethniques occidentaux comme les Yacouba<sup>13</sup>, et des étrangers originaires du Mali et du Burkina Faso, les ont également rejoints<sup>14</sup>. On affirme que le MPCCI aurait aussi recruté des vétérans des combats libériens provenant de camps de réfugiés au Ghana<sup>15</sup>. Les membres du MPCCI étaient passés de 800 combattants en 2002 à 5.000 au début de l'année 2003<sup>16</sup>, après la formation de coalition globale des Forces nouvelles en compagnie du MJP et du MPIGO. Avant la fin de l'année 2003, le MPCCI comprenait, selon les estimations, 7 à 10.000 combattants et plus de 1.000 chasseurs «dozo» traditionnels recrutés dans le nord du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali<sup>17</sup>.

#### **Dirigeants:**

Guillaume Soro, ex-leader de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) (voir Jeunes Patriotes) est le leader politique et le secrétaire général du MPCCI. Louis Dacoury-Tabley est un autre leader politique important: jusqu'en 1999, il était le bras droit de Gbagbo et avait été un membre influent du Front populaire ivoirien (FPI) du président ivoirien<sup>18</sup>. Plusieurs commandants militaires locaux détiennent des postes importants dont Chérif Ousmane, «l'homme fort» de Bouaké. La plupart des commandants du MPCCI étaient au départ des membres de la FANCI ou sous les ordres du sergent

chef Ibrahim Coulibaly (également connu sous le nom de «IB») dans la garde présidentielle sous la junte de Gueï. Au cours des années 2001 et 2002, beaucoup de ces membres furent exilés à Ouagadougou<sup>19</sup>.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Les régions septentrionale et centrale du pays, en particulier les villes de Bouaké et de Korhogo.

#### **Sources de financement/soutien:**

Le MPCCI a utilisé des ressources de territoires conquis (cacao, coton) pour financer sa rébellion<sup>20</sup>. Une aide financière aurait également été apportée par l'ex-président libérien Charles Taylor<sup>21</sup>, de riches hommes d'affaires proches du RDR de Ouattara, des réseaux politico-financiers proches du président du Burkina Faso et des multinationales françaises ainsi que des négociants en cacao<sup>22</sup>. En 2002-2003, de nombreux rapports mettaient le doigt sur le Burkina Faso comme pays soutenant le MPCCI<sup>23</sup>. Dacoury-Tabley, en particulier, s'est rendu à Ouagadougou avant le coup d'Etat et y avait développé d'étroites relations avec le président burkinabé Blaise Compaoré pendant les années où ce dernier finançait le FPI<sup>24</sup>. Certains fonds provenaient de vols à main armée, en particulier des hold-ups commis dans des succursales de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Le 27 août, à Abidjan, le MPCCI s'emparait de plus de 2 mil-

liards de francs CFA, soit 3,87 millions USD<sup>25</sup>.

**Situation actuelle:**

Après l'accord de paix de Linas-Marcoussis le 24 janvier 2003, le groupe a rejoint la coalition globale des Forces nouvelles qu'il domine largement aujourd'hui.

***Mouvement populaire ivoirien pour le Grand Ouest (MPIGO)***

**Origines/composition:**

Le 28 novembre 2002, le MPIGO émergeait dans l'ouest du pays pour venger la mort du général Gueï<sup>26</sup> et pour défendre les droits du groupe ethnique Yacouba<sup>27</sup>. Plusieurs commandants en chef du président libérien Charles Taylor organisèrent le groupe qui comportait également des Ivoiriens qui avaient combattu auparavant pour le général Gueï<sup>28</sup>. Le MPIGO était principalement composé de Yacouba anglophones<sup>29</sup> dont beaucoup étaient des Sierra-Léonais et des Libériens<sup>30</sup>. Le groupe affirmait ne pas être lié par le cessez-le-feu d'octobre 2000 signé entre le MPCCI et le gouvernement. En 2003, les forces totales combinées du MPIGO et du MJP étaient estimées à environ 2.000 hommes<sup>31</sup>.

**Dirigeants:**

N'dri N'Guessan, également connu sous le nom de Félix Doh (MPIGO), a signé l'accord du cessez-le-feu du 13 janvier 2003. Doh a été tué en avril 2003<sup>32</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Le MPIGO a attaqué des villes et des villages dans la partie occidentale du pays<sup>33</sup> et le groupe a contrôlé les zones autour de Binhouye. En novembre 2002, les insurgés se sont emparés de la ville de Danane dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire (à proximité de la frontière libérienne). Ensuite, ils ont pris le contrôle de Bangolo, ville située à 40 km au sud de Man<sup>34</sup> mais n'ont pu s'emparer du port de San Pedro (vital pour les exportations de cacao et de café)<sup>35</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

On affirme que le Libérien Charles Taylor aurait formé et armé le MPIGO<sup>36</sup>. Alors que le MPIGO, le MJP et le MPCCI ont souvent collaboré, des analystes observent que Taylor a créé et soutenu activement le MPIGO de manière à constituer un tampon stratégique contre le MPCCI. Ce dernier comptait dans ses rangs plusieurs Libériens armés qui s'étaient opposés à sa présidence dans le passé<sup>37</sup>. Avec ses forces, le chef de guerre sierra-léonais Sam Bockarie, qui s'était séparé brièvement du Front révolutionnaire uni (RUF) en Sierra Leone, aidait aussi le MPIGO jusqu'à une date qui se situe peu après le décès de Félix Doh en avril 2003<sup>38</sup>.

**Situation actuelle:**

Le MPIGO a signé un accord de cessez-le-feu avec les troupes françaises et l'accord de paix de Linas-

Marcoussis en janvier 2003<sup>39</sup>, après quoi il est devenu partie intégrante de la coalition des Forces nouvelles.

### ***Mouvement pour la justice et la paix (MJP)***

#### **Origines/composition:**

Le 28 novembre 2002, le MJP émergeait en même temps que le MPIGO; l'un et l'autre avaient des objectifs similaires<sup>40</sup>. Comme le MPIGO, le groupe affirmait qu'il n'était pas lié par le cessez-le-feu d'octobre 2002 signé entre le MPCCI et le gouvernement. Les leaders du MJP déclarèrent qu'ils s'étaient séparés du MPCCI après que ce dernier eut engagé des pourparlers de paix avec le gouvernement, même si certains affirment que le MJP aurait gardé des liens étroits avec la direction du MPCCI<sup>41</sup> et coopéré à plusieurs occasions avec le mouvement de Soro<sup>42</sup>. Le MJP était composé de Sierra-Léonais et de Libériens<sup>43</sup> ainsi que de chasseurs «dozo» traditionnels<sup>44</sup>. En 2003, l'effectif combiné total du MPIGO et du MJP était estimé à environ 2.000 hommes<sup>45</sup>.

#### **Dirigeants:**

Le commandant Gaspard Déli (MJP) a signé l'accord du cessez-le-feu le 13 janvier 2003.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Le MJP était présent autour de la ville de Man<sup>46</sup>.

#### **Sources de financement/soutien:**

Bien qu'on soupçonne Charles

Taylor d'avoir créé et soutenu le MPIGO et le MJP<sup>47</sup>, on pense que ce dernier entretenait des liens très étroits avec le MPCCI<sup>48</sup> alors que le MPIGO était signalé comme étant plus proche de Taylor<sup>49</sup>.

#### **Situation actuelle:**

En janvier 2003, le MJP a signé un accord de cessez-le-feu avec les troupes françaises ainsi que l'accord de paix de Linas-Marcoussis<sup>50</sup>, et a rejoint la coalition rebelle des Forces nouvelles.

### ***Forces nouvelles***

#### **Origines/composition:**

Peu après l'accord de Linas-Marcoussis de 2003, le MPCCI, le MPIGO et le MJP ont uni leurs forces sous le couvert du mouvement des Forces nouvelles. En pratique toutefois, le MPCCI domine largement le groupe. Ceci est dû au fait que le MJP et le MPIGO ont été fortement affaiblis par la chute du président libérien Charles Taylor en août 2003 et par des luttes de pouvoir au sein des Forces nouvelles proprement dites, en particulier entre le MPCCI et le MPIGO<sup>51</sup>. Entre février et avril 2003, Chérif Ousmane du MPCCI, a mené plusieurs opérations destinées à purger les Forces nouvelles des mercenaires sierra-léonais et libériens soutenus par Taylor qui, apparemment, commettaient de trop nombreux abus, étaient trop indisciplinés et vendaient des territoires à l'ennemi.

Ceci a coïncidé avec l'assassinat controversé de Félix Doh, leader du MPIGO, le 28 avril<sup>52</sup>. Fin 2004, les Forces nouvelles comprenaient 20.000<sup>53</sup> à 26.000 hommes selon les estimations<sup>54</sup>.

#### **Dirigeants:**

Guillaume Soro est le secrétaire général des Forces nouvelles. Soro (MPCI), Gaspard Déli (MJP) et Ben Souck (MPIGO) ont signé l'accord dit d'Accra III le 30 juillet 2004<sup>55</sup>. Le sergent chef Ibrahim (alias «IB») Coulibaly, haut commandant militaire du MPCI, exilé au Burkina Faso, puis en France<sup>56</sup>, a été le principal opposant de Soro au sein des Forces nouvelles. Il semble que Soro ait conquis le pouvoir après l'arrestation d'IB à Paris en août 2003 et les affrontements mortels entre factions pro-Soro et pro-IB à Khorogo et Bouaké en juin 2004. Ces affrontements ont causé au moins 22 morts, y compris la mort de partisans clés d'IB<sup>57</sup>. Après ces incidents, selon certains rapports, IB aurait abandonné sa ligne dure initiale et se serait rapproché de Gbagbo<sup>58</sup>.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Les Forces nouvelles contrôlent effectivement la moitié septentrionale du pays, au nord de la «zone de confiance» contrôlée par l'ONUCI et les Français et y fournissent des services administratifs et sociaux de base. Leurs principales places fortes sont Bouaké (leur quartier général militaire effectif), Man et Danane.

#### **Sources de financement/soutien:**

Les barrages routiers gérés par les Forces nouvelles, qui prélèvent des droits d'un montant compris entre 180 et 270 USD pour les camions qui se rendent de Bouaké à Khorogo, constituent une importante source de financement<sup>59</sup>. Les rebelles ont également dérobé 20 milliards de francs CFA (qui, à l'époque, valaient 38,73 millions USD) dans une banque de Bouaké en septembre 2003<sup>60</sup>, que Soro aurait utilisés pour verser un revenu mensuel de 5.000 francs CFA (9,68 USD) aux membres du MPCI<sup>61</sup>.

#### **Situation actuelle:**

Actif.

#### ***Groupe des patriotes pour la paix (GPP/CPP/FLN)***

#### **Origine/composition:**

Le Groupe des patriotes pour la paix (GPP), également connu sous le nom de Convention des patriotes pour la paix (CPP) ou Front de libération nationale (FLN), est une organisation générique comprenant une demi-douzaine de milices pro-gouvernementales<sup>62</sup>, qui ont émergé au cours de la crise de septembre 2002 pour soutenir le président Gbagbo. Bien que l'on pense que ce groupe inclue certains membres du Bété, le groupe ethnique du président Gbagbo<sup>63</sup>, des experts soulignent que le GPP n'a pas une orientation aussi ethnique que d'autres groupes de milices comme le FSCO ou le FLGO (voir ci-

après)<sup>64</sup>. Vers la fin de 2003, on estimait que le GPP était constitué d'environ 6.000 jeunes Ivoiriens, organisés en unités de 500 à 700 hommes<sup>65</sup>.

**Dirigeants:**

Moussa Touré Zeguen et Charles Groguhé (ex-leader de la FESCI)<sup>66</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Le GPP a été actif dans tout le sud de la Côte d'Ivoire, en particulier dans le district Adjame d'Abidjan. Début 2005, toutefois, des autobus auraient transporté des membres du GPP depuis Abidjan vers la partie occidentale du pays<sup>67</sup>. Il est important de relever que ces mouvements ont coïncidé avec l'attaque perpétrée le 28 février 2005 contre les positions des Forces nouvelles à Lougoulé (au nord-ouest d'Abidjan) par environ 100 hommes armés faisant partie du Mouvement ivoirien pour la libération de l'ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI) dont on n'avait jamais entendu parler<sup>68</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

Les forces gouvernementales et de sécurité ivoiriennes soutiendraient le GPP<sup>69</sup>. Fin octobre 2004, d'anciens officiers de la FANCI auraient assuré la formation, y compris le manie- ment d'armes à feu militaires, de quelque 1.600 volontaires du GPP dans un camp d'entraînement situé dans le district Adjame d'Abidjan<sup>70</sup>. Groguhé a affirmé que le GPP était lourdement armé et soutenu par de nombreuses élites militaires et politi-

ques<sup>71</sup>. Zeguen, d'autre part, affirme que le GPP est «non armé», bien qu'il admette que les armes soient «partout» et faciles à trouver<sup>72</sup>.

**Situation actuelle:**

Actif. Le GPP n'était pas inclus dans le processus de Linas-Marcoussis<sup>73</sup>, mais l'accord dit d'Accra III a étendu la couverture du programme DDR à tous les paramilitaires et à toutes les milices.

***Front pour la sécurité du Centre-Ouest (FSCO)***

**Origines/composition:**

Le Front pour la sécurité du Centre-Ouest (FSCO), fort de 14.000 hommes, constitue une autre milice pro-Gbagbo qui a émergé au cours de la crise de septembre 2002<sup>74</sup>. Comme on l'a indiqué précédemment, ce mouvement comprend de nombreux Bété, groupe ethnique du président Gbagbo<sup>75</sup>. Bien que soutenus, selon les dires, par des cercles proches de la présidence ivoirienne, ce mouvement est apparu mécontent à la mi-2004 lorsqu'il a menacé d'exclure l'entourage de Gbagbo de la ville de Gagnoa, au centre-ouest du pays<sup>76</sup>.

**Dirigeants:**

Bertrand Gnatoa<sup>77</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Le FSCO a son siège à Gagnoa<sup>78</sup>, la ville la plus proche du village natal de Gbagbo et fief électoral du président ivoirien<sup>79</sup>.



**Sources de financement/soutien:**

En mars 2004, Gnatoa affirmait que le FSCO recevait une formation de la part de la FANCI<sup>80</sup>.

**Situation actuelle:**

Actif.

***Front pour la libération du Grand Ouest (FLGO)*****Origines/composition:**

Le Front pour la libération du Grand Ouest (FLGO) est la plus importante des milices pro-Gbagbo actives dans l'extrême-ouest du pays. Cette milice est constituée d'un mélange de nationaux ivoiriens et libériens<sup>81</sup>, recrutés essentiellement parmi les Guéré ou Wê ivoiriens de l'ouest du pays et d'Abidjan, ainsi que parmi leurs cousins ethniques, les Krahn libériens (voir MODEL, ci-après)<sup>82</sup>. Des Guéré locaux ont élu des responsables à Abidjan qui auraient été impliqués dans le recrutement de jeunes hommes pour le FLGO<sup>83</sup>. On estime que le FLGO compte 7.000 hommes environ<sup>84</sup>.

**Dirigeants:**

Mao Gloféi Denis<sup>85</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Le FLGO est actif dans l'extrême-ouest du pays, en particulier dans les villes de Guiglo et Toulépleu<sup>86</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

On avance que les forces gouvernementales et de sécurité ivoiriennes soutiendraient le FLGO<sup>87</sup>. Mao Denis serait en contact régulier avec la pré-

sidence de Gbagbo. Il est également troisième adjoint du maire de Guiglo<sup>88</sup>. Il est affirmé que le FLGO s'est battu aux côtés du mouvement rebelle libérien MODEL en 2003 lors de l'affrontement final dirigé contre Charles Taylor<sup>89</sup>.

**Situation actuelle:**

Actif.

***«Jeunes Patriotes» (FESCI/UPLTCI/COJEP)*****Origines/composition:**

Le terme générique de «Jeunes Patriotes» recouvre les jeunes activistes pro-gouvernementaux ivoiriens venus de réseaux estudiantins comme la FESCI<sup>90</sup>, de même que de partis politiques comprenant le FPI au pouvoir<sup>91</sup>. L'Union pour la libération totale de la Côte d'Ivoire (UPLTCI) affirme compter plus de 70.000 membres<sup>92</sup>. Parmi les autres grands mouvements, on trouve le Congrès panafricain des Jeunes Patriotes (COJEP), fort de 25.000 membres. Bien que leurs leaders affirment généralement que leurs mouvements ne sont pas armés, ils sont en contact étroit avec des milices armées comme le GPP, le FSCO ou des unités armées plus modestes comme les Abeilles, les Gazelles, les Ninjas et les Panthères<sup>93</sup>, tandis que leurs membres représentent un important réservoir de recrutement pour ces groupes armés. Les étudiants de la FESCI, par exemple,

auraient reçu des armes et de l'argent et auraient été transportés depuis l'université, dans des autobus publics réservés, quelques jours avant la crise de novembre 2004 et l'affrontement qui en a résulté entre les troupes françaises et des groupes de Jeunes Patriotes à Abidjan<sup>94</sup>. Les mouvements patriotes recrutent leurs membres dans le grand réservoir de jeunes hommes sans emploi dans la partie méridionale du pays, lesquels sont d'accord pour participer à des manifestations pour de petites rémunérations qui vont de 1.000 à 5.000 F CFA (2 à 10 USD). Selon les estimations récentes, le nombre de Jeunes Patriotes pourrait atteindre 150.000 individus<sup>95</sup>.

**Dirigeants:**

Parmi les dirigeants importants du groupement patriote, il faut citer Serge Kuyo (FESCI), Charles Blé Goudé (COJEP, ex-dirigeant de la FESCI de 1998 à 2001), et Eujène Djué (UPLTCI, ex-dirigeant de la FESCI de 1994 à 1995).

**Zones de contrôle/d'activité:**

Les Jeunes Patriotes sont présents dans la moitié méridionale du pays, en particulier à Abidjan. Au début de 2005, toutefois, des autobus auraient transporté des Jeunes Patriotes et des membres du GPP d'Abidjan vers la partie occidentale du pays, à laquelle Blé Goudé et Djué avaient rendu visite récemment, ce qui illustre l'instabilité de cette région<sup>96</sup>. Ces mouvements semblaient coïncider avec les

attaques menées le 28 février 2005 contre les positions des Forces nouvelles à Lougoualé (nord-ouest d'Abidjan) par environ 100 hommes armés appartenant au MILOCI, de formation récente, et avec le rassemblement de 500 jeunes autour de Bangolo le 1er mars 2005<sup>97</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

Les forces gouvernementales et de sécurité ivoiriennes assureraient la formation des Jeunes Patriotes et leur fourniraient des armes<sup>98</sup>. A Abidjan, 15.000 membres de cette milice auraient reçu une formation de la part d'éléments de la FANCI, de même que de mercenaires angolais et israéliens<sup>99</sup>.

**Situation actuelle:**

Actif.

***Mercenaires libériens  
(Lima/MODEL)***

**Origines/composition:**

L'armée ivoirienne<sup>100</sup>, de même que des milices pro-gouvernementales comme le FLGO<sup>101</sup>, se sont appuyées sur des mercenaires libériens dans leur lutte contre les rebelles. Des officiers français y font allusion sous le nom de «Lima» d'après le signal d'appel radio «L» pour Liberia, terme utilisé par la suite par le gouvernement ivoirien pour donner l'impression d'un fossé entre celui-ci et ces «Libériens». Des mercenaires libériens basés en Côte d'Ivoire ont constitué l'épine dorsale du

*Movement for Democracy in Liberia* (MODEL, voir Liberia) qui a émergé à la mi-2003 pour combattre Charles Taylor aux côtés du *Liberians United for Reconciliation and Democracy* (LURD)<sup>102</sup>. De nombreux combattants auraient été recrutés dans des régions proches de la frontière libérienne (où de nombreux mercenaires libériens avaient vécu pendant plusieurs années), dont le camp de réfugiés de Nicla où de jeunes réfugiés se seraient vus offrir 10.000 francs CFA (près de 17 USD à l'époque) pour devenir des combattants<sup>103</sup>. La plupart d'entre eux étaient de l'ethnie des Krahn (les cousins libériens des Guéré ou Wê ivoiriens [voir FLDO]) qui avaient fui le Liberia après la première guerre civile de 1989-1997<sup>104</sup>. Début 2003, ces combattants libériens, estimés à un chiffre compris entre 1.500 et 3.000, opéraient en Côte d'Ivoire, 1.000 d'entre eux étant partis ensuite pour le Liberia afin de se battre aux côtés du MODEL et du LURD contre Taylor<sup>105</sup>.

#### **Dirigeants:**

Des mercenaires libériens auraient servi sous le commandement de milices pro-gouvernementales<sup>106</sup> et de la FANCI<sup>107</sup>.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Des combattants libériens ont opéré dans l'ouest du pays où ils ont été impliqués dans des opérations militaires contre le MJP et le MPIGO<sup>108</sup>. Le MODEL a occupé les villes de Toulépleu et de Bloléquin en 2003<sup>109</sup>.

#### **Sources de financement/soutien:**

Le réseau des proches du président Gbagbo a financé et soutenu des mercenaires libériens. On dit que Gbagbo aurait armé des Libériens et contribué à la formation du MODEL au début de l'année 2003<sup>110</sup>.

#### **Situation actuelle:**

La démobilisation des combattants non ivoiriens n'avait pas été prise en compte dans l'accord de Linas-Marcoussis<sup>111</sup>. Alors que la plupart des mercenaires libériens, pense-t-on, seraient rentrés au Liberia à la mi-2003 pour combattre lors de la guerre civile<sup>112</sup> et ont été, depuis lors, enrôlés dans le programme DDR de ce pays, des groupes d'Ivoiriens comme ceux du FLGO, auraient encore inclus un certain nombre de combattants libériens à la mi-2004<sup>113</sup>. En 2004, un certain nombre de combattants du MODEL seraient passés à la contrebande de l'or, du caoutchouc et du bois autour de Guiglo<sup>114</sup>.

## ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

### Stocks

#### Armes de petit calibre:

Le MJP possède un large éventail d'armes de petit calibre, y compris des AK-47, des MAT-49, des PPSH, des fusils semi-automatiques comme le MAS49 ou le FN M1949, et des revolvers de type Colt<sup>115</sup>. On pense que les stocks du MPCCI et du MPIGO contiennent des armes similaires à celles du MJP<sup>116</sup>. Les mercenaires libériens auraient été armés d'AK-47<sup>117</sup>, alors qu'on a vu des membres du GPP transporter des fusils de chasse de calibre 12 ainsi que des fusils d'assaut AK-47<sup>118</sup>. Dans la partie occidentale du pays, des milices pro-gouvernementales comme le FLGO auraient utilisé des fusils de chasse de calibre 12 et d'autres armes de petit calibre<sup>119</sup>.

#### Armes légères:

Il semble que le MPCCI ait possédé des lance-grenades antichars et des missiles sol-air et sol-sol<sup>120</sup>. Le MPCCI a également obtenu de l'artillerie de défense antiaérienne en octobre 2002<sup>121</sup>.

### Sources

#### Nationales:

De nombreuses armes de groupes rebelles proviennent de dépôts gouvernementaux ayant été saisis<sup>122</sup>. Le

MPCCI affirme s'être emparé d'armes de l'armée stockées à Bouaké, Korhogo, de même que d'armes cachées par des déserteurs en 2000<sup>123</sup>. Des milices pro-gouvernementales ont obtenu des armes des services de sécurité ivoiriens. L'International Crisis Group signale que des groupes de miliciens impliqués dans la répression violente, en mars 2004, d'un mouvement d'opposition avaient reçu des armes des commissariats de police. 95% de ces armes ont été restituées par la suite au palais présidentiel<sup>124</sup>. Bien qu'il n'existe aucune information concernant la fabrication locale d'armes de petit calibre, il apparaît que des forgerons ghanéens auraient été «invités» en Côte d'Ivoire pour faire la démonstration de leurs aptitudes en matière de fabrication d'armes<sup>125</sup>.

#### Étrangères:

Certains pointent du doigt le Burkina Faso comme l'une des sources d'armes pour le MPCCI. Selon l'International Crisis Group, «les services de renseignement occidentaux» possèdent la preuve qu'une partie des armes utilisées dans les attaques initiales provenait des stocks de la garde présidentielle burkinabé<sup>126</sup>. La plupart des armes du MPIGO et du MJP provenaient de Monrovia à l'époque de la présidence de Taylor<sup>127</sup>. Des combattants de l'ex-MODEL franchiraient la frontière patrouillée par des milices entre le Liberia et la Côte d'Ivoire pour

échanger leurs armes contre des cyclomoteurs<sup>128</sup>. Le Conseil de sécurité des Nations unies a imposé à la Côte d'Ivoire un embargo sur les armes le 15 novembre 2004<sup>129</sup>, embargo qui a encore été renforcé le 1er février 2005<sup>130</sup>.

### ***Armes récupérées***

#### **DDR:**

La Commission nationale de désarmement, de démobilisation, et de réinsertion (CNDDR) du gouvernement de réconciliation nationale en est responsable, mais la DDR n'avait pas encore démarré en décembre 2004. En octobre de la même année, la CNDDR estimait qu'environ 30.000 combattants armés y participeraient, dont 26.000 des Forces nouvelles et 4.000 de la FANCI<sup>131</sup>. En outre, la CNDDR estimait que 10.000 membres des milices devraient être inclus dans l'initiative<sup>132</sup>. Alors que l'accord dit d'Accra III prévoit la participation de paramilitaires et de milices au programme DDR, un défi majeur sera posé par la question de savoir comment traiter les combattants libériens qui restent en Côte d'Ivoire.

#### **Autres:**

Fin octobre 2004, les Forces nouvelles annonçaient la saisie d'un envoi important d'armes et de munitions à Bouaké, dont quelque 80 fusils d'assaut AK-47, 9 RPG-7 et 20 grenades à main, qu'ils accusaient le président

Gbagbo d'envoyer aux partisans d'Ibrahim «IB» Coulibaly<sup>133</sup>. En mars 2003, les forces françaises confisquaient 72 fusils d'assaut AK-47 à des combattants du Lima, à Bangolo. Ces types d'armes correspondaient à celles utilisées par les Forces de sécurité nationales ivoiriennes<sup>134</sup>.

## PROBLÈMES DE SÉCURITÉ HUMAINE

### *Enfants soldats*

#### **Ampleur du recrutement:**

Des rapports indiquent que le MPCI, le MPIGO et le MJP recrutait et utilisaient tous des enfants associés aux forces combattantes (enfants soldats). Les organisations de défense des droits de l'homme ont signalé la présence marquée d'enfants soldats libériens, en particulier parmi les groupes qui combattaient dans l'ouest du pays<sup>135</sup>. En janvier 2003, les Nations unies exprimaient la crainte que des rebelles ivoiriens puissent recruter des enfants burkinabé<sup>136</sup>. Les forces armées gouvernementales auraient aussi recruté des enfants parmi les groupes libériens du MODEL et du LURD, de même qu'à partir de camps de réfugiés et de centres de transit à Abidjan et Nicla<sup>137</sup>. Des négociations entreprises par l'UNICEF et Save the Children en 2003 ont indiqué que le MPCI, le MPIGO et le MJP étaient d'accord, en principe, pour démobiliser les enfants<sup>138</sup>.

En octobre 2004, l'UNICEF avait identifié quelque 3.000 enfants enrôlés dans les Forces nouvelles en vue d'une participation au programme DDR<sup>139</sup>.

#### **Fonctions:**

Les enfants auraient joué un «rôle logistique» dans les combats<sup>140</sup>.

### *Déplacement*

#### **IDP:**

En octobre 2003, on estimait à un chiffre compris entre 500.000 et 800.000 le nombre de personnes déplacées à l'intérieur même (IDP) de la Côte d'Ivoire<sup>141</sup>; en octobre 2004, le Project Global IDP estimait que le nombre de 500.000 IDP était probablement plus exact, 350.000 personnes ayant été identifiées jusque là<sup>142</sup>.

#### **Réfugiés à l'étranger:**

Au cours des combats de 2002-2003, 20.000 Ivoiriens environ ont fui au Liberia; 2.000 en Guinée, 1.000 au Mali et près de 2.000 comme demandeurs d'asile dans les pays industrialisés. On estime que les 80.000 immigrants qui vivaient en Côte d'Ivoire ont également fui le pays<sup>143</sup>. En octobre 2004, la Côte d'Ivoire comptait quelque 65.000 réfugiés vivant à l'étranger<sup>144</sup>.

#### **Réfugiés accueillis:**

Près de 50.000 réfugiés en provenance d'autres pays, en majeure partie du Liberia, séjournaient en Côte d'Ivoire en 2003<sup>145</sup>.

### *Autres violations ou abus*

#### **Meurtres, viols et tortures:**

Il existe de nombreux rapports sur des massacres de civils par des groupes rebelles, des forces armées gouvernementales et des milices pro-gouvernementales<sup>146</sup> au cours du

conflit<sup>147</sup> et après les entretiens de Linas-Marcoussis<sup>148</sup>. Plusieurs ONG et communiqués de presse ont attesté la découverte de fosses communes contenant jusqu'à 120 corps<sup>149</sup>. Amnesty International a accusé le MPCCI d'avoir tué des douzaines de paramilitaires et d'enfants en octobre 2002<sup>150</sup>. Des Libériens et des Sierra-Léonais combattant pour le MPIGO et le MJP auraient perpétré des actes de violence, des meurtres et des pillages sans discrimination dans tout l'ouest du pays<sup>151</sup>. Des milices pro-gouvernementales sont accusées de meurtres<sup>152</sup>, en particulier d'immigrés<sup>153</sup>. Ces milices auraient été impliquées dans la répression sanglante d'un mouvement d'opposition en mars 2005<sup>154</sup>. Au cours de celle-ci, 200 personnes auraient été tuées et 400 blessées<sup>155</sup>. Des milices pro-gouvernementales ont été accusées de tortures<sup>156</sup>, en particulier d'immigrés<sup>157</sup>. Selon certains, les actes de violence et d'exploitation sexuelles sont très répandus, notamment parce que le conflit a entraîné la séparation de nombreuses familles, abandonnant ainsi femmes et enfants à leur propre sort et les privant de toute protection<sup>158</sup>. En 2003, des milices de Jeunes Patriotes auraient harcelé et attaqué des cultivateurs d'origine étrangère (Burkinabé et autres migrants d'Afrique de l'Ouest) dans l'ouest et le sud-ouest du pays<sup>159</sup> de même que des résidents de plusieurs *quartiers populaires* d'Abidjan, comme Abobo,

Adjame, Koumassi, Marcoury et Yopougon<sup>160</sup>. Selon Human Rights Watch, les forces libériennes et des combattants gouvernementaux et rebelles dans l'ouest du pays se sont attaqués à des civils et ont perpétré des exécutions et des viols, obligé les gens à travailler contre leur gré, commis des pillages et d'autres crimes<sup>161</sup>. Les violations des droits de l'homme par des milices pro-gouvernementales se sont poursuivies jusqu'à la fin 2004, avec des incidents à Abidjan, Yamoussoukro, Bloléquin, Guiglo, Tai et d'autres lieux<sup>162</sup>.

#### **Autres:**

Une commission des Nations unies a décrit la répression gouvernementale sanglante du mouvement d'opposition de mars 2004 comme le «meurtre sans distinction de civils innocents et la perpétration de violations massives des droits de l'homme», ainsi que comme «une opération soigneusement planifiée et exécutée par les forces de sécurité, c'est-à-dire la police, la gendarmerie, l'armée, ainsi que par des unités spéciales et les soi-disant forces parallèles, sous la direction et la responsabilité des plus hautes autorités de l'Etat»<sup>163</sup>. En janvier 2005, les Nations unies confirmaient avoir dressé une liste de personnes accusées de violations des droits de l'homme en Côte d'Ivoire. Bien que cette liste officielle n'ait pas été diffusée à la mi-février 2005, Radio France Internationale (RFI) signalait qu'elle

comportait 95 noms, dont ceux de l'épouse du président Gbagbo (Simone Gbagbo) et du conseiller pour la défense et la sécurité Bertin Kadet, du leader du COJEP, Charles Blé Goude et du leader des Forces nouvelles, Guillaume Soro<sup>164</sup>.

## PERSPECTIVES

Le processus de paix a connu un recul sévère le 4 novembre 2004, lorsque le président Gbagbo a lancé une offensive contre le Nord détenu par les rebelles, et la ville de Bouaké en particulier. La présence de soldats français a ajouté une autre dimension au conflit. Des politiciens ont exploité leur avantage en enflamant les passions antifrancaises, qui ont encore été avivées lorsque les soldats français tuèrent au moins 20 personnes en tirant sur une foule en colère à Abidjan<sup>165</sup>. Après une offensive ivoirienne qui laissa 9 soldats français morts sur le terrain, le contingent français détruisit la totalité des forces aériennes ivoiriennes au sol<sup>166</sup>.

Fin 2004, le pays restait effectivement divisé en deux zones, le désarmement des combattants apparaissant improbable en l'absence d'une avancée politique inopinée. Le président d'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, obtenait de toutes les parties des promesses de restaurer le processus de paix, mais en décembre 2004, les

négociations étaient encore empreintes de méfiance<sup>167</sup>. Comme le notait l'International Crisis Group, «l'impasse politique est exceptionnellement lucrative pour pratiquement tout le monde, sauf les citoyens ordinaires». Ceci compliquait les efforts entrepris en vue de restaurer la paix et de ramener une prospérité généralisée dans le pays<sup>168</sup>. A la suite de la reprise des combats dans tout le pays, le commandant de la force ONUCI demandait un nouveau mandat lui assurant des pouvoirs plus étendus<sup>169</sup>. Le représentant spécial des Nations unies en Côte d'Ivoire, Albert Tevoedjre, démissionnait, citant l'absence de progrès en direction de la paix<sup>170</sup>.

La pression internationale accrue, après les violences de novembre 2004, amenait le président Gbagbo à décider, fin décembre 2004, l'interdiction des défilés et des manifestations dans les rues d'Abidjan jusqu'en juin 2005. Ceci entraînait également la décision de l'assemblée nationale ivoirienne, d'adopter les dispositions-clés de l'accord de Linas-Marcoussis, y compris un amendement sur le contentieux à l'article 35 de la Constitution concernant l'éligibilité de candidats à la présidence<sup>171</sup>. Le président Gbagbo a indiqué son intention de soumettre la proposition d'amendement de la Constitution à un référendum national<sup>172</sup>, mais il n'est pas certain que ces signes de progrès seront poursuivis



si l'attention internationale se relâchait<sup>173</sup>. En outre, la présence de quelque 150.000 Jeunes Patriotes, selon les estimations, dans la partie Sud du pays représente une menace importante pour la Côte d'Ivoire, étant donné que ces Jeunes Patriotes dépassent largement en nombre les 45.000 soldats de la FANCI et des Forces nouvelles combinées<sup>174</sup>.

A la mi-avril 2005, la médiation menée par Mbeki entraînait des signes prometteurs de progrès; ceci impliquant toutefois l'engagement par toutes les parties d'entamer le désarmement à la mi-mai et la décision du président Gbagbo de permettre à Alassane Ouattara de participer aux élections présidentielles d'octobre 2005.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CNDDR	Commission nationale de désarmement, de démobilisation et de réinsertion
COJEP	Congrès panafricain des Jeunes Patriotes
CPP	Convention des patriotes pour la paix
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
ECOMICI	Mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire
FANCI	Forces armées nationales de Côte d'Ivoire
FESCI	Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire
FLGO	Front pour la libération du Grand Ouest
FLN	Front de libération nationale
FPI	Front populaire ivoirien
FSCO	Front pour la sécurité du Centre-Ouest
GPP	Groupe des patriotes pour la paix
IDP	Internally Displaced Person – Personne déplacée au sein de son pays
LURD	Liberians United for Reconciliation and

	Democracy – Libériens unifiés pour la réconciliation et la démocratie	<b>NOTES</b>
MILOCI	Mouvement ivoirien pour la libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire	1. Conseil de sécurité des Nations unies (2003a, par. 2-4).
MJP	Mouvement pour la justice et la paix	2. Conseil de sécurité des Nations unies (2003a, par. 8-9).
MODEL	Movement for Democracy in Liberia – Mouvement pour la démocratie au Liberia	3. ICG (2004, p. 25).
MPCI	Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire	4. Accord de Linas-Marcoussis (2003).
MPIGO	Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest	5. Conseil de sécurité des Nations unies (2004a).
ONUCI	Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire	6. A la date du 30 novembre 2004, l'ONUCI comptait un effectif total en uniforme de 6.208 personnes, dont 5.842 soldats, 153 observateurs militaires, 213 policiers civils, soutenus par 231 membres d'un personnel civil international ainsi que 155 employés locaux. Voir UNDPKO (2004).
RDR	Rassemblement des républicains	7. IRIN (2004b).
RFI	Radio France Internationale	8. IRIN (2004a).
RUF	Revolutionary United Front – Front uni révolutionnaire	9. Conseil de sécurité des Nations unies (2004c, par. 15).
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance	10. Conseil de sécurité des Nations unies (2004d, par. 12).
UPLTCI	Union pour la libération totale de la Côte d'Ivoire	11. Conseil de sécurité des Nations unies (2003a, par. 10).
		12. Szajkowski (2004, p. 84).
		13. ICG (2003b, p. 15).
		14. Conseil de sécurité des Nations unies (2003a, par. 46).
		15. ICG (2003b, p. 19).
		16. Conseil de sécurité des Nations unies (2003a, par. 46).
		17. ICG (2003b, p. 14).
		18. ICG (2003b, p. 10).
		19. ICG (2003b, p. 10).
		20. ICG (2003b, p. 15-16).
		21. ICG (2003b, p. 15).
		22. ICG (2003a, p. 15; 2003b, p. 12).
		23. Voir ICG (2003a, p. 17, note 123; 2003b, p. 12-14); HRW (2003a).

24. ICG (2003b, p. 10).
25. ICG (2003b, p. 10).
26. Global Security (2004); ICG (2003; 2004).
27. AFP (2003).
28. ICG (2003b, p. 18).
29. Global Security (2004).
30. ICG (2003b, p. 18).
31. Conseil de sécurité des Nations unies (2003b, par. 49).
32. Zajtman (2003).
33. ICG (2003).
34. Global Security (2004).
35. ICG (2003).
36. ICG (2003a, p. 17; 2003b, p. 18); Global Witness (2003, p. 31).
37. ICG (2003a, p. 17; 2003b, p. 18-19).
38. Bockarie a été tué en mai 2003, moins de deux semaines après Doh (ICG, 2003).
39. *La Documentation française* (2004).
40. FP (2003).
41. AFP (2003).
42. ICG (2003b, p. 20, 51).
43. ICG (2003).
44. AFP (2003).
45. Conseil de sécurité des Nations unies (2003b, par. 49).
46. Conseil de sécurité des Nations unies (2003a, par. 47).
47. ICG (2003a, p. 17; 2003b, p. 18); Global Witness (2003).
48. ICG (2003a, p. 17; 2003b, p. 20, 51).
49. ICG (2003a, p. 17; 2003b, p. 18-19).
50. *La Documentation française* (2004).
51. ICG (2003b, p. 24-25).
52. ICG (2003b, p. 24-25).
53. ICG (2004, p. 25).
54. Estimation de la Commission nationale ivoirienne pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, citée dans AUPSC (2005, par. 14).
55. Accord dit d'Accra III (2004).
56. Correspondance écrite confidentielle avec un expert de Côte d'Ivoire, mars 2005.
57. ICG (2004, p. 22).
58. Correspondance écrite confidentielle avec un expert de Côte d'Ivoire, février 2005. Voir aussi IRIN (2004e).
59. ICG (2004, p. 23; 2005, p. 6).
60. *Le jour* (2003).
61. Correspondance écrite confidentielle avec un diplomate occidental établi en Afrique de l'Ouest, mai 2004.
62. ICG (2004, p. 6).
63. ICG (2003b, p. 45).
64. Correspondance écrite confidentielle avec un expert de Côte d'Ivoire, mars 2005.
65. ICG (2003b, p. 43).
66. ICG (2004, p. 6, 25).
67. ICG (2005, p. 17-18).
68. Conseil de sécurité des Nations unies (2005b, par. 5); ICG (2005, p. 18)
69. CHR (2004, par. 72); ICG (2005, p. 5).
70. IRIN (2004f).
71. ICG (2003b, p. 44).
72. IRIN (2004f).
73. UNOCHA (2004, p. 7).
74. ICG (2004, p. 6).
75. Correspondance écrite confidentielle avec un expert de Côte d'Ivoire, mars 2005.
76. ICG (2004, p. 19).
77. ICG (2004, p. 6, 25).
78. ICG (2004, p. 19).
79. Correspondance écrite confidentielle avec un expert de Côte d'Ivoire, mars 2005.
80. ICG (2004, p. 19).
81. ICG (2004, p. 6).
82. ICG (2003b, p. 2, 17).
83. ICG (2003b, p. 2, 17).

84. Conseil de sécurité des Nations unies (2005b, par. 12).
85. IRIN (2004f).
86. ICG (2004, p. 6).
87. ICG (2005, p. 5).
88. ICG (2004, p. 18).
89. ICG (2003b, p. ii).
90. ICG (2004, p. 7).
91. HRW (2003b).
92. ICG (2004, p. 6).
93. Correspondance écrite confidentielle avec un diplomate occidental établi en Afrique de l'Ouest, mai 2004. Voir aussi ICG (2003b, p. 17).
94. ICG (2005, p. 10).
95. ICG (2004, p. 25).
96. ICG (2005, p. 18).
97. Conseil de sécurité des Nations unies (2005b, par. 5); ICG (2005, p. 18).
98. ICG (2004, p. 6, note de fin 19); UNOCHA (2004, p. 7).
99. ICG (2004, p. 25).
100. Conseil de sécurité des Nations unies (2003b, par. 56-57).
101. ICG (2004, p. 6, 15).
102. Correspondance écrite confidentielle avec un diplomate occidental établi en Afrique de l'Ouest, mai 2004.
103. Correspondance écrite confidentielle avec un diplomate occidental établi en Afrique de l'Ouest, mai 2004.
104. ICG (2003b, p. 1-2).
105. ICG (2003b, p. 23); Conseil de sécurité des Nations unies (2003b, par. 56-57).
106. ICG (2004, p. 6).
107. Conseil de sécurité des Nations unies (2003b, par. 56-57).
108. Conseil de sécurité des Nations unies (2003b, par. 56-57).
109. ICG (2003b, p. 24).
110. ICG (2003b, p. 1-2).
111. UNOCHA (2004, p. 7).
112. Correspondance écrite confidentielle avec un diplomate occidental établi en Afrique de l'Ouest, mai 2004.
113. ICG (2004, p. 6).
114. ICG (2004, p. 21).
115. Correspondance écrite confidentielle avec un diplomate ayant une expérience militaire, établi en Afrique de l'Ouest, mai 2004.
116. Correspondance écrite confidentielle avec un diplomate ayant une expérience militaire, établi en Afrique de l'Ouest, mai 2004.
117. Conseil de sécurité des Nations unies (2003b, par. 56).
118. ICG (2003b, p. 44).
119. ICG (2004, p. 19).
120. ICG (2003b, p. 11-12).
121. ICG (2003b, p. 11-12).
122. Correspondance écrite confidentielle avec un diplomate ayant une expérience militaire, établi en Afrique de l'Ouest, mai 2004.
123. ICG (2003b, p. 11).
124. ICG (2004, p. 6, note de fin 19).
125. Voir chapitre 3 sur la production artisanale au Ghana.
126. ICG (2003b, p. 11).
127. ICG (2003b, p. 12).
128. ICG (2004, p. 15).
129. Conseil de sécurité des Nations unies (2004b, p. 2).
130. Conseil de sécurité des Nations unies (2005a).
131. AUPSC (2005, par. 14).
132. Conseil de sécurité des Nations unies (2005b, par. 12).

133. IRIN (2004e).
134. Conseil de sécurité des Nations unies (2003b, par. 57).
135. CSC (2004).
136. IRIN (2003a).
137. CSC (2004); Amnesty International (2003).
138. CSC (2004).
139. AUPSC (2005, par. 14).
140. Conseil de sécurité des Nations unies (2003a, par. 46).
141. Global IDP Project (2003).
142. Global IDP Project (2004).
143. USCR (2003).
144. UNOCHA (2005, p. 9).
145. USCR (2003).
146. IRIN (2003b).
147. IRIN (2002a).
148. Conseil de sécurité des Nations unies (2003a, par. 60); Conseil de sécurité des Nations unies (2004d, par. 41-47).
149. IRIN (2002b); Global Witness (2003, p. 40); Global IDP Project (2004).
150. Global Witness (2003, p. 40).
151. ICG (2003a, p. 18; 2003b, p. 25-26).
152. IRIN (2004c).
153. Global Witness (2003, p. 39).
154. IRIN (2004d).
155. Estimation du Mouvement ivoirien pour les droits de l'homme. Le bilan officiel des tués s'établit à 37 alors que l'opposition affirme qu'entre 350 et 500 personnes ont été tuées lors de la manifestation. Voir IRIN (2004b).
156. IRIN (2004c).
157. Global Witness (2003, p. 39).
158. Global IDP Project (2004).
159. HRW (2003b, p. 1).
160. Correspondance écrite confidentielle avec un expert de Côte d'Ivoire, février 2005.
161. Global IDP Project (2004).
162. Conseil de sécurité des Nations unies (2004d, par. 43).
163. HCR (2004, par. 72).
164. IRIN (2005).
165. Soudan (2004).
166. IRIN (2004g).
167. IRIN (2004h).
168. ICG (2004).
169. IRIN (2004g).
170. IRIN (2004h).
171. Conseil de sécurité des Nations unies (2005b, par. 6, 8).
172. Conseil de sécurité des Nations unies (2005b, par. 8).
173. Voir ICG (2005).
174. ICG (2004, p. 25).

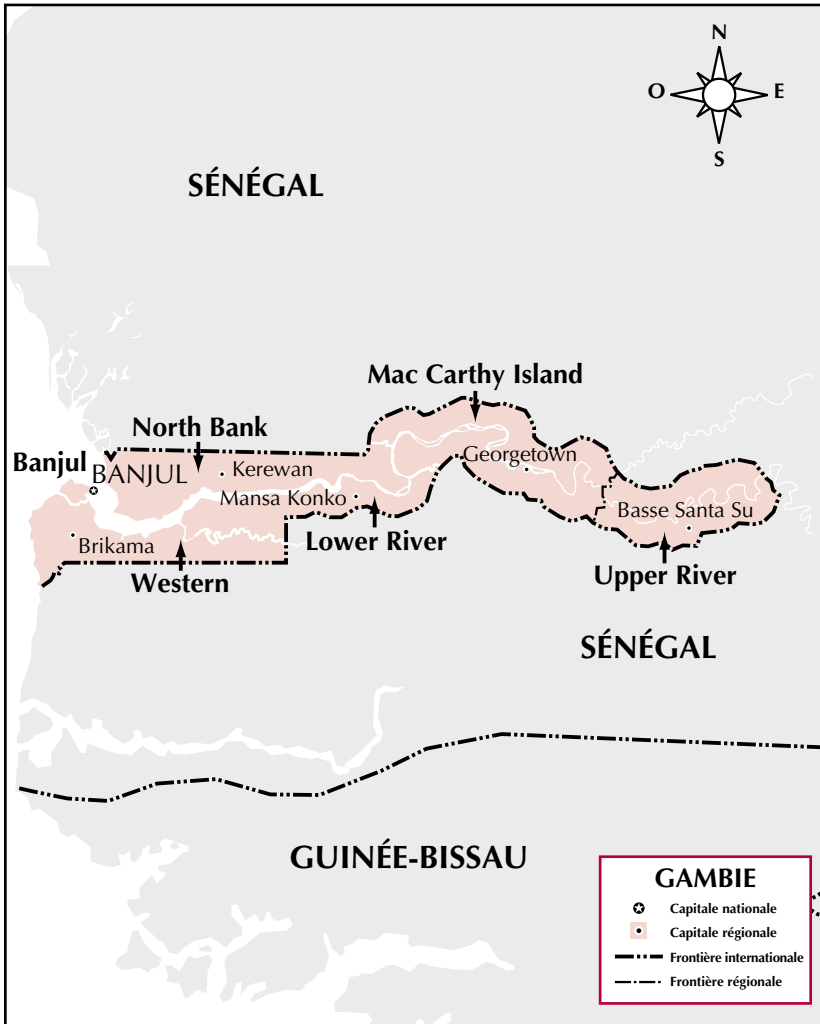
## BIBLIOGRAPHIE

- Accord de Linas-Marcoussis. 2003. Consulté en mars 2004. <<http://www.diplomatie.gouv.fr/actu/article.asp?ART=31727>>
- Accord dit d'Accra III. 2004. Consulté en janvier 2005. <<http://www.afrique-express.com/archive/OUEST/cotedivoire/cotedivoireloisetdivers/accordaccra3.html>>
- AFP (Agence France Presse). 2003. Détails sur trois groupes rebelles de Côte d'Ivoire et les forces françaises. 12 janvier.
- Amnesty International. 2003. «No Escape; Liberian Refugees in Côte d'Ivoire». AI Index: AFR 31/012/2003. 24 juin.
- AUPSC (African Union Peace and Security Council). 2005. *Rapport du président de la Commission sur la Situation en Côte d'Ivoire*. PSC/AHG/2(XXIII). 10-11 janvier.
- BBC News. 2003. «Ivorian Leader Defends Peace Deal». 7 février. Consulté en 2004. <[www.bbc.co.uk](http://www.bbc.co.uk)>
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2003a. *Rapport du secrétaire général sur la Côte d'Ivoire*. S/2003/374 du 26 mars.
- . 2003b. *Rapport des experts à propos du Liberia*. S/2003/498 du 24 avril.
- . 2004a. Résolution S/RES/1528 du 27 février.
- . 2004b. Résolution 1572, adoptée le 15 novembre. S/RES/1572 (2004).
- . 2004c. *Deuxième rapport du secrétaire général sur les opérations des Nations unies en Côte d'Ivoire*. S/2004/697 du 27 août.
- . 2004d. *Troisième rapport d'avancement du secrétaire général sur l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire*. S/2004/962 du 9 décembre.
- . 2005a. Résolution 1584, adoptée le 1er février. S/RES/1584 (2005).
- . 2005b. *Quatrième rapport d'avancement du secrétaire général sur l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire*. S/2005/186 du 18 mars.
- CSC (Coalition to Stop the Use of Child Soldiers). 2004. *Child Soldiers Use 2003: A Briefing for the 4th UN Security Council Open Debate on Children and Armed Conflict*. Londres: CSC. Janvier. Consulté en mars 2004. <[http://www.hrw.org/reports/2004/child\\_soldiers0104/childsoldiers.pdf](http://www.hrw.org/reports/2004/child_soldiers0104/childsoldiers.pdf)>
- Global IDP Project. 2003. *Côte d'Ivoire: Country Profile*. Mis à jour en novembre. Consulté en mars 2004. <<http://www.idpproject.org>>
- . 2004. *Côte d'Ivoire: Country profile*. Mis à jour en octobre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.idpproject.org>>
- Global Security. 2004. *Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest Profile*. Consulté en février 2004. <<http://www.globalsecurity.org>>
- Global Witness. 2003. *The Usual Suspects: Liberia's Weapons and Mercenaries in Côte d'Ivoire and Sierra Leone. Why it is still possible, how it works and how to break the trend*. Londres: Global Witness. Mars. Consulté en mai 2004. <<http://www.globalwitness.org>>
- HRW (Human Rights Watch). 2003a. *Côte D'Ivoire: Trapped Between Two Wars; Violence Against Civilians in Western Côte D'Ivoire*. New York: HRW. Vol. 15, n° 14 (A). Août. Consulté en mai 2004. <<http://www.hrw.org/reports/2003/cotedivoire0803/cotedivoire0803.pdf>>
- . 2003b. «Côte d'Ivoire: Militias Commit Abuses With Impunity». *Human Rights*

- News. 27 novembre. Consulté en mai 2004.  
<<http://www.hrw.org/press/2003/11/cote112703.htm>>
- ICG (International Crisis Group). 2003a.  
*Tackling Liberia: The eye of the regional storm.* Africa Report n° 62. 30 avril.
- , 2003b. *Côte d'Ivoire: The War is Not Yet Over.* Africa Report n° 72. 28 novembre.
- , 2004. *Côte d'Ivoire: No Peace in Sight.* Africa Report n° 82. 12 juillet.
- , 2005. *Côte d'Ivoire: Le pire est peut-être à venir.* Africa Report n° 90. 24 mars.
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2002a. «Côte d'Ivoire: US Condemns Rights Abuses». 15 novembre. Consulté en avril 2004.  
<[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- , 2002b. «Côte d'Ivoire: Reports of Abuses Worry UN Human Rights Expert». 13 décembre. Consulté en avril 2004.  
<[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- , 2003a. «Burkina Faso-Côte d'Ivoire: UN Envoy Fears Children Could Get Involved in Conflict». 29 janvier. Consulté en avril 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- , 2003b. «Côte d'Ivoire: Amnesty Exposes Rebel Atrocities, Calls for End of Impunity». 28 février. Consulté en avril 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- , 2004a. «Côte d'Ivoire: Opposition Parties Suspend Role in Government». 25 mars. Consulté en décembre 2004.  
<[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- , 2004b. «Côte d'Ivoire: Government Confirms Paramilitary Role in Abidjan Unrest». 2 avril. Consulté en avril 2004.  
<[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- , 2004c. «Côte d'Ivoire: Militias Commit Abuses with Impunity». 26 avril. Consulté en décembre 2004.  
<[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- , 2004d. «Côte d'Ivoire: No Sign of Break to Political Impasse». 26 avril. Consulté en décembre 2004.  
<[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- , 2004e. «Côte d'Ivoire: Rebels Declare State of Emergency, Warn of Return to War». 28 octobre. Consulté en décembre 2004.  
<[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- , 2004f. «Côte d'Ivoire: Pro-Gbagbo Militias Undergo Military Training in the Heart of Abidjan». 29 octobre. Consulté en décembre 2004.  
<[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- , 2004g. «Côte d'Ivoire: ONUCI Mandate Needs to be Updated, Force Commander Says». 2 décembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/>

- frontpage.asp?SelectRegion=West\_Africa&SelectCountry=Cote\_d\_Ivoire>
- 2004h. «Côte d'Ivoire: All Sides Pledge Commitment to Peace Process Again, But Will Anything Change?». 7 décembre. Consulté en décembre 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- 2005. «Côte d'Ivoire: UN Confirms Existence of Blacklist of Human Rights Abusers». 31 janvier. Consulté en février 2005. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Cote\\_d\\_Ivoire](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Cote_d_Ivoire)>
- La Documentation française*. 2004. *La crise en Côte d'Ivoire: les forces en présence*. Dossiers d'actualité. Consulté en avril 2004. <[http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/dossier\\_actualite/crise\\_cote\\_divoire/forces\\_presence.shtml](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/dossier_actualite/crise_cote_divoire/forces_presence.shtml)>
- Le jour* (Abidjan). 2003. «Attaque de la BCEAO de Bouaké; Les rebelles se partagent 20 milliards». 3 novembre. Consulté en mai 2004. <[www.abidjan.net](http://www.abidjan.net)>
- OHCHR (Bureau du Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme). 2004. *Rapport de la Commission d'enquête sur les événements liés au défilé prévu pour le 25 mars 2004 à Abidjan*. Document des Nations unies n°5/4/2004 du 29 avril.
- Soudan, François. 2004. «Le piège et la faute». *Jeune Afrique l'Intelligent*, n° 2291. 5 décembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.ivoireforum.info/phpBB2/viewtopic.php?t=10&highlight=>>
- Szajkowski, Bogdan, éd. 2004. *Revolutionary and Dissident Movements of the World*, 4e éd. Londres: John Harper Publishing.
- UNDPKO (Département des Nations unies pour les opérations de maintien de la paix). 2004. «Côte d'Ivoire – UNOCI – Faits et chiffres». Consulté en décembre 2004. <<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unoci/facts.html>>
- UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2004. *Processus d'appels consolidés (PAC): Afrique de l'Ouest 2004*. New York et Genève: UNOCHA.
- 2005. *Afrique de l'Ouest 2005 Processus d'appels consolidés*. New York et Genève: UNOCHA.
- USCR (United States Committee for Refugees). 2003. *World Refugee Survey 2003. Country Report: Côte d'Ivoire*. Consulté en mars. <<http://www.refugees.org>>
- Zajtman, Arnaud. 2003. «Murky Death of Ivory Coast Rebel». BBC News. 29 avril. Consulté en mai 2004. <<http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/2985359.stm>>





# GAMBIE

## APERÇU

La Gambie a obtenu son indépendance du Royaume-Uni en 1965 et a joui d'une relative stabilité politique au cours des 29 années qui ont suivi. En 1994, le capitaine Yahya Jammeh a fomenté un coup d'État et remporté les élections organisées par la suite en 1996 et en 2001. En 2001, son parti au pouvoir a remporté tous les sièges, sauf trois au cours des élections législatives qui ont suivi et qui ont été boycottées par le principal parti d'opposition. Actuellement, le président Jammeh est également ministre de la Défense<sup>1</sup>. Alors que le président Jammeh a lancé plusieurs initiatives destinées à lutter contre la corruption à la fin de l'année 2004, dont l'opération baptisée «Operation No Compromise»<sup>2</sup>, le gouvernement conserve un contrôle étroit sur les médias du pays<sup>3</sup>. Les gardiens de la liberté d'expression ont lié plusieurs cas d'intimidation et de harcèlement de la presse locale à un groupe de truands armés connus sous le nom de Green Boys. De nombreuses sources signalent ceux-ci comme faisant partie de l'Alliance for Patriotic Reorientation and Construction (APRC) (Alliance pour la réorientation et la construction patriotiques) au pouvoir<sup>4</sup>.

En plus des troubles engendrés par la politique interne, la stabilité de la Gambie est vulnérable face aux débordements des conflits qui se déroulent dans des pays voisins<sup>5</sup>. La proximité du pays par rapport à la Guinée-Bissau et la région de la Casamance au Sénégal l'a rendue particulièrement perméable aux contrebandiers d'armes de petit calibre. Bien qu'il n'y ait pas de groupes armés gambiens actifs, des armes passées en contrebande à travers la Gambie au cours des années 90, à partir de la Libye et de l'Irak seraient parvenues au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC)<sup>6</sup>. En 2004, un certain nombre de combattants du MFDC se trouveraient toujours dans le pays<sup>7</sup> et un nombre sans cesse croissant d'actes de violence criminelle armée étaient perpétrés avec des armes introduites en contrebande depuis la Casamance<sup>8</sup>. L'exportation de diamants, qui ne sont pas produits en Gambie et peuvent donc être liés aux conflits en Sierra Leone et au Liberia, engendre également des préoccupations quant à la sécurité dans le pays<sup>9</sup>.

## GROUPES ARMÉS

### *Green Boys*

#### **Origines/composition:**

Les Green Boys sont des activistes pro-gouvernementaux qui feraient partie, selon de nombreuses sources,

de l'APRC au pouvoir<sup>10</sup>. A l'origine, le groupe était connu sous le nom de «22 July Movement» après le coup d'Etat qui avait porté le président Jammeh au pouvoir le 22 juillet 1994. Des membres de ce mouvement auraient reçu des armes à feu et une formation religieuse en Libye au milieu des années 90. Le mouvement du 22 juillet a été officiellement dissous en 1999 mais renommé ensuite Green Boys d'après la couleur du drapeau de l'APRC. Par la suite, il a été impliqué dans de nombreux cas de harcèlement (généralement précédés par des menaces adressées au moyen de courriers, de messages fax ou d'appels téléphoniques) de journalistes et d'organes de presse qui critiquent les politiques gouvernementales ou des membres du cercle politique proche de Jammeh<sup>11</sup>.

#### **Dirigeants:**

On ne sait que peu de choses sur la hiérarchie ou l'importance des Green Boys, le gouvernement étant extrêmement prudent lorsqu'il s'agit de commenter leur existence<sup>12</sup>. Lors de la session du 23 juillet de l'Assemblée nationale, Hamat Bah, leader du National Reconciliation Party (NRP) dans l'opposition, a affirmé que deux membres de la garde nationale figuraient parmi les six bandits armés qui avaient mis le feu à l'imprimerie du journal *L'Independent* le 12 avril 2004. Il a également déclaré que l'un d'entre eux avait été brûlé pendant l'opération et avait reçu des soins

médicaux par la suite dans la résidence du commandant de la garde présidentielle. Toutefois, les autorités gambiennes n'ont ni enquêté ni vérifié ces affirmations<sup>13</sup>.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Essentiellement Banjul et les communes environnantes.

#### **Sources de financement/soutien:**

Les Green Boys seraient liés à l'APRC au pouvoir<sup>14</sup>.

#### **Situation actuelle:**

Actif. Des organisations pour la liberté d'expression ont relié les Green Boys à au moins quatre cas de harcèlement de journalistes et d'organes de presse en 2004<sup>15</sup>.

## PERSPECTIVES

Au début de l'année 2005, le président Jammeh a réitéré son engagement à s'attaquer à la corruption<sup>16</sup>. Toutefois, la liberté de la presse est devenue un problème particulièrement sensible. Le dernier incident en date s'est déroulé le 16 décembre 2004 lorsque Deyda Hydara, correspondant de Reporters sans frontières (RSF) et de l'Agence France Presse (AFP), a été tué par un tir émis d'une voiture deux jours après que l'Assemblée nationale gambienne eut fait voter deux lois de répression des médias, auxquelles Hydara et d'autres journalistes locaux s'étaient vivement opposés<sup>17</sup>. A la date du 12 avril 2005, l'enquête butait sur les

demandes de journalistes locaux qui voulaient que les autorités examinent l'implication éventuelle des Green Boys<sup>18</sup>.

L'emprise de Jammeh sur les affaires internes du pays se resserrera probablement encore lors de la préparation des prochaines élections générales, prévues pour 2006<sup>19</sup>, l'opposition restant divisée<sup>20</sup>. Toutefois, la présence d'éléments armés et l'existence de réseaux d'importation d'armes en contrebande dans le pays illustrent le caractère aléatoire de la stabilité politique de la Gambie.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFP	Agence France Presse
APRC	Alliance for Patriotic Reorientation and Construction – Alliance pour la réorientation et la construction patriotiques
MFDC	Mouvement des forces démocratiques de Casamance
NRP	National Reconciliation Party – Parti de réconciliation nationale
RSF	Reporters sans frontières

## NOTES

1. CSC (2004).
2. IRIN (2004a; 2004b).
3. Ministère américain des Affaires étrangères (2005).
4. CPJ (2005a); RSF (2005b); OPC (2004). Voir aussi Camara (2005).
5. En 2003, le HCR rouvrait son bureau en Gambie en réaction à un afflux de migrants venus de pays voisins. En 2004, la Gambie accueillait 7.465 réfugiés dont la plupart (dans l'ordre du nombre de réfugiés) venaient de la Sierra Leone, du Sénégal, du Liberia et de divers pays d'Afrique centrale. 3.100 de ces réfugiés bénéficient de l'aide du HCR (HCR, 2003, p. 225; UNOCHA, 2004, p. 9).
6. Evans (2004, p. 8); Szajkowski (2004, p. 435); Musah et Thamson (1999, p. 133).
7. Evans (2004, p. 8); Szajkowski (2004, p. 435); Musah et Thamson (1999, p. 133).
8. Evans (2004, p. 8).
9. Plusieurs acteurs clé du trafic illicite de diamants libériens sont récemment passés en Gambie. Toutefois, des hommes d'affaires gambiens étaient impliqués dans le commerce de diamants bien avant la guerre civile sierra-léonaise.  
Correspondance écrite avec Martin Evans, étudiant en maîtrise avec statut de chercheur à l'Université de Leicester, le 21 février 2005. Voir aussi CSC (2004) et Ebo (2003, p. 33).
10. CPJ (2005a); RSF (2005b); OPC (2004). Voir aussi Camara (2005).
11. RSF (2005b); CPJ (2005a).
12. Une exception toutefois est constituée par la déclaration du 27 décembre 2003 du

porte-parole de la police, Supt Jallow, selon laquelle sept membres des Green Boys dont elle indique qu'ils «faisaient partie de ceux qui sont allés en formation en Libye», avaient été arrêtés en relation avec la tentative d'assassinat perpétrée contre Ousman Sillah, avocat gambien de renom travaillant sur un scandale de corruption impliquant l'ex-bras droit du président Jammeh, Baba Jobe. Entretien avec Léonard Vincent, Reporters sans frontières, Paris, 20 avril 2005, par téléphone.

13. RSF (2005b).
14. RSF (2005b); CPJ (2005a).
15. Ceci comprend des lettres avec menaces de mort dirigées contre le rédacteur en chef de *l'Independent* (13 janvier) et le président de la Gambia Press Union (Union de la presse gambienne) (7 juillet), de même que l'incendie de la presse de *l'Independent* (12 avril) et du domicile du correspondant de la BBC en Gambie (15 août) (CPJ, 2005a; RSF, 2005a, 2005b; OPC, 2004). Voir aussi Camara (2005).
16. IRIN (2005).
17. RSF (2005a, 2005b); IRIN (2004c); CPJ (2005a).
18. CPJ (2005a, 2005b); IRIN (2004d).
19. BBC News (2005).
20. Ministère américain des Affaires étrangères (2005).

## BIBLIOGRAPHIE

- BBC (British Broadcasting Corporation)  
 News. 2005. «Gambia Opposition Unite to Fight». 18 janvier. Consulté en février 2005.  
 <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/4183715.stm>>
- Camara, Sana. 2005. «*The Independent* Arson Case Before Int'l Court». *The Independent* (Banjul). 15 avril. Consulté en avril 2005.  
 <<http://allafrica.com/stories/200504150933.html>>
- CPJ (Committee to Protect Journalists). 2005a.  
 «The Gambia: Suspect Detained in Connection with Murder of Veteran Journalist». New York: CPJ. 23 février. Consulté en avril 2005.  
 <<http://www.cpj.org/news/2005/Gambia23feb05na.html>>
- . 2005b. «CPJ Delegation: Murder, Arson, Repression Thwart Gambia's Independent Press». New York: CPJ. 12 avril. Consulté en avril 2005.  
 <<http://www.cpj.org/news/2005/Gambia12apr05na.html>>
- CSC (Coalition to Stop the Use of Child Soldiers – Coalition contre l'utilisation d'enfants soldats). 2004. *Child Soldiers Global Report 2004*. Londres: CSC. 17 novembre. Consulté en décembre 2004.  
 <<http://www.child-soldiers.org/resources/global-reports.html>>
- Ebo, Adedeji, avec Laura Mazal. 2003. *Small Arms Control in West Africa*. West Africa series n°1. Londres: International Alert, Security and Peacebuilding Programme. Octobre. Consulté en mars 2004.  
 <<http://www.international-alert.org/>>

- pdf/pubsec/MISAC\_west\_africa\_english.pdf>
- Evans, Martin. 2004. *Senegal: Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC)*. Armed Non-State Actors project. AFP BP 04/02. Londres: Royal Institute of International Affairs. Novembre.
- HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2002. *Annuaire statistique du HCR*. Genève: HCR.
- . 2003. Rapport global du HCR 2003. Genève: HCR. 1106/03.
- IRIN (Réseaux d'information intégrés régionaux des Nations unies). 2004a. «Gambia: Corruption Commission Begins Hearings, Then Stops for Lavish State Celebration». 22 juillet. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=42282>>
- . 2004b. «Gambia: President Unexpectedly Sacks Army Top Brass». 17 novembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=44191>>
- . 2004c. «Gambia: Editor Who Criticised New Press Law Shot Dead». 17 décembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=44727>>
- . 2004d. «Gambia: Thousands Protest Peacefully at Murder of Journalist». 22 décembre. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=44787>>
- . 2005. «Gambia: “No Forgiveness” in Anti-Graft War, Says Jammeh». 24 mars. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=46294>>
- Ministère américain des Affaires étrangères. 2005. «Gambia, The». Country Reports on Human Rights Practices. Washington, DC: ministère américain des Affaires étrangères. 28 février. Consulté en avril 2005. <<http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2004/41605.htm>>
- Musah, Abdel Fatau et Niobe Thamson, éd. 1999. *Over a Barrel: Light Weapons and Human Rights in the Commonwealth*. New Delhi: Commonwealth Human Rights Initiative. Novembre. Consulté en janvier 2005. <[http://www.humanrightsinitiative.org/publications/chogm/over\\_a\\_barrel/over\\_a\\_barrel.zip](http://www.humanrightsinitiative.org/publications/chogm/over_a_barrel/over_a_barrel.zip)>
- OPC (Overseas Press Club of America). 2004. *OPC Letter to Gambia*. New York: OPC. 27 août. Consulté en avril 2005. <[http://www.opcofamerica.org/press\\_freedom/letters/letters/082704\\_gambialetter.php](http://www.opcofamerica.org/press_freedom/letters/letters/082704_gambialetter.php)>
- RSF (Reporters sans frontières). 2005a. *Qui a tué Hydera?* Paris: RSF. 6 janvier. Consulté en avril 2005. <[http://www.rsf.org/IMG/pdf/rapport\\_deyda\\_hydera\\_fr\\_1.pdf](http://www.rsf.org/IMG/pdf/rapport_deyda_hydera_fr_1.pdf)>
- . 2005b. «Hydara case: Why Have the Police Never Questioned the “Green Boys”?» Paris: RSF. 18 février. Consulté en avril 2005. <[http://www.rsf.org/imprimer.php?id\\_article=12594](http://www.rsf.org/imprimer.php?id_article=12594)>
- Szajkowski, Bogdan, éd. 2004. *Revolutionary and Dissident Movements of the World*. 4e éd. Londres: John Harper Publishing.
- UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2004. *Afrique de l'Ouest 2005 Processus d'appels consolidés*. New York et Genève: UNOCHA.

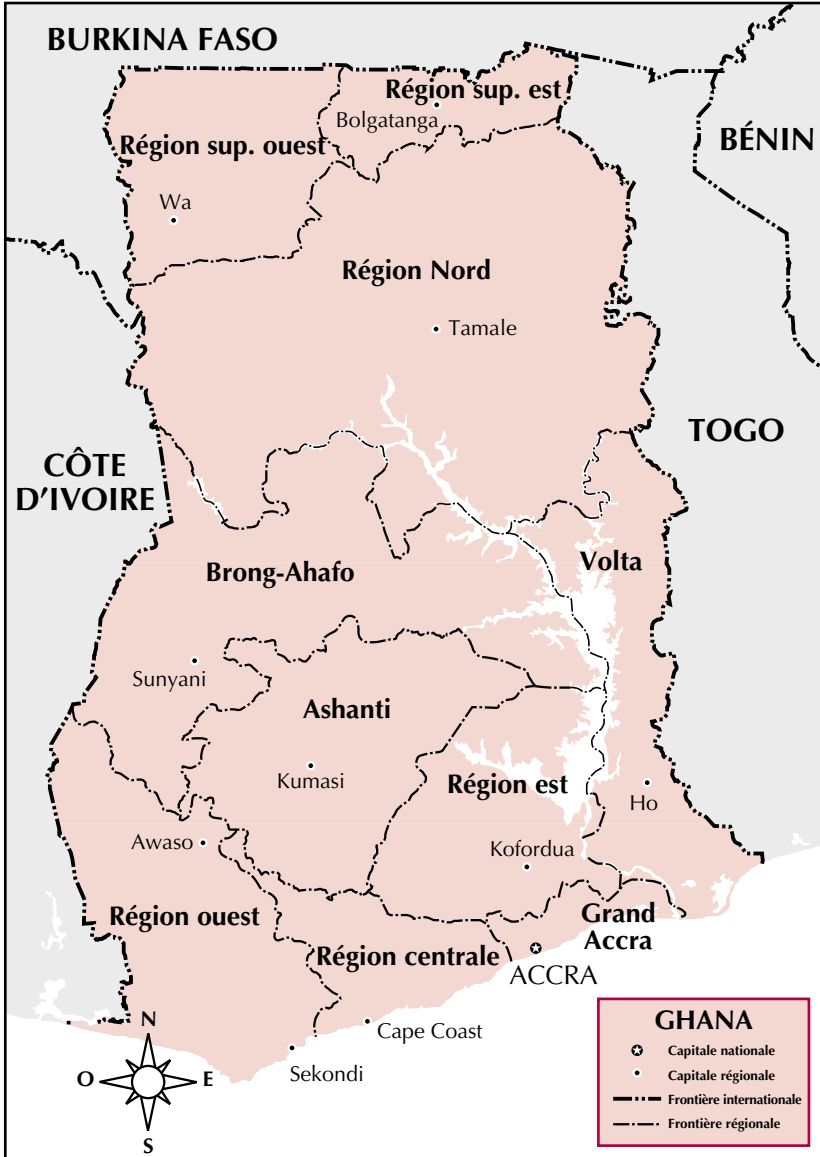




© Cynthia Johnson / Getty Images

L'ex-président ghanéen Jerry Rawlings, le 9 mars 1995.





# GHANA

---

## APERÇU

Malgré une histoire remplie de bouleversements politiques et de coups d'Etat militaires après l'indépendance, le Ghana est largement considéré comme un modèle de prospérité et de paix dans une région troublée. Ces dernières années, le pays a réalisé d'importantes avancées sur les plans politique et économique. L'année 2000 a marqué le premier transfert sans problème du pouvoir présidentiel entre gouvernements civils depuis l'octroi de l'indépendance en 1957. Le vainqueur, John Agyekum Kufuor, a été réélu en décembre 2004. Son gouvernement a été marqué par des hausses de prix pour les deux principales exportations du pays, l'or et le cacao et par la croissance économique qui a suivi ces hausses<sup>1</sup>.

Toutefois, le Ghana est depuis longtemps le siège de plusieurs conflits ethniques, religieux et économiques. La première source de ces conflits réside probablement dans les conflits de chefferies qui continuent à éclater par intermittence dans le nord du pays. Parmi les cent groupes ethniques qui peuplent le Ghana, bon nombre sont constitués de plusieurs clans. A la tête de ceux-ci, on retrouve des chefs traditionnels qui jouissent d'un pouvoir et d'un pres-

tige importants et qui continuent à inculquer une allégeance marquée à leurs partisans. Des querelles de succession, des pratiques culturelles changeantes ainsi que les devoirs et les obligations que l'on attend des divers chefs ont engendré des luttes sans pitié<sup>2</sup>. En 1994, la violence inter-ethnique entre les Nanumba et les Konkomba dans le Nord a été particulièrement aiguë et a entraîné des milliers de morts, le déplacement de plus de 100.000 personnes et la destruction massive de biens<sup>3</sup>. D'autres problèmes, comme l'utilisation et la propriété des terres, ont également donné lieu à des conflits<sup>4</sup>.

Parmi les éléments qui nourrissent les préoccupations causées par une violence accrue se trouve la prolifération d'armes légères dont beaucoup craignent qu'elles n'exacerbent encore les tensions déjà présentes. Outre le déplacement de personnes et le nombre important de morts, l'année 1994 a connu un accroissement de l'importation illégale d'armes légères et de petit calibre dans le pays<sup>5</sup>. En outre, le Ghana pourrait très bien voir resurgir les démons de son passé.

Dans les années 80, après avoir mené son deuxième coup d'Etat réussi, Jerry Rawlings et son régime ont mis sur pied et armé des People's Defence Committees (PDC) (Comités de défense du peuple) et des Workers' Defence Committees (WDC) (Comités de défense des travailleurs),

milices dont la plupart des membres étaient issues de la base favorable à Rawlings. Plus tard, ces groupes furent renommés Committees for the Defence of the Revolution (Comités pour la défense de la révolution)<sup>6</sup>. Leur équipement comprenait des milliers de fusils d'assaut AK-47 dont on ne sait toujours pas, à l'heure actuelle, où ils se trouvent, même si certains estiment que beaucoup de ces armes pourraient encore être stockées dans des caches<sup>7</sup>. Une autre source importante d'armes de petit calibre est la tradition locale, longue et de plus en plus perfectionnée, de fabrication illicite<sup>8</sup> (voir chapitre 3). Le général en retraite Emmanuel Erskine, président du Ghana Action Network on Small Arms (GANSA) ou Réseau d'action du Ghana sur les armes légères signale qu'il pourrait y avoir 40.000 armes légères et de petit calibre en circulation illégale<sup>9</sup>. Selon l'IRIN, réseaux régionaux d'information des Nations unies, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) soutient cette affirmation. L'IRIN ajoute que de nombreux experts pensent que le nombre réel d'armes illicites au Ghana est beaucoup plus élevé<sup>10</sup>.

## PERSPECTIVES

La combinaison des rivalités ethniques, la proximité de voisins plus enclins à entrer en conflit et la disponibilité accrue d'armes légères men-

cent les progrès économiques et politiques du Ghana. Nombre des problèmes qui ont déclenché la violence de 1994 ne sont toujours pas résolus. Le plus important est la représentation inégale de divers groupes ethniques locaux dans la Northern House of Chiefs et les problèmes liés au régime foncier de la région septentrionale<sup>11</sup>. Contrairement à ses voisins, le Ghana n'a pas dû faire face aux afflux énormes de réfugiés fuyant les guerres et l'insécurité régionales. En 2004, le Ghana a seulement accueilli 44.000 réfugiés<sup>12</sup>, dont la plupart étaient Libériens<sup>13</sup>. La crise en Côte d'Ivoire a déjà ouvert de nouveaux itinéraires illégaux pour les armes depuis le nord-est de ce pays en direction du nord du Ghana<sup>14</sup>. Dans l'hypothèse où la situation en Côte d'Ivoire continuerait à se détériorer, ce nombre pourrait augmenter dans une mesure significative et créer de nouveaux défis pour la sécurité. La transition présidentielle inconnue et les troubles politiques liés dans le Togo voisin constituent également une source de préoccupation.

La menace représentée par la prolifération des armes de petit calibre est si pressante que le gouvernement du président Kufuor a identifié leur élimination comme une priorité absolue. En 2001, la police ghanéenne a promis de ne pas poursuivre tous ceux qui restitueraient une arme illégale. Le programme de désarmement a duré six mois et a

entraîné la collecte de 2.000 armes à feu<sup>15</sup>. En juillet, puis en octobre 2004, le gouvernement a lancé d'autres mesures énergiques contre les armes illicites, la police détruisant plusieurs centaines d'entre elles au cours d'une série de feux de joie publics<sup>16</sup>. Toutefois, d'autres mesures doivent encore être prises.

Le conflit de la chefferie de Dagbon, dans la région de Yendi au Nord, illustre la gravité de la situation. Au cours des années, la rivalité traditionnelle pour le pouvoir entre les clans Andani et Abudu qui se sont succédés<sup>17</sup>, a été exacerbée par l'ingérence des politiciens dans les accords de succession. En effet, chaque clan s'est aligné sur l'un ou l'autre des deux personnages ou partis politiques dominants<sup>18</sup>. En mars 2002, Ya-Na Yakubu Andani II, le roi dagbon, a été assassiné, 30 membres de son clan Andani étant également tués. Le roi a été décapité et d'autres parties de son corps ont été enlevées<sup>19</sup>. Son palais a été détruit. Les Andani ont tenu les Abudu pour responsables, un bon nombre d'Andani étant persuadés que le gouvernement avait également trempé dans la mort de leur roi<sup>20</sup>. Les tensions ont tellement augmenté entre les deux clans que le gouvernement a immédiatement décrété l'état d'urgence à l'échelle de la région et envoyé l'armée pour mater les violences. Le gouvernement n'a pas entièrement levé ces mesures avant août 2004<sup>21</sup>.

Si la situation au niveau de la sécurité s'est peut-être améliorée, les tensions sous-jacentes ont entraîné la persistance des soulèvements et on a des raisons de croire que les protagonistes recourront de nouveau à la violence armée pour régler leurs comptes et défendre leurs intérêts. Le problème hautement contentieux de la succession doit encore être résolu et le roi n'a toujours pas été inhumé comme il se doit. Ces deux aspects constituent des foyers de violence potentiels<sup>22</sup>.

Selon un Livre blanc de 2003, rédigé par la commission gouvernementale enquêtant sur les événements de 2002, les autorités militaires ont trouvé des fusils d'assaut AK-47 et G-3 parmi les nombreuses caches d'armes. Elles ont également mis en lumière «la preuve de l'existence de camps d'entraînement pour le maniement des armes»<sup>23</sup>. La situation reste explosive. En 2003, l'IRIN a fait état d'allégations selon lesquelles les deux côtés s'armaient dans l'hypothèse d'un affrontement éventuel<sup>24</sup>. En 2005, à nouveau, un observateur informé a cautionné le fait que des partisans des camps Abudu et Andani étaient à présent bien armés et complétaient leurs stocks par des armes venues en contrebande de Côte d'Ivoire<sup>25</sup>.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

CDR	Committees for the Defence of the Revolution – Comités pour la défense de la révolution
GANSA	Ghana Action Network on Small Arms – Réseau d'action ghanéen sur les armes légères
IRIN	United Nations Integrated Regional Information Networks – Réseaux d'informations intégrés régionaux des Nations unies
PDC	People's Defence Committee – Comité de défense du peuple
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
WDC	Workers' Defence Committee – Comité de défense des travailleurs

## NOTES

1. IRIN (2004c).
2. Aning, Addo et Sowatey (2002).
3. Voir UNSCRI (2004); correspondance écrite confidentielle avec un expert établi dans le Ghana septentrional, 18 février 2005; Musah (1999, p. 132).
4. Aning, Addo, et Sowatey (2002).
5. Correspondance écrite confidentielle avec un expert établi dans le Ghana septentrio-

- nal, 18 février 2005. Musah (1999, p. 132): observe que des armes n'étaient pas uniquement introduites en contrebande au Ghana depuis le Burkina Faso et le Togo, mais que les forces de sécurité gouvernementales détournent des armes des dépôts d'armes de l'Etat afin d'aider les protagonistes.
6. Correspondance écrite avec Abdel-Fatau Musah, expert pour la paix et la sécurité, 15 avril 2005.
  7. Musah (1999, p. 116 et 132).
  8. Aning et Florquin (2004); Ebo (2003, p. 33-34). Voir aussi chapitre 3.
  9. NISAT (2002).
  10. IRIN (2004b).
  11. Correspondance écrite confidentielle avec un expert établi dans le Ghana septentrional, 18 février 2005.
  12. UNOCHA (2004, p. 9).
  13. HCR (2003, p. 226).
  14. Correspondance écrite avec Abdel-Fatau Musah, expert pour la paix et la sécurité, 15 avril 2005.
  15. Bah (2004, p. 41). Voir aussi chapitre 3.
  16. IRIN (2004b).
  17. Pour le contexte des luttes pour le pouvoir entre Andani et Abudu, voir IRIN (2002a).
  18. Correspondance écrite avec Abdel-Fatau Musah, expert pour la paix et la sécurité, 15 avril 2005.
  19. GdG (2002).
  20. IRIN (2002b).
  21. Avec les années, le couvre-feu avait été réduit dans certaines régions, mais était resté en vigueur à Tamale et Yendi (IRIN, 2004a).
  22. IRIN (2004a).
  23. GdG (2002).
  24. IRIN (2003).
  25. Entretien confidentiel avec une source ghanéenne informée, Bamako, 17 mars 2005.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aning, Kwesi, Prosper Nii Nortey Addo, et Emmanuel Sowatey. 2002. *Ghana Conflict Vulnerability Assessment*. Accra: African Security Dialogue and Research. Novembre.
- Aning, Emmanuel Kwesi, et Nicolas Florquin. 2004. «Ghana's Secret Arms Industry». *Jane's Intelligence Review*, vol. 16, n° 12. décembre. p. 7-8.
- Bah, Alhaji. 2004. «Micro-disarmament in West Africa. The ECOWAS Moratorium on Small Arms and Light Weapons». *African Security Review*, vol. 13, n° 3, p. 33-46.
- Ebo, Adedeji, avec Laura Mazal. 2003. *Small Arms Control in West Africa*. West Africa series n° 1. Londres: International Alert, Security and Peacebuilding Programme. Octobre. Consulté en mars 2004. <[http://www.international-alert.org/pdf/pubsec/MISAC\\_west\\_africa\\_english.pdf](http://www.international-alert.org/pdf/pubsec/MISAC_west_africa_english.pdf)>
- GdG (Gouvernement du Ghana). 2002. *White Paper on the Wuaku Commission Report*. Accra: GdG 23 décembre. Consulté en avril 2005. <[http://ghanaweb.com/law\\_cms/article.php?ID=2260](http://ghanaweb.com/law_cms/article.php?ID=2260)>
- HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2003. *Rapport Global HCR 2003*. 1106/03. Genève: HCR.
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2002a. «Ghana: Chronology of Dogbon Kingship Disputes». 13 août. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=23903>>
- . 2002b. «Ghana: IRIN Focus on the Yendi Crisis». 13 août. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=29302>>
- . 2003. «Ghana: Counting the Cost of the Dagbon Crisis». 11 mars. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=32772>>
- . 2004a. «Ghana: Curfew Lifted in North More than Two Years after Dagbon King Beheaded». 17 août. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=42715>>
- . 2004b. «Ghana: Bonfire of Captured Guns Launches Police Crackdown on Small Arms». 29 octobre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=43933>>
- . 2004c. «Ghana: Kufuor Likely to Win a Second Term as President, Rival Overshadowed». 26 novembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=44383>>
- Musah, Abdel-Fatau. 1999. «Small Arms and Conflict Transformation in West Africa». In Abdel-Fatau Musah et Niobe Thamson, éd. *Over a Barrel: Light Weapons and Human Rights in the Commonwealth*. New Delhi: Commonwealth Human Rights Initiative. Novembre, p. 109-39. Consulté en janvier 2005. <[http://www.humanrightsinitiative.org/publications/chogm/over\\_a\\_barrel/over\\_a\\_barrel.zip](http://www.humanrightsinitiative.org/publications/chogm/over_a_barrel/over_a_barrel.zip)>
- NISAT (Norwegian Initiative on Small Arms Transfers). 2002. Ghana: ECOWAS meeting discusses proliferation of small arms. 21 mai. Basé sur l'article du *Daily Graphic* (Accra) titré «Review Laws on Acquisition,

Manufacture of Firearms»,

21 mai 2002. Consulté en avril 2005.

<<http://www.nisat.org/west%20africa/news%20from%20the%20region/MAIN%20NEWS%20PAGE/Ghana/2002-05%20Ghana%20%20%20ECOWAS%20meeting%20discusses%20proliferation%20of%20small%20arms.html>>

Szajkowski, Bogdan, éd. 2004. *Revolutionary and Dissident Movements of the World*. 4e éd. Londres: John Harper Publishing.

UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2004. *Afrique de l'Ouest 2005 Processus d'appels consolidés*. New York et Genève: UNOCHA.

USCRI (United States Committee for Refugees and Immigrants). 2004. *World Refugee Survey 2004*. Washington, DC: USCRI. Consulté en mars 2005.  
<<http://www.refugees.org/article.aspx?id=1156>>



© REUTERS/STR

Deux jeunes garçons réfugiés portent un seau d'eau à Conakry, le 12 février 2001. La Guinée a accueilli plus de 50.000 réfugiés à la fin des années 90.





# GUINÉE

## APERÇU

Depuis que la Guinée a obtenu l'indépendance en 1958, Sékou Touré et Lansana Conté sont les deux seuls leaders politiques à avoir dirigé le pays. Bien que la Guinée soit l'un des rares pays de la région à ne pas avoir connu de guerre civile, les événements qui se sont produits au cours de la dernière décennie ont menacé la stabilité du pays. Une mutinerie armée en 1996 et des attaques transfrontalières meurtrières en 2000-2001, menées par des rebelles soutenus par le Liberia, ont fait craindre que la Guinée n'affronte le même sort que ses voisins, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Liberia et la Sierra Leone<sup>1</sup>.

Le contexte régional instable a conduit plus d'un million de réfugiés de ces pays à fuir vers la Guinée au cours des dix dernières années, entraînant ainsi l'infiltration de groupes armés dans le pays.

L'implication de la Guinée dans les conflits de la région semble avoir eu un effet déstabilisateur encore plus grand. L'aide militaire guinéenne au LURD (Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie)<sup>2</sup>, ainsi que la présence de rebelles du LURD et de Kamajor sierra-léonais dans des camps de réfugiés guinéens<sup>3</sup> peuvent avoir motivé le

président libérien Charles Taylor en 2000-2001 à soutenir des attaques transfrontalières menées par le RUF, des combattants libériens et des dissidents guinéens dénommés Rassemblement des forces démocratiques de Guinée (RFDG)<sup>4</sup>.

## GROUPES ARMÉS

### *Dissidents guinéens/ Rassemblement des forces démocratiques de Guinée (RFDG)*

#### **Origines/composition**

Des dissidents guinéens connus sous le nom de RFDG se sont battus aux côtés de combattants sierra-léonais (du Revolutionary United Front, RUF) et libériens au cours des attaques transfrontalières de 2000-2001<sup>6</sup>. Le contingent total des attaquants est estimé à 1.800 hommes.

#### **Dirigeants:**

Des officiers de l'armée impliqués dans un coup d'Etat avorté dirigé en 1996 contre Conté auraient dirigé le RFDG<sup>7</sup>. Le porte-parole du groupe, Mohamed Lamine Fofana, a affirmé que les chefs de ce groupe étaient des officiers dissidents de l'armée guinéenne qui avaient fui le pays après la mutinerie manquée de 1996<sup>8</sup>. Le International Crisis Group signale toutefois que c'est Taylor qui était à l'origine des attaques de 2000-2001<sup>9</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Les raids du RFDG ont touché plusieurs villes situées sur la frontière méridionale de la Guinée avec la Sierra Leone et le Liberia, parmi lesquelles Macenta, Guéckédou, Kissidougou, Pamélap, N'Zérékoré et Madina Woula.

**Sources de financement/soutien:**

Le RFDG a été soutenu par Taylor<sup>10</sup> et le RUF (voir Sierra Leone)<sup>11</sup>.

**Situation actuelle:**

L'armée guinéenne, avec l'assistance du LURD, n'a pu repousser les attaques de 2000-2001 qu'après avoir recruté un nombre de Jeunes Volontaires guinéens dont on estime le nombre entre 7.000 et 30.000 et après avoir fait usage d'une force militaire massive comme le bombardement de janvier 2001 et la destruction partielle de Guéckédou<sup>12</sup>. En septembre 2004, des dissidents guinéens auraient payé par ailleurs 150-200 USD à des combattants libériens pour se battre à leurs côtés afin de renverser le gouvernement guinéen<sup>13</sup>.

**Jeunes Volontaires****Origines/composition:**

Répondant à un appel public lancé par le président Conté, environ 7.000<sup>14</sup> à 30.000<sup>15</sup> Jeunes Volontaires ont été mobilisés pour s'opposer aux attaques menées en 2000-2001 par le RFDG, le RUF et des combattants libériens<sup>16</sup>. Si l'armée guinéenne

s'est occupée de la majeure partie des opérations de recrutement, les autorités locales, comme le maire de N'Zérékoré, ont joué un rôle-clé<sup>17</sup>.

**Dirigeants:**

Armée guinéenne/gouvernement guinéen.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Les volontaires étaient recrutés dans les zones menacées par les attaques rebelles (Guéckédou, Kissidougou, Faranah, Dabola, Mamou, Kindia, Forecariah, N'Zérékoré). Ils étaient également présents à Conakry.

**Sources de financement/soutien:**

L'armée guinéenne a armé et soutenu les Volontaires pendant la crise.

**Situation actuelle:**

Sur les 9.000 ex-Volontaires identifiés par l'UNICEF, 3.879 doivent encore être démobilisés<sup>18</sup>. D'autres ont été intégrés dans l'armée ou dans des orchestres d'école ou bien sont retournés à la vie civile<sup>19</sup>. Un programme pilote conjoint de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) de l'UNICEF et du gouvernement guinéen, a réintégré quelque 350 Jeunes Volontaires<sup>20</sup>.

## ARMES DE PETIT CALIBRE ET ARMES LÉGÈRES

### **Stocks**

#### **Armes de petit calibre:**

On ne dispose d'aucune donnée précise concernant les quantités ou les types d'armes distribués par l'armée aux Jeunes Volontaires. Dans la ville de Guéckédou, qui a été lourdement touchée par les attaques de 2000-2001, 70% des 2.380 Volontaires interrogés étaient armés et ont participé aux combats<sup>21</sup>. Les données du ministère de la Sécurité sur 222 armes saisies en 2001-2003 suggèrent toutefois la présence de fusils d'assaut AK-47 et SKS, de fusils de chasse, de fusils de chasse de calibre 12, de carabines, de Makarov, de pistolets TT30, de revolvers et de pistolets artisanaux<sup>22</sup>.

#### **Armes légères:**

Le LURD aurait pris neuf missiles sol-air SA-7/ Strella-2 à des dissidents impliqués dans les incursions de 2000-2001<sup>23</sup>.

### **Sources**

#### **Nationales:**

L'armée guinéenne a armé les Jeunes Volontaires, même si tous n'ont pas reçu une arme; 70% des 2.380 Volontaires étaient armés et ont participé aux combats<sup>24</sup>. La brigade criminelle guinéenne a saisi 52 fusils de chasse artisanaux de calibre 12 entre 2001 et 2003<sup>25</sup>, ce qui semblerait

confirmer les rapports sur l'existence de la production illicite d'armes de petit calibre dans le pays<sup>26</sup>.

#### **Étrangères:**

Le Liberia et le RUF ont fourni des combattants armés pour seconder le RFDG<sup>27</sup>. L'armée guinéenne a armé les Jeunes Volontaires.

### **Armes récupérées**

#### **DDR:**

Peu d'efforts ont été consentis pour désarmer les ex-Volontaires. En mars 2004, 2.000 Volontaires, selon les estimations, avaient réintégré la vie civile<sup>28</sup>, encore que le sort de leurs armes reste incertain<sup>29</sup>. Ce nombre comprend les 350 Jeunes Volontaires qui ont participé à un programme DDR pilote conjoint de l'UNICEF et du gouvernement guinéen. L'UNICEF a lancé un appel pour démobiliser 1.000 Jeunes Volontaires supplémentaires en 2004<sup>30</sup>. Le désarmement et la démobilisation d'ex-rebelles du LURD qui restent en Guinée<sup>31</sup> constituent une autre préoccupation<sup>32</sup>. Le gouvernement guinéen nie leur présence et on ne dispose d'aucune estimation fiable concernant leur nombre actuel.

#### **Autres:**

Avec l'aide américaine, le gouvernement guinéen a détruit 21.906 armes de petit calibre et armes légères obsolètes de même que 89.889 cartouches de munitions entre le 26 septembre et

le 11 novembre 2003. Parmi celles-ci, on trouvait des AK-47, des armes antichars portables et 278 missiles sol-air Strella-2<sup>33</sup>.

## PROBLÈMES DE SÉCURITÉ HUMAINE

### *Enfants soldats*

#### **Étendue du recrutement:**

Un nombre indéterminé d'enfants, dont certains n'avaient que 12 ans, ont rejoint les Jeunes Volontaires en 2000-2001<sup>34</sup>. Des rapports indiquent que le LURD a recruté des enfants libériens de 10 ans dans des camps de réfugiés guinéens<sup>35</sup>. En novembre 2003, l'UNICEF estimait qu'environ 2.000 enfants guinéens, dont 400 environ étaient des filles, devaient être démobilisés; en mars 2004, 350 ex-Jeunes Volontaires avaient bénéficié d'une formation professionnelle<sup>36</sup>.

#### **Fonctions:**

Voir chapitre 6.

### *Déplacement*

#### **IDP:**

Les attaques transfrontalières de 2000-2001 ont entraîné le déplacement de 250.000 Guinéens à l'intérieur des frontières<sup>37</sup>. En mai 2003, étant donné la proximité des combats au Liberia, on comptait près de 100.000 personnes déplacées au sein du pays (IDP) en Guinée, celles-ci résidant essentiellement dans la région forestière du pays<sup>38</sup>. En 2004, leur nombre était retombé à 82.000 selon les estimations<sup>39</sup>.

#### **Réfugiés à l'étranger:**

Quatre mille cent huit Guinéens ont trouvé asile dans des pays industrialisés en 2002 tout comme l'ont fait 3.421 réfugiés qui avaient vécu en Guinée<sup>40</sup>.

#### **Réfugiés accueillis:**

En raison de frontières communes avec des pays comme la Guinée-Bissau, le Liberia, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire, la Guinée a accueilli plus d'un million de réfugiés au cours des dix dernières années<sup>41</sup>. En septembre 2004, il y avait plus de 280.000 réfugiés en Guinée dont 60% vivaient en dehors des camps, 140.000 étaient des Libériens, 30.000 venaient de Sierra Leone, 7.000 de Côte d'Ivoire et plus de 100.000 étaient des Guinéens rentrés du Liberia et de la Côte d'Ivoire qui fuyaient les combats dans ces pays<sup>42</sup>. Le programme de rapatriement volontaire du HCR pour les réfugiés

sierra-léonais a duré de décembre 2000 à juillet 2004 et a aidé 92.944 personnes à réintégrer leur pays d'origine. 1.752 autres réfugiés sierra-léonais ont pu rester en Guinée et s'intégrer localement<sup>43</sup>. Ces chiffres étaient redescendus à un total de 73.000 réfugiés accueillis en 2004<sup>44</sup>.

### ***Autres violations ou abus***

#### **Meurtres, viols et tortures:**

Les rebelles impliqués dans les attaques de 2000-2001 ont assassiné et violé des civils et des réfugiés en Guinée lors des attaques transfrontalières<sup>45</sup>. Le RUF figure parmi les groupes armés supplémentaires qui ont violé, assassiné et battu des réfugiés et des civils en Guinée<sup>46</sup>. Une équipe d'évaluation HCR/ Save the Children - United Kingdom (Royaume-Uni) a fait état d'abus sexuels répandus commis contre des enfants réfugiés et déplacés. Parmi les exploités allégués, on trouve aussi des personnes travaillant dans le cadre de l'aide humanitaire<sup>47</sup>.

#### **Autres:**

Certains ex-Jeunes Volontaires sont organisés en bandes de jeunes qui intimident et menacent la population<sup>48</sup>. Des mesures anti-banditisme plus strictes mises en œuvre par le gouvernement depuis décembre 2003, semblent avoir diminué les actes de banditisme commis par les ex-Volontaires<sup>49</sup>.

## **PERSPECTIVES**

L'efficacité des processus de paix actuellement en cours dans les pays voisins aura très probablement une influence sur le climat de sécurité prévalant en Guinée. Le grand nombre d'ex-combattants non suivis, présents dans le pays, menace également la stabilité régionale. Les responsables ne manquent pas de volonté mais les ressources pour le désarmement et la réintégration sont insuffisantes et ce, malgré le fait que les ex-Volontaires sont un réservoir potentiel de combattants qui pourraient menacer la stabilité future. En réalité, il semblerait que de jeunes Guinéens s'enrôlent actuellement dans des groupes armés au Liberia et en Côte d'Ivoire<sup>50</sup>.

La présence d'ex-rebelles du LURD en Guinée est également préoccupante<sup>51</sup>. Sous-employés au Liberia, ceux-ci franchissent librement la frontière avec la Guinée où ils seraient à l'origine d'actes de violence à base ethnique et contribueraient de manière générale à l'instabilité de la région<sup>52</sup>. Il existe de nombreuses rumeurs indiquant que des partisans de Taylor recrutent des combattants dans le comté de Nimba au Liberia afin de déstabiliser le gouvernement guinéen. Ceci ne fait qu'alimenter les préoccupations exprimées à propos du futur successeur du président Conté qui serait en mauvaise santé.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IDP	Internally Displaced Person – Personne déplacée au sein de son pays
LURD	Liberians United for Reconciliation and Democracy – Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie
RFDG	Rassemblement des forces démocratiques de Guinée
RUF	Revolutionary United Front – Front révolutionnaire uni
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

## NOTES

1. BBC News (2000).
2. Conseil de sécurité des Nations unies (2003a, par. 67-68; 2003b, par. 39-40); ICG (2002, p. 11); HRW (2003).
3. ICG (2003, p. 1).
4. ICG (2003, p. 18).
5. Conseil de sécurité des Nations unies (2003a, par. 67-68); Szajkowski (2004, p. 298).
6. IISS (2002).
7. Szajkowski (2004, p. 147, 298).
8. *Le Monde* (2000).
9. ICG (2003).
10. ICG (2003, p. 18).
11. Conseil de sécurité des Nations unies (2001, par. 132).
12. ICG (2003, p. 18).
13. IRIN (2004b).
14. Sept mille dans le chiffre utilisé par l'UNICEF pour planifier les activités de démobilisation des Jeunes Volontaires. Voir UNOCHA (2002; 2003a).
15. Voir Partie 1, chapitre 5: Guinée.
16. Interviews confidentielles avec des responsables militaires guinéens, des représentants du ministère des Affaires sociales et des responsables de l'UNICEF, Conakry, mars 2004. Le nombre de Volontaires ayant répondu à l'appel du gouvernement s'est élevé à 30.000. Voir Partie I, chapitre 5: Guinée.
17. ICG (2003, p. 18).
18. UNOCHA, (2003b, p. 56).
19. Voir chapitre 5 sur la militarisation de camps de réfugiés en Guinée.
20. UNOCHA (2003b, p. 18).
21. République de Guinée (2001, p. 6).

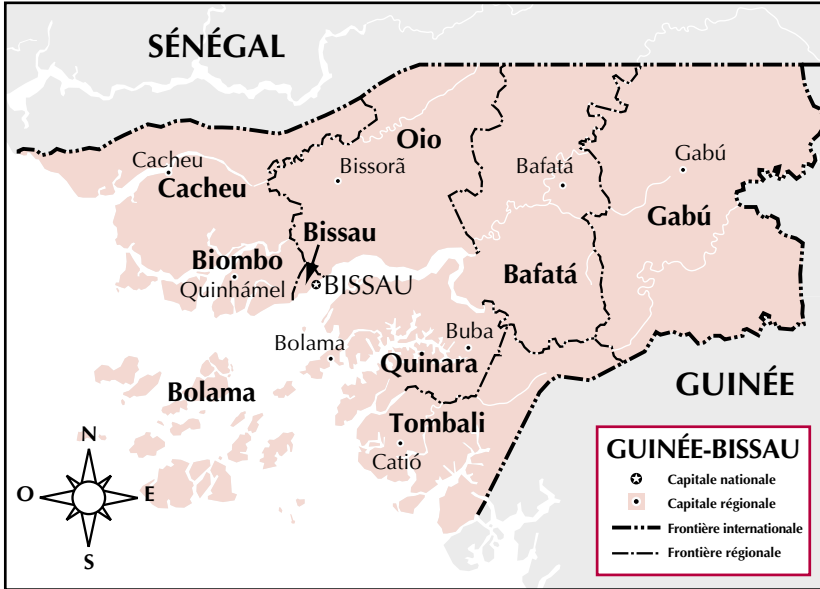
22. République de Guinée (2003).
23. Brabazon (2003, p. 9); Conseil de sécurité des Nations unies (2003, par. 112).
24. République de Guinée (2001).
25. République de Guinée (2003).
26. Interview confidentielle avec un responsable guinéen, Conakry, mars 2004.
27. ICG (2003, p. 18).
28. Interview confidentielle avec un responsable du ministère guinéen des Affaires sociales, Conakry, mars 2004.
29. Alors que des responsables guinéens affirment que l'armée a récupéré certaines des armes distribuées aux Jeunes Volontaires, il existe un consensus sur le fait que de nombreuses armes doivent encore être récupérées. Aucune statistique n'est disponible concernant le nombre d'armes remises aux Volontaires ni sur le nombre d'armes restituées après la crise de 2000-2001.
30. UNOCHA (2003b).
31. Conseil de sécurité des Nations unies (2001, par.167).
32. Des rapports et des informateurs-clé suggèrent la présence d'ex-combattants du LURD dans la ville de Macenta (voir ICG, 2003, p. 18) et dans le camp de réfugiés de Kouankan, où des rebelles du LURD étaient présents pendant les conflits libériens et auraient recruté des enfants soldats (HCR, 2002).
33. République de Guinée (2004, p. 4-5).
34. Interview confidentielle avec des responsables de l'UNICEF, Conakry, mars 2004. Voir aussi le chapitre 6 de cet ouvrage sur les enfants soldats dans l'Union du fleuve Mano.
35. HRW (2002).
36. CSC (2004).
37. UNOCHA (2003b, p. 10).
38. Global IDP Project (2004).
39. UNOCHA (2004, p. 9).
40. HCR (2002, p. 317).
41. UNOCHA (2003b). Voir aussi le chapitre 5 de cet ouvrage sur la militarisation de camps de réfugiés en Guinée.
42. O'Connor (2003).
43. HCR (2004).
44. UNOCHA (2004, p. 9).
45. Amnesty International (2001).
46. Global IDP Project (2003).
47. Global IDP Project (2003).
48. UNOCHA (2003b, p. 56).
49. Interview confidentielle avec des responsables des Nations unies, Conakry, mars 2004.
50. Entretien avec Jean Claude Legrand, conseiller régional de l'UNICEF pour la protection de la jeunesse, Dakar, 4 mars 2005.
51. Voir chapitre 5.
52. IRIN (2004a).
53. IRIN (2004b).
54. Reeve (2004).



## BIBLIOGRAPHIE

- Amnesty International. 2001. «Guinea: Refugees Must Not be Forced to Choose Between Death in Sierra Leone or Death in Guinea». Communiqué de presse. Londres: Amnesty International. 29 mars.
- BBC News. 2000. «Civil war fears in Guinea». 23 octobre.
- Brabazon, James. 2003. *Liberia, Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD)*. Briefing paper n° 1. Armed non-state actors project. Londres: Royal Institute of International Affairs. Février.
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2001. *Rapport du Groupe d'experts des Nations unies sur le Liberia*. S/2001/1015 du 26 octobre.
- . 2003a. *Rapport du Groupe d'experts des Nations unies sur le Liberia*. S/2003/498 du 24 avril.
- . 2003b. *Rapport du Groupe d'experts des Nations unies sur le Liberia*. S/2003/937 du 28 octobre.
- CSC (Coalition to Stop the Use of Child Soldiers - Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats). 2004. *Child Soldiers Global Report 2004*. Londres: CSC. 17 novembre. Consulté en janvier 2005. <<http://www.child-soldiers.org/resources/global-reports.html>>
- Global IDP Project. 2003. *Profile of Internal Displacement: Guinea*. Genève: Base de données Global IDP. Consulté en mars 2004. <<http://www.idpproject.org>>
- . 2004. *IDPs in Guinea: Population figures and profile*. Genève: Base de données Global IDP. Consulté en mars 2004. <<http://www.idpproject.org>>
- HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2002. *Annuaire statistique du HCR*. Genève: HCR.
- . 2004. «Guinea Sees End of One Return Programme, Start of Another». Communiqué de presse du HCR. 30 août.
- HRW (Human Rights Watch). 2002. *Liberian Refugees in Guinea: Refoulement, Militarization of Camps, and Other Protection Issues*, vol. 14, n° 8. Novembre (A).
- . 2003. *Weapons Sanctions, Military Supplies, and Human Suffering: Illegal Arms Flows to Liberia and the June-July 2003 Shelling of Monrovia*. Notes. 3 novembre.
- ICG (International Crisis Group). 2002. *Liberia: The Key to Ending Regional Instability*. Africa Report n° 43. Freetown/Bruxelles: ICG. 24 avril.
- . 2003. *Guinée: Incertitudes autour d'une fin de règne*. Africa Report n° 74. Freetown/Bruxelles: ICG. 19 décembre.
- IISS (International Institute for Strategic Studies). 2002. *The Military Balance 2002-2003*. Oxford: Oxford University Press. Octobre.
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2004a. «Refugees Criss-Cross a Fluid and Volatile Border». 22 juillet. Consulté en décembre 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Guinea](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Guinea)>
- . 2004b. «Liberia: Un partisan de Taylor recrute des Libériens pour attaquer la Guinée». 23 septembre. Consulté en décembre 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Guinea](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Guinea)>
- Le Monde*. 2000. «Un mystérieux mouvement d'opposition revendique les attaques aux frontières». 26 décembre.

- O'Connor, Hilary. 2003. *Guinea Assessment Report*. Freetown: Foundation for International Dignity (FIND). Décembre.
- Reeve, Richard. 2004. «Focus of West African Stability Shifts to Guinea». *Jane's Intelligence Review*. 1er janvier.
- République de Guinée. 2001. *Rapport technique: Mission de sensibilisation et d'évaluation des Jeunes Volontaires impliqués dans la gestion des conflits armés*. Conakry: ministère des Affaires sociales, de la Promotion féminine et de l'Enfance. 24 juillet.
- . 2003. *Statistiques des armes saisies par les services de sécurité de 2001 à 2003*. Conakry: ministère de la Sécurité. Avec l'autorisation de Cissé Mahmoud, secrétaire permanent de la commission nationale de lutte contre le commerce illicite des armes légères.
- . 2004. *Rapport national sur l'application du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects*. Conakry: ministère à la Présidence chargé de la Défense nationale. 26 avril. Avec l'autorisation de Cissé Mahmoud, secrétaire permanent de la commission nationale de lutte contre le commerce illicite des armes légères.
- Small Arms Survey. 2003. *Small Arms Survey 2003: Development Denied*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2003. *Annuaire sur les armes légères 2003: Impasse sur le développement*. Bruxelles: GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- Szajkowski, Bogdan, éd. 2004. *Revolutionary and Dissident Movements of the World*. 4e éd. Londres: John Harper Publishing.
- UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2001. *Guinea: Consolidated Appeals Process*. Genève: UNOCHA. Annuel à partir de 2001.
- . 2002. *Consolidated Inter-Agency Appeal 2002: Guinea*. Genève: UNOCHA.
- . 2003a. «Humanitarian Briefing Pack: Guinea». RCB Africa II. Genève: UNOCHA. Mars.
- . 2003b. *Consolidated Appeals Process (CAP): Guinea 2004*. New York et Genève: UNOCHA.
- . 2004. *West Africa 2005 Consolidated Appeals Process*. New York et Genève: UNOCHA.



# GUINÉE-BISSAU

## APERÇU

En juin 1998, une junte militaire dirigée par l'ex-chef d'état-major Ansumane Mané se mutinait contre le gouvernement du président João Bernardo Vieira sur des allégations faisant état d'une collaboration de Mané avec des rebelles sénégalais du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC)<sup>1</sup>. L'éclatement de la guerre civile a accéléré l'envoi d'environ 2.000 soldats sénégalais et 400 soldats guinéens à Bissau pour soutenir le gouvernement<sup>2</sup>, ceci étant suivi par le déploiement d'une force de maintien de la paix de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) entre décembre 1998 et février 1999<sup>3</sup>. Toutefois, les combats reprenaient en 1999, la junte militaire l'emportant rapidement sur le gouvernement.

Un calme fragile revint dans le pays à la fin de 1999, les élections présidentielles de janvier 2000 débouchant sur une transition réussie du régime militaire au régime démocratique et amenant le président Kumba Yala au pouvoir. En novembre 2000, le gouvernement procédait à plusieurs centaines d'arrestations après une nouvelle tentative de coup d'Etat de Mané qui était tué plus tard le même mois par des

forces loyales au gouvernement<sup>4</sup>. Le nouveau président fut dans l'incapacité d'unir le pays, un nouveau coup d'Etat militaire, survenu en septembre 2003, chassant Yala et menant à la désignation d'un gouvernement transitoire dirigé par le président *ad interim* Henrique Pereira Rosa. Des élections parlementaires furent organisées en mars 2004<sup>5</sup>. Le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC) remportait la plupart des sièges, alors que le parti de l'ex-président Yala, le Parti pour le renouveau social (PRS) arrivait en seconde position. Les élections présidentielles suivantes étaient programmées pour le 19 juin 2005.

La prolifération des armes de petit calibre représente un problème aigu en Guinée-Bissau et une menace pour le jeune processus démocratique du pays. De nombreuses armes qui circulent aujourd'hui proviennent de la guerre d'indépendance menée par le pays contre le Portugal. Les combattants pour l'indépendance ont conservé leurs armes comme trophées après avoir gagné la guerre en 1974. En fonction de leur nombre, les experts estiment que des vétérans de la guerre de libération possédaient encore environ 20.000 armes de petit calibre au début de l'année 2004, principalement des fusils d'assaut AK-47, des armes à feu volées à l'OTAN et de vieux fusils de chasse<sup>6</sup>. Ensuite, non moins de 10.000 armes de petit calibre furent

distribuées à des civils pendant la guerre civile qui sévit de 1998 à 1999, essentiellement des fusils d'assaut Kalachnikov d'origine ukrainienne et bulgare, ainsi que des armes de poing<sup>7</sup>. La Guinée-Bissau a donc été une source d'armes pour certaines parties de l'Afrique de l'Ouest, dont les rebelles du MFDC dans la région de la Casamance au Sénégal<sup>8</sup>.

## GROUPES ARMÉS

### *Junte militaire/Partisans de Mané*

#### **Origines/composition:**

Des membres des forces armées nationales qui constituaient la majeure partie de la junte militaire ont été renforcés par des vétérans de la lutte de libération et par des jeunes hommes acquis à la cause de la junte, ainsi que par des combattants du MFDC. La junte comptait de 15.000 à 17.000 combattants pendant la guerre civile, mais le noyau dur des partisans de Mané, qui est resté actif après 1999, ne s'élevait qu'à 100 à 200 hommes.

#### **Dirigeants:**

Ansumane Mané, ex-chef d'état-major, a été tué par les forces gouvernementales en novembre 2000 après une tentative avortée de coup d'Etat<sup>11</sup>.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Les partisans de Mané étaient implantés le long de la frontière sénégalaise<sup>12</sup>.

#### **Sources de financement/soutien:**

Des combattants du MFDC se sont battus aux côtés de Mané pendant la guerre civile<sup>13</sup>.

#### **Situation actuelle:**

Inactif depuis la mort de Mané<sup>14</sup>. Des affrontements mortels sur la frontière sénégalaise entre l'armée de Guinée-Bissau et des éléments armés ont toutefois été signalés au début de 2004<sup>15</sup>.

## ARMES DE PETIT CALIBRE ET ARMES LÉGÈRES

### *Stocks*

#### **Armes de petit calibre:**

Fusils d'assaut AK-47 et autres fusils d'assaut Kalachnikov, armes de poing, armes à feu volées à l'OTAN et vieux fusils de chasse<sup>16</sup>.

#### **Armes légères:**

Lance-grenades à propulsion par fusée (RPG), mortiers<sup>17</sup>.

### *Sources*

#### **Nationales:**

La plupart des armes en circulation aujourd'hui ont été volées dans les stocks de l'Etat au cours de la guerre de libération ou pendant la guerre civile de 1998-1999<sup>18</sup>.

## **Armes récupérées**

### **DDR:**

On estime qu'environ 20.000 combattants ont pris part à la guerre civile. Ce nombre comprenait de 3.000 à 5.000 partisans de l'ex-président Vieira et de 15.000 à 17.000 combattants soutenant la junte militaire d'Ansumane Mané<sup>19</sup>. En mars 2005, on dénombrait la participation de 7.182 ex-combattants au programme de démobilisation, de réinsertion et de réintégration soutenu par l'Organisation internationale pour la migration (OIM). Sur ceux-ci, 2.406 ont terminé le programme tandis que 2.031 combattants supplémentaires devaient être normalement réintégrés pour juin 2005 au plus tard. En avril 2005, le programme demandait une prolongation jusqu'en décembre 2005 de manière à réintégrer les ex-combattants restants<sup>20</sup>. Néanmoins, le programme de démobilisation et de réintégration de la Guinée-Bissau ne comporte pas de composante de désarmement.

### **Autres:**

La Commission nationale sur les armes de petit calibre de la Guinée-Bissau a élaboré des programmes de collecte volontaire d'armes au début de l'année 2004<sup>21</sup>.

Le Secrétaire général des Nations unies a envoyé une mission d'enquête et de développement de projet en Guinée-Bissau du 7 au 11 mars 2005 afin d'évaluer les niveaux de prolifération des armes de petit calibre dans le pays et de concevoir des

propositions de projet propres à diminuer la menace ainsi posée<sup>22</sup>.

## **PROBLÈMES DE SÉCURITÉ HUMAINE**

### **Enfants soldats**

#### **Ampleur du recrutement:**

On estime que 600 enfants ont combattu pendant la guerre civile de 1998-1999<sup>23</sup>. Des rapports signalent que des enfants «d'un âge nettement inférieur à 16 ans» y ont participé<sup>24</sup>.

### **Déplacement**

#### **IDP:**

La guerre civile de 1998-1999 a entraîné le déplacement à l'intérieur du pays d'un nombre de civils compris entre 300.000 et 350.000 dont la majorité sont rentrés chez eux aujourd'hui<sup>25</sup>. Néanmoins, la présence de nombreuses mines terrestres et l'absence de possibilités économiques compliquent ce processus de réimplantation<sup>26</sup>.

#### **Réfugiés à l'étranger:**

La guerre civile de 1998-1999 a forcé 13.000 Bissau-Guinéens à fuir le pays<sup>27</sup>.

#### **Réfugiés accueillis:**

La Guinée-Bissau accueillait environ 7.000 réfugiés à la fin de 2002, dont 6.000 du Sénégal et un maximum de 1.000 réfugiés environ d'autres pays, essentiellement le Liberia et la Sierra Leone<sup>28</sup>. En 2004, le pays accueillait 7.551 réfugiés<sup>29</sup>.

## **Autres violations ou abus**

### **Meurtres, viols et tortures:**

Des rapports comme ceux d'Amnesty International, suggèrent que la junte militaire a commis des violations des droits de l'homme au cours de la guerre civile, comme des coups portés aux prisonniers, des meurtres et des pillages<sup>30</sup>.

## **PERSPECTIVES**

La Guinée-Bissau reste potentiellement dans une situation explosive en raison des arriérés de salaires énormes hérités du gouvernement précédent et de l'influence permanente des militaires sur la politique du pays. Le 6 octobre 2004, 650 soldats qui avaient participé à la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL) se mutinaient et fusillaient le chef d'état-major de l'armée, Correia Seabra<sup>31</sup>. Ils affirmaient être motivés, non pas par des considérations politiques, mais par des doléances liées aux salaires, à des conditions de vie médiocres et à la corruption régnant au sein de la hiérarchie militaire<sup>32</sup>. A la demande des mutins, Seabra fut remplacé par le général Tagme Na Way et les Nations unies fournirent au gouvernement des fonds pour payer les soldats mécontents, à savoir 1.028 USD pour chaque mois de service auprès de la MINUL (soit 2,2 millions USD au total)<sup>33</sup>. Les

Nations unies craignaient que la mutinerie n'ait été également motivée par des considérations ethniques, les Balanta cherchant à contrôler l'armée<sup>34</sup>.

La réorganisation des forces armées constitue l'une des grandes priorités du gouvernement. Le déséquilibre ethnique actuel, le non-paiement des salaires et la qualité médiocre de l'infrastructure militaire sont des aspects qui peuvent entraîner une déstabilisation encore plus poussée du pays<sup>35</sup>. Na Way a entamé son mandat en désignant 65 nouveaux officiers supérieurs qui reflétaient mieux l'équilibre ethnique et politique de Bissau même. Parmi les nouveaux officiers désignés, on comptait des responsables qui avaient fait l'objet d'une épuration au cours des cinq années de soulèvement du pays<sup>36</sup>. Les réformes militaires planifiées avec l'assistance de la Communauté des pays de langue portugaise, qui sont conçues pour réduire fortement la taille de l'armée, en fermant plus de la moitié des bases militaires du pays, viendront probablement encore renforcer les rangs des ex-combattants mécontents<sup>37</sup>. Etant donné les troubles politiques que le pays a connus récemment, le désarmement et la collecte des armes seront des éléments critiques pour arriver à la paix et à la sécurité.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
IDP	Internally Displaced Person – Personne déplacée au sein de son pays
OIM	Organisation internationale pour la migration
MFDC	Mouvement des forces démocratiques de la Casamance
MINUL	Mission des Nations unies au Liberia
PAIGC	Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert
PRS	Parti du renouveau social
RPG	Lance-grenades à propulsion par fusée

## NOTES

1. Evans (2004, p. 8).
2. IISS (1998).
3. Berman et Sams (2000, p. 132).
4. Amnesty International (2001a).
5. IRIN (2004a).
6. Correspondance écrite avec Robin Edward Poulton, consultant international et chef de recherche à l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, 5 mai 2004.
7. Correspondance écrite avec Robin Edward Poulton, consultant international et chef de recherche à l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, 5 mai 2004.
8. Ebo (2003, p. 34); Evans (2004, p. 8).
9. Entretien confidentiel avec un responsable de Guinée-Bissau, Bissau, mars 2004.
10. Entretien confidentiel avec un responsable occidental, Bissau, mars 2004.
11. Amnesty International (2001b).
12. Entretien confidentiel avec un responsable occidental, Bissau, mars 2004.
13. Evans (2004, p. 5); MALAO (2003, p. 42).
14. IRIN (2004d).
15. IRIN (2004d).
16. Correspondance écrite avec Robin Edward Poulton, consultant international et chef de recherche à l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, 5 mai 2004.
17. Correspondance écrite avec Robin Edward Poulton, consultant international et chef de recherche à l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, 5 mai 2004.
18. Correspondance écrite avec Robin Edward



- Poulton, consultant international et chef de recherche de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, 5 mai 2004; Obasi (2002, p. 64).
19. Entretien confidentiel avec un responsable de Guinée-Bissau, Bissau, mars 2004.
  20. Conseil de sécurité des Nations unies (2005, para. 21).
  21. Entretien confidentiel avec un responsable de Guinée-Bissau, Bissau, mars 2004.
  22. Conseil de sécurité des Nations unies (2005, para. 20).
  23. Entretien confidentiel avec un responsable de Guinée-Bissau, Bissau, mars 2004.
  24. CSC (2004).
  25. Global IDP Project (2004).
  26. Global IDP Project (2002, p. 3).
  27. Amnesty International (1998).
  28. USCR (2004).
  29. UNOCHA (2004, p. 9).
  30. Amnesty International (1998).
  31. IRIN (2004b).
  32. Conseil de sécurité des Nations unies (2004b, par. 7).
  33. IRIN (2004b).
  34. Conseil de sécurité des Nations unies (2004b, par. 8-9).
  35. Conseil de sécurité des Nations unies (2004a).
  36. IRIN (2004c).
  37. IRIN (2004c).

## BIBLIOGRAPHIE

- Amnesty International. 1998. «Guinea-Bissau: Human Rights Under Fire». 1er juillet. Index AI: AFR 30/004/1998.
- . 2001a. «Guinea-Bissau: Human Rights Violations Since the Armed Conflict Ended in May 1999». 17 août. Index AI AFR 30/011/2001.
- . 2001b. «Guinea-Bissau: Amnesty International Concerned About Arrests After Alleged Coup Attempt». 11 décembre. Index AI AFR 30/017/2001.
- Berman, Eric G et Katie E Sams. 2000. *Peacekeeping in Africa: Capabilities and Culpabilities*. Genève et Prétoria: Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (INURD) et Institute for Security Studies (ISS).
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2003. *Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations unies pour la consolidation de la paix dans le pays*. S/2003/1157 du 5 décembre.
- . 2004a. *Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations unies pour la consolidation de la paix dans le pays*. S/2004/456 du 4 juin.
- . 2004b. *Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations unies pour la consolidation de la paix dans le pays*. S/2004/969 du 15 décembre.
- . 2005. *Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations unies pour la consolidation de la paix dans le*

- pays. S/2005/174 du 16 mars.
- CSC (Coalition to Stop the Use of Child Soldiers). 2004. *Child Soldiers Global Report 2004*. Londres: CSC. Consulté en mai 2004. <[http://www.child-soldiers.org/document\\_get.php?id=778](http://www.child-soldiers.org/document_get.php?id=778) >
- Ebo, Adedeji, avec Laura Mazal. 2003. *Small Arms Control in West Africa*. West Africa series n° 1. Londres: International Alert, Security and Peacebuilding Programme. Octobre. Consulté en mars 2004. <[http://www.international-alert.org/pdf/pubsec/MISAC\\_west\\_africa\\_english.pdf](http://www.international-alert.org/pdf/pubsec/MISAC_west_africa_english.pdf)>
- Evans, Martin. 2004. *Senegal: Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC)*. Armed Non-State Actors Project. AFP BP 04/02. Londres: Royal Institute of International Affairs.
- Global IDP Project. 2002. *Profile of Internal Displacement: Guinea-Bissau*. Genève: Base de données Global IDP. 10 juin.
- . 2004. *IDPs in Guinea-Bissau: Population Figures and Profile*. Consulté en mai 2004. <<http://www.db.idpproject.org/Sites/IdpProjectDb/idpSurvey.nsf/wViewSingleEnv/Guinea-BissauProfile+Summary>>
- IISS (International Institute for Strategic Studies). 1998. *The Military Balance 1998-1999*. Londres: Oxford University Press.
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2004a. «Guinea-Bissau: International Observers Generally Satisfied with Polls». 30 mars. Consulté en mai 2004. <<http://www.plusnews.org/print.asp?ReportID=40334>>
- . 2004b. «Guinea-Bissau: UN Funds Payment of Arrears to Army Mutineers». 25 octobre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=43827>>
- . 2004c. «Guinea-Bissau: 65 Senior Officers Readmitted to the Armed Forces». 2 décembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=44479>>
- . 2004d. «Guinea-Bissau: Army Admits that Four Soldiers Died in Border Clashes». 19 février. Consulté en avril 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=39470>>
- MALAO (Mouvement contre les armes légères en Afrique occidentale). 2003. *Les armes légères au Sénégal*. Dakar: MALAO et OXFAM. Septembre.
- Obasi, Nnamdi K. 2002. *Small Arms Proliferation & Disarmament in West Africa: Progress and Prospects of the ECOWAS Moratorium*. Abuja: Apophyl Productions.
- Service d'information des Nations unies. 2004. «Le Conseil de sécurité est préoccupé par les difficultés économiques rencontrées en Guinée-Bissau». 6 avril. Consulté en avril 2004. <[http://www.un.org/specialrep/ohrlls/News\\_flash2004/06%20Apr%20Security%20Council%20concerned.htm](http://www.un.org/specialrep/ohrlls/News_flash2004/06%20Apr%20Security%20Council%20concerned.htm)>
- UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2004. *West Africa 2005 Consolidated Appeals Process*. New York et Genève: UNOCHA.
- USCR (United States Committee for Refugees). 2004. *World Refugee Survey 2003 Country Report: Guinea-Bissau*. Washington, DC: USCR. Consulté en mai 2004. <<http://www.refugees.org>>





Photo du général Verissimo Correia Seabra, l'ex-chef d'état-major de l'armée de Guinée-Bissau et président ad interim, prise le 19 septembre 2003 à Bissau. Correia Seabra a été tué le 6 octobre 2004 au cours de troubles fomentés par des soldats mutinés.



# LIBERIA

---

## APERÇU

En 2000, trois ans après la fin de la guerre civile de huit ans qui avait dévasté le Liberia, le pays se retrouvait au coeur d'un conflit armé. Le président Charles Taylor, l'ancien dirigeant du National Patriotic Front for Liberia (Front patriotique national du Liberia - NPFL), devait affronter de nouveaux groupes rebelles: le LURD (les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie), composé de groupes qui avaient perdu la guerre civile de 1989-1996) et le Mouvement pour la démocratie au Liberia (MODEL) (constitué en 2003). Les Forces armées du Liberia (AFL) et les autres forces de sécurité du pays (dont divers groupes paramilitaires et diverses milices) ne purent opposer qu'une faible résistance aux rebelles. En juin 2003, la guerre avait touché la plus grande partie du pays et la capitale, Monrovia, était assiégée, créant alors un désastre humanitaire.

Les trois parties entamèrent des négociations au Ghana. Le 17 juin, elles passaient un accord de cessez-le-feu (qui fut violé avant même d'entrer en vigueur), l'Accord de paix global étant signé à Accra le 18 août. Taylor fut exilé au Nigeria le 11 août 2003. L'accord de paix prévoyait le désarmement des ex-combattants

et la formation d'un gouvernement national de transition du Liberia (NTGL) qui devait mener le pays aux élections, programmées pour octobre 2005. A la date du 28 février 2005, 16.503 membres d'un personnel international, au total, étaient déployés au Liberia dans le cadre de la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL)<sup>1</sup>.

## GROUPES ARMÉS

### *Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD)*

#### **Origines/composition:**

Le LURD fut formé à Freetown en février 2000 par des exilés libériens qui se sentaient frustrés et exclus de la mise en œuvre des accords de paix d'Abuja de 1997 et qui étaient opposés au régime de Charles Taylor<sup>2</sup>. A l'origine, le LURD était essentiellement composé de l'ethnie Mandingo et de nombreux Krahn. Ces mêmes groupes ethniques constituaient la majorité du Mouvement uni de libération du Liberia pour la démocratie (ULIMO) qui avait combattu le NPFL de Taylor au cours de la guerre civile<sup>3</sup>. Les Mandingo possèdent des racines ancestrales en Guinée où ils sont appelés Malinké. En outre, 500 combattants Kamajor de la région frontalière de la Sierra Leone et du Liberia rejoignirent les rangs du LURD, pour la plupart sur la base de

contrats payés à raison de 300 USD par combattant. Plus de 33.000 ex-combattants autoproclamés du LURD ont participé au processus de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de reconstruction (DDRR), y compris des enfants soldats et des femmes associées aux forces combattantes<sup>5</sup>. Ceci est en nette contradiction avec les estimations des experts qui font état d'un chiffre compris entre 3.000<sup>6</sup> et 8.000<sup>7</sup> combattants.

#### **Dirigeants:**

Sekou Damate Conneh fut le premier chef du LURD<sup>8</sup>. En 2004, toutefois, juste au moment où le LURD commençait à désarmer, une crise du pouvoir émergea au sein de l'organisation lorsque Conneh et le ministre de la Justice du NTGL, Kabineh Jan'eh, voulurent tous deux être reconnus comme président du groupe. Le 27 juillet 2004, Jan'eh fut désigné comme président en exercice après la suspension de Conneh par le Haut commandement militaire du LURD. Toutefois, la CEDEAO annonçait, en octobre 2004, qu'elle reconnaissait techniquement Conneh comme président du LURD<sup>9</sup>. Plusieurs jours plus tard, des élections du LURD furent organisées sans Conneh; Jan'eh fut élu et prêta serment en tant que nouveau président<sup>10</sup>. Le soutien apporté à ces deux dirigeants est fort et il existe, parmi les anciens combattants du LURD, de nettes dissensions qui ont

entraîné des actes de violence<sup>11</sup>. Selon un haut responsable de la Commission nationale pour la DDRR (NCDDRR), la scission au sein du LURD est tellement importante que si le groupe devait réarmer, on assisterait probablement à la création de deux factions armées distinctes<sup>12</sup>.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Le fief du LURD est le comté de Lofa, dans le nord-ouest du pays. Un nombre indéterminé de combattants du LURD se tenaient dans la région des forêts de la Guinée au cours de la guerre civile, dont le camp de réfugiés de Kouankan<sup>13</sup> et les villes de Macenta<sup>14</sup>, Guéckédou et Nzérékoré<sup>15</sup>. Pendant la guerre, le LURD fut actif dans tout le pays et s'empara même du port de Monrovia.

#### **Sources de financement/soutien:**

La Guinée aurait fourni des armes de même qu'un soutien logistique et médical au LURD<sup>16</sup>, dont des obus de mortiers et d'autres munitions fabriquées en Iran<sup>17</sup>. D'anciens membres de la Force de défense civile (CDF) de Sierra Leone, du Front uni révolutionnaire (RUF) et des West Side Boys se sont battus aux côtés du LURD<sup>18</sup>.

#### **Situation actuelle:**

Le LURD a signé l'Accord de paix global à Accra et participé au processus DDRR<sup>19</sup>. Officiellement, il a été dissous le 3 novembre 2004 après la fin du processus de désarmement, mais il subsiste largement sous la forme d'une faction armée et est tou-

jours considéré comme puissant et potentiellement dangereux, malgré ses problèmes de leadership. Les Libériens spéculent sur le fait que le LURD pourrait ne pas être dissous complètement tant que les élections présidentielles, prévues en octobre 2005, n'auront pas eu lieu.

### ***Mouvement pour la démocratie au Liberia (MODEL)***

#### **Origines/composition:**

Le MODEL est essentiellement composé de l'ethnie Krahn qui s'est séparée du LURD en mars 2003<sup>20</sup>. Un certain nombre de combattants du MODEL s'étaient battus auparavant en Côte d'Ivoire comme mercenaires<sup>21</sup>. Plus de 13.000 ex-combattants auto-proclamés du MODEL ont participé au processus DDRR, dont des enfants et des femmes<sup>22</sup>, ce qui contredit nettement les estimations des experts qui parlent de 1.000 combattants<sup>23</sup>.

#### **Dirigeants:**

Thomas Yaya Nimely, le dirigeant du MODEL, est actuellement ministre des Affaires étrangères du gouvernement transitoire<sup>24</sup>.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Le MODEL a été actif dans l'est et le sud-est du Liberia, qui a une frontière avec la Côte d'Ivoire.

#### **Sources de financement/soutien:**

Les Krahn sont liés au groupe ethnique Wê, de Côte d'Ivoire. Les combattants du MODEL traversaient fréquemment la frontière ivoirienne

pour obtenir un soutien logistique. Ils ont participé au conflit ivoirien aux côtés du président Gbagbo<sup>25, 26</sup>.

#### **Situation actuelle:**

Le MODEL a participé au processus DDRR mais reste bien organisé<sup>27</sup>.

### ***Milices et paramilitaires de l'ex-gouvernement du Liberia (GdL)***

#### **Origines/composition:**

Taylor a créé un certain nombre de milices et de groupes paramilitaires (p.ex. l'Unité anti-terroriste, les Services spéciaux de sécurité et la Division opérations spéciales) pour défendre son gouvernement après les élections de 1997. Ces groupes armés comprenaient des combattants de la guerre civile d'avant 1997 de même que des recrues nouvelles et plus jeunes, y compris des enfants soldats du Liberia et d'autres soldats enrôlés dans le RUF<sup>28</sup>. Plus de 15.000 paramilitaires et miliciens auto-proclamés du GdL ont participé au processus DDRR, dont des enfants et des femmes<sup>29</sup>.

#### **Dirigeants:**

Loyalistes de Taylor.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Les groupes de sécurité et les milices de Taylor ont été actifs dans tout le pays.

#### **Sources de financement/soutien:**

Charles Taylor/gouvernement libérien.

#### **Situation actuelle:**

En décembre 2003, 12.664 AFL et ex-combattants des milices/paramilitaires



res se sont présentés lors de la première phase du processus DDRR<sup>30</sup>.

## ARMES DE PETIT CALIBRE ET ARMES LÉGÈRES

### **Stocks**

#### **Armes de petit calibre:**

Les combattants du LURD et MODEL utilisaient des pistolets à chargement automatique, des fusils automatiques M72 AB2, des fusils FN FAL, des fusils d'assaut AKM et AK-47, des fusils M-16, des fusils SKS, des mitrailleuses légères PKM, des mitrailleuses RPK et RPD, et des mitrailleuses légères chinoises M-60 type 7,62 mm<sup>31</sup>. Les AFL et les groupes pro-gouvernementaux utilisaient principalement des AK-47s de fabrication chinoise<sup>32</sup>.

#### **Armes légères:**

Tant les forces rebelles que les forces gouvernementales comptaient beaucoup sur les armes légères pour des raisons tactiques. Les combats commençaient très systématiquement par des tirs de lance-grenades à propulsion par fusée (RPG), suivis de tirs d'armes de petit calibre au cours de la deuxième phase<sup>33</sup>. L'offensive de juin-juillet 2003 contre Monrovia est un exemple bien documenté de tirs de mortiers lourds par le LURD<sup>34</sup>. Parmi les autres armes légères entre les mains des rebelles, on citera les lance-grenades du type RPO, les mortiers de 60 mm et de 81 mm de

fabrication britannique et les mitrailleuses lourdes DSHK de 12,7 mm ainsi que les missiles sol-air SA-7/Strella<sup>35</sup>. Les AFL et les groupes pro-gouvernementaux utilisaient des mitrailleuses universelles et polyvalentes ainsi que des RPG<sup>36</sup>.

### **Sources**

#### **Nationales:**

Le LURD s'est emparé de fusils FN FAL, de fusils d'assaut AKM, de lance-grenades du type RPO et de missiles sol-air SA-7 appartenant aux forces gouvernementales ou à des groupes armés soutenus par le gouvernement<sup>37</sup>. Le LURD a également obtenu des armes de «personnels militaires ou policiers non payés du Liberia ou de la Guinée»<sup>38</sup>.

#### **Étrangères:**

La Guinée aurait fourni des armes, des munitions et une aide logistique et médicale au LURD<sup>39</sup>. Parmi les obus de mortiers de 81 mm utilisés par les combattants du LURD lors des attaques de juin-juillet 2003 sur Monrovia, certains auraient été envoyés par l'Iran en Guinée, puis auraient été fournis en fraude au LURD<sup>40</sup>. Ce dernier aurait également utilisé des obus de mortiers fabriqués dans les Emirats arabes unis qui auraient été puisés, dans une certaine mesure, dans des stocks guinéens<sup>41</sup>. Lorsque les routes le permettaient, les armes et les munitions étaient transportées dans des

camions originaires de Guinée jusqu'aux bases du LURD au Liberia. Dans les régions moins accessibles, le LURD aurait forcé des civils à transporter «des caisses de munitions et d'armes flambant neuves» depuis «un véhicule non militaire, un entrepôt ou, dans un cas, depuis l'intérieur d'un poste militaire à Ouet-Kama» en Guinée vers les bases du LURD à Kolahun et Bopolu dans le comté de Lofa<sup>42</sup>. Le MODEL aurait reçu une bonne partie de ses armes et de ses uniformes de la Côte d'Ivoire<sup>43</sup>.

Le gouvernement libérien a également admis avoir acquis d'importantes quantités d'armes en provenance de l'ex-Yougoslavie entre juin et août 2002 par l'intermédiaire de la société de courtage Temex, dont le siège est à Belgrade, en recourant à de faux certificats d'utilisateur final nigériens<sup>44</sup>. Sur un plan régional, le Burkina Faso et la Libye auraient servi de points de transbordement pour des armes cédées au gouvernement libérien<sup>45</sup>. Des courtiers de Hong Kong et de la Chine continentale auraient facilité le transfert d'armes de fabrication chinoise vers l'Oriental Timber Company, première entreprise forestière du Liberia, contrôlée par Taylor<sup>46</sup>. Le gouvernement de Taylor utilisait des sommes ne figurant pas au budget, ainsi que la logistique (navires, ports, etc.) des industries forestières et extractives pour importer des armes en contravention avec l'embargo sur

les armes imposé au pays par les Nations unies<sup>47</sup>. Toutefois, cette aide extérieure semble avoir cessé depuis la fin de la guerre<sup>48</sup>.

## **Armes**

### **DDR:**

Une première campagne de désarmement, menée entre novembre 1996 et février 1997, a permis de rassembler 7.797 armes utilisables et 1.782 armes inutilisables<sup>49</sup>. Un groupe d'experts des Nations unies signale que 19.000 armes ont été recueillies entre 1997 et 1999, mais on ne sait pas exactement d'où ce chiffre pourrait provenir<sup>50</sup>. Toutefois, on sait qu'entre juillet et octobre 1999, plus de 20.000 armes ont été détruites au Liberia par le Groupe de contrôle de la CEDEAO (ECOMOG) et le Bureau des Nations unies pour l'aide à la pacification au Liberia (UNOL). Il s'agissait entre autres des armes restituées dans le cadre du programme de désarmement et de démobilisation (DD) de 1996-97<sup>51</sup>. En décembre 2003, un processus DDRR, dirigé par la MINUL, a été lancé. Environ 13.000 soldats gouvernementaux et miliciens ont été désarmés et ont restitué 8.686 armes au cours du programme en question<sup>52</sup>. Ensuite, le DDRR a été suspendu du fait d'un malentendu avec des ex-combattants concernant les avantages et aussi à cause des troubles provoqués par des «éléments mécontents»<sup>53</sup>.

Ce programme a été relancé le 15 avril 2004, le programme de désarmement et de démobilisation ayant pris fin le 31 octobre 2004. Au total, 102.193 ex-combattants ont été désarmés et un total de 27.804 armes et 7.129.198 cartouches<sup>54</sup> a été recueilli. Parmi celles-ci, on comptait 20.458 fusils et mitraillettes, 690 mitrailleuses, 641 pistolets, 1.829 RPG et 178 mortiers<sup>55</sup>. Toutefois, une question préoccupante était posée par le fait que des armes lourdes n'étaient pas restituées et étaient, au contraire, introduites illégalement dans d'autres pays voisins du Liberia<sup>56</sup>, notamment en Côte d'Ivoire où les programmes de réintégration devaient dépasser trois fois ce qui était proposé au Liberia (900 USD contre 300 USD).

#### **Autres:**

L'ECOMOG a récupéré 3.750 armes entre février et août 1997 au cours d'opérations d'encerclement et de recherche; celles-ci figuraient probablement parmi les 20.000 armes détruites en 1999<sup>57</sup>. Le Liberian DDDR Strategy and Implementation Framework (Cadre pour la stratégie et la mise en œuvre du processus DDDR au Liberia) a lancé un appel pour un programme communautaire de ramassage des armes qui doit être mis en œuvre après la clôture du processus DDDR officiel au Liberia<sup>58</sup>.

## PROBLÈMES DE SÉCURITÉ HUMAINE

### ***Enfants soldats***

#### **Ampleur du recrutement:**

Le MODEL, le LURD et d'anciennes forces armées gouvernementales ont tous recruté et utilisé des enfants soldats<sup>59</sup>. Selon les Nations unies, les milices gouvernementales et les rebelles ont recruté jusqu'à 15.000 enfants soldats, enrôlés de force ou volontairement<sup>60</sup>. Au total, 11.221 enfants (8.704 garçons et 2.517 filles) ont été admis au programme DDDR<sup>61</sup>.

#### **Fonctions:**

Au Liberia, les enfants soldats étaient utilisés sur la ligne de front des combats où ils perpétraient des massacres, des mutilations, des viols et des pillages. Souvent connues sous le nom de «femmes ou d'épouses», les filles combattaient dans les trois groupes. Elles faisaient également la cuisine et le nettoyage, transportaient les approvisionnements et servaient d'espionnes<sup>62</sup>.

### ***Déplacement***

#### **IDP:**

En 2004, on comptait 531.616 personnes déplacées à l'intérieur du pays au Liberia<sup>63</sup>.

#### **Réfugiés à l'étranger:**

Bien que 50.000 réfugiés libériens soient déjà rentrés au Liberia depuis

août 2003, environ 300.000 d'entre eux restent disséminés dans toute l'Afrique de l'Ouest (essentiellement en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Sierra Leone)<sup>64</sup>.

### **Réfugiés accueillis:**

Lorsque le cessez-le-feu fut rompu en Côte d'Ivoire en novembre 2004, des milliers de réfugiés ivoiriens commencèrent à fuir vers le Liberia voisin. Au cours des premiers jours des combats, on estime que le nombre de nouveaux réfugiés s'établissait entre 3.000 et 5.000 pour augmenter largement ensuite<sup>65</sup>. Le Liberia a accueilli un total de 26.000 réfugiés en 2004<sup>66</sup>.

### ***Autres violations ou abus***

#### **Meurtres, viols et tortures:**

Les soldats gouvernementaux et les milices pro-gouvernementales ont perpétré des crimes, des tortures et des viols<sup>67</sup>. Human Rights Watch a signalé que les viols avaient été si nombreux au cours du conflit libérien qu'on pouvait les considérer comme une arme de guerre; les victimes allaient de filles de moins de huit ans à des veilles femmes âgées de soixante-dix ans et au-delà<sup>68</sup>.

#### **Autres:**

Les abus commis par le LURD auraient été moins répandus et systématiques que ceux commis par les forces pro-gouvernementales. Néanmoins, ils comportaient des assassinats sommaires, des enlève-

ments, des viols, l'enrôlement forcé d'hommes et d'enfants et le travail forcé<sup>69</sup>. Le MODEL soumettait également les civils au travail forcé et procédait au pillage généralisé des biens des civils en accompagnant parfois ceux-ci de viols et d'autres formes de violence sexuelle<sup>70</sup>.

## **PERSPECTIVES**

Abstraction faite de ses insuffisances, le processus DDRR a permis au Liberia de prendre des mesures importantes sur la voie qui conduit à la paix et à la stabilité. Toutefois, il ne fait guère de doute que de nombreux ex-combattants légitimes ont été abandonnés à leur sort et que de nombreux autres possèdent encore des armes. Cette évaluation semble être partagée par bien des Libériens; avant la clôture du désarmement, des représentants du LURD et du MODEL ont lancé des appels publics pour la prolongation du désarmement et de la démilitarisation. Leurs inquiétudes ont été renforcées en novembre 2004 lorsque des ex-combattants ont mis en place des barrières routières à Zwedru et harcelé le personnel des Nations unies afin de protester contre la clôture du programme de désarmement et de démobilisation.

Les insuffisances du financement peuvent aggraver la situation en retardant la réintégration et la réhabilitation

adéquates des ex-combattants. A la date du 1er novembre 2004, 30,4 millions USD, au total, avaient été engagés alors que le montant réel reçu était de 24,3 millions USD, soit environ 80% du total. Le nombre d'ex-combattants désarmés étant largement supérieur à l'estimation initiale de 38.000, le budget prévu pour le processus DDRR a été dépassé<sup>71</sup>. De longues années de destruction et de troubles rendront le renouveau politique, économique et social très difficile. La sécurité, notamment, demeure un problème important. A supposer que les élections se passent dans le calme, le processus post-électoral exigera une réforme énergique et durable du secteur de la sécurité et un engagement qu'il conviendra de maintenir pendant longtemps<sup>72</sup>.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFL	Armed Forces of Liberia – Forces armées du Liberia
CDF	Civil Defence Force – Force de défense civile
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
DD	Désarmement et démo- bilisation
DDRR	Désarmement, démobi- lisation, réhabilitation et reconstruction
ECOMOG	Groupe de suivi de la CEDEAO
GdL	Gouvernement du Liberia
IDP	Internally displaced person – Personne déplacée au sein de son pays
LURD	Liberians United for Reconciliation and Democracy – Libériens unis pour la réconcilia- tion et la démocratie
MINUL	Mission des Nations unies au Liberia
MODEL	Movement for Democracy in Liberia Mouvement pour la démocratie au Liberia
NCDDRR	National Commission for DDRR – Commission nationale pour le DDRR
NPFL	National Patriotic Front

	for Liberia – Front patriotique national du Liberia	8. IRIN (2004a).
		9. The Analyst (2004).
		10. The News (2004).
NTGL	National Transitional Government of Liberia – Gouvernement de transition nationale du Liberia	11. Conseil de sécurité des Nations unies (2004c, par. 10).
		12. Entretien avec un responsable de la NCDDRR à Monrovia, 20 novembre 2004.
		13. HRW (2002b).
RPG	Lance-grenades à propulsion par fusée	14. ICG (2003c, p. 18).
RUF	Revolutionary United Front – Front révolutionnaire uni	15. Conseil de sécurité des Nations unies (2001, par. 167).
		16. ICG (2002, p. 11); Global Witness (2003).
		17. HRW (2004d).
ULIMO	United Liberation Movement of Liberia for Democracy – Mouvement de libération uni du Liberia pour la démocratie	18. Brabazon (2003, p. 8).
		19. IRIN (2004a).
		20. Conseil de sécurité des Nations unies (2003, par. 56-57).
		21. Correspondance écrite confidentielle avec un diplomate occidental établi en Afrique de l'Ouest, mai 2004.
UNOL	Bureau des Nations unies pour l'aide à la pacification au Liberia	22. MINUL (2004); CNDDRR (2004).
		23. ICG (2003b, p. 11).
		24. IRIN (2004a).
		25. CSC (2004); voir aussi Amnesty International (2003).

## NOTES

1. Ceux-ci comprenaient 14.738 soldats, 205 observateurs militaires, 1.074 policiers civils et 486 membres du personnel civil international (DNUOMP, 2005).
2. ICG (2002, p. 4). D'autres sources affirment que le LURD a été constitué en juillet 1999 (Brabazon, 2003, p. 2).
3. Brabazon (2003).
4. Szajkowski (2004).
5. MINUL (2004); NCDDRR (2004).
6. Brabazon (2003, p. 7).
7. IISS (2004).
8. IRIN (2004a).
9. The Analyst (2004).
10. The News (2004).
11. Conseil de sécurité des Nations unies (2004c, par. 10).
12. Entretien avec un responsable de la NCDDRR à Monrovia, 20 novembre 2004.
13. HRW (2002b).
14. ICG (2003c, p. 18).
15. Conseil de sécurité des Nations unies (2001, par. 167).
16. ICG (2002, p. 11); Global Witness (2003).
17. HRW (2004d).
18. Brabazon (2003, p. 8).
19. IRIN (2004a).
20. Conseil de sécurité des Nations unies (2003, par. 56-57).
21. Correspondance écrite confidentielle avec un diplomate occidental établi en Afrique de l'Ouest, mai 2004.
22. MINUL (2004); CNDDRR (2004).
23. ICG (2003b, p. 11).
24. IRIN (2004a).
25. CSC (2004); voir aussi Amnesty International (2003).
26. ICG (2003a, p. 14). Voir aussi «Côte d'Ivoire» dans la partie 2.
27. IRIN (2004a). Voir chapitre 4.
28. HRW (2004c).
29. MINUL (2004); CNDDRR (2004).
30. Conseil de sécurité des Nations unies (2004a, par.19).
31. Conseil de sécurité des Nations unies (2003); Global Witness (2003); Brabazon (2003); ICG (2003b).
32. Global Witness (2003, p. 24).
33. Brabazon (2003, p. 9).
34. HRW (2003).
35. Conseil de sécurité des Nations unies (2003,

- par. 114); Brabazon (2003, p. 9); HRW (2003).
36. Global Witness (2003, p. 24).
  37. Brabazon (2003, p. 8-9).
  38. Conseil de sécurité des Nations unies (2002, par. 93).
  39. Conseil de sécurité des Nations unies (2003, par. 68); ICG (2002, p. 11); HRW (2002a, p. 10); HRW (2003b, p. 18-25).
  40. HRW (2003, p. 15).
  41. Conseil de sécurité des Nations unies (2002, par. 94); HRW (2003B, p. 18-25).
  42. HRW (2002a, p. 10).
  43. ICG (2003b, p. 10-11).
  44. Conseil de sécurité des Nations unies (2003, par. 69-70, tableau 1).
  45. Global Witness (2003, p. 22); Conseil de sécurité des Nations unies (2000, par. 203-04).
  46. Global Witness (2003, p. 21).
  47. Global Witness (2004a, p. 10).
  48. Correspondance écrite confidentielle avec une source informée, mai 2004.
  49. Conseil de sécurité des Nations unies (1997a, Annexe II). Voir aussi chapitre 4.
  50. Conseil de sécurité des Nations unies (2004d, par. 64). Voir tableau 4.2 du chapitre 4 pour une répartition différente des armes récupérées depuis 1996.
  51. PCASED (1999). Pour une répartition de ces armes, voir le tableau 4.2, chapitre 4.
  52. Conseil de sécurité des Nations unies (2004a, par. 19).
  53. Conseil de sécurité des Nations unies (2004a, par. 19).
  54. MINUL (2004); CNDDRR (2004).
  55. MINUL (2004); CNDDRR (2004). Voir tableau 4.3, chapitre 4, pour une répartition des statistiques DDRR.
  56. Conseil de sécurité des Nations unies (2004b, p. 5).
  57. Conseil de sécurité des Nations unies (1997b, par. 16).
  58. Projet de secrétariat intérimaire (2003, p. 16).
  59. CSC (2004, p. 24-25).
  60. IRIN (2003).
  61. MINUL (2004); CNDDRR (2004). Voir tableau 4.3, chapitre 4.
  62. HRW (2004b). Voir aussi chapitre 6.
  63. UNOCHA (2004, p. 9).
  64. IRIN (2004b).
  65. HCR (2004).
  66. UNOCHA (2004, p. 9).
  67. HRW (2002a, p. 4-7).
  68. HRW (2003a); Global IDP Project (2004).
  69. HRW (2002a, p. 7-9).
  70. HRW (2004a).
  71. Voir chapitre 4. Chiffres de financement tirés du PNUD (2004).
  72. Colombant (2005).

## BIBLIOGRAPHIE

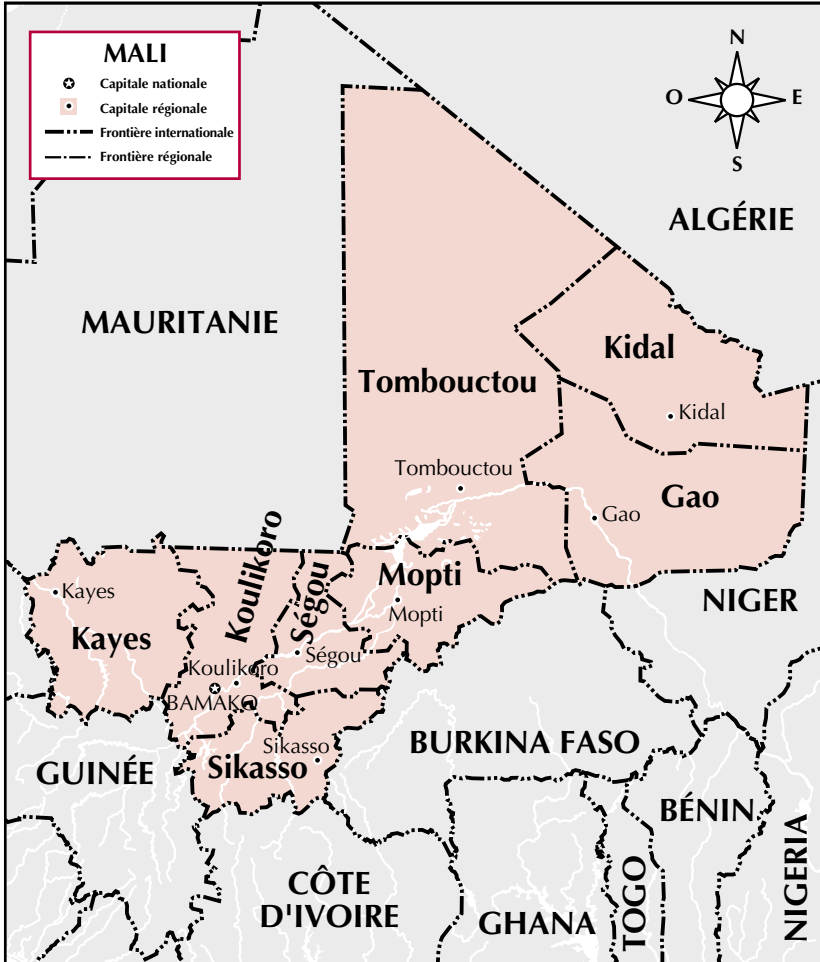
- Amnesty International. 2003. «No Escape; Liberian refugees in Côte d'Ivoire». Index AI: AFR 31/012/2003. 24 juin.
- The Analyst* (Monrovia). 2004. «Conneh Laughs Last – Technically Recognized as Head of Lurd». 18 octobre.
- Brabazon, James. 2003. *Liberia, Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD)*. Armed Non-state Actors Project. Briefing paper n° 1. Londres: Royal Institute of International Affairs. Février.
- Colombant, Nico. 2005. «Africa's 2005 Elections Present Challenges». *Voice of America*. 12 janvier.
- Conseil de sécurité des Nations unies. 1997a.

- Vingt et unième Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'observation des Nations unies au Liberia.* S/1997/90 du 29 janvier.
- . 1997b. *Vingt-quatrième Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'observation des Nations unies au Liberia.* S/1997/643 du 13 août.
- . 2000. *Rapport du Groupe d'experts créé par la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité concernant la Sierra Leone (2000)*, paragraphe 19. S/2000/1195. Décembre.
- . 2001. *Rapport du Groupe d'experts sur le Liberia.* S/2001/1015 du 26 octobre.
- . 2002. *Rapport du Groupe d'experts sur le Liberia.* S/2002/1115 du 24 octobre.
- . 2003. *Rapport du Groupe d'experts sur le Liberia.* S/2003/498 du 24 avril.
- . 2004a. *Deuxième rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Liberia.* S/2004/229 du 22 mars.
- . 2004b. *Troisième rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Liberia.* S/2004/430 du 26 mai.
- . 2004c. *Quatrième rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Liberia.* S/2004/725 du 10 septembre.
- . 2004d. *Deuxième rapport du Groupe d'experts sur le Liberia en application du paragraphe 2 de la résolution 1549 (2004).* S/2004/955 du 6 décembre. CSC (Coalition to Stop the Use of Child Soldiers) (Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats). 2004. *Child Soldiers Use 2003: A Briefing for the 4th UN Security Council. Open Debate on Children and Armed Conflict.* Londres CSC. Consulté en avril 2004.  
<<http://www.hrw.org/reports/2004/childsoldiers0104/childsoldiers.pdf>>
- DNUOMP (Département des Nations unies pour les Opérations de maintien de la paix). 2005. «Liberia – UNMIL – Facts and Figures». Consulté en avril 2005.  
<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unmil/facts.html>>
- Draft Interim Secretariat. 2003. *Liberian Disarmament, Demobilisation, Rehabilitation and Reintegration Programme-Strategy and Implementation Framework.* Monrovia: Draft Interim Secretariat. 31 octobre.
- Global IDP Project. 2004. *Liberia: Profile Summary.* Geneva: Global IDP Database. 30 septembre.  
<<http://www.db.idpproject.org/Sites/IdpProjectDb/idpSurvey.nsf/wViewSingleEnv/LiberiaProfile+Summary>>
- Global Witness. 2003. *The Usual Suspects: Liberia's Weapons and Mercenaries in Côte d'Ivoire and Sierra Leone.* Londres: Global Witness.
- . 2004. *Liberia: Back to the Future.* Washington: Global Witness. HRW (Human Rights Watch). 2002a. *Back to the brink: War Crimes by Liberian Government and Rebels – A Call for Greater International Attention to Liberia and the Sub Region.* Vol. 14, n° 4 (A). Mai. New York: Human Rights Watch. Consulté en mai 2004.  
<<http://www.hrw.org/reports/2002/liberia/liberia0402.pdf>>
- . 2002b. *Liberian Refugees in Guinea: Refoulement, Militarization of Camps, and Other Protection Issues.* Vol. 14, n° 8 (A). Novembre. New York: Human Rights Watch.
- . 2003a. *Liberia: Greater protection required for civilians still at risk.* Briefing paper. New York: Human Rights Watch. 9 septembre.
- . 2003b. *Weapons Sanctions, Military Supplies, and Human Suffering: Illegal Arms Flows to*



- Liberia and the June-July 2003 Shelling of Monrovia*. Briefing paper. New York: Human Rights Watch. 3 novembre.
- . 2004a. *Human Rights Overview: Liberia*. Janvier. Consulté en septembre 2004. <<http://www.hrw.org/english/docs/2004/01/21/liberi6977.htm>>
- . 2004b. *Briefing to the 60th Session of the UN Commission on Human Rights: Liberia*. 29 janvier. <<http://hrw.org/un/unchr60.htm>>
- . 2004c. *How to Fight, How to Kill: Child Soldiers in Liberia*. Vol. 16, n° 2 (A). Février. New York: Human Rights Watch.
- . 2004d. «Small Arms and Conflict in West Africa: Testimony of Lisa Misol, Human Rights Watch Researcher, Before the Congressional Human Rights Caucus». *Human Rights News*. 20 mai. Consulté en juillet 2004. <<http://hrw.org/english/docs/2004/05/20/africa8680.htm>>
- HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2004. «Lubbers Expresses Alarm as More Ivorians Flee to Liberia». Communiqué de presse du HCR. 10 novembre.
- ICG (International Crisis Group). 2002. *Liberia: The Key to Ending Regional Stability*. Africa Report n° 43. Freetown/Bruxelles. 24 avril.
- . 2003a. *Tackling Liberia: The Eye of the Regional Storm*. Africa Report n° 62. Freetown/Bruxelles. 30 avril.
- . 2003b. *Liberia: Security Challenges*. Africa Report n° 71. Freetown/Bruxelles. 3 novembre.
- . 2003c. *Guinée: Incertitudes autour d'une fin de règne*. Africa Report n° 74. Freetown/Bruxelles. 19 décembre.
- IISS (International Institute for Strategic Studies). 2004. *The Military Balance 2004-2005*. Oxford University Press.
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2003. «Liberia: Up to 15,000 Child Soldiers in Liberia, UN says». 24 septembre. Consulté en avril 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Liberia](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Liberia)>
- . 2004a. «Liberia All Weapons will be Turned Over, Warlords Promise». 28 avril. Consulté en avril 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Liberia](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Liberia)>
- . 2004b. «Liberia: UN Urges Refugees to Wait for Repatriation Programme». 29 avril. Consulté en avril 2004. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Liberia](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Liberia)>
- NCDDRR (La commission nationale pour le désarmement, la démobilisation, la réhabilitation et la réintégration). 2004. *DDRR Consolidated Report*. Monrovia: CNDDRR. 24 novembre.
- MINUL (Mission des Nations unies au Liberia). 2004. UNMO SITREP. 24 novembre. (Rapport de situation inédit obtenu de la MINUL).
- PCASED (Programme pour la coordination et l'assistance pour la sécurité et le développement). 1999. *We Want Peace!* (Bande vidéo). Monrovia.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2004. *UNDP DDRR Trust Fund Financial Update*. Document PNUD inédit. Novembre.
- Szajkowski, Bogdan, éd. 2004. *Revolutionary and Dissident Movements of the World*, 4<sup>e</sup> éd. Londres: John Harper Publishing.
- The News* (Monrovia). 2004. «LURD Executives Replace Conneh». 29 octobre.

UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la  
coordination des affaires humanitaires).  
2004. *West Africa 2005 Consolidated Appeals  
Process*. New York et Genève: UNOCHA.



# MALI

---

## APERÇU

Entre 1990 et 1996, le Mali septentrional a dû faire face à une insurrection qui avait pour origine un séparatisme qui opposait depuis longtemps les Touareg nomades et les Arabes, de même que la marginalisation et la répression du nord du pays par le gouvernement<sup>1</sup>. Les accords de Tamanrasset (1991), le Pacte national (1992) et plusieurs accords signés en 1995 ont finalement débouché sur la fin du conflit et sur la démobilisation de 12.000 ex-combattants<sup>2</sup>. La cérémonie de la Flamme de la paix en 1996 à Tombouctou a vu l'incinération symbolique de 3.000 armes de petit calibre. En 1999, le gouvernement a entamé une décentralisation plus poussée et a augmenté l'autonomie du Mali septentrional. Outre le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR), le gouvernement du Mali, avec l'aide de la Belgique, a mené un programme dénommé «Armes pour le développement» entre décembre 2000 et juin 2003<sup>3</sup>, qui a rassemblé et détruit 850 armes, 12.548 cartouches de munitions et 230 grenades<sup>4</sup>.

Malgré l'approche originale du désarmement et de la paix adoptée par Bamako, le Mali septentrional est toujours en proie aux trafics d'armes et à une insécurité persistante. Par

exemple, le groupe armé basé en Algérie, connu sous le nom de Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), se serait rendu dans le Mali septentrional en 2003-2004 pour obtenir des mortiers, des lance-grenades à propulsion par fusée et des missiles sol-air<sup>5</sup>. Les armes passent en contrebande dans le pays à partir des voisins sahéliens: Algérie, Mauritanie et Niger<sup>6</sup> et proviennent de pays aussi lointains que la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone<sup>7</sup>. A l'intérieur du pays, les armes proviennent de vols dans les arsenaux gouvernementaux ou de ventes issues de ces derniers<sup>8</sup> ainsi que de la production artisanale<sup>9</sup>. Des enlèvements récents<sup>10</sup>, des actes de piraterie sur les routes<sup>11</sup>, de même que des poussées de conflits intertribaux<sup>12</sup> montrent que le Mali septentrional connaît toujours un problème d'armes légères.

## PERSPECTIVES

Alors que le traitement des Touareg par l'Etat a certainement connu une amélioration depuis l'époque du président Traoré, où le gouvernement central marginalisait le Nord, les conditions environnementales sévères (sécheresse et lutte pour les terres dans un Sahel dont le climat empire) sont des facteurs qui touchent toujours aujourd'hui la société malienne<sup>13</sup>. La violence d'origine communautaire

dans le nord du pays n'a pas disparu. En septembre 2004, une poussée de violence entre tribus arabes et kounta a entraîné 13 morts; les affrontements entre les deux groupes ont été permanents au cours des cinq dernières années<sup>14</sup>. De l'autre côté du pays, le conflit en Côte d'Ivoire a eu des retombées délétares en arrêtant dans les faits tout trafic interfrontalier et en mettant à l'arrêt l'économie locale et les services publics (comme les soins de santé)<sup>15</sup>. Toutefois, la situation des réfugiés est restée gérable. En 2004, le Mali a accueilli 10.009 réfugiés<sup>16</sup>, essentiellement en provenance de Mauritanie (6.150), alors que le conflit ivoirien créait un afflux de 1.504 réfugiés en mars 2003<sup>17</sup>.

Les incursions du GSPC en 2003-2004 ont attiré l'attention internationale sur le Mali septentrional. Le gouvernement américain a fourni une formation et une aide militaires aux forces armées maliennes, y compris des véhicules et des équipements conçus pour le désert, dans le cadre de l'initiative américaine Pan-Sahel (PSI), qui couvre également la Mauritanie, le Niger et le Tchad<sup>18</sup>. Le Mali, le Niger, l'Algérie et la Mauritanie ont également adopté des mesures régionales comme la création d'un bureau de renseignements à Tamanrasset, en Algérie, outre des initiatives bilatérales qui visent à améliorer la surveillance aux frontières<sup>19</sup>.

Toutefois, ces initiatives n'apportent que peu d'améliorations aux conditions de vie de la population septentrionale dont la richesse limitée provient essentiellement de la contrebande et des transports internationaux, activités qui seront menacées par l'amélioration de la sécurité aux frontières<sup>20</sup>. Le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (BNUAO) a coordonné des réunions à Tombouctou en avril 2005 entre les représentants officiels du Mali, de la Mauritanie et du Niger afin de concevoir une approche intégrée permettant d'aborder la nature transfrontalière des problèmes de sécurité, ainsi que les relations entre l'absence de sécurité et l'absence de développement dans ces régions<sup>21</sup>. Le cas du Mali illustre non seulement le contexte régional du problème des armes légères, mais démontre également que pour combattre efficacement ce fléau, il faut la participation active des Etats voisins et une aide renforcée de la part de la communauté internationale.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
GSFC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
PSI	Pan-Sahel Initiative
BNUAO	Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest

## NOTES

1. Voir chapitre 2.
2. Humphreys et ag Mohamed (2003, p. 28).
3. Entretien avec le colonel Sirakoro Sangaré, président de la Commission nationale malienne pour les armes légères, 22 mars 2005, par téléphone.
4. GdM (2003).
5. Smith (2004).
6. Discussions d'une réunion de groupe de Small Arms Survey avec des ex-combattants maliens, Bamako, 2-3 septembre 2004.
7. Maliweb (2004).
8. Correspondance écrite confidentielle avec des chercheurs internationaux spécialisés dans le Mali septentrional, janvier et février 2005. Un récent rapport de l'International Crisis Group mentionne que «plusieurs officiers de l'armée malienne ont été punis en 2003 lorsque des commandos de Bamako ont découvert que la plupart de leurs armes avaient été vendues» (ICG, 2005, p. 19).
9. Kante (2004).
10. Sylla (2005).

11. IRIN (2004a).
12. IRIN (2004a).
13. Kivimäki (2003); Keita (2002); Poulton et ag Youssouf (1998).
14. IRIN (2004a).
15. IRIN (2004b). Voir aussi chapitre 2.
16. UNOCHA (2004, p. 9).
17. HCR (2003, p. 226).
18. Smith (2004); ICG (2005, p. 30). Voir aussi chapitre 2.
19. ICG (2005, p. 30).
20. ICG (2005, p. i).
21. Correspondance écrite avec Andrew Gilmour, conseiller politique du représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Afrique de l'Ouest, 8 avril 2005.

## BIBLIOGRAPHIE

- Cherfaoui, Zine. 2004. «Le général Lamari au sommet antiterroriste à Stuttgart: Les Américains réunissent les chefs des états-majors des armées des pays du Maghreb et du Sahel»; *Le Quotidien d'Oran*. 27 mars. Consulté en mars 2005.  
<<http://www.algerie-dz.com/article292.html>>
- GdM (gouvernement du Mali). 2003. *Rapport du Mali sur la mise en œuvre du programme d'action de l'ONU sur les armes légères*. 23 juin. Consulté en mars 2005.  
<<http://disarmament.un.org:8080/cab/nationalreports/2002/Mali.pdf>>
- HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2003. *Rapport global du HCR 2003: Survol régional de l'Afrique de l'Ouest*. 1106/03. Genève: HCR.

- Humphreys, Macartan et Habaye ag Mohamed. 2003. «Senegal and Mali». Document présenté à la Banque mondiale/PRIO Civil Conflict Workshop, Oslo, juin 2001. Janvier. Consulté en juillet 2005. <[http://www.columbia.edu/~mh2245/papers1/sen\\_mali.pdf](http://www.columbia.edu/~mh2245/papers1/sen_mali.pdf)>
- ICG (International Crisis Group). 2005. *Islamic Terrorism in the Sahel: Fact or Fiction?* Africa Report n° 92. Dakar/Bruxelles: ICG. 31 mars. Consulté en mars 2005. <[http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/west\\_africa/092\\_islamist\\_terrorism\\_in\\_the\\_sahel\\_\\_fact\\_or\\_fiction.pdf](http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/west_africa/092_islamist_terrorism_in_the_sahel__fact_or_fiction.pdf)>
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2004a. «Mali: 13 tués dans de nouvelles violences entre Kounta et Arabes dans l'Est». 16 septembre. Consulté en janvier 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=43206>>
- . 2004b. «Mali: La crise en Côte d'Ivoire paralyse une ville frontalière malienne». 10 novembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=43206>>
- Kante, Mamadou Sekouba. 2004. *De la fabrication locale d'armes au Mali: A travers la prolifération des armes légères*. FOSDA Monographie n° 8. Accra: La Fondation pour la sécurité et le développement en Afrique (FOSDA). Janvier.
- Keita, Modibo. 2002. *La résolution du conflit Touareg au Mali et au Niger*. Montréal: GRIPCI. Juillet. Consulté en mars 2005. <<http://www.dandurand.uqam.ca/download/pdf/etudes/keita/200207-10.pdf>>
- Kivimäki, Timo. 2003. *Mali: Integrated Approach to Security in Northern Mali*. Helsinki et Copenhague: CTS Conflict Transformation Service. <<http://www.conflicttransform.org/>>
- Maliweb. 2004. «Saisie d'armes de guerre en plein cœur de Bamako: Qui veut déstabiliser le Mali?» Consulté en décembre 2004. <<http://www.maliweb.net/news/news.php?postdate=2004-12-02>>
- Nimaga, Mahamadou. 2004. *Etude sur le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) au Mali et au Niger*. Document de base. Genève: Small Arms Survey. Octobre.
- Poulton, Robin-Edward et Ibrahim ag Youssouf. 1998. *A Peace of Timbuktu: Democratic Governance, Development and African Peacemaking*. UNIDIR/98/2. Genève: UNIDIR.
- Powell, Stewart M. 2004. «Swamp of Terror in the Sahara». *Air Force Magazine*, vol. 87, n° 11. Novembre, p. 50-54. Consulté en mars 2005. <<http://www.afa.org/magazine/Nov2004/1104sahara.asp>>
- Smith, Craig S. 2004. «U.S. Training African Forces to Uproot Terrorists». *New York Times*. 11 mai.
- Sylla, Chieck Hamalla. 2005. «Insécurité: Première prise d'otage à Bamako». *Le Républicain* (Bamako). 4 janvier. Consulté en mars 2005. <[http://www.malikounda.com/nouvelle\\_voir.php?idNouvelle=2472&PHPSES-SID=6b4b2a9928ee2d236bffb8e250c24aa8](http://www.malikounda.com/nouvelle_voir.php?idNouvelle=2472&PHPSES-SID=6b4b2a9928ee2d236bffb8e250c24aa8)>
- UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2004. *Afrique de l'Ouest 2005 Processus des appels consolidé*. New York et Genève: UNOCHA.

---

Whitmore, Brian. 2004. «US Pushes Antiterror Alliance for North African Nations». *The Boston Globe*. 11 avril. Consulté en mars 2005.

<[http://www.boston.com/news/world/africa/articles/2004/04/11/us\\_pushes\\_antiterror\\_alliance\\_for\\_north\\_african\\_nations/](http://www.boston.com/news/world/africa/articles/2004/04/11/us_pushes_antiterror_alliance_for_north_african_nations/)>





# NIGER

## APERÇU

En 1992, les Touareg nomades dans le Nord et les Toubou dans l'Est se sont lancés dans une rébellion armée contre l'Etat nigérien. Leur objectif était d'obtenir une représentation politique plus importante et une distribution plus équitable des ressources nationales. Des mouvements dispersés de guérilla ont alors éclaté dans les régions d'Air, Azawak, Kawar et Manga, incitant les communautés locales arabes et peules à mettre sur pied des milices d'autodéfense afin d'empêcher les rebelles touareg et toubou de voler du bétail et des biens pour financer leur effort de guerre. Trois accords de paix, à Ouagadougou (1995), Alger (1997) et N'Djamena (1998), suivis par l'adoption d'une nouvelle constitution en 1999 et d'élections en 2000, ont rétabli la paix dans ce qui reste l'un des pays les plus pauvres au monde.

Les élections présidentielles de décembre 2004 ont entraîné la réélection de Mamadou Tandja, premier leader nigérien à arriver au bout de sa législature sans être chassé par un coup d'Etat militaire<sup>1</sup>. Même si la sécheresse et le sous-développement sont les défis les plus sérieux que le pays doit relever aujourd'hui<sup>2</sup>, la paix au Niger ne doit pas être considérée comme allant de soi. Une muti-

nerie armée de dix jours en août 2002<sup>3</sup> et l'annonce, à la fin de l'année 2003, de combats sporadiques entre Toubou et Touareg dans la zone de Tesker soulignent la fragilité du processus de paix nigérien<sup>4</sup>. En outre, en mars 2004, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), basé en Algérie, a affronté les forces nigériennes dans le nord du pays<sup>5</sup>. Les autorités nigériennes ont signalé que le GSPC avait collaboré avec des bandits armés nigériens et «utilisait les abris et les caches abandonnés par la rébellion touareg»<sup>6</sup>.

## GROUPES ARMÉS

### *Groupes rebelles touareg et toubou*

#### **Origines/composition:**

Peu après la fin de la guérilla de 1992, le Front de libération de l'Air et de l'Azawak (FLAA) autrefois uni, s'est fractionné en pas moins de 13 groupes rebelles touareg et toubou, répartis en fonction des limites tribales, et qui ont contesté l'adhésion aux différents accords de paix<sup>7</sup>. L'Union des forces de la résistance armée (UFRA), coalition de trois groupes, les Forces armées révolutionnaires du Sahara (FARS) et le Front démocratique du renouveau (FDR) ont été parmi les derniers groupes à accepter la paix respectivement en 1997 et 1998<sup>8</sup>. Plus de 7.000 ex-combattants se sont inscrits afin de participer au

programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) du pays<sup>9</sup>.

**Dirigeants:**

Le FLAA était dirigé par Rhissa ag Boula<sup>10</sup>, l'UFRA par Mohamed Anacko, les FARS par Chahai Barkay et le FDR par Issa Lamine<sup>11</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

La rébellion était à l'oeuvre dans les régions de l'Aïr, de l'Azawak, du Kawar et du Manga. Les Touareg et les Toubou vivent dans les zones désertiques qui bordent l'Algérie, le Tchad et le Mali. Le FDR était principalement actif dans la région du Kawar qui abrite le champ pétrolier le plus important du Niger et dont une grande partie s'étend jusqu'en Libye<sup>12</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

Comme leurs propres ressources diminuaient, les rebelles toubou et touareg ont volé du bétail et des biens à d'autres communautés pour acheter des armes et financer leur effort de guerre<sup>13</sup>.

**Situation actuelle:**

La réintégration est en cours. Plus aucun des groupes armés de la rébellion n'est encore actif à l'heure actuelle<sup>14</sup>.

***Milices d'autodéfense arabes et peules***

**Origines/composition:**

Les communautés arabes et peules ont organisé des milices d'autodéfense pour protéger leurs biens et leur bétail des insurgés qui tentent de les voler pour financer leur effort de guerre. Le Comité de vigilance de Tassara (CVT), le Comité d'autodéfense (CAD) et les milices peules et arabes constituaient les principaux groupes d'autodéfense<sup>15</sup>.

**Dirigeants:**

Le CVT était dirigé par Najim Boujima, le CAD par Boubacar Ahmed, la milice peule par Maazou Boukar et la milice arabe par Hamid Ahmed<sup>16</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Le CVT et le CAD étaient implantés dans l'Azawak, tandis que les milices peules et arabes opéraient dans la région du Manga<sup>17</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

Les communautés arabes et peules.

**Situation actuelle:**

Plus aucune des milices d'autodéfense n'est encore active aujourd'hui<sup>18</sup>.

## ARMES DE PETIT CALIBRE ET ARMES LÉGÈRES

### **Stocks**

#### **Armes de petit calibre:**

Les armes de petit calibre recueillies pendant le projet pilote de N'Guigmi «Des armes pour le développement» comprenaient de vieux mousquetons, des MAS 36, des SIG, des AK-47 et des armes automatiques FN FAL<sup>19</sup>.

#### **Armes légères:**

Lance-grenades à propulsion par fusée (RPG), grenades<sup>20</sup>.

### **Sources**

#### **Nationales:**

Des armes de petit calibre artisanales très rudimentaires sont présentes à N'Guigmi<sup>21</sup>.

#### **Étrangères:**

Les rebelles armés tchadiens qui sont entrés au Niger au début des années 90 ont vendu des armes aux rebelles nigériens<sup>22</sup>. Des armes ont été également passées en contrebande depuis d'autres pays voisins dont le Nigeria, la Libye et l'Algérie<sup>23</sup>. Pendant la rébellion, les fusils d'assaut auraient coûté entre deux et quatre chameaux<sup>24</sup>.

## **Armes récupérées**

### **DDR:**

Les 1.243 armes restituées dans le cadre des accords de paix<sup>25</sup> ont été ensuite détruites lors d'une cérémonie appelée «Flamme de la paix» le 25 septembre 2000 à Agadez. En mars 2004, toutefois<sup>26</sup>, 3.160 des 7.014 ex-combattants inscrits n'avaient pas encore été démobilisés et réintégrés en raison d'un financement insuffisant<sup>27</sup>.

### **Autres:**

Le personnel du projet pilote du PNUD «Des armes pour le développement» a recueilli 160 armes entre janvier 2002 et décembre 2003 à N'Guigmi, dont 103 ont été détruites en mars 2003<sup>28</sup>. En septembre 2003, 1.188 armes au total avaient été soit restituées volontairement à la Commission nationale pour les armes légères, soit saisies par les autorités<sup>29</sup>. Cinq mini-Flammes de la paix supplémentaires ont entraîné la destruction de 100 armes à chaque fois (soit 500 au total) à Diffa (21 juillet 2001), Agadez (27 juillet 2001 et 9 octobre 2002) et N'Guigmi (5 mars et 24 août 2004)<sup>30</sup>.

## PROBLÈMES DE SÉCURITÉ HUMAINE

### *Enfants soldats*

#### **Étendue du recrutement:**

Contrairement à leurs homologues maliens, les rebelles touareg au Niger auraient compté des enfants soldats dans leurs rangs<sup>31</sup>. Toutefois, l'étendue du recrutement n'est pas très précise.

### *Déplacement*

#### **Réfugiés à l'étranger:**

Près de 200.000 réfugiés auraient fui le Niger et le Mali au début des années 90<sup>32</sup>. En 2000, la plupart des réfugiés nigériens étaient rentrés dans leur pays.

#### **Réfugiés accueillis:**

Le Niger a accueilli 328 réfugiés en 2004<sup>33</sup>, la plupart provenant du Tchad et de la République démocratique du Congo (RDC)<sup>34</sup>.

### *Autres violations ou abus*

#### **Autres:**

A l'exception de vols de bétail et de pillages, on n'a que très peu d'informations sur les abus ou violations perpétrés au cours de la rébellion.

## PERSPECTIVES

A la fin de l'année 2004, des combats ont révélé que la sécurité au Niger continue à d'être menacée. En octobre, les forces gouvernementales se sont heurtées à des combattants qu'elles ont identifiés comme des bandits. Ces affrontements ont fait cinq morts. Mohamed ag Boula a revendiqué la responsabilité de l'attaque, ajoutant qu'il était à présent à la tête d'une force rebelle de 200 hommes vouée à la défense des droits des groupes nomades septentrionaux, dont les Touareg, les Toubou et les Semoir<sup>35</sup>. Ces attaques pourraient également être liées à son frère, Rhissa ag Boula, ex-leader du FLAA, devenu ministre du Tourisme par la suite. Rhissa ag Boula avait été emprisonné pour complicité de meurtre en décembre 2003<sup>36</sup>. Il fut libéré en mars 2005, un mois après que son frère Mohamed eut lui-même libéré quatre soldats gouvernementaux qu'il avait capturés au cours des attaques d'octobre 2004<sup>37</sup>. En novembre 2004, dans le Sud-Ouest du Niger, un autre conflit a éclaté entre propriétaires terriens et éleveurs de bétail à propos de droits fonciers. Ce conflit a entraîné plusieurs décès, la destruction de 80 greniers à grains et la mort de plusieurs douzaines de bêtes<sup>38</sup>.

En réponse aux incursions du GSPC, la Pan-Sahel Initiative (PSI), dirigée par les Etats-Unis, a formé

près de 130 soldats nigériens afin de lutter contre les trafics d'armes, de marchandises et de personnes dans le désert<sup>39</sup>. Si l'augmentation de la sécurité, grâce à cette aide militaire, est positive, elle ne contribue que très peu à améliorer les conditions de vie durables de 60% de la population nigérienne qui vit au-dessous du seuil de pauvreté. La guerre civile en Côte d'Ivoire a aggravé la situation, étant donné que les importations et les exportations ne peuvent plus parvenir à Abidjan et que leur itinéraire doit être modifié, ce qui entraîne des frais supplémentaires<sup>40</sup>. Jusqu'ici, l'aide internationale (125 millions USD par an) reste négligeable et les privations endémiques<sup>41</sup>. En réalité, le processus démocratique fragile du Niger pourrait très bien s'effondrer si la communauté internationale ne fournit pas les moyens de le soutenir.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

CAD	Comité d'autodéfense
CVT	Comité de vigilance de Tassara
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
FARS	Forces armées révolutionnaires du Sahara
FDR	Front démocratique du renouveau
FLAA	Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
HCR	Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IDP	Internally displaced person – Personne déplacée au sein de son pays
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PSI	Pan-Sahel Initiative
RPG	Lance-grenades à propulsion par fusée
UFRA	Union des forces de la résistance armée

## NOTES

1. AP (2004).
2. Refugees International (2004).
3. IRIN (2004a); CSC (2004).
4. PACD (2003b).
5. IRIN (2004b).
6. IRIN (2004b).
7. Szajkowski (2004, p. 359).
8. République du Niger (2004).
9. Demetriou, Seido et Lafrenière (2002).
10. Szajkowski (2004, p. 359).
11. République du Niger (2004).
12. Szajkowski (2004, p. 359)
13. Entretien confidentiel avec un responsable militaire nigérien, N'Guigmi, janvier 2004.
14. Entretien confidentiel avec un responsable militaire nigérien, N'Guigmi, janvier 2004.
15. République du Niger (2004).
16. République du Niger (2004).
17. République du Niger (2004).
18. Entretien confidentiel avec un responsable militaire nigérien, N'Guigmi, janvier 2004.
19. Florquin et Ali (2004).
20. PACD (2003b).
21. PACD (2003a).
22. IRIN (2003); entretien confidentiel avec un responsable militaire nigérien de haut grade, N'Guigmi, janvier 2004.
23. IRIN (2003); entretien confidentiel avec un responsable militaire nigérien de haut grade, N'Guigmi, janvier 2004.
24. Florquin et Ali (2004).
25. Florquin et Ali (2004).
26. Demetriou, Seido et Lafrenière (2002).
27. Entretien confidentiel avec des responsables nigériens, Niamey, mars 2004.
28. Florquin et Ali (2004).
29. Florquin et Ali (2004).
30. CNCCAI (2005b).
31. Sur la base d'une vidéo montrant deux enfants soldats touareg repérés par Baz Lecocq. Correspondance écrite avec Baz Lecocq, Zentrum Morderner Orient, Berlin, avril 2005. L'utilisation d'enfants soldats n'est toutefois pas reconnue par le gouvernement (CNCCAI, 2005a, par. 10.2).
32. Refugees International (2004).
33. UNOCHA (2004, p. 9).
34. HCR (2003, p. 226).
35. IRIN (2004c). Ces incidents ne semblent pas être liés aux combats de septembre 2004 dans le Mali septentrional (voir chapitre 2 et «Mali» dans la partie 2). Correspondance écrite avec Albert Chaibou, membre du Réseau ouest-africain de journalistes traitant des problèmes de paix et de sécurité, Niamey, Niger, 11 avril 2005.
36. ICG (2005, p. 21-22).
37. IRIN (2005).
38. IRIN (2004d).
39. IRIN (2004c).
40. Refugees International (2004).
41. ICG (2005, p. 21-22).

## BIBLIOGRAPHIE

- AP (Associated Press). 2004. «Tandja Wins Niger Elections». 8 décembre. Consulté en mai 2004. <[http://www.news24.com/News24/Africa/News/0,,2-11-1447\\_1632766,00.html](http://www.news24.com/News24/Africa/News/0,,2-11-1447_1632766,00.html)>
- CNCCAI (Commission nationale pour la collecte et le contrôle des armes Illicites). 2005a. *Rapport national du Niger sur la mise en œuvre du programme d'action de l'ONU sur les armes légères*. 7 janvier. Consulté en avril 2005. <<http://disarmament.un.org:8080/cab/nationalreports/2005/Niger%20French.pdf>>
- . 2005b. «Expérience du Niger sur la mise en œuvre du moratoire de la CEDEAO et du plan d'action des Nations unies sur les armes légères». Rapport présenté par le colonel Mai Moctar Kassouma, président de la CNCCAI, lors de la réunion préparatoire à la convention de la CEDEAO sur les armes légères, tenue à Bamako du 16 au 18 mars.
- CSC (Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats). 2004. *Child Soldiers Global Report 2004*. Londres: CSC. Consulté en mai 2004. <[http://www.child-soldiers.org/document\\_get.php?id=789](http://www.child-soldiers.org/document_get.php?id=789)>
- Demetriou, Spyros, Abdourahame Seido et Luc Lafrenière. 2002. *Report of a Mission to Review Activities on Small Arms Reduction and Reintegration in Niger*. Niamey et Genève: PNUD Niger et Bureau pour la prévention des crises et le redressement. Du 18 au 25 novembre.
- Florquin, Nicolas et Sani Ali. 2004. *Projet pilote de collecte d'armes illicites et d'appui au développement durable de l'arrondissement de N'Guigmi: Rapport d'évaluation*. Niamey: PNUD et République du Niger. 1er mars.
- HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2003. *HCR Rapport global 2003: Survol régional de l'Afrique de l'Ouest*. 1106/03. Genève: HCR.
- ICG (International Crisis Group). 2005. *Islamic Terrorism in the Sahel: Fact or Fiction?* Africa Report n° 92. Dakar/Bruxelles: ICG. 31 mars. Consulté en mars 2005. <[http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/west\\_africa/092\\_islamist\\_terrorism\\_in\\_the\\_sahel\\_\\_fact\\_or\\_fiction.pdf](http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/west_africa/092_islamist_terrorism_in_the_sahel__fact_or_fiction.pdf)>
- IRIN (UN Integrated Regional Information Networks). 2003. «Niger: Former Conflict Zone Chooses Between Arms and Development». 2 avril. Consulté en mars 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=33225>>
- . 2004a. «Niger: Three Army Officers Held over 2002 Mutiny Released». 12 février. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=39462>>
- . 2004b. «Niger: Government Reports Clashes with Islamic Militants». 17 mars. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=40112>>
- . 2004c. «Niger: Five Killed as Army Clashes with Touaregs in Desert North». 7 octobre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=43561>>
- . 2004d. «Niger: At Least Eleven Herdsmen Killed in Harvest-Time Clashes». 23 novembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=44302>>



- . 2005. «Niger: Ex Tuareg rebel leader turned minister released from jail». 24 mars.  
Consulté en avril 2005.  
<<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=46304>>
- PACD (Projet pilote de collecte d'armes illicites et d'appui au développement durable de l'arrondissement de N'Guigmi). 2003a.  
*Mini-Flamme de la paix, organisée par le Projet armes pour le développement*. Niamey et N'Guigmi: PNUD et République du Niger.  
17 mars.
- . 2003b. *Rapport semestriel*. Niamey et N'Guigmi: PNUD et République du Niger.  
Décembre.
- Refugees International. 2004. *Niger*. Avril.  
Consulté en mars 2004.  
<<http://www.refugeesinternational.org/content/country/detail/2904>>.
- République du Niger. 2004. *Aperçu historique*.  
Consulté en mai 2004.  
<<http://www.delgi.ne/flammedelapaix/aperçu.html>>
- Szajkowski, Bogdan, éd. 2004. *Revolutionary and Dissident Movements of the World*. 4<sup>e</sup> éd.  
Londres: John Harper Publishing.
- UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires).  
2004. *Afrique de l'Ouest 2005 Processus des appels consolidé*. New York et Genève:  
UNOCHA.
- USCR (United States Committee for Refugees).  
2004. *World Refugee Survey 2001. Country Report: Niger*. Washington, DC: USCR.  
Consulté en mai 2004.  
<<http://www.refugees.org/countryreports.aspx?id=716>>



© Reuters / George Isiri.

Un travailleur de la Croix-Rouge nigériane jette un regard sur des groupes ethniques aux prises dans une rue vandalisée à Lagos, le 26 novembre 1999.



# NIGERIA

---

## APERÇU

Le Nigeria, qui est le pays le plus peuplé d'Afrique de l'Ouest, est la proie de tensions et d'hostilités ethniques et religieuses généralisées et récurrentes. Sur plus de 370 groupes ethniques<sup>1</sup>, cinq groupes majeurs – les Hausa et les Fulani (dans le Nord), les Yoruba (dans le Sud-Ouest), les Igbo (dans le Sud-Est) et les Ijaw (que l'on trouve sur toute la côte de la région du Delta du Niger) – représentent la majorité des 130 millions de personnes que compte le pays.

La corruption et la mauvaise gestion économique, qui ont atteint leur paroxysme au cours de la dictature militaire qui a pris fin en 1999, ont affaibli le gouvernement civil naissant. Ceci a renforcé, en même temps, la volonté de nombreux États et groupes de citoyens de profiter de l'atmosphère démocratique plus permissive pour s'imposer par la force des armes. C'est dans ce contexte qu'un nombre croissant de groupes armés ont émergé, soit pour défier directement l'autorité de l'État, soit pour apporter leur soutien à des figures politiques ou à des appareils de sécurité de l'État. La prééminence croissante de ces groupes reflète non seulement des rivalités ethniques et religieuses, mais également le

marasme économique, les manœuvres politiques et les tensions qui règnent de longue date dans le Delta du Niger où le pétrole abonde<sup>2</sup>. Plus de la moitié des 36 États du Nigeria ont été le théâtre de violences dues aux activités de ces diverses milices. Ces violences ont entraîné des milliers de morts et le déplacement de dizaines de milliers de personnes.

La facilité avec laquelle les armes légères et de petit calibre peuvent être trouvées contribue, dans une mesure significative, aux flambées de violence; les efforts du gouvernement central pour restaurer l'ordre sont totalement inefficaces. En outre, les groupes armés, dont la liste est publiée ci-dessous, ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Sur plus de 100 milices que l'on pense être actives dans le seul État de Rivers, seules les deux plus importantes – la Niger Delta Vigilante (Autodéfense du Delta du Niger) (NDV) et la Niger Delta People's Volunteer Force (Force volontaire populaire du Delta du Niger) (NDPVF) – sont mentionnées ici. Les informations parviennent difficilement et sont encore plus difficiles à vérifier. Le nombre de membres des groupes est très variable; les rapports contradictoires sont légion; les démentis concernant l'activité armée sont courants et la désinformation (délibérée ou fruit d'une méfiance ou d'une négligence solidement ancrées) est la règle plutôt que l'exception. Néanmoins, on distingue

nettement un tableau affligeant: le nombre de groupes armés s'est envolé depuis 1999 et avec cette évolution, l'impunité et la tendance à des actes de violence aveugle.

## GROUPES ARMÉS

### *O'odua People's Congress* (*Congrès du peuple o'odua*) (*OPC*)

#### **Origines/composition:**

En août 1994, l'OPC a vu le jour à la suite de l'annulation des élections nationales de juin 1993 dont on pensait que Moshood Abiola, un chef yoruba, était le grand vainqueur. L'organisation, qui est active dans le sud-ouest du Nigeria, a été créée pour protéger les intérêts du groupe ethnique yoruba. Il y a au moins 20 «commandants de zone» OPC dont chacun affirme être à la tête de 200 hommes armés<sup>3</sup>.

#### **Dirigeants:**

Frederick Fasheun, médecin de profession, a été l'un des membres fondateurs de l'OPC. Au départ, il était reconnu généralement comme son chef. Mais, en 1999, l'OPC s'est scindé en deux factions, Fasheun étant à la tête des modérés et Gani Adams dirigeant l'aile militante plus radicale. En 2003, deux structures parallèles et concurrentes existaient<sup>4</sup>. Cette situation persisterait au début de l'année 2005.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

L'OPC est actif dans les six Etats implantés dans le sud-ouest du pays, soit Lagos, Oyo, Ogun, Ondo, Osun et Ekiti, de même que dans l'Etat de Kwara, au centre-nord du Nigeria. Il n'est pas actif dans l'Etat de Kogi<sup>5</sup>. La milice affronte violemment d'autres groupes ethniques, a des activités d'autodéfense, de répression du crime et du vol. Elle a également affronté les forces de l'ordre et lancé plusieurs attaques contre des postes de police.

#### **Sources de financement/soutien:**

L'argent payé par des chauffeurs d'autobus et des habitants qui sollicitent l'OPC afin de les protéger contre les voleurs, représentent une partie importante du budget opérationnel de l'OPC. Ce groupe affirme regrouper plus de cinq millions de Nigériens dans le pays et à l'étranger<sup>6</sup>.

Il recueille les contributions de ses membres ainsi que des sommes d'argent considérables provenant de nombreux politiciens yoruba importants qui pensent qu'il est utile, politiquement, d'être identifié à un groupe qui semble jouir d'un soutien populaire aussi large<sup>7</sup>. L'OPC jouit également du parrainage de certaines autorités gouvernementales, dont le gouverneur de l'Etat de Lagos<sup>8</sup> dont on pense qu'il aurait employé des membres de la milice pour assurer la victoire politique de son parti en 2003<sup>9</sup>.

**Situation actuelle:**

Actif. Bien que Human Rights Watch signale que les meurtres perpétrés par l'OPC avaient diminué au début de l'année 2003, le groupe armé reste «actif et visible»<sup>10</sup>. Le gouvernement a interdit l'OPC en 1999, forçant ainsi le groupe à entrer dans la clandestinité dans certaines régions; dans d'autres régions, toutefois, l'OPC continue à opérer en collaboration avec les autorités locales<sup>11</sup>. En outre, Fasheun et Adams participent régulièrement à des plateformes de leaders politiques yoruba<sup>12</sup>.

***Arewa People's Congress (APC)*  
(Congrès du peuple arewa)****Origines/composition:**

L'élection d'Olusegun Obasanjo (un «sudiste») et les activités de l'OPC ont assuré la dynamique qui a présidé à la création de l'APC en décembre 1999, dont l'objectif avoué est de protéger les intérêts du Nord<sup>13</sup>. De manière plus significative, et contrairement à d'autres milices ethniques comme l'OPC et les Bakassi Boys, l'APC est également une manifestation du mécontentement de l'ancienne élite militaire qui a perdu ses privilèges. En outre, ce groupe a souligné son intention de s'opposer aux violences perpétrées par le Sud contre les habitants des régions septentrionales<sup>14</sup>.

**Dirigeants:**

Sagir Mohammed, ex-officier de l'armée, est à la tête de l'APC.

**Zones de contrôle/d'activité:**

L'APC est active dans les régions Hausa-Fulani, dans le Nigeria septentrional. Elle ne «contrôle» pas véritablement de zones, mais fait plutôt appel ponctuellement à de jeunes gens inoccupés connus sous le nom de «Almajiri Boys» que l'on trouve dans tous les États septentrionaux. Les Almajiri Boys, généralement recrutés dans les mosquées locales, sont déployés pour «infliger la douleur et déclencher la terreur». On sait que l'APC fournit parfois des armes aux Almajiri Boys<sup>15</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

Des officiers de l'armée actifs et en retraite seraient les principaux pourvoyeurs de ce groupe<sup>16</sup>. Il ne semble pas que l'APC soit en manque de fonds. Amadu Sesay *et al* parlent du «muscle financier» du Congrès et notent que si l'APC ne compte pas «un grand nombre de membres» ou ne déploie pas de «cadres armés» comme les Bakassi Boys, l'OPC et les Egbesu Boys, ce groupe possède néanmoins les moyens d'acquérir des armes et des munitions en grand nombre<sup>17</sup>.

**Situation actuelle:**

Actif.

***Onitsha Traders Association*  
(OTA)****Origines/composition:**

L'Onitsha Traders Association a été créée à la fin des années 90 pour réagir contre la criminalité (elle avait

remplacé l'Onitsha Markets Amalgamated Traders Association, dis-soute précédemment dans l'Etat d'Anambra par le gouvernement militaire.)<sup>18</sup>

**Zones de contrôle/d'activité:**

L'OTA était active à Onitsha, dans l'Etat d'Anambra.

**Sources de financement/soutien:**

Le gouverneur de l'Etat d'Anambra a créé le détachement des Bakassi Boys pour remplacer l'OTA<sup>19</sup>.

**Situation actuelle:**

Mouvement dissous. En 2000, les Bakassi Boys ont remplacé l'OTA pour répondre au désenchantement de la population face à l'incapacité manifeste de l'OTA à freiner l'expansion du banditisme<sup>20</sup>.

***Bakassi Boys***

Anambra State Vigilante Service (AVS) (Service d'autodéfense de l'Etat d'Anambra)

Abia State Vigilante Service (AVS) (Service d'autodéfense de l'Etat d'Abia)

Imo State Vigilante Service (IVS) (Service d'autodéfense de l'Etat d'Imo)

ASMATA Boys

**Origines/composition:**

Ce groupe qui a fini, en 1999, par se faire connaître sous le nom de Bakassi Boys a émergé de plusieurs groupes d'autodéfense disparates actifs dans l'Etat d'Abia entre 1997 et

1998, dont l'Onitsha Traders Association. Au départ, nombreux étaient ceux qui félicitaient les «Boys» pour avoir freiné avec succès une vague croissante d'attaques armées qui terrorisaient les marchands et les banques dans toute la ville. D'autres ont engagé ces jeunes membres de groupes d'autodéfense par la suite; «à la mi-2000, les Bakassi Boys étaient devenus un élément accepté de la vie quotidienne dans les grandes villes de tout le Sud-Est»<sup>21</sup>. Bien que connu aussi par la suite sous le nom d'Anambra State Vigilante Service, l'Abia State Vigilante Service (connus tous les deux sous le nom de AVS) et l'Imo State Vigilante Service (IVS), les Bakassi Boys avaient leurs racines à Aba, dans l'Etat d'Abia. Ce groupe avait été constitué pour répondre à la violence et aux intimidations infligées depuis longtemps par un groupe de criminels dénommé «Maf» (pour «mafia») <sup>22</sup>. En novembre 1998, certains négociants de chaussures locaux mirent sur pied un groupe de jeunes pour s'opposer au harcèlement et aux extorsions dont ils étaient les victimes depuis longtemps. La bataille qui suivit se termina par une victoire des négociants. En reconnaissance de leur bravoure et de leur efficacité, ce groupe de jeunes gens armés vit se prolonger l'appel à ses services. Le groupe devint connu sous le nom de «Bakassi Boys», «Bakassi» désignant l'endroit

du marché où les négociants en chaussures vendaient leurs marchandises<sup>23</sup>.

#### **Dirigeants:**

Gilbert Okoye, le chef des Bakassi Boys, fut arrêté en mars 2001<sup>24</sup>. On ne sait pas exactement si quelqu'un lui a succédé. Un rapport de Human Rights Watch (HRW) et du Nigerian Centre for Law Enforcement Education (CLEEN) (Centre nigérien de formation à l'application de la loi) notait qu'en septembre et octobre 2001, Camillus Ebekue était le président de l'Anambra State Vigilante Service et que Onwuchekwa Ulu était le président de l'Abia State Vigilante Service tandis que l'IVS était sous le commandement du commissaire de police de l'Etat d'Imo, Ahmed Abubakar<sup>25</sup>.

Chinwoke Mbadinuju, le gouverneur de l'Etat d'Anambra, aurait exercé un contrôle important sur l'Anambra Vigilante Service (AVS) et le mouvement qui lui a succédé, l'Anambra State Markets Amalgamated Traders Association (ASMATA), connu sous le nom de «ASMATA Boys»<sup>26</sup>.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Les Bakassi Boys et les groupes qui leur ont succédé ont été actifs dans les Etats d'Abia, d'Anambra et d'Imo dans le Nigeria du Sud-Est.

#### **Sources de financement/soutien:**

Les Bakassi Boys ont reçu le soutien des gouvernements des trois Etats dans lesquels ils ont opéré et ont été

dotés de bureaux, d'uniformes et de véhicules tout en étant également payés<sup>27</sup>. Le gouvernement de l'Etat d'Anambra a été le plus loin sur le plan d'un soutien ouvert aux Bakassi Boys, en les introduisant à l'assemblée de l'Etat et en assurant le vote d'une loi en août 2000 qui les consacrait officiellement en tant que services d'autodéfense pour l'Etat d'Anambra (Anambra State Vigilante Services). La loi délimite les fonctions et les pouvoirs des groupes en les transformant effectivement en une agence à part entière chargée de faire respecter la loi et l'ordre. Les commerçants des principaux marchés des Etats d'Abia, d'Anambra et d'Imo ont contribué, dans une mesure importante, à l'entretien des Bakassi Boys par le biais d'un prélèvement mensuel. Il a également été demandé aux commerces, aux gouvernements locaux et à d'autres institutions de payer des taxes, mais tous ne l'ont pas fait avec autant d'empressement. Les taux variaient. Dans l'Etat d'Anambra, par exemple, le prélèvement mensuel, en octobre 2001, aurait été de 2.000 nairas (soit environ 15 USD à l'époque) pour les bureaux, de 10.000 nairas (76 USD) pour les écoles et les hôpitaux et de 50.000 nairas (385 USD) pour les banques; les conducteurs d'*okadas* (moto-taxis) devaient payer 20 nairas par jour. Dans l'Etat d'Abia, il aurait été demandé aux magasins de payer 250 nairas (2 USD environ).



Onwuchekwa Ulu, président des Abia State Vigilante Services, a reconnu que les sommes recueillies auprès du public, de même que les contributions du gouvernement de l'Etat, aidaient à financer les activités du groupe. Le montant de la rémunération payée directement aux «Boys» reste inconnu<sup>28</sup>.

#### **Situation actuelle:**

Même après que le gouvernement fédéral eut officiellement mis hors la loi, d'abord les Bakassi Boys, puis l'Anambra State Vigilante Service, l'un et l'autre ont continué à opérer avec le soutien du gouverneur de l'Etat d'Anambra. En 2003, toutefois, Mbadinuju a échoué dans sa tentative de réélection et les Bakassi Boys ainsi que l'AVS sont entrés dans la clandestinité. La raison de cette volte-face de la part des autorités et de la population était assez claire: les Bakassi Boys étaient allés trop loin dans l'exercice de leur «mandat» et étaient accusés d'actes de violence extrêmes dont des exécutions arbitraires, des détentions, des mauvais traitements et des tortures<sup>29</sup>. Alors que ces groupes ne sont plus actifs, on pense que leur structure persiste et qu'il pourrait être encore fait appel à eux en cas de crise. Dans les Etats d'Imo et d'Abia, des gouverneurs qui font preuve de sympathie pour les Bakassi Boys ont été réélus, mais ils ont, ce faisant, défié l'opinion publique qui, à l'époque, s'était retournée contre les Boys<sup>30</sup>.

### ***Federated Niger Delta Ijaw Communities (FNDIC)*** ***(Fédération des communautés ijaw du Delta du Niger)***

#### **Origines/composition:**

Les origines des FNDIC remontent à 1997, lorsqu'une série d'affrontements ethniques sanglants éclatèrent entre les trois principaux groupes ethniques de l'Etat du Delta (les Ijaw, les Itsekiri et les Urhobo) à Warri, ville commerciale majeure. Oboko Bello et le chef Abel Ugedi, l'un et l'autre dirigeants ijaw, appelèrent leurs partisans à défendre les intérêts ijaw, avec leur sang s'il le fallait. La réaction de la population fut immédiate et générale, la FNDIC étant mise sur pied peu après<sup>31</sup>. Aujourd'hui, les combats se poursuivent par le biais des influences et de la représentation politiques locales et se nourrissent du ressentiment provoqué par la distribution inéquitable des revenus pétroliers, telle que celle-ci est perçue par la population. La FNDIC s'est emparée de stations de pompage et a menacé de les faire exploser en mars 2002<sup>32</sup>. En février 2003, la FNDIC aurait compté quelque 3.000 jeunes<sup>33</sup>.

#### **Dirigeants:**

Oboko Bello est le président de la FNDIC. Parmi les autres responsables, on citera George Timinimi, porte-parole; Kingsley Otuario, secrétaire et Dan Ekpebide, conseiller<sup>34</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Tout au long des zones côtières méridionales de la région du Delta du Niger, notamment dans les zones qui entourent Oporoza, Eghoro, Oghoye, Ogidigben Ajudaibo Ugboegwugwu, Akpakpa, Ugogoro Ajakosogbo, Ugbogbodu, Deghole, Utonlila, Wakeno, Tobu et Kolokolo<sup>35</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

Les FNDIC sont aidées par de nombreux Ijaw dans l'Etat du Delta.

**Situation actuelle:**

Actif.

***Egbesu Boys of Africa (EBA)*****Origines/composition:**

Bien que la confusion et le désaccord règnent à propos de la genèse des Egbesu Boys of Africa (EBA), on est d'accord généralement à dire qu'ils sont constitués de jeunes militants qui se sont regroupés à l'époque du Ijaw Youth Council (IYC), fondé en décembre 1998. Toutefois, certains experts notent que les Egbesu Boys ont participé dès 1997 au conflit opposant les Ijaw et les Itsekiri<sup>36</sup>. L'IYC lui-même a été créé après un meeting dans l'Etat de Bayelsa rassemblant plus de 5.000 jeunes de 25 associations différentes et a été mis sur pied comme une organisation soutenant les intérêts ijaw et défiant ceux des différentes sociétés pétrolières actives dans le Delta du Niger<sup>37</sup>. Certains analystes pensent que les EBA constituent essentiellement

l'aile armée de l'IYC. Ils représentent un ensemble de jeunes animés du même esprit que celui qui émane de divers sous-groupes de l'IYC, plutôt que d'être une force permanente en soi<sup>38</sup>.

D'autres, comme Cyril Obi, soutiennent que si une relation formelle ne peut pas être établie entre l'IYC et l'EBA, la direction de l'IYC a utilisé l'Egbesu (déesse ijaw de la justice et de la guerre) pour motiver, mobiliser et embrigader sa jeunesse afin que celle-ci se batte pour la cause, c'est-à-dire un plus grand contrôle des richesses pétrolières de la région. Selon Obi, il est difficile de définir catégoriquement si les Egbesu Boys ont jamais existé comme entreprise ou comme «groupe» distinct<sup>39</sup>. Outre le lien signalé avec l'IYC, les EBA se seraient également conformés à la volonté du grand prêtre des Ijaw dont les croyants pensent qu'il communique et parle en leur nom avec la divinité Egbesu<sup>40</sup>.

**Dirigeants:**

Sesay *et al.* affirment que les Egbesu Boys «consultent» le grand prêtre du tabernacle d'Egbesu, à Amabulou, avant et pendant les opérations majeures<sup>41</sup>. Ceci est peut-être vrai, mais ne signifie pas que le grand prêtre, Augustine Ebikeme, soit un dirigeant du groupe ou qu'il participe activement à leurs opérations. Selon Justus Demeyai, le leader unique des EBA était Alex Preye, qui est mort en 2001<sup>42</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Les EBA ont été actifs dans l'ensemble de la côte sud de la région du Delta du Niger, particulièrement dans les Etats de Bayelsa et du Delta.

**Situation actuelle:**

En 2004, un certain nombre de bandes de jeunes continuaient à s'appeler «les EBA»<sup>43</sup>, mais beaucoup pensaient que les EBA, en tant que groupes armés organisés, n'étaient pas une force cohérente et n'étaient plus «actifs». Quatre facteurs expliquent pourquoi il pourrait en être ainsi. Premièrement, personne ne semble avoir assumé le rôle d'Alex Preye après sa mort. Deuxièmement, les élections nationales de 2003 et leurs conséquences ont assuré un parrainage politique supplémentaire qui a détourné certains jeunes des activités des EBA.

Troisièmement, l'arrivée de puissants groupes d'autodéfense comme le NDV et le NDPVF (à propos desquels on trouvera plus de détails ci-après) a également attiré des membres ou des sympathisants des EBA dans leurs rangs. Quatrièmement enfin, le développement du crime organisé, notamment le soutage du pétrole, a également diminué l'influence des EBA étant donné que leurs membres choisissent de plus en plus de tirer avantage d'activités plus lucratives avec d'autres bandes<sup>44</sup>. Toutefois, la divinité Egbesu continue à exercer un puissant attrait sur les jeunes Ijaw sans

travail. L'YC, le grand prêtre du tabernacle Egbesu à Amabulou, une autre figure charismatique ou une autre organisation ijaw pourraient, pense-t-on, rallier des jeunes sans emploi pour un objectif commun, y compris prendre les armes, au nom d'Egbesu.

***Niger Delta Volunteer Force (NDVF)*****Origines/composition:**

Le désaccord est grand concernant les origines de la Niger Delta Volunteer Force (NDVF), qui est apparue sous différents noms<sup>45</sup>. Le nom NDVF est tiré de celui du groupe de résistance armé créé par le major Isaac Boro en 1967<sup>46</sup>. De nombreuses sources suggèrent que le groupe aurait été mis sur pied vers 1998. Toutefois, un observateur informé affirme que les origines du groupe remontent aux années 80<sup>47</sup>. Sesay *et al* décrivent la NDVF comme «l'une des principales ailes armées» de l'YC et comme étant étroitement associée avec les EBA<sup>48</sup>. La NDVF a été active dans les grandes luttes qui ont impliqué le mouvement de la jeunesse ijaw. Elle revendiquait notamment une augmentation significative des revenus pétroliers, de même que l'engagement des sociétés à employer des dizaines de milliers de jeunes locaux<sup>49</sup>.

**Dirigeants:**

Bello Orubebe, avocat de Warri dans

l'Etat du Delta et d'ethnie ijaw, aurait, selon de nombreuses sources, fait revivre ce groupe et l'aurait dirigé. Toutefois, Demeyai note qu'Ikiome Zoukumor a été le «président» de la NDVF dans les années 80. Il ajoute que Zoukumor ne détient plus ce titre et qu'Orubebe fait office de «coordinateur national» du groupe<sup>50</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

La NDVF était active dans le Delta du Niger, en particulier dans l'Etat de Bayelsa et sa capitale, Yenagoa.

**Situation actuelle:**

De nombreux analystes pensent que ce groupe est en latence, tandis que d'autres observent qu'il a été essentiellement déployé en 2003. La NDPVF de Mujahid Abubakar Asari Dokubo et la NDV d'Ateke Tom semblent s'être manifestées à peu près à la même époque mais, apparemment, il n'y avait pas de lien entre la NDVF d'Orubebe et l'une ou l'autre de ces deux organisations bien que certains membres appartenant à la NDVF puissent avoir rejoint la NDV et la NDPVF.

Toutefois, Demeyai signale que la NDVF reste active sous la direction d'Orubebe<sup>51</sup>.

***Niger Delta Vigilante (NDV)***

**Origines/composition:**

La NDV est essentiellement le nouveau nom d'un important groupe armé qui est actif depuis de nom-

breuses années dans l'Etat de Rivers. Ce groupe est connu sous divers noms: Germans, German 2000, Icelanders<sup>52</sup> et Okrika Vigilante, qui remonte à 1998<sup>53</sup>. Le nouveau nom a fait surface en 2003.

**Dirigeants:**

Ateke Tom est le dirigeant de la NDV. Il est originaire d'Okrika, dans l'Etat de Rivers.

**Zones de contrôle/d'activité:**

La NDV est active dans tout l'Etat de Rivers.

**Sources de financement/soutien:**

Le détournement de pétrole permet de financer amplement la NDV<sup>54</sup>. Ateke a également bénéficié d'une aide logistique et d'une protection de la part de politiciens locaux importants du People's Democratic Party en échange de son aide pour s'opposer aux efforts du parti d'opposition All Nigeria People's Party (ANPP) au cours des élections nationales et fédérales de 2003<sup>55</sup>. Plus récemment, certains petits groupes de jeunes armés (ou «cults» comme ces groupes sont appelés) ont rejoint les rangs de la NDV<sup>57</sup>.

**Situation actuelle:**

Actif.

***Niger Delta People's Volunteer Force (NDPVF)***

**Origines/composition:**

Mujahid Abubakar Asari Dokubo, membre du Movement for the Survival of the Ethnic Ijaw Nation

(MOSEIN) (Mouvement pour la survie de la nation ethnique ijaw), est devenu vice-président de l'IYC et, avec l'aide du gouverneur de l'Etat de Rivers, Peter Odili, président de l'IYC. Au moment de quitter la présidence de l'IYC, il a formé la NDPVF. Il a façonné le groupe armé d'après le groupe d'Issac Boro, dans les années 60. Il n'avait pas de lien avec l'organisation de Bello Orubebe<sup>58</sup>. Asari a quitté l'IYC en juillet 2003<sup>59</sup>.

**Dirigeants:**

Asari est le chef de la NDPVF. Il est né le 1er juin 1964 à Buguma, dans l'Etat de Rivers<sup>60</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Le contrôle territorial d'Asari est axé sur les parties fluviales de l'Etat de Rivers, aux environs de Buguma<sup>61</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

Asari tire son soutien du groupe ethnique kalabari<sup>62</sup>. Le détournement de pétrole fournit d'abondantes ressources financières à la NDPVF<sup>63</sup>, qui reçoit également une aide de la secte Dey Gbam<sup>64</sup>. Asari prétend recevoir l'aide généreuse d'Ijaw et d'habitants de Port Harcourt en notant par exemple que sur une semaine seulement, ce groupe a reçu 20 millions de nairas (près de 155.000 USD) en donations publiques<sup>65</sup>.

**Situation actuelle:**

Actif.

## **Groupes hisbah**

**Origines/composition:**

Les groupes hisbah sont des groupes d'autodéfense islamiques qui défendent l'adhésion à la charia (loi islamique) adoptée par plusieurs Etats du Nigeria septentrional au cours de ces dernières années (le code civil, qui régit les testaments, le mariage, etc. est en vigueur dans la fédération depuis 1979)<sup>66</sup>. Selon Human Rights Watch, ces groupes ne portent «généralement» pas d'armes à feu, mais sont plus susceptibles d'être équipés de bâtons et de fouets et d'être armés de couteaux et d'armes courbes assorties d'une lame connues sous le nom de «*barandami*»<sup>67</sup>.

**Dirigeants:**

Selon une source, les différents groupes hisbah n'opèrent pas sous un commandement central et ne sont pas bien organisés<sup>68</sup>. Toutefois, Darren Kew note que de nombreux gouverneurs et des personnages politiques importants dans les Etats qui appliquent le code criminel de la charia détiennent un pouvoir important sur les groupes hisbah. Dans certains cas, ajoute-t-il, ces groupes ont lourdement influencé les résultats des élections de 2003<sup>69</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Les groupes hisbah sont actifs au moins dans les Etats de Kaduna<sup>70</sup>, Kano, Katsina et Zamfara<sup>71</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

Selon Africafirst.org, «la plupart des groupes hisbah sont parrainés par les gouvernements des Etats qui pratiquent la charia et recrutent leurs adhérents dans la foule de chômeurs présents dans ces Etats»<sup>72</sup>.

**Situation actuelle:**

Actif.

**Zamfara State Vigilante Service (ZSVS)****Origines/composition:**

Le Zamfara State Vigilante Service porte des uniformes rouges et a été décrit comme une «armée volontaire de racailles» qui patrouille dans l'Etat de Zamfara en arrêtant quiconque est suspecté de violer la loi islamique<sup>73</sup>. Dans un style qui rappelle celui des groupes hisbah dans d'autres Etats, mais de manière plus organisée<sup>74</sup>, le ZSVS opère par équipes de six personnes et pourrait n'avoir été mis sur pied qu'après l'adoption par l'Etat de la charia en novembre 1999<sup>75</sup>.

**Dirigeants:**

Le gouverneur de l'Etat de Zamfara a été le moteur qui a orienté le ZSVS et a organisé son financement, même si sa désorganisation permanente autorise une prise de décision nettement décentralisée selon les circonstances<sup>76</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Le ZSVS est actif dans l'Etat de Zamfara.

**Sources de financement/soutien:**

Le gouvernement de l'Etat a autorisé plusieurs Zamfara Sharia Implementation Monitoring Committees (comités de surveillance pour la mise en œuvre de la charia dans l'Etat de Zamfara) et lui a conféré le pouvoir d'arrêter les personnes suspectées de crime<sup>77</sup>, ce qui correspond apparemment avec les activités du ZSVS.

**Situation actuelle:**

Actif.

**Al-Sunna Wal Jamma (Disciples du Prophète, également connus sous le nom de «Taliban»)****Origines/composition:**

Le groupe Al-Sunna Wal Jamma a été constitué vers 2002. Son objectif est la transformation du Nigeria en Etat islamique; ses adhérents se recrutent principalement parmi les étudiants de l'université Maiduguri, dans le nord-est du pays. Environ 200 de ses membres auraient pris les armes pour la première fois en décembre 2003<sup>78</sup>, en réaction peut-être à la tentative menée par le gouverneur de Yobe pour démanteler le groupe<sup>79</sup>. Leur adhésion à une notion fondamentaliste de l'islam est si fervente que les gens de la région les ont qualifiés de «taliban», en reconnaissance de l'admiration vouée par le groupe pour l'ancien gouvernement afghan, défait par les forces de la coalition en 2001<sup>80</sup>. En réalité, Al-Sunna Wal

Jamma a remplacé le drapeau nigérien par le drapeau afghan sur un bâtiment de l'Etat qu'il a brièvement occupé au cours d'une altercation avec la police<sup>81</sup>.

**Dirigeants:**

A ce jour, on ne sait pas exactement qui est à la tête de la milice. La police nigérienne affirme qu'un homme dénommé Mohammed Yusuf était le dirigeant du groupe et qu'il s'est enfui en Arabie Saoudite depuis<sup>82</sup>. Selon une autre source, son dirigeant serait connu localement sous le nom de Mullah Omar par déférence pour le chef afghan taliban déposé<sup>83</sup>.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Al-Sunna Wal Jamma a attaqué deux villes dans l'Etat de Yobe dans le Nord-Est en décembre 2003. Ses partisans ont ensuite provoqué des escarmouches avec les forces de sécurité nigérianes aux abords de Maiduguri, capitale de l'Etat voisin de Borno<sup>84</sup>. Un porte-parole de la police nigérienne a déclaré qu'une attaque menée en septembre 2004 avait été mise sur pied depuis le Niger<sup>85</sup>.

**Sources de financement/soutien:**

On pense que ce groupe bénéficie d'une aide minimale parmi la population locale<sup>86</sup>. Les autorités nigérianes ont emprisonné le dirigeant de la fondation Almundata Al-Islam, implantée à Kano, pour avoir financé le groupe. De riches Saoudiens financeraient la fondation<sup>87</sup>. Selon les sources des forces de sécurité nigérianes,

le groupe possède des systèmes d'armes et des appareils de communication sophistiqués qui laissent penser qu'il a accès à des sources aux «poches bien remplies»<sup>88</sup>.

**Situation actuelle:**

Actif. Selon un compte rendu, le gouvernement a «neutralisé» le groupe, tuant 18 de ses membres et en arrêtant de nombreux autres au cours d'une série d'escarmouches déclenchées après que le groupe a échoué dans sa tentative d'occuper Damaturu, capitale de l'Etat de Yobe<sup>89</sup>. En septembre 2004, des membres de la milice ont attaqué un poste de police dans l'Etat de Borno<sup>90</sup>, tandis qu'en mars 2005, ils ont menacé d'attaquer des villages chrétiens<sup>91</sup>.

## ARMES DE PETIT CALIBRE ET ARMES LÉGÈRES

### *Stocks*

**Armes de petit calibre:**

Si des dirigeants des Bakassi Boys nient inlassablement que leurs membres possèdent ou utilisent des armes à feu, de nombreux comptes rendus concordants de témoins oculaires suggèrent le contraire de manière convaincante.

En effet, la police a confisqué des armes à feu pendant des arrestations de Bakassi Boys<sup>92</sup>. Les Egbesu Boys portent toute une série d'armes à feu sur eux<sup>93</sup>. Des témoins oculaires rap-

portent que les membres de l'OPC portent de «longs fusils», des «armes sophistiquées» et des «pistolets» malgré les protestations en sens contraire de ses dirigeants<sup>94</sup>. Le FNDIC possédait plusieurs fusils militaires<sup>95</sup>.

De nombreux groupes armés comptent essentiellement sur des armes qui ne sont pas à feu, bien que l'on ait des preuves que ceux qui possèdent traditionnellement peu de fusils en possèdent aujourd'hui des quantités plus importantes. Les Almajiri Boys, par exemple, sont principalement armés de battes, de machettes, d'arcs et de flèches, mais possèdent aussi des fusils<sup>96</sup>. On rapporte que les membres du ZSVS sont armés de pistolets, de machettes et de fouets artisanaux<sup>97</sup>. Selon David Pratten, qui a suivi le développement de petits groupes armés dans l'Etat d'Akwia Ibom depuis dix ans environ, on note une «augmentation marquée» de l'utilisation de pistolets de fabrication locale au cours de ces dernières années<sup>98</sup>.

Les fusils d'assaut et d'autres «armes sophistiquées» sont largement répandus. Bronwen Manby écrit qu'un fusil d'assaut AK-47 peut être «aisément acheté par le plus petit chef d'une bande locale»<sup>99</sup>. Les groupes d'autodéfense itsekiri et urhobo possèdent des armes de petit calibre dont des fusils d'assaut<sup>100</sup>. Al-Sunna Wal Jamma a stocké des fusils d'assaut AK-47<sup>101</sup>. Asari affirme

que le NDPVF possède plus de 3.000 armes dans son arsenal dont de nombreux fusils d'assaut<sup>102</sup>.

### **Armes légères:**

Le secrétaire général d'un groupe islamique nigérien a déclaré que les groupes armés du groupe ethnique chrétien tarok ont utilisé des «mitrailleuses» au cours de leurs attaques contre des Fulani musulmans dans l'Etat de Plateau<sup>103</sup>. Des sources de sécurité nigérianes rapportent que le groupe Al-Sunna Wal Jamma possède des systèmes sophistiqués de lance-missile à l'épaule<sup>104</sup>, encore que ceci n'ait pas pu être vérifié par une source indépendante. Des combattants armés participant au conflit entre la NDV et la NDPVF ont indiqué à HRW qu'ils utilisaient des mitrailleuses et des lance-roquettes outre toute une série d'armes de petit calibre<sup>105</sup>.

### **Sources**

#### **Nationales:**

Les armes de la police et de l'armée nigérianes «constituent [une] source notable» d'armes de petit calibre qui circulent dans le pays grâce à des vols ou à des ventes illicites, tout comme les armes ramenées par des soldats de la paix servant à l'étranger<sup>106</sup>. En janvier 2004, Al-Sunna Wal Jamma s'est emparé d'armes et de munitions dans deux postes de police des villes de Geidam et de Kanamma, dans



l'État de Yobe<sup>107</sup>. Ses partisans auraient également emmené avec eux «d'importantes quantités d'armes et de munitions» provenant d'attaques contre des postes de police dans l'État de Borno<sup>108</sup>. Des officiers en retraite de l'armée de la région du Delta du Niger auraient également fourni des armes à de jeunes Ijaw<sup>109</sup>. L'OPC s'est emparé d'armes appartenant à la police ou à des criminels suspects appréhendés par le groupe<sup>110</sup>, tandis que le FNDIC aurait volé un certain nombre de fusils militaires au personnel de sécurité<sup>111</sup>. Des groupes d'autodéfense itsekiri et urhobo obtiennent des armes en les volant dans les stocks des forces armées et de la police nigérianes<sup>112</sup>.

Au niveau des conseils villageois, les communautés mettent parfois leurs ressources en commun pour se procurer des armes afin d'aider des groupes d'autodéfense locaux<sup>113</sup>.

Des armes circulent aussi parmi les groupes armés eux-mêmes ainsi que sur les marchés locaux. Les groupes d'autodéfense itekiris et urhobo, par exemple, obtiennent également des armes de leurs adversaires ijaw ainsi que de sources locales qui ont introduit des armes en contrebande dans le Delta du Niger<sup>114</sup>. Asari affirme que son groupe s'est emparé de plus de 200 fusils appartenant à la NDV<sup>115</sup>. Des armes peuvent également être achetées facilement sur les marchés locaux; ainsi, une étude de 2003 rapporte qu'à Warri, dans l'État du Delta, un fusil de chasse coûte 570

USD, une Kalachnikov 850 USD et un Bazooka 2.150 USD<sup>116</sup>.

Les forgerons représentent une «source importante» d'armes de petit calibre dans le pays en produisant la plupart des fusils de chasse à un et à deux coups, de même que différents modèles de pistolets. Les groupes d'autodéfense et les membres de milices ethniques se tournent de plus en plus vers ces artisans pour obtenir des armes<sup>117</sup>. Human Rights Watch signale que des interlocuteurs à Warri ont indiqué que des armes de petit calibre de production artisanale sont fabriquées au Nigeria, «en particulier dans les zones industrielles du Sud-Est, y compris Aba et Awka»<sup>118</sup>. (Aba se trouve dans l'État d'Abia et a été la capitale de l'État sécessionniste du Biafra au cours de la guerre civile de 1967 à 1970; Awka est la capitale actuelle de l'État d'Anambra.) Le Nigeria fabrique également toute une série d'armes légères et de munitions dans sa Defence Industries Corporation of Nigeria (DICON) (Société des industries de défense du Nigeria), mais rien ne signale que des groupes armés nigériens reçoivent ces armes directement.

### **Étrangers:**

Aucune source ne signale actuellement que des gouvernements étrangers fournissent des armes directement à des groupes armés nigériens. La contrebande aux frontières est toutefois présente en permanence. On signale que des armes pénètrent

au Nigeria par voie terrestre depuis le Bénin (armes originaires du Ghana et du Togo<sup>119</sup> ainsi que du Burkina Faso)<sup>120</sup>, le Cameroun, le Tchad et le Niger<sup>121</sup>. On sait aussi que des armes arrivent par mer, en particulier dans la région du Delta du Niger, via les activités de soutage du pétrole.

### **Armes récupérées**

#### **DDR:**

Réagissant à la crise aiguë dans l'Etat de Rivers en 2004, qui a dressé la NDV d'Ateke contre la NDPVF d'Asari, le président Obasanjo a invité les deux hommes à se rencontrer à Abuja pour tenter de réduire les tensions et de contrôler le conflit. Un accord a été instauré aux termes duquel les deux protagonistes ont accepté un cessez-le-feu ainsi que le démantèlement et le désarmement de leurs milices<sup>122</sup>. Si le programme a cyniquement été décrit par de nombreux analystes – et peut-être avaient-ils raison – comme à peine plus qu'un inutile rachat d'armes (et onéreux si l'on sait qu'une arme<sup>123</sup> coûte 1.800 USD), nous le citons néanmoins car il a été négocié politiquement aux niveaux les plus élevés et a impliqué des engagements communs à de nombreux programmes DDR. L'absence de sincérité de la part des protagonistes et l'absence de planning, par ailleurs, de la part de l'organisateur et du responsable de la mise en œuvre ne le disqualifient pas pour autant.

L'initiative aurait permis de récupérer 854 fusils et 1.353 cartouches de munitions, de même qu'une petite quantité d'explosifs. Les responsables du gouvernement affirment que le NDV a restitué plus de 600 fusils. Asari a mis en doute cette affirmation en indiquant, au contraire, qu'Ateke n'avait présenté que huit armes à feu seulement. Pour sa part, il a affirmé avoir remis 196 fusils, ce que le gouvernement a confirmé<sup>124</sup>. Asari s'est effectivement retiré du processus et l'initiative a avorté.

#### **Autres:**

Le gouvernement nigérian a récupéré des dizaines de milliers d'armes et des centaines de milliers de munitions au cours des années auprès de groupes armés et d'éléments criminels opérant dans le pays. En 2002, le service des douanes nigérianes signalait avoir intercepté, sur une période de six mois, des armes et des munitions représentant une valeur de 34 millions USD aux postes frontière<sup>125</sup>. De plus, en 2003, au cours d'une saisie particulièrement importante, ce service a intercepté 170.000 cartouches de munitions sur un seul transport<sup>126</sup>. Au cours des quatre premiers mois de 2004, le gouvernement nigérian a signalé avoir saisi 112.000 armes à feu illégales<sup>127</sup>. En juin 2004, à Warri, le gouvernement a lancé l'opération Restore Hope qui a permis, grâce à des opérations de bouclage et de fouille appelées «Cordon and Search» de récolter 42 fusils, 1.500

cartouches de munitions et plusieurs obus de mortier de fabrication locale<sup>128</sup>. L'administration de l'État de Plateau a rassemblé quelque 300 armes sur une période d'amnistie de 30 jours pendant l'état d'urgence de 2004<sup>129</sup>. Ces quelques exemples indiquent les types d'activités qui sont entrepris aujourd'hui. Ils ne couvrent pas toutes les initiatives prises par le gouvernement.

La société civile a également lancé des programmes pour s'opposer à la prolifération des armes légères. Par exemple, une coalition d'ONG dans l'État du Delta a lancé une campagne «Mop up the Arms» (Éliminez les armes) en juin 2003. Toutefois, cette mesure n'aurait permis de récupérer qu'un nombre symbolique d'armes<sup>130</sup>. Il existe relativement peu de cas où les armes et les munitions récupérées ont été détruites. On signale qu'en juillet 2001, le Nigeria a brûlé, à Kaduna, 2.400 fusils environ saisis sur des voleurs armés, des trafiquants d'armes et des participants à des conflits communautaires. Le gouvernement a déclaré que d'autres armes devaient être détruites à Lagos et Makurdi dans le cadre de cette initiative<sup>131</sup>. Certaines des armes restituées par la NDV et la NDPVF ont été brûlées pendant une cérémonie publique qui s'est tenue en novembre 2004. Là encore, la liste n'est pas complète. Reconnaisant le problème croissant de la prolifération d'armes illicites et les craintes croissantes à propos de la

criminalité et de la violence armées, le président Obasanjo a mis sur pied en mars 2004 le Comité national pour la destruction d'armes et de munitions illégales. Au cours de sa première année d'existence, le Comité a organisé quatre exercices de destruction. Au total, quelque 3.000 armes à feu et 2.500 cartouches de munitions ont été détruites<sup>132</sup>.

## PROBLÈMES DE SÉCURITÉ HUMAINE

### *Enfants soldats*

#### **Ampleur du recrutement:**

Selon la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats (CSC), de jeunes Ijaw armés, que l'on pense âgés de 16 ans et plus, participeraient aux conflits dans la région du Delta du Niger<sup>133</sup>. Parmi les Almajiri Boys, nombreux sont ceux âgés de 15 à 16 ans, certains n'étant âgés que de 10 à 12 ans<sup>134</sup>. Le problème des enfants insurgés est probablement assez répandu dans l'ensemble du Nigeria. Nnamdi Obasi souligne cette menace potentielle en indiquant qu'une organisation nigérienne de défense des droits de l'homme a signalé qu'en 1999, plus de deux millions d'enfants de moins de 15 ans arpentaient les rues de 19 capitales d'États situés dans le Nigeria septentrional pour s'y livrer à la mendicité. Ces enfants étaient responsables de plus

de deux actes sur trois de violence urbaine<sup>135</sup>. Les enfants abandonnés à eux-mêmes et appauvris sont plus vulnérables au recrutement dans des groupes armés; leur grand nombre pourrait constituer une menace majeure pour la sécurité humaine dans un avenir très proche.

**Fonctions:**

Bien qu'une étude de HRW n'ait pas défini les âges des «jeunes» dans l'Etat du Delta lors de son enquête sur la crise de Warri, elle indique les types d'activités entrepris par les enfants combattants et le prix de leur recrutement. HRW a signalé que des politiciens, y compris le gouverneur de l'Etat du Delta, armeraient et loueraient des jeunes pour intimider leurs opposants au cours des campagnes électorales ainsi que pour protéger les opérations de détournement du pétrole. Ces jeunes n'étaient pas récompensés de manière particulièrement généreuse pour leurs services. Il était possible d'engager un individu pour 70 USD ou moins selon le rapport<sup>136</sup>.

**Déplacement**

**IDP:**

Les déplacements de personnes dus à l'activité de groupes d'autodéfense et aux altercations avec les forces de sécurité nigérianes sont fréquents et généralisés. Le projet IDP global indique que «depuis que l'élection

du président Olusegun Obasanjo en 1999 a mis fin à quinze années de règne militaire au Nigeria, au moins 10.000 personnes ont été tuées et quelque 800.000 personnes déplacées en raison des actes de violence communautaire dans le pays. Selon les estimations du gouvernement, environ 200.000 Nigériens sont toujours déplacés à l'heure actuelle, y compris 60.000 personnes environ qui ont abandonné leurs foyers au cours des derniers troubles dans l'Etat de Plateau en mai 2004»<sup>137</sup>. Entre la fin décembre 2003 et le début janvier 2004, au moins 10.000 habitants des villes de Babangida, Dankalawar, Geidam et Kanamma dans l'Etat de Yobe ont abandonné leurs foyers en raison des combats entre Al-Sunna Wal Jamma et les forces gouvernementales<sup>138</sup>. Plus récemment, les violences qui ont eu pour théâtre l'Etat de Plateau ont forcé des «dizaines de milliers» d'habitants à abandonner leur domicile<sup>139</sup>. Au début de l'année 2005, la plupart des personnes déplacées dans l'Etat même de Plateau (IDP) étaient rentrées chez elles, quelques milliers de personnes seulement restant encore dans l'Etat de Bauchi. Bien que l'on ne connaisse pas l'importance des déplacements internes, ceux-ci semblent être très localisés. En 2003, des affrontements entre les forces de sécurité et le FNDIC auraient entraîné le déplacement d'environ 4.000 personnes<sup>140</sup>.

**Réfugiés accueillis:**

En 2003, le HCR signalait que le Nigeria accueillait 9.180 réfugiés, dont la plupart originaires de Sierra Leone, du Soudan et du Tchad. Au cours du second semestre de cette même année, plus de 3.000 Libériens se sont enfuis au Nigeria<sup>141</sup>.

**Autres violations ou abus****Meurtres, viols et tortures:**

L'OPC est accusé de meurtres, d'exécutions sommaires et de tortures. Ce groupe a tué ou blessé des centaines de personnes<sup>142</sup>. De même, les Bakassi Boys ont été accusés de meurtres et de tortures<sup>143</sup>. Amnesty International (AI) a mis des meurtres et des exécutions sommaires sur le compte de l'AVS<sup>144</sup>. Les réseaux régionaux d'informations des Nations unies (IRIN), citant un universitaire nigérien, ont signalé qu'au cours des trois premières années qui ont suivi le retour au régime démocratique, les troubles ethniques et religieux avaient entraîné la mort de plus de 10.000 personnes<sup>145</sup>. Amnesty International signale également que l'OTA et les Bakassi Boys ont aussi exécuté sommairement plus de 1.500 personnes entre septembre 1999 et juillet 2000<sup>146</sup>.

**Autres:**

AI a noté que divers groupes armés nigériens étaient non seulement responsables de meurtres et de tortures, mais étaient également accusés de

«traitements cruels, inhumains ou dégradants [et] de détention illégale»<sup>147</sup>. L'OPC aurait versé de l'acide sur ses victimes dans plusieurs cas et mis le feu aux cadavres de personnes qu'il avait tuées<sup>148</sup>. Selon HRW, alors que les groupes hisbah sont supposés remettre les suspects à la police, ils ont souvent contrevenu à leurs propres règles en faisant justice eux-mêmes. D'autres membres du groupe ont souvent flagellé ou battu sur place des personnes soupçonnées d'avoir transgressé les règles. Toutefois, HRW ajoute ne pas avoir eu connaissance que des membres de l'Hisbah aient tué qui que ce soit et note que depuis 2003, les abus commis par les Hisbah semblent avoir diminué<sup>149</sup>.

**PERSPECTIVES**

Les tensions religieuses et ethniques qui existent depuis longtemps, les difficultés économiques et l'opportunisme politique, tout suggère que les groupes armés restent une menace pour la sécurité humaine. La présente étude a énuméré de nombreux groupes armés parmi les plus importants actifs au Nigeria, sans toutefois les citer tous, loin de là. On ne sait pas grand chose, par exemple, des nombreux groupes armés ethniques itsekiri ou urhobo qui s'affrontent pour marquer de leur influence toute la région du Delta du Niger.

Toutefois, ces groupes ont tendance à être restreints et limités à la défense de leurs communautés locales<sup>150</sup>. D'importantes exceptions existent<sup>151</sup>. Une autre préoccupation réside dans l'existence de groupes comme le MASSOB ou Mouvement pour la réalisation de l'Etat souverain du Biafra<sup>152</sup>, qui ne mènent pas actuellement d'attaques armées, mais qui accèdent facilement aux armes légères et de petit calibre et pourraient très bien les utiliser à l'avenir<sup>153</sup>.

Les mesures de répression prises par le gouvernement à l'égard des groupes d'autodéfense n'ont donné que des résultats limités et les efforts pour récupérer les armes légères et de petit calibre, même s'ils sont les bienvenus, sont insignifiants par rapport à l'échelle du problème. Mais la décision prise par le président Obasanjo, en mai 2004, de déclarer l'état d'urgence et de suspendre le gouverneur de l'Etat de Plateau a souligné toute la gravité de la situation. La décision de remettre le gouverneur en place ne devrait pas être considérée comme indiquant que le pire est passé. En effet, si on les juge simplement sur les résultats ou sur leur capacité à faire respecter la loi et l'ordre, un nombre beaucoup plus important de gouverneurs pourraient être candidats à la suspension, même si l'on admet qu'il s'agit d'une mesure draconienne avec de sévères implications pour un pays qui a travaillé dur pour restaurer la démocra-

tie civile après tant d'années de dictature militaire. Obasanjo s'est engagé de manière répétée à respecter la constitution et à ne pas chercher à être réélu lorsque son second mandat expirera en 2007. Des limites de durée s'appliqueront également à de nombreux gouverneurs d'Etat. Au cours des élections de 2003, les meurtres inspirés par la politique ont connu une forte escalade. En 2007, une concurrence plus grande (étant donné le nombre réduit de candidats), associée à la prolifération de groupes armés et de leurs armes, pourrait très bien ranimer de nouvelles violences communautaires et politiques.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

AI	Amnesty International	HCR	Communautés fédérées ijaw du Delta du Niger
ANPP	All Nigeria People's Party – Parti pannigérien		Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
APC	Arewa People's Congress – Congrès du peuple Arewa	HRW	Human Rights Watch
		IDP	Internally displaced per- son – Personne déplacée au sein de son pays
ASMATA	Anambra State Markets Amalgamated Traders Association – Association des com- merçants des marchés de l'Etat d'Anambra	IRIN	(United Nations) Integrated Regional Information Networks
		IVS	Imo State Vigilante Service – Service d'auto- défense de l'Etat d'Imo
AVS	Abia State Vigilante Service – Service d'auto- défense de l'Etat d'Abia	IYC	Ijaw Youth Council – Conseil de la jeunesse ijaw
AVS	Anambra State Vigilante Service – Service d'auto- défense de l'Etat d'Anambra	MASSOB	Movement for the Actualization of the Sovereign State of Biafra – Mouvement pour la réalisation de l'Etat sou- verain du Biafra
CLEEN	Centre for Law Enforcement Education – Centre pour l'enseigne- ment du respect de la loi	MOSEIN	Movement for the Survival of the Ethnic Ijaw Nation – Mouvement pour la sur- vie de la nation ethni- que ijaw
CSC	Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'en- fants soldats		
DDR	Désarmement, démobi- lisation et réintégration	NDPVF	Niger Delta People's Volunteer Force – Force populaire volontaire du Delta du Niger
DICON	Defence Industries Corporation of Nigeria – Société des industries de défense du Nigeria	NDV	Niger Delta Vigilante – Autodéfense du Delta du Niger
EBA	Egbesu Boys of Africa – Jeunes Egbesu d'Afrique	NDVF	Niger Delta Volunteer Force – Force volontaire du Delta du Niger
FNDIC	Federated Niger Delta Ijaw Communities –		

OPC	O'odua People's Congress – Congrès du peuple o'odua	assistant, université de Massachusetts (Boston), 16 mars 2005.
OTA	Onitsha Traders Association – Association des commerçants d'Onitsha	13. Sesay <i>et al.</i> (2003, p. 53). 14. Sesay <i>et al.</i> (2003, p. 57-59). 15. Correspondance écrite avec Dickson N. Orji, directeur national du Nigeria Action Network on Small Arms (Réseau d'action nigérien sur les armes légères), 3 avril 2005.
ZSVS	Zamfara State Vigilante Service – Service d'auto-défense de l'Etat de Zamfara	16. Sécurité globale (2004a). 17. Sesay <i>et al.</i> (2003, p. 27). 18. Correspondance écrite avec Ineba Bob-Manuel, responsable de programme (recherche), Pan-African Strategic and Policy Research Group, 7 mars 2005.

## NOTES

1. Otite (2000, p. 20).
2. IRIN (2000).
3. Robinson (2000).
4. HRW (2003a, p. 5).
5. Entretien avec Dickson N. Orji, directeur national du Nigeria Action Network on Small Arms (Réseau d'action nigérien sur les armes légères), et F.A.T. Oreagba, président, Commission nationale sur le moratoire de la CEDEAO, Bamako, 16 mars 2005.
6. GdN (2003).
7. Correspondance écrite avec Ishola Williams, secrétaire exécutif, Pan-African Strategic and Policy Research Group (AFSTRAG).
7. Mars 2005.
8. HRW et Centre for Law Enforcement Education (2002, p. 8).
9. Correspondance écrite avec Darren Kew, assistant, université de Massachusetts (Boston), 16 mars 2005.
10. HRW (2003a, p. 2).
11. Szajkowski (2004).
12. Correspondance écrite avec Darren Kew, assistant, université de Massachusetts (Boston), 16 mars 2005.
13. Sesay *et al.* (2003, p. 53).
14. Sesay *et al.* (2003, p. 57-59).
15. Correspondance écrite avec Dickson N. Orji, directeur national du Nigeria Action Network on Small Arms (Réseau d'action nigérien sur les armes légères), 3 avril 2005.
16. Sécurité globale (2004a).
17. Sesay *et al.* (2003, p. 27).
18. Correspondance écrite avec Ineba Bob-Manuel, responsable de programme (recherche), Pan-African Strategic and Policy Research Group, 7 mars 2005.
19. Correspondance écrite avec Ineba Bob-Manuel, responsable de programme (recherche), Pan-African Strategic and Policy Research Group, 7 mars 2005.
20. Correspondance écrite avec Ineba Bob-Manuel, responsable de programme (recherche), Pan-African Strategic and Policy Research Group, 7 mars 2005.
21. HRW et Centre for Law Enforcement Education (2002, p. 10).
22. Entretien avec Dickson N. Orji, directeur national du Nigeria Action Network on Small Arms, Bamako, 16 mars 2005.
23. Vanguard (2000).
24. Odunfa (2001).
25. HRW et Centre for Law Enforcement Education (2002, p. 11, 37-38).
26. IRIN (2002d).
27. HRW et Centre for Law Enforcement Education (2002, p. 10).
28. HRW et Centre for Law Enforcement Education (2002, p. 11).
29. HRW (2002).
30. Entretien avec Dickson N. Orji, directeur national du Nigeria Action Network on



- Small Arms, et F.A.T. Oreagba, président, Commission nationale sur le moratoire de la CEDEAO, Bamako, 16 mars 2005.
31. Tonwe (2002, p. 207-08).
  32. IRIN (2003a).
  33. AGOC (2003).
  34. AGOC (2003).
  35. AGOC (2003).
  36. Sesay *et al.* (2003, p. 45).
  37. Sesay *et al.* (2003, p. 47).
  38. Voir, par exemple, Sesay *et al.* (2003, p. 44).
  39. Correspondance écrite avec Cyril Obi, coordinateur de programme, transitions post-confliktuelles en Afrique: l'Etat et la société civile, Institut pour l'Afrique du Nord, Uppsala, Suède, 8 avril 2005.
  40. Sesay *et al.* (2003, p. 44).
  41. Sesay *et al.* (2003, p. 45).
  42. Entretien avec Justus Demeyai, responsable des relations publiques nationales du Nigeria Delta Youth Movement (Mouvement de la jeunesse du Delta du Niger) et coordinateur régional (Delta du Niger) du Nigeria Action Network on Small Arms, 19 avril 2005, par téléphone.
  43. Pratten ajoute que certaines de ces bandes comprennent des membres extérieurs au groupe ethnique ijaw. Correspondance écrite avec David Pratten, département d'anthropologie, université de Sussex, Brighton, Angleterre, 12 avril 2005.
  44. Entretien avec Nnamdi K. Obasi, chercheur, Centre for Peace Research and Conflict Resolution, Nigerian National War College (Centre de recherche sur la paix et la résolution des conflits, Ecole militaire du Nigeria), par téléphone, 7 avril 2005.
  45. Par exemple, un journal de 1998 cite notamment Orubebe comme «dirigeant de la Force volontaire du Delta». Voir Santoro (1998).
  46. CSC (2004).
  47. Entretien avec Justus Demeyai, responsable des relations publiques nationales du Nigeria Delta Youth Movement et coordinateur régional (Delta du Niger) du Nigeria Action Network on Small Arms, 19 avril 2005, par téléphone.
  48. Sesay *et al.* (2003, p. 49).
  49. BBC News (1999).
  50. Entretien avec Justus Demeyai, responsable des relations publiques nationales du Nigeria Delta Youth Movement et coordinateur régional (Delta du Niger) du Nigeria Action Network on Small Arms, 19 avril 2005, par téléphone.
  51. Entretien avec Justus Demeyai, responsable des relations publiques nationales du Nigeria Delta Youth Movement et coordinateur régional (Delta du Niger) du Nigeria Action Network on Small Arms, 19 avril 2005, par téléphone.
  52. Correspondance écrite avec Ineba Bob-Manuel, responsable de programme (recherche), Pan-African Strategic and Policy Research Group, 7 mars 2005.
  53. Correspondance écrite avec Carina Tertsakian, chercheuse, Africa Division, Human Rights Watch, 21 avril 2005.
  54. HRW (2005, p. 6).
  55. HRW (2005, p. 7).
  56. HRW (2005, p. 4).
  57. Correspondance écrite avec Patrick Naagbantou, coordinateur, Niger Delta Project for Environment, Human Rights and Development (NDPEHRD) (Projet du Delta du Niger pour l'environnement, les

- droits de l'homme et le développement), 10 mars 2005.
58. Correspondance écrite avec Dickson N. Orji, directeur national du Nigeria Action Network on Small Arms, 3 avril 2005.
59. Correspondance écrite avec Patrick Naagbantou, coordinateur, Niger Delta Project for Environment, Human Rights and Development (NDPEHRD), 27 mars 2005.
60. Mbah (2004).
61. Manby (2004, p. 24).
62. Manby (2004, p. 24).
63. HRW (2005, p. 7).
64. HRW (2005, p. 11).
65. Ofiebor (2004, p. 20).
66. Correspondance écrite avec Darren Kew, assistant, université de Massachusetts (Boston), 16 mars 2005.
67. HRW (2004a, p. 74 et 80).
68. GdN (2003).
69. Correspondance écrite avec Darren Kew, assistant, université de Massachusetts (Boston), 16 mars 2005.
70. Correspondance écrite avec Darren Kew, assistant, université de Massachusetts (Boston), 16 mars 2005.
71. US Commission on International Religious Freedom (2004, p. 3).
72. GdN (2003).
73. Singer (2001).
74. Correspondance écrite avec Darren Kew, assistant, université de Massachusetts (Boston), 16 mars 2005.
75. Watson (2001).
76. Correspondance écrite avec Darren Kew, assistant, université de Massachusetts (Boston), 16 mars 2005.
77. Watson (2001).
78. IRIN (2004a).
79. Voir IRIN (2004c).
80. Borzello (2004).
81. BBC News (2004a).
82. IRIN (2004d).
83. BBC News (2004a).
84. IRIN (2004a).
85. BBC News (2004a).
86. BBC News (2004a).
87. IRIN (2004d).
88. Correspondance écrite avec Darren Kew, assistant, université de Massachusetts (Boston), 16 mars 2005.
89. IRIN (2004d).
90. BBC News (2004b).
91. Colombant (2005).
92. Voir HRW et Centre for Law Enforcement Education (2002, p. 11, 27, et 37).
93. Sesay *et al.* (2003).
94. HRW (2003a, p. 9, 18, 28, 33, et 36).
95. AGOC (2003).
96. Correspondance écrite avec Dickson N. Orji, directeur national du Nigeria Action Network on Small Arms, 3 avril 2005.
97. Watson (2001).
98. Correspondance écrite avec David Pratten, département d'anthropologie, université de Sussex, Brighton, Angleterre, 12 avril 2005.
99. Manby (2004, p. 24).
100. Entretien avec Nnamdi K. Obasi, chercheur, Centre for Peace Research and Conflict Resolution, Nigerian National War College, par téléphone, 7 avril 2005.
101. Sécurité globale (2004b).
102. IRIN (2004f).
103. Ashby (2004).
104. Correspondance écrite avec Darren Kew, professeur assistant, université de Massachusetts (Boston), 16 mars 2005.
105. HRW (2005, p. 9).

106. Obasi (2002a, p. 76-77).
107. IRIN (2004d).
108. BBC News (2004a).
109. GdN (2003).
110. HRW (2003a, p. 10).
111. AGOC (2003).
112. Entretien avec Nnamdi K. Obasi, chercheur, Centre for Peace Research and Conflict Resolution, Nigerian National War College, par téléphone, 7 avril 2005.
113. Correspondance écrite avec David Pratten, département d'anthropologie, université de Sussex, Brighton, Angleterre, 12 avril 2005.
114. Entretien avec Nnamdi K. Obasi, chercheur, Centre for Peace Research and Conflict Resolution, Nigerian National War College, par téléphone, 7 avril 2005.
115. Ofiebor (2004, p. 21).
116. HRW (2003b, p. 24).
117. Obasi (2002a, p. 68-69, 76).
118. HRW (2003b, p. 25).
119. Correspondance écrite avec le colonel Assiah Toyi, président de la Commission nationale togolaise sur les armes légères, 12 avril 2005.
120. IRIN (2002a).
121. Obasi (2002a, p. 75).
122. HRW (2005, p. 3).
123. IRIN (2004f).
124. IRIN (2004f); IRIN (2004g).
125. IRIN (2002c).
126. IRIN (2003c).
127. HRW (2004b).
128. Voir IRIN (2004g).
129. Voir le chapitre 1<sup>er</sup> du présent ouvrage consacré aux groupes armés dans les Etats de Rivers et Plateau.
130. HRW (2003b, p. 25).
131. IRIN (2001).
132. Oji (2005).
133. CSC (2004). La CSC (2004) signale qu'elle possède des informations supplémentaires concernant l'utilisation d'enfants par des milices ethniques.
134. Entretien avec Nnamdi K. Obasi, chercheur, Centre for Peace Research and Conflict Resolution, Nigerian National War College, par téléphone, 7 avril 2005.
135. Obasi (2002b).
136. HRW (2003b, p. 25).
137. Projet IDP global (2004).
138. IRIN (2004b).
139. Ashby (2004).
140. IRIN (2003b).
141. HCR (2003, p. 227).
142. HRW (2003a).
143. HRW (2002).
144. Amnesty International (2003).
145. IRIN (2002b).
146. Amnesty International (2002, sect. 3.1).
147. Amnesty International (2003).
148. HRW (2003a, p. 10).
149. HRW (2004a, p. 73-82).
150. Entretien avec Nnamdi K. Obasi, chercheur, Centre for Peace Research and Conflict Resolution, Nigerian National War College, par téléphone, 7 avril 2005.
151. Il existe un groupe urhobo armé connu sous le nom de G8 qui mène des attaques et terrorise la population locale d'Ekpan dans l'Etat voisin du Delta depuis 2001. Ce nom vient des huit membres qui ont constitué le groupe à l'origine et qui se considéraient eux-mêmes particulièrement puissants à l'instar des nations industrialisées du Groupe des 8. Ce groupe est aujourd'hui beaucoup plus important et serait mieux armé et équipé que la police

- locale. Correspondance écrite avec Innocent Adjenughure, directeur général de l'Institute for Dispute Resolution (Institut pour la résolution des conflits), Ekpan, Etat du Delta, 21 avril 2005.
152. Le groupe, dirigé par Ralph Uwazurike, a été formé en septembre 1999. Son intention est de rétablir l'Etat sécessionniste du Biafra (Obasi, 2002b, p. 65-84 and 126-29) qui avait entraîné la guerre civile nigérienne de 1967-1970. On ne connaît pas exactement le nombre exact de membres de ce groupe, encore qu'en 2001, les dirigeants du MASSOB aient affirmé que 2.500 de leurs membres étaient emprisonnés (Ubani, 2001). Le MASSOB est actif dans le sud-est du Nigeria, dans les Etats d'Abia, d'Anambra, d'Eboniyi, d'Enugu et d'Imo.
153. Selon un rapport HRW/CLEEN, des affrontements violents ont opposé en octobre 2001 des membres des Bakassi Boys et du MASSOB. Au cours de ceux-ci, les deux groupes ont utilisé des armes à feu et des machettes (HRW et Centre for Law Enforcement Education, 2002, p. 36). Des personnalités dirigeantes du MASSOB n'ont pas écarté la possibilité de devoir recourir à la lutte armée tout en soulignant que le MASSOB n'est pas un groupe militant (correspondance écrite avec Dickson N. Orji, directeur national du Nigeria Action Network on Small Arms, 3 avril 2005).

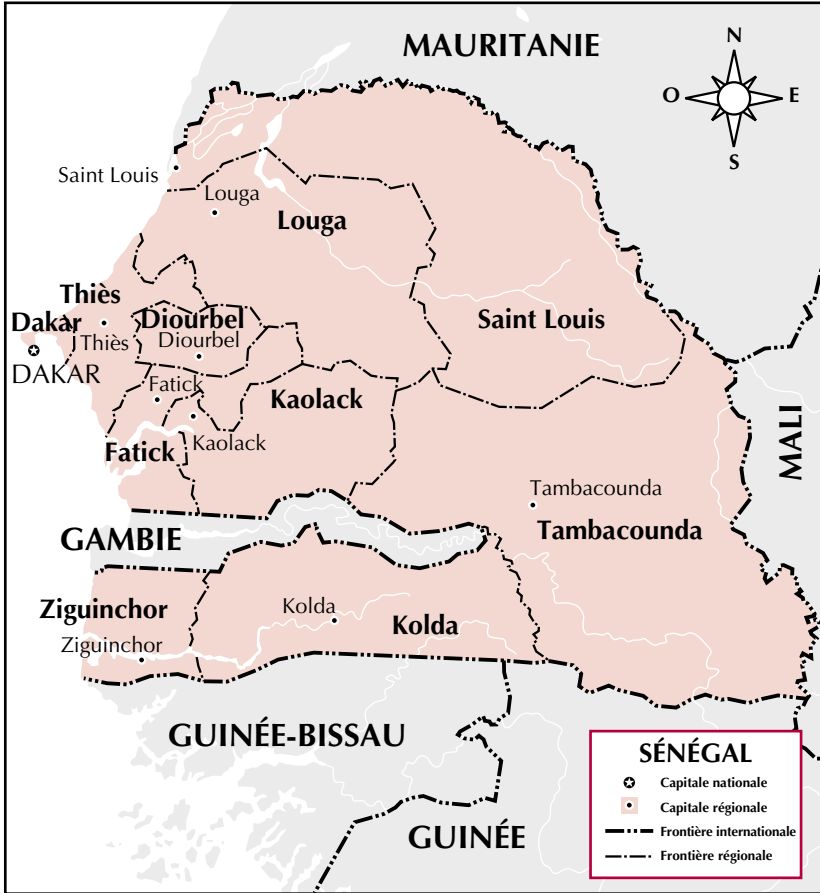
## BIBLIOGRAPHIE

- Abubakar, Dauda. 2003. «In Search of Ethnic and Cultural Identity: A General Survey of Conflicts in the North East Zone (Adamawa, Bauchi, Borno, Gombe, Taraba, and Yobe States)». Abuja: *Africa Peace Review*. Edition spéciale, p. 36-70.
- Abuja: Publishing Company Limited et ministère fédéral de l'Information.
- AGOC (Alexander's Gas and Oil Connections). 2003. «Nigeria is Working to Secure Permanent Solution to Renewed War». *News and Trends: Africa*. Vol. 8, n° 8. 17 avril. Consulté en avril 2005. <<http://www.gasandoil.com/goc/news/nta31685.htm>>
- Amnesty International. 2002. *Nigeria: Violence de groupes d'autodéfense dans le Sud et le Sud-Est*. 19 novembre. Consulté le 5 mai 2004. <<http://web.amnesty.org/library/index/engaf440142002>>
- , 2003. *Nigeria: Rapport annuel 2003*. AI index: POL 10/003/2003. New York: Amnesty International. <[http://web.amnesty.org/report2003/nga-summary-eng/\\$FILE/nigeria.pdf](http://web.amnesty.org/report2003/nga-summary-eng/$FILE/nigeria.pdf)>
- Ashby, Tom. 2004. «Nigerian Muslim Leader Says 300 Killed in "Genocide"». Reuters. 5 mai. Consulté en mai 2004. <[http://dehai.org/archives/AW\\_news\\_archive/0660.html](http://dehai.org/archives/AW_news_archive/0660.html)>
- BBC News. 1999. «World: Africa. Troops Rushed to Niger Delta». 2 janvier. Consulté en mai 2004. <<http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/246776.stm>>
- , 2004a. «New "Taleban" Clashes in Nigeria». 7 janvier. Consulté en mai 2004.

- <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/3376979.stm>>
- , 2004b. «Nigeria Police Hunt “Taleban”». 22 septembre. Consulté en mars 2005. <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/3679092.stm>>
- Borzello, Anna. 2004. «Tracking Down Nigeria’s «Taleban” Sect». *BBC News*. 14 janvier.
- Colombant, Nico. 2005. «Nigerian Christians Brace for More “Taleban” Attack». *Africa Masterweb*. 1er mars. Consulté en mars 2005. <<http://www.africamasterweb.com/AdSense/NigerianChristiansBrace.html>>
- CSC (Coalition pour mettre fin à l’utilisation d’enfants soldats). 2004. *Federal Republic of Nigeria*. Londres: CSC. Consulté en mai 2004. <<http://www.child-soldiers.org/cs/childsoldiers.nsf/0/99223a17ecdd4e6d80256b1e0052f2e3?OpenDocument>>
- GdN (Gouvernement du Nigeria). 2003. «Ethnic Militia Groups of Nigerian Societies». *Nigeriafirst*. 9 avril. Consulté en mars 2004. <[http://www.nigeriafirst.org/printer\\_406.shtml](http://www.nigeriafirst.org/printer_406.shtml)>
- HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2003. *Rapport global du HCR 2003: survol régional de l’Afrique de l’Ouest*. Genève: HCR.
- HRW (Human Rights Watch) et le Centre for Law Enforcement Education. 2002. «*The Bakassi Boys: The Legitimization of Murder and Torture*». Human Rights Watch, vol. 14, n° 5. Mai. Consulté en avril 2005. <<http://hrw.org/reports/2002/nigeria2/nigeria0502.pdf>>
- , 2003a. *The O’odua People’s Congress: Fighting Violence with Violence*. Human Rights Watch, vol. 15, n° 4. Février. Consulté en avril 2005. <<http://hrw.org/reports/2003/nigeria0203/nigeria0203.pdf>>
- , 2003b. *The Warri Crisis: Fueling Violence*. Human Rights Watch, vol. 15, n° 18. Novembre. Consulté en avril 2005. <<http://hrw.org/reports/2003/nigeria1103/nigeria1103.pdf>>
- , 2004a. «*Political Shari’a?*» *Human Rights and Islamic Law in Northern Nigeria*. Human Rights Watch, vol. 16, n° 9(A). Septembre. Consulté en avril 2005. <<http://hrw.org/reports/2004/nigeria0904/nigeria0904.pdf>>
- , 2004b. «Small Arms and Conflict in West Africa: Testimony of Lisa Misol, HRW Researcher, Before the Congressional Human Rights Caucus». *Human Rights Watch News*. 20 mai. Consulté en avril 2005. <<http://hrw.org/english/docs/2004/05/20/africa8680.htm>>
- , 2005. *Violence in Nigeria’s Oil Rich Rivers State in 2004*. A Human Rights Watch Briefing Paper. New York: HRW. Février. Consulté en avril 2005. <<http://hrw.org/backgrounder/africa/nigeria0205/nigeria0205.pdf>>
- IRIN (UN Integrated Regional Information Networks). 2000. «Nigeria: IRIN Focus on Communal Conflict». 4 janvier. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=22018>>
- , 2001. «Nigeria: Destruction of Illicit Weapons Begins». 9 juillet. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=9334>>
- , 2002a. «Benin: Gendarmes Seize Nigeria-bound Ammunition». 5 février. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=20408>>

- 2002b. «Nigeria: IRIN Focus on Moves to Outlaw Ethnic and Militia Bodies». 24 avril. Consulté en mai 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=27453>>
- 2002c. «Nigeria: IRIN Focus on the Dangers of Cross-Border Crime». 30 octobre. Consulté en mai 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=30674>>
- 2002d. «Nigeria: Police Opposes Moves to Revive Vigilante Group». 10 décembre. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=31320>>
- 2003a. «Nigeria: Ethnic Militants Threaten to Blow Up Oil Facilities». 24 mars. Consulté en avril 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=33029>>
- 2003b. «NIGERIA: 100 die in Delta fighting, Red Cross says». 22 août. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=36152>>
- 2003c. «NIGERIA: Customs Intercepts 170,000 Live Bullets». 17 novembre. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=37918>>
- 2004a. «Nigeria: Six Die as Troops Quell Uprising by Muslim Extremists». 5 janvier. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=38716>>
- 2004b. «Nigeria: 10,000 Displaced by Muslim Uprising in Northeast». 6 janvier. Consulté en mai 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=38761>>
- 2004c. «Nigeria: Muslim Fundamentalist Uprising Raises Fears of Terrorism». 25 janvier. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=39110>>
- 2004d. «Nigeria: Sudanese Arrested, Accused of Funding December Islamic Uprising». 20 février. Consulté en mai 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=39618>>
- 2004e. «Nigeria: Rival Delta Militia Leaders Agree Peace Amid Security Crackdown». 1er juin. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=41370>>
- 2004f. «Nigeria: Niger Delta Militia Surrendering Weapons for Cash». 29 octobre. Consulté en avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=43934>>
- 2004g. «Nigeria: Militia Leader Puts Freeze on Voluntary Disarmament». 16 novembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=44170>>
- Manby, Bronwen. 2004. «Oil Jihad in the Niger Delta?» *Insider Weekly* (Lagos), n° 44. 1er novembre, p. 22-25.
- Mbah, George. 2004. «Deadly Alliance Against Dokubo», *Insider Weekly* (Lagos), n° 44. 1er novembre, p. 18-27.
- Obasi, Nnamdi K. 2002a. *Small Arms Proliferation & Disarmament in West Africa: Progress and Prospects of the ECOWAS Moratorium*. Abuja: Apophyl Publications.
- 2002b. *Ethnic Militias Vigilantes and Separatist Groups in Nigeria*. Abuja: Third Millennium.
- Odufa, Sola. 2001. «Nigeria Seizes Vigilante Chief». *BBC News*. 6 mars. Consulté en mai 2004. <<http://news.bbc.co.uk/2/low/africa/1205579.stm>>

- Ofiebor, Okafor. 2004. «War Not Over Yet». *The News* (Lagos), vol. 23, n° 15. 18 octobre, p. 19-21.
- Oji, George. 2005. «Kwakwanso Decries Arms Proliferation». *This Day* (Lagos). 23 mars. Consulté en avril 2005. <<http://allafrica.com/stories/printable/200503230428.html>>
- Otite, O. 2000. «Nigerian Peoples and their Culture». In H. I. Ajaegbu, B. J. St Matthew-Daniel, E. O. Uya, *Nigeria: A People United, A Future Assured*.
- Projet IDP global. 2004. *IDPs in Nigeria: Population Figures and Profile*. Consulté en septembre 2004. <<http://www.db.idpproject.org/Sites/IdpprojectDb/idpSurvey.nsf/WebIDPLevel2?ReadForm&Country=Nigeria&s=Population+Figures+and+Profile>>
- Robinson, Simon. 2000. «Ivan the III». [sic] *Time* (Europe). Vol. 155, n° 8. 28 février. Consulté en mai 2004. <[www.time.com/time/europe/magazine/2000/228/nigeria/html](http://www.time.com/time/europe/magazine/2000/228/nigeria/html)>
- Santoro, Lara. 1998. «David and Goliath in Africa». *Christian Science Monitor*, 17 novembre.
- Sécurité globale. 2004a. «Arewa People's Congress». Consulté en avril 2005. <<http://www.globalsecurity.org/military/world/para/arewa.htm>>
- . 2004b. «Niger Delta People's Volunteer Force, Egbesu Boys, Ijaw National Congress, Ijaw Youth Congress». Consulté en mai 2004. <<http://www.globalsecurity.org/military/world/para/ijaw.htm>>
- Sesay, Amadu, Charles Ukeje, Olabisi Aina, et Adetanwa Odebisi, eds. 2003. *Ethnic Militias and the Future of Democracy in Nigeria*. Ile-Ife, Nigeria: Obafemi Awolowo University Press.
- Singer, Rena. 2001. «The Double-edged Sword of Nigeria's Sharia». *Christian Science Monitor*. 22 février. Consulté en mai 2004. <<http://www.csmonitor.com>>
- Szajkowski, Bogdan, éd. 2004. *Revolutionary and Dissident Movements of the World*, 4<sup>e</sup> éd. Londres: John Harper Publishing.
- Tonwe, D. A. 2002. «Annex 3: Warri Crisis Survey Report-Itsekiri Perspective». in T. A. Imobighe, Celestine O. Bassey, et Judith Burdin Asuni, *Conflict and Instability in the Niger Delta: The Warri Case*. Ibadan: Spectrum Books Limited, p. 207-08.
- Ubani, Mike. 2001. «Massob Issues Fresh Ultimatum for New Biafra». *P.M. News* (Lagos). 14 mai. Consulté le 7 avril 2005. <<http://www.hartford-hwp.com/archives/34a/068.html>>
- US Commission on International Religious Freedom. 2004. «Policy Focus: Nigeria». Août, p. 3.
- Vanguard* (Apapa). 2000. «Bakassi Boys: How they Operate». 6 décembre, p. 27. Avec l'autorisation d'Ineba Bob-Manuel.
- Watson, Ivan. 2001. «Nigerian Girl Flogged for Premarital Sex: Local authorities enforcing newly adopted Islamic laws decree 100 lashes for teen». *San Francisco Chronicle*. 23 janvier. Consulté en mai 2004. <<http://www.mindfully.org/Reform/Nigerian-Girl-Flogged.htm>>





# SÉNÉGAL

---

## APERÇU

Le mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) et le gouvernement sénégalais s'affrontent depuis 1982 à propos du statut de la Casamance, région au sud du Sénégal. Limité à l'origine à d'importantes manifestations du MFDC, le conflit s'est intensifié à la fin des années 80 lorsque le groupe a commencé à lancer des attaques contre l'administration sénégalaise.

Une série d'accords de cessez-le-feu au cours des années 90 a entraîné la scission politique et militaire du MFDC<sup>1</sup>. Un accord de paix signé en mars 2001 par le président du Sénégal nouvellement élu, Abdoulaye Wade, et le dirigeant du MFDC, l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, a permis de restaurer une paix relative. L'accord de 2001 s'est accompagné de l'affaiblissement progressif de l'aile militaire du MFDC en raison de la coopération militaire accrue entre la Guinée-Bissau et les forces armées du Sénégal à la frontière bissau-guinéenne (havre de paix pour les rebelles du MFDC au cours des années 90)<sup>2</sup>. Même si de nouveaux incidents armés ont été signalés en 2001 et 2002, le calme relatif qui a suivi et la poursuite de négociations avec la direction politique du MFDC ont fait

entrevoir des espoirs de paix<sup>3</sup>. En 2004, la législature sénégalaise s'est prononcée à l'unanimité sur l'octroi d'une amnistie aux combattants du MFDC pour tous les crimes liés directement à leurs activités de guerre<sup>4</sup>.

Le traité de paix le plus récent, signé par le ministre de l'Intérieur, Ousmane Ngom, et l'abbé Diamacoune, à Ziguinchor le 30 décembre 2004, a d'abord été un accord de cessez-le-feu qui incluait l'engagement par le MFDC de renoncer à la lutte armée, ainsi qu'un engagement du gouvernement à réintégrer les anciens combattants et à reconstruire une région dévastée par la guerre<sup>5</sup>. Une somme de 129 millions USD provenant de donateurs internationaux viendra s'ajouter aux fonds du gouvernement afin de contribuer au déminage et à la reconstruction de routes et de villages, au développement du tourisme, à l'exploitation forestière et de la pêche, ainsi qu'au rapatriement des réfugiés<sup>6</sup>.

## GROUPES ARMÉS

### ***Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC)***

#### **Origines/composition:**

Le MFDC est animé par le sentiment de sous-représentation et de sous-développement économique qui règne parmi la population de la Casamance, région du Sud du Sénégal située entre la Gambie et la Guinée-Bissau. Les Diola constituent le principal groupe ethnique de Basse-Casamance<sup>7</sup> et du MFDC<sup>8</sup>, bien que d'autres ethnies soient également représentées au sein du groupe. On estime que le MFDC comprenait entre 2.000 et 4.000 combattants<sup>9</sup>. Depuis 1992, l'aile militaire du MFDC a été scindée entre le Front Sud et le Front Nord, entités qui se sont, à leur tour, subdivisées en un certain nombre de factions<sup>10</sup>. On ne connaît pas avec certitude le nombre de combattants armés par rapport aux réfugiés. Des rapports récents suggèrent qu'un tiers seulement des combattants du MFDC sont mobilisés en raison de contraintes logistiques et financières<sup>11</sup>.

#### **Dirigeants:**

L'abbé Diamacoune est le chef historique et politique du MFDC, encore qu'il apparaisse aujourd'hui très détaché des factions militaires du mouvement<sup>12</sup>. Sidy Badji, le fondateur de l'aile militaire dure du MFDC, est mort en mai 2003 de

cause naturelle. Kamougué Diatta lui a succédé comme dirigeant du Front Nord<sup>13</sup>, mais son leadership est maintenant remis en question<sup>14</sup>. Léopold Sagna a été le premier dirigeant du Front Sud, créé en réaction à la signature par Badji de l'accord de Cacheu de 1992 avec le gouvernement sénégalais. Sagna était proche de Diamacoune et considéré comme modéré. Depuis lors, de nouveaux dirigeants durs du Front Sud ont fait surface, dont Salif Sadio et Faye Sambou. Ceux-ci ont également été rejoints par des dissidents du Front Nord, dont Ousmane Goudiaby<sup>15</sup>.

#### **Zones de contrôle/d'activité:**

Les combattants du MFDC étaient implantés le long des frontières avec les pays voisins: environ 2.000 membres du MFDC se trouvaient à proximité de la Guinée-Bissau toute proche ou dans ce pays-même, alors que 1.000 autres combattants se trouvaient de part et d'autre de la frontière avec la Gambie<sup>16</sup>. La direction politique du MFDC est basée à Ziguinchor. Le Front Nord possède son principal siège à Diakaye. A l'extérieur de la Guinée-Bissau, les combattants du Front Sud contrôlent le nord-est du département de Bignogna aux environs de Djibidione, ainsi que des zones adjacentes du département de Sedhiou depuis 1997<sup>17</sup>.

#### **Sources de financement/soutien:**

Les sources de financement proviennent de donations de la communauté

diola au Sénégal, de vols à main armée<sup>18</sup>, et, dans une moindre mesure, du trafic de marijuana<sup>19</sup>. Des donations en espèces ont été faites aux premiers jours de la rébellion. Plus récemment, l'aide de la communauté diola s'est exprimée en nature, c'est-à-dire sous la forme d'un soutien aux combattants (nourriture et abris) apporté par leurs familles de Casamance, de Gambie et de Guinée-Bissau. Les combattants récoltent également et vendent d'autres produits locaux de première nécessité, à savoir des noix de cajou (Front Sud) et du bois d'œuvre, du bois de chauffage et du charbon de bois (exportés en contrebande vers la Gambie par le Front Nord)<sup>20</sup>. Le gouvernement et des responsables militaires de Guinée-Bissau ont fourni des armes au MFDC jusqu'à la guerre civile de 1998 dans ce pays<sup>21</sup>. Depuis lors, il semble que la Guinée-Bissau ait pris fait et cause pour le gouvernement sénégalais comme en témoignent les offensives bissau-guinéennes de 2000 et de 2001, dirigées par l'actuel chef d'état-major, le général-major Tagmé Na Way contre la faction de Sadio<sup>22</sup>.

#### **Situation actuelle:**

L'aile politique du MFDC est engagée dans des négociations avec le gouvernement sénégalais. Sur le plan militaire, le MFDC semble faible étant donné ses divisions internes et la diminution de ses ressources et de l'aide étrangère. Ses actions semblent de plus en plus limitées à des grou-

pes de bandits armés<sup>23</sup>. Le Front Nord est généralement pacifié et impliqué dans le développement de sa zone (bien qu'en pratique, ceci implique l'exploitation non renouvelable de bois d'œuvre), alors que le Front Sud est fortement divisé<sup>24</sup>.

## **ARMES DE PETIT CALIBRE ET ARMES LÉGÈRES**

### ***Stocks***

#### **Armes de petit calibre:**

Aux premiers temps de la rébellion de la Casamance, le MFDC utilisait des armes rudimentaires comme des flèches et des lances. Il a obtenu des armes plus modernes à partir de caches laissées en Casamance par les combattants bissau-guinéens impliqués dans une guerre de libération, qui s'est achevée en 1974<sup>25</sup>. Au fur et à mesure que le conflit s'intensifiait à la fin des années 80, les rebelles ont commencé à utiliser des armes plus sophistiquées, en commençant par des fusils de chasse, mais en se battant également avec des fusils d'assaut AK-47<sup>26</sup> et des armes de 9 mm<sup>27</sup>.

#### **Armes légères:**

Le MFDC a commencé à utiliser des RPG et des mortiers au début des années 90<sup>28</sup>. La faction de Sadio a obtenu des mortiers de 82 mm, des fusils sans recul B-10 de 82 mm et des mitrailleuses lourdes DShK-38 de 12,7 mm lors de combats aux côtés

de Mané pendant la guerre civile de 1998-1999 en Guinée-Bissau. Toutefois, Sadio n'a pas utilisé ces armes, récupérées par les militaires bissau-guinéens, dirigés par le général-major Tagmé Na Way, au cours de leur offensive de 2000-2001 contre Sadio<sup>29</sup>.

## **Sources**

### **Nationales:**

Les combattants du MFDC se sont parfois emparés d'armes à la suite d'attaques couronnées de succès contre les forces sénégalaises<sup>30</sup>. Des rapports suggèrent la présence d'ateliers de production artisanale illicite au Sénégal. Toutefois, il est peu probable que les armes artisanales sénégalaises soient sophistiquées ou représentent un apport significatif en armes pour le MFDC<sup>31</sup>.

### **Étrangères:**

Des responsables militaires de Guinée-Bissau ont fourni des armes au MFDC avant 1998. Les allégations dirigées contre des responsables militaires bissau-guinéens à propos de la contrebande d'armes au profit du MFDC ont, en fait, provoqué la guerre civile de 1998-1999 dans ce pays, le MFDC ayant probablement obtenu des armes en Guinée-Bissau au cours de ce conflit<sup>32</sup>. Certains trafics d'armes par des soldats bissau-guinéens au profit de combattants du MFDC pourraient se poursuivre mais de manière très limitée à l'heure

actuelle<sup>34</sup>. La Mauritanie et la Gambie auraient également servi de points de transbordement pour des armes destinées au MFDC et arrivées en contrebande de Libye et d'Irak<sup>35</sup>. On signale également que des armes viennent en contrebande du Burkina Faso en passant par la Guinée-Bissau et la Gambie<sup>36</sup>. Au cours des années 90, des insurgés de la Sierra Leone et du Liberia, dont le Front patriotique national du Liberia (NPFL) de Taylor, auraient livré des armes de contrebande au MFDC en échange de marijuana. Au début de l'année 2004, des factions actives du MFDC auraient envoyé certains de leurs membres au Liberia par bateau afin d'y acheter des AK-47, pour le prix de 300 USD/pièce, ainsi que des bazookas et des RPG-7. Il semble également que des armes soient importées de Guinée<sup>37</sup>.

## **Armes récupérées**

### **DDR:**

Le traité de paix du 30 décembre 2004 appelle à la démobilisation des combattants du MFDC et à la collecte des armes sous le contrôle du Comité international de la Croix-Rouge et de Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO), un groupe africain de défense des droits de l'homme<sup>38</sup>. Le gouvernement s'est engagé à octroyer une amnistie aux combattants démobilisés et à les réintégrer volontairement

au sein de forces paramilitaires<sup>39</sup>. Toutefois, des scissions internes au sein de l'aile militaire du MFDC<sup>40</sup> rendront le désarmement et la démobilisation des ex-combattants particulièrement difficiles<sup>41</sup>. Depuis 2003, le gouvernement a proposé aux membres du MFDC un module de démobilisation qui, au début de 2004, avait officiellement réintégré au moins 40 à 50 combattants dans des activités commerciales locales. Les démobilisations volontaires supplémentaires non enregistrées devraient être considérables sur une plus longue période<sup>42</sup>.

## PROBLÈMES DE SÉCURITÉ HUMAINE

### *Enfants soldats*

#### **Ampleur du recrutement:**

On signale que des enfants de 13 à 15 ans travaillent avec le MFDC<sup>43</sup>.

#### **Fonctions:**

Les enfants n'auraient pas combattu en première ligne, mais ont exécuté des missions de logistique, comme le transport de munitions<sup>44</sup>.

### *Déplacement*

#### **IDP:**

Au plus fort des combats en 1998, un recensement de Caritas indiquait un total de 62.638 personnes déplacées et réfugiées<sup>45</sup>. A la fin de l'année 2002,

5.000 personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur de leurs frontières au Sénégal.

#### **À l'étranger:**

A la fin de l'année 2004, selon les chiffres du HCR, 7.000 réfugiés avaient trouvé un refuge en Guinée-Bissau et 500 autres en Gambie<sup>47</sup>.

#### **Réfugiés accueillis:**

Le Sénégal a accueilli environ 45.000 réfugiés et demandeurs d'asile à la fin de 2002, y compris 40.000 personnes, selon des estimations, de Mauritanie. En 2003, le HCR signalait une population de réfugiés de 22.992 personnes au Sénégal, la plupart en provenance de cinq pays: Mauritanie, Liberia, Rwanda, Burundi et Sierra Leone. Cette année-là, 2.266 Africains ont cherché asile au Sénégal<sup>48</sup>. Le nombre de réfugiés accueillis par le Sénégal a diminué à 20.726 en 2005<sup>49</sup>.

### *Autres violations ou abus*

#### **Meurtres, viols et tortures:**

Tant les forces sénégalaises que les rebelles du MFDC ont commis des abus sur les civils au cours du conflit de Casamance<sup>50</sup>. Parmi les abus et violations perpétrés par le MFDC, on relève des meurtres et des tortures<sup>51</sup>.

#### **Autres:**

Parmi les autres abus et violations perpétrés par le MFDC, on relève des passages à tabac et des pillages<sup>52</sup>.

## PERSPECTIVES

Après la signature d'un accord de paix à la fin de 2004 entre l'aile politique du MFDC et le gouvernement sénégalais<sup>53</sup>, étant donné la collaboration des autorités militaires du Sénégal et de la Guinée-Bissau à la frontière<sup>54</sup> et la volonté exprimée par la population de Casamance d'abandonner les combats, les perspectives de paix en Casamance apparaissent raisonnables.

Toutefois, la scission de l'aile militaire du MFDC en diverses factions est préoccupante et pourrait représenter un défi pour le processus de paix et les pays voisins. Ceci s'est exprimé de manière particulièrement évidente lorsqu'au début de 2004, des affrontements à la frontière sénégalaise entre l'armée bissau-guinéenne et des éléments armés que l'on dit appartenir au MFDC ont entraîné la mort de 4 soldats et en ont blessé 14<sup>55</sup>. En outre, des dispositions-clés du traité de paix de décembre 2004 (dont les modalités du programme DDR) devaient encore être négociées en 2005, plusieurs factions et mouvements s'étant distancés de l'accord<sup>56</sup>.

Malgré ces obstacles, le processus de paix en Casamance semble irréversible étant donné que les relations étroites entre le Sénégal et la Guinée-Bissau se sont encore renforcées le 11 novembre 2004 par la désignation du général-major Tagmé Na Way, oppo-

sant de longue date au MFDC, en tant que nouveau chef d'état-major de l'armée bissau-guinéenne<sup>57</sup>.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

HCR	Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
MFDC	Mouvement des forces démocratiques de Casamance
NPFL	National Patriotic Front of Liberia – Front patriotique national du Liberia
RADDHO	Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme

## NOTES

1. Voir, par exemple, Evans (2004).
2. IRIN (2004c).
3. IRIN (2003).
4. AFP (2004c).
5. IRIN (2004c).
6. IRIN (2004c).
7. WANEP et FEWER (2003).
8. Correspondance écrite avec Martin Evans, chercheur, université de Leicester, 21 février 2005.
9. Evans (2004); IISS (2002).
10. Evans (2004).
11. Evans (2004, p. 6).
12. Evans (2004, p. 16).

13. Evans (2004, p. 5).
14. Correspondance écrite avec Martin Evans, chercheur, université de Leicester, 21 février 2005.
15. Evans (2004, p. 5-6).
16. Entretien confidentiel avec un diplomate d'Afrique de l'Ouest ayant une expérience militaire de la Casamance, mars 2004.
17. Evans (2004, p. 5-6).
18. Evans (2004, p. 11).
19. Entretien confidentiel avec un diplomate d'Afrique de l'Ouest ayant une expérience militaire de la Casamance, mars 2004; Evans (2004, p. 10).
20. Correspondance écrite avec Martin Evans, chercheur, université de Leicester, 21 février 2005.
21. Evans (2004, p. 8); Projet IDP global (2004).
22. Evans (2004, p. 5-6).
23. Entretien confidentiel avec un responsable militaire occidental, Dakar, mars 2004.
24. Evans (2004, p. 4).
25. Evans (2004, p. 8).
26. Entretien confidentiel avec un diplomate d'Afrique de l'Ouest ayant une expérience militaire de la Casamance, mars 2004; voir aussi Evans (2004, p. 8); HRW (2002a).
27. MALAO (2003, p. 42).
28. Entretien confidentiel avec un diplomate d'Afrique de l'Ouest ayant une expérience militaire de la Casamance, mars 2004; voir aussi Evans (2004, p. 8); HRW (2002a).
29. Evans (2004, p. 8).
30. Evans (2004, p. 8).
31. MALAO (2003).
32. Evans (2004, p. 8).
33. Evans (2004, p. 8).
34. Correspondance écrite avec Martin Evans, chercheur, université de Leicester, 21 février 2005.
35. WANEP et FEWER (2003); Evans (2004, p. 8).
36. MALAO (2003, p. 42).
37. Evans (2004, p. 9).
38. IRIN (2004c).
39. IRIN (2004c).
40. IRIN (2004b).
41. Evans (2004).
42. Evans (2004, p. 15).
43. Evans (2004, p. 7).
44. Evans (2004, p. 5-6).
45. Evans (2004, p. 4).
46. Global IDP Project (2004).
47. IRIN (2004c).
48. HCR (2003, p. 227).
49. UNOCHA (2004, p. 9).
50. Amnesty International (1997).
51. Amnesty International (1996).
52. Amnesty International (1996).
53. BBC News (2004a).
54. Entretien confidentiel avec un diplomate d'Afrique de l'Ouest ayant une expérience militaire de la Casamance, mars 2004.
55. IRIN (2004a).
56. IRIN (2004c); BBC News (2004b).
57. Conseil de sécurité des Nations unies (2004, par. 7).

## BIBLIOGRAPHIE

- AFP (Agence France Presse). 2004. «L'Assemblée vote une amnistie pour les combattants du MFDC». Consulté en décembre 2004. <[http://www.lintelligent.com/gabarits/articleAFP\\_online.asp?art\\_cle=AFP00244lassecdfmud0#](http://www.lintelligent.com/gabarits/articleAFP_online.asp?art_cle=AFP00244lassecdfmud0#)>
- Amnesty International. 1996. «Widespread Use of Torture Persists with Impunity, while Human Rights Abuses Also Continue in Casamance». 28 février. AI Index AFR 49/01/96.
- . 1997. «Senegal: Dozens of Civilians killed in Casamance in the Last Two Months». 1er octobre. AI Index AFR 49/03/97.
- BBC (British Broadcasting Corporation) News. 2004a. «Senegal to Sign Casamance Accord». 29 décembre. Consulté en janvier 2005. <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/4133881.stm>>
- . 2004b. «Crowds Cheer Senegal Peace Deal». 30 décembre. Consulté en janvier 2005. <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/4135797.stm>>
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2004. *Rapport du Secrétaire général sur les développements en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau des Nations unies pour la consolidation de la paix dans ce pays*. 15 décembre. S/2004/969.
- Evans, Martin. 2004. *Senegal: Mouvement des forces démocratiques de la Casamance* (MFDC). Londres: Royal Institute of International Affairs. Chatham House Africa Programme. Armed Non-State Actors project. AFP BP 04/02. Novembre.
- Global IDP Project. 2004. *Guinea-Bissau: Country profile*. Consulté en mai. <<http://www.idpproject.org>>
- HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2003. *Rapport global du HCR pour 2003: Survol régional de Afrique de l'Ouest*. Genève: HCR.
- HRW (Human Rights Watch). 2002a. *Back to the Brink: War Crimes by Liberian Government and Rebels- A Call for Greater International Attention to Liberia and the Sub Region*. Vol. 14, n° 4 (A). Mai.
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2003. «Senegal: RFI Journalist Faces Expulsion as Casamance Meeting Ends». 8 octobre. Consulté en mai 2004. <<http://www.irinnews.org>>
- . 2004a. «Guinea-Bissau: Army Admits that Four Soldiers Died». 19 février. Consulté en mai 2004. <<http://www.irinnews.org>>
- . 2004b. «Senegal: No Quick End in Sight to Casamance Rebellion». 26 novembre. Consulté en décembre 2004. <<http://www.irinnews.org>>
- . 2004c. «Senegal: Casamance Looks Forward to More Prosperous 2005 After Peace Deal». 31 décembre. Consulté en janvier 2005. <<http://www.irinnews.org>>
- IISS (International Institute for Strategic Studies). 2002. *The Military Balance 2002-2003*. Oxford: Oxford University Press.
- MALAO (Mouvement contre les armes légères en Afrique occidentale). 2003. *Les armes légères au Sénégal*. Dakar: MALAO et OXFAM. Septembre.
- UNOCHA (Office de coordination des affaires humanitaires des Nations unies). 2004. *Processus d'appels consolidés pour l'Afrique de l'Ouest 2005*. New York et Genève: UNOCHA.



WANEP (West Africa Network for Peacebuilding) et FEWER (Forum on Early Warning and Early Response). 2003. *A Conflict Strategy Framework for West Africa: A Contribution to SIDA's Regional Strategy for West Africa*. La Haye: Unité de recherche sur les conflits, Institut néerlandais des relations internationales (Clingendael). Mai.



# SIERRA LEONE

## APERÇU

La guerre civile en Sierra Leone a débuté en mars 1991 lorsqu'un petit groupe de combattants dénommé Revolutionary United Front (RUF ou Front uni révolutionnaire) a attaqué la Sierra Leone depuis le Liberia. Le Conseil révolutionnaire des forces armées (AFRC-Armed Forces Revolutionary Council), comprenant des mutins de l'armée sierra-léonaise (connue sous le sigle de «ex-SLA») a renversé le gouvernement en mai 1997. Le RUF a accepté l'invitation de l'AFRC à rejoindre la nouvelle junte, mais la communauté internationale a apporté un soutien écrasant au gouvernement d'Ahmad Tejan Kabbah, exilé à Conakry. En mars 1998, des troupes nigérianes participant au groupe de contrôle (ECOMOG) de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest ont réinstallé Kabbah au pouvoir, mais la guerre civile a fait rage jusqu'en janvier 2002.

Parmi les épisodes ignobles du conflit, on citera le siège de Freetown par les forces de l'AFRC et du RUF en janvier 1999, qui a entraîné plus de 5.000 morts, et la prise d'otages par le RUF de quelque 500 soldats de la paix des Nations unies en mai 2000. La guerre civile a été marquée par une escalade des violations des droits de l'homme et le recours

extensif à l'utilisation d'enfants soldats. Le pays est resté relativement stable depuis la réélection du président Kabbah, qui a remporté une victoire triomphale en mai 2002. Ceci est partiellement dû au fait que le Conseil de sécurité des Nations unies a réussi à développer les activités de la Mission des Nations unies en Sierra Leone (MINUSIL). En avril 2005, plusieurs milliers de soldats de la paix des Nations unies servaient encore dans le cadre de cette mission dans ce pays.

## GROUPES ARMÉS

### *Revolutionary United Front (RUF)*

#### **Origines/composition:**

Au sommet de son action, le RUF pourrait avoir rassemblé près de 20.000 combattants. Bien que plus de 24.000 combattants du RUF aient participé aux diverses phases du programme gouvernemental de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR)<sup>1</sup>, il s'agit là d'une indication inexacte de la force réelle du groupe. De nombreux membres du RUF indiquent qu'ils ont été recrutés par la force et qu'on leur a promis des compensations matérielles (esclaves sexuels, stupéfiants, argent) en échange de leur participation<sup>2</sup>.

**Dirigeants:**

Foday Sankoh a dirigé le RUF jusqu'à sa capture en mai 1999. Issa Sesay a émergé comme dirigeant par intérim en novembre 2000. Sankoh est mort en captivité en juillet 2003. Sesay, qui a été inculpé par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone (SCSL), attend actuellement d'être jugé.

**Zones de contrôle/d'activité:**

Le mécontentement généralisé qui règne depuis longtemps à l'égard du gouvernement du pays et des élites politiques de Freetown ont d'abord fourni au RUF une base et un soutien populaire qui s'étendaient au-delà des séparations ethniques et régionales dans tout l'arrière-pays. Comme le RUF comptait de plus en plus sur la terreur et la conscription forcée, son contrôle sur plusieurs districts des provinces septentrionales et orientales a augmenté, mais au détriment de son soutien populaire.

**Sources de financement/soutien:**

Le RUF a reçu une aide financière considérable grâce à la vente illégale de diamants alluviaux<sup>3</sup>. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Liberia et la Libye auraient, selon de nombreuses sources, fourni des armes au RUF<sup>4</sup>.

**Situation actuelle:**

Les accords de paix demandaient que le RUF se transforme en parti politique. Ceci s'est effectivement produit sous Sesay. Le RUF n'est plus une force combattante cohérente.

Alors que de nombreux membres du RUF ont été désarmés et démobilisés, d'autres sont partis pour la Sierra Leone afin d'y combattre dans des guerres voisines. Les scissions internes, l'inculpation de quatre de ses dirigeants et un soutien vacillant indiquent tous le démembrement final du RUF<sup>5</sup>.

**Civil Defence Forces (CDF)****Origines/composition:**

La CDF était constitué d'un ensemble épars de chasseurs regroupés selon leur appartenance tribale. Ils défendaient leurs communautés, au départ contre la SLA et, par la suite, contre le RUF. Parmi ses membres, on trouvait les Kamajor (zone de Kailahun), les Tamaboro (district de Koinadugu), les Donso (district de Kono), les Kapra (district de Tonkolili) et les Gbeti (districts de Port Loko et de Tonkolili). Plus de 37.000 membres de la CDF ont participé au programme DDR<sup>6</sup>, mais le nombre de combattants de la CDF était nettement plus important. Selon une étude sur les ex-combattants, les membres de la CDF se sont enrôlés massivement dans la milice afin de défendre leurs communautés, le recrutement se faisant sur la base de réseaux familiaux ou communautaires. Par conséquent, la discipline de la CDF semble avoir été relativement plus forte que celle des autres groupes<sup>7</sup>.

**Dirigeants:**

Sam Hinga Norman, à une époque vice-ministre de la Défense de Kabbah, était le coordinateur national de la CDF. La mesure dans laquelle il a exercé le contrôle sur d'autres milices que celles de ses homologues kamajors semble avoir été variable d'un groupe CDF à l'autre, mais des sources indiquent que ce contrôle n'a pas été particulièrement poussé.

**Zones de contrôle/d'activité:**

(Voir «Origines/composition» ci-dessus.)

**Sources de financement/soutien:**

Les Kamajor ont reçu une certaine formation de Sandline International, une société de sécurité privée britannique<sup>8</sup>.

**Situation actuelle:**

Hinga Norman, inculpé par le SCSL en mars 2003, est aujourd'hui dans l'attente de son jugement. Les Kamajor possèdent toujours une structure de commandement bien organisée et affirment pouvoir se mobiliser facilement à tout moment<sup>9</sup>. Toutefois, la situation de nombreuses autres milices CDF semble peu claire<sup>10</sup>.

***Armed Forces Revolutionary Council (AFRC)*****Origines/composition:**

Des membres mécontents des forces armées ont constitué le groupe à l'époque du coup d'Etat.

**Dirigeants:**

Johnny Paul Koroma a présidé

l'AFRC et dirigé la junte de mai 1997 à février 1998. Il est resté influent auprès de «l'ex-AFRC» et des membres des anciennes forces armées sierra-léonaises au travers des élections de mai 2002.

**Zones de contrôle/d'activité:**

L'AFRC a été obligé d'abandonner Freetown en février 1998, mais certains éléments ont continué à opérer par petits groupes. Koroma a continué à profiter de l'allégeance de certains membres de l'ex-SLA et a pu gagner à sa cause davantage de soutien parmi la population du grand Freetown grâce à sa défense de la capitale en mai 2000.

**Sources de financement/soutien:**

L'AFRC était politiquement isolé, bien qu'il puisse avoir reçu de l'aide du Liberia et peut-être de certains supporteurs au Liberia<sup>11</sup>. Sur les plans financier et militaire, l'AFRC a bénéficié de l'exercice d'un contrôle effectif du pays et de ses avoirs au cours de son règne de huit mois.

**Situation actuelle:**

Koroma n'a plus été vu en public depuis son «décès» signalé en juin 2003. Certains pensent que sa disparition n'est qu'un subterfuge destiné à éviter son arrestation par le SCSL qui avait confirmé son inculpation trois mois auparavant. En réalité, selon le SCSL, «le sort ainsi que les tenants et aboutissants de Koroma restent incertains»<sup>12</sup>. Toutefois, l'AFRC ne serait plus une force cohérente.

## **West Side Boys (WSB)**

### **Origines/composition:**

Le noyau des WSB comprenait des anciens membres de la SLA. On pense qu'il aurait pu rassembler plusieurs centaines de combattants.

### **Dirigeants:**

Foday Kallay dirigeait les WSB.

### **Zones de contrôle/d'activité:**

Largement limitées à la région de Rokel Creek, près d'Occra Hills dans le district de Port Loko.

### **Sources de financement/soutien:**

Les WSB ont attaqué et volé des voyageurs sur les routes situées dans leur zone de contrôle.

### **Situation actuelle:**

Ce mouvement n'existe plus. Les WSB ont été neutralisés en septembre 2000 après une opération baptisée «Barass», entreprise par les Britanniques pour venir en aide à leurs soldats tenus en otage par les WSB en août. Ceux qui n'avaient pas été tués lors du raid se sont rendus et ont été enrôlés ensuite dans le programme DDR.

## **ARMES DE PETIT CALIBRE ET ARMES LÉGÈRES**

### **Stocks**

#### **Armes de petit calibre:**

Le RUF possédait un large éventail d'armes dont des fusils d'assaut AK-47 d'origine chinoise, soviétique et d'Europe de l'Est, des FN-FAL belges, des G3 allemands et des Lee-Enfield n° 4 britanniques, ainsi que des mitraillettes, comme les allemandes Sten et les israéliennes Uzi<sup>13</sup>. La CDF possédait des quantités importantes de fusils de chasse mais aussi quelques fusils d'assaut. Par exemple, les Gbeti désarmés dans le district de Port Loko ont restitué des AK-47, des fusils à chargement automatique (SLR) et des G3<sup>14</sup>.

#### **Armes légères:**

Le RUF possédait des mitrailleuses chinoises de 12,7 mm, divers mortiers de 60 mm, 82 mm et 120 mm et de petites quantités de missiles anti-char et sol-air<sup>15</sup>.

### **Sources**

#### **Nationales:**

Des groupes armés sierra-léonais se sont emparés d'armes appartenant aux forces armées sierra-léonaises, de même qu'aux troupes de maintien de la paix de l'ONU et de la CEDEAO. Par exemple, le RUF s'est emparé de centaines d'armes appartenant à des soldats guinéens,

kenyans et zambiens au cours de la crise des otages de la MINUSIL en mai 2000. L'AFRC a pris des armes à des Maliens faisant partie de l'ECOMOG<sup>16</sup>. De nombreux fusils de chasse de la CDF étaient de fabrication artisanale. Les Kamajors ont reçu quelques armes des troupes nigérianes de l'ECOMOG ainsi que de la SLA<sup>17</sup>.

#### **Étrangères:**

Au moins huit pays – Burkina Faso, Bulgarie, Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia, Libye, République slovaque et Ukraine – auraient fourni du matériel au RUF<sup>18</sup>. Le RUF se serait également emparé d'armes appartenant à l'ECOMOG, à la SLA et à la MINUSIL<sup>19</sup>.

### ***Armes récupérées***

#### **DDR:**

Entre septembre 1998 et janvier 2002, quelque 25.000 armes de petit calibre, 1.000 armes légères et près d'un million de cartouches de munitions ont été collectées au cours de la procédure DDR<sup>20</sup>. Toutefois, le programme, qui visait essentiellement la récupération d'armes d'assaut, n'a pas pu récupérer de nombreux fusils de chasse artisanaux de la CDF<sup>21</sup>.

#### **Autres:**

Un Programme communautaire de collecte et de destruction d'armes (CACD), qui s'est concentré sur des armes exclues du programme DDR, comme les pistolets et les fusils de

chasse, a permis de récupérer quelque 9.660 armes et 17.000 cartouches de munitions entre décembre 2001 et mars 2002<sup>22</sup>. Le succès de cette initiative a conduit à une deuxième tentative, connue sous le nom de CACD II, qui a commencé en février 2003 et qui a été renommée ensuite projet Armes pour le développement (AfD). Ce projet vise à nettoyer complètement 67 chefferies (autrement dit près de la moitié du pays) de leurs armes d'ici à la fin de 2005. Au 31 décembre 2004, le ramassage d'armes avait été soit achevé, soit était encore en cours dans 17 chefferies, 1.892 armes au total ayant été ramassées<sup>23</sup>. A ce jour, la plupart des fusils de chasse et des munitions non explosées (UXO) a été récupérée. Sur le nombre relativement restreint de fusils d'assaut collectés (une quarantaine au total, semble-t-il), la plupart sont des G3 et des AK-47<sup>24</sup>.

## **PROBLÈMES DE SÉCURITÉ HUMAINE**

### ***Enfants soldats***

#### **Ampleur du recrutement:**

Le gouvernement et la MINUSIL ont démobilisé environ 6.850 enfants pendant et après la guerre civile, mais ce chiffre ne représente pas la totalité des enfants enrôlés. Par exemple, certains commandants n'enregist-

traient pas les enfants associés aux forces combattantes (enfants soldats) dans le programme DDR, préférant, au contraire, passer avec des non-combattants des accords secrets grâce auxquels les commandants recevaient une partie des avantages réservés aux destinataires du programme. Certains enfants, notamment ceux associés au RUF, ont eu peur d'être stigmatisés et ont choisi, au contraire, de rester anonymes.

Quelque 3.000 enfants sont à l'école. Selon des responsables de l'ONU, le «modèle sierra-léonais de démobilisation et de réintégration des enfants soldats est largement considéré comme une réussite qui pourrait s'appliquer à d'autres opérations de maintien de la paix»<sup>25</sup>. Toutefois, une série d'organisations comme la Commission féminine pour les femmes et les enfants réfugiés (Women's Commission on Refugee Women & Children) a critiqué la structure des programmes parce qu'elle négligeait largement les besoins des filles et des ex-enfants soldats du RUF, négligeant ainsi une population-cible importante<sup>26</sup>. L'écrasante majorité des enfants associés au RUF avait été enrôlée de force, ce qui fait que nombre d'entre eux ont fini par appartenir à plusieurs groupes (parfois opposés) pendant leur jeunesse<sup>27</sup>.

#### **Fonctions:**

Les fonctions les plus fréquentes des enfants au sein du RUF étaient (par

ordre d'importance) l'espionnage, le pillage, l'entretien du camp, la tenue de points de contrôle et la recherche de nourriture<sup>28</sup>. Les enfants sierra-léonais étaient aussi directement impliqués dans les hostilités<sup>29</sup>, en particulier dans des embuscades contre des véhicules, des massacres de civils, des pillages, des viols et des enlèvements. Les enfants associés au RUF avaient souvent accès aux armes à feu (même si celles-ci étaient généralement détenues par des membres adultes du groupe) et recevaient des stupéfiants avant d'être envoyés au front<sup>30</sup>. Human Rights Watch a documenté la manière dont des rebelles adultes du RUF et de l'AFRC utilisaient des filles et, dans certains cas, des garçons comme esclaves sexuels<sup>31</sup>.

### **Déplacement**

#### **IDP:**

L'achèvement du programme DDR sierra-léonais au début de l'année 2002 a facilité le rapatriement à grande échelle de réfugiés et la réinstallation de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (IDP). Au moins 600.000 Sierra-Léonais était déplacés dans leur propre pays à la fin de l'année 2001<sup>32</sup>. Plus de 65.000 personnes déplacées et rentrées au pays se sont réinstallées entre mai 2001 et février 2002<sup>33</sup>. Un groupe «officiel» final de 12.800 personnes déplacées s'est réinstallé en novembre 2002<sup>34</sup>.



**Réfugiés à l'étranger:**

En juillet 2004, 280.000 réfugiés étaient retournés en Sierra Leone, tandis que 15.000 d'entre eux restaient encore dans des pays d'accueil de la sous-région<sup>35</sup>.

**Réfugiés accueillis:**

A la fin de l'année 2004, la Sierra Leone accueillait également 50.000 réfugiés<sup>36</sup>, dont la plupart étaient libériens<sup>37</sup>.

**Autres violations ou abus****Meurtres, viols et tortures:**

Toutes les parties au conflit ont commis des violations des droits de l'homme au cours de la guerre civile. Le RUF et l'AFRC ont commis des violations systématiques et généralisées des droits humains, dont des amputations, des viols, des tortures, des mutilations et des exécutions sommaires. La CDF et la SLA auraient également commis de sérieuses violations des droits de l'homme<sup>38</sup>.

**Autres:**

En mars 2003, le SCSL inculpait Sesay, ex-dirigeant du RUF, dont le procès a commencé en juillet 2004. Il est accusé de crimes contre l'humanité, de violations graves du droit humanitaire international et de crimes de guerre<sup>39</sup>.

**PERSPECTIVES**

Bien que la DDR ait été imparfaite, il semble que les armes légères et de petit calibre ne soient plus facilement disponibles dans la capitale et dans l'ensemble du pays. Bien que le chômage reste élevé, les attaques et les vols à main armée sont rares. Les partisans de Johnny Paul Koroma ont essayé, sans succès, de voler des armes au dépôt de l'unité du génie de l'armée à Wellington, en janvier 2003. Cette tentative suggère que les armes ne circulent pas librement. Toutefois, des motifs de préoccupation subsistent.

Le soutien apporté par la population au SCSL peut ou non disparaître, selon la manière dont évoluent les trois jugements groupés de neuf prévenus qui ont commencé à la mi-2004. Des groupes de jeunes sont apparus dans les districts diamantifères à l'Est et le gouvernement essaie encore de prendre le contrôle des extractions illégales dans cette région. Les décisions du Conseil de sécurité, concernant la poursuite de l'extension du mandat de la MINUSIL, ont apporté une aide essentielle au processus de pacification qui a suivi le conflit. Les forces armées et la police sierra-léonaises sont encore loin d'être en mesure d'assurer la défense du pays ou de faire régner la loi et l'ordre par elles-mêmes.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

AfD	Arms for Development – Armes pour le développement
AFRC	Armed Forces Revolutionary Council – Conseil révolutionnaire des forces armées
CACD	Community Arms Collection and Destruction Programme – Programme commu- nautaire de collecte et de destruction des armes
CDF	Civil Defence Force – Force de défense civile
CEDEAO	Communauté économi- que des Etats d’Afrique de l’Ouest
DDR	Désarmement, démobi- lisation et réintégration
ECOMOG	ECOWAS Monitoring Group – Groupe de contrôle de la CEDEAO
IDP	Internally displaced person – Personne déplacée à l’intérieur de son pays
MINUSIL	Mission des Nations unies en Sierra Leone
RUF	Revolutionary United Front – Front uni révo- lutionnaire
SCSL	Special Court for Sierra Leone – Tribunal spécial pour la Sierra Leone
SLA	Sierra Leone Army –

SLR	Armée sierra-léonaise Self-loading rifle – fusil à chargement automatique
UXO	Munitions non explosées
WSB	West Side Boys – Jeunes de l’Ouest

## NOTES

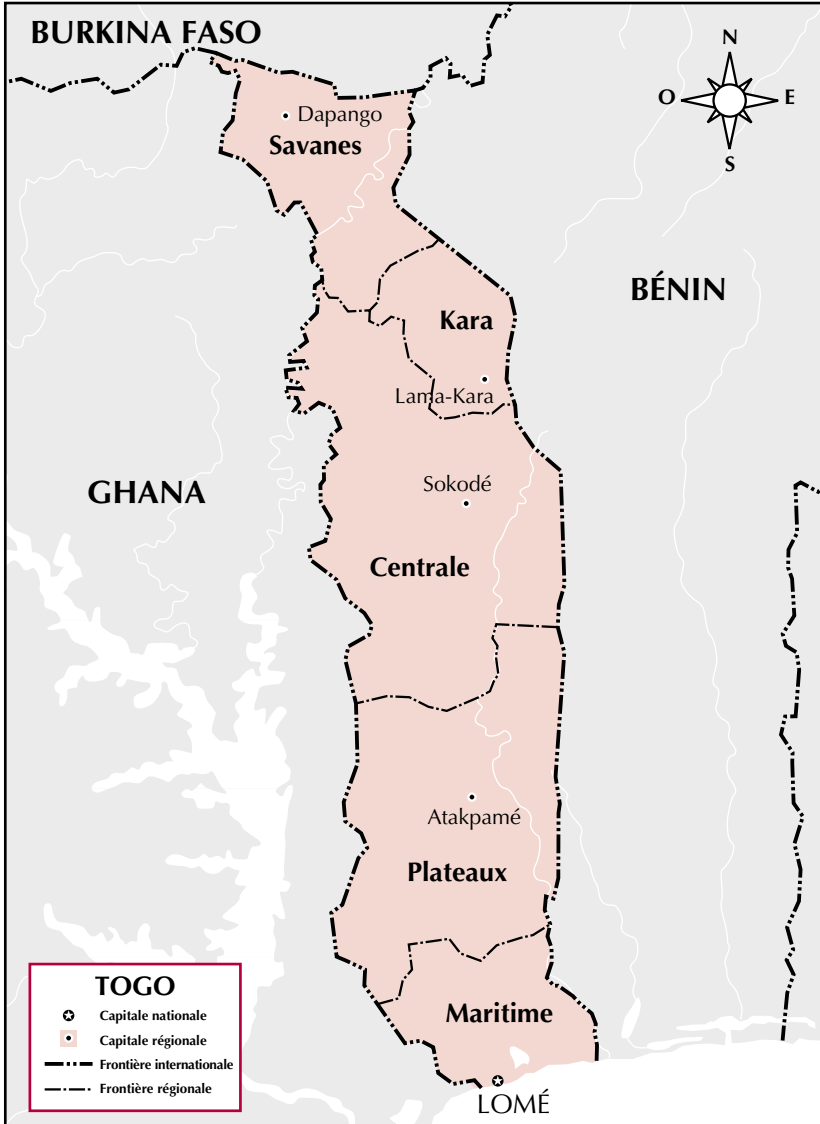
1. Thokozani et Meek (2003, p. 33).
2. Humphreys et Weinstein (2004, p. 28-29).
3. Smillie, Gberie et Hazleton (2000, p. 52-54).
4. Obasi (2002, p. 58-59); Global Witness (2001; 2003).
5. ICG (2003, p. 15).
6. Thokozani et Meek (2003, p. 33).
7. Humphreys et Weinstein (2004, p. 28-29).
8. Berman (2000, p. 12).
9. ICG (2003, p. 13).
10. Correspondance écrite confidentielle avec une source informée, 5 mai 2004.
11. En tant que membre de la CEDEAO, le Liberia a officiellement condamné le coup d’Etat et a continué à reconnaître le gouvernement de Kabbah. Toutefois, étant donné le soutien de longue date apporté à l’époque par le président libérien Charles Taylor au RUF, qui a passé une alliance avec l’AFRC, il semblerait que le soutien apporté par Taylor aux sanctions imposées par la CEDEAO et les Nations unies ait en réalité été plus verbal que réel.
12. Special Court for Sierra Leone (Tribunal spécial pour la Sierra Leone) (2003).
13. Berman (2000, p. 15).
14. *Concord Times* (2001).
15. Berman (2000, p. 15).
16. Berman (2000, p. 7-8).

17. Berman (2000, p. 12).
18. Voir Berman (2000, p. 3-10); Conseil de sécurité des Nations unies (2000, par. 194-95, 203-11).
19. Berman (2000, p. 7-8).
20. Thusi et Meek (2003, p. 29).
21. Parmi les autres limitations, on trouvait la réintégration inadéquate des femmes et des enfants. Pour une analyse du programme DDR de la Sierra Leone, voir Ginifer (2004, p. 32-34).
22. Thusi et Meek (2003, p. 33).
23. PNUD (2005, Annexe 2, p. 14). Voir aussi Bah (2004, p. 8-10) pour une description du programme.
24. Entretien avec Andrew Gbanie, chef adjoint de la police sierra-léonaise, Abuja, 25 octobre 2004.
25. Conseil de sécurité des Nations unies (2004, par. 21).
26. CSC (2004a, p. 37).
27. Voir chapitre 6 et HRW (2003).
28. Voir chapitre 6.
29. Voir aussi CSC (2004b, p. 37).
30. Voir chapitre 6.
31. HRW (2003, p. 28, 42).
32. USCR (2004).
33. Malan (2003, p. 15).
34. Global IDP Project (2004).
35. HCR (2004).
36. UNOCHA (2004a, p. 9).
37. UNOCHA (2004b).
38. Special Court for Sierra Leone (2004); HRW (2003, p. 25-48).
39. Special Court for Sierra Leone (2004).

## BIBLIOGRAPHIE

- Bah, Alhaji. 2004. *Implementing the ECOWAS Small Arms Moratorium in Post-War Sierra Leone*. Working Paper. Waterloo: Project Ploughshares. Mai. Consulté en avril 2005. <<http://www.ploughshares.ca/CONTENT/WORKING%20PAPERS/wp041eng.pdf>>
- Berman, Eric G. 2000. *Re-armament in Sierra Leone: One Year After the Lomé Peace Agreement*. Occasional Paper n° 1. Genève: Small Arms Survey.
- Concord Times* (Freetown). 2001. «300 Gbethis Disarm at Petifu Malal». 22 octobre. Consulté en avril 2004. <<http://www.cmetfreetown.org>>
- CSC (Coalition to Stop the Use of Child Soldiers, Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats). 2004a. *Child Soldiers Use 2003: A Briefing for the 4th UN Security Council, Open Debate on Children and Armed Conflict*. Londres: CSC. Janvier. Consulté en décembre 2004. <[http://www.hrw.org/reports/2004/child\\_soldiers0104/childsoldiers.pdf](http://www.hrw.org/reports/2004/child_soldiers0104/childsoldiers.pdf)>
- . 2004b. *Child Soldiers Global Report 2004*. Londres: CSC. 17 novembre.
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2000. *Rapport du Groupe d'experts désigné conformément à la résolution 1306 du Conseil de sécurité des Nations unies (2000)*. S/2000/1195 du 20 décembre.
- . 2004. *Vingt et unième rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies en Sierra Leone*. S/2004/228 du 19 mars.
- Ginifer, Jeremy. 2005. *Armed Violence and Poverty in Sierra Leone*. Case study for the Armed Violence and Poverty Initiative (AVPI). Bradford: Center for International

- Cooperation and Security. Mars.
- Global IDP Project. 2004. «IDPs in Sierra Leone: Population Profile and Figures». Consulté en avril 2004. <<http://www.db.idpproject.org/Sites/IdpProjectDb/idpSurvey.nsf/WebIDPLevel?ReadForm&Country=Sierra+Leone&s=Population+Profile+and+Figures>>
- Global Witness. 2001. «Liberia Breaches UN Sanctions – Whilst its Logging Industry Funds Arms Imports and RUF Rebels». Communiqué de presse. 6 septembre.
- . 2003. *The Usual Suspects: Liberia's Weapons and Mercenaries in Côte d'Ivoire and Sierra Leone*. Londres: Global Witness. Mars.
- HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2004a. «Le rapatriement du HCR en Sierra Leone touche à sa fin». 21 juillet. Consulté en décembre 2004. <<http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/0/efa60c57fe23695185256ed80056eed0?OpenDocument>>
- HRW (Human Rights Watch). 2003. «*We will kill you if you cry*»: *Sexual Violence in the Sierra Leone Conflict*. Vol. 15, n° 1. Janvier (A). New York: HRW. Consulté en avril 2005. <<http://hrw.org/reports/2003/sierraleone/sierleon0103.pdf>>
- Humphreys, Macartan et Jeremy M. Weinstein. 2004. *What the Fighters Say: A Survey of Ex-Combatants in Sierra Leone, June-August 2003*. Freetown: The Post-Conflict Reintegration Initiative for Development and Empowerment. Juillet.
- ICG (International Crisis Group). 2003. *Sierra Leone: The State of Security and Governance*. Africa Report n° 67. Freetown et Bruxelles: ICG. 2 septembre.
- Malan, Mark. 2003. «Introduction». In Mark Malan *et al.*, eds. *Sierra Leone: Building the Road to Recovery*. ISS Monograph Series n° 80. Pretoria: Institute for Security Studies.
- Obasi, Nnamdi K. 2002. *Small Arms Proliferation & Disarmament in West Africa: Progress and Prospects of the ECOWAS Moratorium*. Abuja: Apophyl Productions.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2005. *Projet de rapport annuel sur les armes pour le développement 2004*. Freetown: gouvernement de Sierra Leone.
- Smillie, Ian, Lansana Gberie et Ralph Hazleton. 2000. *The Heart of the Matter: Sierra Leone, Diamonds and Human Security*. Ottawa: Partnership Africa Canada Publication. Janvier. Consulté en avril 2004. <<http://www.pacweb.org>>
- Special Court for Sierra Leone. 2003. Consulté en mai 2004. <<http://www.sc-sl.org/cases-other.html>>
- . 2004. «The RUF Accused». Consulté en mai 2004. <<http://www.sc-sl.org/RUF.html>>
- Thokozani, Thusi et Sarah Meek. 2003. «Disarmament and Demobilization». In Mark Malan *et al.*, eds. *Sierra Leone: Building the Road to Recovery*. ISS Monograph Series n° 80. Pretoria: Institute for Security Studies.
- UNOCHA (Office de coordination des affaires humanitaires des Nations unies). 2004a. *Processus d'appels consolidés pour l'Afrique de l'Ouest 2005*. New York et Genève: UNOCHA.
- . 2004b. *Processus d'appels consolidés (PAC) pour l'Afrique de l'Ouest 2004*. New York et Genève: UNOCHA.
- USCR (United States Committee for Refugees). 2004. *Country Profile: Sierra Leone*. Consulté en avril 2004. <<http://www.refugees.org>>



# TOGO

## APERÇU

Le président togolais, Gnassingbé Eyadéma, qui était au pouvoir depuis son coup d'Etat réussi de 1967, est mort le 5 février 2005, plongeant le pays dans une crise de succession. Le fils du président, Faure Gnassingbé, s'est aussitôt emparé du pouvoir avec l'aide de l'armée et a changé la constitution afin d'être autorisé à régner jusqu'en 2008<sup>1</sup>. Toutefois, une pression internationale persistante, y compris de la part de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine (UA), a conduit Gnassingbé à passer le pouvoir à Abass Bonfoh, vice-président de l'Assemblée nationale. De nouvelles élections étaient programmées pour le 24 avril 2005<sup>2</sup>.

On ne signale pas la présence de groupes armés actifs ou latents au Togo. Toutefois, les armes légères s'y révèlent de plus en plus problématiques. Entre 1999 et 2004, les autorités togolaises ont saisi 649.563 cartouches de munitions et 22.293 armes à feu, des fusils de chasses importés et artisanaux pour l'essentiel, mais aussi 643 fusils d'assaut militaires<sup>3</sup>. Le pays est une route de transit essentielle pour les armes de contrebande entre le Bénin, le Ghana, le Nigeria et la Côte d'Ivoire<sup>4</sup>. Des trafi-

quants nigériens achètent des armes artisanales au Ghana et au Bénin et les passent ensuite en contrebande au Nigeria, tandis que les armes militaires sont habituellement confisquées auprès de voleurs armés qui opèrent au Togo même<sup>5</sup>. Le pays possède également une production artisanale d'armes de petit calibre qui se développe, particulièrement dans la région occidentale qui borde le Ghana (Badou, Bassar, Dagomba, Komkomba et Kpalime) mais aussi à Notse, au Sud et à Pagala, au Nord<sup>6</sup>.

## PERSPECTIVES

Etant donné le brouillard qui pèse sur la transition politique, la disponibilité croissante d'armes légères au Togo est préoccupante. Depuis 1993, date à laquelle les partis politiques autres que celui du président ont été autorisés à participer aux élections législatives et présidentielles, la violence armée se serait concentrée sur les actions des forces de sécurité de l'Etat. Les activités des groupes d'opposition sont limitées pour la plupart à des manifestations pacifiques et au boycott d'élections souvent considérées comme frauduleuses. L'expérience antérieure en Afrique et ailleurs suggère toutefois que si un véritable espace politique est inexistant, la lutte politique peut devenir violente. La violente répression des protesta-

tions de l'opposition à Kpalime, Keve, Lome et Tabligbo juste avant les élections d'avril 2005<sup>7</sup> souligne les défis futurs. Une détérioration de la situation politique déborderait probablement sur les pays voisins sous la forme de déplacements de population<sup>8</sup> et accélérerait le trafic d'armes, mais cette fois au Togo même.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
UA	Union africaine

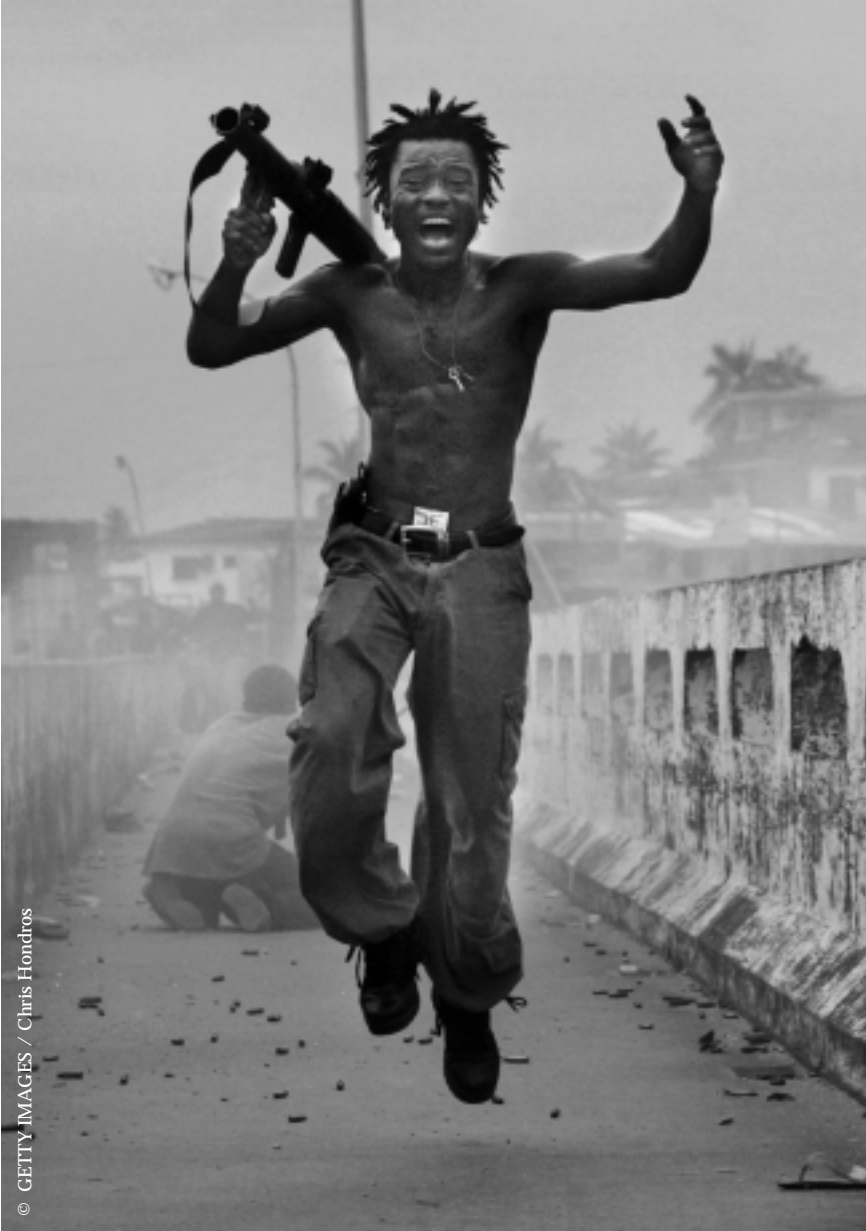
## NOTES

1. IRIN (2005a).
2. IRIN (2005a); WARN (2005).
3. Correspondance écrite avec le colonel Assiah Toyi, président de la Commission nationale togolaise pour les armes légères, 12 avril 2005.
4. Ebo avec Mazal (2003, p. 39). Correspondance écrite avec le colonel Assiah Toyi, président de la Commission nationale togolaise pour les armes légères, 12 avril 2005.
5. Correspondance écrite avec le colonel Assiah Toyi, président de la Commission nationale togolaise pour les armes légères, 12 avril 2005.
6. Ebo avec Mazal (2003, p. 39).
7. IRIN (2005b).
8. Le Togo a accueilli 12.000 réfugiés à la fin de l'année 2003. Ceux-ci étaient pour la plupart des Ghanéens qui fuyaient le conflit ethnique dans le Ghana septentrional en 1994 (USCRI, 2005).

## BIBLIOGRAPHIE

- Ebo, Adedeji avec Laura Mazal. 2003. *Small Arms Control in West Africa*. West Africa series n° 1. Londres: Security and Peacebuilding Programme, International Alert. Octobre. Consulté en mars 2004. <[http://www.international-alert.org/pdf/pubsec/MISAC\\_west\\_africa\\_english.pdf](http://www.international-alert.org/pdf/pubsec/MISAC_west_africa_english.pdf)>
- IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks). 2005a. «Togo: les électeurs appelés vont aux urnes le 24 avril pour élire le nouveau président». 4 mars. Consulté en avril 2005. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Togo](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Togo)>
- . 2005b. «Togo: la police tue un manifestant de l'opposition». 8 avril. Consulté en avril 2005. <[http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West\\_Africa&SelectCountry=Togo](http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=Togo)>
- USCRI (United States Committee for Refugees and Immigrants). 2004. *World Refugee Survey 2004*. Washington, DC: USCRI. Consulté en mars 2005. <<http://www.refugees.org/countryreports.aspx?area=investigate&subm=19&ssm=29&cid=177>>
- WARN (West Africa Early Warning Network). 2005. *Crise de transition au Togo. Violation de la constitution et réponse sans équivoque de la communauté internationale*. WARN Policy Brief. Accra: West Africa Network for Peacebuilding (WANEP). 11 février. Consulté en avril 2005. <[http://www.wanep.org/warn\\_policy/brief1\\_togo\\_introduction.htm](http://www.wanep.org/warn_policy/brief1_togo_introduction.htm)>





© GETTY IMAGES / Chris Hondros

Un chef de milice libérien fidèle au gouvernement exulte après avoir tiré une roquette antichar en direction des forces rebelles postées sur un pont de grande importance stratégique le 20 juillet 2003, à Monrovia, Liberia.

# CONCLUSION

*Par Eric G. Berman et Nicolas Florquin*

Les 35 groupes armés sévissant dans les Etats de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) que nous avons étudiés ici ne représentent que le sommet de l'iceberg. Si l'on y ajoutait les groupes individuels parrainés par une organisation – comme les Jeunes Patriotes en Côte d'Ivoire – la liste s'allongerait considérablement. Au Nigeria, plusieurs centaines de «sectes» actives dans l'Etat de Rivers (voir chapitre 1er) pourraient être qualifiées de groupuscules armés impliqués dans la petite criminalité – des activités auxquelles la présente étude ne s'intéresse pas. En dépit de ce fait, bon nombre d'entre elles répondraient néanmoins aux critères d'inclusion mais n'ont pas pu être prises en compte en raison des contraintes de temps et des difficultés à se documenter sur leurs activités. Par ailleurs, plusieurs groupes ne possèdent même pas de nom, ne se réunissent pas régulièrement ou ne mènent que des opérations sporadiques, ce qui ne les rend pas moins meurtriers. Les groupes à connotation religieuse dans l'Etat de Plateau au Nigeria, les tribus arabes et kounta au Mali, différents groupes ethniques, comme les Fulani et les Gourmantche au Burkina Faso ainsi que les fermiers haoussa et les éleveurs de bétail nomades au Niger, en constituent des exemples notoires.

## ***Une menace croissante et persistante pour la sécurité***

Les groupes armés sont actifs dans une majorité de pays de la CEDEAO et représentent une menace évidente pour la sécurité régionale et humaine. Depuis 1998, ces groupes se sont manifestés dans au moins deux-tiers des 15 Etats membres de la CEDEAO: Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali<sup>1</sup>, Niger, Nigeria, Sénégal et Sierra Leone. Il s'agit de groupes pro- et antigouvernementaux et d'un large éventail de groupes d'autodéfense mis en place pour sauvegarder divers intérêts financiers (individuels et commerciaux), religieux, communautaires et ethniques. La plupart ont vu le jour après 1998.

Si près de la moitié des milices étudiées ont été démobilisées ou sont considérées comme démantelées depuis décembre 2004, bon nombre d'entre elles pourraient se remobiliser très rapidement. Par exemple, les milices kamajor – une société de chasse traditionnelle associée à la Force de défense civile de Sierra Leone (CDF) aujourd'hui disparue – pourraient bien reprendre les armes si la Cour spéciale pour la Sierra Leone condamnait leur ancien leader pour crimes de guerre. Par ailleurs, les structures de commandement des anciens groupes d'insurgés libériens semblent restées totalement intactes, malgré le stade avancé du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) actuellement en cours dans ce pays (voir chapitre 4).

En 2004, l'instabilité régionale fut à l'origine de la migration de plus de 2,7 millions de personnes, dont la moitié seraient des personnes déplacées à l'intérieur des frontières de leur pays (IDP)<sup>2</sup>. Les groupes armés, qu'ils soient politiquement neutres, pro- ou anti-gouvernementaux, représentent une menace permanente pour la sécurité humaine en général et pour les populations déplacées vulnérables en particulier. Les milices attaquent et s'infiltrent dans les camps de réfugiés et de déplacés dont ils recrutent de force les occupants pour se battre ou exécuter d'autres tâches (voir chapitre 5). Plusieurs dizaines de milliers d'enfants ont été enrôlés de force dans les groupes rebelles combattants dans la seule Union du fleuve Mano (UFM) (voir chapitre 6). Les adultes des groupes abusent sexuellement et exploitent les enfants et les femmes associés aux forces combattantes<sup>3</sup>, agressent des civils et commettent de nombreuses violations des droits de l'homme.

### ***Armés mais désœuvrés***

Quelles que soient leurs motivations initiales, les groupes armés peuvent rapidement perdre leur idéal de vue – mais n'en demeurent pas moins meurtriers. Ils ont une fâcheuse tendance à changer leurs allégeances ou à évoluer de groupes visant initialement à faire respecter la loi et l'ordre en groupes subversifs. «L'idéologie» initiale tend à s'évaporer rapidement face à la tentation d'acquérir davantage de pouvoir financier ou politique – généralement à la pointe d'un fusil. Formés apparemment pour soutenir l'Etat, de nombreux groupes armés – notamment les Jeunes Volontaires et les Jeunes Patriotes de Guinée et de Côte d'Ivoire – peuvent se transformer en véritables menaces pour la sécurité nationale et régionale.

Leur caractère imprévisible qui – lorsqu'il est associé à une formation militaire et à l'accès aux armes – peut convertir les anciens membres en tueurs à gages, est particulièrement inquiétant. Les gouvernements, les groupes rebelles ou les parvenus politiques peuvent louer les services d'anciens combattants pour se battre en leur nom ou les engager comme mercenaires dans des pays voisins. Dans certains cas, des mercenaires armés se retournent même contre leurs bienfaiteurs d'autrefois pour poursuivre leurs propres objectifs politiques ou financiers. Les exemples de politiciens locaux utilisant des groupes, à l'origine apolitiques, à des fins personnelles et sordides ne manquent pas.

Peut-être l'argument le plus décisif en faveur d'une vigilance continue est-il que c'est précisément cette jeunesse mécontente qui constitue la plupart des groupes armés sévissant dans la région aujourd'hui. En 2000, au moins 45% de la population ouest-africaine étaient âgés de moins de 15 ans (ONU, 2004). L'absence de développement économique et le chômage généralisé font de l'adhésion à un groupe armé organisé un choix particulièrement attrayant pour la jeunesse désœuvrée de la région. Vu ce contexte, il n'est guère surprenant que non moins de 150.000 jeunes Ivoiriens aient rejoint les Jeunes Patriotes et participent avec enthousiasme à des manifestations – souvent violentes – pour une simple

poignée de dollars. La majorité (60%) des enfants et des jeunes interviewés dans les trois pays de l'Union du fleuve Mano affirment avoir rejoint volontairement des groupes armés essentiellement parce qu'ils représentaient leur meilleure – sinon la seule – opportunité de «gagner» leur vie (voir chapitre 6).

### ***Le lien avec les armes légères***

Les gangs de jeunes non formés et inexpérimentés seraient moins menaçants, s'ils ne bénéficiaient pas d'un accès facile à une grande variété d'armes légères et de petit calibre. Bien que les prix des armes au marché noir ne fassent pas l'objet de cette étude, de nombreuses sources semblent indiquer que les fusils d'assaut dans la région de l'Afrique de l'Ouest peuvent coûter jusqu'à plusieurs centaines de dollars. Le prix ne semble toutefois pas représenter un obstacle. En effet, la plupart des groupes disposent généralement des fonds et des relations nécessaires pour se procurer l'équipement souhaité.

Les groupes moins nantis recourent aux fusils de chasse artisanaux ainsi qu'aux copies étrangères produites aujourd'hui dans l'ensemble de la région. Les armes à feu artisanales se limitaient pratiquement aux pistolets rustiques et aux fusils de chasse rudimentaires. Les artisans locaux du Ghana se mettent à produire des fusils d'assaut par rétro-ingénierie et enseignent leurs compétences à des forgerons venus d'autres régions du continent (voir chapitre 3). La production d'armes artisanales et la contrebande d'armes à petite échelle deviennent des activités de plus en plus lucratives.

Plus inquiétant, les groupes ont acquis non seulement des pistolets et des fusils d'assaut mais également des systèmes d'armement sophistiqués. En effet, au cours des années 90 et au début du 21<sup>e</sup> siècle, au moins quatre groupes armés – le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (aujourd'hui Forces nouvelles), le Rassemblement des forces démocratiques de Guinée, les Libériens unis pour la reconstruction et la démocratie (LURD) et le Front révolutionnaire uni (RUF) – auraient disposé de systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) capables d'attaquer des avions militaires et civils.

### ***Des stocks négligés***

Malgré les initiatives internationales visant à réduire l'offre étrangère, notamment le Moratoire de la CEDEAO sur l'importation, l'exportation et la fabrication d'armes légères en Afrique de l'Ouest, la contrebande d'armes provenant de sources internationales continue de faire les gros titres. Pour la grande majorité des groupes toutefois, la remise en circulation des stocks existants – en particulier les armes officielles appartenant à l'Etat – par le vol, la confiscation et la corruption, représente la principale source d'armement. Les armes appartenant à l'Etat finissent souvent entre les mains de groupes au Nigeria (voir chapitre 1er) et ailleurs, fréquemment avec l'aide de politiciens ou de membres des forces de sécurité corrompus.

Il est impératif qu'une gestion et une sécurisation rigoureuses et transparentes des stocks accompagnent les initiatives axées sur le contrôle de l'offre et plus particulièrement les transferts internationaux. Bien qu'elles représentent une source d'armement significative, nous ne disposons guère d'informations concernant les armes détenues ou confisquées par les forces de sécurité nationales. La destruction par le gouvernement guinéen de 22.000 armes fin 2003, dont 278 MANPADS, constitue une exception. Les stocks de l'Etat nécessitent un contrôle et une surveillance particuliers en raison du risque de confiscation ou de vol. Les rumeurs selon lesquelles le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) aurait acquis des missiles sol-air durant son séjour au Mali (voir chapitre 2) indiquent qu'il existe un commerce et un marché régionaux même pour ces armes de technologie sophistiquée – retrouvées dans les arsenaux officiels du Burkina Faso, du Cap-Vert, de Côte d'Ivoire, du Ghana, de Guinée, de Guinée-Bissau, du Mali et du Nigeria (IISS, 2004).

Malgré la violation répétée des mesures visant à réduire les transferts d'armes, la surveillance et le contrôle des flux d'armes actuels – y compris les transferts officiels – réduiront les probabilités de confiscations et de vols d'armes à l'avenir. Des contrôles plus stricts sur les munitions pourraient même s'avérer encore plus efficaces. A moins d'être stockées soigneusement, les munitions se détériorent tandis que les nouveaux approvisionnements servent constamment à appuyer les combats. Au Liberia, le LURD a dû battre en retraite et ajourner sa dernière attaque contre Monrovia jusqu'à la livraison de nouveaux obus de mortier (HRW, 2003b, p. 2-3). Au début des années 90, la pénurie de munitions a incité les rebelles maliens à adopter des codes de conduite stricts pour éviter de gaspiller des balles, ce qui a engendré une baisse des agressions criminelles commises sur des civils (voir chapitre 2). Enfin, les armuriers ghanéens conçoivent leurs armes en fonction des munitions importées disponibles sur le marché libre. Ils ne produisent pas leurs munitions mais adaptent leurs produits aux munitions facilement accessibles (voir chapitre 3).

### ***Le désarmement en Afrique de l'Ouest***

L'énergie croissante avec laquelle les organisations internationales, les gouvernements et les ONG tentent de faire disparaître les armes de l'Afrique de l'Ouest révèle à quel point la prolifération des armes alimente les conflits. Des programmes de DDR ont été mis en œuvre au Liberia, au Mali, au Niger et en Sierra Leone; d'autres sont prévus en Côte d'Ivoire et au Sénégal. D'autres initiatives, comme les programmes «Armes pour le développement» (AfD) et les projets de collecte spontanée d'armes ont vu le jour au Ghana, au Mali, au Niger, au Nigeria et en Sierra Leone. Les gouvernements ont également confisqué des armes aux criminels et aux trafiquants.

Ces initiatives de collecte d'armes ont enregistré des résultats mitigés. Entre 1998 et 2004, plus de 200.000 armes légères ont pu être collectées ou saisies dans

l'ensemble de la région, dont 70.000 au moins ont été détruites ultérieurement. Néanmoins, la qualité discutable des armes détruites implique que les modèles de meilleure facture sont remis en circulation. Si la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL) a détruit la totalité des 27.000 armes à feu collectées, les processus de sélection et de contrôle déficients ont permis à plus de 100.000 Libériens – dont de nombreux non-combattants – à participer au programme de DDR. Ces défaillances ont précipité le DDR dans une crise de financement.

Bien que les programmes «Armes pour le développement» aient collecté une quantité d'armes relativement minime, on commence tout juste à comprendre sa contribution au développement et à la résolution des conflits. Les initiatives mineures, ciblées, telles que la formation canadienne des Brigades locales mixtes pour surveiller et rétablir la sécurité dans les camps de réfugiés guinéens illustrent également ce qu'il est possible de faire avec des ressources limitées. Les tentatives de la société civile ghanéenne d'initier un dialogue transparent entre les armuriers traditionnels et les autorités sont à la fois ambitieuses et sincères. Les intentions de la CEDEAO de renforcer son Moratoire sur les armes légères en le transformant en une convention légalement contraignante démontre un engagement permanent en faveur du contrôle des transferts d'armes et de la lutte contre la prolifération d'armes illicites. Une détermination plus forte encore sera nécessaire pour amener un changement réel et durable.



L'Afrique de l'Ouest se trouve à la croisée des chemins. D'une part, on observe des signes de progrès, timides mais prometteurs. D'autre part, les problèmes économiques et sociaux apparemment insolubles qui ont alimenté les conflits au départ persistent. Bien que certaines améliorations soient apparues, le taux de chômage élevé parmi les jeunes, associé aux explosions démographiques et à l'accessibilité rapide aux armes légères suscite de sérieuses inquiétudes. En outre, l'histoire de la région montre que la violence est contagieuse et que les débordements sont habituels. Plusieurs élections critiques à venir sont susceptibles de déclencher effectivement une nouvelle vague de violence, avec l'immense souffrance qui en découle – comme ce fut le cas en Côte d'Ivoire et au Nigeria. A moins de multiplier les efforts actuels visant à maîtriser et à désarmer les groupes armés, l'histoire pourrait qualifier la période qui a fait l'objet de cette étude d'interlude relativement calme dans un cycle destructeur de violence implacable. La jeunesse armée et désœuvrée d'aujourd'hui pourrait bien être l'étincelle qui sera à l'origine de l'incendie de demain.

## Liste des abréviations

CDF	Civil Defence Force – Force de défense civile
DDR	Désarmement, démobilisation et réinsertion
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
IDP	Internally displaced person – Personne déplacée au sein de son pays
LURD	Liberians United for Reconciliation and Democracy – Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie
MANPADS	Système portatif de défense aérienne
MINUL	Mission des Nations unies au Liberia
AfD	Armes pour le développement

## Notes

1. Bien qu’aucun groupe armé malien ne soit mentionné dans cet ouvrage, le Mali est repris dans cette liste en raison des récentes incursions du Groupe algérien salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) dans le nord du pays (voir chapitre 2).
2. Les 2,7 millions de personnes comptent 1.330.000 déplacés internes (IDP), 620.000 migrants retournant chez eux, 360.000 réfugiés retournant chez eux, 340.000 réfugiés et 67.500 ressortissants étrangers (UNOCHA, 2004, p. 9).
3. Si la présente étude n’aborde qu’une partie des problèmes liés aux abus sexuels commis par les groupes armés, d’autres organisations comme Human Rights Watch ont largement couvert le sujet. Voir notamment HRW (2003a).

---

## Bibliographie

- HRW (Human Rights Watch). 2003a. «*We will kill you if you cry*»: *Sexual Violence in the Sierra Leone Conflict*. Vol. 15, n° 1. Janvier (A). New York: HRW. Consulté en avril 2005. <<http://hrw.org/reports/2003/sierraleone/sierleon0103.pdf>>
- . 2003b. Weapons Sanctions, Military Supplies, and Human Suffering: Illegal Arms Flows to Liberia and the June-July 2003 Shelling of Monrovia. Document d'information. New York: HRW. Le 3 novembre.
- IISS (International Institute for Strategic Studies). 2004. *The Military Balance 2004-2005*. Oxford: Oxford University Press.
- ONU (Organisation des Nations unies). 2004. *World Population Prospects: The 2004 Revision*. Consulté en avril 2005. <<http://esa.un.org/unpp/index.asp?panel=3>>
- UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2004. *West Africa 2005 Consolidated Appeals Process*. New York et Genève: UNOCHA.